This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER LIBRARY
HX G17Y M

Fr 1400.514

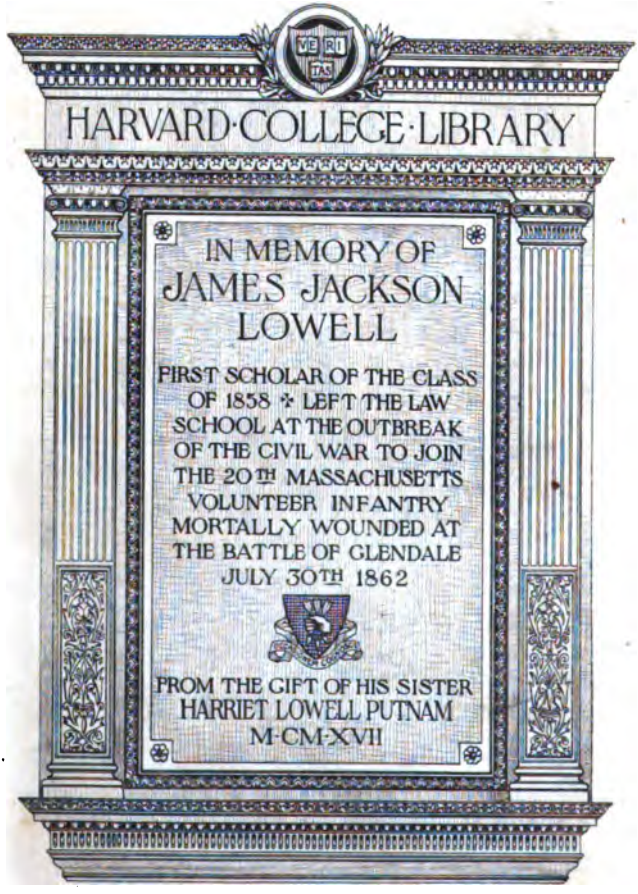
VE RI TAS
HARVARD·COLLEGE·LIBRARY
IN MEMORY OF
JAMES JACKSON
LOWELL
FIRST SCHOLAR OF THE CLASS
OF 1858 ✣ LEFT THE LAW
SCHOOL AT THE OUTBREAK
OF THE CIVIL WAR TO JOIN
THE 20TH MASSACHUSETTS
VOLUNTEER INFANTRY
MORTALLY WOUNDED AT
THE BATTLE OF GLENDALE
JULY 30TH 1862
FROM THE GIFT OF HIS SISTER
HARRIET LOWELL PUTNAM
M·CM·XVII

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

RECUEIL PÉRIODIQUE,

Publié le 10, 20, *et* 30 *de chaque Mois.*

PAR

M. PELTIER.

VOL. XXIX.

Animo virili præsentique ut sis, para.
Vides peccatum tuum esse elatum foras,
Neque jam id celare posse te uxorem tuam.
TEREN. Phorm. Act V. Sc. VII.

A LONDRES:

De l'Imprimerie de VOGEL et SCHULZE, No. 13,
Poland-Street, Oxford-Street.

ON SOUSCRIT CHEZ M. PELTIER,
No. 7, Duke-Street, Portland-Place.

Le Prix de la Souscription est de Cinq Guinées par An.

1810.

Fr 1400.514
Harvard College Library.
Mar 4 1924
J. J. Lowell fund

L'Ambigu,

ou

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCLIII.—*Le* 10 *Avril* 1810.

VOYAGES.

Voyage sur les Confins de l'Arabie et de la Palestine; par M. Seetzen, ***Conseiller d'Ambassade de Sa Majesté l'Empereur de Russie.—Extrait d'une Lettre de M.*** Seetzen ***à M. de*** Zach, ***Grand-Maréchal de la Cour de Saxe-Gotha, et Editeur de la Correspondance Géographique et Astronomique.***

Saint-Jean-d'Acre, 16 Juin 1806.

IL y a six mois que, par ma lettre datée de Damas, je vous ai fait parvenir quelques notices sur la continuation de mon voyage, accompagnées d'observations sur les pays de Hauran (ou l'Auranitis des anciens), celui de Dschaulan (Gaulonitis) et la fameuse chaîne double des montagnes du Libanon et l'Anti-Libanon.

J'avais joint à la même lettre mes observations astronomiques, faites à Damas, et la suite de la liste des ouvrages géographiques et astronomiques, orientaux, qui se trouvent dans la bibliotheque de Gotha. J'espere que le tout vous sera parvenu, par les soins de M. Hammer, à Constantinople.

J'ai fait depuis un voyage assez pénible, dangereux, et accompagné de plusieurs aventures singulieres dont je veux vous donner ici quelques détails.

Je savais, par les plus anciens ouvrages historiques des Hébreux, que, dès la plus haute antiquité, il existait plusieurs villes florissantes sur la partie orientale du Hermon, du Jourdain et de la Mer-Morte. Ces villes et leurs territoires ont été, peut-être mal à propos, qualifiés de *royaumes;* néanmoins ils furent justement célebres, par l'excellente culture de leur sol et par un grand nombre de villes et d'endroits fortifiés.

Les Romains qui, successivement, étendirent leurs conquêtes dans ces mêmes régions, y trouverent un pays très-peuplé; connu sous les noms de *Moabites, Ammonitis, Amoritis, Galaditis, Batanea, Auranitis,* etc. Les endroits de la partie méridionale de ce pays étaient alors désignés sous la dénomination générale de *Peraea*, et on y comptait la célebre *Decapolis* ou les dix villes alliées. Les Romains y laisserent, comme dans tous les pays conquis par eux, des restes imposants de leur architecture, et l'empreinte de leur génie et de leur désir de s'immortaliser. Ces traces de leur grandeur n'ont pu être entierement effacées par une suite de quinze siecles.

Du temps de l'empire romain d'occident, et sous les empereurs chrétiens de Constantinople, ce pays paraît avoir encore subsisté dans toute sa vigueur, à en juger par le grand nombre d'évêchés, archevêchés, couvents et églises qui s'y trouvaient, et dont les noms sont cités dans l'histoire de Byzance

(acta Byzantina.) Mais, du temps du déclin de l'empire grec, le peuple de ce pays paraît avoir été dispersé ou détruit lorsque les califes étendirent leurs conquêtes dans ces contrées.

J'ai consulté inutilement les ouvrages géographiques des Arabes pour trouver quelques renseignements sur l'état moderne de ce pays. Busching même, dans sa géographie de la Syrie et de la Palestine, n'en donne que des notices vagues : il faut donc en conclure que les voyageurs modernes n'ont pas jugé ces pays assez dignes de leur attention pour y faire des recherches.

Le désir de remplir cette lacune, m'engagea d'entreprendre ce voyage, malgré l'opposition de mes amis à Damas, qui m'en représenterent l'exécution à-la-fois comme dangereuse et même comme impossible.

On me dit entr'autres, que je rencontrerais des déserts impossibles à traverser, faute de communication avec des habitants des frontieres ; que les Arabes ne me laisseraient pas continuer ma route, que ma vie même serait en danger parmi ces hordes sauvages, etc. etc. Cependant personne n'avait vu ce pays par lui-même, et la plupart des notices qu'on m'en donnait n'étaient fondées que sur des rapports peut-être faux ou exagérés. J'avais d'ailleurs trop bonne opinion des Arabes nomades pour me laisser arrêter par de pareils rapports, et je croyais rendre service aux sciences en me mettant en état de donner au public des nouvelles certaines sur l'état actuel de la Decapolis et sur ses antiquités, plantes, minéraux, etc. etc.

Mais avant de commencer ce voyage, je résolus de visiter un autre petit pays, au Nord-Est de Hauran, et qui, d'après le bruit public, devait renfermer des antiquités remarquables. Ce pays était celui d'al Ladscha, district très-malfamé à Damas à cause des Arabes bédouins qui l'occupent. J'avais déjà

trois fois engagé des conducteurs pour m'accompagner, mais chaque fois, au moment de nous mettre en route, la peur les fit reculer.

Je trouvai enfin un Arménien, autrefois au service de Djezar, bacha d'Acre, où il avait eu occasion de se familiariser avec les dangers. Après nous être bien armés, nous partîmes à cheval de Damas, le 12 Décembre 1805, pour Ladscha.

Nous nous égarâmes le premier jour, et passâmes la nuit dans un village mahométan où nous nous annonçâmes comme soldats du bacha. Sous ce titre, mon conducteur y prit un ton d'autorité qui en imposa aux habitants qui craignent beaucoup le militaire. Le lendemain nous suivîmes la grande route de Hauran; et le troisieme jour, en arrivant au premier village de Hauran, nous nous en détournâmes pour prendre la route de Ladscha ou Ledschâ.

Je m'étais muni d'un passeport d'Abdallah, bacha de Damas, au moyen duquel mon conducteur, Ibrahim, obligea le scheik de chaque village de nous donner un homme armé et à cheval pour nous accompagner au village suivant. Nous fûmes défrayés, selon l'usage du pays, sur toute cette route, par les habitants; ce qui n'empêcha pas Ibrahim de s'emporter chaque fois qu'il ne croyait pas être régalé comme il le prétendait. Je vis bien que j'avais affaire à un homme audacieux, dont la conduite aurait pu compromettre ma sûreté si on ne l'avait cru soldat et mahométan.

La partie de Ladscha que j'ai vue, n'offre, comme Hauran, que du basalte, souvent très-poreux, et qui forme en plusieurs endroits des déserts pierreux. Les villages, pour la plupart détruits, sont situés sur les flancs des rochers. Leur couleur noire de basalte, les maisons, églises et tours écroulées, jointes au défaut total d'arbres et de verdure, leur

donne un aspect sombre et mélancolique, qui remplit l'âme d'une certaine terreur.

Presque chaque village offre ou des inscriptions grecques, ou des colonnes, ou quelques autres restes de l'antiquité. (J'ai copié, entre autres, une inscription de l'Empereur Marc-Aurele-Antonin.) Les battants des portes sont ici, comme dans le Hauran, de basalte. On trouve encore dans le Ladscha, comme par tout l'Orient, des chrétiens grecs.

Le 16 Décembre 1805, nous nous mîmes en route pour Gerata, grand village à-peu-près détruit, où l'on trouve encore des ruines du temps des Romains et de celui des empereurs grecs de Constantinople. Le chemin qui y conduit traverse un sol rocailleux, aride et tout-à-fait sauvage, au milieu duquel il y a un enfoncement rond et profond, qui ressemble assez au crater d'un volcan, parce qu'il est tout entouré de basalte noir et poreux. C'est dans ce fond, où il y a quelques sources, que nous aperçûmes une troupe d'hommes à cheval. Nous les crûmes Arabes, et le paysan qui nous conduisait, étant du même avis, nous conseilla de nous tenir en garde.

En arrivant à Gerata, nous y trouvâmes un scheik arabe avec une petite troupe qui s'y était établie pour quelque temps. Sur la présentation de notre passeport (Bùjardih) il nous reçut fort bien, et nous fit préparer un repas simple et champêtre, quoiqu'alors nous fussions dans le mois de Ramadan, où les Mahométans ne prennent rien qu'après le coucher du soleil.

Je m'étais à peine remis des fatigues du voyage, que je vis arriver une troupe de dix cavaliers du vice-gouverneur de Hauran, Dschanlar, Ladscha, etc. Ils étaient armés de sabres, de pistolets, de lances et de masses d'armes, et m'annoncerent, d'une maniere assez honnête, qu'ils venaient pour m'arrêter, par ordre d'Omar-Aga, leur maître, qui, ayant

appris que j'avais déjà visité ce pays au printemps passé, et supposant que mes passeports étaient faux et que je n'étais qu'un espion, leur avait commandé de m'arrêter et de me conduire chez lui.

Un peu fâché de ce contre-temps, je cédai à la nécessité, sans aucune crainte, persuadé que le passeport du bacha, son supérieur, suffirait pour me garantir de toute violence.

Entourés de cinq cavaliers, nous nous mîmes en route, et avançâmes ainsi d'une journée et demie dans le Hauran, où nous rencontrâmes Omar-Aga dans le village de Tostas, près de Msérib, sur la route de la caravanne de la Mecque.

Il nous reçut d'abord d'une maniere assez brusque ; mais aussitôt qu'il eut lu mon passeport, il changea de conduite : je devins dès ce moment son hôte, et il me conduisit lui-même vers une inscription grecque qui se trouvait dans le village.

Le lendemain, je voulus quitter Tostas pour retourner à Ladscha, mais Ibrahim refusa de m'accompagner, parce qu'ayant eu un entretien la veille avec Omar-Aga, les intentions de ce chef lui avaient paru suspectes. Cette aventure m'ayant fait perdre le temps que j'avais destiné pour le voyage de Ladscha, je cédai, et commençais à renoncer à mon projet.

Omar-Aga avait promis de me faire accompagner par le scheik de village : ce scheik ne parut point, et à peine nous fûmes-nous un peu éloignés du village, que deux hommes à cheval passerent rapidement près de nous. Cela nous parut suspect, et nos soupçons furent confirmés, lorsque vers l'heure de Midi nous aperçûmes devant nous, dans une contrée fort solitaire, huit Arabes armés et à cheval, dont un courut vers nous au grand galop et en brandissant sa lance. Ibrahim venait de mettre pied à terre pour arranger sa selle ; il m'assura qu'en voyant l'Arabe si près, il m'avait crié de me tenir sur mes

gardes, et qu'il l'avait couché en joue en lui commandant de s'arrêter.

J'avais été trop éloigné pour l'entendre, et j'étais occupé à observer les sept autres Arabes que je n'avais pas encore remarqués. Le premier s'arrêta tout court, planta sa lance en terre, et s'informa d'où nous venions et où nous comptions aller. A peine Ibrahim lui avait-il dit que nous venions d'Omar-Aga, et que nous allions à Damas, qu'ils poursuivirent leur chemin sans nous faire d'autre mal. Il est probable qu'Omar-Aga voulait nous faire dépouiller, et que la fermeté de mon conducteur avait imposé à ces brigands. Enfin, le 20 Décembre, nous revînmes à Damas.

Je m'étais bien proposé de commencer mon voyage le long de la rive orientale du Jourdain, et autour de la Mer-Morte à Jérusalem, aussitôt après mon retour ; mais je fus arrêté par la difficulté de trouver un bon conducteur. Il s'en présenta plusieurs que j'étais obligé de refuser pour de bonnes raisons. Mon hôte, l'estimable M. Chaboceau, médecin français, m'avait proposé auparavant un homme pour mon voyage à Ladscha, et après l'avoir examiné, je le trouvais très-propre à mes desseins ; cependant, au moment de nous mettre en route, il hésita et voulut retirer sa parole. Les offres avantageuses que je lui fis, vainquirent sa répugnance, et il se détermina à m'accompagner. Comme il sera souvent question de lui dans la suite de ce récit, je crois devoir le faire connaître en peu de mots.

Jussuf al Milky naquit, il y a à-peu-près cinquante ans, à Damas où il est encore établi dans le quartier des chrétiens. Il professe la religion grecque. Dans sa quinzieme année il passa, avec un marchand de Damas, chez les Arabes de la tribu de Anaséh, et fit depuis le commerce pour son propre compte avec plusieurs autres tribus arabes, parmi lesquelles il passa de cette maniere près de trente ans ; et comme,

pendant ce temps, il avait eu occasion de visiter la plupart des pays que je me proposais de parcourir, il était dans le cas de me rendre les services les plus essentiels.

Nous quittâmes Damas le 19 Janvier 1806. Tout mon équipage consistait en quelques hardes, quelques livres indispensables, une petite provision de médicaments pour faire honneur à mon caractere supposé de médecin ; un paquet de papier non collé pour conserver les plantes, quelques vivres, etc. Je pris le costume d'un scheik arabe, de la seconde classe, et je me munis d'un fusil et de deux pistolets.

Les deux districts que je visitai les premiers, furent ceux de Raschéia et d'Hasbéia, parce que ce sont les moins connus de toute la Syrie. Ils sont situés au pied du Hermon dont le sommet, alors couvert de neige, domine sur toutes les autres montagnes de cette contrée, et qui est connu aujourd'hui sous le nom de *la Montagne du Scheik* (Dschibbal el Schech.)

La saison ne me permit point de monter sur son sommet pour examiner la nature de la pierre dont il est composé ; j'ai cependant lieu de croire qu'il est formé de pierre calcaire comme les montagnes couvertes de neige du Libanon et la crête de l'Anti-Libanon, que nous fûmes obligés de passer en allant à Raschajad. Sur les points les plus élevés de cette crête, nous aperçûmes la mer Méditerranée ; et après être descendus de l'autre côté de la montagne, nous arrivâmes à Achha, village habité par des Druses et des Grecs. J'y trouvai les ruines d'un temple romain, consistant en une seule colonne du péristyle, d'ordre ionique, et de la plus belle exécution.

Le soir du second jour de notre voyage nous arrivâmes à Raschéia, bourg situé sur la pente rapide d'une montagne. C'est la résidence de l'émir dont l'autorité s'étend sur vingt autres villages, et que

j'allai voir le lendemain. La pluie continuelle nous y arrêta pendant deux jours.

Le 23 Janvier, nous continuâmes notre route à Hasbéia, situé à cinq lieues au sud de Raschéia. Tout le territoire de ces deux districts est très-montueux, et on y voit peu de traces de culture.

En arrivant à Hasbéia, je descendis chez le savant évêque grec de Szur ou Szeida, pour lequel j'avais une lettre de recommandation. Ce bourg est un peu plus grand que celui de Raschéia, et également situé sur la pente rapide d'une montagne. J'étais recommandé à l'émir qui y commande, et qui habite un château d'assez belle apparence; j'allai le voir le lendemain de mon arrivée.

Les montagnes des environs sont en général de pierre calcaire, et dans les bas-fonds on trouve des couches de trapp. L'objet le plus remarquable pour la minéralogie, est une mine d'asphalte, située à une lieue à l'Ouest-Sud-Ouest de Hasbéia, sur la pente d'une montagne calcaire, et exploitée depuis à peu près deux siecles. L'asphalte qu'on en retire est nommé *al hommar*, et on l'emploie ici pour garantir les vignes des insectes; la plus grande partie passe en Europe.

Deux jours après notre arrivée, nous quittâmes Hasbéia, pour nous diriger sur Baniass ou Panaas, l'ancienne *Cæsarea Philippi*. Cette ville, autrefois si florissante, est maintenant détruite, et sur ses ruines s'éleve un petit hameau d'à-peu-près vingt misérables cabanes habitées par des Mahométans. On reconnaît bien encore l'enceinte des murs de l'ancienne ville, mais il ne reste plus de traces du temple magnifique qu'Hérode-le-Grand y fit élever en l'honneur d'Auguste.

La source abondante de la riviere de Baniass prend son origine près de la grotte remarquable d'un rocher, sur la pente duquel je copiai quelques an-

ciennes inscriptions grecques, dédiées à Pan et aux nymphes de la source.

Les environs de Baniass sont très-agréables, surtout pour l'amateur de la chasse, puisqu'on y trouve des pantheres, des ours, une quantité prodigieuse de sangliers, des renards, des jakals, gazelles, chevreuils, loups, hyenes, lievres, etc.

Le petit lac de Phiala est à deux lieues à l'est de Baniass, et porte aujourd'hui le nom de Birkel-el-Ram.

Le fort de Baniass, situé sur le sommet d'une haute montagne, a été construit du temps des califes.

Les anciens avaient donné le nom de *Source du Jourdain* à la source de la riviere de Baniass, et elle paraît mériter ce nom sous le rapport de sa beauté ; mais dans le fait, il paraît que cette préférence est due à la source de la riviere d'Hasbény, qui prend son origine à une demi-lieue à l'ouest de Hasbéia, et qui forme la branche la plus longue du Jourdain. La source de Tell-Kady, que les habitants du pays prennent pour celle du Jourdain, est celle qui mérite le moins de porter ce nom.

Nous quittâmes Baniass le 29 Janvier et passâmes plusieurs petits bras du Jourdain, pour gagner sa rive occidentale, parce que des circonstances particulieres, que je rapporterai plus bas, m'avaient empêché d'examiner sa rive orientale jusqu'au pont Dschisr behât Jakub.

Les montagnes environnantes forment dans cet endroit une vallée assez étendue, mais peu cultivée, nommée *el Hhule*, au milieu de laquelle est situé un lac marécageux qui porte le nom de *Bahharat-Hhule*. C'est le lac Méron ou Samachonitis des anciens. Ses bords sont fréquentés par une quantité de sangliers, et les chasseurs venaient de mettre le feu aux joncs et aux roseaux qui le bordent, et dont nous aperçûmes le soir la flamme.

Nous passâmes ce soir et le lendemain sous les tentes d'un village de Mahométans nomades, qui parcourent le pays comme les Arabes bédouins, en s'occupant cependant d'agriculture.

Je renvoyai ici mes muletiers qui refuserent absolument de m'accompagner jusqu'au pont Dschisr behât Jakub, dans la crainte de perdre leurs mulets. Mais ce qui me surprit davantage, ce fut la conduite de mon conducteur Jussuf, qui me déclara qu'il ne pouvait en aucune maniere me suivre sur la rive orientale du Jourdain et du lac de Tibériade; qu'il avait une femme et des enfants auxquels il devait ses soins et son assistance, et que si je persistais dans mon dessein, il était résolu de me quitter et de retourner à Damas.

Ne voulant donc ni renoncer à mon plan, ni perdre mon guide, il ne me restait d'autre parti à prendre que de l'envoyer m'attendre à Tibériade, en prenant la grande route, pendant que je m'acheminerais seul vers le pont Dschisr behât Jakub, pour y chercher une occasion de passer sur la rive orientale du Jourdain.

Je remis mon argent, ma montre, mes pistolets, etc. à Jussuf, ne gardant avec moi qu'un paquet de papier pour envelopper des plantes, et mon fusil : et c'est ainsi que je commençai mon voyage pédestre le 31 Janvier, accompagné d'un guide arabe que le scheik du village nomade m'avait recommandé. Le chemin côtoyait toujours la rive occidentale du lac Bahharas-Hhule, et le pied de montagnes calcaires assez hautes.

A quelque distance du pont nous rencontrâmes une troupe d'Arabes qui, sans la présence de mon guide, m'auraient probablement pillé. Le pont du Jourdain est construit en pierres de basalte et bien conservé. La riviere avait, dans cet endroit, une largeur de trente-cinq pas. Sur la partie orientale

on trouve un khan qui, lors de l'invasion des Français en Syrie, a été presque entierement détruit. Cependant j'y trouvai encore une petite garnison, avec le percepteur du droit de passage. C'est-là que je passai la nuit.

J'avais peu d'espoir de trouver ici quelqu'un qui voulût me servir de guide, parce que tout le monde craignait les Arabes, et que personne ne voulait risquer sa mule ou son cheval. Un hasard heureux amena le lendemain un Arabe au poste où j'étais, qui ayant appris que j'étais médecin, me pria de venir avec lui voir son scheik, attaqué d'ophtalmie, et qui demeurait sur la rive orientale du lac de Tibériade.

Je saisis avec empressement l'occasion qui se présentait, résolu de tenter tout plutôt que de renoncer à mon projet. Je m'abandonnai donc à cet homme sans le connaître. Le pays que nous traversâmes était sauvage, montueux, et tout composé de basalte; c'était la limite occidentale du district de Dschaulan. Après une marche d'à-peu-près deux heures, nous arrivâmes dans le petit village nomade qu'habitait mon guide Hossein, et où nous passâmes la nuit. Le lendemain, il me procura un cheval pour le peu d'argent qui me restait et nous continuâmes notre route.

Sur les hauteurs que nous traversâmes, je jouis d'une très-belle vue du lac de Tibériade. Nous passâmes ensuite le petit village de Tallanihié, probablement l'ancienne Julias, et situé sur la lisiere d'une petite plaine fertile qui s'étend jusqu'au lac, et paraît devoir son origine au Jourdain. Dans le village même, je vis une grande quantité d'aloes qui y venaient en pleine terre; ce que je n'avais pas remarqué jusqu'ici.

Nous suivîmes de là un chemin vers l'est qui nous conduisit sur la rive méridionale du Wady Szemmak, riviere assez profonde, mais qui est à sec

pendant l'été. J'y vis quelques tentes, dans l'une desquelles se trouvait le scheik malade.

On m'y reçut bien selon la maniere arabe, et je commençai tout de suite à examiner les yeux du scheik; mais je reconnus qu'il avait une cataracte complette, difficile à guérir sans opération. La situation dans laquelle je me trouvais m'obligea cependant de dissimuler et de lui faire espérer quelque soulagement. Il me dit alors: "Si tu me rends la vue, le cheval que tu montes sera à toi". "Ce n'était certainement pas un don bien précieux, car ne cheval était si mauvais que j'avais de la peine à le mettre au trot; cependant je le remerciai en disant que je ne lui demandais d'autre récompense que de me faire conduire le long de la partie orientale du lac à Tibériade, parce que je devais chercher des plantes de ce côté, "Donne-moi, lui dis-je, Hosséin pour guide, et sois sûr qu'à mon arrivé à Tibériade, je lui donnerai des remedes, qui, avec le secours d'Allah, te rendront la vue." La premiere de ces conditions parut déplaire, mais enfin on me promit ce que je demandais.

Je montai à cheval le lendemain, et nous partîmes. Après une demi-heure de marche, je remarquai que nous reprenions la route de Tallanihié, et j'en fis des reproches à Hosséin: c'était tout ce que je pouvais faire; car, sous prétexte de veiller à ma sûreté, il s'était emparé le matin de mon fusil, et nous étions d'ailleurs accompagnés d'un autre Arabe très-robuste. Toute résistance était donc inutile.

Nous passâmes le Jourdain près d'un village et longeâmes ensuite les bords du lac de Tibériade. A une petite distance du khan Bât Szaida, nous passâmes un ruisseau dont l'eau était salée. Nous nous arrêtâmes près du khan, inhabité et à demi-ruiné. Hosséin avait perdu son abbâje, et sous prétexte de le chercher et de revenir sur-le-champ, il

prit mon fusil, et me laissa absolument seul; car l'autre Arabe et la femme du scheik malade, qui nous accompagnaient, étaient également éloignés.

J'attendis long-temps et inutilement; j'étais encore à trois lieues de Tibériade. La contrée était solitaire et inhabitée : la petite plaine qui s'étend d'ici jusqu'à Madschdil, était couverte de broussailles. La nuit approchait ; et persuadé qu'Hosséin m'avait trahi, je songeai à quitter un endroit aussi peu sûr. En m'éloignant, je manquai de tomber entre les mains de deux Arabes qui s'étaient cachés dans les broussailles : je leur échappai pourtant heureusement, et j'arrivai, une heure après le coucher du soleil, dans le petit village mahométan de Madschdit, situé sur les bords du lac, et où je passai la nuit. Le lendemain matin, j'arrivai heureusement à Tibériade ou Tabiria des Arabes, où je trouvai mon conducteur Jussuf qui m'y attendait depuis quelques jours, non sans inquiétude.

La ville de Tibériade est située immédiatement sur les bords du lac de ce nom, et, du côté de la terre, elle est entourée d'un bon mur de pierres de taille de basalte ; malgré cela, elle mérite à peine le nom d'un bourg. On n'y retrouve aucune trace de son ancienne splendeur ; mais on reconnaît les ruines de l'ancienne ville, qui s'étendent jusqu'aux bains chauds, situés à une lieue vers l'est. Le fameux Djézar, pacha, a fait construire une salle de bains au-dessus de la source principale. Si ces bains étaient situés en Europe, ils obtiendraient probablement la préférence sur tous les bains connus. La vallée dans laquelle se trouve le lac, favorise, par la concentration de la chaleur, la végétation des datiers, citronniers, orangers, de l'indigo, etc. pendant que le terrein plus élevé pourrait fournir les productions des climats tempérés ; mais dans l'état actuel des choses, à peine trouve-t-on quelques traces de fruits méridionaux sur les bords du lac. Ce lac même

est très-poisonneux ; mais nous ne trouvâmes qu'une seule barque de pêcheur à demi-ruinée, à Tibériade. Le fermier de toute la pêcherie du lac ne pêche que le long des bords avec la seine.

Le 6 Février, nous nous remîmes en route et suivîmes les bords du lac jusqu'à sa pointe méridionale, à l'ouest de laquelle était située l'ancienne ville de Tarichaea, célebre par ses poissons salés, et dont la situation est très-exactement indiquée sur la carte du professeur Paulus. On y voit encore des décombres et des murs, et l'endroit même porte encore le nom de *el Malàhha* ou *Ard el Malàhha*, qui est synonyme du nom grec de *Tarichaea*. Nous aperçûmes sur les bords du lac un grand espace de terrein sans aucune végétation, et qui se couvre d'une croûte de sel en été. C'est de ce sel probablement que se servaient les habitants de Tarichaea pour saler la grande quantité de poisson que leur fournissait le lac et le Jourdain.

C'est ici que commence la belle plaine de el Gor, elle ressemble beaucoup à la plaine el Bkaa, qu'on trouve entre l'Anti-Libanon et le Libanon, à l'exception que les deux chaînes de montagnes qui la bordent ne sont pas aussi imposantes que celles de el Bkaa. Cette plaine est peu cultivée ; on n'y trouve que des villages d'Arabes nomades, qui transportent leurs tentes d'un endroit à l'autre.

A une certaine distance, au sud de el Malahha, on trouve un pont ruiné sur la rive orientale du Jourdain ; et après quelques lieues de marche, nous passâmes, sur un pont de cinq arches, le Schériàt-Manàdra ou Schériàt-Mandar, qui se jete ici dans le Jourdain, et qui coule dans un lit de basalte. A une demi-lieue de là nous arrivâmes au pont de Dschissr el Medschàmea, bâti sur le Jourdain, à l'ouest duquel se trouve un khan très-vaste, avec quelques hommes de garnison.

Il faut observer à cette occasion que la riviere

de Schériàt-Manàdra est la même que celle appelée autrefois *Hieramack* et *Jarmuch*, et que son cours est mal indiqué sur la carte de M. Paulus, puisqu'il ne se jète pas dans le lac de Tibériade, mais à quèlques lieues de sa pointe méridionale, dans le Jourdain. On trouvera d'autres rectifications géographiques dans le journal de mon voyage.

Nous retournâmes vers la pointe méridionale du lac, sans passer le pont de Dschissr el Medschàmea, et nous passâmes la nuit dans un village mahométan. Le lendemain nous dirigeâmes notre route vers le village de Phik, situé sur la partie orientale du lac de Tibériade, dans le district de Dschaulan. Ce village étant situé sur une hauteur assez considérable, nous fûmes obligés de gravir une montagne escarpée, au sommet de laquelle on trouve un khan ruiné, appelée *Khan el Akabéh Phik*.

En comparant ces localités avec la description pittoresque qu'en a faite *Joseph* dans son *Histoire de la guerre des Juifs contre les Romains*, il me paraît très-probable que c'est ici qu'était située la ville de Gamala, qui se défendit avec tant d'opiniâtreté contre les Romains. Sur la carte de M. Paulus, la ville de Gamala est située sur la partie méridionale du Schériàt-Manàdra; ce qui serait une erreur.

Le village de Phik est situé à-peu-près vers le milieu du lac; et comme, lors de mon séjour chez le scheik avengle, je n'en avais été éloigné que de quelques lieues, j'avais parfaitement rempli mon but d'en visiter la rive orientale. Je ne pus obtenir aucune notice sur Hippos, une des dix villes qui, selon la carte de M. Paulus, devait être située dans le voisinage de Phik. Il en fut de même de Capitolias et de Pella.

Etant à Phik, j'eus envie de visiter les ruines de Mkès, situées sur une montagne assez haute, du

côté méridional du Schériàt-Manàdra ; mais il me fut impossible d'engager quelqu'un à m'accompagner, tant les habitants de ce pays avaient peur des Arabes. On connaissait Amatha : c'est un endroit ruiné, situé dans la vallée du Schériàt-Manàdra, à trois lieues de Phik.

Nous avions résolu d'aller visiter le district de el Botthin, que le Schériàt-Manàdra sépare du district de Dschaulan ; mais la riviere était tellement grossie par les pluies, qu'il fut impossible de la passer, il n'y avait pas de pont.

Nous ne pouvions donc continuer notre voyage que le 12 Février, et nous dirigeâmes notre route vers l'endroit où la petite riviere de Rochat, qui vient du nord, se réunit au Schériàt-Manàdra. Nous passâmes ces deux rivieres à gué, et Jussuf, qui craignait la rapidité du courant, se récommanda de tout son cœur à la sainte Vierge. Arrivés de l'autre côté, nous fûmes régalés par une troupe d'Arabes ; nous traversâmes ensuite un grand bois de chênes, et arrivâmes le 15 Février, dans le village de el Hossan, où nous nous logeâmes chez un chrétien grec.

Je me proposais de visiter d'ici l'ancienne ville d'Edrei (aujourd'hui Draa) et les deux villes décapolitaines, Abila (aujourd'hui Abil) et Gadara. La premiere de ces villes où Edrei se trouve souvent citée dans les écrits hébreux comme une des plus importantes du territoire du roi de Basan qui, du temps de Moïse, résidait à Astaroth, ou le Busra d'aujourd'hui. Le pays était cependant tellement infesté par les Arabes nomades, que je ne pus obtenir ni cheval, ni mule, ni âne. Jussuf même me déclara une seconde fois qu'il ne pourrait m'accompagner. Ce ne fut pas sans peine que je trouvai à la fin un guide. Mais pour sauver le seul habit que j'avais sur le corps, et que les Arabes n'auraient pas manqué de me prendre, il me fallait user d'une

précaution assez singulière qui était de me couvrir de guenilles, en un mot de me déguiser en mesloch ou mendiant. Pour que rien sur moi ne tentât la cupidité des Arabes, je mis sur ma chemise un vieux *kanôus* ou robe de chambre, et par-dessus une vieille chemise bleue déchirée de femme; je me couvris la tête de quelques lambeaux, et les pieds de savattes. Un vieux abbâje en loques jeté sur les épaules, me grantissait contre le froid et la pluie, et une branche d'arbre me servait de bâton.

Mon guide, chrétien grec, prit à-peu-près le même costume, et c'est dans cet état que nous parcourûmes le pays pendant dix jours, souvent arrêtés par des pluies froides qui nous mouillerent jusqu'à la peau; je fus même obligé de marcher toute une journée, pieds nuds, dans la boue, parce qu'il m'était impossible de me servir de mes savattes sur cette terre grasse et toute détrempée par l'eau.

La ville de Draa, située à l'est de la route des Pélerins de la Mecque, est actuellement ruinée et déserte; on n'y trouve aucuns restes de la belle architecture ancienne, à l'exception d'un sarcophage très-bien exécuté, que je vis près d'une fontaine à laquelle il sert d'auge. La plupart des maisons sont bâties en basalte.

Le district d'el Botthin renferme plusieurs milliers de cavernes construites dans le roc par les anciens habitants de ce pays. La plupart des maisons, même dans les villages encore habités, sont des especes de grottes, composées de quelques murs élevés à côté des petites saillies des rochers, de maniere que dans les chambres pratiquées dans l'intérieur, les murs sont tantôt de roc vif, tantôt en maçonnerie. Indépendamment de ces réduits, on trouve ici une quantité de cavernes très-vastes, dont la construction a dû coûter des peines infinies, vû qu'elles sont taillées dans le roc vif. On n'y entre que par une seule porte, qui est si régulierement tail-

lée dans le roc, qu'elle forme comme la porte d'une maison.

Il paraît donc que ce pays était autrefois habité par des Troglodytes, sans compter les villages dont les habitants peuvent être regardés comme tels ; on y trouve encore beaucoup de familles habitant des cavernes assez vastes pour les contenir avec tout leur bétail. Ces vastes cavernes se trouvent surtout en assez grand nombre dans le district de al Dschedur, à quelques lieues au sud de Mkês, où l'on rencontre plusieurs familles de Troglodytes.

Outre mon guide, je m'étais fait accompagner par un paysan armé; et après une marche assez pénible, nous arrivâmes le soir à une grande caverne naturelle, habitée par une famille mahométane. Après avoir traversé une ouverture large et assez longue, nous aperçûmes à l'autre bout une partie de la famille rassemblée autour du feu, et occupée à préparer le souper, consistant principalement en une espece de bouillie, composée d'herbes sauvages et d'un peu de gruau de froment. J'étais trempé par la pluie et j'avais marché pieds nus toute la journée; ce feu ne suffisait donc pas pour me réchauffer, quoique, avec la nuit, les hommes et le bétail rentrés, remplissent à-peu-près toute la caverne. J'y aurais donc passé une assez mauvaise nuit, si le vieux pere de famille n'eût eu la bonne idée de nous conduire après souper à une autre caverne peu éloignée. Après avoir passé une porte de grandeur ordinaire, nous y trouvâmes tout le troupeau de chevres du Troglodyte, et au bout un grande espace vide, où l'on avait allumé pour nous un gros tronc d'arbre dont la flamme bienfaisante nous invitait à nous coucher tout autour. Ce feu fut entretenu toute la nuit, et le chef de cette famille hospitaliere nous apporta encore un bon pilau au riz. Le premier abord de ces fiers habitants des rochers m'avait un peu in-

quiété ; mais je trouvai ensuite qu'ils n'étaient pas plus sauvages que les autres paysans de ces contrées : le vieux père de famille paraissait au contraire un homme de bon sens et plein d'humanité.

Nous partîmes, le lendemain 23 Février, pour Mkês. Cette ville est située dans l'angle d'une haute montagne, formé par le Scheriàt-Manàdra et le Wady al Arab ; c'était autrefois une ville considérable et riche, et on en trouve encore la preuve dans les restes des colonnes de marbre, d'édifices, et dans un grand nombre de sarcophages, ornés de bas-reliefs, de génies, de guirlandes, etc., qui sont encore assez bien conservés. Tous ces sarcophages sont de basalte, qu'on allait probablement chercher dans le Dschaulan. On y trouve encore plusieurs belles cavernes vastes et très-remarquables, qui servent de retraite à cinq ou six familles troglodytes. Nous entrâmes dans une de ces cavernes où l'on nous présenta, selon l'usage, du lait, du beurre, etc.

J'ai lieu de croire que Mkês est l'ancienne Gadara, une des villes du second rang parmi les villes décapolitaines. Sur la carte de M. Paulus, Gadara est marquée sur la rive septentrionale du Schériàt-Manàdra ; mais de ce côté-là on ne pouvait m'indiquer aucun endroit de ce nom, et on n'y aperçoit même aucunes ruines qui prouveraient l'existence d'une ville autrefois grande et puissante. Si les anciens géographes placent la situation de Gadara sur la rive septentrionale du Schériàt-Manàdra, mes conjectures sont fausses. N'ayant point de géographie ancienne parmi mes livres, je ne puis vérifier ce fait : cependant comme les objets remarquables de la nature qui se trouvaient dans le voisinage des anciennes villes, indiquent plus sûrement leur situation les ouvrages passagers des hommes, je me mis à chercher dans les environs de Mkês les sources chaudes qui se trouvaient autrefois près de Gadara,

et je les découvris sur la partie septentrionale, à une lieue de là au pied de la montagne sur laquelle est situé Mkês, et sur la rive septentrionale de Schériàt-Manàdra. Ce sont trois sources chaudes éloignées d'une lieue l'une de l'autre, et dont la premiere est la plus considérable, et porte le nom de *Hammet es Schach*.

Je ne pus examiner ces sources qu'à une distance de deux à trois cents pas, parce que la riviere était tellement grossie par les eaux, qu'aucun des Bédouins qui habitaient là sous des tentes, ne voulut risquer de me conduire de l'autre côté, quoique je m'offrisse de les payer. On m'assura que la premiere source chaude, à une lieue de là, contient beaucoup de soufre, dont les Arabes se servent contre la gale de leurs chameaux.

Un autre circonstance qui paraît confirmer l'opinion que Mkês est l'ancienne ville de Gadara, c'est que la partie méridionale de cette contrée qui est remplie de cavernes, et où nous passâmes la nuit, porte le nom d'al Dschedûr, ce qui probablement, n'est autre chose que Dschadûr ou Gadarâ. Une grande partie du Dschaulan, nommé Dschedûr, est située sur la rive septentrionale du Schériàt-Manàdra; cette partie comprend tout le pays situé sur la rive orientale de la riviere de Rochad, et s'étend à-peu-près jusqu'à la route des Pélerins de la Mecque, c'est-à-dire jusqu'à Hauran. Il paraît, d'après cela que Mkês ou Gadara est situé à-peu-près au milieu de ce territoire.

Les ruines d'Abil ou d'Abila des anciens, une des principales villes décapolitaines, étaient situées à quelques lieues d'ici, à l'est, sur la partie méridionale du Schériàt-Manàdra; mais toute cette contrée était dans ce moment occupée par les Arabes de la tribû de Bene Szahhar, qui y avaient conduit leurs troupeaux.

A notre départ de Mkês un de ces Arabes nous

oignit ; il était à cheval et armé d'une lance : mon guide lui présenta ma pipe pour fumer, qu'il accepta sans façon et l'emporta, comme il aurait, peut-être emporté tout ce que nous avions sur nous, si cela lui en eût paru valoir la peine. Nous rencontrâmes plusieurs autres Arabes de la même tribu, occupés à faire paître dans ces déserts leurs chameaux et leurs moutons, et qui nous laissèrent passer sans difficulté. Après une marche assez longue nous arrivâmes, après le coucher du soleil, dans un village mahométan, où nous passâmes la nuit.

Mon guide, Aoser, avait une telle frayeur des Arabes Beni-Szahhar, qu'il refusa le lendemain de m'accompagner jusqu'à Abil : et pour me consoler il promit de me conduire à Bêt er Râs, où je trouvai également des ruines. Il fallut me contenter de cette offre, dans l'espérance qu'il s'y présenterait quelqu'un pour le remplacer ; mais au lieu de tenir sa parole, il me conduisit au petit village d'Irbid, autrefois ville considérable, et résidence d'un chef de district. Cet endroit n'étant éloigné que de deux lieues de son domicile, al Hoessn, il s'y rendit encore le même jour.

Quant à moi, persistant dans ma résolution d'aller à Abil, je fis un accord avec trois Mahométans pour m'y conduire. Ils paraissaient de bonne volonté, tant qu'ils crurent que j'y allais pour découvrir des trésors cachés ; mais leur ayant franchement déclaré que je n'entendais rien à cette science, et que mon intention n'était que de chercher des plantes, ils me quittèrent.

(La suite où se trouvent les belles et intéressantes découvertes de M. de Seetzen, *au prochain numéro.)*

SUITE DE LA LETTRE

Sur l'Esprit et les Dispositions du Gouvernement Français, avec un Aperçu des Taxes et du Système de Finances de l'Empire Français, par un Américain récemment arrivé d'Europe. — (Un Vol. *in*-8*vo.* de 252 pages.)

" Les divers corps législatifs avaient coutume de recevoir des chefs des divers départements, un aperçu de leurs dépenses probables pour l'année, et après en avoir fait l'objet d'une discussion publique *, ils appropriaient à chacun les sommes qu'ils croyaient nécessaires. Bientôt, après quelque opposition sérieuse de la part du Tribunat, le gouvernement consulaire enleva cette prérogative au pouvoir législatif, et fit mettre le trésor public entierement à la disposition de la puissance exécutive †.

* La marche du despotisme, dit le Docteur Smith, est que l'autorité du pouvoir exécutif y absorbe celle de tous les autres pouvoirs de l'état, et s'approprie l'administration de toutes les branches du revenu qui sont destinées à quelque objet public. (*Rich. des Nat.* 5. 1.)

† Le droit d'imposer des taxes, dit Sir James Stuart, ne paraît avoir été nulle part essentiellement attaché à la royauté. Je regarde ce droit comme la marque caractéristique la moins équivoque d'un pouvoir absolu et illimité. Je ne connais aucune monarchie chrétienne, excepté peut-être la Russie, où il n'ait pas fallu ou le consentement des états, ou l'approbation et le concours de quelque corps politique dans l'état, pour rendre l'imposition des taxes continuelle. (*Econ. Pol. Liv.* 11, *Ch.* 25). Voyez aussi dans Necker, de l'Administration des Finances, Ch. 2, de très-belles réflexions sur l'utilité des discussions publiques relativement aux taxes, et les justes compliments qu'il adresse à la nation Britannique sur ce sujet, et presque sur tous ceux qui ont trait à son système de finances.

" Cependant, afin d'adoucir cette usurpation, le ministre des finances reçut l'ordre de produire annuellement un budjet dans le genre de celui que présente le ministere anglais, avec un état spécifié des recettes et des dépenses. Cette méthode se continue encore, et on l'accompagne habituellement d'une enluminure destinée à retracer les améliorations passées et celles qu'on prépare pour l'avenir, auxquelles aucun individu un peu éclairé ne croit. Ce gouvernement a toutefois été obligé, pour conserver les apparences, de porter au double le montant ostensible des recettes qu'auparavant, ils avaient déclaré être en proportion avec tous les besoins de l'état. Le peuple n'a aucuns moyens de connaître le montant réel des recettes et des dépenses, attendu que rien à ce sujet n'est discuté librement et publiquement. Vous devez conjecturer d'après cela quel doit être, en matiere d'impôt, l'état d'un pays où un pouvoir exécutif militaire prononce arbitrairement sur le montant, la levée, et l'emploi du revenu ; où il n'existe aucun organe public qui oppose la plainte ou la remontrance à cette marche despotique ; où l'opinion publique n'a ni voix ni influence ; où il n'existe aucune idée de justice distributive, en un mot aucune protection pour le citoyen, contre les usurpations de l'autorité exécutive."

Les bornes de ce journal ne nous permettent pas de suivre l'auteur dans tous les calculs par lesquels il prouve que la France est écrasée sous le poids des impôts, et que chaque jour elle voit diminuer ses moyens de satisfaire l'avidité de ses oppresseurs. Mais nous croirions manquer à la reconnaissance que nous devons au pays qui nous a donné une hospitalité généreuse, si, pour exprimer dignement l'admiration que ses institutions nous ont toujours causée, et l'intérêt avec lequel nous avons vu son bonheur et sa prospérité s'accroître au milieu

des convulsions de l'Europe, nous ne citions pas le tableau que l'auteur fait de la situation et des ressources de l'Angleterre. Voici le morceau où l'observateur profond et l'écrivain habile se font également remarquer :

" En Angleterre, les grandes fortunes acquises et héréditaires, parcourent et remplissent toutes les ramifications capillaires de l'état. Au moyen d'une circulation disséminée, elles excitent l'émulation et récompensent les travaux de toutes les branches de l'industrie. Elles sont employées à la culture du sol, à produire et à rassembler les véritables éléments de la prospérité nationale, à fonder et à doter des institutions charitables, à élever des monuments publics, qui entretiennent les qualités morales du peuple, et élevent le caractere national. L'esprit de bienfaisance et de patriotisme qui distingue les individus opulents de ce pays, et qui manque entierement aux individus de la même classe en France, restitue à la classe peu aisée les sommes qu'elle paye au trésor public, et corrige les inégalités qui existent dans la division des propriétés.

" Le voyageur a occasion d'observer en Angleterre, dans toutes les branches du travail, l'influence salutaire de l'exemple des classes élevées, et de ce luxe qui a pour objet d'encourager et rendre productive l'industrie de l'homme. Un grand écrivain a comparé la transmission prompte et égale de la richesse dans toutes les parties du corps politique, au mouvement et à la circulation du sang, qui aboutit au cœur et en reflue par de nouvelles pulsations. La vérité de cette comparaison est surtout remarquable en Angleterre, où la circulation rapide de la richesse, où la vibration alternative et réguliere de l'encouragement et du travail, où l'esprit d'industrie animent tout le corps social et lui communiquent une élasticité et une vigueur semblables

à celles du corps humain dans son plus brillant état de santé et de perfection. Aussi on remarque au plus haut dégré, dans toutes les classes un caractere mâle et une énergie de sentiments, qui sont produits par une abondance répandue partout, par la conscience de l'égalité des droits, par cette plénitude de pouvoir et de renommée que la nation a acquise, par la beauté et la vigueur de l'espece sous un climat qui est éminemment favorable à l'économie animale. La dignité du riche est sans insolence, la subordination du pauvre est sans abaissement. La liberté de l'un et de l'autre est également à l'abri des dangers de la licence populaire, et des usurpations de l'autorité. L'orgueil national dérive des causes les plus légitimes, puisqu'il repose sur le sentiment d'un mérite pré-éminent, et sur l'ensemble des annales les plus glorieuses.

" Quelle que soit la maniere de voir de ceux qui, avec une légere connaissance des faits, et une moindre portion encore de sagacité et d'impartialité dans leurs jugements, affectent de déplorer la condition de l'Angleterre ; il n'en est pas moins vrai qu'il n'existe, et qu'il n'a jamais existé nulle part, un modele aussi beau, aussi parfait de prospérité publique et particuliere ; un édifice aussi magnifique et aussi solide, en même temps, de félicité sociale et de grandeur nationale. J'ai d'autant plus de plaisir à lui payer ce juste tribut d'admiration, que je l'envisage comme une expiation des erreurs et des préjugés, dont j'étais imbu à cet égard avant que je n'eusse été éclairé par mon expérience personnelle. Une résidence de près de deux ans dans ce pays, durant lesquels, j'en ai visité et soigneusement examiné presque toutes les parties, m'a convaincu que j'avais été grossierement trompé.

" Je n'ai remarqué aucun exemple d'oppression personnelle, et à peine quelques-uns de cette misere individuelle qui, dans toutes les circonstances, est in-

hérente à notre être, et à l'imperfection de toutes les institutions humaines. Je n'ai jamais été témoin d'aucun symptôme de déclin dans le commerce, ni de mécontentement dans le public. Au contraire, j'ai vu tous les indices d'un état qui marche rapidement dans une carriere d'améliorations. J'ai trouvé le talent et l'esprit de l'industrie commerciale à leur apogée ; une métropole d'une opulence et d'une libéralité sans exemple ; la classe des paysans bien nourrie et commodément logée ; un attachement ardent pour la constitution dans tous les ordres de l'état, et une confiance entiere dans les ressources nationales. J'ai remarqué la plus grande activité dans les travaux de l'agriculture et des manufactures ; dans la construction de tous les ouvrages de luxe ou d'utilité, dans tout ce qui contribue à agrandir et à embellir les villes des provinces. Il existait peu de plaintes sur le montant des taxes, et aucunes sur le mode de perception. Les demandes de l'état n'opposent aucun obstacle à la consommation, et ne produisent aucun découragement pour l'industrie. Je n'ai pu découvrir une seule circonstance dans laquelle elles aient occasionné ou la misere ou la ruine des individus.

" Les émeutes de Manchester qu'on nous représentait avec toutes les horreurs de la guerre civile, n'ont occasionné aucune sensation à Londres, et pas un moment d'inquiétude sérieuse au gouvernement, ni à aucune partie de la population qui n'était pas immédiatement sur le théâtre de ces désordres. Les travaux manufacturiers produisent nécessairement, dans certaines circonstances, des souffrances individuelles, et les fluctuations du commerce une langueur temporaire dans les branches particulieres du travail. Des associations nombreuses d'ouvriers qui souffrent partiellement de ces causes, peuvent être aisement entraînées dans une sédition, soit par le sentiment de leurs griefs mutuels, soit par l'art de

quelques démagogues factieux. Il y a, à cet égard, dans la populace de tous les pays, une inquiétude active et surabondante qu'aucune autorité, quelque paternelle qu'elle soit, que la situation la plus heureuse, ni l'obéissance la plus spontanée, ne peuvent dans tous les temps réprimer. Les troubles de Manchester furent appaisées sans effusion de sang, et les chefs furent jugés, et punis d'après le cours ordinaire de la justice, sans que la populace fit aucun mouvement ou montrât aucune pitié en leur faveur. Toute cette tempête qui semblait devoir produire les plus fâcheuses conséquences, fut aussi peu nuisible dans ses effets, et ne laissa pas plus de traces après elle, que la guerre des éléments, soulevés par la baguette de *Prospero*, ou le tonnerre et les éclairs de Saddlers-Wells. Des tumultes de cette nature dans un pays où le système de l'industrie est si compliqué, doivent être comparés à ces orages qui naissent de l'état de l'atmosphere ou de la nature de la saison, et considérés quelquefois comme un symptôme de vigueur et de santé dans la constitution politique. Un peu avant l'époque de ces désordres, j'avais attentivement examiné la plupart des manufactures, et j'avais eu tout sujet de conclure que jamais elles n'avaient été dans une condition plus florissante, ni ceux qu'elles employent dans des dispositions plus loyales.

" L'agriculture de l'Angleterre est, de l'aveu de tout le monde, supérieure à celle d'aucun autre pays du globe, et la condition de ceux qui cultivent le sol y est incontestablement préférable à celle des individus de la même classe dans toutes les autres parties de l'Europe. On trouve une source inépuisable d'admiration, et de plaisir dans la richesse autant que dans la beauté des campagnes, dont l'aspect est encore relevé par la magnificence des parcs et des demeures des grands propriétaires ; par des jardins pittoresques de la plus grande étendue, et disposés

avec le goût le plus exquis ; par tous ces restes d'architecture gothique qui ne sont pas moins admirables par leur structure que vénérables par leur antiquité. La propreté des chaumieres, l'aisance des fermes, la splendeur des châteaux frappent, à chaque pas, les regards. A ces tableaux variés s'unissent tous les attributs du paysage le plus poétique et le plus animé. Ici le peintre n'est qu'un simple copiste. L'œil contemple un tableau qui égale en fini, en suavité, en élégance tout ce que le pinceau ou le crayon le plus exercé et le plus brillant peuvent offrir de mieux à l'imagination. La vue n'est pas moins délicieusement réjouie par les paysages que l'esprit n'est satisfait et l'intelligence élevée par les institutions de cette heureuse contrée. L'exclamation premiere et soutenue d'un Américain qui les contemple sans prévention est :

> Salve magna parens, frugum saturnia Tellus
> Magna virûm!

" Il y a quelque chose d'impie à désirer la ruine de cette grande nation, lorsqu'on envisage jusqu'à quel point de perfection elle a porté les aisances de la vie, les connaissances et les vertus de l'espece, l'étendue et le nombre de ses fondations de charité, son habileté dans les arts méchaniques, dont le perfectionnement a répandu des bienfaits inestimables sur les hommes ; la morale élevée, et le fier sentiment d'indépendance, la piété calme et éclairée qui existent dans toutes les classes ; la maniere impartiale, décente et habile dont est exécuté et appliqué ce code de lois, un des plus justes et des plus parfaits qui ait jamais été mis en action ; ces maisons d'éducation où l'on trouve une instruction plus solide que partout ailleurs ; le rang élevé que le peuple anglais tient dans la littérature et dans les sciences, l'urbanité et l'instruction des ordres privilégiés, enfin ces assemblées délibératives, illustrées

par tant d'hommes d'état profonds, et tant d'orateurs éloquents. Il y a plus que de l'ingratitude à nous de ne pas contempler avec intérêt sa lutte actuelle, surtout lorsque nous nous rappelons que c'est de ce pays que nous tirons le principal mérite de notre caractere, nos meilleures institutions, les sources de nos jouissances les plus nobles, et ce rayon de la liberté elle-même, qui, si l'Angleterre était détruite, ne réfléchirait plus son éclat sur notre propre pays.

" L'état de la France, ainsi que je l'ai observé en 1807, offrait un tout autre aspect: Outre les abus que j'ai déjà eu occasion de faire remarquer, d'autres causes concouraient à augmenter les calamités nationales. L'extinction de tout esprit public, et de l'influence de l'opinion publique, la dépopulation et l'appauvrissement des grandes villes, le déclin de l'agriculture et des manufactures, la stagnation du commerce intérieur, la tirannie d'une police militaire, empoisonnaient à chaque instant la joie dont on est naturellement saisi, en voyant cette profusion de bienfaits que la main de la Providence a répandus sur ce pays. L'oppression des taxes était aggravée par l'intolérable rigueur de la perception. Le paysan ou le fermier qui négligeait de les payer, était obligé de recevoir et loger chez lui des soldats appellés garnisaires, qui lui enlevaient tous les fruits de son industrie, en indemnité de la perte supportée par l'état. Le raisin pourrissait sur la vigne, dans plusieurs pays, à raison de l'impossibilité ou étaient les propriétaires de vendre leur vin lorsqu'il était fait, ou de payer la taxe qui est imposée sur chacun des progrès de sa confection. J'ai su de bonne source que des familles ont été plusieurs fois obligées de renoncer à leurs établissements séparés, et d'unir leurs moyens pour vivre ensemble, afin d'alléger, en le divisant, le fardeau des taxes.

" Les effets de l'absence de tout commerce extérieur se faisaient partout remarquer dans les cités

commerciales à moitié désertes, et réduites à un état d'inaction et de tristesse vraiment déplorable dans les villes de l'intérieur où la populace est surtout misérable, et où bien loin d'apercevoir aucune trace d'amélioration, je vis partout des édifices tombant en ruines sur les grandes routes, où la rareté des voitures et des voyageurs n'annonçait que trop la diminution de la consommation intérieure et la langueur du commerce; enfin parmi les habitants de la campagne, dont la pauvreté, surtout dans le midi, est extrême à raison des taxes exhorbitantes, et du défaut de débouchés pour le surplus de leurs productions. En 1807, le nombre des mendiants dans les villes de l'intérieur était incroyable. La condition du paysan pour sa nourriture, son habillement et son habitation, n'est aucunement comparable avec celle des individus de la même classe en Angleterre.

" La conscription, tandis qu'elle éloignait la guerre des limites de la France, en répandait cependant en partie les souffrances et les désastres au sein de chaque habitation de l'empire. Elle a corrompu en France ces mœurs champêtres dont la pureté et la vivacité offraient avant la révolution des tableaux si délicieux au voyageur. La féodalité n'a jamais exercé une influence aussi pernicieuse, de moitié, sur la gaîté et les jouissances des classes inférieures. L'anarchie révolutionnaire a relâché les ressorts de l'industrie, et en détruisant l'influence de la religion, elle en a banni les consolations. Le gouvernement actuel n'a ni ranimé la premiere ni rétabli la seconde; et par l'exemple d'une violation constante de la loi, il a éteint toute trace de respect pour l'autorité civile.

" L'abolition des droits féodaux était une circonstance très-favorable à l'agriculture en France, et aurait singulierement contribué à l'améliorer, si l'esprit du gouvernement actuel n'en avait intercepté

les avantages. Le premier encouragement de l'industrie est la certitude d'en recueillir les fruits. Les capitaux sont essentiels à la prospérité de l'agriculture en France; mais le peu de capitalistes qui reste dans les provinces et dans les campagnes, sont trop prudents pour employer leurs fonds à l'exploitation de terreins considérables, qui, à chaque moment, peuvent leur être arrachés par une nouvelle révolution ou par la rapacité des dominateurs actuels: les grands propriétaires, ainsi que je l'ai déjà mentionné, sont peu nombreux. Ils résident, ainsi que les capitalistes dans la métropole et sont entierement étrangers à l'agriculture. Leur fortune passe de leurs mains dans des canaux qui portent très-peu d'aliment aux travaux du fermier. J'ai vu à peine un seul propriétaire de terres un peu considerables s'occuper de les cultiver d'après un plan étendu et productif, ou même employer l'excédent de son revenu à embellir son terrein. C'est-là ce qui fait languir l'agriculture dans tout l'empire. En 1807, les champs étaient principalement cultivés par des femmes, la longue succession des guerres ayant enlevé la population mâle, qui, sous les auspices d'un gouvernement pacifique, aurait fertilisé la terre, et l'aurait, par ses travaux, couverte de ses plus riches productions *. Buonaparté pratique dans la plus

* Peuchet, en parlant de l'influence de la révolution sur l'agriculture en France, cite, parmi les causes qui ont agi d'une maniere funeste, la diminution de la population mâle relative dans plusieurs départements, produite en partie par " les " ravages exercés par les armées, et par la guerre qui en- " leve continuellement des bras aux travaux et des chefs " sains et actifs qui sont le soutien et l'espoir des familles. " C'est bien plus, ajoute-t-il, dans les fabriques, les comp- " toirs, les sciences, les arts qui exigent des études que se " font sentir les suites des levées militaires: suites morales " qui troublent le bonheur des familles, le repos de la so- " ciété, et les motifs de se former un état." (Statistique de la

grande étendue la politique qu'indique généralement toute expérience militaire quelconque ; il tire ses renforts de la classe des agriculteurs. Le petit nombre de ces victimes qui revient dans ses foyers, avec des habitudes indolentes et une morale dissolue, n'est plus propre à la charrue, et ne sert qu'à répandre la contagion des vices contractés dans les camps.

" Lorsqu'on examine la connexion entre le commerce extérieur et les manufactures, on conçoit facilement que celles de la France sont dans un état moins florissant qu'avant la révolution. Lyon, seule parmi toutes les cités manufacturieres, montre une activité assez considérable, mais on remarque même dans cette ville une grande différence entre son état ancien et sa condition actuelle. En 1788, le nombre des ouvriers employés dans cette cité était de 58,500, et le nombre des métiers était estimé à 14,777. En 1801, il n'y avait plus que 7000 mé-

---

France, p. 279). Cette opinion, si hardie dans un tel écrivain, semble lui avoir été involontairement inspirée par un sentiment profond des calamités publiques. Quoique la population militaire de la France soit considérablement diminuée, il paraît certain que la population numérique a été dans une proportion croissante. Cet effet est attribué par les écrivains statistiques français aux mariages prématurés, occasionés par la réquisition avant l'année 1798, au nombre considérable des enfants naturels qui est maintenant dans la proportion d'un sixieme avec les naissances légitimes, à la suppression des couvents, à la suprématie maritime de l'Angleterre qui empêche les émigrations par mer, et retient dans l'intérieur les marins, à l'extinction des couvents et à une diminution prodigieuse des domestiques mâles. Ce paradoxe apparent est expliqué d'une maniere satisfaisante par Malthus dans les chapitres qu'il a consacrés à un examen des causes qui ont nui à la population en France, et parmi les Romains. Voyez l'essai sur la population. (Liv. 1. chap. 24, et liv. 2, chap. 6.)

tiers et la plupart n'étaient pas employés. (Statistique de Peuchet, p. 418) Depuis cette époque il y a eu successivement une hausse et une baisse, mais aucun accroissement important. Les causes de la lenteur des progrès des manufactures sont profondément liées à l'ensemble du système du gouvernement impérial, et on ne peut y remédier qu'en ouvrant un marché extérieur, qu'en donnant des facilités au commerce intérieur, que par l'accroissement de la consommation intérieure, et par l'encouragement de toutes les branches de l'industrie. La maladie n'est pas locale, mais symptômatique ; on ne peut la guérir par des prix pour les meilleurs échantillons des manufactures, ou par la création de sociétés pour leur encouragement *.

---

* Le gouvernement a établi à Paris une exhibition biennale des produits des manufactures de l'empire. En 1806, le Champ-de-Mars et un des édifices publics du voisinage furent cédés aux manufacturiers, à qui l'on permit de disposer des objets exhibés, après que la curiosité publique aurait été satisfaite. Des prix furent distribués conformément à la décision d'un certain nombre de juges nommés pour connaître du mérite des marchandises. Il y avait une grande profusion dans cet étalage, ce qui était loin de prouver la prospérité des manufactures. Plusieurs des manufacturiers que je complimentai sur la beauté de leur travail, me répondirent que, dans le fait, elle était une preuve de leur misere, attendu que cela dénotait l'absence d'une occupation plus lucrative. Ils ajoutaient qu'un état de paix, en alimentant constamment leurs manufactures, ne leur aurait pas laissé le temps de porter les articles purement de luxe au degré de perfection que je paraissais tant admirer. Je ne pus m'empêcher de remarquer dans cette exhibition l'esprit d'adulation qui perçait partout. On voyait sur presque tous les objets manufacturés, et même sur des pieces de dentelle de Bruxelles, les portraits de la famille impériale!!

" J'ai trouvé plusieurs personnes éclairées en Amérique et en Angleterre qui pensaient que le fardeau des taxes était plus considérable dans ce dernier pays qu'en France. Les détails que j'ai donnés suffisent pour détruire cette erreur, mais il ne sera pas hors de propos de faire encore quelques remarques sur ce sujet. En Angleterre, la masse de la richesse nationale est plus grande qu'en France. On peut évaluer à soixante millions sterling le montant annuel des moyens de taxation que l'Angleterre possede de plus que la France. Le revenu public est entre soixante et soixante-dix millions, dont une grande partie est employée au remboursement de la dette nationale. Les créanciers de l'état qui vivent dans le pays, payent eux-mêmes au moyen de l'*income tax* une forte somme au trésor-public, de sorte que le tout est promptement rendu à la circulation. Et même en supposant que le montant des objets de taxation fut égal dans les deux pays, la différence de population, et une plus grande inégalité de fortunes en Angleterre, créeraient une masse plus considérable de superflu dans les mains des individus, et laisseraient encore intacte une ample provision pour les besoins du peuple. Le surplus des moyens de taxation que l'Angleterre possede relativement à la France, peut donc être regardé comme une richesse surabondante. Mais c'est un principe politique reconnu en finance, que les superfluités offrent à l'infini des moyens de taxation. Le montant des taxes qu'on peut lever sur elles s'accroît en raison géométrique de leur masse. Il est plus facile à une nation de supporter cinquante millions de taxes sur cent millions de superfluités que dix sur cinquante, etc. etc.

" Il est facile de conclure d'après ce que j'ai établi, que la distribution des moyens de taxation de la France, parmi une nombrense population ne sert qu'à rendre le fardeau des taxes plus oppressif, at-

tendu qu'il laisse pour cette raison un fonds de superfluités très-peu considérable. La division égale des propriétés, ainsi que je l'ai déjà dit, augmente cet inconvénient, tandis qu'en même temps elle affecte sensiblement l'agriculture du pays, cette grande source de richesse nationale. Sir James Steuart (Economie politique) et Arthur Young se plaignaient tous deux de ce qu'avant la révolution le nombre des petits propriétaires était un obstacle aux progrès de l'agriculture. L'accroissement de cette classe, qui ne peut cultiver avec la perspective d'un avantage futur et éloigné, a diminué matériellement l'excédent du produit du sol, et conséquemment les moyens de satisfaire aux demandes du trésor public.

" Le peuple Anglais doit se féliciter, non de la possibilité où il est de supporter ses charges présentes, mais des amples ressources qui lui restent pour l'avenir. Une nation dont la prospérité commerciale est aussi grande, peut compter sur une accumulation constante de capitaux, qui lui donnera les moyens de pourvoir aux besoins extraordinaires au moyen de taxes extraordinaires, en conséquence de l'admirable organisation de son système de finances, soumis à la chambre des communes par Lord Henry Petty, lorsqu'il était chancelier de l'échiquier et que nous avons lu avec tant de satisfaction. Cet exposé des moyens actuels et futurs de l'Angleterre est fait pour inspirer la plus grande confiance à la nation et fait le plus grand honneur aux talents financiers et parlementaires de ce Seigneur distingué. Il dévoile une masse de ressources indépendantes de circonstances précaires, et fondées sur les résultats stables et permanents de la sagesse, de l'ordre et de l'industrie qui refute d'une maniere satisfaisante les objections de ceux qui, trop insouciants pour examiner ou trop prévenus pour concevoir l'étendue des ressources et de l'énergie de l'Angleterre, présagent sa ruine, à raison de l'augmentation continue de ses taxes."

Nous terminons cet extrait par le tableau que fait l'auteur des intrigues dont l'Amérique, sa patrie, est l'objet et des dangers que lui prépare l'inimitié de Buonaparté. On trouvera dans ce morceau un aperçu de l'espionnage exercé par les ordres de l'usurpateur chez toutes les nations de l'Europe, auquel nous aurions désiré qu'il eût ajouté des faits positifs, tels sans doute qu'il a dû les recueillir dans le cours des liaisons qu'il a eus en France avec des hommes initiés dans les secrets du gouvernement. Il est malheureux que la discrétion dont il s'est fait un devoir, l'ait empêché, dans cette partie de son ouvrage, d'ajouter les exemples aux raisonnements ; car la vanité des hommes qui dirigent depuis long-temps l'Europe continentale, est telle que, sans des preuves matérielles, incontestables, ils veulent encore douter que Buonaparté exerce sur les états qui sont confiés à leurs soins, une influence plus réelle qu'eux-mêmes, et qu'ils sont les instruments de ses projets en attendant qu'ils en deviennent les victimes.

" Les Florides auraient, depuis long-temps, été cédées aux offres libérales et aux demandes réitérées de notre cabinet, si leur possession n'était pas nécessaire à l'accomplissement des vues ultérieures du dominateur de la France, sur la Louisiane. Il n'a certainement jamais eu l'intention de les abandonner, quoiqu'il ait amusé le cabinet américain d'une longue négociation à ce sujet. Les politiques de Paris annoncerent sans hésitation, lorsque cette question fut d'abord agitée parmi nous, que nos offres ne seraient jamais acceptées. Ils raisonnaient d'après la supposition que leur Empereur sentait trop fortement l'importance d'avoir dans le voisinage de la Louisiane un point qui pût faciliter soit l'occupation à main armée de ce territoire, soit la défection des habitants par le moyen de l'intrigue et de la corruption. Vous observerez que je parle de la Louisiane comme étant

la propriété de la France, quoiqu'elle appartienne ostensiblement à l'Espagne. Je dois par conséquent remarquer qu'un ministre Américain, traitant d'une propriété espagnole avec le gouvernement français, présentait un spectacle assez bizarre. Il y eut dans toute la conduite de cette affaire une diplomatie ambulante, qui d'abord commença à Madrid et fut ensuite établie à Paris, par ordre de Buonaparté. Si le cabinet américain avait été disposé à acheter des patriotes espagnols, l'île de Cuba, ils auraient trouvé extraordinaire, peut-être même un peu insultant, que le gouvernement anglais eût exigé que la négociation s'en conduisît à Londres avec le bureau des affaires étrangeres, et qu'ensuite il se fût arrogé le droit de rejeter la proposition. La négociation entamée à Paris pour les Florides, fut, dans tous ses incidents, une série d'humiliations pour les Etats-Unis ; et si l'on en connaissait la véritable histoire, on y trouverait le développement certain des projets de la France. Il est inutile que je m'arrête à indiquer les dangers auxquels l'Amérique serait exposée par l'établissement de la puissance française sur nos limites.

" Aussi long-temps que la marine britannique sera intacte, nous n'avons pas beaucoup à craindre des baïonnettes du tyran de la France. Mais il existe une autre espece d'hostilité, qui est le prélude de la force ouverte, qui n'est guere moins efficace en dernier résultat, et qu'ils employent contre ce pays avec une activité infatigable. Ils sont dans le fait en guerre avec nous, et ils développent, dans cette guerre, tous les moyens qu'ils ont de nous nuire. Ce que l'épée ne peut atteindre peut être attaqué d'une maniere aussi destructive par le poison subtil des doctrines corrompus, par des mensonges adroitement propagés, et par l'art d'intimider les esprits. Le monde n'a pas plus à craindre de leur plan immense d'usurpation militaire, que de leur système

étendu de séduction et d'espionnage qu'ils poursuivent avec le projet ou de prévenir la nécessité d'une attaque ou d'assurer la conquête, s'ils ont recours aux armes. Ils ont établi sur le modele de leur police domestique, une inquisition secrete, dont le but est de découvrir les vices et les préjugés dont ils peuvent tirer avantage, aussi bien que les parties vulnérables et les points fortifiés des pays qui arrêtent leur ambition. De même qu'ils placent un espion dans chaque habitation de l'empire français, ainsi ils portent partout des traîtres à l'extérieur, afin de corrompre par des présents, de tromper par des promesses, d'intimider par des menaces, enfin d'enflammer les passions, et d'envenimer les antipathies de chaque peuple. Si, par leur police domestique, ils nourrissent dans l'intérieur de la France une espece de guerre intestine, ils sement à l'extérieur, par leurs émissaires, la division et le mécontentement: ils fomentent les animosités des factions et préparent cette explosion qui, en désunissant et en détruisant la force concentrée aussi bien que fédérative d'une nation, la met entierement à leur merci. Ils ébranlent l'esprit des hommes par la crainte ; et si l'influence de l'imagination, soit qu'une terreur panique, soit que la séduction l'entraîne, se trouve secondée par des dispositions crédules et par des préjugés analogues à leurs vues, ils sont assurés de leurs victimes.

Dans leurs propres états, l'œil vigilant de la police exerce sur tous les moments de la vie, une surveillance qui rappelle qu'on est esclave.*

---

* L'auteur de l'article *Espionnage* dans l'Encyclopédie méthodique, fait, d'après sa propre expérience, la peinture révoltante qu'on trouve ci-après : " A peine, dit-il, la révolution de Paris eût-elle éclaté, qu'on crut, que c'en était fait de l'espionnage de la police : je me trouvais moi-même employé en qualité de commis, dans un des bureaux de ce dé-

Les actions privées, les pensées les plus secrettes de chaque individu : les erreurs domestiques, les faiblesses, les inquiétudes, les communications confidentielles de chaque famille, sont exposées à la curiosité maligne des plus vils mercénaires, ou aux sinistres interprétations du plus soupçonneux et du plus inexorable des tribunaux. Ils exercent par des moyens également odieux une active surveillance sur les autres pays, et ils font tourner à leur avantage tout principe quelconque de dissention ou de corruption qui peut s'être glissé dans leurs constitutions sociales et politiques. Leurs agents ne se ralentissent jamais dans l'exercice de leurs fonctions; jamais ils ne s'endorment à leur poste. Il n'est pas de moyens, pas d'instruments, quelque méprisables qu'ils paraissent, qu'ils n'employent pour l'exécution de leurs plans. Il est connu que jusqu'aux étrangers employés dans les théâtres et les opéra de l'Europe, sont enrôlés au service du gouvernement français, afin de recueillir par eux-mêmes

---

partement. Je croyais qu'un peuple qui venait de secouer le joug du despotisme ne solliciterait pas le rétablissement d'une inquisition politique, et qu'il regarderait comme le plus grand des fléaux le système de l'espionnage et des emprisonnements arbitraires. Mais quelle fut ma surprise, lorsque je vis des hommes qui avaient été les plus violents dans leur opposition au despotisme, venir solliciter d'être employés en qualité d'espions; lorsque je vis un public stupide me requérir de faire saisir la personne, ou découvrir la résidence de tel ou tel individu; lorsque les parents venaient me demander l'emprisonnement de leurs enfants; lorsque je trouvai qu'il était impossible de leur faire entendre que ce mode illégal de procéder était contraire à la raison et funeste à la liberté et à la morale! La liberté semblait de peu de valeur lorsqu'on la mettait en balance avec l'intérêt particulier ou avec la douceur d'une vengeance individuelle. Tel est l'état des choses; le public et le gouvernement paraissent favorablement disposés pour toutes sortes d'espionnage."

des renseignements, ou de faciliter les intrigues d'autres agents d'un ordre plus relevé. Les gazettes de toutes les parties du continent sont engagées par des largesses, ou entraînées par la violence à faire la guerre à l'humanité, en propageant les mensonges de cet horrible despotisme.*

Le plan de cette police extérieure avait été conçu sous l'ancien régime. Pendant le regne des Jacobins le nombre de ses agents et son activité augmenterent considérablement. Les moyens qui, sous les Bourbons, avaient été employés à garantir la France des complots des puissances rivales, et par les Jacobins à tenter la subversion de tous les gouvernements, sont maintenant, sous le despotisme militaire de Buonaparté, dirigés, sur un plan plus étendu et avec un art plus profond, contre la liberté et la morale de tous les peuples. Tout homme qui réfléchit ne peut douter un instant, que nous ne soyons nous-mêmes, ainsi que cela m'est démontré, vigoureusement assaillis. Inaccessibles, comme nous le sommes aujourd'hui, à tout autre mode d'agression, cet agent de destruction est employé contre nous avec un redoublement de force et d'adresse. Nous sommes peut-être plus vulnérables de cette maniere qu'aucun autre peuple. Il n'en est aucun dont les conseils publics puissent être plus facilement transformés en cabales dangereuses, où les animosités des partis puissent plus promptement enfanter tous

* Durant la paix de 1802, il fut fait une tentative pour gagner à cette cause les principales gazettes anglaises. Un individu du nom de Piévée, qui depuis a été un des éditeurs du journal de l'Empire, fut envoyé dans ce pays pour remplir, ainsi qu'il s'en est vanté lui-même, une mission de corruption. Il revint, toutefois, en France, sans avoir rempli son objet, et il exhala son ressentiment, aussi bien que celui du gouvernement qui l'avait employé, dans un libelle contre la nation anglaise.

les désordres des factions. La simplicité et la pureté qui distinguent, je crois, si éminemment notre caractere de celui des autres nations de l'Europe, lorsqu'on nous considere collectivement, sont presqu'aussi favorables aux vues de la France que la vénalité et la corruption de ses voisins. Il y a autant de danger à ne pas soupçonner la trahison qu'à courir au devant d'elle.

" Ceux qui ont eu occasion d'observer les manœuvres de l'influence française en quelque lieu que ce soit, ne peuvent se tromper sur la source d'où découle la politique de quelques-unes de nos gazettes. La plus infatigable industrie à répandre des faussetés à l'égard de la Grande-Bretagne, un empressement malin à faire de ses actes les plus louables ou les plus innocents, le sujet de leurs clameurs; un soin assidu à faire l'apologie de toutes les mesures de la France, et dénoncer ceux qui y sont opposés, tels sont les caracteres distinctifs des presses vénales de l'Europe, et les symptômes qui peuvent servir à faire connaître celles du même genre qui existent dans notre pays. La distance à laquelle nous sommes du centre du pouvoir de la France ouvre à ses émissaires un vaste champ pour l'invention et l'exagération ; ce qu'ils fabriquent avec malignité, est innocemment cru et propagé par cette multitude de personnes bien intentionnées, que leur antipathie contre l'Angleterre aveugle sur le caractere atroce et les desseins hostiles de notre ennemi réel et le plus formidable. Indépendamment d'autres considérations liées à notre bien-être général, je blâme sincérement l'influence que l'habitude d'approuver les mesures de la France, peut avoir sur le caractere moral et politique de ce pays. " Les opinions," dit M. Burke, " quelquefois suivent, mais plus souvent conduisent " et dirigent les affections." Nous ne pouvons longtemps aimer les principes pour lesquels nous professons de l'attachement, si nous nous accoutumons

à applaudir au succès de ceux qui y sont diamétralement opposés. L'habitude de contempler avec satisfaction la carriere victorieuse que parcourent une ambition désordonnée et une tyrannie sans exemple, doit dépraver l'esprit, et, quelles que soient nos assurances du contraire, ne peut manquer d'affaiblir notre attachement, non-seulement à la cause de la vertu, mais même aux constitutions de la liberté.

" J'ai parcouru les divers sujets que j'avais entrepris de discuter. Quelques-uns mériteraient un examen plus étendu, et auraient pû être appuyés de faits d'une nature plus convaincante. Mais en les publiant, j'aurais abusé de la confiance de ceux de qui je les tiens. Je n'ai pas eu le temps d'ailleurs de disposer tous les arguments que j'aurais pu avancer pour appuyer mes conclusions. Je crois en avoir assez dit pour produire la conviction que l'Empereur Français médite la ruine de ce pays, et qu'il ne sera fléchi par aucunes concessions. C'est cette conviction qui, je l'espere, sera un antidote contre toutes les conséquences hasardées qui pourraient être tirées de la persuasion qu'il doit finalement triompher du Continent. Il existe toutefois d'autres considérations qui tendent à restraindre ces conséquences, et que j'indiquerai légerement, me réservant de les examiner plus sérieusement par la suite. La premiere découle de l'assertion que ceux qui gouvernent la France sont par caractere et par système ennemis du commerce sous toutes ses formes. Ils préparent maintenant les moyens d'éteindre par la suite tout esprit de commerce partout où leur empire s'étend. Lorsqu'ils auront définitivement réduit le Continent, nous n'en serons que plus rigoureusement exclus de ses ports, et leur persécution deviendra plus active contre nous, afin de satisfaire leur haine implacable contre un peuple commerçant et républicain. Si nous avions jamais vu que l'Empereur Français eût été appaisé par la soumission définitive d'une nation qui aurait une fois résisté à sa volonté, nous pourrions avec

quelque lueur d'espérance, nous réfugier dans sa miséricorde, quoiqu'aucune nation, excepté la nation anglaise, ne soit plus que la nôtre l'objet de son aversion, et qu'il n'en soit aucune qui ait autant excité son mépris. Mais il n'y a rien de raisonnable ni même de plausible dans cet espoir, lorsque nous contemplons les exemples qui frappent nos regards, lorsque nous voyons des nations battues, écrasées, et pillées sans pitié, quoiqu'elles eussent acquis, par le sacrifice de leur honneur et de leur force, les titres les plus réels à sa générosité et à sa compassion.

" Les moyens maritimes des Anglais font également faire de sérieuses réflexions, en tant qu'ils sont liés avec les intérêts de notre pays. Quel que soit le sort du Continent, l'Angleterre ne peut succomber. Le caractere de sa population, l'abondance de ses ressources pécuniaires, et par-dessus tout sa marine, ce grand principe de sa force, rendent sa ruine presqu'impossible. Le danger d'une invasion, s'il n'est pas tout-à-fait illusoire, est au moins extrêmement douteux et éloigné. Si le Continent doit être subjugué, il vaut mieux que les illusions de l'espérance soient, une fois pour toutes, dissipées, et qu'elles ne trompent plus la nation anglaise; elle réservera alors dans ses foyers les trésors et le sang qu'elle a prodigués dans des expéditions à l'extérieur. Son attention sera entierement dirigée vers sa propre défense, pour laquelle ses moyens suffisent entiérement, et vers le développement de ces moyens..... Elle peut être abattue momentanément; mais il faut se rappeller que l'abattement d'une grande nation ne mene jamais à un désespoir ignoble et lâche. La perspective d'un danger imminent tend à unir la vertu et à cimenter la force d'un peuple libre et magnanime, et jamais à aigrir et envenimer ses factions.

" Il n'est aucune situation qui ne fût, en quelque sorte, préférable à celle dans laquelle nous nous

trouvons maintenant. Etre ainsi tremblants et incertains sur une pente glissante qui nous entraîne à la guerre, languir dans l'impuissance et dans le mépris, être balottés par chaque événement; c'est de toutes les conditions celle qui tend le plus directement à paralyser le courage, et à détruire la confiance d'une nation. Le plus grand de tous les maux qui peuvent affliger un peuple placé comme nous le sommes, serait d'avoir un gouvernement qui n'a ni plan ni principes fixes. Il n'est aucune espece de gouvernements qui nous serait plus pernicieuse que ce ramas de politiques vulgaires, dont les mesures sont dictées ou dirigées par le hasard; dont les projets sont toujours incertains; dont la vie, ainsi que le dit Bolingbroke, jour par jour, d'heure en heure, est agitée par chaque coup de vent, et entraînée par chaque courant. Les hommes d'état auxquels nos destinées sont confiées aujourd'hui devraient être guidés par des considérations d'une nature supérieure à celles qui naissent purement des intérêts temporaires du commerce. Il existe une politique d'état élevée et bien entendue, comme il existe une économie d'un ordre supérieur, dont les maximes seraient en ce moment plus utiles au pays, que le don du commerce du monde, si pour l'obtenir il fallait souscrire à une diplomatie d'humiliation, et à une lâche connivence avec les usurpations du plus sauvage, du plus rapace, du plus déhonté et du plus sanguinaire de tous les despotismes qui aient jamais déshonoré et affligé l'espece humaine. Nous sommes une nation naissante, et nous devons laisser à notre postérité des exemples de vertu qui seront un héritage plus précieux qu'une accumulation de prospérité, que sans ces exemples, elle n'aurait pas le courage de défendre. Il est du devoir du gouvernement de ce pays de nous former un caractere national, de cultiver et mûrir dans le peuple des sentiments généreux et magnanimes, des passions d'une

nature noble et durable, excitées et maintenues par l'influence de la conscience et de l'honneur.

" La certitude d'avoir fait des sacrifices pour faire triompher au dehors la cause de la justice et de l'humanité, nous inspirerait plus d'enthousiasme pour conserver, et nous donnerait plus de force pour défendre, nos admirables institutions, qu'aucun accroissement de moyens obtenu par une neutralité ignominieuse et avilissante. Il est des nations qui sont sorties avec succès des luttes les plus terribles, n'étant soutenues que par le souvenir des exploits de leurs ancêtres. L'énergie que ces exemples communiquent, a vaincu des difficultés qui, sans cette assistance, auraient été, insurmontables. Les Anglais doivent aux sacrifices glorieux de leurs peres en faveur de leur constitution et des libertés de l'Europe, une grande partie de cette force de caractere, de cette énergie véhémente et soutenue qui ne contribuera pas moins que leurs ressources naturelles à les faire sortir triomphants de la lutte actuelle. A peine y a-t-il autant de force réelle dans leurs flottes et leurs armées que dans cette exaltation de sentiment qui leur fait préférer la chance d'être anéantis à la certitude d'être déshonorés.

" En supposant qu'une alliance avec la France ne fût pas ruineuse pour nous dans ses conséquences immédiates, elle serait une tache indélébile dans nos annales. Nos descendants détourneraient avec dégoût leurs regards de la page où serait consignée une liaison aussi monstrueuse, aussi opposée à la nature. Je ne sais dans le fait qu'éprouvera, dans un siecle, un Américain qui, en lisant l'histoire de la derniere invasion d'Espagne, voudra connaître qu'elle fut, à cette occasion, la conduite de ses ancêtres, du seul peuple républicain qui alors existât sur la terre, et qui réclame, en quelque sorte, le privilége exclusif de haïr et dénoncer tout acte

quelconque de brigandage, et le pouvoir arbitraire, quelle que soit la forme sous laquelle il se montre. Il n'éprouvera pas sans doute un mouvement d'émulation quand on lui dira que notre gouvernement ne parut qu'une seule fois faire une attention indirecte à ce crime sans exemple ; et que le peuple de ce pays sembla applaudir au triomphe de l'usurpateur, et désapprouver les efforts des victimes.

" Il était au pouvoir de M. Jefferson, lorsque cette horrible usurpation fut d'abord connue, de consolider parmi nous la vertu publique et peut-être de fixer pour jamais les destinées de ce pays. Il aurait pu sans doute trouver, antérieurement, de justes motifs d'entrer en guerre, dans les insultes et les injures que nous avions reçues de la France ; mais il aurait dû profiter de cet événement pour presser l'explosion d'une lutte dans laquelle nous devons tôt ou tard être engagés, et pour produire une force de résolution qui, tout en ajoutant à notre puissance, aurait purifié et affermi notre attachement pour les institutions républicaines. En publiant, au nom d'un peuple libre, une protestation solennelle et vigoureuse contre ce funeste outrage, il aurait en même-temps communiqué aux Américains une élévation de sentiments analogue à la sienne, et en se confiant entierement à leur magnanimité, il n'aurait pas eu besoin d'autre garantie pour la conservation de sa place. Si nos gouvernants actuels agissent d'après une conception étendue et prévoyante des véritables intérêts de ce pays, ils peuvent encore lui restituer son véritable caractere. Ils seront, j'en suis sûr, secondés non-seulement de notre côté par des sentiments correspondants aux leurs, mais encore, par le peuple anglais lui-même, quelle que soit d'ailleurs la politique de ses ministres. C'est toutefois de nos gouvernants que nous attendons, et peut-être d'eux seuls que nous pouvons recevoir, l'impulsion nécessaire."

VARIÉTÉS.

La Gazette de Munich fait sur le mariage de S. A. I. l'archiduchesse Marie-Louise avec Napoléon, les réflexions suivantes :

" L'équilibre de l'Europe est enfin fixé, et la paix ne sera plus troublée lorsqu'il n'y aura plus de choc entre deux grands états qui en entraînaient nécessairement plusieurs autres dans leur lutte. Aucune puissance ne sera capable de troubler l'harmonie de l'Europe occidentale ; les arrangements politiques formés par Napoléon auront d'autant plus de consistance, qu'aucune cause étrangere ne pourra y porter atteinte, et qu'il ne peut pas même être de l'intérêt de notre monarchie qu'il y arrive le moindre changement, depuis qu'une puissance, autrefois sa redoutable rivale en Allemagne, est à moitié détruite, et que nous n'avons rien à craindre de ce côté. Nous avons sujet de bénir la Providence de ce qu'elle met une aussi heureuse fin aux calamités de la guerre."

La nouvelle, vraie ou supposée, de la séparation du Tyrol méridional d'avec le Tyrol septentrional, occupe beaucoup ici l'attention de nos politiques. Le Tyrol méridional est la plus belle et la plus fertile partie du Tyrol ; elle comprend 260 mille habitants.

On mande de Nuremberg qu'on espere que le mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise, sera l'époque à laquelle toutes les affaires qui concernent l'Allemagne seront terminées, et où ce pays dévasté par une longue guerre, jouira enfin d'un bonheur durable. On croit même qu'il

fera connaître officiellement ses intentions vers les premiers jours de Mai.

On continue d'exécuter avec vigueur la patente impériale Autrichienne relative à la remise de l'argenterie. Toute la vaisselle, tous les objets d'or, sans exception, que peuvent posséder les églises, les corporations ecclésiastiques et les couvents, doivent être remis au gouvernement. On reçoit en échange des obligations de la chambre aulique, portant intérêt à 3 pour 100, et dont le montant doit être remboursé en quatre termes, d'année en année. Ces termes ne commenceront à courir que dans dix ans.

Extrait d'une Lettre de Rome, 12 Février.

Monseigneur Philippe Bechetti, évêque de Cita della Pieve, ayant adressé à M. le général Radet, directeur-général de la police dans les états romains, le discours par lui prononcé à l'occasion de l'anniversaire du couronnement de S. M. l'Empereur et Roi, a reçu la réponse suivante :

" Je me félicite, Monseigneur, de l'esprit de vérité qui vous distingue si éminemment, et avec lequel vous dirigez vos pasteurs et votre troupeau dans les sentiments de la foi et du salut.

" Si tous les prélats et si tous les ecclésiastiques étaient imbus des mêmes principes, animés du même esprit, du même sentiment, la religion serait plus respectée, les chrétiens moins divisés, plus heureux, les consciences moins effrayées. Il en résulterait moins de troubles et plus de paix, moins de victimes et plus d'harmonie entre les deux pouvoirs, qui doivent toujours marcher d'accord.

" Réjouissez-vous, Monseigneur, de la part que vous devez avoir, par votre conduite, à la réunion des bons prêtres et des fideles ; mais priez Dieu que

l'époque de la *résurrection de J. C.* ne se fasse pas remarquer par un châtiment exemplaire des mauvais prêtres qui sacrifient la religion à une chimere et à des idées nées d'une opposition aussi opiniâtre qu'elle est impuissante.

" Si le S. Pere est le vicaire de J. C., *le grand Napoléon est le vicaire de Dieu.* Il veut que nous fassions respecter le culte et les ministres des autels. Nous remplirons ce devoir avec exactitude et avec joie, parce qu'il est gravé dans notre conscience ; mais nous ne souffrirons jamais ce qui pourrait troubler le gouvernement temporel de notre glorieux souverain."

(Giornale Romano.)

Anecdote Sentimentale.

Il vient de se passer à Fahlun un événement qui pourrait figurer dans un roman. En travaillant à établir une nouvelle communication entre deux puits de mines, on a trouvé le cadavre d'un mineur, conservé en entier et imprégné d'eau vitriolique. Ce corps, trouvé dans un état de mollesse, se durcit dès qu'il fut en contact avec l'air. Les traits de cet individu n'ont été reconnus par personne ; on s'est seulement rappelé que la catastrophe à la suite de laquelle il s'était trouvé englouti dans les entrailles de la terre, avait eu lieu il y a cinquante ans. On avait déjà cessé de chercher des renseignements sur le nom de cette victime, lorsque tout-à-coup une femme décrépite s'avance, appuyée sur ses béquilles ; elle s'approche du cadavre, et y reconnaît un jeune homme à qui elle avait été promise, il y a un demi-siecle. Elle se jette sur ce corps roide, qui ressemblait à une statue de bronze ; elle l'arrose de ses larmes, elle s'évanouit de joie d'avoir, avant de descendre au tombeau, encore une fois revu l'objet de sa tendresse. On peut plus aisement se figurer que

retracer le tableau singulier qu'offrait ce couple, dont l'un, enterré depuis 50 ans, avait conservé tous les traits de la jeunesse ; tandis que l'autre, courbée sous le poids des années, avait conservé tout son amour.

On vient de découvrir dans les fouilles du vieux château qu'on démolit dans la ville de Mont-de-Marsan, cinq chartes sur parchemin, écrites en langue romance. Le préfet les a recueillies ; elles traitent de la seconde fondation de Mont-de-Marsan, et rappellent celle de plusieurs autres villes de la contrée : déjà elles sont traduites.

Les détails contenus dans ces chartes, les lois sages promulguées par le vitomte de Marsan, les institutions qui sont son ouvrage, le nom de toutes les familles qui peuplerent la ville à son origine, et dont une grande partie existe encore, rendent ces chartes très-précieuses pour les localités. Elles le deviennent surtout par le jour qu'elles répandent sur l'histoire politique et militaire de l'ancienne Novempulanie (Gascogne). Plusieurs faits historiques cesseront désormais d'être des problêmes. Le public jouira bientôt de la connaissance de ces monuments, et nous en donnerons successivement des extraits.

Novogorod, 26 Janvier.

Mlle. Praskowja Lupolowa, qui s'est rendue célebre par ses vertus, mais principalement par sa piété filiale, est morte à Novogorod. Elle fit, il y a six ans, à pied, le voyage de Tobolsk à Pétersbourg (environ 4000 werstes) pour demander à l'Empereur la grâce de son pere, qui avait été relégué en 1798 en Sibérie. C'est ce trait que Mme. Cottin a fait connaître dans son roman d'*Elisabeth*.

Il n'y a pas de poëme froid et faible, dit un journal français, il n'y a pas d'ode dépourvue non-seulement de raison, mais même de *rimes suffisantes*, il n'y a pas de discours d'athenée ni d'amplification de collége que leurs auteurs n'aient eu, depuis la création de tant de rois, l'impudence de dédier à quelque prince ou grand seigneur de nouvelle fabrique, afin de s'attirer quelque récompense. Il y sans doute beaucoup d'exceptions ; et la liste des ouvrages honorés de cette sorte de distinction n'est pas exclusivement la liste des ouvrages obscurs ou décriés; mais en général les plus habiles *écumeurs de bagnes* sont des écrivains sans habileté littéraire, sans faveur auprès du public, et sans nom dans la république des lettres.

Maximes et Réflexions sur différents Sujets de Morale et de Politique ; par M. de Levis, *pouvant faire Suite à la Collection des anciens Moralistes.*

La seconde édition de cet ouvrage parut, il y a à peu près vingt mois, à Paris. La premiere avait été favorablement accueillie, et la troisieme prouve en faveur de la seconde. Le format de cette derniere n'a pas permis d'y insérer *les réflexions sur les formes de gouvernement et sur l'art militaire,** ainsi que les essais qui terminent les précédentes : en revanche, on trouvera dans celle-ci environ cent pensées de plus que dans la premiere, et presqu'autant de corrections.

Cet ouvrage est divisé en deux parties. La pre-

---

* C'est-à-dire que Buonaparté a ordonné qu'on retranchât toute cette partie dont les principes faisaient trop ressortir le despotisme de son gouvernement et le charlatanisme de son système militaire.

mière comprend la morale, et la seconde la politique.

Nous citerons quelques-unes de ces pensées :

Morale. " Soyez meilleurs, vous serez plus heureux. Voilà la plus puissante leçon de morale ; car elle est fondée sur l'intérêt.

" La crainte gouverne le monde, et l'espérance le console.

" Diminuez vos rapports avec les hommes, augmentez-les avec les choses ; voilà la sagesse. Les moyens d'y parvenir sont l'étude et la campagne.

" Les conséquences sont la pierre de touche des principes.

" Le passé est soldé, le présent vous échappe, songez à l'avenir.

" Le temps est comme l'argent : n'en perdez pas, vous en aurez assez.

" On se lasse de tout, excepté du travail.

" Le génie crée, l'esprit arrange.

" Tout est relatif, excepté l'infini.

" L'imagination peint, l'esprit compare, le goût choisit, le talent exécute.

" L'amitié obtient, l'importunité arrache, mais l'exigence repousse.

" L'adresse séduit, l'enthousiasme fait des prosélytes, la candeur donne des amis.

" Etablissez l'ordre, l'habitude l'entretiendra.

" L'économie est fille de l'ordre et de l'assiduité.

" L'envie décele la médiocrité ; les grands caracteres ne connaissent que les rivalités.

" La générosité pardonne et l'imprudence oublie.

" La délicatesse est la fleur de la vertu.

" Ne comptez pas sur la justice de celui dont l'esprit manque de justesse.

" La justice est dans le cœur, l'honneur dans l'opinion.

" Les talents sont innés, l'éducation les déve-

loppe, les circonstances les mettent en jeu ou les rendent inutiles.

" La bienséance est la pudeur du vice, lorsqu'elle n'est pas la modestie de la vertu.

" La résignation est au courage ce que le fer est à l'acier.

" L'orgueil repousse le doute, et la raison l'accueille.

" En Europe, les femmes valent mieux que les mœurs ; dans l'Orient, c'est le contraire.

" Sans la raison, que fait-on de l'esprit ?—Le malheur des autres et le sien propre.

" Hier était laid ; aujourd'hui n'est pas beau : mais demain ! . . . Et la vie se passe.

" L'attention est le burin de la mémoire.

" Le chant est à la parole ce que la peinture est au dessin.

Politique. " Les hommes donnent l'impulsion aux affaires, et les affaires entraînent les hommes.

" La loi doit être la justice écrite, comme le gouvernement est la force concentrée.

" En administration, toutes les sottises sont meres.

" Les grands travailleurs ne valent rien pour les grandes places ; ils ne sont bons que pour les détails.

" Gouverner, c'est choisir.

" L'envie signale le mérite supérieur, et n'épargne que la médiocrité.

" Le seul allié constamment fidele est un trésor bien rempli.

" Le prince habile dans l'art de gouverner les hommes, se sert de leurs défauts pour réprimer leurs vices.

" Rien ne nuit tant au respect dû aux lois, que de ne pas abolir formellement celles qui sont tombées

en désuétude, surtout lorsqu'elles se trouvent en contradiction avec les mœurs.

" Lorsque le temps ou l'orage a détruit ce vieux chêne, le roi de la forêt, la place qu'il occupait est pour long-temps dévouée à la stérilité. Ainsi la nature paraît avoir besoin de repos lorsqu'elle a produit un grand prince, et ce n'est qu'après un bien long intervalle qu'elle replace autant de grandeur sur le même trône. Il faut donc qu'un grand monarque soit, par sa prévoyance, le tuteur de sa prospérité."

Ces citations suffisent pour justifier le succès de cet ouvrage.

De Selim, le 2 Février.

On écrit que, dans les districts de Poschwew, de Resawa et d'Esupri, d'où l'armée turque s'est retirée au commencement d'Octobre dernier, il a éclaté une insurrection considérable, à laquelle s'est joint aussi Heiduk-Velho; et que les ordres de Czerny-Georges ainsi que ceux du conseil de Belgrade, ne sont plus respectés. Comme le peuple s'est porté à des excès aussi contraires à l'humanité qu'aux bonnes mœurs, et n'a pu être ramené à l'ordre par les voies de la douceur et de la fermeté, le waiwode de Servie s'est déterminé à se transporter à Belgrade, pour délibérer avec le conseil sur les mesures propres à étouffer cette révolte. Czerni-Georges y est aussi arrivé le 22 du mois dernier, et aussitôt le conseil servien a expédié des ordres pour que toute la cavalerie qui se trouverait disponible en deçà de la Moravie, eût à se rassembler sans délai sur la route de Grozka, pour se porter sur cette riviere aussitôt après l'arrivée du général en chef.

Le grand-seigneur a chargé, par un firman, le visir de Traunik en Bosnie de ramener à l'ordre les Grecs révoltés, mais uniquement par les moyens de

la persuasion, et en évitant soigneusement tout acte de rigueur. Le même firman promet une entiere amnistie à ceux des révoltés qui rentreront paisiblement dans leurs habitations.

Parmi les candidats qui se présentent pour la place vacante à la seconde classe de l'institut, par la mort de M. Naigeon, on cite MM. Lemercier, Alexandre Duval, Saintange, Noël, Parceval, Aignan et Lacretelle.

Il y a trois ans que le bâtiment *la Newa*, appartenant à la compagnie russe d'Amérique, fit voile pour la seconde fois pour Kodjack, sur les côtes occidentales de l'Amérique. M. de Hagemeister commandait le vaisseau. C'est un officier plein de mérite. On est arrivé heureusement à Kodjack, et l'on a fait plusieurs voyages aux îles Sandwich, ou Kamtschatka, etc. Deux officiers de ce bâtiment, MM. de Berg et de Koskainof, sont revenus à Pétersbourg, par terre, du Kamtschatka. Le vaisseau retournait à Kodjack.

Jamais négociations n'ont été plus secretes que celles qui ont eu pour objet le mariage de l'archiduchesse Marie-Louise. L'Empereur n'avait mis dans sa confidence qu'un de ses généraux qu'il estime le plus, et un très-petit nombre de personnes ; rien n'avait transpiré. Mais tout-à-coup la nouvelle s'en répandit avec la rapidité de l'éclair. Des courriers la porterent dans les faubourgs, des estafettes partirent pour toutes les provinces. Tout le monde s'interrogeait, se questionnait.

On mande de Lubeck, qu'en sortant de la bibliotheque de cette ville, le Roi de Suede, Gustave, signa : Gustave IV, *le Malheureux*, Roi de Suede.

La Gazette de Varsovie, contient la nouvelle apportée de la Gallicie ancienne, que le général en

chef russe, prince Gallitzin, est décédé à Tarnapol à la fin de Février.

On a fait circuler dans le Gallicie les deux ukases russes du 5 Septembre et du 17 Octobre, qui ordonnent la confiscation des propriétés des émigrés, et l'arrestation de leurs personnes ; mais d'après les nouvelles les plus récentes arrivées des frontieres de la Russie, le séquestre et la confiscation des propriétés, qui étaient ordonnés par les dernieres ukases, ont été suspendus pour six mois. Dans le cas où le retour des émigrés n'aurait pas lieu dans ce délai, les deux ukases antérieurs seront exécutés.

Un ordre du jour que le prince Poniatowski a fait publier, fixe la maniere dont les honneurs militaires seront rendus aux préfets des départements du grand-duché. On voit que Poniatowski donne dans le grand-duché, des ordres qui devraient émaner du Roi de Saxe.

La cour d'appel de Paris s'occupe en ce moment d'une affaire extraordinaire, portée à ses audiences solennelles. Un fils, âgé de 70 ans, réclame le nom et l'état de son pere, qu'il prétend usurpés depuis long-temps par un vieillard de 90 ans, pour s'emparer des biens d'une famille qui lui est étrangere.

SUR LE MARIAGE DE BUONAPARTE.

Pleurons les erreurs des rois, détestons la lâcheté ou la trahison de leurs ministres, mais n'ajoutons pas par une censure trop vive aux douleurs et à l'humiliation de la légitimité. Les sacrifices qui nous étonnent, qui nous indignent aujourd'hui, sont la suite de ceux que nous avons à peine aperçus dans le commencement de la grande lutte qui existe depuis plus de vingt ans entre la rébellion et la légitimité. Des brigands épousent des princesses, parce que, depuis long-temps, les rois ont traité avec des brigands, parce qu'on a mis le crime heureux au rang des puissances de la terre, parce qu'on a considéré comme un gouvernement constitué, l'œuvre de l'anarchie et du régicide. Le mal vient de loin, il s'est identifié avec l'ordre social, et ce n'est que par une crise terrible que se détruira ce monstrueux amalgame.

Des têtes couronnées ont tombé sous la hâche des bourreaux, le rejeton d'une famille antique et essentiellement royale a été victime de la barbare politique, des remords, des frayeurs de ceux qui avaient tué son pere et sa mere : de tels forfaits sont maintenant oubliés, on n'a plus de larmes pour ces grandes et terribles infortunes; l'insensibilité et l'égoïsme, résultats funestes de l'imprévoyance, ont, dès le principe, glacé tous les cœurs dont la généreuse indignation aurait dû faire trembler les scélérats ; et c'est après avoir oublié, en quelque sorte, les catastrophes et les attentats de l'affreuse époque que nous venons de parcourir, que tout-à-coup l'opinion éteinte se ranime pour vouer à l'exécration des peuples un acte qui n'est que le complément de tout ce

que nous avons vu depuis le commencement de la révolution française ! ! !

Voyez l'Europe inondée de sang, voyez ces nations qui gissent mutilées sur leurs campagnes ravagées, dans leurs cités qui tombent en ruines ; voyez ces hommes loyaux et courageux qui ont servi la légitimité malgré ses fautes, qui se sont attaché à elle, malgré ses revers, voyez-les payant partout de leurs têtes, leur inutile mais généreux dévouement, sacrifiés par la timidité de ceux qui ont encouragé leurs efforts, désarmés lâchement par ceux qui ont armé leurs bras : ce sont là des infortunes qui méritent toute notre pitié, des attentats qui doivent provoquer toute notre indignation. C'est sur la tombe de ceux qui ont voulu sauver l'ordre social qu'il faut réunir nos larmes et nos regrets, et non sur les actes de faiblesse et de déshonneur de quelques familles qui sont maintenant entraînées par le torrent qu'elles n'ont pas su arrêter, emportées dans le tourbillon de cette politique fougueuse qu'elles croyaient déconcerter par des intrigues.

On n'a jamais voulu voir l'étendue du péril : l'opinion publique de l'Europe a souvent découragé elle-même par sa fausse tendance, les efforts qu'on aurait pu faire pour le conjurer. Eblouie quelquefois des succès du crime, intimidée par sa marche audacieuse et gigantesque, elle a vu en quelque sorte de la folie dans la résistance, et une opiniâtreté dans cette constance généreuse qui, si elle ne combat plus pour le succès, lutte encore pour laisser des exemples de vertu qui raniment la loyauté et fécondent la vengeance.

A peine a-t-on aperçu la chute des Tyroliens, et donné des regrets à leur sort ; il semble que, dans ces chocs formidables qui ont mis en mouvement de grandes nations, qui ont mis en contact des armées telles qu'on n'en avait jamais vu de si nombreuses dans nos temps modernes sur un champ de bataille, l'opi-

nion ne prenne plus d'intérêt aux événements, qu'autant qu'ils étendent au loin leurs désastres, et qu'ils affectent des populations immenses. Une peuplade simple par ses mœurs, qui s'est armée pour repousser de ses montagnes le despotisme et la corruption, qui a combattu de bonne foi pour sa religion et pour son roi, et qui combattait encore quand le souverain qui l'avait appelée à le secourir, pactisait avec l'ennemi, offrait un tableau trop simple, trop rétréci, trop peu chargé de couleurs, pour attirer tous les regards, pour fixer long-temps l'intérêt public. Les braves sont tombés, et avec eux sont ensevelis leurs actes d'héroïsme, à moins que le voyageur écoutant un jour les récits des vieillards qui en auront été les témoins, ne donne une larme à leur généreux dévouement. Ils sont tombés, et le meurtre de l'homme intrépide qui avait été leur chef a été presque regardé comme la conséquence nécessaire de leur défaite!

Et déjà, ne désespere-t-on pas de la nation Espagnole, parce qu'au lieu d'armées, elle n'a plus que des partis qui harassent l'ennemi dans ses marches et l'arrêtent dans ses progrès, parce qu'elle n'a plus que quelques coins de territoire que sa valeur dispute aux forces immenses rassemblées contre elle? A peine remarque-t-on maintenant cette lutte parce qu'on la regarde comme trop inégale. On ne veut pas voir qu'elle n'en est que plus digne de l'admiration générale, et que ce petit nombre d'hommes parmi lesquels s'est refugiée la vertu publique, et qui n'ont pas encore désespéré du salut de leur patrie, offre un spectacle plus grand que toutes ces armées sans ensemble dans leurs mouvements, sans concert dans leurs plans, qui s'étaient formées d'abord pour combattre des forces qui fuyaient devant elles.

Quand l'opinion publique, devenue presqu'indifférente à de si grands intérêts, se ranime tout-à-coup pour donner une grande importance à des évé-

nements d'un ordre inférieur, il est à craindre qu'elle ne soit pas très-disposée à seconder les mouvements généreux des peuples qui pourront se soulever encore contre l'affreux despotisme dont le but est d'éteindre partout les traces de la liberté et de la dignité de l'homme.

Sans doute que c'est un incident bien déplorable que celui qui nous offre la fille des Césars, partageant la couche d'un soldat parvenu, montant sur un trône usurpé, et recueillant avec l'ennemi de l'humanité le fruit des meurtres que lui et ses prédécesseurs ont commis pour détruire la monarchie légitime de France ; mais il n'y a rien dans cette union qui ne soit le résultat des événements qui ont affaibli l'Autriche et désolé l'Europe continentale, et des concessions que les princes se sont cru obligés de faire pour conserver leur couronne, ou pour ajouter à leurs états. Quand les souverains ont abandonné leurs sujets, quand ils les ont cédés comme des animaux qu'on vend sur un marché public, n'ont-ils pas fait un acte plus révoltant, que lorsque battus, délaissés, ils ont acheté la pitié du vainqueur par un sacrifice dont l'histoire offre des exemples ? Le premier devoir des rois est envers leurs peuples, et les liens de famille sont pour eux d'un intérêt secondaire. Si après la grande et vigoureuse tentative que l'Empereur d'Autriche avait faite pour sauver l'honneur de sa couronne et l'indépendance de ses peuples, si après cet effort immense auquel il avait employé toutes ses forces disponibles, et dont il avait confié la direction à un homme que le vœu de toute l'Europe appelait à un poste si éminent, si, disons-nous, dans le découragement où ses revers ont dû le jeter après une si généreuse détermination, il a cru devoir sacrifier ses propres sujets, ceux qu'il avait excités à s'insurger, s'il n'a pas pu sauver ce brave Hofer si inhumaine-

ment assassiné dans Mantoue, comment peut-on croire qu'il aurait eu, pour disputer sa fille au monstre qui l'exigeait comme une proie, un courage qu'il a cru sans doute ou dangereux ou impuissant, lorsqu'il a été forcé d'abandonner les Tyroliens et leurs chefs ?

En reconnaissant Buonaparté, en le saluant comme Empereur, les souverains ont perdu le droit de lui refuser tous les égards et tous les attributs qu'il pouvait considérer comme essentiellement attachés à son titre ; ils se sont dévoués à tous les sacrifices qu'il peut exiger d'eux comme leur vainqueur et comme leur égal. S'il a pu les forcer à le féliciter de chaque victoire qu'il remportait sur l'indépendance de l'Europe, et de chaque crime, de chaque usurpation qui le conduisait au pouvoir suprême, s'il les a insultés impunément dans les ambassadeurs qui les représentaient près de lui, il n'y a rien dans l'acte par lequel il devient le beau-fils de l'Empereur d'Autriche et le parent de presque toutes les têtes couronnées de l'Europe, qui soit plus révoltant que ces scenes de dégradation dont nous sommes, depuis plusieurs années, les tristes témoins.

Cette jeune princesse encore effrayée des désastres de sa famille et des horreurs d'une guerre qui l'avait forcée à fuir devant un ennemi farouche, passant tout-à-coup dans les bras sanglants de celui dont le nom lui faisait horreur, offre sans doute un tableau touchant. Il faut croire que les pompes qui l'environnent ne l'ont pas empêchée de pleurer en traversant ces campagnes ravagées par l'épée de celui qui va être son époux ; de voir dans chaque écu que coûtent les fêtes qui lui sont données, une goutte du sang des sujets de son pere ; de frémir en approchant ce trône où s'asseoit avec elle le fantôme de Marie-Antoinette . . . . . Mais si éblouie par les empressements qui l'ont accueillie

dans sa route, par cette magnificence surchargée qu'on a accumulée autour d'elle, peut-être aussi par l'espoir de rétablir sa famille dans son ancien lustre, elle ne repoussait pas secretement cette main qui saisit la sienne comme une conquête ; si, frappée des victoires qu'a remportées cet homme, elle voit plus les lauriers qui ceignent sa tête que les meurtres, les trahisons, par lesquels il est arrivé au pouvoir ; réservons alors notre pitié toute entiere pour les souffrances des peuples, et pour les catastrophes dont le monde est encore menacé.

Lorsque Buonaparté a répudié l'Impératrice surannée, nous avons, un instant, supposé que, dans le choix qu'il ferait pour la remplacer, il ne consulterait que son goût et non sa politique, et que se croyant au-dessus de tous les autres souverains de la terre, il dédaignerait leur alliance, pour mettre sur le trône un être dont la beauté, les grâces et l'esprit auraient charmé ses loisirs. Mais ici sa politique a vaincu son orgueil, et il a été obligé d'avouer à la face du monde qu'il n'a pu ennoblir ce trône sur lequel il s'est assis, que ses victoires ne lui ont pas concilié le respect des peuples, et qu'il est obligé d'emprunter de cette famille d'Autriche qu'il était venu *châtier*, de cet Empereur à qui il avait refusé une entrevue, l'éclat qui manque à la dynastie qu'il a créée. Ainsi cette scandaleuse répudiation de Joséphine est moins le résultat de l'inconstance et des dégoûts de cet homme que de la certitude qu'il a acquise, qu'aussi long-temps qu'il ne ferait pas monter avec lui sur le trône une princesse tirée d'une des familles souveraines de l'Europe, il pourrait bien être pour les Français un objet de haine et d'effroi, mais qu'il serait toujours exposé à leurs sarcasmes, et n'obtiendrait jamais leurs hommages. Ainsi en portant la guerre au sein de l'Autriche, il avait en vue d'humilier assez cette puissance pour qu'elle ne vît plus d'autre moyen de conserver son

existence, qu'en lui livrant un des rejetons de la famille impériale. Combien cet homme dont le nom formidable retentit dans tout l'univers, dont l'orgueil est encore plus extravagant que ses forfaits ne sont atroces ; combien il a dû souffrir quand il s'est avoué à lui-même qu'après tant d'années de succès, de triomphes extraordinaires, il n'y avait en lui rien de royal, rien de ce charme secret, de cette majesté souveraine qui commande l'obéissance en même temps que le respect des peuples, que lui et les individus de sa burlesque dynastie n'étaient à leurs yeux que des parvenus ; que l'Europe était subjuguée par sa fortune, peut-être éblouie par ses victoires, mais qu'elle ne voyait en lui qu'un tyran et non un roi ! Et comment a-t-il cru résoudre ce problême qui pesait sur ses destinées ? Il a bien senti qu'il n'y avait que l'excès du malheur qui pût faire consentir un prince à l'excès de la honte. Alors il a rassemblé ses armées ; il s'est avancé vers le pays où était la proie qu'il convoitait, il l'a devasté, rançonné, il y a livré des batailles sanglantes ; il a forcé à la fuite cette famille à laquelle il voulait s'allier ; il n'a point cherché à adoucir pour elle les maux de la guerre ni les horreurs de la défaite ; au contraire il l'a poursuivie de ses menaces, lorsqu'elle ne l'était pas de son épée ; il ne lui a permis ni repos ni consolation ; et quand il a cru que la terreur, et l'infortune avaient suffisamment affaibli ses préventions, que les miseres de la fuite, et la perspective de l'exil l'avaient réduite à se rendre à discrétion, il a commencé sous ces tristes auspices des négociations pour un mariage dont il a défrayé depuis les solennités, avec les dépouilles de l'Autriche. Toute l'Europe connaît maintenant les motifs de cette guerre qui a produit tant de manifestes : c'était pour arracher du palais impérial de Vienne, une victime que lui aurait disputée la fierté de la maison d'Autriche, si cette grande famille avait eu encore autour d'elle des ar-

mées avec lesquelles elle pût repousser la honte dont on voulait la flétrir ; c'était enfin pour henter son ignoble race sur une souche auguste qu'il a inondé l'Allemagne de sang, et fait verser tant de larmes au peuple auquel il offre une souveraine, et à celui de qui il la reçoit.

Maintenant, quelle sera la destinée de cette jeune princesse, et quels seront les effets de ce mariage qui sort entierement Buonaparté de ses anciens attachements, et qui lui donne d'autres intérêts de famille ? Il n'est pas douteux que les Français et surtout les habitants de la capitale de la France n'aient vu avec joie associer au trône de Buonaparté une princesse qui rendra moins serviles et moins déshonorants les hommages que la crainte les forçait de prodiguer à ce tyran atrabilaire, et qu'ils n'attendent de l'influence d'une jeune et belle souveraine un changement dans les mœurs d'un homme qui n'a encore rien aimé ou qui aurait rougi d'avouer qu'il aimait. On peut donc croire que le mariage de Buonaparté a été accueilli par l'allégresse publique. Mais plus elle aura été sincere ou expansive dans ses démonstrations, et plus elle aura dû contraster avec ces applaudissements soudoyés, avec cet enthousiasme factice que les soins de la police excitaient autour de lui lorsqu'il se montrait en public. Cet homme plein d'envie et d'orgueil verra donc que ce n'est point lui que saluent ces acclamations d'espérance et d'ivresse, que jusqu'à ce jour rien de semblable ne s'est manifesté à son aspect, enfin que la fille d'un souverain vaincu, humilié, est l'objet de plus de transports, reçoit plus d'hommages réels que lui, lorsqu'entouré de ses trophées, et suivi des dépouilles des peuples subjugués, il se montrait aux Français le front ceint de nouveaux lauriers. Ainsi loin d'avoir goûté dans ces fêtes les jouissances qu'attendait son amour-propre, il a dû y recevoir de ces avertissements qui lui ont prouvé que

le charlatanisme des conquêtes peut un instant fasciner les yeux des peuples, mais que leur instinct les ramene toujours à la légitimité.

On peut conjecturer cependant, que cette union qui introduit Napoléon dans une famille souveraine, le dégoûtera un peu de la sienne propre, et qu'il verra que tous ces individus dont il veut faire des rois, et qui ne peuvent pas même être des tyrans, seront tôt ou tard la risée de l'Europe, lorsqu'elle sera revenue de la stupeur et de l'effroi que lui causent les changements extraordinaires dont elle est témoin et victime. Alors peut-être reportant à cette famille qui en le recevant dans son sein s'est presqu'identifiée à son existence, les intentions ou les sentiments qu'il avait pour la sienne, il cherchera par l'élévation des Archiducs à expier les maux qu'il a faits à l'Autriche, et à donner au monde quelques gages de paix et quelques motifs d'espérance. Déjà l'Allemagne se promet quelque repos des nouvelles dispositions dans lesquelles elle le suppose, déjà ceux qui ne veulent pas sentir que le bien ne peut venir d'une source empoisonnée, attendent une nouvelle époque de prospérité et de bonheur du changement qui vient de s'opérer dans la situation, et dans les affections de l'ennemi de l'humanité . . . . . Quant à nous qui ne verrions dans cette fausse apparence de félicité, qu'un nouveau prestige destiné à tromper la puissance qui repousse toute liaison avec lui, nous nous abstiendrons pour le moment d'offrir des conjectures qui pourraient paraître, aux uns trop audacieuses, aux autres trop désespérantes.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Résultat de l'Enquête Parlementaire au Sujet de l'Expédition de Walcheren. Les Ministres exculpés. Lettre de Sir Francis Burdett *à ses Commettants sur l'Emprisonnement de* John Gale Jones ; *Sir* Francis Burdett *envoyé à la Tour.*

Depuis quelques jours la métropole de la Grande-Bretagne est en proie à des troubles fâcheux, que la malignité de nos ennemis ne manquera pas d'amplifier, et de représenter sur le continent comme le commencement d'une guerre civile, ou tout au moins comme celui d'une révolution. Témoins de ces agitations momentanées, et rassurés sur leurs conséquences par la connaissance que nous avons de l'excellent esprit qui anime le gros de la nation britannique, nous croyons de notre devoir de présenter sous leur vrai point de vue les causes et les effets des commotions momentanées qui viennent d'éclater sous les auspices de trois démagogues outrés, Sir Francis Burdett, représentant de Westminster ; John Gale Jones, entrepreneur et président d'une société de bavards politiques appellée le Forum ; et William Cobbett, auteur de la feuille hebdomadaire, le *Weekly Register*.

Ces troubles ont pris naissance pendant le cours de l'Enquête sur l'Expédition de Walcheren, et une circonstance, en apparence très-triviale, a amené des événements qui ont donné lieu à l'examen solennel d'une des questions constitutionnelles les plus importantes qui aient jamais été débattues dans aucun pays, savoir : jusqu'à quel point la Chambre des Communes a le pouvoir, en vertu de ses priviléges, de punir, soit parmi les étrangers, soit parmi ses propres membres, ceux qui lui manquent de respect, et cherchent à avilir ses procédés, et à faire perdre à ses délibérations le caractere de gravité et d'autorité, sans lequel il n'y aurait bientôt plus ni lois, ni législature.

L'enquête sur l'expédition de l'Escaut commença avec les séances du Parlement. Elle a continué sans interruption jusqu'au Samedi 31 Mars, à huit heures du matin.

Nous avions commencé à traduire et à insérer dans ce Journal les pieces que la Chambre des Communes demandait aux Ministres : mais bientôt voyant à quel point ces pieces se multipliaient, et que les papiers anglais eux-mêmes, quoique imprimés chaque jour en 20 colonnes in-folio d'un caractere très-menu et très-serré, étaient obligés d'abréger ces pieces si volumineuses, nous avons renoncé à notre premier projet de les faire connaître. Le temps, l'espace et le courage nous ont manqué également pour nous livrer à ce travail ; et nous avons préféré employer nos forces à traduire et publier le bel ouvrage de M. Walsh, *Sur l'Esprit et les Dispositions du Gouvernement Français.*

La discussion s'étant ouverte sur l'examen de la conduite des ministres et des généraux de terre et de mer dans l'expédition en question, M. Yorke, ancien Ministre de la Guerre et des Colonies, crut devoir user du droit que possède chaque membre de la Chambre des Communes de faire vider les galeries dans lesquelles se tiennent les spectateurs et les rapporteurs des papiers-publics. Cette démarche fit une grande sensation dans le moment ; les journalistes, auxquels elle épargnait beaucoup de peine et de dépense, la censurerent avec vivacité et pétulançe. Ils ne manquerent pas de représenter que lors de l'examen de l'affaire de Mgr. le Duc d'York, on avait négligé cette mesure, et que les plus scandaleuses dépositions d'hommes et de femmes perdus de réputation, avaient été livrés ouvertement à la curiosité et à la malignité publique, tandis qu'on prenait grand soin maintenant d'y soustraire les interrogatoires purs et simples des officiers employés dans l'Escaut. D'autres personnes plus modérées réprouvaient également l'opiniâtreté de M. Yorke à faire fermer les galeries, et le mécontentement de ceux qui désiraient qu'elles restassent ouvertes ; l'objet des plaintes des uns et des craintes des autres devenant à peu près nul par la publication des minutes des divers interrogatoires, qui avait lieu de trois jours en trois jours pour l'usage des membres de la chambre, et qui se trouvait ensuite régulierement dans tous les papiers-nouvelles.

On va voir maintenant combien une cause si légere en apparence a produit successivement des effets de nature à répandre quelques alarmes.

Depuis nombre d'années, il existe à Londres une ou même

deux sociétés d'hommes oisifs et bavards qui se rassemblent deux fois par semaine dans quelque mauvais lieu, pour y discuter et débattre des questions de toute espece. Le lieu où se réunit ce rassemblement hétéroclite d'hommes et de femmes (et l'on conjecture aisément que ce n'est pas la meilleure compagnie de Londres) a pris le titre pompeux du *Forum Britannique.* Un individu, nommé *John Gale Jones,* était le président, ou pour mieux dire l'entrepreneur d'un de ces répaires fétides, où l'on ne manquait jamais de trouver plusieurs gens repris de justice prêts à faire un discours *très-joliment tourné* sur toutes sortes de sujets de philosophie, de morale et de politique. Moyennant six sols que l'on donnait à la porte, tout passant avait le droit d'entrer dans ce receptacle, et de s'y fortifier l'esprit en se bouchant les narines. Les sujets en discussion étaient toujours annoncés quelques jours d'avance dans des affiches imprimées, qui présentaient en même temps le résultat de la séance précédente. Un soir, il plut à ces Démosthenes déguenillés, à cette chambre plus que commune, de décréter *dans sa sagesse* que la conduite de M. Yorke était hautement *in*constitutionnelle, *im*politique, *im*populaire, *im*pardonnable, et beaucoup d'autres *im* semblables. Le lendemain les murs de Londres instruisirent l'univers du résultat des délibérations de l'auguste assemblée!

Si l'on avait méprisé cette affiche, elle aurait été oubliée du soir au matin comme tant d'autres sottises qui n'ont gueres eu plus de douze heures d'existence, et le tribun John Gale Jones serait encore réduit à son métier de grippe-sou, trop heureux de recevoir chaque semaine une guinée du produit net de sa tribune, loyer et moucheurs de chandelles payés. Il ne serait pas comme il prétend l'être aujourd'hui, une victime intéressante, pour laquelle il sera sans doute ouvert une souscription qui ne le cédera pas à celle pour Miss Taylor. L'affiche publiée par ce Jones ayant excité l'animadversion de la Chambre des Communes, l'imprimeur fut mandé à la Barre. L'imprimeur effrayé dénonça l'auteur. Jones parut le lendemain dans toute sa gloire, et soutenant la dignité de son rôle, ce Cicéron de tabagies confirma hardiment son dire, et ne fit en conséquence qu'un saut de la barre à Newgate. La bonté, ou même le mépris de la Chambre des Communes, aurait pu l'élargir dès le lendemain, s'il avait reconnu sa faute et s'il en avait humblement demandé pardon. Mais une telle occasion ne se retrouve pas deux fois, et notre Figaro politique préféra de prolonger son empri-

sonnement, afin d'alonger sa bourse par l'intérêt qu'exciteraient *ses malheurs*.

Les interrogatoires de toutes les personnes concernées dans l'expédition de l'Escaut étant terminés, la discussion s'ouvrit le Lundi 26 de Mars, sur les résolutions à prendre contre les ministres pour l'ensemble de la conduite de cette opération.

Le Samedi 25, il avait paru dans le journal hebdomadaire de M. Cobbett, une lettre signée de Sir Francis Burdett, adressée aux électeurs de Westminster, et accompagnée d'un long raisonnement contre le droit que la Chambre s'était arrogé, disait-il, d'emprisonner un sujet britannique, sans jugement, dans une affaire où la Chambre était elle-même juge et partie.

Cette lettre excita un vif intérêt. On vit s'établir sur-le-champ une question constitutionnelle de la plus haute importance, sur laquelle il se manifesta dès le début une division d'opinions. Ce qui n'étonna pas médiocrement dans cette lettre et ce qui n'a pas produit moins d'étonnement par la suite, fut de voir que Sir Francis Burdett, tout en contestant le privilége de la Chambre par rapport aux étrangers, lui accordait relativement à ses propres membres le droit qu'il lui refusait envers Jones. Il ne parut pas moins surprennant à d'autres que Sir Francis n'eût pas appliqué sa doctrine au général Clavering qui est, depuis 13 mois, à Newgate en vertu d'un ordre semblable, et qu'il eût réservé sa faconde et sa tendresse pour le cas de Gale Jones et de son *public house* politique.

Un membre de la Chambre des Communes nommé M. Lethbridge, annonça, au moment où l'affaire de l'Escaut allait s'entamer, qu'il avait une motion d'ordre à présenter sur la lettre de Sir Francis Burdett, et il commença par demander à ce membre si véritablement la lettre en question était de lui. Celui-ci la reconnut, ainsi que l'argumentation qui lui servait de commentaire, et il se déclara franchement et hardiment responsable de leur contenu, en temps, et lieu, envers et contre tous.

Cette question incidente intervenant au milieu de la délibération la plus solennelle, fut présentée par les ennemis du ministere comme étant suscitée par lui, afin de distraire l'attention de la Chambre et du public d'une cause dans laquelle il était si gravement compromis.

Les ministres pour lesquels cette motion d'ordre était absolument inattendue, furent les premiers à proposer que

la question fût ajournée jusqu'après la décision de l'affaire de l'Escaut, ce qui fut accepté.

Ici, pour ne point interrompre l'ordre de notre narration, nous nous bornerons à dire qu'après quatre jours de débats, les résolutions proposées par Lord Porchester à l'effet de censurer les ministres, tant sur la mauvaise politique de l'expédition en général, que sur la faute que l'on avait faite de garder Walcheren trop long-temps, furent négativées par une majorité d'environ 50 voix sur 500 votants : et qu'à une majorité à-peu-près semblable, la conduite des ministres dans l'un et l'autre cas obtint l'approbation de la Chambre. Une résolution unanime déclara, en outre, qu'il n'y avait aucun blâme à attacher à la conduite de l'armée et de la marine. Ainsi se termina cette discussion solennelle, après avoir duré environ deux mois.

Le Mardi 3 Avril, Sir Francis Burdett occupa l'attention de la Chambre des Communes sur l'affaire particulière d'un matelot anglais, du nom de Jeffery, abandonné par ordre du Capitaine Lake de la corvette de Sa Majesté le *Recruit*, sur l'île déserte de Sombero dans les Indes occidentales ; affaire pour laquelle le dit Captaine a déjà été jugé et réprimandé par une cour martiale. Cette affaire occupa toute la séance, et se termina par l'ordre que les papiers relatifs à cette affaire et la correspondance des Lords de l'Amirauté avec l'Amiral Sir A. Cochrane, à cet égard, fussent imprimés et soumis aux membres de la Chambre. Jeudi 5, étant fixé pour reprendre le débat ajourné sur les résolutions proposées par M. Lethbridge relativement à la lettre de Sir Francis Burdett à ses Constituants, il s'ouvrit dès-lors une discussion très-vive et très-animée qui dura jusqu'à 7 heures et demie du lendemain matin. Il fut décidé, par une majorité de 271 voix contre 80, que la lettre de Sir F. Burd. était un libelle scandaleux, qui attaquait les justes priviléges de la Chambre. Une nouvelle discussion s'ouvrit alors sur la peine à infliger à Sir Francis. Quelques membres étaient d'opinion qu'il fallait se contenter de réprimander sévérement à la barre le représentant de Westminster. Sir Robert Salisbury ayant proposé que l'honorable membre fût envoyé à la Tour, cette motion passa à une majorité de 38 voix ; 190 membres ayant voté pour l'emprisonnement, et 152 seulement pour la réprimande.

L'annonce de cette discussion avait attiré beaucoup d'individus autour de la chambre, mais il ne se manifesta ce jour-là aucune diposition tumultueuse.

Nous croyons devoir faire connaître ici quelques passages de cette fameuse lettre qui a servi de brandon de discorde.

Extrait de la Lettre de Sir Francis Burdett *à ses Commettants.*

" La Chambre des Communes ayant passé un vote qui équivaut à une déclaration qu'un ordre de sa part doit avoir plus de " poids que la grande charte et les lois du pays, je crois qu'il est " de mon devoir de mettre mes sentiments à ce sujet sous les " yeux de mes commettants, dont la liberté, et même dont la " sûreté personnelle, dépend tellement de la décision de la ques- " tion, question qui ne monte pas à moins que de savoir si nos " libertés nous sont encore assurées par les lois de nos peres, ou " si elles doivent être à la merci absolue d'*une partie de nos co-* " *sujets, réunis ensemble par des moyens que je n'ai pas besoin de* " *décrire.*

" Ainsi encore, quant au genre de punition, pourquoi se " borneraient-ils à envoyer des citoyens en prison? S'ils peuvent " emprisonner qui bon leur semble, s'ils peuvent ensuite les " garder en prison aussi long-temps qu'il leur plait; s'ils peuvent " les élargir à leur volonté au bout d'une heure, ou les détenir " pendant sept ans; si, en un mot, leur volonté absolue doit " avoir force de loi, quelle sûreté pouvez-vous avoir qu'ils se " borneront à l'emprisonnement? S'ils ont le pouvoir absolu d'em- " prisonner et d'élargir, ne peuvent-ils pas aussi bien envoyer " leurs prisonniers dans une prison d'York que dans une prison " de Londres? Ne peuvent-ils pas confiner des hommes dans des " cachots solitaires et les charger de chaines? S'ils ne se sont " pas encore portés à ces extrémités, qui est-ce qui peut les en " empêcher, surtout s'ils doivent être les seuls juges de l'éten- " due de leur pouvoir, et s'ils doivent exercer ce pouvoir sans " aucun frein, et sans laisser à ceux qu'il leur plaira de punir " aucun mode d'appel, ni aucun moyen de redressement?

" Qu'un pouvoir tel que celui-ci existe dans quelque pays " que ce soit, est une chose qu'il est lamentable d'être obligé de " croire; mais que dans un pays dont la principale gloire a été " jusqu'ici la constitution libre de son gouvernement, l'existence " d'un pouvoir semblable soit non-seulement tolérée, mais encore

" qu'on l'avoue ouvertement et qu'on s'en vante, c'est une chose si
" monstrueuse qu'on se refuserait à y croire, si on ne l'avait pas sous
" les yeux. S'il était resté dans mon esprit le moindre doute sur
" l'illégalité des procédés dans le cas actuel, ces doutes auraient
" été levés par les réponses qui ont été données aux références que
" j'ai faites et à nos lois et aux opinions de ces grands hommes
" que l'on peut appeler à juste titre les flambeaux de notre légis-
" lation. Je vais maintenant mettre sous vos yeux bien mieux
" que cela n'a pu être fait par les rédacteurs des débats du parle-
" ment, les arguments par lesquels j'ai cherché à convaincre les
" membres de la Chambre des Communes que leurs actes dans le
" cas de M. Jones, étaient illégaux; et en ce faisant, j'employerai
" tous mes efforts pour la correction de ce que je regarde comme
" un abus énorme de pouvoir et comme l'invasion la plus dange-
" reuse des lois et des libertés britanniques.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

" Je ne doute pas que je ne puisse convaincre tous les gens im-
" partiaux que la Chambre des Communes, en procédant par
" jugement, en passant sentence d'emprisonnement, et en ren-
" dant un mandat d'arrêt, est allée au-delà des limites qui lui sont
" prescrites, a agi d'une manière contraire au but de son institu-
" tion, et a violé les principes fondamentaux des lois et de la
" constitution du pays. . . . . .

. . . . . .

" Je puis dire, sans vaine présomption, que tous et chacun
" de ces procédés sont contraires à la loi commune, à la grande
" Charte, à l'Acte d'*Habeas Corpus*, au bill des droits, base de la
" révolution, au contrat entre le Roi et le peuple, à l'acte d'éta-
" blissement, aux conditions en vertu desquelles le Roi possede
" sa couronne et aux nombreux statuts qui ont pourvu à la liberté
" des sujets---qu'en agissant ainsi, au lieu de réclamer modeste-
" ment et nécessairement le privilége de porter un bouclier pour
" la protéger contre la prérogative de la couronne, ou contre tout
" obstacle qui l'empêcherait de remplir son devoir envers le peu-
" ple, la Chambre des Communes s'est arrogée le pouvoir d'em-
" ployer un glaive contre les libertés du peuple, contre ces mêmes
" libertés qu'elle est particulièrement tenue de maintenir et de
" défendre---qu'en procédant ainsi, elle a exercé une juridiction dont

« elle n'est pas investie, une juridiction qui est au-delà des limites « de la puissance du Roi, des Lords et des Communes tant que la « grande Charte ne sera pas rapportée, ce que ne peut pas être aussi « long-temps que la Grande-Bretagne n'aura pas trouvé son tom- « beau dans la corruption de la Chambre des Communes—que, « par cet acte, elle confond les fonctions législative, exécutive et « judiciaire, que la constitution a sagement ordonné devoir être « toujours séparées et distinctes.

« Si cet instrument, cette chose *sui generis* est comparé à un « *warrant* légal ainsi qu'il est décrit ci-dessus, ne paraît-il pas « évidemment que ce chiffon de papier non scellé, signé par « l'orateur, et en vertu duquel un sujet a été mis sans jugement « hors la loi, ne porte aucun caractere de légalité ; et que depuis « le commencement de ce procédé jusqu'à sa conclusion, il n'y a « pas eu une mesure qui n'ait particulierement été distinguée par « un mépris total des lois, et que toutes les circonstances con- « courent à en former l'acte le plus illégal que l'esprit de l'homme « puisse concevoir ?

« Le commencement de cette usurpation date du jour où une « Chambre des Communes se débarrassa de la Chambre haute « du Parlement, et coupa la tête d'un Roi. Cette chambre paraît « encore avoir la hardiesse de retenir un pouvoir illégal auquel « le Roi lui-même ne prétend pas, mais que ces souverains locaux, « l'emportant sur le Roi, réclament comme un droit. Cependant « il ne faut pas en être étonné, quand on les a vu s'écarter si en- « tierement du but de leur institution, ainsi que M. Maddocks « offrit de le prouver, et ainsi qu'ils le reconnurent eux-mêmes « dans la séance à jamais mémorable du 11 Mai 1809, lorsque de « chambre basse qu'ils étaient, ils sont devenus par la propriété « des bourgs, propriétaires de la représentation ; et que dans cette « capacité, enflés de leurs idées folles et chimériques de majesté, et « revêtus de tout l'attirail de la royauté, ils regardent le privilége « et la protection au dessous de leur dignité, qu'ils s'emparent du « glaive de la prérogative, et qu'ils l'agitent en maîtres et sur la « tête du roi et sur celle du peuple.".

Ce n'était pas tout que d'avoir rendu un mandat d'arrêt contre l'écrivain de cette véhémente philippique, il fallait mettre à exécution le *Warrant* de l'orateur de la Chambre des Communes, et l'attention publique a été exclusivement fixée pendant quatre jours sur cette opération, qui n'a pu se

conclute que par une catastrophe sanglante. En voici les principaux détails.

Le Vendredi matin, 6 du courant, à 7 heures et demie, aussitôt que le résultat de la délibération fut connu, M. Jones Burdett, accompagné de M. O'Connor (frere du traître Arthur O'Connor) partit pour Wimbledon où était Sir Francis, afin de lui en rendre compte. Sir Francis monta sur-le-champ à cheval, et, à son arrivée à Londres, il trouva une lettre du sergent d'armes qui le priait de lui indiquer l'heure à laquelle il lui serait convenable qu'il se rendît chez lui. Sir Francis lui écrivit la lettre suivante :

" A mon retour de Wimbledon, j'ai trouvé votre obligeante lettre ; j'aurai le plaisir de vous recevoir à midi.

Je suis, etc.

Avant d'avoir reçu cette lettre, M. Colman, le Sergent d'armes, se rendit chez Sir Francis Burdett et lui annonça qu'il avait un mandat pour l'arrêter. Sir Francis lui répondit qu'il lui avait déjà écrit, qu'il le recevrait le lendemain à midi, sur quoi M. Colman se retira. Vers huit heures du soir, celui-ci se présenta de nouveau chez Sir Francis, accompagné d'un messager, et lui déclara qu'il avait reçu de l'Orateur une sévere réprimande pour n'avoir pas exécuté le *Warrant*, et qu'il espérait que Sir Francis se rendrait son prisonnier. Celui-ci lui répondit que l'Orateur ne pouvait en aucune maniere le blâmer de ne l'avoir pas arrêté, attendu qu'il ne lui aurait pas été permis de le faire, à moins qu'il n'eût avec lui une force à laquelle il fût impossible de résister. " Je n'ose pas, ajouta Sir Francis, en vertu du serment d'allégeance que j'ai prêté à mon souverain, et de mon respect pour les lois, me soumettre volontairement à un tel *Warrant*, il est illégal." Il pria ensuite le sergent d'armes de se charger d'une lettre pour l'Orateur de la Chambre, et sur son refus, il l'envoya par son fils et par son frere ; en voici la teneur :

" Monsieur,

Lorsque dans la derniere élection générale, j'ai été nommé pour représenter les Electeurs de Westminster dans la Chambre des Communes, ils ont cru avoir choisi en moi un fidele représentant. J'ai fait serment de maintenir leurs priviléges, et je ne le trahirai jamais. J'ai aussi prêté serment de fidélité au Roi et aux

lois, et je ne violerai jamais ce serment, en obéissant volontairement au mandat d'une association d'hommes qui s'arroge le privilége arbitraire de subvertir les lois. Les droits et les priviléges ne sont pas la même chose. Les droits sont fondés sur les lois ; et les priviléges sont des exemptions de la loi. Vous devez savoir, Monsieur, que le mandat que vous avez signé pour mon emprisonnement est illégal ; je sais qu'il l'est. Je ne consentirai pas plus long-temps à être membre d'une association qui s'arroge le pouvoir de violer les droits et libertés de ceux qu'elle prétend représenter et qui exerce une autorité arbitraire non sanctionnée par la loi ; et j'accepterais l'emploi le plus bas, qui rendrait mon siége vacant, plutôt que de rester dans une assemblée qui s'arroge le droit de violer les droits du peuple Anglais. Ce n'est pas là une réponse à un vote de remercîments, c'est une réponse à des procédés auxquels je ne sais quel nom donner ; mais je vous prie, Monsieur, de lire cette lettre à la Chambre, comme une déclaration de mon opinion et un protêt contre la mesure qu'elle a adoptée à mon égard."

L'Orateur fit dire qu'il n'avait aucune réponse à faire à cette lettre.

Dans cet intervalle, la populace s'assembla en grand nombre devant la maison du Baronet, et elle insulta les personnes qui passaient à cheval ou en voiture, les obligeant à ôter leurs chapeaux et couvrant de boue toutes celles qui ne le faisaient pas. Le soir la foule augmenta prodigieusement et vers 9 heures elle se porta dans divers quartiers et y commit des excès. Elle brisa les fenêtres d'un grand nombre de maisons, et entr'autres celles de lord Chatham, du duc de Montrose, de M. York, de lord Westmoreland, du Marquis de Wellesley, de M. Raikes, de M. Wellesley Pole, de Lord Dartmouth, de Lord Castlereagh, de Sir John Anstruther, et de M. Perceval. Les gardes à cheval arrivèrent et dissipèrent la foule dans plusieurs rues ; mais elle resta assemblée dans Piccadilly jusqu'à près de deux heures du matin, obligea les habitants de cette rue à illuminer leurs maisons, et brisa les fenêtres de ceux qui refuserent. Sir Francis passa la nuit dans sa maison et aucune tentative ne fut faite pour l'arrêter. Lord Moira, comme Connétable de la Tour, fit faire les préparatifs nécessaires pour recevoir le Baronet et prit toutes les mesures de précaution nécessaires. Le Gouvernement fit de son côté toutes les dispositions convenables pour prévenir ou arrêter les excès de la populace.

Les troupes qui étaient dans la ville, furent mises sur pied et distribuées dans divers postes et places publiques; et plusieurs des corps stationnés dans les environs de la capitale reçurent l'ordre de s'en approcher.

Le Samedi matin, Sir Francis déjeûna chez son ami O'Connor; il monta ensuite à cheval et alla se promener dans le parc; il trouva à son retour chez lui un des messagers da la Chambre des Communes qui lui signifia le *Warrant* de l'Orateur; mais Sir Francis déclara de nouveau qu'il n'y obéirait point, et en même temps il lui ordonna de quitter sur-le-champ sa maison. Le messager ne voulait d'abord céder qu'à la force, mais M. O'Connor lui ayant ouvert la porte en l'invitant à ne pas l'obliger à porter la main sur lui, il se retira.

Entre midi et une heure, une compagnie des gardes à cheval et une des gardes à pied prirent poste devant la maison de Sir Francis. La populace s'y porta en si grand nombre, et devint si tumultueuse, qu'il fut nécessaire de faire agir la cavalerie pour la disperser, et M. Read, l'un des magistrats de la police, proclama la loi concernant les émeutes. Vers la chute du jour, la foule commençant à se rallier, les détachements de troupes furent renforcés, la cavalerie eut ordre d'empêcher le rassemblement de trois personnes, et elle fut obligée de faire diverses charges pour balayer la rue de Piccadilly. Elle tira même quelques coups de pistolet, et en reçut quelques-uns. Nous n'avons pas appris qu'aucune personne ait été tuée, mais plusieurs furent blessées dans cette journée. La bonne contenance des troupes et des volontaires en imposa à la populace, et empêcha qu'elle ne commît des excès plus graves.

Dans le courant de la journée, Sir Francis adressa aux shérifs de Middlesex la lettre suivante:

" Messieurs,—Par continuation de la tentative faite pour me priver de ma liberté, sous l'autorité d'un acte que je sais être illégal, savoir, un mandat de l'Orateur de la Chambre des Communes, ma maison est dans ce moment cernée par une force militaire.—Comme je suis déterminé à ne jamais obéir volontairement à un acte contraire aux lois, je suis résolu de résister à l'exécution d'un tel mandat, par tous les moyens légaux en mon pouvoir; et comme vous êtes les officiers constitutionnels nommés pour protéger les habitants de votre bailliage, contre la violence et l'oppression, de quelque autorité qu'elles viennent; je vous requiers par la présente, Messieurs, de me prêter l'aide dont les lois

vous ont muni, soit en convoquant le *posse comitatus*, ou par tout autre moyen que le cas et les circonstances pourront exiger.—C'est à vous à considérer jusqu'à quel point vous serez responsables, dans le cas où je serais enlevé de ma maison, par une force illégale, agissant en vertu d'une autorité illégale.

" J'ai l'honneur, &c.

(Signé) F. BURDETT."

" Piccadilly, le 7 Avril 1810.

" A Matthew Wood et John Atkins, Ecuyers, Shérifs de Middlesex."

Les shériffs qui étaient divisés d'opinion au sujet de la légalité du *warrant*, promirent à Sir Francis que, jusqu'au Lundi, il ne serait fait aucune tentative pour l'exécuter, et qu'alors M. le Shériff Wood serait présent avec ses officiers.

La journée du Dimanche se passa sans beaucoup de trouble ; la populace brisa dans la soirée les lampes de Piccadilly et de plusieurs autres rues voisines.

Le Lundi, Sir Francis après avoir déjeûné avec sa famille et plusieurs dames, était occupé à faire lire et traduire à son fils la Grande Charte (*Magna Charta*), lorsque M. O'Connor apercevant la figure d'un homme à une des fenêtres de la Chambre où était la compagnie, s'élança sur lui, mais à la demande de Sir Francis, il ne le précipita point de l'échelle sur laquelle il était monté.

M. O'Connor étant descendu pour s'assurer que la maison n'avait pas été forcée, rencontra sur l'escâlier une vingtaine de constables qui étaient entrés par la porte de la cuisine ; le Sergent d'Armes parut bientôt après, et dit à Sir Francis " vous êtes mon prisonnier." Sir Francis répéta ses premieres objections, déclara qu'il ne céderait qu'à la force, et comme les constables s'avançaient pour le saisir, son frere et M. O'Connor le prirent chacun sous le bras et le conduisirent à la voiture qui l'attendait ; il y entra, suivi du Sergent d'Armes ; son frere et M. O'Connor y monterent aussi, mais ce dernier fut obligé d'en sortir. Elle fut aussitôt entourée de forts détachements de cavalerie, et le cortége s'avança rapidement par le Nord de la ville vers la Tour où il arriva à une heure après midi, après avoir rencontré peu d'obstacles dans sa route. Au moment où Sir

Francis est entré à la Tour, il fut tiré quelques coups de canon selon l'usage en pareil cas; ce qui fit courir le bruit qu'on avait tiré le canon de la Tour sur la multitude.

Les troupes furent assaillies à leur retour par la populace qui, voyant leur modération, leur jetta des pierres et de la boue; mais déterminée à n'endurer pas plus longtemps ces outrages, la cavalerie tira sur les mutins des coups de carabines et de pistolets; plusieurs furent blessés, et cette espece de petite guerre continua jusqu'au Pont de Londres que la troupe traversa pour se rendre par *St. George's Fields*, et le Pont de Westminster, au quartier des Gardes.

Dans le courant de la soirée, Lady Burdett accompagnée de son fils et de Lady Guilford, alla visiter Sir Francis, qui occupe la maison où Lord Thanet a été autrefois détenu.

La lettre que Sir Francis Burdett a écrite à l'Orateur de la Chambre des Communes a été, dans la séance du 10, l'objet d'une discussion dans laquelle M. Whitbread a soutenu la légalité du *Warrant*, et dont le résultat a été que, sans ajouter aucune punition à celle déjà infligée à Sir Francis, la Chambre a déclaré à l'unanimité, que, par sa lettre à l'Orateur, l'Honorable Baronnet avait ajouté aux outrages contenus dans sa premiere contre les priviléges de la Chambre.

Aujourd'hui la plus grande tranquillité regne dans Londres, et l'on recherche avec activité les auteurs des désordres commis dans la nuit de Vendredi à Samedi. Une proclamation du Roi promet 500 liv. st. de récompense à ceux qui les découvriront. Toutes les troupes mandées de 100 miles autour de Londres, retournent dans leurs quartiers.

Il est arrivé des nouvelles de Paris jusqu'au 5 de ce mois. Les papiers français ont cessé de remplir leurs colonnes des pieces et interrogatoires que l'on publiait à Londres sur l'expédition de l'Escaut, pour les consacrer entierement à l'expédition joyeuse de Saint Cloud. Il paraît que tous les mariages *voulus* par et pour les constitutions de l'Empire, ont été solennisés dans toutes les formes et de la maniere la plus splendide, aux dépens de qui il appartiendra. Quatre reines portaient dans ces belles journées, la queue à l'Impératrice; mais on ne dit pas combien de

rois la portaient à Napoléon. Dans notre prochain cahier, nous donnerons les bulletins officiels de ces augustes orgies, dignes des contes des fées; ou pour mieux dire de cette exécution barbare, dans laquelle on a vu une jeune et belle princesse, se condamner elle-même à être mordue et étreinte par un ogre, jusqu'à ce que grossesse s'ensuive. Heureusement, comme on l'a déjà dit dans une chanson, *les monstres n'engendrent pas.*

Les nouvelles d'Espagne vont jusqu'au 22 Mars. A cette époque, l'Isla de Léon était encore intacte. Joseph, ce petit foudre de guerre, était allé visiter les foudres de vin vieux que Malaga recele. Les Français fortifiaient tous les points de la baie de Cadix dont ils étaient en possession. Trois nouveaux vaisseaux de ligne Anglais étaient arrivés dans cette baie, ce qui portait l'escadre Britannique à huit vaisseaux; on y en attendait encore quatre. Le général Graham y commande les troupes auxiliaires anglaises. Une tempête affreuse a fait périr dans cette baie dans les journées des 5, 6, 7 et 8 Mars quatre vaisseaux de ligne de la flotte espagnole, dont un de 110 canons, *la Conception*, un vaisseau de ligne portugais, et trente bâtiments marchands richement chargés. On a sauvé les équipages et mis le feu à la plus grande partie de ces bâtiments.

On ne parait pas avoir la plus légere inquiétude sur la sûreté de Cadix; mais les amis de la cause espagnole voient avec peine les différends qui se sont élevés entre le Duc d'Albuquerque commandant les troupes, et la Régence commandant les piastres de la garnison. La guerre de plume qui s'est élevée entre les régents et les régiments espagnols, est une chose misérable: nous espérons qu'il aura promptement été mis fin à ce scandale.

On souscrit chez M. PELTIER, 7, Duke Street, Portland Place.
De l'Imprimerie de Vogel et Schulze, 13, Poland Street, Londres.

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCLIV.—*Le* 20 *Avril* 1810.

VOYAGES.

Suite du Voyage sur les Confins de l'Arabie et de la Palestine; par M. Seetzen, *etc. etc.*

Je me mis donc seul en route pour Bêt er Râs, village situé sur une montagne peu élevée, habité par des Mahométans, et qui, d'après quelques restes d'ancienne architecture, paraît avoir été une ville considérable. Il y a là une quantité de cavernes, dont quelques-unes sont habitées, et les autres servent de granges ou d'écuries. Le scheik du village eut la complaisance de me procurer un guide qui me conduisit à Abil, situé à quelques lieues d'ici, au nord. Le chemin qui y mene, est très-peu fréquenté; nous fûmes arrêtés par deux Arabes qui nous laisserent ensuite passer: quelque temps après,

un autre Arabe armé accourut vers nous au grand galop; mais étant ami du scheik de Bêt er Râs, il nous laissa passer en nous souhaitant un bon voyage. Enfin, après nous être égarés, nous arrivâmes à Abil.

Cette ville est située dans l'angle d'une montagne, formé par deux bas-fonds dont les pentes élevées contiennent plusieurs cavernes. Elle est totalement ruinée et abandonnée; il n'y a plus un seul édifice sur pied; mais les ruines et les débris attestent sa splendeur passée. On y trouve de beaux restes de l'ancienne enceinte, et une quantité de voûtes et de colonnes de marbre, de basalte et de granit gris. Au-delà de cette enceinte, je trouvai un grand nombre de colonnes dont deux d'une grandeur extraordinaire. J'en conclus qu'il y avait autrefois ici un temple considérable.

Nous retournâmes à Bêt er Râs, entierement trempés par la pluie, et le lendemain nous arrivâmes, accompagnés de pluie et de vent, à el Hoessn. Cette excursion avait duré dix jours.

Il me restait encore un long voyage à faire, et mon argent commençant à baisser, je vendis mes pistolets, croyant pouvoir m'en passer aisément. La route que je voulais prendre pour arriver aux montagnes d'Edschlun, était réputée très-peu sûre à passer, et il fallait attendre un moment plus favorable pour commencer ce voyage.

L'occasion s'en présenta enfin le 6 Mars, où une troupe assez nombreuse de paysans armés allaient porter leur grain à un moulin à trois lieues de là. Je me fis suivre encore par deux hommes armés; nous passâmes par une forêt remplie de gibier, et après trois heures de marche, nous arrivâmes à une vallée étroite et profonde, traversée par un ruisseau qui, réuni à plusieurs autres, se jete dans le Wady Jabis, ou Wady Musch, qui à son tour, et vis-à-vis Beistran (Scythopolis), se jette dans le Jourdain.

Cette vallée forme la limite entre el Bothin et Edschlun. La riviere de Wady, ci-dessus citée, a été confondue, sur la carte de M. Paulus, avec le Jabok. La chaîne des montagnes d'Edschlun est l'ancienne Galaeditis; elle est couverte d'arbres et de broussailles, et on y recueille beaucoup de noix de galle.

Le lendemain nous nous rendîmes à Kallat en Râbbat, fort situé sur le sommet d'une montagne assez haute: c'est la résidence du scheik commandant dans ces montagnes. Le village d'Edschlun est tout près de là, sur une petite riviere; et dans les rochers des environs on trouve une quantité de cavernes. Nous passâmes la nuit dans le village Ain Dschenneh, où nous trouvâmes quelques chrétiens grecs.

Le 8 Mars, nous traversâmes des montagnes couvertes de neige qui y tombe quelquefois de trois à quatre pieds de profondeur; et nous passâmes la nuit dans le village de Szuf, à côté duquel plusieurs sources forment une petite riviere qui se dirige sur Dscherrâsch, pour se jeter ensuite dans la Serka.

Le lendemain j'eus la satisfaction de voir les ruines importantes de Dscherrasch, éloignées à deux lieues à l'est de Szuf, et qui peuvent être comparées à celles de Palmyre et de Baalbek. On ne saurait s'expliquer comment cette ville, autrefois si célebre, a pu échapper jusqu'ici à l'attention des amateurs de l'antiquité.

Elle est située dans une plaine ouverte, assez fertile, et traversée par une riviere. Avant d'y entrer, je trouvai plusieurs sarcophages avec de très-beaux bas-reliefs, parmi lesquels j'en remarquai un sur le bord du chemin, avec inscription grecque. Les murs de la ville sont absolument écroulés; mais on reconnaît encore toute leur étendue qui peut avoir été de trois quarts et même d'une lieue. Ces murs étaient entierement construits en pierres de

taille de marbre. L'espace intérieur est inégal et s'abaisse vers la riviere. Aucune maison particuliere n'a été conservée ; en revanche je remarquai plusieurs édifices publics qui se distinguaient par une très-belle architecture. J'y trouvai deux superbes amphithéâtres, construits solidement en marbre, avec des colonnes, des niches, etc., le tout bien conservé ; quelques palais et trois temples, dont l'un avait un péristile de douze grandes colonnes d'ordre corinthien dont onze sont encore sur pied. Dans un autre de ces temples, je vis une colonne renversée, du plus beau granit d'Egypte, poli. J'ai encore trouvé une belle porte de la ville, bien conservée, formée de trois arcades, et ornée de pilastres.

Le plus beau monument que j'y trouvai était une rue longue, croisée par une autre, et garnie des deux côtés d'une file de colonnes de marbre, d'ordre corinthien, et dont une des extrémités se terminait en une place semi-circulaire, entourée de soixante colonnes d'ordre ionique. Au point où les deux rues se croisent, on voit dans chacun des quatre angles un grand piédestal de pierres de taille, qui portaient apparemment autrefois des statues. On reconnaît encore une partie du pavé construit en grandes pierres de taille. En général, je comptai près de deux cents colonnes qui supportent en partie encore leur entablement ; mais le nombre de celles qui sont renversées est infiniment plus considérable : car je ne vis que la moitié de l'étendue de la ville, et on trouvera probablement dans l'autre moitié, au-delà de la riviere, encore une quantité de curiosités remarquables.

Il y avait là quelques Arabes : *Jussuf* commençait à s'inquiéter, et je fus obligé de promettre une gratification à mon guide pour y rester une demi-heure de plus. Je maudissais la poltronerie de l'un et le peu de complaisance de l'autre, qui m'empêchaient de continuer mes recherches.

Dscherrasch ne peut-être que l'ancienne Gerasa, ville décapolitaine. Il est difficile de concevoir comment on pouvait ignorer sa situation au point de la placer, sur la carte de M. Paulus, au Nord-Est de la pointe septentrionale du lac de Tibériade. J'ignore si quelque ancien géographe y peut avoir donné lieu : d'après le fragment d'une inscription grecque que je copiai, je dois présumer que plusieurs édifices de cette ville ont été construits sous l'Empereur Marc-Aurele-Antonin. Peut-être que l'histoire romaine fournirait quelques dates à l'appui de cette conjecture ; toujours est-il certain que les édifices de cette ville sont de la plus belle époque de l'architecture romaine.

Après avoir passé la nuit dans le village de Kitte, situé à une lieue et demie de Dscherrasch, nous nous remîmes en route le 10 Mars, et nous nous arrêtâmes, après trois heures de marche, dans un village mahométan, où pour toute nourriture nous trouvâmes des gousses seches de caroubier (ceratonia siliqua). Le grand jeûne des chrétiens grecs avait déjà commencé ; et comme nous nous étions annoncés comme grecs, il fallut nous y conformer.

Le lendemain nous passâmes la Serka qui traverse une vallée profonde ; elle est aussi peu considérable que le Rockâd, et ses bords sont couverts de roseaux (arundo donax, Linn.) : c'est le Jabok des historiens hébreux, qui formait la limite septentrionale du pays des Amorites.

La Serka prend sa source sur la route des Pélerins de la Mecque ; de l'autre côté commence le district de el Belka. Tout ce pays, autrefois si peuplé et si florissant, est actuellement changé en un vaste désert où l'on ne trouve qu'un seul bourg habité, nommé *Szalt*, où nous arrivâmes dans l'après-midi.

Le bourg de Szalt est bâti sur les pentes d'une

petite montagne ronde et couronnée par un fort. Les côtes escarpées de cette montagne sont formées en terrasse, et plantées de vignes, d'oliviers, etc., qui rappellent la belle culture du Libanon. Le bourg même est habité par quelques Mahométans et par un grand nombre de chrétiens grecs, qui sont libres de toute espece d'impositions et ne reconnaissent aucun maître. Il paraît que Szalt est l'ancienne Amathuse.

J'avais grande envie de visiter Amman, ancienne résidence de plusieurs rois, et qui, par la suite, devint célebre sous le nom de *Philadelphia*, parmi les villes décapolitaines. Elle est située à six lieues de distance à l'est de *Szalt*, sur un bras de la *Serka*, qui porte le nom de *Nahhr-Amman*. Comme la contrée était peu sûre, *Jussuf* resta en arriere, et je le remplaçai par deux hommes armés, avec lesquels je me mis en route le 13 Mars.

Tout le long de la route nous vîmes des villages ruinés, et nous rencontrâmes une quantité d'Arabes, avec leurs chameaux, etc., avant d'arriver à la source de *Nahhr-Amman* qui est divisé en deux branches, dont la premiere et la plus belle, est située dans la vallée (civitas aquarum), des deux côtés de la riviere ; et l'autre, qui est la plus considérable, sur la montagne.

Quoique la ville d'Amman soit détruite et abandonnée depuis plusieurs siecles, j'y trouvai pourtant des ruines remarquables qui attestent son ancienne splendeur, telles 1°. qu'un édifice carré et très-bien orné : c'était peut-être un mausolée ; 2°. les ruines d'un palais considérable ; 3°. un amphithéâtre magnifique, très-vaste et bien conservé, accompagné d'un péristyle de colonnes corinthiennes, sans piédestaux ; 4°. un temple avec un grand nombre de colonnes ; 5°. les ruines d'une grande église, peut-être le siége d'un évêque du temps des empereurs grecs ; 6°. sur le sommet de la montagne, les restes d'un

temple avec des colonnes qui formaient une rotonde, et qui sont d'une grandeur extraordinaire ; 7°. des restes de l'ancienne enceinte et plusieurs autres édifices.

Je ne pouvais donner que peu d'heures à l'examen de ces objets, et je souhaite qu'un autre voyageur, en visitant les ruines de *Dscherrasch*, n'oublie pas celles d'*Amman*, ancienne ville qui florissait long-temps avant les Grecs et les Romains, et même avant les Hébreux.

Il y avait autrefois dans le pays des Ammonites, du temps des Juges, une vingtaine de villes conquises par *Jephté* (liv. des Juges xi, 33), et dont il n'existe plus de traces.

En continuant ma route, j'aperçus pour la première fois la Mer-Morte, du haut d'une montagne. On me montra aussi, dans l'éloignement de quelques lieues, au Sud, les ruines de *Szas*, qui était peut-être l'ancienne ville de *Jazer*, si ce n'est une autre ville de cette contrée nommée *Szir*.

Nous passâmes la nuit avec une horde arabe, et retournâmes le lendemain à *Szalt*.

Il me restait encore la partie la plus difficile du voyage à faire. Nous devions traverser des déserts considérables, et je m'aperçus bien que mon conducteur, Jussuf, n'avait jamais pensé sérieusement à m'accompagner autour de la Mer-Morte. Il fit l'impossible pour me détourner de mon voyage ; mais lorsqu'il me voyait décidé à faire ce voyage sans lui, et que je ne me laissais pas effrayer par les difficultés que m'opposaient les habitants de Szalt, il se rendit. Pour me procurer de l'argent, je vendis encore un de mes habits ; et, le 21 Mars, nous nous mîmes en route pour Karrak, accompagnés de deux hommes et d'un muletier.

Nous fîmes provision de pain, parce que de Szalt à Karrak, le pays est absolument inhabité, et

parce que, pendant le jeûne, nous étions réduits au pain et à l'eau. Pendant cette route, nous vîmes plusieurs villes et villages entierement ruinés, les habitants de cette contrée étant des Arabes errants. Nous passâmes près des sources de Nahhr-Szir, que je crois l'ancienne Jazer. J'y vis quelques étangs, mais point de lac. Nous passâmes toute la nuit avec une horde de la tribu de Beni-Szahhar.

Le 22 Mars, nous arrivâmes près des ruines d'Eleale, ancienne ville des Amorites, qui conserve encore son nom. Sur la carte de M. Paulus, elle porte le nom d'Elcole, et sa situation est indiquée sur la partie méridionale de Husban, deux erreurs qu'il faudrait corriger. Husban est situé à une demi-lieue plus loin; c'était l'ancienne résidence royale des Amorites, Hesbon, citée dans le *Cantique des Cantiques*, VII, 4.

Nous trouvâmes plus loin Madaba, ville qui, du temps de Moïse, portait le nom de *Madba*; j'y trouvai deux colonnes à côté des ruines d'un temple, et un étang bien construit en pierres de taille. Nous vîmes ensuite les ruines de Maéin, l'ancien Bêt Méon, à l'Ouest duquel on voit le Mont-Nebo, qui porte aujourd'hui le nom d'*Attarus*. A quelques lieues de là, je trouvai des sources chaudes, que je crois être Callirhoé, et que je me propose d'examiner par la suite. A l'Ouest de Maéin, se trouve la source de la petite riviere de Serka-Maéin, qui se jete dans la Mer-Morte. Je serais tenté de prendre la vallée qu'elle parcourt pour le Baaras-Vallis de l'historien juif, Josephe. Nous passâmes encore la nuit avec une horde d'Arabes de la tribu de al Hattabige.

Nous passâmes le lendemain la petite riviere al Wale, qui se jete dans la Mer-Morte. A deux lieues et demie de là, nous arrivâmes près des ruines de Diban, ou Dibon, selon les historiens hébreux: cette ville est située au milieu d'une belle plaine; mais elle est mal indiquée sur la carte de M. Paulus.

Enfin, nous arrivâmes à une vallée agreste et profonde, traversée par le Mudscheb (Arnon des anciens); cette vallée forme la limite méridionale de al Belka, l'ancien pays des Amorites, et la limite septentrionale du pays de Karrak, l'ancien pays des Moabites. Etant descendus dans la vallée, accompagnés d'un paysan de Szalt et de quelques Arabes de la tribu de Beni-Ammr, qui s'étaient joints à nous; ces derniers nous attaquerent après avoir traversé la riviere, et nous pillerent sous prétexte du droit de passage. Nous continuâmes notre route pour passer la nuit avec une horde de la tribu de Hammidé.

Le lendemain, nous traversâmes plusieurs grandes plaines couvertes d'absynthe et d'autres plantes et arbustes. Nous vîmes aussi plusieurs villes ruinées, entre autres Schihhân et Chmeimat. Près de cette derniere, nous trouvâmes un village de douze tentes, habitées par des Bédouins chrétiens-grecs de Karrak, qui menent une vie tantôt nomade, tantôt sédentaire, en partageant alternativement avec leurs parents le soin des troupeaux. Cette tribu de Bédouins chrétiens se distinguait par le nom de *al Haddadyn*, de quelques autres tribus chrétiennes de Karrak, qui sont également nomades. Ils nous reçurent très-bien, et nous régalerent avec du café et du pain pétri avec de l'huile.

Après quelques heures de repos, nous quittâmes ces bonnes gens, pour atteindre Karrak avant le coucher du soleil. Nous traversâmes les ruines de Robba (Rabbath-Moob), l'ancienne résidence des rois des Moabites, et dont l'étendue annonce encore son ancienne importance. Les seuls objets que j'y remarquai sont les ruines d'un palais ou temple, dont quelques murs sont encore sur pied; il ne reste du péristyle que deux colonnes de marbre, d'ordre corinthien, mais sans piédestaux.

En arrivant vers Karrak, le pays devint plus montueux : la ville même, autrefois siége d'un évêque, est située sur le sommet d'une montagne, à l'entrée d'une vallée profonde. Des montagnes plus hautes la dominent presque de tous côtés; elle est presqu'entierement détruite, et peut passer aujourd'hui tout au plus pour un bourg. Le fort, à-peu-près ruiné et abandonné, était autrefois un des points les plus importants du pays. Les habitants de la ville sont pour la plupart Mahométans ou Chrétiens grecs, dont l'évêque réside à Jérusalem. On y jouit d'une très-belle vue d'une partie de la Mer-Morte et de Jérusalem, qu'on distingue parfaitement par un temps clair.

La limite méridionale du pays de Karrak est formée par le Wady al Hoessn, qui le sépare du district de Dschebâl, et qui, sous le nom de *el Karahhy*, se jete dans l'extrémité méridionale de la Mer-Morte. Il y a, dans le pays de Karrak, encore trois villages habités par des Mahométans. L'étendue du pays de Dschebâl est d'à-peu-près deux à trois journées ; mais on n'y compte plus que sept villages habités.

Je m'informai de Petra ou Bedra (car les Arabes ne peuvent prononcer le P), et l'on me dit que cet endroit était situé à une journée d'ici ; mais par la suite je sus, de l'évêque de Karrak à Jérusalem, que Petra est situé à deux lieues de la Mer-Morte. Plus loin, au Sud de Dschebâl, se trouve la montagne de Scharah, qui doit avoir également deux journées d'étendue, mais où il n'y a plus qu'un seul village habité, du même nom. On a pratiqué, dans les rochers qui entourent Karrak, plusieurs grottes artificielles, où l'on conserve le froment quelquefois pendant dix ans.

Jussuf s'opposa de nouveau à faire le voyage autour de la Mer-Morte, et voulut se joindre aux

habitants de Karrak qui se rendent à Jérusalem pour la fête de Pâques, et passent le Jourdain à l'extrémité septentrionale de la Mer-Morte, à la nage, sur des outres. Je persistai à prendre l'autre route, autour de l'extrémité méridionale de cette mer, et je fus assez heureux de réussir. Plusieurs habitants d'Hebron et de Bethléhem avaient acheté des Arabes quelques centaines de moutons, et ils choisirent la même route pour les conduire à Jérusalem. A cet effet ils étaient obligés de prendre des conducteurs Arabes, avec lesquels je m'arrangeai également.

Nous nous mîmes en route le 2 Avril, à travers un pays très-montueux où j'étais souvent obligé de descendre de cheval pour me réchauffer. Dans l'après-midi il fallut descendre un sentier pour arriver dans la plaine située à l'extrémité méridionale de la Mer-Morte, et nommée *Gor es Szophia*. Ce sentier était extrémement roide et dangereux, et nous mîmes trois heures pour arriver dans la plaine, après le coucher du soleil.

Le lendemain nous passâmes la petite riviere d'al Karahhy, qui se prolonge du Wady al Hoessn jusqu'ici. Nous étions donc sur la limite du pays de Dschebal (Gabalene) et de l'Arabie-Pétrée. Le climat était totalement changé, et la chaleur doit être, en été, pareille à celle des tropiques. Peu après nous traversâmes, pendant quelques heures, une plaine de sel, sans aucune trace de végétation.

Nous nous dirigeâmes ensuite vers l'Ouest, ayant la Mer-Morte sur notre droite ou au Nord. On ne connaissait ici ni Zoara ni Segor marqués sur la carte de M. Paulus. Nous avions devant nous une montagne assez considérable, composée d'un grand nombre de couches de sel gemme. Cette montagne, qui peut avoir trois lieues de long, est cause du goût saumâtre des eaux de la Mer-Morte.

Arrivés à la montagne de sel, nous nous dirigeâmes au Nord et arrivâmes peu après sur les bords

de la Mer-Morte. Je descendis de cheval pour chercher, le long des bords, des coquillages et des plantes marines, sans en trouver. A deux lieues de l'extrémité méridionale de la mer, on trouve la riviere de Futlet, qui n'est guéable qu'en été, et alors même il faut marcher pendant cinq heures dans une eau tellement salée qu'elle attaque les jambes, et c'est pour cela qu'on se sert rarement de ce passage.

La partie occidentale de la Mer-Morte est hérissée de rochers fort hauts et stériles. Je n'y vis point de colonne de sel, mais bien un grand amas de pierres, que nos Arabes s'empresserent d'augmenter. Si l'histoire de la femme de Loth est vraie, il est probable qu'au lieu de pierres on jetait dans ce temps-là des morceaux de sel gemme.

La carte indique un ruisseau à l'endroit où est Thamara, et je regrettai beaucoup de ne pas le trouver, parce que nous souffrions beaucoup de la soif.

Vers le soir, nous suivîmes le sentier d'un rocher assez haut, d'où je pouvais embrasser la majeure partie de la Mer-Morte, dans laquelle je découvris une île assez considérable. Nous passâmes la nuit sur le haut du rocher, cruellement tourmentés par la soif.

Le 4 Avril, nous continuâmes notre route sur des montagnes calcaires, et nous arrivâmes le soir à un village de tentes, habité par des Arabes de la tribu de Schàhalin.

Le 5 Avril, nous manquions de pain et d'eau, et nous fûmes obligés de nous nourrir de quelques herbes sauvages. Nous ne nous arrêtâmes que quelques heures, pour continuer ensuite notre route au clair de la lune, afin d'arriver le 6 Avril à Jérusalem, dont nous n'étions plus éloignés que de six à sept lieues. Vers le matin nous souffrions beaucoup de la soif, et pour surcroît de malheur, nous aperçûmes une horde d'Arabes, à laquelle nous n'échappâmes qu'avec peine.

Nous arrivâmes dans la matinée du 6 Avril à Bethléhem, et peu après à Jérusalem.

J'étais le seul pélerin chrétien de la troupe, et en cette qualité je fus reçu avec beaucoup d'hospitalité dans le couvent de la *Terra-Santa*.

Je trouvai cette ancienne ville plus belle que je ne me l'étais imaginé; mais le séjour m'en parut ennuyeux pour tous ceux qui n'y viennent pas pour cause de dévotion.

Conformément à mon rôle de pélerin, je payai trente-trois un quart de piastres pour obtenir la permission d'entrer, la veille de la fête de Pâques des Grecs et des autres chrétiens orientaux, dans l'église du Saint-Sépulcre *. On sait que ce jour-là le feu sacré est censé descendre du Ciel; et l'évêque grec qui le reçoit, après une priere très-fervente, porte le nom d'*évêque de la lumiere* (Motthrân el mûr). C'était précisement l'évêque de Karrak.

Les deux villes de Jérusalem et de Bethléhem sont trop connues pour que j'en donne ici la description; je la remplacerai ici par quelques notices sur la Mer-Morte, qu'on trouvera peut-être d'un intérêt plus général.

La Mer-Morte est connue chez les Arabes sous le nom de Bahhéïret-Lûth, ou Bahharét-Lûth, ou

---

* Cette église est remarquable par deux tombeaux avec des inscriptions concernant les deux premiers rois chrétiens, de Jérusalem, Godefroi de Bouillon et son frere Baudouin.

On lit sur le tombeau de Godefroi:

Hic jacet Godofridus de Buglion, *qui totam istam terram acquisivit cultui christiano. Cujus anima requiescat in pace. Amen.*

Et sur le tombeau de Baudouin:

Rex Baldewinus, *Judas alter Macchabæus,*
Spes patriæ, virga ecclesiæ, virtus utriusque,
Quem formidabant, cui dona tributa ferebant
Cedar et Ægypti, Dan, ac homicida Damascus.

Birket-Lûth. On prétend qu'on y trouve encore des restes d'anciens édifices, ce qui ne me paraît pas probable. Je m'en informai; personne n'en savait rien de positif, et plusieurs qui l'affirmerent, ne s'accordaient point dans leurs assertions. Je ne vis cependant ses bords que l'espace d'une journée, et son étendue est de six journées. Plusieurs voyageurs prétendent y avoir vu des restes d'anciens édifices; mais leurs rapports ne méritent aucune foi. M. de Neitzschütz assure même avoir vu la forme de cette mer de la montagne des Olives, près Jérusalem (Dschibbal el Tur; ce qui est absolument faux et impossible.

L'eau de la Mer-Morte est claire et limpide, mais aussi salée qu'une eau mere des salines. Le sel qu'on retire est d'excellente qualité, et se produit surtout sur la rive orientale, en gros morceaux, souvent d'un pied d'épaisseur. Cette production a lieu dans les endroits inondés par la mer au temps des pluies; car les Arabes ne se donnent pas la peine de creuser des fossés pour y faire évaporer l'eau. Les pierres même des bords se couvrent, comme dans nos salines, d'une incrustation calcaire et gypseuse. Ce sel n'est employé que dans une partie de la Palestine.

J'ai indiqué plus haut la cause de la saumure de cette eau, d'après laquelle elle doit toujours aller en augmentant. Du reste, je n'ai pas besoin d'observer qu'il faut regarder comme fabuleuses les assertions que le fer surnage sur cette eau, et que des objets légers y vont à fond; que les oiseaux qui traversent cette mer, tombent morts, etc. etc.

L'asphalte qu'on recueille ici differe de celui des mines de Hasbéia, en ce qu'il est plus poreux et paraît avoir été fluide. On m'a assuré à Karrak que ce bitume suinte de quelques rochers sur les bords orientaux, et qu'il y forme peu-à-peu une croûte épaisse qui, détachée par les gros vents, est

entraînée par les vagues, et ramassée par les Arabes qui en transportent les morceaux à Jérusalem. Ces morceaux sont si gros qu'ils forment la charge de plusieurs chameaux. Cependant, il se passe plusieurs années avant qu'on puisse recueillir une quantité d'asphalte sur ses bords. On le nomme ici *Màdschar-Musza*, ou *la pierre de Moïse :* il est aussi froid au toucher que toute autre pierre, et ressemble, à l'extérieur, à l'ardoise.

Il est très-naturel que des vapeurs doivent s'élever continuellement de la surface d'une mer située dans une vallée profonde, entourée de hautes montagnes, et dans laquelle, pendant les mois de Juin, Juillet et Août, la chaleur est aussi forte que sous les tropiques. En allant un jour de Jérusalem à Bethléhem, j'y remarquai une fumée très-épaisse, produite par les fours à chaux, à charbon et à soude, que les Arabes y ont établis sur ses bords. Ces mêmes Arabes ne trouvent pas les vapeurs de la mer plus malfaisantes que celles de tous les autres lacs.

Je n'ai trouvé dans cette mer ni hélices ni moules, à l'exception de quelques escargots que je ramassai sur les bords ; cependant je dois observer que je n'ai pu examiner qu'une partie de cette mer. On ne trouve pas de roseaux de ce côté, mais bien sur sa rive orientale, à quelques lieues de-là.

Les renseignements que j'ai pu recueillir sur les pommes de Sodome (solanum Sodomeum) sont très-contradictoires et insuffisants ; je crois pourtant que la chose pourrait s'expliquer très-naturellement, et que la remarque suivante y contribuera.

Je vis pendant mon séjour à Karrak, chez le curé grec de cette ville, une espece de coton ressemblant à la soie, dont il fit de l'amadou pour son fusil, ne pouvant l'employer à faire des étoffes.

" Ce coton, me dit-il, vient dans la plaine *el* " *Gòr*, à la partie orientale de la Mer-Morte, sur

" un arbre pareil au figuier, et qui porte le nom " d'*Aoéschaér*. On le trouve dans un fruit ressem- " blant à la grenade; et par des incisions faites à " la racine de l'arbre, on obtient une espece de lait, " qu'on ordonne ensuite aux femmes stériles, et qui " porte le nom de *Lébbim-Aoéschaér*."

J'ai pensé que ces fruits qui n'ont point de chair intérieurement, et qui sont inconnus dans tout le reste de la Palestine, pourraient bien être les fameuses pommes de Sodome. Je présume en outre que l'arbre qui le produit est une espece de fromager (Bombax Linn.) qui ne peut prospérer que dans la chaleur excessive de la Mer-Morte, et dans aucune autre contrée de la Palestine. Pour ce qui regarde les grenadiers, je doute fort que l'on en trouve sur les bords de cette mer; mais on trouve dans sa proximité, dans la plaine el Gôr, et à peu de profondeur, une grande quantité de soufre natif, en morceaux ronds de la grosseur d'un œuf d'oie.

Mon dessein était de me rendre de Jérusalem directement par le désert au Mont Sinaï, et de là au Caire. Je ne savais cependant pas si la premiere route était praticable ou non, parce que tous les voyageurs s'étaient rendus jusqu'ici au Sinaï ou d'Egypte ou de Suez, à l'exception de deux anciens qui s'y étaient rendus de Gaza. Ne pouvant obtenir aucuns renseignements sur cette route, ni à Jérusalem ni à Bethléhem, je me rendis à Hébron (aujourd'hui Chalil), où l'on me fit espérer de pouvoir prendre ce chemin. Il fallait, me dit-on, à cet effet, me procurer quelques chameaux, de l'eau, des vivres, et surtout un bon guide; et l'on m'assura que ce voyage durerait dix à onze jours.

On me dit encore qu'à deux journées et demie de Hébron, je trouverais des ruines considérables de l'ancienne ville d'Abdé; mais que tout le reste de la route, par l'Arabie Pétrée, n'offrait aucun endroit

habité, et que je n'y rencontrerais que quelques tribus d'Arabes errants.

Cette route étant à-peu-près inconnue, je comptais y faire quelques découvertes sur la minéralogie, les animaux et les plantes de ce pays, sur la manne du désert, les corneilles, l'arbrisseau qui produit le baume, la gomme arabique, les sauterelles, le Mont Séir, etc. etc.

Peut-être que cette route, qui traverse le milieu de l'Arabie Pétrée, était l'ancienne route de commerce, qui conduisait de Jérusalem à Ezion-Geber, ville située sur le bras oriental du golfe d'Arabie.

Cependant, avant d'entreprendre ce voyage, je me proposai de faire encore un tour autour de la Mer-Morte, pour examiner à fond sa situation, sa nature, etc.; et pour pouvoir rectifier, par ma propre expérience, les bruits absurdes et ridicules que des moines et des voyageurs crédules avaient répandus à ce sujet. Mais le destin l'avait décidé autrement; car m'étant trop long-temps exposé au soleil pour terminer mes observations astronomiques, je tombai très-sérieusement malade, et pendant quinze jours je ne dus m'occuper que du soin de mon rétablissement. En attendant, le temps favorable pour faire le tour de la Mer-Morte était passé, et je résolus de remettre ce voyage jusqu'après les grandes chaleurs.

Je quittai Jérusalem le 25 Mai 1806, pour me rendre à Jaffa, où je m'embarquai quelques jours après pour retourner ici, à Saint-Jean-d'Acre.

Vie de VICTOR ALFIERI, *écrite par lui-même, et traduite de l'Italien, par M. ***. — Deux vol. in-8vo.*

Je ne m'arrêterai pas dans cet extrait aux puérilités dont les deux premieres époques de cette Vie d'Alfieri sont remplies, et je ne ferai qu'indiquer des révélations peu honorables que l'on trouve dans la troisieme. Elle embrasse, nous dit l'auteur lui-même, *environ dix ans de voyages et de déréglements.* Mais ces voyages ne sont que des courses ; ses déréglements ressemblent, à peu de chose près, à ceux de tous les jeunes fous de son âge, de son état et de sa fortune. Presque rien, dans ce libertinage ambulant, ne laisse entrevoir ce qu'Alfieri sera un jour, ni ce qui le conduit à l'être. Vous le voyez, dans les trois premiers chapitres, parcourir l'Italie entiere, ne faisant autre chose, dans chaque ville, qu'arriver, courir sans rien examiner, sans rien voir, et repartir. Une agitation sans curiosité le pousse ; un ennui fatigant le chasse. Un seul trait intéresse pour lui au milieu de cette nullité si active, c'est sa mélancolie, seul signe auquel on puisse reconnaître en lui une élévation future.

A Venise, où il passe quelques jours dans un moment où toute cette ville est en fêtes, que fait-il ? il reste chez lui, ne bougeant pas de sa fenêtre, d'où il fait des signes et dit quelques mots à une jeune personne qui lui répond. " Le reste de la journée qui était bien longue*, je le passais, dit-il, ou à dormir, ou à rêver, je ne saurais dire à quoi, et souvent

* C'était en Juin.

à pleurer sans aucun motif. J'avais perdu ma tranquillité, et je ne pouvais pas même soupçonner ce qui me l'ôtait. Quelques années après, ayant fait de nouvelles observations sur moi, j'ai trouvé que c'était une maladie qui me prenait tous les ans au printemps; quelquefois en Avril, et quelquefois en Juin. Elle durait plus ou moins, elle se faisait sentir avec plus ou moins de force selon que mon cœur et mon esprit se trouvaient alors plus ou moins vides et oisifs, etc." Tous les jeunes gens mélancoliques ne sont pas sans doute devenus de grands hommes, mais peu d'hommes destinés au grand n'ont pas éprouvé dans leur jeunesse de ces accès de mélancolie.

L'ennui, qui est autre chose et qui naissait en lui de cette oisiveté totale où ses facultés intellectuelles étaient comme assoupies, le chasse de Venise à Gênes, de Gênes à Antibes, d'Antibes à Marseille; le voilà en France, à dix-huit ans, pour la premiere fois. A Marseille, où il séjourne un mois, rien ne lui plaît que le théâtre. Il avait déjà, pendant tout un été, suivi, à Turin, un spectacle français: il connaissait la plupart de nos tragédies et de nos comédies les plus célebres. Il avoue qu'il était plus amusé par la comédie qu'ému par la tragédie, quoique naturellement plus enclin à pleurer qu'à rire; et voici comment il explique cet effet. "Quand j'y ai réfléchi dans la suite, il m'a semblé qu'une des principales causes de mon indifférence pour la tragédie, venait de ce que dans presque toutes les pieces françaises, il y a des scenes entieres, et quelquefois des actes, remplis par des personnages secondaires, qui me glaçaient en prolongeant l'action sans nécessité, ou pour mieux dire en l'interrompant." Selon le point de vue d'où l'on regardera cette observation, elle rendra compte en effet d'un vice de notre théâtre, ou elle donnera la clé du principal défaut du sien.

Il ajoute une raison dont nous sommes peut-

être mauvais juges. L'habitude nous rend insensibles à des choses qui peuvent choquer des étrangers ; elle peut même nous faire trouver des beautés où ils ne voient que des défauts. " D'ailleurs, ajoute Alfieri, mon oreille, quoique je ne voulusse plus être Italien, me servait malgré moi, en m'avertissant de l'ennuyeuse et insipide uniformité de cette maniere de versifier, en rimes qui vont deux à deux et en vers coupés par la moitié, avec une si grande trivialité de tons et une si désagréable abondance de sons du nez." Rien de tout cela ne nous blesse, ou pour parler plus juste, ne trouble notre enchantement, quand nous entendons de beaux vers de Racine ; mais nous ne pouvons pas exiger que des oreilles Italiennes sentent à cet égard comme les nôtres.

Le jeune voyageur, toujours chassé par l'ennui, arrive en poste de Marseille à Paris, courant nuit et jour, et sans rien regarder sur la route. A Paris, du moins, on croit qu'il va trouver remede à cet opiniâtre ennui ; mais malheureusement il entra par le faubourg Saint-Marceau ; quoique au mois d'Août, la matinée était *nébuleuse, froide et pluvieuse* ; il se logea dans le faubourg St.-Germain, qu'il appelle *un tombeau fétide et fangeux* ; le temps continua d'être mauvais, et quinze jours après son arrivée, il n'avait pas encore salué le soleil ; aussi vit-il tout en noir et en laid, surtout les femmes, avec leur visage plâtré, auquel il en voulait toujours. Cette premiere impression de Paris ne s'effaça jamais de sa tête ; et l'on peut la compter, avec son maître de danse, et le rouge de la duchesse de Parme, pour troisieme élément de ses préventions contre la France.

Pendant trois mois, les promenades, les théâtres, *les filles*, sont ses seules ressources contre l'ennui, et contre ce malaise qui le poursuit partout ; il joue, ne perd ni ne gagne, s'ennuie du jeu, de Paris, de la France, et part pour l'Angleterre. Elle lui

plaît dès le premier aspect. A Londres, il se jeta dans le tourbillon du monde ; l'ennui l'y poursuit encore. Il quitte les assemblées, les soupers, les bals ; au lieu de les courir dans une bonne voiture qui est à lui, il s'en établit le cocher, mene son jeune compagnon de voyage partout où ils allaient auparavant ensemble, et s'acquite si bien de son métier, que même dans les combats à coups de timon qui sont d'usage entre cochers en sortant du Ranelagh et des spectacles, il s'en tire avec honneur sans rien briser à la voiture, et sans blesser les chevaux. Monter à cheval pendant cinq ou six heures tous les matins, rester sur le siége pendant deux ou trois heures tous les soirs, quelque temps qu'il fasse, sont ses plaisirs pendant le reste de l'hiver. Au printemps une incursion dans les provinces lui redonne du goût pour le mouvement. Le désir de voir la Hollande l'appelle dans ce pays au commencement de l'été ; et il y passe, cette fois sans ennui, la belle saison toute entiere.

Cet heureux changement naissait en lui de causes bien puissantes. Pour la premiere fois il connut à La Haye l'amour et l'amitié ; il put parler de son ami à sa maîtresse, et de sa maîtresse à son ami : il est vrai qu'il ne jouit pass long-temps de ce bonheur ; des interruptions pénibles l'y troublerent ; une séparation douloureuse et nécessaire le réduisit au désespoir ; il voulait mourir ; l'amitié le rendit à la vie, et à peu près à la raison. Il regagna précipitamment l'Italie, poursuivi non plus par le vide, mais par les regrets et les peines du cœur. Pour les calmer, il se jeta pendant tout un hiver à Turin, dans des études, ou du moins, dans des lectures philosophiques ; c'était une suite des conseils de son ami, don Joseph d'Acunha, qui l'avait fait rougir en Hollande de son oisiveté, de sa répugnance à ouvrir un livre quelconque, de son ignorance universelle. Alors on le croit sauvé ; on croit que

prenant à vingt ans cette bonne route, il y marchera désormais, et que l'on verra bientôt en lui poindre quelques rayons de goût littéraire et de génie poétique. Mais tout à coup il est repris par cette rage de courir et de voyager, sans autre but que de se mouvoir et de changer de lieu.

Il part pour l'Allemagne et pour les pays du Nord, sans autre guide qu'un valet de chambre de confiance, et sans autre société qu'une jolie et commode édition de Montaigne. De tous les philosophes qu'il venait de lire à Turin, c'était après la traduction des grands hommes de Plutarque, celui qui lui avait plu davantage, et sans lui reprocher le jugement qu'il porte de quelques-uns des autres, nous devons observer que jusqu'alors, en dépit de son aversion pour la France, le peu qu'il savait était presque tout français. Où commença-t-il enfin à prendre goût à la littérature Italienne? En Danemark. L'envoyé de Naples en cette cour, qui était Pisan, lui apprit à mieux sentir les beautés de cette littérature qu'il ne l'avait fait dans son éducation piémontaise.

L'Allemagne, le Danemark, la Suede, la Russie, la Prusse, visités dans un an, il repasse en Hollande et de là en Angleterre. Sa vie, pendant sept ou huit mois à Londres, n'est plus la même que la premiere fois; elle est comme absorbée dans une passion qui va jusqu'à la frénésie, pour une grande dame qu'il ne nomme pas, mais que l'on sait être milady L.... Cette intrigue l'entraîne dans les plus grandes extravagances, et finit par une éclat scandaleux, un duel où il est blessé par le mari, qui était officier aux gardes, un procès, un divorce juridiquement prononcé, un aveu que lui fait indiscrétement la Dame de s'être partagée, dans le temps de leur liaison la plus intime, entre lui et un misérable jockey. Séparé d'elle, et honteux de son amour, sans en être tout à fait guéri, il se réfugie

d'abord en Hollande, auprès de son ami d'Acunha, et se décide à voyager en Espagne, seul pays de l'Europe qui lui reste, non à voir, mais à parcourir.

Point de distractions pour lui à Paris, où il séjourne un mois, et qui ne lui plaît pas plus qu'à son premier voyage. De Paris, il va tout d'une traite à Barcelone, toujours en proie à sa mélancolie, et à l'amertume de ses souvenirs. " Pendant tout ce voyage, dit-il, je ne fis autre chose que pleurer tout seul. J'ouvrais de temps en temps quelques volumes de mon ami Montaigne, que, depuis un an, je n'avais plus regardé ; cette lecture entrecoupée me donnait peu à peu de la raison, du courage, et quelquefois même des consolations." Dans cet état, qui pourrait refuser de plaindre un jeune homme de vingt-deux ans abandonné à lui-même? Qui ne s'intéresserait pas vivement à lui, quand même il n'aurait pas été par la suite ce qu'Alfieri est devenu?

Cet intérêt se soutient pendant qu'il traverse, pour se rendre à Madrid, les immenses déserts de l'Espagne, faisant marcher loin en avant sa voiture, ses domestiques, et voyageant le plus souvent à pied, n'ayant pour compagnie qu'un superbe cheval andaloux, qui le suit comme un chien fidele. Mais à Madrid. . . . oh! pourquoi nous a-t-il appris ce trait d'une brutalité plus que sauvage? Ce pauvre Elie, son valet de chambre si dévoué, d'une si grande ressource pour lui dans toutes les épreuves de sa vie, en lui arrangeant les cheveux, en tire un trop fortement : un chandelier lancé de la main d'Alfieri vole à sa tête, le frappe à la tempe, fait jaillir le sang comme d'une fontaine. Elie veut se venger ; l'épée de son maître dirigée contre sa poitrine ne l'arrête pas. Un tiers, témoin de cette scene, ne suffit pas pour y mettre fin ; il faut que tous les domestiques de l'hôtel, tous les valets de chambre des voyageurs, que tout l'hôtel enfin accourent et séparent les com-

battants. Ni l'explication que donne Alfieri de cet accès de rage, ni ce qu'il fit pour expier sa faute, ni le regret et la honte qu'il paraît en avoir, m'empêcheront de regretter qu'il n'ait pas pris, pour ce trait ainsi que pour quelques autres qui sans lui seraient tout à fait ignorés, le sage parti du silence.

Il quitte Madrid, comme il a quitté la plupart des autres villes, sans y avoir rien vu. A Lisbonne, dont le premier aspect lui cause une sorte d'enchantement qui ne se soutient pas; il fait une acquisition bien précieuse, celle d'un véritable ami. Le comte *Valperga di Masino*, alors ministre de Sardaigne en Portugal, avait avec lui l'abbé de *Caluso* son frere, jeune homme du plus grand mérite, d'un excellent caractere et d'un profond savoir, qui a été depuis, et est encore un des membres les plus distingués de la savante Académie de Turin; il se forma dès lors entre Alfieri et lui une de ces amitiés qui durent toute la vie. C'était, il est aisé de le voir, du côté d'Alfieri qu'était tout le profit de cette amitié; mais il a le bon esprit de le sentir, et la franchise de le dire: la chaleur qu'il lui a toujours accordée sur les travaux et sur ses études, la constance avec laquelle il l'a aimé; l'attachement non moins durable qu'il a eu pour un homme qui réunissait tant de lumieres, sont peut-être de toutes les circonstances de sa vie celles qui parlent le plus en sa faveur.

Séville et Cadix l'appellent au sortir de Lisbonne. Les plaisirs du carnaval l'arrêtent quelque temps à Cadix. Il s'y livre avec trop peu de retenue et de choix; et il ne nous cache pas ce qu'il aurait dû nous cacher de leurs suites. Cette fois, elles furent graves et si tenaces, qu'elles l'accompagnerent jusqu'en Piémont, où il revint en trois mois, à travers les plus belles provinces d'Espagne, et tout le midi de la France. De retour enfin à Turin, guéri,

remis de ses fatigues, " On devine, dit-il, que je n'avais pas encore parcouru toute l'échelle des erreurs, et que j'avais beaucoup de fautes à commettre avant de donner un essor louable et utile à mon caractere impétueux, superbe, intolérant."

Il ne tombe cependant plus que dans une seule de ces erreurs, que l'on peut reprocher à sa jeunesse, et toutefois on peut raisonnablement reprocher à cet âge, ce qui tient à la fougue, à l'ivresse, à l'extravagance des passions. La position où il se trouvait alors, rend encore plus excusable en lui ce que l'âge suffit quelquefois pour excuser dans les autres. Entiérement libre à vingt-quatre ans, riche et noble, dans un pays où ces deux qualités dispensaient alors de tant d'autres ; tenant une maison magnifique, livré à une dissipation continuelle, à la société des jeunes gens et des femmes, à ses goûts de faste et de luxe, à celui des chevaux, dont il avait augmenté le nombre jusqu'à douze, végétant dans une oisiveté profonde, sans être un instant seul avec lui, sans ouvrir jamais un livre ; une femme d'un rang distingué, mais d'une mauvaise réputation même dans le monde galant, plus âgée que lui de neuf à dix ans, mais belle encore, adroite et brillante, entreprend sa conquête, paraît l'aimer, l'enflamme, le subjugue, mais ne l'aveugle pas, et le tient sans cesse auprès d'elle mécontent d'y être, sans pouvoir la quitter.

Il fallut de longs efforts pour rompre une pareille chaîne. Un an, dix-huit mois, près de deux ans, se passerent dans des transports, des fureurs, des repentirs, des résolutions sans effet, des victoires sur soi-même suivies de nouvelles défaites. Enfin, le charme fut rompu ; la raison et la liberté revinrent ; un vide affreux, un horrible ennui devait suivre ; mais pendant ce dernier orage, un nouveau goût s'était déclaré en lui : un sonnet, mauvais sans doute, mais enfin assez régulier dans sa structure, s'il n'était pas bon quant aux pensées et au style, e.

qui plus est, une espece de dialogue tragique en vers, dont la principale interlocutrice était Cléopatre, lui avaient appris qu'il pouvait donner une suite et une forme quelconque à ses idées. Quelque temps après, ayant jeté les yeux sur cette esquisse, il est frappé de la ressemblance de l'état de son cœur avec celui d'Antoine; il conçoit le projet de finir cette tragédie et de la faire jouer sur le théâtre. " A peine, dit-il, cette idée me fut passée par la tête, que presque guéri, je commençai à barbouiller du papier à rapiécer, à changer, à ôter, à ajouter, à continuer, à recommencer, enfin à devenir fou d'une autre maniere pour cette malheureuse Cléopatre née sous de si mauvais auspices."

Enfin, à force de peines, après avoir usé des grammaires et des dictionnaires, et presque la patience d'amis dont il sollicite les conseils (car il lui fallut tous ces secours pour écrire en vers dans une langue qui avait presque cessé d'être la sienne), il parvient à rassembler cinq morceaux, qu'il appelle *actes*, et il intitule le tout *Cléopatre, tragédie.* Il y joint une petite piece en prose, intulée les *Poëtes,* où il se moque lui-même de sa tragédie, et en même temps de celles des poëtes de ce temps-là. Le tout obtient les honneurs d'une représentation publique et même de deux. Depuis cette fatale soirée, dit-il, un feu dévorant s'empara de son âme: il brûla d'obtenir un jour au théâtre des succès mérités; et jamais fievre d'amour ne lui donna de si brûlants transports.

Voilà Alfieri, à vingt-sept ans, engagé avec le public et avec lui-même à devenir Auteur tragique; et voilà jusqu'où j'ai voulu suivre dans sa *Vie* le fil des événements, pour que l'on sentît tout ce qu'il avait à acquérir et tout ce qu'il avait à vaincre pour atteindre, dans un art si difficile, à la sublimité du talent et au moment de la renommée. J'ai aussi voulu faire mieux sentir quel tort il s'est fait à lui-

même en remplissant tout un volume de ce qui tient ici quelques pages, dans lesquelles encore il y a du trop, puisqu'on y voit quelques détails honteux qu'il eût mieux valu reléguer dans un éternel oubli.

Il en est autrement du second volume. Presque tout y mérite d'être lu et se refuse à être resserré dans un extrait. On y voit Alfieri changer absolument de vie, se livrer opiniâtrement aux études les plus difficiles pour qui les commence si tard; apprendre le latin sous un maître, l'Italien dans les sources les plus pures de la langue; écarter, et il le fallait bien, toute lecture française, pour italianiser sa pensée comme son style; se retirer à la campagne pour être tout entier à sa noble entreprise; concevoir des sujets, dresser des plans, les étendre et les développer en prose; les reprendre pour les mettre en vers: mécontent d'une premiere versification, en refaire une seconde, une troisieme; se soutenir presque sans interruption pendant dix ou onze ans dans cette effervescence de tête, dans cette ardeur infatigable pour le travail; et sans compter d'autres productions qui viennent de temps en temps croiser ses compositions tragiques, parmi de fréquents déplacements, des voyages, des agitations que lui cause une passion plus digne de lui que les premieres, se trouver, au bout de ce temps, auteur de dix-neuf tragédies, créateur d'un nouveau genre, chef d'école dans sa patrie, modele peut-être dangereux, mais modele enfin, sûr de l'immortalité avant quarante ans, d'ignorant, d'inappliqué, d'incapable de tout travail, qu'il était à près de trente.

Dans quelques circonstances de cette quatrieme époque, si différente des trois autres, l'âme d'Alfieri n'offre pas un spectacle moins intéressant que son esprit. Voulant écrire toujours en homme libre, il se sent entravé par les lois despotiques de son pays qui peuvent l'atteindre même hors du Piémont, puis-

qu'il a sous la main du roi des propriétés féodales ; il prend le parti de s'en défaire ; il en fait donation entiere à la comtesse de Cumiana, sa sœur, moyennant une pension annuelle de 14,000 livres de Piémont, qui ne représente que la moitié de leur valeur, content, dit-il, de perdre l'autre moité, et d'acheter à ce prix l'indépendance de ses opinions, le choix de son séjour et la liberté d'écrire. Par une seconde opération, il change 5,000 livres de ce revenu en 100,000 livres de capital ; vend ses meubles de Turin, son argenterie, ses chevaux, réalise à peu près 72,000 livres, place ces deux sommes en rentes viageres sur la France, et choisit pour sa nouvelle patrie la Toscane.

Un intérêt bien cher l'engageait à s'y fixer. Il aimait une femme d'un haut rang, l'épouse du Prétendant, d'un grand nom, qui joignait à ces dons de la fortune ceux de la nature et les qualités les plus aimables et les plus solides ; et il en était aimé. Depuis ce moment, des obstacles purent les gêner, les tourmenter, les séparer même quelquefois, et à de grandes distances : ils se rejoignirent toujours. Réunis enfin, quand il n'exista plus d'obstacles, ils ne se sont quittés que lorsqu'Alfieri a quitté la vie, et cet amour mis à tant d'épreuves, a été consacré en quelque sorte aux yeux de l'Europe entiere par la grande épreuve du temps.

Ajoutons à cette constance celle qu'il eut en amitié ; observons que dans sa jeunesse dissipée, au milieu de tant de liaisons de plaisir, il choisit pour premier ami le sage d'Acunha, pour second le vertueux et savant Calusco ; que Gori Gundellini, qu'il aima peut-être encore davantage, était aussi, à ce qu'il paraît, un homme distingué par son caractere et par son savoir ; qu'Alfieri l'ayant perdu, n'a cessé de le louer et de le regretter ; que, mort avant les deux autres, il a laissé en eux pour sa mémoire un respect tendre et presque religieux ; nous ne doute-

rons plus que, parmi des défauts et même des vices dont il nous a malheureusement mis dans l'impossibilité de douter, il n'eût des qualités solides et attachantes, qui ne vont jamais sans de hautes vertus.

Mais il nous reste, à nous autres Français à le considérer sous un dernier aspect ; il existe entre lui et nous un procès dans lequel il s'est donné des torts, qui ne doivent pas nous faire oublier les nôtres. Alfieri était à Paris depuis trois ans avec son amie. Il y avait fait imprimer chez notre célebre Didot tout son théâtre, et à Kehl ses Œuvres diverses, en prose et en vers, lorsque notre Révolution, qui, dans ses commencements, se trouvait d'accord avec ses sentiments et ses opinions, qu'il avait approuvée et chantée, prit une direction et une marche qui cesserent apparemment de lui convenir et qui effrayerent sa compagne. Ils passerent tous deux en Angleterre en 1791. Mais les trois-quarts de leurs revenus étaient en France : ils ne les touchaient qu'en papier qui perdait beaucoup par le change : après la fuite du Roi et son arrestation à Varennes, il perdit bien davantage. Ils se trouvaient à Londres dans une gêne d'argent qui les força de revenir en France. Ils resterent à Paris jusqu'au 10 Août. A cette détonation terrible qui se fit au milieu de la capitale, et qui ébranla la France entiere, deux étrangers, deux individus libres, qui jusqu'alors avaient vécu en amis de la France, étaient assurément bien les maîtres de la quitter. Les obstacles qu'ils éprouverent pour en sortir tenaient à ces circonstances mêmes ; ils sortirent enfin ; ils respirerent en revoyant l'Italie et leur chere Toscane.

Mais à Paris, d'où ils étaient partis le 12, on descendit le 20 dans leur maison pour les arrêter : ne les trouvant pas, on confisqua chevaux, meubles

livres tout ce qu'ils avaient laissé, et l'on séquestra leurs revenus en les déclarant émigrés. Quel effet ne dut pas avoir cette conduite inhospitaliere sur une âme aussi passionnée que celle d'Alfieri! Quelle haine contre les Français et contre leur cause! Il se croyait du moins en Italie hors de leur portée: mais bientôt atteint par leurs armées, circonvenu pour ainsi dire dans sa retraite par leurs victoires, il s'aigrit, il s'exaspéra contre eux de plus en plus. De là le trouble répandu surtout le reste de sa vie; de là ces ouvrages imparfaits sur lesquels il se jetait en quelque sorte pour se distraire, mais qu'il n'avait plus la patience de revoir et de finir; de là cette fureur tardive pour l'étude d'une langue ancienne qu'il regrettait de ne pas savoir, ces excès d'un travail ingrat, ces privations à contre-temps, cette inattention pour des altérations de santé qui devinrent un mal incurable; de là surtout ces flots de bile qu'il ne cessa plus de vomir sur les Français, en prose, en vers, sous toutes les formes et dans tous les styles.

(Mercure de France.)

Troisieme Bulletin Officiel du Grand Mariage.

PROGRAMME.

MARIAGE CIVIL.

Le jour désigné pour la célébration du mariage civil, à onze heures, toutes les personnes qui doivent composer le cortége de LL. MM., se réuniront au palais de Saint Cloud; savoir: celles du service de l'Impératrice, dans les salons de son appartement, du côté du jardin; et celles du service de l'Empereur, dans les salons de son appartement, attenant à celui de l'Impératrice, du côté de la cour.

A midi, les maîtres et aides des cérémonies se réuniront dans la galerie, qui jusqu'alors sera fermée, et placeront les personnes invitées. Au fond de la galerie, on placera sur une estrade deux fauteuils surmontés d'un dais, l'un à droite pour l'Empereur, l'autre à gauche pour l'Impératrice. Au bas de l'estrade et de côté, il y aura une table couverte d'un riche tapis, avec un encrier, sur laquelle seront placés les régistres de l'état civil.

A deux heures, le cortége étant réuni dans les appartements de LL. MM., ainsi qu'il vient d'être dit, le grand-maître des cérémonies, le colonel-général de la garde de service, les grands-officiers de la couronne de France et d'Italie, iront chercher LL. MM. Le cortége partira dans l'ordre suivant pour se rendre à la galerie, en traversant le cabinet de l'Empereur, le salon des Princes, la salle du Trône et le salon de Mars:

Les huissiers, les hérauts-d'armes, les pages, les aides des cérémonies, les maîtres des cérémonies, les officiers de la maison du roi d'Italie, les écuyers de l'Empereur de service ordinaire, les chambellans de service ordinaire, les aides-de-camp de l'Empereur, les deux écuyers de jour, les quatre chambellans de jour, l'aide-de-camp de service, le gouverneur du palais, le secrétaire de l'état de

la famille impériale, les grands-officiers de la couronne d'Italie, le grand-chambellan de France et celui d'Italie, le grand-maître des cérémonies et le grand-écuyer d'Italie, des princes grands-dignitaires, les princes de la famille, l'Empereur, l'Impératrice.

Derrière LL. MM. : le colonel-général de la garde de service, le grand-maréchal du palais, le grand-maître de la maison d'Italie, le grand-aumônier de France et celui d'Italie; le chevalier d'honneur et le prince écuyer de l'Impératrice, portant la queue de son manteau; les dames d'honneur de France et d'Italie, et la dame d'atours; les princesses de la famille; les dames du palais les dames d'honneur des princesses, les officiers de service des maisons des princes et princesses. Tout le monde sera découvert. Le cortége étant arrivé dans la galerie, les huissiers, les hérauts-d'armes et les pages se rangeront par moitié, à droite et à gauche, dans le salon de Mars, auprès de la porte. Les officiers et grands-officiers de France et d'Italie, les dames d'honneur et la dame d'atours, iront se placer derrière les fauteuils de LL. MM., suivant leur rang.

LL. MM. II. se placeront sur le trône; les princes et princesses à droite à gauche de l'estrade, dans l'ordre suivant, et selon leur rang de famille.

A droite de l'Empereur :

Madame; le prince Louis-Napoléon, roi de Hollande; le prince Jérôme-Napoléon, roi de Westphalie; le prince Borghese, duc de Guastalla; le prince Joachim-Napoléon, roi de Naples; le prince Eugene, vice-roi d'Italie; le prince archichancelier, le prince vice-grand-électeur.

A gauche de l'Impératrice :

La princesse Julie, reine d'Espagne; la princesse Hortense; reine de Hollande; la princesse Catherine, reine de Westphalie; la princesse Elisa, grande-duchesse de Toscane; la princesse Pauline; la princesse Caroline, reine de Naples; le grand-duc de Wurtzbourg; la princesse Auguste, vice-reine d'Italie; la princesse Stéphanie, grande duchesse héréditaire de Bade; le grand-duc héréditaire de Bade, le prince architrésorier, le prince vice-connétable.

A l'arrivée de LL. MM., toutes les dames se lèveront, et resteront debout jusqu'à la fin de la cérémonie.

L'Empereur étant assis, S. A. S. le prince archichancelier, après avoir fait une révérence à LL. MM., dira :

« Au nom de l'Empereur ; *(A ces mots LL. MM. se leveront.)*

« Sire, V. M. I. et R. déclare-t-elle prendre en mariage S. A. I. et R. Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, ici présente ?"

L'Empereur répondra :

« Je déclare prendre en mariage S. A. I. et R. Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, ici présente."

La même interpellation sera adressée à S. A. I. et R. l'archiduchesse d'Autriche, en ces termes :

« S. A. I. et R. Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, déclare-t-elle prendre en mariage S. M. l'Empereur et Roi Napoléon ici présent ?"

S. A. I. et R. répondra :

« Je déclare prendre en mariage S. M. l'Empereur et Roi Napoléon, ici présent."

Le prince archichancelier prononcera alors le mariage en ces termes :

« Au nom de l'Empereur et de la loi, je déclare que S. M. I. et R. Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie, et S. A. I. et R. l'archiduchesse Marie-Louise, sont unis en mariage."

Alors les maîtres et aides des cérémonies apporteront la table sur laquelle seront les registres de l'état civil ; ils la placeront devant les fauteuils de l'Empereur et de l'Impératrice, et retourneront à leur place, après avoir fait une profonde révérence à LL. MM.

On procédera à la signature de l'acte, de la manière suivante : le secrétaire de l'Etat de la famille impériale présentera la plume à l'Empereur et ensuite à l'Impératrice, pour signer ; LL. MM. signeront assises et sans quitter leurs places. Les princes et princesses s'approcheront de la table, recevront la plume des mains du secrétaire de l'Etat de la famille impériale, et signeront ; ils feront, avant de signer, une révérence à l'Empereur et à l'Impératrice ; les signeront dans l'ordre réglé par le cérémonial. L'acte étant terminé par les signatures du prince archichancelier et du secrétaire de l'Etat de la famille impériale, les maîtres et aides des cérémonies, après avoir fait une profonde révérence à l'Empereur et à l'Impératrice, retireront la table qui avait été placée devant LL. MM. Le grand-maître des cérémonies fera une révérence à LL. MM. et les préviendra que la cérémonie est achevée. Alors, LL. MM. se leveront, et retourneront dans l'appartement de l'Impératrice.

Pour cette cérémonie, l'Impératrice sera en grand habit de cour, avec sa couronne fermée en diamants.

A deux heures, la cérémonie du mariage civil sera annoncée par des salves d'artillerie tirées à Saint-Cloud, et répétées à Paris aux Invalides.

Après le dîner, LL. MM. se rendront dans le salon de famille. Le cortége qui doit les accompagner au spectacle, se réunira dans les pieces voisines, LL. MM. traverseront, pour se rendre au spectacle, les grands appartements de l'Orangerie, et arriveront dans la loge impériale. L'Orangerie sera illuminée: Les personnes invitées pour la cérémonie, seront invitées aussi pour le spectacle.

Après le spectacle, l'Empereur reconduira l'Impératrice dans son appartement; lorsque l'Empereur se retirera, l'Impératrice l'accompagnera jusqu'à son premier salon.

Il y aura illumination générale à Saint-Cloud, et les eaux joueront à la lumiere.

Le grand-maître des cérémonies,

Le comte de Segur.

PROGRAMME

ENTRÉE PUBLIQUE A PARIS.

Le jour de l'entrée publique, le grand-maître des cérémonies rassemblera, avant dix heures, tout le cortége dans les grands appartements de Saint-Cloud.

Lorsque l'Impératrice sera à sa toilette, la dame d'honneur en préviendra l'Empereur, qui s'y rendra. Les dames d'honneur de France et d'Italie, et la dame d'atours, entreront dans l'appartement de l'Impératrice, et lui placeront la couronne du sacre sur la tête. S. M. sera parée des diamants de la couronne; elle sera vêtue de la robe destinée à la cérémonie, avec un manteau de cour, qui sera porté par un de ses officiers.

Lorsque le cortége sera rangé dans les appartements, le grand-maître des cérémonies ira prendre l'ordre de l'Empereur, et LL. MM. monteront en voiture pour se rendre à Paris.

Des salves d'artillerie annonceront le départ de LL. MM.

Le cortége marchera dans l'ordre suivant : Les hérauts d'armes et le chef des hérauts d'armes à cheval; une voiture pour les maîtres et aides des cérémonies; neuf voitures pour les chambellans de l'Empereur, de service ordinaire et extraordinaire, de France et d'Italie; quatre voitures pour les grands-officiers de l'Empire; quatre voitures pour les ministres; huit voitures pour les dames du palais de France et d'Italie; une voiture pour les grands-officiers de la couronne d'Italie; une voiture pour le grand-chambellan et le grand-maître des cérémonies; deux voitures pour les princes grands dignitaires; quatre voitures pour les princes et princesses de la famille impériale; la voiture de l'Impératrice dans laquelle il n'y aura personne; la voiture de l'Empereur, dans laquelle seront LL. MM. II; une voiture pour le grand-aumônier, le grand-maréchal du palais et le grand-veneur; une voiture pour les dames d'honneur de France et d'Italie, la dame d'atours et le chevalier d'honneur de l'Impératrice; les voitures des princes et princesses, dans lesquelles seront les dames et officiers de service.

La voiture de l'Empereur et celle de l'Impératrice seront attelées de huit chevaux; toutes les autres voitures du cortége seront à six chevaux.

Les maréchaux colonels-généraux de la garde seront à cheval près des deux portieres de la voiture de l'Empereur: le maréchal commandant la gendarmerie sera à cheval derriere la voiture de S. M.; les aides-de-camp, à la hauteur des chevaux; les écuyers, à la hauteur des roues de derriere; les pages monteront devant et derriere les deux voitures de LL. MM. Tous les aides-de-camp de l'Empereur, et tous les écuyers de service ordinaire et extraordinaire seront à cheval. Les écuyers de service des princes et princesses seront à cheval à côté des voitures de LL. AA. Le premier écuyer dirigera tout le cortége; il sera à cheval; sa place sera près de la portiere droite de l'Empereur, à côté du colonel-général de la garde. Le grand-écuyer du royaume d'Italie et le premier écuyer de l'Impératrice seront à cheval près de sa voiture. Le cortége sera ouvert et fermé par la garde à cheval. Une haie de troupes bordera le chemin depuis la porte Maillot jusqu'aux Tuileries. Le cortége passera sous l'arc de triomphe des Champs-Elysées. La voiture de S. M. s'y arrêtera. Le gouverneur de Paris, les conseillers d'Etat, préfet de la Seine et préfet de police, accompagnés des douze maires, des membres du conseil municipal et de toutes les autorités de Paris, recevront LL. MM. sous

l'arc de triomphe des Champs-Elysées. Le préfet complimentera LL. MM.

LL. MM. feront leur entrée dans Paris, au bruit des salves d'artillerie, au son des cloches, et au milieu d'une haie de troupes de la garnison. On placera douze pieces de canon sur les hauteurs du côté de l'arc de triomphe. Douze autres pieces de canon seront placées sur la terrasse du bord de l'eau. Leurs salves seront répétées par le canon des Invalides.

Il y aura de distance en distance des orchestres de musique depuis l'arc de triomphe jusqu'aux Tuileries, et un orchestre plus nombreux que les autres près de l'arc de triomphe.

Les autorités de Paris suivront à pied la voiture de LL. MM. Le cortége suivra l'avenue des Champs-Elysées, et entrera dans le palais des Tuileries par le jardin, en passant sous un arc de triomphe qui sera dressé au Pont-Tournant.

En arrivant au palais, l'escorte se rangera en bataille à droite et à gauche. Le cortége entrera sous le vestibule, de maniere que toutes les personnes qui le composent descendent au pied de l'escalier. Toutes les personnes du cortége se rangeront en haie sur l'escalier pour recevoir LL. MM., et les conduiront jusqu'au cabinet de l'Empereur, chacun s'arrêtant dans la salle où il a le droit d'entrer. L'Empereur, l'Impératrice, les princes et princesses entreront dans le cabinet de l'Empereur. L'Impératrice entrera dans la chambre à coucher du grand appartement par la grande porte, dont les deux battants resteront ouverts. Les dames d'honneur de France et d'Italie, et la dame d'atours, y seront introduites du salon du trône par le cabinet de toilette. L'Impératrice fera sa toilette dans la chambre à coucher. La dame d'honneur et la dame d'atours lui ôteront le manteau de cour, et lui attacheront le manteau impérial. S. M. pourra faire entrer et admettre à sa toilette les princes et les princesses. Pendant la toilette de S. M., le cortége se rendra dans la galerie de Diane, où il se formera.

Lorsque la toilette de S. M. sera achevée, et que le cortége sera formé, le grand-maître des cérémonies, le colonel-général de la garde et les grands-officiers de la couronne, viendront, par la porte de la galerie, prendre les ordres de l'Empereur.

L'Empereur et l'Impératrice entreront dans la galerie de Diane, précédés des grands-officiers, des princes, et suivis des princesses.

Le cortége sera rangé dans l'ordre suivant: Les huissiers, les

hérauts d'armes, le chef des hérauts d'armes, les pages, les aides des cérémonies, les maîtres des cérémonies, les officiers de la maison du roi d'Italie, les écuyers de l'Empereur, de service ordinaire et extraordinaire; les chambellans de service ordinaire et extraordinaire, les aides-de-camp de l'Empereur, les deux-écuyers de jour, les quatre chambellans de jour, l'aide-de camp de service, le gouverneur du palais, les grands-aigles de la Légion-d'Honneur, les grands-officiers de l'Empire, les ministres du roi d'Italie, les ministres de l'Empereur, les grands-officiers de la couronne d'Italie, le grand-chambellan, le grand-maître des cérémonies, le grand-écuyer, le prince vice-grand-électeur, le prince architrésorier, le prince vice-connétable, le prince archichancelier; le prince Eugène, vice-roi d'Italie; le prince Joachim-Napoléon, roi de Naples; le prince Borghese, duc de Guastalla; le prince Jérôme-Napoléon, roi de Westphalie; le prince Louis-Napoléon roi de Hollande; l'Empereur, l'Impératrice. Derriere l'Empereur, le colonel-général de la garde, le grand-maréchal du palais et le premier aumônier de l'Empereur; cinq princesses, sœurs et belles-sœurs de l'Empereur; savoir: La princesse Julie, reine d'Espagne; la princesse Hortense, reine de Hollande; la princesse Catherine, reine de Westphalie; la princesse Elisa, grande-duchesse de Toscane; la princesse Pauline, portant le manteau impérial. Un officier de chacune des princesses, portant son manteau. En arriere de l'Impératrice, la dame d'honneur, la dame d'atours, ayant à leur droite le chevalier d'honneur, et à leur gauche le premier écuyer et le premier aumônier de l'Impératrice, Madame, la princesse Caroline, reine de Naples; le grand-duc de Wurtzbourg, la vice-reine d'Italie, la princesse Stéphanie, grande-duchesse héréditaire de Bade; le prince de Bade. Le manteau de chacune de ces princesses sera porté par un officier de sa maison. Les dames du palais de l'Impératrice, les dames d'honneur des princesses.

Le cortége se mettra en marche, et traversera la grande galerie du Musée Napoléon, pour se rendre dans la chapelle du Louvre, où le mariage doit être célébré.

Le grand-maître des cérémonies,

Le comte de Segur.

PROGRAMME.

MARIAGE DANS LA CHAPELLE DU LOUVRE.

De chaque côté de la galerie du Muséum, que doivent traverser LL. MM. pour se rendre à la chapelle du Louvre, il y aura deux rangs de banquettes pour les Dames, et deux rangs d'hommes debout derrière elles, de manière à contenir, avec ordre, environ huit mille personnes. Elle sera divisée en salons numérotés, et dont les numéros seront inscrits sur chaque billet d'invitation.

Le premier salon près de la chapelle sera destiné aux sénateurs, conseillers-d'état, membres du corps législatif, de la cour de cassation, des autres cours, tribunaux et autorités de Paris, et à leurs épouses; le salon précédant immédiatement celui-là, sera réservé pour les personnes des autorités ci-dessus qui n'auraient pas pu être admises dans le premier salon, et pour les hommes et les Dames présentés.

Devant les premières banquettes seront placées des barrières pour que le passage de LL. MM. reste parfaitement libre.

Les personnes invitées n'entreront dans la galerie que par deux escaliers construits, l'un sur le quai, l'autre sur le Carrousel, au pavillon de l'Horloge. Le cortége seul entrera par la porte du pavillon de Flore, et la porte de la chapelle restera fermée jusqu'à l'arrivée du cortége de LL. MM.; il n'y passera que les officiers du palais nécessaires pour le service.

M. le grand-maréchal du palais sera chargé particulièrement de l'ordre et de la police de cette galerie et de la chapelle.

La chapelle sera disposée de la manière suivante: Autour de la salle il sera construit deux rangs de tribunes, contenant environ quatre cents personnes. Ces tribunes seront divisées en travées et numérotées: les numéros seront inscrits sur les billets qui seront distribués par le grand-maître des cérémonies. Dans les tribunes du premier rang, seront placés le corps diplomatique, les princes de la confédération, les officiers et Dames des maisons de l'Empereur et des princes et princesses qui ne seront pas du cortége, ainsi que les femmes des ministres et des grands-officiers de l'Empire. Les billets des tribunes du second rang seront distribués à des fonctionnaires publics et à leurs femmes.

En face, et à trente pieds de l'autel, seront placés sous un dais et sur une estrade qui ira jusqu'aux marches de l'autel, deux fau-

teuils et deux prie-dieu pour LL. MM. II. Près de l'autel, on placera sur deux chandeliers les deux cierges destinés aux offrandes; dans chacun d'eux seront incrustées vingt pieces d'or: au bas des marches de l'autel, seront deux carreaux pour LL. MM. On placera sur l'autel un bassin dans lequel seront les treize pieces d'or et l'anneau nuptial; au-dessus des degrés de l'autel, il sera placé un fauteuil pour le grand-aumônier officiant, et deux autres fauteuils pour ses deux évêques assistants. Des chaises, à droite de l'autel, pour les cardinaux; à gauche, des banquettes pour les évêques. A droite et à gauche de l'estrade seront placés deux rangs de banquettes pour des députations du Sénat, du conseil d'état et du corps législatif.

Le clergé, le corps diplomatique, les députations du Sénat, du conseil d'état et du corps législatif, et les personnes qui doivent occuper les tribunes, entreront par la porte du Musée de sculpture, sur la place du Louvre.

A midi, toutes les personnes invitées devront être rendues dans les tribunes. A midi et demi, le corps diplomatique et les députations des corps se rendront dans la chapelle pour occuper les places qui leur sont destinées.

A midi précis, toutes les portes de la galerie, et à une heure, toutes les portes de la chapelle seront fermées, et on n'y laissera plus entrer personne.

A une heure et demie, l'officiant et les deux évêques assistants, suivis du clergé, se rendront de la galerie d'Apollon dans la chapelle; ils seront reçus par le maître des cérémonies ecclésiastiques; l'officiant et les prélats assistants seront en chape, les autres évêques en camail et en rochet; le curé de la paroisse de la Madeleine, en surplis et en étole, fera partie du clergé.

Arrivée du Cortége dans la Chapelle.

Lorsque le cortége qui a été ci-dessus décrit arrivera à la porte de la chapelle, les huissiers, les hérauts d'armes et les pages s'arrêteront et borderont la haie dans la galerie; les maîtres et aides des cérémonies se tiendront à la porte de la chapelle, en dedans, pour indiquer à chaque personne du cortége la place qui lui est destinée. Les officiers de la maison du Roi d'Italie et les officiers de la maison de l'Empereur, en entrant dans la chapelle, tourneront à gauche, et se rangeront en haie près du mur.

Les grands-officiers de l'empire et les ministres se rangeront à droite près du mur. Les princes iront prendre leur place au bas de l'estrade, à droite du trône. S. Em. le cardinal grand-aumônier de France, ayant pour assistant le grand-aumônier d'Italie, et suivi de son clergé, ira recevoir à la porte LL. MM., et leur présentera l'eau bénite et l'encens. L'Empereur et l'Impératrice, précédés par le grand-maître des cérémonies, le grand-chambellan, le grand-écuyer, et suivis du grand-maréchal du palais, du colonel-général de la garde de service, iront se placer sur le trône. L'Impératrice se placera à la gauche de l'Empereur.

Le reste du cortége se placera dans l'ordre suivant: A droite de l'Empereur, au bas de l'estrade, le Prince Louis-Napoléon, Roi de Hollande; le Prince Jérôme-Napoléon, Roi de Westphalie; le Prince Borghese, Duc de Guastalla; le Prince Joachim-Napoléon, Roi de Naples; le Prince Eugene-Napoléon, Vice-Roi d'Italie; le Grand-Duc héréditaire de Bade, le prince archichancelier, le prince architrésorier, le prince vice-connétable, le prince vice-grand-électeur.

A gauche de l'Impératrice, au bas de l'estrade: Madame; la Princesse Julie, Reine d'Espagne; la Princesse Hortense, Reine de Hollande; la Princesse Catherine, Reine de Westphalie; la Princesse Elisa, grande-duchesse de Toscane; la Princesse Pauline; la Princesse Caroline, Reine de Naples; le Grand-Duc de Wurtzbourg; la Princesse Auguste, Vice-Reine d'Italie; la Princesse Stéphanie, grande-duchesse héréditaire de Bade. Les ministres et les grands-officiers de l'empire se placeront derriere les princes; le colonel-général de la garde, le grand-maréchal, le grand-chambellan, le grand-écuyer et le premier aumônier de l'Empereur, et les grands-officiers d'Italie, derriere le fauteuil de S. M. La dame d'honneur de France et celle d'Italie, la dame d'atours, le chevalier d'honneur, le premier écuyer et le premier aumônier de S. M. l'Impératrice, derriere S. M. L'officier qui porte le manteau de chaque reine ou princesse, se tiendra derriere elle; les dames du palais, et après elles, les dames des princesses, en haie, à la gauche de l'estrade. Le grand-maître des cérémonies, à droite, un peu en avant du prie-dieu de l'Empereur, et au bas de l'estrade. Les maîtres et aides des cérémonies, les uns à droite du grand-maître, les autres à gauche, vis-à vis de lui.

Derriere l'estrade, les officiers de la maison de l'Empereur et ceux des princes et princesses se placeront sur plusieurs rangs,

depuis l'estrade jusqu'au fond de la salle. Les huissiers, les hérauts d'armes et les pages resteront dans la galerie. Les huissiers garderont la porte de la chapelle. Tout le cortége étant placé, le grand-aumônier officiant, averti par le grand-maître des cérémonies, après avoir fait une profonde révérence à LL. MM. II., entonnera le *Veni Creator.*

Après le premier verset, pendant lequel tout le monde sera à genoux, il ira s'asseoir dans un fauteuil placé sur la marche la plus élevée du sanctuaire, le dos tourné à l'autel, ayant à ses côtés MM. les évêques assistants, également assis dans des fauteuils, et commencera la cérémonie par la bénédiction des treize pieces d'or et de l'anneau, qu'un aumônier de l'Empereur lui présentera dans un bassin. La bénédiction de l'anneau et des pieces d'or étant achevée, le grand-maître des cérémonies fera une révérence à l'Empereur et à l'Impératrice. LL. MM. se rendront au pied de l'autel; elles s'y tiendront debout et se donnant la main droite, après avoir ôté leurs gants; le grand chambellan recevra les gants de l'Empereur, et la dame d'honneur ceux de l'Impératrice.

L'officiant, adressant la parole à l'Empereur, lui dira:

" Sire, vous déclarez reconnaître, et jurez devant Dieu et en " face de sa sainte Eglise, que vous prenez maintenant pour votre " femme et légitime épouse S. A. I. et R. Madame Marie-Louise, " Archiduchesse d'Autriche, ici présente?"

L'Empereur répond " Oui, Monsieur."

L'officiant continue: " Vous promettez et jurez de lui garder " fidélité en toutes choses, comme un fidele époux le doit à son " épouse, selon le commandement de Dieu?"

L'Empereur répond: " Oui, Monsieur."

L'officiant s'adressant ensuite à l'Impératrice: " Madame, " vous déclarez et jurez devant Dieu et en face de sa sainte Eglise, " que vous prenez maintenant pour votre légitime époux l'Empe- " reur Napoléon, ici présent?"

L'Impératrice répond: " Oui, Monsieur."

L'officiant continue: " Vous promettez et jurez de lui garder " fidélité en toutes choses, comme une fidele épouse le doit à son " époux, selon le commandement de Dieu?"

L'Impératrice répond: " Oui, Monsieur."

L'officiant remettra alors, successivement, à l'Empereur, les pieces d'or et l'anneau; S. M. présentera les pieces d'or à l'Impératrice. L'Impératrice, après avoir reçu les pieces d'or des mains

de l'Empereur, les remettra à sa dame d'honneur, qui se tiendra derriere elle; un aide des cérémonies les recevra des mains de la dame d'honneur. Ensuite l'Empereur placera l'anneau au doigt annulaire de la main gauche de l'Impératrice, en disant: " Je vous " donne cet anneau en signe du mariage que nous contractons."

L'officiant faisant le signe de la croix sur la main de l'Impératrice, dira: *In nomine Patris et Filii*, etc.

L'Empereur et l'Impératrice se mettront à genoux, et l'officiant, tendant la main sur les époux qui se donnent toujours la main droite, dira les deux oraisons: *Deus Abraham*, etc., *Respice, quæsumus, Domine*, etc.

Après ces oraisons, l'Empereur et l'Impératrice retourneront à leurs fauteuils. Après l'Evangile, le premier évêque assistant, précédé par un maître et un aide des cérémonies, portera l'Evangile à baiser à l'Empereur et à l'Impératrice; et après avoir remis le livre de l'Evangile entre les mains du maître des cérémonies de la chapelle, il encensera LL. MM. Après l'offertoire, l'officiant s'assiéra dans son fauteuil, ayant à sa droite et à sa gauche MM. les évêques. Dans le même moment, un aide des cérémonies saluera l'autel, l'Empereur, et le Roi de Hollande, désigné pour porter les honneurs de S. M.; il prendra le cierge destiné pour l'offrande de l'Empereur, dans lequel seront incrustées vingt pieces d'or, et ira se mettre à genoux au pied de l'autel.

Le grand-maître des cérémonies fera une inclination profonde à l'Empereur pour l'avertir de se rendre à l'offrande; S. M. précédée par le grand-maître des cérémonies, le grand-chambellan, le grand-écuyer, et le prince chargé des honneurs de l'Empereur, s'avancera vers l'autel, suivi du colonel-général de la garde de service, et du grand-maréchal du palais, se mettra à genoux sur un carreau, et présentera à l'officiant le cierge que S. M. aura reçu des mains du prince chargé des honneurs, à qui le grand-maître l'aura donné.

L'Empereur étant retourné à son fauteuil, un aide des cérémonies saluera l'autel, l'Impératrice, la Reine de Naples, chargée des honneurs de S. M., prendra le second cierge, et ira se mettre à genoux au pied de l'autel.

Un maître des cérémonies fera une profonde révérence à l'Impératrice, pour l'avertir de se rendre à l'offrande. S. M., accompagnée par la Reine de Naples, et suivie par les princesses qui porteront son manteau, par ses dames d'honneur et sa dame d'atours,

ira se mettre à genoux sur le carreau placé au pied de l'autel, et on observera, pour cette offrande, le même cérémonial qui aura été observé pour l'offrande de l'Empereur. L'Impératrice retournera à son fauteuil.

Après le *Pater*, LL. MM., averties par le grand-maître des cérémonies, se rendront au pied de l'autel, et s'y mettront à genoux sur des carreaux. M. l'évêque de Versailles, premier aumônier de S. M., et M. l'archevêque Ferdinand de Rohan, premier aumônier de l'Impératrice, étendront sur la tête de LL. MM. un poêle de brocard d'argent, et le tiendront ainsi étendu pendant l'oraison *Propitiare*, etc., et la préface.

La préface étant achevée, le grand-aumônier jetera de l'eau bénite sur l'Empereur et l'Impératrice, et continuera la messe: LL. MM. retourneront à leurs fauteuils.

Après l'*Agnus Dei*, un maître et un aide des cérémonies se rendront au pied de l'autel, et précéderont deux aumôniers de l'Empereur, qui porteront la paix à baiser à LL. MM. et les encenseront.

L'Empereur et l'Impératrice se mettront à genoux à l'*Ite, missa est*; et le grand aumônier, se tournant vers LL. MM., dira l'oraison, *Deus Abraham, Deus Isaac*, etc., ensuite l'officiant donnera la bénédiction épiscopale.

Après la bénédiction, le grand-aumônier ira présenter l'eau bénite à LL. MM., leur fera baiser le corporal; ensuite le grand-aumônier retournera à l'autel, et entonnera le *Te Deum*.

Vers la fin du *Te Deum*, les maîtres et aides des cérémonies iront prévenir successivement toutes les personnes du cortége qui marchent devant l'Empereur.

Après le *Te Deum*, le grand-maître des cérémonies fera une révérence à LL. MM. pour les prévenir que la cérémonie est achevée.

Alors les grands-officiers de la couronne et les princes se mettront en marche pour reprendre leur rang dans le cortége. LL. MM. descendront du trône. LL. MM. se mettront en marche, suivies comme elles l'ont été pour arriver. L'Empereur, suivi du grand-maréchal et du colonel-général de la garde; l'Impératrice, de la dame d'honneur de France, et de celle d'Italie, de la dame d'atours, de son premier écuyer et de son premier aumônier: L'Empereur donnant la main à l'Impératrice. Lorsque LL. MM. sortiront de

la chapelle, les princesses les suivront dans le même ordre qui a déjà été observé.

Les dames du palais de l'Impératrice marcheront avec les princesses. Les dames princesses fermeront la marche. Le cortége, après être sorti de la galerie du Muséum, s'arrêtera dans la galerie de Diane. L'Empereur, l'Impératrice et la famille impériale entreront dans le salon de l'Empereur.

L'Impératrice étant entrée dans la chambre à coucher, la dame d'honneur et la dame d'atours lui ôteront le manteau impérial et la couronne, pour les remettre au grand-chambellan, qui les fera reporter en cérémonie à Notre-Dame.

S. M. fera sa toilette pour le banquet, qui aura lieu le même jour, à sept heures.

Le grand-maître des cérémonies,

Le Comte de Segur.

Préfecture du Département de la Seine.

Programme des Fêtes Municipales qui auront lieu dans Paris le Jour du Mariage de Leurs Majestés Impériales et Royales.

Art. 1er. Le Lundi, 2 Avril, les autorités municipales ressortissant de la préfecture de la Seine, seront assemblées à l'Hôtel-de-Ville, et celles dépendant de la préfecture de police, à l'Hôtel de ladite préfecture, et de là se rendront en cortége, deux heures avant l'arrivée de LL. MM. II. et RR., au grand arc de triomphe de la barrière des Champs-Elysées.

2. Le cortége, qui sortira de l'Hôtel-de-Ville, suivra les quais jusqu'à celui des Thuileries, la place de la Concorde, et la grande avenue des Champs-Elysées.

3. Au moment où les voitures de LL. MM. II. et RR. paraîtront sous l'arc de triomphe, le conseiller d'état, préfet de la Seine, s'avancera pour complimenter LL. MM. au nom de la ville de Paris.

4. Lorsque la marche de LL. MM. se continuera, les fonctionnaires municipaux seront admis à l'honneur d'accompagner LL.

MM.; ils marcheront à la droite et à la gauche de la voiture de l'Empereur, jusqu'au palais des Thuileries.

5. Douze orchestres placés le long de l'avenue des Champs-Elysées, exécuteront des fanfares et des airs de musique, pendant que le cortége de LL. MM. suivra l'avenue.

6. Immédiatement après le passage de LL. MM., commenceront sur divers points des Champs-Elysées, et notamment dans le grand carré des jeux et dans le carré de Marigny, des danses de corde et de voltige, des exercices d'équitation, des pantomimes et autres jeux, exercices et divertissements, qui se prolongeront jusque dans la nuit.

7. Des orchestres pour la danse, et des orchestres de musique seront placés sur un grand nombre de points des Champs-Elysées, et joueront sans interruption pendant toute la durée des jeux.

8. Deux heures après que le cortége de LL. MM. aura défilé, des fontaines de vin seront ouvertes dans les Champs-Elysées, le long de l'avenue des Princes et du cours la Reine; et en même temps commenceront, dans les buffets de comestibles, les distributions aux porteurs de billets des loteries qui auront été tirées le Dimanche 1er. Avril, à trois heures, sur les douze places publiques ci-après désignées; savoir: pour le 1er. arrondissement, place Sainte-Croix, chaussée d'Antin, pour le 2e, marché des Jacobins; pour le 3e, place des Victoires; pour le 4e, marché des Innocents; pour le 5e, place de la Fidélité, à Saint-Laurent; pour le 6e, place du Temple; pour le 7e, place de l'Hôtel-de-Ville; pour le 8e, place des Vosges; pour le 9e, place de la Bastille; pour le 10e, place du Corps-Législatif; pour le 11e, place de l'Odéon; pour le 12e, place de l'Estrapade.

9. Le Lundi soir, en même temps que le palais et le jardin des Thuileries s'illumineront, et avant le feu d'artifice, il sera fait de grandes illuminations sur la place de la Concorde, dans la rue de la Concorde jusqu'au temple de la Gloire, sur le pont de la Concorde jusqu'au palais du Corps-Législatif, dans toute la longueur de la grande avenue des Champs-Elysées, à la barriere des Champs-Elysées, dans le grand carré des jeux, dans le grand carré de Marigny, dans le carré de l'Elysée, et dans la totalité des quinconces.

10. Il y aura également, à la même heure, de grandes illumi-

nations à tous les établissements dépendants du département de la Seine et de la ville de Paris, et particulierement à l'Hôtel-de-Ville, dans les douze mairies, sur les tours de l'église Notre-Dame et de plusieurs autres églises; à la fontaine des Innocents; au château-d'eau, place du Palais-Royal, au Palais de Justice, etc.

Paris, 3 Avril.

L'entrée publique de LL. MM. II. et RR., et la cérémonie du mariage religieux, ont eu lieu hier, conformément au programme que nous avons publié.

Nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs le récit de ces solennités, que le plus beau jour, la plus grande magnificence, l'ordre le plus parfait, l'enthousiasme général, les acclamations et l'ivresse publiques, et le concours immense des habitants de la capitale, des citoyens des départements, et d'un grand nombre d'étrangers, ont rendues si dignes de leur auguste objet.

Aussitôt après que le feu d'artifice a été tiré, LL. MM. II. et RR. sont parties pour Saint Cloud. Il était neuf heures du soir.

Voici quelques détails sur la décoration extérieure que présentait hier la façade du palais du corps législatif, où l'on a admiré une illumination de la plus grande richesse. Cette décoration, fort bien entendue, figurait le temple de l'Hymen. Le transparent du fronton, composé pour la circonstance, et qui n'est pas celui que l'on exécutera en pierre, représentait la Paix unissant les augustes époux. A leurs côtés étaient deux génies portant sur des boucliers les armes des deux empires.

Derriere les deux époux, le peuple, figuré par des groupes de magistrats, de guerriers et de femmes, s'empressait de leur offrir des couronnes. Aux deux extrémités du tympan étaient les fleuves de la Seine et du Danube, autour desquels se groupaient des enfants, emblèmes de la fécondité. Au-dessus du génie de la Paix, on remarquait l'emblème de la Sagesse, entourant le chiffre de Napoléon et de Marie Louise. Au-dessous de ce bas-relief, dans la frise de l'entablement, on lisait pour inscription:

" A Napoléon, à Marie-Louise, le Corps Législatif."

Les douze colonnes du péristyle étaient illuminées, ainsi que le grand perron au-dessous; onze lustres étaient suspendus entre ces colonnes. Les statues en pierre de Colbert, Sully, l'Hôpital et d'Aguesseau, ainsi que celles de Minerve et de Thémis qui ornent les côtés du peristyle, étaient éclairées.

L'illumination du pont de la Concorde, qui faisait partie de cette décoration, formait une sorte d'avenue au temple de l'Hymen. Les socles de chaque extrémité de ce pont portaient chacun un obélisque. Entre ces obélisques et sur les deux côtés du pont, s'élevaient 80 colonnes surmontées chacune d'une étoile et entourées de guirlandes de verres de couleurs, en spirales. Du sommet d'une colonne à l'autre, s'étendait une guirlande de feu qui les liait ensemble.

Pour que l'on pût mieux saisir l'ensemble de cette décoration, qui a été dirigée par M. Poyet, architecte du corps-législatif, on avait fait enlever la grille d'entrée qui aurait nui à la perspective.

Les bas-relief du fronton étaient de M. Fragonard.

Deux inscriptions latines composées en style lapidaire, par M. Azuni, membre du corps législatif, et figurées en transparent, étaient placées sur l'avant-mur de clôture de la façade du palais, entre les statues de d'Aguesseau et l'Hôpital, de Colbert et Sully.

Demain Mercredi 4 de ce mois, S. Exc. M. le comte de Montalivet, ministre de l'intérieur, accompagné des principales autorités du département de la Seine, ira poser les pierres des quatre nouveaux abattoirs, dont la construction a été ordonnée par S. M.

S. Exc. et le cortége des autorités partiront à sept heures du matin de l'hôtel du ministere de l'intérieur, pour se rendre successivement:

1°. Sur un terrein situé au-delà du boulevard de l'Hôpital, entre les barrieres d'Yvry et des Moulins, où doit être construit un des quatre nouveaux abattoirs; 2°. sur un terrein situé au faubourg du Temple, entre les rues Saint-Ambroise, Saint-Maur et de Popincourt, emplacement d'un autre abattoir; 3°. sur un terrein, faubourg du Roule, au haut de la rue de Miromesnil, emplacement d'un 3e. abattoir; 4°. sur un terrein, situé audelà du carrefour de Breteuil, près des Invalides, emplacement d'un 4e. abattoir. La pose de ces premieres pierres se fera suivant les formalités et cérémonies qui sont en usage en pareille occasion.

Le même jour, S. Exc. M. le duc de Cadore posera la première pierre d'un hôtel pour le ministere des relations extérieures. Cet hôtel occupera un terrain compris entre les rues de Belle-Chasse et de Poitiers, le quai Bonaparte et la rue de Lille.

S. Exc. partira de son hôtel à deux heures après-midi, accompagnée du cortége des autorités, pour se rendre sur cet emplacement et y procéder aux cérémonies observées pour la pose des premieres pierres.

S. Exc. le grand-maitre de l'université impériale vient de faire publier l'arrêté suivant, pris en conseil de l'université, le 30 Mars, 1810.

Art. 1er. Le premier Jeudi du mois de Juin prochain, il sera prononcé dans tous les lycées de l'empire, par le professeur de rhétorique du lycée, un discours Latin sur le mariage de S. M. l'Empereur et Roi avec S. A. I. et R. l'archiduchesse Marie-Louise.

2. Ce discours n'excédera pas une demi-heure de lecture.

3. Une copie de ce discours sera remise dans les vingt-quatre heures au proviseur, qui la fera parvenir sans délai au grand-maitre de l'université.

4. Il sera décerné au meilleur discours un prix consistant en une médaille d'or de la valeur de cent napoléons.

5. Ce prix sera adjugé par une commission de cinq membres nommés par le grand-maitre, et prise dans le conseil de l'université.

6. Le discours couronné sera imprimé aux frais de l'université, et le nom de l'auteur sera proclamé dans la séance de la distribution générale des prix des lycées de Paris.

S. M. l'Empereur a signé le contrat de mariage de M. le comte de Celles, de Bruxelles, maître des requêtes et préfet de la Loire-Inférieure, avec Mlle. Félicité de Valence.

S. M. a également signé le contrat de mariage de M. Roui-Joseph Saur, fils du sénateur Saur, comte de l'empire, membre de la légion d'honneur, avec Mlle Joséphine Mesenge, fille de M. Mesenge propriétaire. Le mariage civil a eu lieu le 1er. Avril.

Le prince de Neuchâtel a remis au maire de Châlons-sur-Marne, le jour même du passage de S. M. l'Impératrice, 6000 fr. de la part de cette princesse, pour les pauvres de cette ville.

Paris, 4 Avril.

Lundi, dès huit heures du matin, les avenues de Saint-Cloud jusqu'au palais des Thuileries, étaient bordées de deux haies formées par les troupes de la garnison. Le premier escadron de l'escorte de l'Empereur et de l'Impératrice est arrivé à une heure moins un quart à l'arc de triomphe de l'Etoile. Cette escorte était composée de plusieurs escadrons de lanciers, de guides, de dragons. Des hérauts d'armes précédaient le cortége, formé de trente voitures de la cour, d'une même forme; de six autre d'une forme encore plus élégante. Venait la voiture de l'Impératrice, ensuite la voiture de l'Empereur où étaient l'Empereur et l'Impératrice. Dix autres voitures étaient à la suite.

LL. MM. se sont arrêtées environ dix minutes sous l'arc de l'Etoile, où elles ont été reçues par les autorités de Paris. Les applaudissements et les acclamations unanimes d'une foule immense qui remplissait tous les alentours, se sont fait entendre sur toute la route qu'a parcourue le cortége. LL. MM. saluaient avec bonté les spectateurs. Les grenadiers à cheval et la gendarmerie d'élite fermaient la marche.

L'Empereur et l'Impératrice sont arrivés au palais des Thuileries, vers deux heures, aux mêmes acclamations. La cérémonie religieuse était finie à quatre heures. A quatre heures et demie, LL. MM. ont daigné se montrer au public sur un balcon en forme de tente, qui avait été établi au milieu du château. Il nous est impossible de peindre l'enthousiasme des spectateurs, et l'empressement avec lequel la foule s'est portée de ce côté. Plusieurs régiments qui avaient fait partie de l'escorte ont eu ensuite l'honneur de défiler devant LL. MM. sur la terrasse du château.

A huit heures du soir, le concert a commencé. LL. MM. IL ont paru de nouveau sur le balcon, aux acclamations d'une foule immense, et ont salué le peuple avec beaucoup d'affabilité. L'orchestre a exécuté l'ouverture de Démophon et l'air d'Iphigénie: *Que de grâce! que de Majesté! que de beauté!* A neuf heures, une fusée, lancée de la terrasse du château, a donné le signal du feu d'artifice.

Après le départ de LL. MM. la foule s'est portée sur la place de la Concorde pour admirer le superbe effet de l'illumination de l'hôtel de la Marine, de l'hôtel de Courlande, du temple de la

Gloire et du palais du Corps-Législatif. On n'avait encore rien vu de plus brillant que cette illumination. On a aussi distingué celle de l'Ecole Militaire, de l'hôtel de la Guerre, l'étoile de la légion-d'honneur, le garde-meuble, le transparent ingénieux des bains Vigier, l'hôtel de la Monnaie, celui du ministère de la police générale, le palais des Beaux-Arts où il ne manquait qu'une inscription plus ingénieuse que celle que l'on y avait mise; le dôme du Panthéon, la Samaritaine, l'hôtel de la Préfecture, etc., toutes ces illuminations produisaient un coup-d'œil enchanteur, et semblaient avoir été créées par la main des fées.

Lorsque LL. MM. sont descendues de voiture aux Thuileries pour monter aux appartemens, elles ont paru aussitôt sur le riche balcon construit en forme de tente, en avant du pavillon du milieu, du côté du jardin. Les *vivat* ont redoublé de tous côtés, et ce concert unanime a empêché d'entendre les instruments de l'orchestre. S. M. l'Impératrice a paru touchée des témoignages d'amour qu'elle recevait de ses nouveaux sujets, et elle s'est inclinée plusieurs fois pour les remercier. S. M. l'Empereur était à ses côtés. On remarquait que S. M. lui donnait les détails de ce grand et magnifique spectacle; son bonheur se lisait dans ses yeux. LL. MM. sont restées à-peu-près un quart-d'heure sur le balcon, ont salué encore une fois le public et se sont retirées.

Les personnes admises dans la chapelle et dans la galerie ont commencé à s'y ranger vers neuf heures; à midi, l'assemblée était complete et présentait un coup-d'œil ravissant. Des deux côtés de cette galerie nouvellement décorée de marbres, de colonnes, de peintures et de glaces, deux rangs de femmes assises formaient une haie aussi brillante que variée; les hommes, en habits habillés, se tenaient debout derriere les femmes; de riches tapis étaient tendus dans l'intervalle. A deux places différentes, on avait établi des orchestres dont les fanfares ont annoncé l'approche de LL. MM.; elles ont traversé lentement la galerie, au milieu des applaudissemens et des démonstrations de joie.

Les reines de Hollande et de Westphalie, S. A. I. la grande-duchesse de Toscane et S. A. I. la princesse Borghese, portaient le manteau de S. M. l'Impératrice; rien n'égalait la magnificence du cortége. Vers deux heures, LL. MM. sont arrivées à la chapelle construite dans le salon d'exposition. Elle était entourée d'un double rang de tribunes occupées par toutes les personnes de la cour, par les ambassadeurs et ministres étrangers qui s'y étaient

rendus en grande pompe. M. le Prince Kourakin, quoique malade de la goutte, a voulu être témoin de cette auguste cérémonie; mais S. Ex. n'a pu en attendre la fin, les douleurs l'ayant obligée de se retirer.

L'autel était décoré avec une magnificence extraordinaire. S. Exc. le cardinal Fesch a donné la bénédiction nuptiale. Un grand nombre de prélats, parmi lesquels se trouvaient douze cardinaux, assistaient à cette auguste cérémonie. D'un côté étaient les députations du Sénat et du corps-législatif; de l'autre était celle du conseil d'état. Pendant la messe, la galerie présentait un coup-d'œil brillant et animé: mais bientôt chacun a repris sa place, et les mêmes élans de joie ont accompagné le retour de LL. MM.

Hier, à deux heures, le Sénat, le conseil d'état, le corps-législatif et les différents corps de l'état ont été admis à présenter leurs compliments à LL. MM. II., assises sur leur trône.

Ensuite les dames du palais de l'Impératrice, les dames attachées aux princesses de la maison impériale, les femmes des officiers de la maison, des grands dignitaires, des ministres, etc., et plusieurs autres personnages éminents, ont été admis également à faire leur révérence à LL. MM. II.

LL. MM. II. doivent, dit-on, retourner Vendredi prochain au château de Compiegne.

On a remarqué que S. M. l'Impératrice avait sur sa tête, à la cérémonie du mariage, la couronne du sacre.

Hier, des hérauts d'armes ont jeté sur les boulevarts intérieurs et places publiques de la capitale, des médailles d'or et d'argent, frappées pour éterniser la mémoire de l'auguste alliance conjugale de l'Empereur Napoléon avec Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche.

Parmi tous les sujets d'étonnement et d'admiration que présentait le magnifique spectacle de la fête d'hier, le beau temps qui l'a favorisée n'était pas une des moindres merveilles dont on s'entretenait dans tous les groupes. Dimanche la pluie tomba toute la soirée, le baromètre descendit considérablement et semblait promettre pour le lendemain une journée plus pluvieuse encore; mais ce jour, comme dans tous les autres, l'étoile de l'Empereur a encore triomphé des vents de l'équinoxe. La journée a été superbe; un soleil chaud a séché les rues, dissipé les nuages et éclairé le majestueux cortége au-devant duquel se portait une foule immense et empressée. On applaudissait hier à l'heureuse

idée qu'avait eue S. M. d'avoir remis la fête à Lundi. Aujourd'hui Mardi, que la pluie tombe sans discontinuer, on se dit de nouveau que la Providence favorise visiblement tous les projets de l'Empereur, puisqu'elle le fait triompher partout et de ses ennemis et des saisons.

La galerie du Muséum, dont autrefois rien n'interrompait la largeur, est divisée maintenant en plusieurs salles. Deux riches colonnes de marbre de différentes especes, avec des chapiteaux de bronze doré, servent à former les séparations. Elles sont en avant-corps portées sur un stylobate, et soutiennent des arcs doubleaux. Entre les pilastres qui les répetent on a placé des glaces de la plus grande dimension. Plusieurs de ces salles sont éclairées par le haut au moyen de chassis à rabatiere, les autres sont éclairées comme autrefois par des fenêtres latérales. Des caissons peints en grisaille décorent les plafonds; de riches lustres de cristal sont suspendus de distance en distance.

Les tableaux sont distribués par écoles: école française, école flamande et école italienne. Ils reposent sur une plinte en marbre de couleur à hauteur d'appui: entre ceux de la premiere salle du côté de Thuileries, qui sont les chefs-d'œuvres des maîtres italiens, l'on a placé sur des cypes les bustes en marbre de la plupart des grands peintres, et de petites colonnes de jaspe ou de porphyre, surmontées de vases grecs de la plus grande beauté.

C'est dans cette magnifique galerie que le cortége a défilé hier au milieu de six mille personnes, toutes élégamment parées, et rangées sur deux files de banquettes. Il s'est rendu de-là dans le salon qu'on avait disposé pour servir de chapelle.

Dans le pourtour, on avait élevé deux rangs de tribunes décorées de draperies bleu de ciel et rouges, avec des franges d'or et de larges broderies, ou milieu desquelles on distinguait les chiffres entrelacés de Napoléon et de Marie-Louise. Le soubassement était peint en bréche violette; le haut était orné de tapisseries des Gobelins. Le maître-autel a été adossé au mur qui sépare le salon de la galerie d'Apollon. Il était séparé du trône par une balustrade dorée.

Le parquet était couvert de riches tapis.

Tous les vases et les ustensiles pour le service divin étaient en vermeil et enrichis de pierreries.

Voici l'explication que M. Lafitte, auteur des bas-reliefs qui

décorant l'arc de triomphe de l'Etoile, donne lui-même de ces compositions :

Face du côté de Paris. (Gauche du spectateur.) *La législation.*

L'Empereur y est représenté avec les habits impériaux et montrant au peuple français le Code civil et le Code criminel, bases de leur législation.

Idem (Droite du spectateur). *L'industrie nationale.*

L'Empereur, tenant d'une main le code du commerce, donne, de l'autre, une étoile de la légion d'honneur à l'un des fabricans qui lui présentent les produits de leurs manufactures. On voit dans le même bas-relief une barque chargée de marchandises, et naviguant sur le canal de l'Ourcq.

Face du côté du Roule. Arrivée de l'Archiduchesse à Paris.

L'Empereur, donnant la main à l'archiduchesse, reçoit des magistrats de la ville les clefs de cette capitale.

Face du côté de Neuilly. (Gauche du spectateur). *Embellissements de Paris.*

L'empereur, ayant près de lui le ministre de l'intérieur et quelques personnes de marque, montre de la main, aux architectes dont il est entouré, les changements à faire sur les plans qu'on soumet à son approbation.

Idem. (Droite du spectateur). *Clémence de l'Empereur.*

S. M. pardonne avec générosité aux ennemis vaincus, représentés par des soldats qui viennent déposer des armes à ses pieds.

Face du côté de Passy. Alliance de LL. MM.

L'Empereur Napoléon et l'Impératrice Marie-Louise, revêtus des habits impériaux et entourés des attributs et des armoiries qui caractérisent la France et l'Autriche, se donnent la main en signe d'alliance, sur un autel placé aux pieds de la statue de la Paix.

Sous la voûte du côté de Passy. Prospérité de l'Empire.

L'Empereur, revêtus des habits impériaux, ayant près de lui sur son trône S. M. l'Impératrice, reçoit les tributs que lui apportent les beaux arts et l'agriculture.

Sous la voûte du côté du Roule. Prospérité.

Placés sur un char, l'Empereur et l'Impératrice parcourent les provinces de leur empire et répandent sur leur passage l'abondance et l'allégresse.

Nous avons inséré ci-après quelques-unes des chansons faites à l'occasion du mariage de Buona-

parté. On n'y retrouve point cette gaîté franche et grivoise qui caractérisait dans des temps plus heureux, et sous des maîtres chéris, ces productions qui appartenaient exclusivement au genre Français. On voit dans celles que nous publions aujourd'hui, que les muses des guinguettes sont aussi gênées dans leur essor, aussi attristées par le gouvernement attrabilaire de Buonaparté, que celles qui prenant un essor plus relevé aspirent à être admises sous les lambris dorés de ses palais. Il est assez remarquable que dans la seconde des chansons que nous citons, on fasse une mauvaise plaisanterie aux Anglais *sur leurs bateaux plats et leurs visages idem*, tandis que les bateaux plats sont une des conceptions de Buonaparté, et que ce n'est que dans ses ports qu'il en existe. Ou l'auteur a voulu ridiculiser cette invention, ou bien il a commis une inepție, ce qui n'est pas rare quand on chante à contre-cœur.

Chansons pour le Mariage de Buonaparté *avec S. A. I. l'Archiduchesse* Marie-Louise.

AIR: Amusez-vous, trémoussez-vous.

De nos chants que l'air retentisse!
Un grand empereur,
Qui fut toujours vainqueur,
Joint la tendresse à la valeur . . . . . .
Célébrons tous
Des nœuds si doux!
Unissons-nous,
Bénissons tous
Notre Impératrice;
Unissons-nous,
Bénissons tous
Son heureux époux!

Napoléon, rendant justice,
Dit à la beauté
Qu'embellit la bonté:
" Venez régner à mon côté!"
Célébrons tous
Des nœuds si doux, etc.

Tendre, aimable et sans artifice;
Et par sa douceur
Charmant notre Empereur,
Marie entendra dire, en chœur:
Célébrons tous
Des nœuds si doux, etc.

Que l'Amour en tout temps unisse
Le myrte au laurier
Sur le front du guerrier.
Qui pourrait ne pas s'écrier:
Célébrons tous
Des nœuds si doux, etc.

A nos époux le ciel propice
Promet un long cours
De plaisirs, de beaux jours,
Entre la gloire et les amours.
Célébrons tous
Des nœuds si doux, etc.

Et pour nous quel heureux indice!
De Napoléon
Un *décret* bel et bon
Fait ouvrir plus d'une prison.
Tristes verroux,
Reculez-vous,
Unissons-nous,
Bénissons tous, etc.

Vous dont le fils est en nourrice,
Honnête indigent,
Ce *décret* indulgent
Vous rend l'enfant et votre argent.
Célébrons tous
Des nœuds si doux, etc.

Soldats, retirés du service,
Qu'hymen vient tenter,
Qui voulez en tâter,
Napoléon va nous doter.
Célébrons tous
Des nœuds si doux, etc.

Que le bon vin partout jaillisse!
Chacun, en ce jour,
Doit boire tour à tour
A la gloire, ensuite à l'Amour.
Célébrons tous
Des nœuds si doux!
Unissons-nous,
Bénissons tous!
Notre Impératrice,
Bénissons tous
Son auguste époux!

Par Va-de-bon-cœur, soldat en retraite.

AIR: Bon voyage, cher Dumollet.

Ah! queu fête
Pour les français!
Sur mon honneur j'crois qu'j'en perdrai la tête!
Ah! queu fête
Pour les français!
Et queu déchet pour messieurs les anglais!

Viens-t'en, Fanchon, viens-t'en vite aux Tuil'ries,
L' concert commence et j' n'y sommes pas encor.
Ah! pour chanter leurs Majestés chéries,
Cœurs, instruments, tout est bientôt d'accord.
Ah! queu fête, etc.

Tiens, entends-tu dans les Champs-Elysées
L' canon qui s' mêle aux chants des violoneux?
Vois ces lampions, ces bouquets, ces fusées,
Et c' te gaîté qui vaut encor ben mieux.
Ah! queu fête, etc.

C'est pour le coup qu'avec vos airs despotes,
Vos bateaux plats et vos visages idem,
Quand c'te nouvelle arriv'ra sur vos flottes,
Pauvres milords, vous crierez tous: goddem!
Ah! queu fête, etc.

C' n'est qu' pour not' bien que l' sauveur de la France
Vient d'épouser la fille d' son cousin,
Car on sait ben qu' pour défend' sa puissance,
Napoléon, n' va pas chercher l' voisin.
Ah! queu fête, etc.

Dis donc, Fanchon, v'là long-temps que d' ma flamme
Tu m'as promis d' récompenser l'ardeur:
Faut qu'aujourd'hui tu deviennes ma femme:
Un jour comm'cà, cà doit porter bonheur,
Ah! queu fête, etc.

J' sais que l' grand jour qui mari' deux couronnes
N' peut pas conv'nir à d' pauvres ouvriers;
Mais il f'ra bien l' bonheur de deux personnes,
Puisqu'il fait c'lui de deux peuples entiers.
Ah! queu fête, etc.

J'aurons d's enfants, l'Empereur en aura d' même,
Il leur dira, les mod'lant sur son cœur:
" Faites l'bonheur d'un peuple qui vous aime."
J'dirons aux nôt': " Aimez vot' bienfaiteur."

Ah! queu fête
Pour les français!
Sur mon honneur j' crois qu' j'en perdrai la tête!
Ah! queu fête
Pour les français!
Et queu déchet pour messieurs les anglais!

LE VÉRITABLE ÉTAT DE LA FRANCE

Pendant l'Année 1809. *Par* Charles Sturt, *ci-devant Membre du Parlement pour Bridport; résidant en France avant la Guerre, et détenu près de sept Ans comme Otage.* (Une Brochure de 168 Pages.)

Cette brochure contient plus de réflexions que de faits, et nous aurions désiré que l'auteur qui, dans certains cas, paraît avoir assez bien jugé la situation de Buonaparté, et l'opinion des Français à son égard, eût entremêlé ses observations de quelques circonstances qui, toutes triviales qu'elles paraissent quelquefois, servent plus qu'on ne pense à faire ressortir le véritable état des choses dans un pays qui n'offrira une physionomie décidée, que lorsque les institutions y seront d'accord avec les mœurs. Les détails que donne M. Charles Sturt sont sans doute vrais, mais le ton chagrin avec lequel il les présente ôte un peu à leur vraisemblance. Au reste il est naturel qu'un étranger détenu en France contre le droit des gens, rançonné pendant ce long espace de temps, persécuté, outragé par les agents de la tyrannie, charge de couleurs un peu fortes le tableau qu'il fait de ses souffrances, et de la situation du pays où il les a éprouvées. Nous allons le laisser parler lui-même, afin de donner une idée de son style, de sa maniere, de son bnt et de ses intentions.

" Les diverses opinions que j'ai entendu exprimer, dit-il, au sujet de la situation actuelle de la nation française, et les récits erronnés qu'on en trouve dans diverses brochures, m'ont engagé à publier ce que je sais de la situation de la France,

On paraît croire en général que la nation française est heureuse, qu'elle est contente des changements que sa constitution politique a subis, enfin que les arts, le commerce intérieur, et l'agriculture sont en France dans un état florissant : c'est pour détruire ces erreurs que j'ai entrepris de communiquer au public mes observations personnelles. Je puis assurer le lecteur qu'aucune prévention n'a influencé ma plume, que je n'écoute point le ressentiment des outrages que j'ai éprouvés pendant une grande partie de ma captivité ; outrages, que j'attribue à l'influence de la tyrannie et d'un mauvais gouvernement. La nation est sensible aux mauvais traitements qu'éprouvent les prisonniers Anglais, elle se recrie aussi fortement qu'eux-mêmes contre la trahison qui les a retenus en France, où ils étaient restés se croyant sous la protection du droit des gens, et sur la foi de leurs passeports. Les Français sont généreux, et aussi susceptibles d'humanité qu'aucun peuple sur la terre, mais le gouvernement de la France est purement despotique et militaire. Un Français n'a point de droits : sa propriété, sa liberté ne lui sont pas garanties même pour vingt-quatre heures. Le soldat avec ses larges moustaches, traînant après lui un grand sabre, a de son côté la loi toute entiere, si toutefois il existe une loi en France. Le bourgeois et le négociant respectables ne sont rien ; ils sont journellement exposés aux insultes du militaire ; quand aux classes inférieures de la nation, elles sont honorées du titre de canaille. J'ai vu de mes propres yeux la misere et les souffrances que je décris. Je désire que la France jouisse d'une constitution qui assure sa liberté et son bonheur ; mais par-dessus tout, je désire que mon pays ne soit pas la dupe de quelques hommes artificieux qui, je le crains, ont d'autres motifs que le bien général..... J'ai tellement entendu vanter par quelques-uns de mes compa-

triotes les talents supérieurs, et le vaste génie de Buonaparté, que je suis presque tenté de croire que quelques-uns d'entr'eux ont reçu le cordon de la légion d'honneur. J'avoue que je ne suis pas du nombre de ceux qui le regardent comme un grand homme. Sa conduite lors de la Révolution qui renversa le directoire, et qui le porta au consulat, fut marquée par la crainte et l'indécision, et sans la hardiesse et la fermeté de Lucien, il aurait cherché sa sûreté personnelle dans la fuite ; il allait même y recourir lorsqu'il fut ramené, pâle, agité et incapable de parler. Lucien qui occupait le fauteuil, harangua l'assemblée et parvint à la dissoudre, pendant que Napoléon était entouré de grenadiers. Ce fut donc Lucien qui mit les destinées de la France entre les mains de son frere, et non la conduite hardie et courageuse de ce dernier. Plusieurs personnes qui étaient présentes, et des membres de l'assemblée législative m'ont souvent déclaré qu'ils n'avaient jamais vu un homme montrer autant d'allarmes et d'agitation que Buonaparté en manifesta dans cette circonstance.

" La lâcheté avec laquelle il abandonna ses braves troupes d'Egypte, annonce un défaut de générosité envers une armée qui, en Italie, avait couronné son front de tant de lauriers. On ne peut nier que sa fuite ne fut alors une vile et déshonorante désertion. Il a pu tuer en Egypte 40,000 Turcs, il a pu vaincre avec des soldats aguerris une multitude indisciplinée, mais quand il a eu affaire dans ce pays avec des troupes européennes, il n'a éprouvé que de la honte et des défaites. Son attaque sur St. Jean-d'Acre prouve qu'il manque même de talents militaires, elle l'a déshonoré comme soldat.

" A Marengo, il manqua de cette décision qui caractérise l'homme vraiment grand. Après avoir été battu et avoir vu son armée en fuite, au lieu de

montrer un esprit plein de ressources et de vigueur, il quitta le champ de bataille, privé de sa raison, et dans un état de frénésie qui lui ôtait la faculté de choisir son point de retraite, et de faire la moindre tentative pour remédier à sa défaite. Ses troupes fuyaient dans toutes les directions, lorsque Desaix arrivant avec un renfort de dix mille hommes, censura vivement la conduite de Buonaparté, et faisant à propos une charge qui rompit le front de l'armée autrichienne, recouvra la bataille qui jusqu'à ce moment, avait été perdue. Plusieurs officiers présents à cette bataille, m'ont déclaré que Desaix ne reçut pas de la main de l'ennemi la blessure dont il est mort.

" A la bataille d'Aspern, où il a perdu la fleur de ses gardes et un de ses meilleurs généraux, il perdit la tête et était dans un état complet de délire. Ce fut à Masséna qu'il dut alors sa propre sûreté, celle de son armée et de son empire.

" Le défaut de jugement, de sang-froid et de décision qu'il a montré dans ces quatre circonstances, prouve qu'il manque entierement de ce qui constitue un grand caractere. Il doit son élévation au pouvoir, plutôt aux circonstances extraordinaires dans lesquelles il s'est trouvé et aux talents dont il est environné, qu'à un génie prééminent et à une habileté supérieure. On lui a mis entre les mains une arme qu'il était presqu'impossible de manier sans succès .....

" Le Corse est indigné qu'il existe une nation capable de le combattre avec ses seuls moyens ; qui méprise son pouvoir et rit de ses menaces ; qui ose publier ses crimes et dévoiler à l'univers son perfide caractere. Son cœur a été saisi de rage lorsqu'il a appris que ce peuple qu'il avait déclaré incapable de l'attaquer seul, lui avait enlevé Walcheren et avait forcé sa flotte à se réfugier dans le bassin

d'Anvers. J'ai entendu les Français déclarer généralement que Buonaparté les avait trompés, et qu'il n'avait pas laissé d'autres troupes pour défendre la France que quelques conscrits et quelques blessés. Anglais! vous n'avez pas détruit Anvers parce que cela était impraticable; mais vous avez détruit à Flessingue le plus beau bassin qui existât en Europe. Cet ouvrage, lorsqu'il fut fini, était l'admiration de l'Europe, et le Corse regrette sensiblement cette perte, car il sait que maintenant sa flotte ne peut pas mettre aussi facilement en mer que lorsque ce bassin existait....."

L'auteur passe ensuite au tableau de la situation de la France, et nous pouvons dire que, quoiqu'il présente des scenes déplorables, il est conforme à tout ce que les voyageurs impartiaux, ou les Français que la peur ou la bêtise ne rend pas les prôneurs de Buonaparté, rapportent journellement des miseres et de l'appauvrissement de cette contrée autrefois si florissante.

" A peine peut-on, dit-il, entrer dans une chaumiere qu'on n'y trouve des peres et meres de famille qui pleurent la perte de leurs enfants traînés de force aux armées. Plusieurs m'ont assuré qu'ils avaient perdu trois, quatre, cinq enfants de l'âge de 17 et de 18 ans, et que malgré cela l'unique qui leur restait leur avait encore été arraché par la conscription. On ne voit dans les champs que des vieillards infirmes et de vieilles femmes occupés aux travaux de l'agriculture. Cette population de la France, si nombreuse et si remarquable, a disparu: on s'en aperçoit en traversant les villages qui semblent déserts et les villes qu'on croirait abandonnées, à peine voit-on un paysan dans les champs. Sur les routes on rencontre partout des traces de la cruelle tyrannie du gouvernement: on y voit des centaines

de jeunes gens enchaînés deux-à-deux, et traînés comme de vils troupeaux aux différents dépôts de la conscription. L'étranger n'observe rien de cet enthousiasme, de ces sentiments d'amour et de respect pour l'usurpateur, et son gouvernement, si effrontément dépeints dans le Moniteur. On n'entend sortir de la bouche des conscrits que des expressions de haine et de ressentiment contre leur tyran; ils versent des larmes de rage en se voyant si inhumainement arrachés à leur famille, et souvent à la jeune fille qu'ils étaient à la veille d'épouser. L'idée d'aller répandre leur sang pour une cause étrangere aux intérêts de leur pays, les révoltait tellement que, sans craindre d'exposer leur santé ou d'être victimes de la vengeance du gouvernement, ils cherchaient à perdre la vue, l'ouïe, enfin à se mutiler cruellement pour se mettre hors d'état de porter les armes . . . . . Ce sont là des faits avérés, et que le Moniteur lui-même, ce rare modele de décence et de vérité, confirme chaque jour; quatre de ses colonnes étant journellement consacrées à rendre compte des jugements prononcés contre ceux qui ont prêté leur aide aux conscrits pour ces actes désespérés . . . . . Les effets de cette tyrannie sur la population, sont affreusement désastreux. Les désertions sont innombrables et dans beaucoup de départements, surtout dans ceux du Midi, du Nord et de l'Ouest le mécontentement est voisin de la révolte."

" On a employé mais sans succès, les moyens les plus vils, et les plus perfides pour persuader à la jeunesse de France que la nation anglaise était l'ennemie implacable de leur pays; ces jeunes gens connaissent par mille exemples de générosité et d'humanité, que souvent racontent au coin du feu ceux qui ont échappé aux batailles sanglantes livrées sur mer et sur terre, que les Anglais ne sont pas les ennemis de la France, mais qu'ils ne combattent que le

tyran qui est l'auteur de tous les maux qu'éprouvent aujourd'hui les Français. Les victoires remportées par les armées françaises n'excitent aucun sentiment d'orgueil parmi le peuple qui regarde chaque goutte de sang répandue, comme un sacrifice à l'insatiable ambition de son féroce tyran, et qui est persuadé qu'il ne fait la guerre que pour détruire l'indépendance de tous les états de l'Europe, et qu'il craint la paix parce qu'il est sûr qu'elle l'arrêtera dans sa sanglante carriere. On ne peut ni concevoir ni décrire combien le gouvernement actuel est détesté par tous ceux qui ont conservé dans leurs cœurs de l'amour et du respect pour l'ancienne famille de France, et qui forment encore des partis formidables, particulierement dans l'Ouest, le Midi et le Nord. Ils sont, à la vérité, tranquilles et silencieux en apparence, mais ils n'en sont pas moins résolus de profiter du premier moment favorable, pour précipiter le tyran de son trône ; à eux se joindraient les prêtres Catholiques, qui éprouvent plus de souffrances et d'insultes qu'aucune autre classe d'individus, et enfin les propriétaires, et les négociants. Ce n'est point le scrupule, mais la prudence qui les empêche d'éclater : presque tous sont convaincus qu'à l'égard d'un tel tyran *Tuer n'est pas assassiner*, attendu qu'ils le considerent comme l'ennemi de l'indépendance et du repos du monde civilisé, et comme le fléau des libertés et du bonheur de la France . . . . . Ils sentent que, dans le fait, leur pays est réellement gouverné par le jacobinisme, à la tête duquel est Buonaparté, soutenu de plusieurs des monstres qui ont servi Robespierre. Mais Robespierre differe de Buonaparté, en ce qu'il immolait ses victimes en plein jour, et après un jugement simulé, et qu'il leur laissait la consolation de montrer à ceux dont les regrets les suivaient à l'échafaud qu'elles savaient mourir avec fermeté ; tandis que les objets des soupçons et de la ven-

geance du tyran actuel sont arrêtés dans le silence de la nuit, et plongés dans des donjons mal sains, où ils sont privés de tous moyens de communication avec leurs familles, et où, s'ils ne sont pas assassinés, ils restent détenus pendant plusieurs années. Enfin, si on les relâche, on leur recommande au péril de leur vie de ne rien laisser transpirer de ce qu'ils ont vu, de ce qu'ils ont souffert. Mais en dépit de ces terribles menaces et de l'espionnage des géoliers, on connaît presque dans toute leur étendue les cruautés exercées contre les victimes des soupçons du gouvernement, et de l'espionnage exercé par lui dans toutes les familles de l'empire. La torture est maintenant employée en France, et le château de Vincennes est le théâtre où s'exercent les rafinements de cette invention diabolique. C'est Buonaparté qui l'a fait revivre, et les premiers objets contre lesquels il l'employa, furent Toussaint et sa femme. Il est certain maintenant que le capitaine Wright a péri par cet affreux moyen: mais le courage de ce brave homme qui mourut sans rien révéler, et qui resta attaché aux intérêts de son pays, trompa la cruauté de l'usurpateur. Il existe dans les mains d'une personne que je connais, des papiers qui prouvent clairement et incontestablement le fait de sa mort, et bientôt le public et le gouvernement en auront connaissance.

" C'est surtout dans les églises, dans les foires et dans les fêtes qu'on s'aperçoit du décroissement de la population et du défaut de commerce. On n'y voit, en quelque sorte, que des êtres vieux et infirmes; et dans les Tivolis de la capitale on ne voit d'autres jeunes gens que ceux qui, à force d'argent et de sacrifices, ont échappé à la conscription. Demandez aux femmes où sont les jeunes gens? elles vous répondent qu'ils ont été envoyés à la boucherie. Cela se dit publiquement, c'est un cri de détresse qui part du cœur d'une mere, d'une sœur, d'une amante

à qui on a enlevé les objets de leur affection pour les traîner aux armées.

" Le nouvel ordre de choses a entierement dessillé les yeux de cette nation française, si cruellement égarée par ses meneurs : les classes inférieures ne voient plus de ressources dans le luxe des riches, ou dans les charités des établissements religieux. Ces derniers n'existent plus et les autres ont été si appauvris qu'ils ne peuvent ni soulager la misere ni occuper l'industrie . . . . . Malgré les maisons destinées à recevoir les pauvres des deux sexes, le nombre n'en est nullement diminué, et ces institutions ne produisent aucun avantage national : les moyens étant disproportionnés avec les besoins, les infortunés entassés dans ces asiles sont exposés au plus triste dénuement, à des miseres et à des maladies de la nature la plus cruelle, et plusieurs aiment mieux chercher un refuge dans les armées que de recourir à cette déplorable ressource. . . . . On ne voit plus les fermiers venir dépenser leur superflu dans les marchés ou l'employer à secourir l'indigence ; l'aisance qui était si remarquable autrefois parmi eux, n'existe plus ; aussi, ils accusent hautement la tyrannie du chef actuel de la France, et désirent vivement que la guerre avec l'Angleterre se termine par une paix également sûre et honorable pour les deux nations. Ils sont convaincus que l'ambition de Buonaparté les menace d'une ruine complette; mais ils envisagent le moment de sa chute avec un mélange de crainte et d'espérance. Ils craignent qu'un tel événement ne produise la guerre civile ; toutefois ils esperent qu'au moyen de l'union des propriétaires, des commerçants et des nombreux individus qui sont restés attachés au Pape et à l'ancienne famille régnante, un Bourbon sera rétabli sur le trône moyennant certaines conditions ; telles qu'une amnistie pour le passé, la garantie des propriétés, la fixation des limites de la France

en deçà du Rhin, et la restitution des pays conquis à leurs souverains légitimes. Il n'est pas douteux que, si un tel système pouvait être mis à exécution, les favoris que le tyran laisserait après sa mort n'y accédassent avec empressement. Quant aux classes inférieures, leurs sentiments ne sont pas secrets, toutes sont convaincues que, sous le gouvernement actuel, rien n'est stable; que tout dépend du caprice de l'usurpateur; et qu'il ne faut jamais s'attendre à obtenir justice quelque droit qu'on ait de la réclamer, si l'on a pour adversaires des militaires ou les membres des autorités constituées. Tout le système de jurisprudence, compris sous la dénomination du code Napoléon, n'est qu'une masse de corruption et d'injustice. On n'en sera pas étonné, lorsqu'on saura qu'il est confié à trois mille juges dépendants de la volonté du tyran, sans y comprendre les suppléants; et que toute cette horde, en y ajoutant un nombre proportionné d'hommes de loi, est composée de moines défroqués, de prêtres apostats, et d'officiers retirés de l'armée qui n'ont jamais étudié les lois . . . . .

" Les décrets insensés de Berlin et de Milan, le prétendu blocus des Isles Britanniques, et les gasconnades ridicules du tyran de la France qui prétend qu'il combat pour la liberté des mers et celle du commerce, ont excité partout les plaintes les plus vives de la part des commerçants du Continent, et il n'en est point qui aient plus hautement maudit ces folles mesures que les négociants français, qu'elles ont privés de tout commerce et dont plusieurs ont été reduits pour cette raison à faire banqueroute ou à invoquer l'appui du gouvernement. Les manufactures sont également dans le plus mauvais état; le défaut de bras, de capitaux et de matieres premieres a occasionné une telle augmentation dans les prix des marchandises qu'il n'y a que la classe des riches qui puisse y atteindre. . . . . .

" Paris que Buonaparté appelle *sa bonne ville*, offre un tableau également déplorable. Il n'est pas de marchand, pas de petit détaillant qui ne s'y plaigne de la détresse générale. Tous vous disent qu'ils ne vendent rien, tous offrent leurs marchandises, moyennant de l'argent comptant, au-dessous du prix d'achat : plusieurs sont forcés de les mettre en gage et de tenter la fortune dans les maisons de jeu. . . . . .

" Ceux qui ont connu la France, il y a vingt ans, ne voudront pas croire qu'en si peu de temps elle ait subi de si grands changements. Il ne reste rien de cette magnificence qui brillait partout dans cette contrée autrefois si florissante, de cette gaîté, de ce contentement qui animaient cette nation et la rendaient si aimable. On ne remarque quelque apparence de satisfaction que chez les hommes auxquels Buonaparté a donné des titres relevés qui, toutefois, n'excitent pour ceux qui les portent ni estime ni vénération hors de l'enceinte des Thuilleries. Cette moderne noblesse est en général méprisée et n'est nullement remarquée par les citoyens, à moins qu'elle ne mette quelques-uns d'entr'eux en danger d'être écrasés par les voitures dans lesquelles elle promene son activité. Les princes, maréchaux, comtes et barons de nouvelle fabrique veulent singer le luxe et les manieres de l'ancienne noblesse, mais ils dévoilent partout leur basse extraction, et combien ils sont dans l'ignorance de ce qui commande le respect et constitue l'honneur : leurs manieres et leur conduite (excepté celles de quelques transfuges qui appartiennent à la classe des anciens nobles de France) annoncent qu'il n'y a pas sur la terre de noblesse sortie d'une origine plus ignoble, ni qui soit plus méprisée des nations étrangeres et plus détestée dans son propre pays. . . . . .

" Un des plus formidables instruments que possede la tyrannie qui pese sur la France, est la

police militaire exercée par les gendarmes, c'est à eux qu'est confiée l'exécution des ordres secrets de Buonaparté. Sans principes et par conséquent traîtres et corrompus, ils acceptent le prix de leur condescendance et vous trahissent après. Mais quels que soient leurs vices, ils sont très-nécessaires à la sûreté du tyran, à l'existence de son trône, pour qu'il songe à les réprimer. . . . . Un autre genre de police plus terrible peut-être encore que celle confiée à la gendarmerie, est celle de Fouché, dont les espions répandus sur toute la surface de l'empire, s'insinuent dans toutes les sociétés, pénetrent au sein de toutes les familles, parcourent les villes, les villages, fréquentent tous les lieux publics d'amusement, et envoyent à celui qui les employe des dénonciations dont la multiplicité est toujours pour lui une preuve de leur zele, qu'elles soient ou non fondées sur des faits. Bientôt ceux qui en sont les tristes objets, sont arrêtés dans le silence de la nuit, conduits dans les donjons de Paris, ou dans quelques forteresses des départements où ils restent pour toujours ensevelis et oubliés. . . . . .

" Rien de ce que fait Buonaparté n'excite maintenant la surprise : la nation sait qu'il n'est aucun crime, aucune trahison qui répugnent à son cœur, s'il en a besoin pour parvenir à ses vues. Le meurtre du Duc d'Enghien produisit une telle horreur en France, et particulierement dans la bonne ville de Paris, que le tyran fut obligé de faire entrer 20,000 hommes dans la capitale, et d'ordonner que quiconque serait trouvé dans les rues après huit heures serait saisi. Les agents de la police étaient constamment employés à enlever les affiches et les caricatures qui se trouvaient à chaque coin de rue et même jusques dans l'intérieur des palais du meurtrier. Une de ces caricatures représentait l'auguste victime dont le sang jaillissait sur Buonaparté ; au bas on remarquait cette inscription

" Voyez un prince du sang.". . . . . Il y a lieu d'espérer que la Providence ne permettra pas long-temps encore l'existence d'un homme qui répand tant de calamités sur le globe. Les attaques sérieuses que Buonaparté a éprouvées à Schoenbrunn et qu'on n'a pu tenir secrettes, font entrevoir le moment où il cessera de tourmenter le monde. Chacun sait maintenant qu'il est sujet à une maladie violente et extraordinaire qu'on appelle catalepsie, et qui laissant celui qui en est saisi dans l'attitude où il se trouve, le prive du mouvement, de la vue, de l'ouïe et de la parole. Buonaparté fut aperçu dans cet état par un de ses plus intimes favoris ; on manda sur-le-champ Corvisart par une dépêche télégraphique, et tel était l'empressement de celui-ci pour arriver à Shoenbrunn que sa voiture ayant cassé sur la route, il prit celle de Madame Lannes. Si ce médecin avait voyagé uniquement pour le service de l'armée, aurait-il arrêté dans sa marche Madame Lannes encore toute affligée de la perte récente de son mari ? C'était l'opinion générale que cette attaque était le résultat des sensations que lui avait causées la bataille d'Aspern. Il revint à lui-même au bout de trente-six heures, mais on lui défendit toute espece d'occupation et d'exercice. . . . . Il n'est pas un individu en France qui ne soupire après le repos : les généraux et les soldats sont fatigués de toutes ces guerres sanglantes qui chaque jour semblent éloigner davantage l'époque de la paix.

" Les généraux sentent que le meurtre et le pillage, quelques richesses et quelque puissance qu'ils procurent, ne concilient point à leurs auteurs le respect du genre humain et sont loin de leur donner la paix de l'âme. Ils sentent qu'aussi long-temps que Buonaparté existera, ils vivront au jour le jour ; si, par conséquent, ils étaient assurés de jouir en sûreté de leurs trésors injustement amassés, ils

renonceraient volontiers à leurs titres, et uniraient avec empressement leurs efforts à ceux de la nation pour détruire un tyran qui a fait leur honte ainsi que celle de la France par les attentats dont il a semblé les rendre complices : la seule considération qui paraisse consoler les Français, est que Buonaparté n'est pas français.

" La nation est divisée en trois partis : le premier est celui des Jacobins, à la tête duquel est Buonaparté, ayant pour agents immédiats Fouché le ministre de la police, les grands dignitaires militaires et civils dont plusieurs sont fameux par les crimes qu'ils ont commis durant la terreur ; le second comprend les propriétaires, les fermiers les négociants, les partisans de l'église et les restes des anciennes familles qui ont encore beaucoup d'influence sur le peuple.

" L'esprit de mécontentement qui existait dans la Vendée et dans d'autres départements est loin d'être éteint, et si un prince de la maison de Bourbon s'y était montré avec un appui suffisant, et une déclaration de la part de l'Angleterre qu'elle rejetait toute idée d'agrandissement, et que ses motifs étaient purs et désintéressés, le résultat de la premiere guerre que la France a faite à l'Autriche et à la Russie eût été bien différent. . . . . Le peuple sent qu'en détruisant la monarchie, en renonçant à tout principe de religion, il a provoqué sur lui les maux les plus cruels et une tyrannie plus intolérable que ce despotisme chimérique contre lequel ses meneurs l'ont autrefois excité.

" Les Français sont loin d'être les ennemis de l'Angleterre, ils rendent justice à la nation anglaise, ils admirent la constance et l'énergie de sa résistance contre Buonaparté, ils esperent qu'elle atteindra le grand et glorieux objet qu'elle se propose ; savoir, une paix universelle fondée sur le principe des intérêts mutuels des diverses nations du globe.

Il est impossible de refuser à la nation française le témoignage qui lui est dû : elle est brave, généreuse, hospitaliere, et connaît les devoirs de l'humanité aussi bien qu'aucun autre peuple existant.

" Il est possible que le tableau que j'ai fait de la France paraisse exagéré, et qu'on ne conçoive pas comment le peuple peut se soumettre à un tel régime : je réponds que c'est ce régime même qui éteint tout esprit public et qui courbe invinciblement toutes les têtes ; que la terreur qu'il inspire a saisi et pénétré toutes les âmes. J'ai fondé mon récit sur des faits, sur mes observations avant le renouvellement de la guerre, et sur des preuves multipliées, que confirme le suffrage des Français eux-mêmes et de plusieurs anglais qui sont maintenant dans ce pays. J'ai voulu montrer à ceux qui vantent et admirent le Corse combien peu lui et son gouvernement méritent leurs adulations, et combien il est de l'intérêt de tous les peuples et surtout du peuple anglais que ce monstrueux gouvernement soit bientôt dissous. La France est devenue une vaste prison, d'où il est défendu de s'échapper sous les peines les plus graves. Si quelqu'un émigre, sa propriété est saisie, et s'il ne revient pas il est mis hors de la loi et ses biens sont confisqués. Enfin la France gémit sous un despotisme purement militaire, et dans une servitude profondément organisée.

" Cet exposé est loin de ressembler à ceux qui sont publiés officiellement sous la dictée de Buonaparté ; sans doute il ne sera jamais lu en France ; mais j'aurai soin que Buonaparté lui-même qui ne connaît pas la langue de la nation qu'il outrage et qu'il menace, en ait la traduction. Il connaît l'auteur de cet ouvrage ; les nombreuses pétitions que je lui ai adressées pour réclamer contre les persécutions dont moi et mes compatriotes étions victimes, lui ont rendu mon nom familier quoique son

oreille soit restée sourde à mes réclamations. Si j'ai employé quelques expressions trop vives dans la premiere partie de ce pamphlet, c'est que je n'ai pû réprimer l'indignation que tout ami de la liberté et de l'humanité doit éprouver en voyant une nation brave et éclairée, opprimée par un système de tyrannie inconnu aux despotes les plus absurdes de l'Afrique, et établi par un homme qui, encore plus par ses trahisons et sa cruauté que par son habileté et son génie, est parvenu à détruire les royaumes les plus anciens du monde civilisé. Grands dieux! Comment un individu qui n'est pas étranger aux sentiments les plus communs de l'humanité, peut-il admirer un tel monstre! Comment un partisan de la justice et de l'humanité peut-il oublier le meurtre diabolique de Palm! Il n'était pas sujet du tyran, et cependant il fut inhumainement fusillé, pour avoir défendu les intérêts de son pays! Quel est celui qui n'a pas frémi d'horreur, en apprenant que cet affreux tyran, pendant sa campagne d'Egypte, a froidement fait massacrer 4000 prisonniers turcs, qu'il a donné l'ordre infernal d'empoisonner les blessés de sa propre armée, parce qu'ils ne pouvaient pas servir plus long-temps ses projets sanguinaires, assassinant ainsi d'une maniere infame des compagnons d'armes dont l'intrépidité et le courage avaient moissonné pour lui tant de lauriers? Le sang se glace dans les veines, l'esprit est saisi de stupeur au récit de tant de forfaits, et l'on s'étonne qu'un tel monstre ait jusqu'à ce jour échappé à la vengeance publique."

L'auteur entre ensuite dans le détail des souffrances, des persécutions qui accablent les prisonniers anglais; il proclame, relativement à l'injustice de leur détention, des principes extrémement vrais et qui ont été vainement invoqués par tous les publicistes de l'Europe, contre la sauvage ignorance et l'aveugle barbarie du tyran actuel de la France. Le

tableau qu'il fait du caractere des hommes qui ont reçu de ce dernier l'ordre de tourmenter les victimes de sa férocité, est plus repoussant que ne l'est le souvenir des persécutions exercées par les révolutionnaires, dans les temps les plus affreux de leur regne de sang.

Parmi ces agents de la tyrannie, l'auteur signale le Général Virion commandant supérieur du dépôt des prisonniers anglais à Verdun, comme un de ceux qui s'est montré le plus acharné à les persécuter et le plus empressé de les rançonner. Nous n'entrerons pas dans les détails révoltants des friponneries, des vols et des cruautés de ce brigand subalterne, dont la longue impunité est une preuve que ce n'est que par le crime qu'on sert un tyran comme Buonaparté, et que plus on le commet avec audace, avec impudence, plus on est sûr de sa protection.

Cette brochure est terminée par une réponse aux remarques de Buonaparté sur le discours de S. M. B. qui fait honneur au patriotisme et au jugement de M. Sturt.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Nous avons inséré dans ce Numéro les programmes, les descriptions des fêtes qui ont eu lieu à Paris pour le mariage de Buonaparté, qui a déployé à cette occasion le luxe d'un brigand qui orne son repaire des dépouilles de ses victimes. Ce luxe, cette profusion, cette magnificence laissent une impression triste dans l'âme de ceux qui en sont les témoins ; ce n'est pas ici la grandeur qui déploye des richesses acquises au moyen d'une bonne administration, des trésors accumulés par l'économie ou le goût de plusieurs rois ; c'est un pouvoir constitué par l'usurpation, agrandi par le crime et le pillage, qui cherche à faire oublier son origine en imitant le faste de la cour qui l'a précédé, en donnant de ces fêtes qui éblouissent les yeux de la multitude. Mais il manque à toutes ces pompes empruntées, à toutes ces imitations surchargées, ce qui seul peut les ennoblir ; savoir, la légitimité de la puissance qui les réunit autour d'elles, et la gaîté, le bonheur des peuples qui les contemplent. Lorsque cette dynastie éphémere aura disparu de la surface du globe sur lequel pese son existence, on en recherchera les traces dans les détails de ces fêtes extravagantes, où tant de richesses, acquises par le meurtre et la violence, sont disposées par le mauvais goût d'un parvenu, qui croit que parce qu'il entasse les fruits de ses rapines dans la capitale de la France, il excite l'admiration des peuples et la jalousie des autres souverains.

La tranquillité est rétablie dans Londres ; les troupes qui y avaient été appelées pour la maintenir, vont repartir pour leurs cantonnements respectifs ;

l'assemblée des électeurs de Westminster qui semblait devoir produire quelque tumulte, n'a point renouvelé les agitations de la populace, quoique tenue en plein air, et quoique calculée pour enflammer les esprits. La pétition que cette réunion des partisans de Sir Francis Burdett a votée, a été présentée à la Chambre par Lord Cochrane, et reçue, malgré l'indécence de plusieurs expressions qu'elle contient. Sir Francis Burdett a écrit à l'Orateur de la Chambre la lettre suivante :

" Au Très-Honorable Charles Abbott, Orateur de la Chambre des Communes.

" Monsieur,

" Vu que vous avez, le 9e jour du présent mois d'Avril, en qualité d'Orateur de la Chambre des Communes, brisé la porte et forcé l'entrée de la maison de moi soussigné Francis Burdett, située dans Piccadilly, paroisse de St. James, Westminster, dans le comté de Middlesex ; que vous m'avez fait appréhender, et conduire illégalement à une certaine prison appelée la Tour de S. M. à Londres, emprisonner là, et garder et détenir en prison jusqu'à présent, sans aucune cause raisonnable ou probable quelconque : En conséquence, je vous avertis ici, suivant la forme voulue et prescrite en pareil cas par le statut, qu'à l'expiration d'un mois de calendrier, ou peu après, à partir du jour où cet avertissement vous sera signifié, je ferai intenter une action contre vous à la Cour du Banc du Roi à Westminster, et ferai émettre une sommation contre vous par la Cour du Banc du Roi, à ma requête, pour lesdits délits et emprisonnement illégal, et que sur cela je procéderai contre vous suivant la loi.

" Je suis, etc.

(Signé) " FRANCIS BURDETT.

" Le 12 Avril 1810."

Sir Samuel Romilly a demandé, dans la séance du 16, la liberté de M. Gale Jones : cette proposition a été rejettée à une majorité de 160 voix contre 112, d'après la considération qu'il était sans exemple, qu'une personne incarcérée pour avoir enfreint les priviléges de la chambre, eût été élargie, sans avoir

présenté une pétition à cet effet, ce que M. Gale Jones paraît refuser, par un faux point d'honneur que lui ont suggéré sans doute ceux qui l'ont engagé à démentir le ton de soumission et de répentir qu'il avait d'abord manifesté à la barre de la Chambre des Communes.

Les dernieres nouvelles de Lisbonne, annoncent qu'on s'attendait à une bataille entre les deux armées anglaise et française. Les troupes anglaises brûlaient de combattre, et Lord Wellington était déterminé à disputer le terrain pied à pied.

Nous avons sans cesse appelé l'attention, les vœux et les espérances de nos lecteurs sur les glorieux et constants efforts des Espagnols en faveur de leur indépendance ; jamais nous n'avons désespéré de cette cause sacrée qui, malgré ses revers, est encore celle de toute l'Europe : aujourd'hui nous pouvons annoncer à nos lecteurs que leur énergie vient de se manifester de nouveau sur plusieurs points, surtout dans les pays de montagnes, et que cette explosion soudaine que les esclaves du tyran qui ne savent pas ce que peut ce désir de l'indépendance, n'avaient pas prévue entierement, déconcerte le plan de campagne des Français. Il s'est opéré une espece de révolution dans le commandement de l'armée de l'île de Léon : le Duc d'Albuquerque qui avait eu quelques démêlés avec la Régence est remplacé par le Général Blake, et vient à Londres en qualité d'ambassadeur. Les Français ont évacué Malaga ; la guerre de postes qu'on leur fait, les inquiete beaucoup ; ils se retranchent dans les places fortes.

En attendant que le Général Blake, qui était occupé en Murcie à réunir les débris de l'armée d'Ariezaga, puisse arriver à Cadiz, le commandement des forces espagnoles qui défendent cette ville et l'île de Léon, est confié provisoirement au brave

et malheureux Castanos. Ces forces viennent d'être augmentées de 2500 Anglais.

Nous donnerons incessamment la correspondance de notre ambassadeur à Séville, M. le Marquis de Wellesley, avec la Junte Suprême. Malheureusement les conseils sages et libéraux du représentant de S. M. Britannique ne s'adressaient pas à des gens capables d'en sentir la justesse et de prévoir leurs effets s'ils avaient été exécutés. Ce n'est pas l'Allemagne seule qui a opposé d'illustres ganaches aux loups et aux tigres que la révolution a lancés contre l'Europe.

Les Français ont fait, au nombre de 12,000 hommes, une attaque infructueuse sur Valence, d'où ils ont été repoussés honteusement et avec perte. Ils faisaient en Catalogne le siége de Hostalrich, la prise de ce poste étant indispensable pour faire ensuite l'attaque de Tarragone. Les Asturies et la Gálice sont toujours au pouvoir des patriotes. Tous les efforts de Ney, Junot et Kellermann se dirigent maintenant contre le Portugal, dont la frontiere va devenir incessamment le théâtre des plus beaux faits d'armes.

L'ami, le compagnon d'armes et de gloire du Grand Nelson, Lord Collingwood, est mort le 7 du mois de Mars, à l'âge de 60 ans, à bord de son vaisseau la Ville de Paris. Depuis la bataille de Trafalgar, il n'était descendu qu'une seule fois à terre. Son corps vient d'être apporté en Angletere, où il sera sans doute inhumé à côté de celui de Nelson. Sir Charles Cotton est parti pour aller prendre le commandement en chef de nos forces navales dans la Méditerranée.

Nous donnons ci après une proclamation de la Junte de Badajoz, qui est comme l'éclair qui indique, au milieu de la nuit, la route d'où l'on a dévié. Ce que proclame une Junte entourée des armées de l'usurpateur, aurait dû depuis long-temps, être inséré dans les manifestes des puissances de l'Europe et diriger leur conduite. Mais la funeste expérience du passé n'a pas encore appris aux chefs des nations que pactiser avec l'usurpation, c'est détrôner la légitimité, que reconnaître les succès du crime, c'est corrompre la morale publique . . . . .

Proclamation de la Junte Suprême d'Estramadoure.

Badajoz, 16 Mars.

La Junte Suprême, convaincue que dans le moment actuel, le salut du pays dépend de son énergie et de son patriotisme; considérant en outre la situation des affaires publiques depuis l'occupation de l'Andalousie par les Français, les séveres obligations qu'elle a à remplir, les engagements solennels qu'elle a pris au moment de son institution, désirant donner une preuve publique et authentique de ses dispositions constantes à supporter vigoureusement la cause glorieuse de la nation; enfin ayant examiné ce sujet si important avec toute l'attention qu'il exige, a décrété ce qui suit:

I. Elle ne reconnaît pour souverain unique et légitime de France et ses dépendances que le Comte de Provence, héritier immédiat des droits de la maison de Bourbon sur ce royaume avec le titre de Louis XVIII.

II. Elle déclare que Napoléon Buonaparté est un usurpateur des droits de cette ancienne et respectable monarchie, le tyran de la nation française, l'ennemi de la paix de l'Europe; qu'il aspire à dominer et à subjuguer toutes les puissances continentales, enfin qu'il a employé toutes les manœuvres de son infâme perfidie contre notre Monarque trop confiant l'infortuné Ferdinand VII. La Junte Suprême ordonne que dans tous les papiers publics, dans les inscrip-

tions et autres actes dans lesquels il sera nécessaire de mentionner le nom de l'usurpateur, on le fasse avec toutes les marques de détestation que mérite un individu qui devrait être à jamais banni et extirpé de la race humaine.

III. Elle déclare que Joseph Napoléon, que l'usurpateur dans le délire de son imagination suppose être notre roi, est entré violemment en Espagne pour surprendre et opprimer une nation généreuse, insulter la religion sainte qu'elle professe, fouler aux pieds ses droits sacrés et piller la propriété des citoyens.

IV. La Junte ratifie et renouvelle la guerre qu'elle a déclarée, et qu'elle déclare de nouveau contre les deux freres, toute leur exécrable famille, leurs agents, et créatures; elle déclare en outre que dans aucun temps eux ni leurs descendants n'obtiendront le droit de naturalisation en Espagne, et qu'ils n'y posséderont jamais à perpétuité aucune habitation, propriété ni acquisition quelconque.

Elle confirme la récompense promise par l'acte du 5 Avril dernier, en faveur de ceux qui se signaleront dans la défense de cette province et de sa capitale; elle promet aussi une des premieres commanderies des ordres militaires de St.-Jacques et d'Alcantara, qui sont dans son arrondissement, en toute propriété, et à perpétuité pour lui et ses descendants à tout Espagnol ou étranger qui étant au service de l'Espagne, employé à la défense de notre liberté et de notre monarchie légitime, livrera mort ou vif Napoléon Buonaparté, ou le prétendu Roi Joseph son frere; elle promet en outre un titre honorable qui indiquera pour l'avenir la noblesse de sa famille.

Une pension annuelle de 4000 piastres sur la vie de deux personnes qui seront choisies, est offerte à tout Espagnol ou étranger qui livrera mort ou vif aucun de ces Espagnols dégénérés qui supportent honteusement l'usurpateur, et agissent en qualité de ses ministres; de même que pour chacun des généraux qui commandent ses armées, et mille pour chaque officier, sergent ou soldat en proportion du crédit dont chacun d'eux jouirait; la Junte Suprême ordonne que ce décret soit proclamé dans la capitale, inséré dans les journaux, et envoyé dans des circulaires pour l'instruction du public.

On souscrit chez M. PELTIER, 7, Duke Street, Portland Place.
De l'Imprimerie de Vogel et Schulze, 13, Poland Street, Londres.

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCLV.—*Le* 30 *Avril* 1810.

SPECTACLES DE PARIS.

Le Marché aux Fleurs, précédé d'un Prologue.

Lorsqu'en 1660, Louis XIV épousa Marie-Thérese d'Autriche, tous les poëtes du temps s'empresserent à l'envi l'un de l'autre de célébrer cette heureuse union qui rendait la paix à la France, et terminait de longues discordes. Racine, né en 1639, avait alors vingt et un ans : il y avait déjà cinq ans qu'il faisait d'assez mauvais vers. Ce siecle de Louis XIV, cité comme le siecle du goût, fut long-temps un siecle de très-mauvais goût ; et le jeune Racine, sans modele et sans guide, commença par faire des vers dans le goût de son siecle ; mais ce grand évé-

nement, qui réconciliait deux Empires trop longtemps ennemis; cet hymen brillant et fortuné, cette aurore d'un beau siècle enflamma l'imagination du jeune poëte, et fit éclore une pièce supérieure à toutes celles qu'il avait composées jusqu'à ce jour: on y remarque de l'harmonie, de la douceur, une heureuse facilité, une grande abondance d'images riantes et grâcieuses; elle se trouve dans tous les recueils de ses Œuvres, sous le titre de *la Nymphe de la Seine*: chacun peut la lire et la juger; la circonstance actuelle lui donne un nouveau prix.

Content de lui-même, Racine alla porter sa piece à Chapelain, alors dictateur de la littérature française, et fameux encore aujourd'hui par le ridicule de ses vers gothiques; mais en 1660, on estimait sa critique et sa littérature: on le regardait comme un bon connaisseur et comme un honnête homme. A ce double titre il possédait la confiance de Colbert; il avait surtout une vertu encore bien plus rare que le discernement et le goût: c'est l'impartialité. Il y a long-temps que cette vertu s'est enfuie dans l'Olympe avec Astrée, laissant la république des lettres en proie aux intrigues et aux factions. Aujourd'hui chaque littérateur, chaque écrivain de profession prend pour sa devise la maxime des Femmes Savantes:

Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis.

C'est-là tout son évangile; et en général, les plus mauvais juges dans tous les arts d'agrément sont précisément les gens de l'art.

C'est en cela que Chapelain fut un homme unique: distributeur des grâces que la cour répandait sur les gens de lettres, chargé de la feuille des bénéfices littéraires, il n'écouta que sa conscience, ne consulta que la renommée, et fut sourd à l'esprit de parti; il appela la faveur du prince sur des inconnus, sur des étrangers, sur ses critiques même,

et sur ses ennemis. Il ne vit que de beaux vers dans les traits satiriques de Boileau, et inscrivit sur sa liste, comme digne d'une pension, le poëte dont les railleries cruelles avaient ruiné sa fortune littéraire. Dans tous les temps, un tel homme fut très-étonnant et très-rare, et je ne sais s'il serait possible de trouver aujourd'hui cet heureux phénix?

Chapelain lut la piece du jeune Racine avec intérêt, lui fit quelques bonnes observations, entr'autres celle des Tritons, dieux marins, que le jeune homme avait mis par étourderie dans la Seine. La piece retouchée d'après ses avis, lui parut si bonne, qu'il récommanda l'auteur à Colbert: le ministre envoya cent louis à Racine de la part du roi, et lui fit obtenir une pension de 600 francs. Chapelain s'en était fait donner une de mille écus, et avait souffert que l'on mît sur la liste, que cette pension lui était accordée *comme au plus grand poëte qui eût jamais existé.* C'est ainsi que les grands se trompent et sont trompés très-souvent sur le mérite des gens de lettres qui sont l'objet de leurs libéralités; c'est ainsi qu'avec la noble intention de récompenser le talent, ils ne font souvent que servir l'intrigue et encourager la médiocrité.

La piece de Racine fut jugée la meilleure de toutes celles qui parurent à cette époque: l'auteur, à vingt et un ans, était déjà le plus élégant des poëtes du siecle de Louis XIV. Boileau ne s'était point mis sur les rangs; sa muse, occupée de satires, n'était point assez galante pour un épithalame; le mauvais goût en crédit et les réputations usurpées donnaient assez d'exercice à son génie; le temps n'était pas encore arrivé où il devait célébrer dans des vers immortels non pas le mariage du roi, mais ses exploits guerriers et ses vertus pacifiques.

La poésie dramatique fut autrefois obligée de céder à la poésie épique tout l'honneur de célébrer le mariage de Louis XIV. L'Opéra n'existait point

encore : il y avait alors deux troupes de comédiens français, celle de Moliere et celle de l'Hôtel de Bourgogne : aucune n'osa risquer une piece sur un sujet si délicat. La troupe italienne, que le cardinal Mazarin avait fait venir à Paris, était encore moins propre à essayer ce genre, parce qu'elle n'avait point de théâtre à elle : tantôt elle jouait à l'Hôtel de Bourgogne, tantôt dans la salle occupée par Moliere. Cependant, lorsque cette troupe italienne eût été mise en possession de l'Hôtel de Bourgogne, et qu'elle fut pour ainsi dire domiciliée à Paris, elle y donna une espece de fête à l'occasion du mariage du duc de Bourgogne avec une princesse de Savoie, et fit tirer un feu d'artifice devant son hôtel.

En général, les théâtres étaient à cette époque trop peu considérés, et regardés comme trop profanes pour qu'on attachât beaucoup de prix aux témoignages de leur zele dans les événements publics. Les louanges de ces excommuniés n'étaient pas d'un grand poids auprès de la plus sainte partie de la société ; et si l'on permit aux Italiens de l'Hôtel de Bourgogne de se donner les airs d'une petite fête, c'est que ces étrangers, appelés en France par un cardinal, n'étaient pas soumis à l'anathême qui pesait sur les comédiens français, quoique leurs farces fussent extrémement libres et grossieres. Dans la suite, l'Académie royale de Musique fit retentir dans son enceinte de magnifiques éloges des victoires du roi, et les prologues de Quinault y firent une grande fortune ; mais je ne connais aucune piece de circonstance jouée au Théâtre Français sous le regne de Louis XIV.

Aujourd'hui, au contraire, la comédie, ce plaisir jadis prohibé, ce fruit défendu, savouré par les libertins et par les pécheurs, est l'honnête récréation de toute la bonne compagnie : c'est une branche de l'instruction publique, une école de

mœurs ; aller à la comédie, est une fonction de première nécessité qui entre dans l'ordre du jour, comme le déjeûner et le dîner ; c'est la clôture officielle de la journée. Il est démontré qu'on ne digere bien qu'au spectacle, et qu'il est contre nature de passer chez soi la soirée ; nous avons, en conséquence, une foule de petits théâtres, et une légion de petits auteurs proportionnés aux théâtres pour lesquels ils écrivent : ce sont eux qui se sont emparés du beau droit d'être les interprêtes de la voix publique dans les solennités nationales : la simplicité même et la facilité de leur genre, la nature des vaudevilles qui en sont la base, les rend plus propres à exprimer la joie naïve et populaire. Les théâtres du premier ordre exigent plus d'éclat et d'appareil, des ouvrages plus soignés, plus nobles, où il entre plus d'art et de talent ; mais le vaudeville, enfant du plaisir, né au sein de la gaïté, l'inspire mieux, et la fait plus aisément circuler.

Le succès de ces impromptus, l'abondance de ces petits drames lyriques, que la circonstance fait éclore avec la rapidité de l'éclair, alarment sans doute les poëtes épiques : les vers qu'on chante au théâtre ont un prodigieux avantage sur ceux qu'on lit dans le cabinet. Un poëme sérieux, une ode, demandent du génie, du travail, un style digne du sujet ; une chanson ne demande qu'un heureux refrain, un mot piquant, une jolie pointe, un grain de folie ; cela lui suffit pour tourner toutes les têtes. Un poëme se juge avec sévérité ; on en examine, avec des yeux critiques, le plan, les pensées et la versification ; et ce qu'il y a de pis, souvent on ne le lit point. Les chansons et les couplets électrisent ; on ne fait attention ni à la rime, ni au style ; quelques saillies défraient toute la piece : on rit, on applaudit sans raison comme sans mesure ; et si quelquefois l'auteur ne sait pas trop ce qu'il dit, il sait toujours bien ce qu'il a fait.

Il ne faut cependant pas que cette pleine faveur qu'on accorde aux productions théâtrales, décourage les poëtes épiques : si le succès des vaudevilles est plus facile et plus sûr, il est encore plus fragile et plus passager ; ils ne vivent qu'un moment : ces fleurs écloses le matin sont fanées le soir. Une belle ode, un bon poëme, laissent de longs souvenirs : s'ils coûtent beaucoup à l'auteur, la gloire le dédommage de ses peines. Les gens de goût sont encore charmés de l'épithalame composé par Catulle, il y a plus de deux mille ans, pour les noces de Manlius et de Junie ; l'un estime encore le poëme de Claudien sur le mariage de l'empereur Honorius et de Marie. Les vers de Boileau sur le passage du Rhin sont gravés dans la mémoire de tous les hommes instruits ; ils passeront à la postérité la plus réculée ; et toutes les chansons faites dans le temps sur cette expédition, après avoir été chantées pendant quelques jours, sont tombées dans un éternel oubli.

Mais il est temps de revenir au Marché aux Fleurs, et de jeter un coup-d'œil en passant sur quelques petites pieces qui viennent de paraître avec succès sur divers théâtres, et qui doivent leur bonne fortune à l'événement qui les a fait naître.

Le Marché aux Fleurs a pris son titre du lieu où se passe la scene, qui repréesnte un marché devant l'ancien théâtre de la Cité : du reste, il n'y a pas d'autres fleurs dans la piece que celles qui se vendent à ce marché. Un imbécille, nommé M. Rossignol, marchand d'oiseaux sur le quai de la Feraille, est sur le point d'épouser Louise, fille de M. Gouttman, jardinier allemand. Cet amant sert de risée à Javotte, jardiniere poissarde, qui lui fait une déclaration d'amour pour se moquer de lui. M. Rossignol la prend au sérieux et tombe aux genoux de la belle ; mais un batelier nommé l'Aviron, épris des charmes de Javotte, surprend notre homme à bonnes for-

tames dans cette posture galante ; il lui aurait fait mal passer son temps s'il ne se fût aperçu que c'était un nigaud qu'on bernait ; et il prend sa part de l'amusement.

On n'aperçoit jusqu'ici aucun rapport aux circonstances : mais il faut savoir que Louise aime un militaire auquel son pere l'avait promise, et qui est encore à l'armée. Ce militaire arrive à propos pour empêcher sa future d'épouser M. Rossignol. Au même instant, la nouvelle du grand événement *qui comble de joie tout l'Empire*, rassemble sur la place du marché tous les jardiniers et jardinieres, qui font éclater leur joie par des chants et des danses. L'ouvrage a grand besoin de la faveur attachée au sujet.

C'est sur l'intention qu'il faut juger l'auteur.

comme on le dit fort bien dans le prologue ; car le Marché aux Fleurs est précédé d'un prologue dont l'idée est plaisante.

Un officier allemand a demandé un congé pour venir à Paris voir les fêtes ; il a donné en chemin un grand repas, où à force de boire à la santé de l'auguste archiduchesse, il a dépensé la somme destinée aux frais de son voyage : il arrive à Paris sans un florin dans sa poche, et curieux de voir la comédie qu'on va donner à l'Odéon, il s'adresse au directeur pour lui demander un billet. Le dialogue de l'officier allemand et du directeur est versifié avec beaucoup de naturel et de facilité. GEOFFROY.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Les trois Moulins.

Dans les Réjouissances Autrichiennes, il y a un meûnier ; ce qui suppose un moulin ; ici il y a trois moulins, et par conséquent trois meûniers.

L'un est Français, et s'appelle la Gloire ; l'autre est Allemand, et s'appelle François ; le troisieme meûnier est Anglais, et s'appelle la Fusée. L'Anglais en veut au moulin de la Gloire : il cherche à brouiller le meûnier français avec le meûnier allemand, pour les perdre l'un par l'autre ; mais le Français et l'Allemand ont une explication. M. la Fusée, curieux d'en connaître le résultat, envoie aux écoutes son agent M. Pétard. L'agent, pour mieux écouter, se cache dans un sac ; et pendant ce temps-là, M. la Fusée se tient dans un bateau, prêt à se sauver au besoin.

L'objet de la conférence des deux meûniers est l'union de leurs enfants : la Gloire demande pour son fils la fille de François. La Fusée furieux de cette alliance, fait tout ce qu'il peut pour la rompre ; vains efforts ; il veut attaquer les deux moulins ; projet ridicule : c'est le sien qui est submergé, malgré les fusées qu'il lance contre ses ennemis.

La fin de ce divertissement est une fête fort agréable : elle consiste en évolutions militaires mêlées à des danses villageoises. M. Hullin y a répandu beaucoup de gaieté, de variété et de grâce ; le dessin de ses groupes est très-piquant ; les caracteres des deux nations lui ont fourni d'heureux contrastes, lui-même figure dans les danses, et il est très-plaisant en villageois. Cette bagatelle allégorique est assez ingénieuse ; il y a plusieurs épigrammes contre les Anglais. On a fait répéter plusieurs couplets ; les auteurs, MM. Pixérécourt et Dubois, ont été fêtés ; c'est encore ce que la circonstance a produit de meilleur, et jusqu'ici le théâtre de la Gaieté a la pomme.

Je suis forcé de remettre à un autre article le Mariage de la Valeur, joué à l'Ambigu-Comique ; le Meûnier et le Chansonnier, que vient de donner le Vaudeville.

De toutes les Odes et Cantates qui ont été publiées pour la nôce de Buonaparté, nous avons choisi celle qui nous a paru la moins platte. Elle fera juger des autres.

ODE.

La France préparait les fêtes de la gloire;
Paris de son héros célébrait le retour;
Paris ne répétait que des chants de victoire
Et des hymnes d'amour.

Tout-à-coup il entend vingt cités souveraines
Vingt peuples *dont un homme a fondé le repos* (1)
Jaloux de nos destins, sur des rives lointaines
Appeler le héros.

" Tel que le Dieu du jour, dans sa marche féconde,
" S'éloignant tour-à-tour de ses douze palais,
" Sur ses coursiers de feu jusqu'aux bornes du Monde,
" Va porter ses bienfaits;

" Tel, disent-ils, celui dont la présence auguste
" *Rend la vie et la force* à tant d'états divers,
" Législateur guerrier, conquérant *toujours juste* (2),
" Se doit à l'Univers.

" De son regne éclatant l'aurore fortunée
" *N'a point aux nations promis un vain appui;*
" De l'Empire Français la limite étonnée
" Recule devant lui.

" Le Tibre aux flots dorés, et l'Eridan rapide
" Obéissent aux lois du Grand-Napoléon;
" Des bords glacés de l'Elbe aux colonnes d'Alcide,
" Tout révere son nom.

(1) Oui: *Requiem æternam.*
(2) Informez-vous-en plutôt en Espagne.

" A l'Arabe inconstant qui désole leur rive,
" L'Oronte et le Jourdain racontent ses *travaux* (1);
" L'Egypte *ensanglantée* et la Grece captive
" Implorent ses drapeaux.

" De l'aurore au couchant, *déserts par son absence* (2),
" Qu'il vienne ranimer *les peuples* abattus!
" Que le monde soumis soit plein de sa présence,
" *Comme de ses vertus!*"

A ces nobles accents qui montent vers le trône,
La Reine des cités a connu la frayeur:
Son front majestueux sous sa riche couronne
Laisse voir sa douleur.

Incertaine, et livrée au transport qui la guide,
Elle porte ses pas au séjour du héros:
Il paraît, elle approche, et d'une voix timide
Fait entendre ces mots:

" Au second des Césars, quand sa main politique
" Allait fixer l'empire aux rives d'Ilion,
" Rome opposa ses dieux, et d'un oracle antique
" L'heureuse illusion.

" Prince! un oracle obscur, un fabuleux présage,
" N'auraient point rassuré la ville des Français;
" Son titre est votre amour, et ses droits sont l'ouvrage
" De vos propres bienfaits.

" Ici, vos jeunes mains de la belle Ausonie
" Ont, pour premier trophée, assemblé les trésors;
" Des tributs immortels, enfants de son génie,
" Ont enrichi nos bords.

" Le ciseau créateur, la toile qui respire,
" De modeles sans nombre ont peuplé nos remparts:
" Vous y réunissez les pompes de l'Empire
" Aux prodiges des arts.

---

(1) Acre et Jaffa sont situés entre l'Oronte et le Jourdain.

(2) Les peuples déserts!

" Ces portiques, ces ponts, garants de votre histoire,
" Ces temples de l'état, des lois et de la paix,
" Ces travaux, dont chacun rappelle une victoire,
" Ou promet des bienfaits;

" Tout, jusqu'aux monuments d'une gloire étrangere,
" S'acheve et s'agrandit, paré de votre nom;
" Nous n'accuserons plus du Louvre solitaire
" Le honteux abandon.

" Riche de vos faveurs et des tributs du monde,
" La Seine avec orgueil s'avance vers les mers;
" Des rivages nouveaux, affermis sur son onde,
" S'élevent dans les airs.

" Par vous, le luxe même, utile à la patrie,
" Des arts de nos rivaux à jamais l'affranchit (1);
" Et prodigue soutien de l'avare industrie,
" L'épuise et l'enrichit.

" Oui, Paris vous devra la grandeur immortelle
" Qu'un oracle trompeur annonçait aux Romains;
" Il s'accomplit pour nous, et la ville éternelle
" Va sortir de vos mains.

" Si, par tant de bienfaits dont il goûte les charmes,
" Paris reconnaissant ne peut vous retenir,
" Ah! souffrez qu'il invoque, en ses vives alarmes,
" Un plus grand souvenir.

" C'est ici qu'assemblés sous les plus doux auspices,
" Ces Français généreux, *si chers à votre cœur,*
" *Vinrent de votre regne adorer les prémices,* (2)
" Et fonder leur bonheur.

" De leurs nobles serments sacré dépositaire,
" Un pacte solennel en ces lieux fut formé;
" Ici, du titre saint de Monarque et de Pere
" Nous vous avons nommé.

---

(1) Il est parti de Londres pour la France pour plus de 300 mille liv. sterl. de mousselines, et plus de 200 mille d'indigo, depuis deux mois seulement.

(2) En se faisant mitrailler au portail St.-Roch.

" Qu'ici donc à jamais la France vous contemple!
" Que ses peuples nombreux, unis dans ce séjour,
" Pour vous, *pour vos enfans* (1), y reçoivent l'exemple
" Du zele et de l'amour!"

César entend les vœux de sa ville chérie:
" Leve-toi," lui dit-il, " noble fille *des Rois* (2);
" Ma parole, en tout temps, fidele à la patrie,
" A confirmé tes droits.

" Je veillais sur ton sort, lorsqu'aux plages du More
" La guerre, au cœur d'airain, portait mes étendards;
" Sur toi, des bords du Nil et des champs de l'Aurore,
" Je fixais mes regards (3).

" Enfin d'un triple nœud Bellone est enchaînée;
" Ne crains plus mon absence et des périls nouveaux;
" Sur l'autel de la *Paix* (4), ma main de l'Hyménée
" Allume les flambeaux.

" J'amene dans tes murs une jeune immortelle
" Que le ciel a promise au bonheur des Français;
" Ils l'aimaient pour moi seul, ils l'aimeront pour elle (5),
" En voyant ses attraits.

" De ce trône superbe où *mon amour* la place (6),
" Sa facile bonté sourit aux malheureux;
" Un mélange touchant de grandeur et de grâce
" Lui soumet tous les vœux.

---

(1) Attendez donc.

Petits infortunés,
Vous êtes chansonnés
Avant que d'être nés.

(2) Bourbons.

(3) Il brûlait en effet de s'y retrouver.

(4) Errata; *lisez* de la Peur.

(5) Et rien que pour elle, et vous aurez auprès d'elle l'air d'un apoco, Monsieur le bourreau, faiseur de madrigaux.

(6) Cette stance banale peut servir à toutes les femmes présentes, passées et futures du Grand-Napoléon. Nous l'avions déjà vue adressée à Joséphine.

" Les peuples, le Sénat, les Fils de la Victoire
" Attendaient cet hymen qui va tout *réunir* (1);
" Il s'acheve; et ce jour d'éternelle mémoire
" Répond de l'avenir."

A ces mots, couronnant son auguste conquête,
Il marche vers Paris, tout brillant de bonheur.
France, enorgueillis-toi! prends tes habits de fête;
Chante l'Hymen vainqueur.

Hymen! fils de la Paix! bienfaiteur de la terre!
Hymen, descends des cieux pour le plus grand des rois!
Celui qui commandait aux fureurs de la guerre
Obéit à *tes lois*(2).

Hymen, presse les pas de la vierge timide(3)
Qui franchit avec lui le seuil mystérieux;
Sur son front innocent si la pudeur réside,
L'amour brille en ses yeux.

Docile à tes leçons, que son âme attendrie
S'abandonne sans crainte aux transports les plus doux!
Que bientôt, dans ses bras, l'espoir de la patrie
Sourie à son époux!

Hymen, entends ces cris, ces vœux, ces chants d'ivresse,
Ce bronze triomphant qui *tonne* (4) dans les airs!
Pour fixer les destins, c'est à toi que s'adresse
La voix de l'univers.

Où suis-je? De la nuit qui déchire les voiles?
Son ombre a disparu dans des torrents de feux:
Quelle immense clarté fait pâlir les étoiles
Dans la voûte des cieux!

---

(1) Ce sera le remede universel.
(2) En divorçant.
(3) Ici finit la poésie héroïque et commence la poésie érotique.
(4) Le canon, comme le tonnerre, est ami de la population.

Est-ce un astre nouveau dont la terre charmée,
Même avant son aurore, encense les autels?
Est-ce lui que *la foudre* et la nuit enflammée
Annoncent aux mortels?

Roi de Rome et *du monde* (1)! héritier de l'empire (2),
Déjà, dans l'avenir, les nymphes d'Hélicon,
Que Louise chérit, que sa présence inspire,
Ont salué ton nom.

Rappelle-leur un jour les grâces de ta mere,
Les modestes bienfaits que répandent ses mains;
Rappelle-leur surtout la gloire de ton pere,
Et ses vastes desseins.

Qu'attachée à tes pas, l'avide renommée,
Dont il a fatigué l'infatigable voix,
Ne cesse de *frapper la Tamise alarmée* (3)
Du bruit de tes exploits!

Ainsi, Napoléon, par un nœud tutélaire,
Enchaîne à ses travaux le sort capricieux:
Ainsi de ses lauriers l'ombrage héréditaire
Couvrira nos neveux.

O Nuit, espoir du monde, acheve ta carriere!
Dérobe à l'œil du jour tes mysteres sacrés;
Féconde dans ton sein les siecles de lumiere (4)
Qui nous sont préparés!

Et vous, Muses, chantez sur vos lyres fidelles:
Hymen s'est couronné des roses de l'amour;
Il triomphe; et déjà les voûtes éternelles (5)
Brillent des feux du jour.

J. Esménard, *le Grand.*

---

(1) Entendez-vous, Messieurs les ci-devant Rois et Empereurs du monde, Frédéric, Alexandre, François, Maximilien, Charles, Constantin, Madisson, Jefferson, etc.

(2) Et si l'on chantait dans deux ans
Hélas! hélas!
Le bien aimé n'arrive pas.

(3) Ce sera autant de coups dans l'eau.

(4) *Fiat lux.*

(5) *Et lux facta est.*

VARIÉTÉS POLITIQUES.

Illuminations de Paris.

La ville de Paris présentait, dans la soirée du 2 Avril, un spectacle unique, et tel que l'imagination la plus romanesque pourrait à peine s'en former une juste idée. Les maisons bourgeoises, les hôtels, les palais et les églises semblaient rivaliser d'éclat, et brillaient de feux de toutes les couleurs. Jamais l'art de l'illumination n'avait été porté si loin ; jamais on n'avait vu ni plus de magnificence dans les jeux de théâtre, ni plus de goût dans les décorations. Les tours des églises étaient presque toutes surmontées de pots de feux, d'étoiles et de comètes qui semblaient être suspendues dans les airs. Les hôtels des grands dignitaires de l'Empire, des ministres, des ambassadeurs d'Autriche et de Russie, de M. le duc d'Abrantès, gouverneur de Paris, etc., étaient décorés avec un goût extraordinaire. Mais rien n'égalait le coup-d'œil de la place de la Concorde, entourée d'orangers en feu, et terminée sur tous les points par les superbes décorations des Tuileries, des Champs Elysées, du palais du Corps Législatif, du Garde-Meuble et du Temple de la Gloire. Le palais du Corps Législatif figurait le temple de l'Hymen. Le transparent du fronton, composé pour le moment, et qui n'est pas celui que l'on exécute en pierre, représentait la Paix unissant les augustes époux. A leurs côtés étaient deux génies portant sur des boucliers les armes des deux Empires. Derriere les deux époux, le peuple, figuré par des groupes de magistrats, de guerriers et de femmes, s'empressait de leur offrir des couronnes. Aux deux extrémités du tympan étaient représentés les fleuves

de la Seine et du Danube, autour desquels se groupaient des enfants, emblême de la fécondité. Au-dessus du génie de la Paix, on remarquait l'emblême de la Sagesse, entourant le chiffre de Napoléon et de Marie-Louise.

Les douze colonnes du péristyle étaient illuminées, ainsi que le grand perron au-dessous : onze lustres étaient suspendus entre ces colonnes. Les statues en pierre de Colbert, Sully, l'Hôpital et d'Aguesseau, ainsi que celles de Minerve et de Thémis, qui ornent les côtés du péristyle, étaient éclairées. L'illumination du pont de la Concorde, qui faisait partie de cette décoration, formait une sorte d'avenue au temple de l'Hymen. Les socles de chaque extrémité de ce pont portaient chacun un obélisque. Entre ces obélisques et sur les deux côtés du pont, s'élevaient 80 colonnes, surmontées chacune d'une étoile et entourées de guirlandes de verres de couleurs en spirales. Du sommet d'une colonne à l'autre, s'étendait une guirlande de feu qui les liait ensemble. L'église de la Madeleine représentait le temple de la Gloire en feux éclatants. Entre les temples de l'Hymen et de la Gloire, on ne pouvait se lasser d'admirer le Garde-Meuble et l'hôtel de la Marine ; on eût dit deux palais d'or, enrichis de pierres précieuses, et ciselés avec autant de goût et de délicatesse qu'une pièce d'orfévrerie. Le palais et le jardin des Tuileries rappelaient l'image de ces jardins de féérie, décrits dans les contes orientaux.

L'hôtel de la Monnaie était, après celui de la Marine, un des plus brillants de Paris. Toute l'architecture de l'avant-corps était répétée par des bâtis de menuiserie couverts de lampions très-serrés. L'entablement était décoré de guirlandes couronnées d'étoiles ; chaque entre-colonnement était orné d'un lustre en lanternes. Les arcades, les croisées, les balcons, les plinthes, bandeaux et corniches étaient vivement dessinés en lampions ; les devants étaient

éclairés par des ifs riches et nombreux. Cet ensemble produisait un effet majestueux et très-brillant, qu'on ne pouvait se lasser d'admirer du quai de l'Ecole et du Pont-Neuf.

La coupole du dôme de Sainte-Genevieve était éclairée d'une maniere très-ingénieuse, toutes les côtes étaient prononcées sur les deux arrêtes, par un double rang de terrines. Entre ces côtes étaient des aigles, et plus haut des chiffres agréablement dessinés en verres de couleurs. L'attique, au-dessus de l'ordre, était décoré de fortes guirlandes, attachées à des flambeaux de l'Hymen : le péristyle du dôme était éclairé par des lustres dans les entre-colonnements, ce qui laissait très-artistement détacher les colonnes en brun sur un fond très-brillant. Les soubassements, corniches et entablements étaient bordés de cordons serrés de terrines. La petite lanterne réunissait un grand foyer de lumiere, et était surmontée d'un grand trépied représentant l'autel de l'Hymen, où brûlait une composition bitumineuse qui jetait un feu considérable. Cette illumination peut être considérée comme l'une des plus ingénieuses, des plus difficiles d'exécution, et des plus brillantes de Paris. On distinguait à l'Observatoire, une étoile immense placée à une haute élévation au-dessus de la plate-forme. Cette étoile, isolée sur un ciel noir, paraissait, par les variations des verres de couleurs qui la composaient, de relief dans ses huit rayons, et aussi brillante que le soleil au centre de réunion de ses rayons. Deux cordons de lampions très-serrés autour de tout le monument, servaient de soubassement à cette décoration analogue à l'édifice.

Le palais du Sénat était éclairé seulement sur le côté de la rue de Tournon, mais d'une maniere aussi riche que noble, sur une charpente placée en avant de l'architecture, et qui en dessinait tous les corps. La petite coupole n'était pas éclairée en côtes comme

le Panthéon, mais en zônes horizontales, ce qui en formait une calotte de feu, qui couronnait très-agréablement cette décoration.

Il y avait aux fêtes du mariage à Vienne un luxe de diamants et de parure auquel on ne se serait pas attendu à la suite d'une guerre aussi dispendieuse. Il y a eu constamment douze salles de danse ouvertes au public.

On va construire à Vienne un nouveau théâtre sur l'esplanade du faubourg St.-Joseph. Il sera bâti sur le modele de celui de Milan; un grand ruisseau le traversera, et servira aux représentations à grand spectacle. On a déjà acheté le terrain nécessaire, et on démolit les maisons qui s'y trouvent en ce moment. On croit que sa construction coûtera trois millions de florins.

La cérémonie de la remise de la Princesse Marie-Louise eut lieu dans un bâtiment construit à cet effet au-delà de Braunau, composé de trois appartements. Celui de l'est était surmonté du drapeau Autrichien, celui de l'Ouest du drapeau Français. L'Impératrice se rendit d'abord dans l'appartement autrichien, quitta le costume et la coiffure de la cour de Vienne et y revêtit un habillement magnifique qui lui avait été envoyé de Paris. Elle alla de là dans l'appartement du milieu, où la remise s'effectua avec la plus grande solennité. Elle se rendit ensuite dans l'appartement français, et continua immédiatement après son voyage à Braunau.

Sa Majesté l'Empereur d'Autriche s'était d'abord proposé de nommer, à l'occasion du mariage de l'Impératrice Marie-Louise, un certain nombre de nouveaux chevaliers de l'ordre de la Toison-d'Or; mais elle s'est enfin décidée à ne donner cette ré-

compense qu'au Comte de Metternich, son ministre des affaires étrangeres, en considération des services éminents que, dans diverses circonstances, il a rendus à la monarchie autrichienne, et de la mission importante qu'il va remplir, dit-on, près de la cour de Londres. Conformément à l'usage reçu dans ces cérémonies, le Prince de Metternich, qui remplissait provisoirement les fonctions de doyen de l'ordre, alla chercher son fils à la porte de la salle, où les chevaliers étaient réunis, et au moment de la collation le conduisit devant le trône impérial, en présentant peu après à S. M. sur un écusson, la grande chaîne de l'ordre, que S. M. suspendit au cou du nouveau chevalier.

On croit que l'Archiduc Charles ne tardera pas à faire un voyage à Paris, et qu'il y accompagnera l'Empereur son frere.

Toutes les personnes, disent les journaux français, qui ont le bonheur d'approcher l'auguste princesses qui est montée sur le trône de France, s'accordent depuis long-temps à rendre hommage aux qualités aimables et brillantes qui la distinguent. S. M. reçut de la nature les dons les plus rares, qu'une heureuse éducation a développés. Elle possede, outre sa langue maternelle qu'elle parle dans une perfection peu commune parmi les princesses d'Allemagne, les langues française, italienne et anglaise, et a fait une étude du latin. Elle chante et s'accompagne sur le piano de maniere à ravir, brode et dessine avec un rare talent. Toute sa personne porte l'empreinte de la bonté, de la grâce, de la majesté.

Compiegne, 8 *Avril.*

Vendredi, S. M. l'Empereur a chassé au courre. Le cerf a été tué dans la riviere, qu'il avait déjà tra-

versée deux ou trois fois. S. M. l'Impératrice a suivi la chasse dans sa caleche, accompagnée de sa dame d'honneur, de plusieurs dames du palais en voiture, et de ses écuyers à cheval. Le soir, il y a eu spectacle dans la nouvelle galerie. Les Comédiens Français ont donné une représention du *Cid*. Talma jouait le rôle principal.

Hier, LL. MM. sont sorties en caleche, et sont allées se promener dans la forêt. Le soir on a donné *Phedre*. Mademoiselle Duchesnois a joué avec beaucoup de talent. Elle a été parfaitement secondée par MM. Damas et Saint-Prix. Cette représentation ainsi que la premiere, ont paru faire le plus grand plaisir.

Les Comédiens Français donneront encore *Andromaque* et *Britannicus*; après eux, viendront les acteurs de l'Opéra-Comique, qui donneront aussi plusieurs représentations de suite.

LL. MM. le roi et la reine de Westphalie, le roi et la reine de Naples, LL. AA. le grand-duc de Wurtzbourg et la princesse Borghese sont arrivés, et logent au palais impérial. On attend LL. AA. le vice-roi et la vice-reine d'Italie, et la grande-duchesse de Toscane, princesse Elisa.

Aujourd'hui, il y a eu messe en musique à la chapelle du palais; LL. MM y ont assisté. MM. Lays et Nourrit y ont chanté divers morceaux; LL. MM. jouissent d'une parfaite santé.

Paris, 17 Avril.

Les fêtes publiques ne sont qu'interrompues, comme l'ont déjà annoncé les journaux. Cet intervalle de temps est employé aux préparatifs des fêtes du mois de Mai. Nous rendrons compte dans cette feuille du progrès de ces travaux; et, dès qu'il nous sera possible, nous publierons le programme des fêtes; mais nous pouvons assurer, dès-à-présent,

d'après les grands travaux dont nous sommes les témoins, que l'on n'en aura point vu de plus magnifiques.

L'hôtel de la Préfecture, où l'on espere que LL. MM. voudront bien se rendre au jour fixé pour les recevoir, sera magnifiquement décoré. De leur palais du Louvre jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, elles passeront sous une immense colonnade formant, pour ainsi dire, une longue suite d'arcs de triomphe. Tous les arts, tous les talents rivaliseront pour rendre la fête plus digne de nos souverains.

De grands préparatifs se font aussi dans le Champ-de-Mars, cet immense cirque qui peut contenir toute la population de Paris. Banquets, concerts, carrousels, jeux de toute espece, voilà ce qui doit entrer dans la composition de cette fête. On sait que depuis Louis XIV, on n'avait point donné le magnifique spectacle d'un *Carrousel*. Chacun apporte en ce moment le tribut de ses idées pour rendre plus facile et plus brillante l'exécution de ces jeux, pour lesquels nos ancêtres avaient un goût de prédilection.

M. le conseiller-d'état préfet de la Seine a donné le 12 de ce mois un très-grand repas dans l'hôtel de la préfecture, aux maires de toutes les bonnes villes de l'empire, qui ont été appelés à la cérémonie du mariage de S. M. La salle du festin était décorée avec goût. On a remarqué le surtout qui couvrait l'immense table où les convives étaient assis. Au milieu de ce surtout était un vaisseau, ancien emblême de la ville de Paris; des colonnes triomphales réunies par des guirlandes de fleurs et de laurier, et des figures allégoriques, en complétaient la décoration.

Parmi les talents agréables que possede S. M. l'Impératrice, elle cultive avec plaisir celui de la peinture, et l'on dit que cette princesse s'occupe actuellement du portrait de S. M. l'Empereur.

Parmi les fêtes qui doivent avoir lieu dans le mois de Mai, on parle d'un bal brillant qui aura lieu, le Dimanche de la Quasimodo, dans le château des Tuileries. Les personnes invitées s'y rendront par la grande galerie du Muséum, et traverseront les appartements.

On défait en ce moment le temple de l'Hymen que l'on avait construit sur les tours de Notre-Dame.

Des changements assez importants et très-heureux ont été faits à l'opéra de *Trajan*. La reprise de ce bel ouvrage a attiré une foule prodigieuse; il semblait que c'était pour la premiere fois que l'on voyait cet opéra. Les étrangers n'avaient aucune idée d'un spectacle aussi brillant.

Versailles, 11 *Avril*.

On s'occupe en ce moment dans les villes du département qui ont des mariages à célébrer en conséquence du décret du 25 Mars dernier, du choix des époux futurs; les commissions nommées dans chaque arrondissement de justice de paix pour le mariage qui lui est attribué, se réunissent pour le même objet.

La commune de Jouy a demandé et obtenu l'autorisation de faire à ses frais un mariage entre un ancien militaire et une fille de la commune; la dot est fournie par une cotisation volontaire; il ne sera rien pris sur les revenus communaux.

Les travaux ordonnés pour enfermer dans la même enceinte le grand et le petit Trianon se poursuivent avec activité; déjà les palissades de clôture sont terminées dans presque toute l'étendue qu'elles doivent avoir. Des arbustes sont plantés dans une partie du vaste terrain renfermé entre la clôture et les deux palais; on place les assises de pierre pour re-

cevoir et accoler les grilles qui serviront d'entrée aux avenues qui conduisent à l'un et à l'autre Trianon.

Des lettres particulieres de Prusse annoncent un voyage très-prochain que le Roi de Prusse doit faire à Paris, accompagné de l'Empereur de Russie. On ne parle ni de l'époque précise de leur départ, ni de la route qu'ils prendront, ni de l'objet de leur voyage. On croit que la Reine y suivra ces deux souverains.

La classe de la langue et de la littérature françaises de l'Institut a tenu aujourd'hui sa séance publique annuelle. Dans cette séance, la classe a décerné les prix qu'elle avait mis au concours, et dont le sujet était le *Tableau de la Littérature du* 18*e Siecle* et l'*Eloge de la Bruyere.* Le prix pour le *Tableau de la littérature du* 18*e siecle* a été partagé entre MM. Leguai et Victorin Fabre. Le même M. Victorin Fabre a obtenu le prix pour *l'Eloge de la Bruyere.*

La classe n'a pas jugé à propos d'accorder le prix proposé pour une piece de vers *sur les Embellissements de Paris.*

Le rapport sur les concours, des fragments des deux premiers ouvrages couronnés, et l'*Eloge de la Bruyere* ont été lus dans la séance et entendus avec un vif intérêt.

Quelques feuilles étrangeres, dit la gazette de Pétersbourg, ont avancé que le journal de M. de Kotzebue, intitulé *l'Abeille*, paraît tous les mois en Russie. Nous avons lieu d'être surpris d'une pareille erreur. Cette abeille voltige en effet, quoique très-rarement, dans les environs de nos frontieres ; mais la censure vigilante établie par le gouvernement, a soin de lui couper les ailes, ne souffrant ni récits satiriques de ce qui se passe dans l'étranger, ni les expressions à

double entente, surtout lorsqu'elles peuvent avoir trait à une puissance quelconque. Quoiqu'il n'y ait qu'un très-petit nombre d'exemplaires qui aient pénétré dans l'Empire, la censure a fait connaître à M. de Kotzebue qu'elle ne pouvait permettre l'introduction d'un ouvrage qui paraissait sans indication du lieu où il s'imprime.

On lit dans la Gazette de la Cour de Pétersbourg l'article suivant :

On attend dans nos provinces frontieres les troupes qui occupaient la Gallicie dans la derniere campagne avec l'Autriche. Ces troupes rentrent dans l'intérieur du pays pour se rendre dans leurs quartiers d'hiver. On est fort étonné ici que des gazettes étrangeres, sous la rubrique de Breslau, aient annoncé ce mouvement comme ayant un but militaire, celui par exemple d'occuper le Niémen. On méconnaîtrait également les intentions du gouvernement russe, si on supposait un pareil but au retour de nos troupes de la Finlande. Il serait à désirer que les journalistes étrangers fussent aussi *pacifiques* dans leurs écrits, que la Russie l'est dans ses intentions et dans sa conduite.

La gazette de Copenhague contient l'article suivant :

On fait circuler depuis quelques jours dans le public des nouvelles relatives à la prochaine conclusion d'une paix maritime. Ces bruits n'ont aucun fondement, et ils sont tellement exagérés, qu'ils ne méritent pas qu'on y fasse la moindre attention.

On assure que la Princesse Christiern, l'ancienne amante d'un danseur français qui était jusqu'ici exilée à Altona, va partir sous peu pour l'Italie.

D'après un ordre du Roi de Dannemarc, les Juifs seront dorénavant soumis à la conscription comme les autres citoyens.

Paris, dit un des journaux de France, n'a jamais joui, à aucune époque, de plus de tranquillité, et l'assassinat commis dernierement sur la personne du Sieur Cottentin est loin de démentir cette assertion. Cet événement est absolument isolé, et n'est l'effet que d'une combinaison atroce d'un Sieur Pelet de Longchamp. Voici quelques détails qui paraissent authentiques:

Cottentin demeurait rue Vivienne, et faisait des affaires de banque. Il avait amassé une fortune assez considérable, et cependant il était sur le point de faire banqueroute. Pour soustraire sa fortune à ses créanciers, il avait acheté beaucoup de bien sous le nom d'un de ses amis, le Sieur Pelet de Longchamp, qui lui avait remis des contre-lettres qu'il portait ordinairement sur lui dans son portefeuille. Mardi dernier, Cottentin alla chez son ami Pelet de Longchamp; celui-ci, qui avait envie de s'approprier la fortune dont il n'était que le prête-nom, étrangla Cottentin, dans son appartement, pour s'emparer des contre-lettres. Il fut aidé dans son opération par deux de ses amis. Puis, pour se débarrasser du cadavre, ils le placerent dans une grande manne d'osier qu'ils avaient achetée dans l'après-midi, et firent porter cette manne, comme remplie de bouteilles, chez le portier d'une maison de la rue des Moulins, dont l'épouse était sœur d'un des assassins. Pendant la nuit suivante, le portier et son beau-frere se contenterent de transporter la manne de l'autre côté de la rue; et c'est là qu'elle fut trouvée au point du jour. Avant la fin de la journée, la police était parvenue à découvrir et arrêter l'assassin principal et ses quatre complices.

L'obélisque de granit, décerné par Buonaparté au peuple français, sera élevé sur le terre-plein du pont-neuf et aura 180 pieds de hauteur.

La seconde classe de l'institut a nommé le 11 Avril M. le Mercier, à la place vacante par le décès de M. Naigeon. M. Noël, inspecteur-général de l'université impériale, a eu le plus de voix après M. le Mercier.

Les censeurs nommés en conformité du décret de Buonaparté sur la librairie, sont: MM. Lacretelle jeune, Sauvo, Lasalle, Daunou, ex-conventionnel, Desrenaudes, ex-tribun, Esmenard, Echiaffino, juge au tribunal des prises, et le Montey, chef de bureau de la police générale.

Paësiello ayant fait hommage à Buonaparté d'une messe en musique pour la cérémonie du mariage, a reçu une lettre très-flatteuse de Duroc qui lui a envoyé une gratification de 4000 francs de la part de son maître.

Voyage Russe autour du Monde.

Paris, le 22 Mars 1810.

Monsieur,

M. de Krusenstern vient de m'adresser le premier volume de son Voyage autour du Monde. Permettez-moi d'annoncer, par la voie du ..... que je m'occupe sans relâche de la traduction et de la publication de cet important ouvrage. M. de Krusenstern a rédigé ce voyage en homme de lettres. Ce n'est point un journal nautique, mais une relation intéressante pour toutes les classes de lecteurs. Je vous adresserai sous peu un aperçu des principales parties de ce voyage, et j'espere que vous voudrez bien le publier. L'auteur se fait principalement remarquer par sa modestie. Vous en jugerez par son épigraphe: *Les marins écrivent mal, mais avec assez de candeur.* Le style de M. de Krusenstern

est en effet simple, mais son ouvrage est parfaitement écrit.

Ma traduction sera de format in-8vo. L'atlas sera augmenté d'une carte qui ne se trouve pas dans celui de M. de Krusenstern : c'est la carte originale des découvertes faites par les vaisseaux *le Castrikoom* et *le Breskes*. Je dois cette communication à l'amitié d'un savant géographe.

N'ayant pas encore reçu toutes les cartes, plans et vues, nous n'avons pu, M. Crapart et moi, fixer le prix des deux premiers volumes de la traduction. Le public et MM. les libraires sont invités à se faire inscrire chez M. Crapart, libraire, rue et hôtel Serpente. L'ouvrage et les planches seront publiés par livraisons.

Agréez, Monsieur, etc.

LECLERC, *auteur d'une histoire de Russie.*

Discours des Corps délibérants à Buonaparté.

Nous donnons ci-après les discours adressés à Buonaparté au sujet de son mariage, par les premiers corps de son empire. Nous avons déjà eu occasion de remarquer, qu'il y a dans le gouvernement organisé par lui, une loquacité qui s'exerce sur toutes les circonstances. Le public est muet, mais en revanche les Sénateurs, Législateurs, Préfets, Evêques, etc. etc. se disputent à l'envi l'avantage d'adresser à Buonaparté les discours les plus longs et les flatteries les plus extravagantes. Si l'on rapproche ces éternelles déclamations de la marche silencieuse de sa tyrannie, des secrettes menées de sa sombre politique, on verra qu'il ne les provoque que pour amuser l'attention publique, et la détourner autant que possible du tableau hideux que présente son système d'oppression. Il sent qu'il n'est pas assez affermi, que son origine révolutionnaire n'est pas encore assez distante pour qu'il puisse se dispenser d'alimenter quelquefois la curiosité publique à la

maniere des Jacobins, ses prédécesseurs et ses maîtres, et de montrer pour elle une condescendance qui, sans doute répugne à son orgueil, mais qui est un sacrifice qu'il est obligé de faire à l'opinion. Cette fois Buonaparté a été extrémement comique dans ses réponses, et on remarquera qu'il n'a pas même daigné en faire une au Conseil-d'Etat.

Discours du Président du Sénat.

Sire,

C'est avec une respectueuse et profonde émotion que le Sénat se présente aujourd'hui devant Votre Majesté. Il n'a jamais eu à porter aux pieds du trône de plus douces félicitations. Jamais il n'a mieux senti la force et la dignité de ces liens de famille qui unissent le monarque à ses fideles sujets. Vos plus tendres affections, Sire, les besoins les plus intimes de votre cœur vont désormais se confondre avec le premier intérêt de la monarchie et le vœu le plus ardent de vos peuples, la durée de cette dynastie la plus puissante qui ait jamais été fondée parmi les hommes.

Que de cœurs, même au-delà des frontieres de votre empire, ont tressailli de ce qui va faire votre félicité; et votre grande âme n'a point été insensible à leurs transports.

L'Europe contemple avec ravissement l'auguste fille des souverains d'Autriche sur le trône glorieux de Napoléon; et, la Providence, Sire, en vous réservant cette illustre épouse, a voulu manifester de plus en plus qu'elle vous a fait naitre pour le bonheur des nations et pour assurer le repos du monde.

Madame,

Ces cris d'allégresse qui ont partout accompagné les pas de V. M., ce concert de bénédictions qui retentit encore de Vienne jusqu'à Paris, sont l'expression fidelle des sentiments du peuple. Le Sénat vient offrir à V. M. des hommages non moins empressés, ni moins sinceres.

La couronne impériale qui brille sur votre front, cette autre couronne de grâces et de vertus qui tempere et qui adoucit l'éclat de la premiere, attirent vers vous les cœurs de trente millions de Français, qui mettent leur joie et leur orgueil à vous valuer du nom de leur souveraine. Ces Français que vous avez adoptés, à qui vous venez, par la plus sainte des promesses, de vouer les sentiments d'une tendre mere, vous les trouverez dignes de vos bontés. Vous chérirez de plus en plus ce peuple bon et sensible,

toujours pressé du besoin d'aimer ceux qui le gouvernent, et de placer l'affection et l'honneur à côté de l'obéissance et du dévoûment.

Ces sentiments que nous sommes si heureux d'exprimer à Vos Majestés, sont sous la garantie du Ciel, comme le serment sacré qui vient d'unir à jamais les grandes et belles destinées de Napoléon et de Marie-Louise.

Réponse de Buonaparté.

Sénateurs,

" Moi et l'Impératrice, nous méritons les sentiments que vous " nous exprimez, par l'amour que nous portons à nos peuples. Le " bien de la France est notre premier besoin."

Discours de M. Defermon, *au Nom du Conseil-d'Etat.*

Sire,

Le conseil-d'état à qui V. M. a daigné donner tant de témoignages de confiance et de bonté, vient déposer au pied du trône l'expression de la joie qu'il éprouve.

Il voit avec transport sur le premier trône du monde, le héros le plus grand et le plus chéri, la princesse la plus distinguée par ses vertus, ses grâces et ses éminentes qualités. Cette heureuse union a fait éclater les accents de la joie dans les diverses parties de l'empire; tous les cœurs se livrent à la reconnaissance et à l'amour pour des souverains dont ils ont tant de motifs d'attendre leur bonheur.

L'avenir nous présente les espérances les plus flatteuses; le bonheur des bons princes est de se voir revivre dans leur postérité; celui des nations est de voir se perpétuer dans les enfants les vertus des bons princes: les plus grands-hommes ont besoin de délassements, et c'est dans le sein de leur famille qu'ils trouvent ce qui peut satisfaire leur cœur. La Providence, qui déjà a tant fait pour nous, réalisera vos vœux et les nôtres.

Madame, nous verrons V. M. heureuse de faire le bonheur de son auguste époux et de ses fideles sujets.

Nous confondrons vos augustes personnes, dans les sentiments de respect et d'amour, dans les témoignages de zele, de dévouement que nous serons toujours fiers et heureux de leur donner.

Daignez, Sire, daignez, Madame, agréer cet hommage de nos cœurs, et nos sinceres félicitations.

Buonaparté n'a rien répondu.

Discours du Président du Corps-Législatif.

Sire,

Le Corps-Législatif vient mêler ses vœux aux acclamations des peuples. Toute l'Europe retentit de cet illustre hyménée, de ce gage assuré de la paix, de cette auguste alliance qui semble porter avec elle toutes ses destinées. Il est glorieux, Sire, de pouvoir commander aux fureurs de la guerre et de faire cesser les rivalités des nations; mais qu'il est heureux de jouir de cette gloire auprès d'une jeune princesse dont les vertus ont devancé l'âge, et qui, par les regrets qu'elle laisse aux lieux de sa naissance, promet tant de bonheur à V. M. et au peuple qu'elle vient d'adopter.

La renommée, Madame, a fait assez connaître les merveilles de ce regne et l'éclat du trône où vous montez, mais il est auprès de ce trône glorieux une place toujours réservée pour la grâce et la bonté, dont le malheur fait son premier asile, et dont la gloire se compose de bienfaits et de reconnaissance; c'est à ce rang suprême que vous appellent tous les vœux. Déjà les plus douces espérances naissent à votre approche; un charme puissant se fait sentir dans cet empire; il semble qu'un nouveau cours de prospérités commence pour le monarque et pour ses peuples.

Oui, Sire, nous verrons les plus doux sentiments de la nature inspirer votre génie, l'esprit de famille s'unir à l'amour de la patrie, et la France recevoir de nouveaux bienfaits de la tendresse paternelle.

Que votre bonheur et celui de vos peuples consacrent donc à jamais cette illustre alliance! qu'elle ramene parmi nous ces longues années de paix si chères à nos souvenirs; que l'auguste compagne de votre trône réalise tous nos vœux; qu'elle soit chere à Votre Majesté, chere à ses peuples, et que ce concours d'affection et d'hommages soit le charme de votre vie et sa plus douce récompense.

Réponse de Buonaparté.

" Messieurs les députés des départements au Corps-Législatif,

" Les vœux que vous faites pour nous, nous sont fort agréables. Vous allez bientôt retourner dans vos départements; " dites-leur que l'Impératrice, bonne mere de ce grand peuple, " partage tous nos sentiments pour lui. Nous et elle ne pouvons " goûter de félicité qu'autant que nous sommes assurés de l'amour " de la France."

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Si les dernieres nouvelles reçues d'Espagne ne nous avaient pas apporté les plus flatteuses espérances, et présenté la grande nation espagnole trouvant une nouvelle énergie dans ses revers, et reparaissant plus fiere et plus orgueilleuse sur le champ de bataille, au moment où les lâches et les traîtres annonçaient sa soumission et proclamaient sa défaite—nous aurions déjà trouvé un présage de ces heureuses circonstances, dans les dépêches suivantes des Généraux de Buonaparté. Nous ne savons pas jusqu'à quel point celui-ci leur pardonnera de dévoiler ainsi leurs embarras, leurs craintes, leurs incertitudes, mais nous pouvons dire que rarement la correspondance de ses généraux a été aussi explicite. On y voit que de toutes parts les armées françaises sont assaillies par des partis détachés, qui se sont formés dans les pays qui semblaient découragés et soumis, que ces partis se composent des natnrels du pays, qu'ils existent surtout dans les montagnes ; et que les armées françaises, assaillies de toutes parts, peuvent à peine conserver lsurs communications. On y voit que les généraux français n'ont plus d'autre plan que celui de se porter aussi rapidement qu'ils le peuvent, sur les points où les insurrections se manifestent ; qu'il n'y a nul concert entre eux, parce que ce sont des circonstances imprévues qni déterminent leur marche ; et que l'ensemble des opérations étant ainsi rompu, ils ne peuvent plus opposer le poids des masses à la réorganisation des armées espagnoles. Ils appellent Blake un brigand, parce qu'il a soulevé la Murcie ; nous espérons qu'il se trouvera dans les autres parties d'Espagne beaucoup de brigands de ce genre.

Gloire aux Espagnols ! Gloire au Gouvernement Britannique qui, lorsque leur cause semblait perdue, n'a pas désespéré de leur courage, ni de la Providence, et a multiplié ses secours et ses efforts en leur faveur à mesure que leurs revers semblaient les rendre inutiles !

Lettre du Comte Belliard, *Gouverneur Général de Madrid, au Prince de* Neufchâtel, *Vice-Connétable, Major-Général.*

Mon Prince,

Je reçois à l'instant la confirmation de la nouvelle que j'ai eu l'honneur d'annoncer il y a trois jours à V. A. L'ouragan qui a eu lieu du 7 au 10 de ce mois, a jeté sur la côte devant Cadix, 4 vaisseaux de ligne, dont deux anglais, et 50 autres bâtiments de moindre grandeur dont nous nous sommes emparés. On a pu sauver parmi les naufragés 600 individus, presque tous Anglais. Les dépêches de M. le Duc de Dalmatie, que j'ai l'honneur de vous adresser, donneront sûrement de plus grands détails à V. A. sur cet événement.

Le Roi est arrivé à Grenade le 16. Les habitants sont allés à deux lieues de la ville, au devant de lui. Partout où le Roi passe, il est reçu à merveille, et il répand le bonheur sur tous les peuples. S. M. jouit d'une parfaite santé. L'armée est dans le meilleur état et bien traitée par les habitants.

Je suis avec respect,

De Votre Altesse,

Mon Prince,

Le très-humble et très-obéissant et très-attaché serviteur.

(Signé) Auguste Belliard.

Madrid, le 22 Mars 1810, à deux heures après midi.

Lettre du Duc de Dalmatie au Prince de Neuchâtel, Vice-Connétable, Major-Général.

J'ai l'honneur d'adresser à V. A. S. copie d'une lettre de M. le maréchal Duc de Bellune, datée de Chiclana, le 10. Elle rend compte des pertes sensibles que les ennemis ont éprouvées devant

Cadix, du 7 au 10 de ce mois; quatre vaisseaux de ligne, des frégates, et plus de cinquante autres bâtiments, battus par la tempête, ont été jetés à la côte, depuis l'embouchure du Guadalquivir jusqu'au fond de la baie de Cadix; au départ de l'officier qui m'a apporté cette dépêche, on avait déjà recueilli 600 Anglais naufragés, et beaucoup d'Espagnols; les Anglais avaient mis le feu à deux vaisseaux et à une frégate. Un vaisseau Anglais de 80 canons était renversé à portée de nos postes, M. le Maréchal Duc de Bellune en faisait retirer l'armement; il faisait aussi recueillir les débris de ce fameux naufrage, dont les conséquences pourront peut-être influer sur la soumission de Cadix, malgré la quantité de troupes qu'il y a dans cette ville et à l'île de Léon. Les premiers rapports donneront sans doute des détails plus circonstanciés sur cet événement.

J'ai aussi l'honneur d'adresser à V. A. l'extrait du journal des opérations devant Cadix, du 3 au 9 de ce mois; elle y remarquera que la tempête nous a aussi fait éprouver quelques avaries dans les tranchées et batteries, mais cela sera promptement réparé.

M. le Maréchal Duc de Bellune avait dirigé le Général Latour-Maubourg avec quatre bataillons et quelque cavalerie, dans les montagnes entre Ronda et le camp de Saint-Roch, pour y détruire et dissiper de nouveaux corps d'insurgés que les Anglais et quelques chefs de révolte étaient parvenus à y former; le mauvais temps a aussi fait suspendre cette opération; mais à présent elle est reprise, et le Général Peiremont doit la seconder avec trois bataillons du grand duché de Varsovie et les Lanciers; il part à cet effet la nuit prochaine de Malaga, pour se porter sur Ronda, d'où le colonel du 9e d'hussards, qui s'y trouvait avec son régiment, et 400 voltigeurs de la garde a dû momentanément se retirer; ainsi il est à espérer que dans peu de jours la ville de Ronda sera réoccupée, et les montagnes, jusqu'au camp de Saint-Roch, une seconde fois pacifiées.

Il sera bien difficile de se préserver à l'avenir des intrigues des agents anglais dans ces montagnes, tant que le camp de Saint-Roch ne sera pas occupé, et les lignes rétablies; S. M. Catholique y aurait porté momentanément la division du Général Dessolle, si cette division n'était employée et nécessaire pour garder la communication depuis la Sierra-Morena jusqu'à Grenade et Séville, et pour maintenir les nombreuses populations des royaumes de Jaen et de Cordoue, qui aujourd'hui sont tourmentées par des milliers

de soldats dispersés et de contrebandiers qu'on n'a pu encore réunir, et qui se livrent au brigandage : on élève à plus de 30,000 le nombre de ces dispersés et des contrebandiers ; ne pouvant donc pour le moment disposer de la division Dessolle, M. S. s'est trouvée dans le cas de prendre d'autres dispositions.

D'abord on s'occupe de réunir en corps tous les contrebandiers qu'il y a dans les montagnes de Ronda, et d'y rallier quelques milliers de soldats espagnols ; si cette opération réussit, le corps qu'on formera sera chargé de garder cette partie de la frontière, et de rétablir le camp de Saint-Roch en attendant que des troupes régulières espagnoles puissent y être envoyées.

La province de Malaga, qui s'étend depuis Marbella jusqu'au-delà de Velez-Malaga, montre les meilleures dispositions, et a assuré S. M. Catholique qu'au moyen des gardes civiques qu'on a organisées, et de quelques bataillons et compagnies franches dont le Roi a arrêté la formation, elle maintiendrait la tranquillité intérieure, ferait observer les lois et saurait se préserver de toute agression étrangere ; S. M. accueillant la proposition des autorités et des principaux habitants, a jugé la circonstance favorable pour les mettre à l'épreuve, et des ordres ont été donnés pour que les troupes impériales du 4e. corps se retirassent de Malaga sur Antequera, d'où elles seront employées à l'expédition des montagnes de Ronda, et ensuite ramenées vers Grenade, pour servir à l'expédition de Murcie, qui ne peut plus se différer.

J'ai dit dans un précédent rapport que le Général Blake était en Murcie, où il formait de nouveaux rassemblements ; ce chef qu'on ne peut plus qualifier que de brigand, est parvenu, par les menaces, les supplices et les incendies, à exciter le peuple de ces montagnes à s'armer ; il avait fait déboucher une colonne d'Alméria sur Adra, Torbiscon et Motril, qui a obligé les Alpujaras à s'insurger ; le bataillon qui était à Motril a même dû se retirer vers Velez-Malaga ; mais le Général Sébastiani a immédiatement pris des dispositions pour détruire cette colonne ; le Général Blair a été dirigé par Lanjaron et Orgiva sur Motril, où les troupes impériales sont rentrées ; les insurgés se sont sauvés à la débandade ; on leur a tué du monde et fait des prisonniers, parmi lesquels des chefs, dont on a fait sur-le-champ justice : le Général Godinot est parti de Guadix et se dirige par Ohanes sur Alméria, d'où, après avoir soumis cette contrée, il reviendra à Guadix et Baza ; il est à espérer que ces diverses expéditions obtiendront

de bons résultats, et assureront de nouveau l'entière soumission des Alpujarras.

Pendant que Blake faisait ces démonstrations dans les Alpujarras et sur les bords de la mer, il excitait aussi les habitants des montagnes qui séparent le royaume de Murcie de celui de Jaen à s'armer, et il dirigeait leurs masses par Villanueva de l'Arzobispo et Cazorla, sur Ubeda; le Général Dessolle, gouverneur-général des provinces de Cordoue et de Jaen, en ayant été prévenu, a aussitôt dirigé sur Ubeda 1000 hommes d'infanterie et 100 dragons, sous le commandement du chef de bataillon Graudner, du 55e régiment; ce brave officier ayant établi sa troupe, fut attaqué pendant la nuit: aussitôt il tombe sur les insurgés, les disperse, et va s'établir hors de la ville; le lendemain, il fut les attaquer à Torre-perojil, où il leur tua 300 hommes et dispersa le reste. A l'instant où il faisait ce rapport, il se mettait en marche pour aller soumettre les communes de Sabiote, de Villanueva, de l'Arzobispo et de Cazorla, où s'étaient formés les rassemblements: cette expédition, qui fait honneur au chef de bataillon Graudner, a aussi déjoué les projets de Blake et préservé les revers sud des montagnes de la Sierra-Morena de nouveaux malheurs.

La plus grande tranquillité regne dans l'intérieur de l'Andalousie. Dans toutes les villes la garde nationale est organisée et concourt au maintien de la tranquillité publique; mais ce qui vient d'être dit, et la nécessité d'augmenter les moyens pour les opérations devant Cadix, obligent à presser les mouvements sur Murcie et Carthagene, et à suspendre le siége de Badajos pour lequel on se préparait.

M. le Maréchal Duc de Trévise a rendu compte, par ses rapports des 3, 5 et 6 de ce mois, du quartier-général de Zafra, que des rassemblements dirigés par des Anglais et des agents de la Romana, s'étant formés à Xerès-de-los Cabalieros, il donna ordre au Général Girard d'y diriger une expédition; le Colonel Musnier en fut chargé; il y trouva un millier d'hommes armés qui voulurent faire résistance; il les fit aussitôt attaquer, et ils furent dispersés; on leur tua du monde. Le lendemain, les habitants de Xerès firent leur soumission au Roi, et promirent de résister, à l'avenir, aux coupables insinuations qu'on pourrait leur faire.

Un autre rassemblement s'était formé à Llerena; M. le Maréchal Duc de Trévise y dirigeait une expédition et en attendait de bons résultats. Il avait dû aussi faire une expédition pour ré-

tablir la communication avec Séville, qui se trouvait interceptée par une bande de 5 à 600 hommes, laquelle avait occasionné la perte d'une vingtaine d'hommes faisant partie du détachement, qui rejoignait le 5e corps. On croit même que M. le Colonel Blancheville qui était avec ce détachement, a été tué.

Le Roi est arrivé hier à Grenade; S. M. a été reçue avec magnificence et enthousiasme par plus de 150 mille habitants: elle trouvé à Grenade des éléments pour former plusieurs bataillons d'infanterie et quelques escadrons de cavalerie. Je crois entrer dans une des vues de S. M. l'Empereur en insistant sur la formation de nouveaux corps, afin de pouvoir au plus tôt établir une division espagnole au camp de Saint-Roch, et la charger de la garde de cette partie de la frontiere.

J'ai l'honneur de prier V. A. S. de vouloir bien mettre mon rapport sous les yeux de S. M. l'Empereur et Roi, et de m'honorer de ses ordres.

Je la supplie aussi d'agréer l'hommage de mon profond respect.

(Signé) Le Maréchal Duc de Dalmatie.

Grenade, le 17 Mars 1810.

Chiclana, le 10 Mars 1810.

Les troupes que j'ai détachées pour réduire les insurgés des montagnes de l'évêché de Cadix, s'étaient portées à Alcala de los Gazulez, lorsque le temps est devenu si mauvais qu'il leur a été impossible d'aller plus avant sans s'exposer. Les chemins ont été tout-à-coup rendus impraticables: les torrents qui les traversent étant pleins d'eau. Les premiers efforts que nos soldats ont faits pour le franchir ont démontré leur inutilité et leur danger; plusieurs hommes se sont noyés, et cet accident a commandé l'ajournement de cette expédition. Je saisirai les premiers beaux jours pour les reprendre, et dès que j'aurai vérifié le rapport qui vient de m'être fait de Tarrifa. Un corps de troupes anglaises et espagnoles a, dit-on, débarqué dans cette ville, d'où il ne laisse plus sortir personne. J'y envoie demain une reconnaissance, pour apprendre la vérité à ce sujet, et prendre ensuite des mesures en conséquence.

Les ennemis viennent de faire des pertes sérieuses, causées par le gros temps. La mer, furieuse pendant les trois derniers jours, a jeté à la côte et brisé un grand nombre de vaisseaux, soit

de guerre, soit marchands. Quatre vaisseaux de haut bord, de 74 à 80 canons, ont été poussés avec tant de violence, qu'ils sont venus échouer à portée de fusil de Lestrau, entre le Port Royal et le Port Ste.-Marie: un autre a eu le même sort près de la Carraque, de même qu'une frégate dans la baie et près du Port Royal.

L'ouragan a causé de si grands dégâts que l'on ne voit sur la côte, jusqu'à l'embouchure du Guadalquivir, que débris de bâtiments et beaucoup de cadavres; deux ou trois cents naufragés, tant Espagnols qu'Anglais, ont été sauvés par les marins de la garde impériale, qui se sont dangereusement exposés pour cette œuvre d'humanité. On ne peut s'empêcher de remarquer que ces Espagnols et ces Anglais sauvés par nos marins, sont les mêmes hommes qui peu de jours auparavant, les maltraitaient cruellement, et au point de leur refuser la nourriture.

MM. les généraux d'Aboville et Salcedo s'occupent de retirer des vaisseaux de guerre naufragés, tout ce qui peut nous servir. On me fait espérer la possibilité d'avoir l'artillerie d'un vaisseau de 74; cette conquête serait un à-propos très avantageux pour l'attaque de l'île de Léon.

Le Maréchal d'Empire Duc de Bellune.

(Signé) VICTOR.

Sur le Droit d'Emprisonnement exercé par la Chambre des Communes.

[*Extrait de l'*Englishman.]

Dans un moment où la question relative au droit que possede la Chambre des Communes, d'ordonner l'emprisonnement des individus qui blessent ses priviléges ou insultent à sa dignité, occupe toute l'Angleterre, et a excité le plus grand intérêt en Europe, nous croyons devoir consigner dans ce Journal les articles publiés dans les papiers anglais qui nous semblent les plus conformes aux principes de la constitution anglaise, et les plus analo-

gues à l'opinion générale. Nous avons distingué parmi ces derniers un morceau de l'*Englishman*, dans lequel la question est traitée franchement et dans un esprit étranger aux calculs des factions : Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs de tous les pays en leur en offrant la traduction.

" Il n'y a pas de preuve plus positive de l'excellence des principes sur lesquels repose notre constitution, que les diverses révolutions que subit parmi nous l'opinion politique. Le sentiment populaire n'a pas toujours la même direction, et cette déviation est nécessaire à la conservation de notre gouvernement. Si, pendant trop long-temps, le peuple soutenait de toute l'influence de sa faveur et de ses préventions une des branches de la constitution, l'équilibre serait rompu, et toute la machine éprouverait bientôt un dérangement qui l'empêcherait de remplir sa destination. Il n'y aurait alors pas d'autre alternative que de la mettre en pieces, et de charger quelqu'ouvrier plein de confiance et d'audace d'en rassembler de nouveau les parties éparses, et d'en construire une d'après des principes différents. Quiconque connaît et aime la constitution, sera loin de désirer que nous nous trouvions jamais dans une telle alternative. Mais l'opinion publique tend tellement à prévenir cette périlleuse conjoncture, que dans toutes les luttes qui s'élevent parmi les diverses branches du gouvernement, elle se déclare toujours contre celle qui paraît vouloir s'arroger des pouvoirs qui ne lui sont pas délégués par la constitution. Il en résulte qu'on l'a vue alternativement soutenir la Chambre des Communes contre la couronne et celle-ci contre la Chambre des Communes ; qu'on l'a vue recevoir dans une circonstance avec acclamation une résolution des représentants de la nation, pour déclarer que le pouvoir de la couronne

c'était accru, s'accroissait tous les jours et devait être affaibli, et dans une autre occasion se manifester vigoureusement contre eux parce qu'ils avaient sanctionné une résolution dont l'objet était la diminution de ce pouvoir : entr'autres lors du fameux vote qui fut passé pendant la guerre d'Amérique, et lors du bill qui peu après fut adopté pour le gouvernement de l'Inde.

La question qui s'est élevé au sujet de l'emprisonnement de Sir Francis Burdett et de M. Gale Jones, a, comme on devait s'y attendre, produit une grande fermentation chez un peuple qui est extrêmement jaloux de tout ce qui a rapport à la liberté des individus. Le droit d'emprisonnement, réclamé et exercé par les Communes, n'a été en général considéré que comme une violation tyrannique de cette liberté, et une subversion totale des principes de la constitution. Il n'est pas douteux qu'on ne dût l'envisager ainsi s'il était exercé arbitrairement, et dans des cas qui ne seraient pas liés aux procédés de la Chambre. Mais lorsqu'elle le met en usage pour le maintien de sa dignité, pour se protéger contre des attaques systématiques dont le but est de la livrer au mépris public, de la dégrader aux yeux du peuple, enfin de préparer son renversement, il n'est personne dont l'esprit n'est pas familiarisé d'avance avec les chances et les horrenrs d'une révolution, qui puisse désirer de voir diminuer les pouvoirs et les priviléges de la Chambre des Communes, qui sont dans le fait les pouvoirs et les priviléges du peuple.

Nous ne devons pas oublier que cette assemblée quels que soient les vices de sa constitution, représente la nation dans tous les points constitutionnels, et que son pouvoir et ses priviléges, quelqu'étendus qu'ils soient, ajoutent à l'influence du peuple sur la marche du gouvernement. Qu'ils soient usurpés ou légitimement établis, ils sont nécessaires à l'exis-

tence de la Chambre, parce qu'ils la protégent également contre les attaques ouvertes ou déguisées de la couronne, et contre l'influence encore plus dangereuse des égarements populaires. Existe-t-il un individu qui puisse penser à priver une Chambre des Communes constitutionnellement élue du pouvoir de punir de la prison les insultes dirigées contre ses procédés, ou à lui refuser, pour maintenir son autorité, les moyens qu'une cour de justice et même un magistrat possedent pour faire respecter la leur. Mais on dit que ce privilége ne devrait pas être exercé dans les cas de libelle, parce que la loi y a pourvu, mais qu'on peut y avoir recours lorsque les procédés de la Chambre sont obstrués ou méprisés. Quoi ! les Communes du Royaume-Uni doivent souffrir que leurs actes soient journellement travestis, outragés, leurs membres censurés dans ces parlements à un shelling qu'on appelle des sociétés discutantes, sans pouvoir venger autrement leur autorité qu'en s'adressant à la couronne pour qu'il soit ordonné au Procureur-Général d'informer contre les délinquants. Supposons qu'une administration audacieuse, qui aurait le projet d'avilir le parlement, réfusât d'instituer une poursuite de ce genre ; et même qu'en l'ordonnant elle ne produisit pas l'effet désiré, faudrait-il que la Chambre des Communes dépendit, pour obtenir justice, pour venger son autorité, de la bonne ou mauvaise volonté du gouvernement, des formes et des erreurs des tribunaux ? Faudrait-il surtout qu'elle fut obligée pour faire respecter ses droits, ses priviléges et ses actes, qu'elle attendît pendant les longues vacances de Juin à Novembre ? Le parlement le plus pur et le mieux intentionné ne serait-il pas, durant cet intervalle, entierement anéanti, et complettement perdu dans l'opinion publique ?

Il est donc nécessaire que dans tous les cas qui intéressent ses procédés, la Chambre des Communes

ait le pouvoir d'envoyer en prison ceux qui les interceptent et ceux qui cherchent à les avilir, et qu'elle puisse également repousser les attaques d'un ministere corrompu et d'une fougueuse démagogie. Le droit d'emprisonnement n'est rien sans les moyens de le mettre à exécution. Tous les priviléges établis pour la protection de la liberté publique, (et ceux de la Chambre des Communes sont de cette nature) doivent être soutenus de tout le pouvoir de l'état. Si les serrures et les verroux doivent tomber devant un officier du Souverain dans les moindres procédés relatifs au criminel, il n'y a pas de raison pour qu'on doive les respecter dans les cas qui intéressent la souveraineté du peuple. Eh! quoi, le sergent d'armes, en mettant à exécution les ordres des représentants du peuple, devra-t-il épier dans un cabaret, ou au coin d'une rue, le moment favorable pour happer son homme. C'est alors que celui qui aurait insulté la Chambre, pourrait de sa fenêtre se moquer de l'officier chargé de l'arrêter, et continuer à provoquer sa vaine indignation en le diffamant.

Détail des Cruautés, Exactions et Friponneries dont les Agents de Buonaparté se rendent coupables envers les Anglais détenus comme ôtages en France. Second Extrait de la Brochure de M. Sturt: ÉTAT RÉEL DE LA FRANCE, EN 1809.

En donnant dans notre dernier Numéro un Extrait de l'apperçu que M. Sturt a présenté de la situation de la France, nous n'avons fait qu'indiquer la partie de sa brochure dans laquelle il peint les vexations dont les ôtages anglais sont les victimes. Nous en avions cru le tableau trop repoussant pour le présenter à nos lecteurs, mais le vœu de plusieurs de nos abonnés nous engage à revenir sur ce sujet et à présenter, malgré nos répugnances, le dégoûtant spectacle des moyens, vils et atroces tour-à-tour, que les agents de Buonaparté emploient pour servir sa vengeance et satisfaire leur cupidité.

" Je ne puis, dit M. Sturt, passer sous silence les cruautés et les insultes aussi inutiles que peu méritées dont les ôtages anglais sont les victimes. Leur détention qui a eu lieu au mépris des lois de l'hospitalité et de la bonne foi, avouées et reconnues par toutes les nations, prouve la haine implacable que Buonaparté portait aux anglais. Bien convaincu que les chances de la guerre lui procureraient peu de prisonniers de notre nation, il a, ainsi qu'un lâche assassin, arrêté les anglais de tout rang qui étaient restés en France sur la foi de ses propres passeports, pour des motifs de santé ou de curiosité, ou pour des spéculations de commerce. Plusieurs d'entr'eux qui n'étaient que de simples ouvriers, s'étaient établis comme cordonniers dans quelques villages de France ; mais à la nouvelle des différends entre les deux nations, tous se préparaient à vendre leurs effets pour revenir en Angleterre. Les malheu-

eux furent arrêtés avec leurs familles et leurs propriétés, et malgré leur extrême détresse ils n'ont pas jusqu'à présent reçu un sou du gouvernement de la grande nation. Tel a été l'effet de cette mesure diabolique que plusieurs profondément affligés de la perspective de misere qu'elle leur offrait, sont morts de chagrin. La tyrannie ne s'est pas contentée de ce traitement barbare, elle a exercé sa vengeance sur les domestiques de notre nation qui servaient des anglais et des américains, et les privant de leurs gages elle les a réduits à la même nourriture que les matelots et les a traités comme prisonniers de guerre.

" De jeunes artistes, l'espoir de leur pays, attirés en France par la prétendue protection que Buonaparté accorde aux arts, ont été arrêtés de la même maniere; et condamnés aux malheurs d'une longue captivité, ils ont renoncé aux arts qu'ils cultivaient et se sont regardés comme perdus. L'usurpateur Corse, malgré les prétextes dont il a coloré ses attentats contre le droit des gens, les avait en vue long-temps avant la reprise des hostilités, et six semaines avant que cette mesure ne fût prise, il avait ordonné qu'on fit un relevé de tous les anglais qui se trouvaient en France; et il fut reconnu qu'ils étaient au nombre de 7,000. Le tyran les croyait déjà en son pouvoir, et pour augmenter leur securité les journaux Français observaient tous les jours " Que les anglais n'avaient pas lieu d'appréhender qu'il leur arrivât rien de fâcheux, et que si les différends entre les deux nations conduisaient à une rupture, leurs personnes et leurs propriétés seraient en sûreté. Toutefois la majorité d'entr'eux connaissait trop bien la perfidie du Corse pour se fier à ces assurances, aussi sur 7000 il n'y en eut que 700 qui furent arrêtés, parmi lesquels on compte 400 ouvriers, petits marchands et quelques patriotes anglais et irlandais à qui la misere a ouvert les yeux et qui desirent vivement aujourd'hui obtenir leur pardon et revoir leur mere-patrie.

" Buonaparté, quoique le seul auteur de cette exécrable trahison, a regretté depuis d'y avoir eu recours ; mais il préfere la ruine des individus, il aime mieux voir souffrir 30,000 prisonniers français, plutôt que d'avouer noblement et franchement son erreur et d'écarter ainsi les obstacles qui s'opposent à l'établissement d'un cartel pour l'échange des prisonniers. Il a été sourd aux remontrances de ses victimes, au tableau qu'elles lui ont fait de leurs miseres, quoique la politique lui conseillât d'y avoir égard. Ses refus obstinés confirment l'opinion des Français, qui le regardent comme un froid tyran dont le cœur est étranger à tous les sentiments généreux, et insensible aux souffrances de l'humanité.

" La tyrannie de Buonaparté ne s'est pas bornée à traiter les ôtages anglais comme de simples prisonniers de guerre, il leur a en outre interdit toute communication directe ou indirecte avec leur pays au moyen des neutres, et il a revoqué la disposition par laquelle un étranger ne pouvait être arrêté pour dettes en France, en conséquence les Anglais détenus sont exposés à la procédure civile et à l'emprisonnement. Il donna même à cette révocation un effet rétroactif, et plusieurs Anglais qui avaient contracté des dettes uniquement pour supporter leur existence, sont morts victimes des fievres qu'on gagne dans les prisons françaises par le défaut d'air et par la malpropreté avec laquelle elles sont tenues.

" Le Grand Juge fît en vain remarquer l'injustice autant que la dureté d'une loi de ce genre, rendue contre des personnes détenues pour des raisons politiques ; il fit sentir aussi qu'il était absurde de mettre les prisonniers de guerre sous la main du pouvoir civil. L'usurpateur n'écouta point ces raisons, et son décret devint entre les mains du général Virion un instrument terrible d'oppression. La nation anglaise ne peut se faire une idée des abominables complots for-

més contre la bourse des Anglais détenus à Verdun par ce Virion, ce prince des brigands, qui a l'honneur insigne d'être décoré des emblêmes de la légion d'honneur. . . . . Lorsque les Anglais arriverent à Verdun, le général de brigade Virion fut nommé commandant supérieur du dépôt des prisonniers anglais. Cet homme qui avait été procureur dans l'ancien régime, ne jouissait pas d'une grande réputation de probité; il fut durant la révolution, un des agents les plus actifs de Robespierre. Ses anciennes occupations lui ont donné un penchant invincible à la trahison, et personne n'a plus que lui l'art de déguiser sa bassesse et sa perfidie sous le masque de la franchise et de l'amitié. Son cœur est susceptible de tous les crimes. Son avarice n'a point de bornes, sa méchanceté ne connaît aucun frein, il ne sait ni oublier ni pardonner. Il commença d'abord par permettre aux Anglais de sortir de la ville et de se promener dans la campagne; cette faveur coûtait six francs; mais elle en coûtait douze et même un louis, si elle s'étendait à la faculté de porter ses pas au-delà de la porte de Metz. Le général obtint quelques milliers de francs par cette exaction, et on s'en aperçut au changement qui eut lieu dans son état de maison. Le caractere généreux et libéral des Anglais ne favorisa que trop ses vues sordides. Il fit son premier essai sur un de mes amis, qui possede une fortune considérable; et pour réussir plus sûrement il vint demeurer dans la même maison que lui.

"Mon ami, qui voyait des avantages pour lui et ses compatriotes dans une liaison avec le général, l'invitait si fréquemment à dîner ainsi que son aide-de-camp, qu'enfin l'un et l'autre finirent par vivre chez lui, ce qui diminuant les dépenses du général lui donna bientôt les moyens d'acheter un carrosse et d'avoir des laquais à livrée . . . . . Bientôt, pour mettre à exécution son plan de friponnerie, il ordonna que tous les Anglais fussent confinés dans la citadelle; en

vertu de cet ordre, jusqu'à quarante et cinquante prisonniers furent entassés dans la même chambre. Après les avoir ainsi confinés pendant un mois, il leur fit signifier qu'en payant par tête une somme de 36 fr., ils obtiendraient la permission de revenir en ville, ce qui fut accepté avec empressement. La rapacité de ce brigand fut loin de se borner à cet impôt qui fut levé même sur les plus indigents. Bientôt son lieutenant reçut l'ordre secret de faire naître ou de supposer quelque désordre, afin d'avoir un prétexte de renfermer de nouveau quelques Anglais dans la citadelle, et ceux qui furent, sans le savoir, les instruments de cette intrigue, perdirent avec leur liberté tout ce qu'ils possédaient. Après un emprisonnement de quinze jours, on leur fit entendre qu'en payant 36 francs, ils pouvaient de nouveau venir s'établir dans la ville. Mais bientôt ces malheureux, après avoir souscrit à cette condition, furent envoyés à Bitche enchaînés comme des criminels, voyageant de prison en prison et quelquefois en commun avec des hommes condamnés aux galeres. L'ordre de partir leur fut donné soudainement dans la nuit et au milieu de l'hiver, sans qu'on leur laissât le temps de se procurer de l'argent pour leur voyage. Le comte d'Hunebourg, ci-devant général Clarke, qui voulait persuader que son désir était que les Anglais prisonniers fussent traités avec humanité, n'a jamais pris le moindre intérêt à leur sort, ni répondu à leurs plaintes.

" Il ne peut nier qu'on ne se soit adressé à lui pour la restitution de l'argent enlevé aux malheureux qu'on a conduits à Bitche, parce qu'ils avaient cherché à échapper aux exactions et aux persécutions de Virion ; mais il a constamment gardé le silence sur la plus criante des injustices et la plus évidente des spoliations.

" Encouragé par l'impunité, le commandant supérieur du dépôt de Verdun fit adresser de Paris mille bouteilles de vin et 600 paires de bas de soie à mon

ami, de qui il avait reçu une si généreuse hospitalité. Malgré l'infâme qualité du vin et le prix énorme des bas de soie, celui-ci fut obligé de souscrire à cette nouvelle exaction et de payer le montant de cette cargaison forcée au taux qu'il plut à Virion de fixer. Cette condescendance ne fit qu'augmenter l'avidité de ce dernier, et voici l'acte atroce qui succéda à celui dont je viens de rendre compte. Virion était dans l'usage de permettre à quelques Anglais de prendre des maisons à quelques milles de la ville, mon ami était du nombre de ceux qui jouissaient de cette faveur si chérement achetée, et le général venait dîner avec lui chaque fois qu'il n'était pas invité ailleurs. Mais bientôt par un caprice ou plutôt par un calcul infernal de ce brigand, il fut ordonné à tous les Anglais qui, sur la foi de cette permission, avaient fait hors de la ville des établissements dispendieux, de revenir à Verdun. Mon ami s'informa si cet ordre le regardait : l'aide-de-camp de Virion et le maréchal de logis qui faisait deux fois par jour l'appel des Anglais, l'assurerent qu'il ne le concernait nullement et l'engagerent à retourner à la campagne. Quelques jours après, il fut saisi par des gendarmes et traîné à Verdun pour y être, lui dit-on, jugé comme déserteur et puni de mort.

« Immédiatement après son arrivée dans sa maison où il fut placé une garde, un Anglais se présenta chez lui pour lui représenter que Virion était décidé à le traduire devant un tribunal, et pour lui exagérer les périls de sa situation. Connaissant combien ce général aimait l'argent, je hasardai de proposer à son émissaire une somme s'il voulait arranger l'affaire. Il baissa sur-le-champ de ton et montra plus de calme. Bientôt il revint annoncer que Virion se contenterait de 136,000 francs. Quelqu'énorme que fût cette demande, mon ami, craignant les horreurs d'un donjon où, vu le mauvais état de sa santé, il aurait péri en peu de jours, donna des lettres de

change sur un banquier réputé de Londres. Afin d'éviter la publicité de cette ténébreuse transaction, on le transféra à Clermont où il fut étroitement gardé jusqu'à ce qu'on connût le sort de ses billets. Au bout d'un mois, on apprit que le payement en avait été refusé à Londres. Bientôt le même émissaire revint pour peindre à mon ami la fureur du général. De nouvelles traites furent données, et de plus une somme de 12,000 francs pour indemnité du protêt et autres fraix encourus en conséquence. Lorsque les traites eurent été payées, la victime infortunée de cette audacieuse friponnerie fut envoyée à Toulouse. Paris et la France en ont eu connaissance, les preuves en ont été envoyées à Buonaparté et à ses ministres ; et cependant Virion a joui tranquillement du fruit de ses rapines et il a pu depuis organiser impunément de nouveaux complots contre la bourse des ôtages anglais.

" M. Sturt raconte ensuite un autre complot formé contre un jeune homme anglais, d'une très-bonne famille et d'une grande fortune, pour lui extorquer une somme considérable. Il fut un jour attiré dans une maison de jeu, et là, après l'avoir enfermé dans une chambre, on lui montra mystérieusement la déclaration de trois gendarmes, *non résidents à Verdun*, qui juraient l'avoir vu commettre un crime contre nature. Dans le premier moment de trouble et de surprise que cette accusation infâme causa à ce jeune homme, il ne vit que l'éclat fâcheux qu'elle produirait et la tache qu'elle pourrait imprimer à son nom ; et pour empêcher qu'elle ne fut rendue publique, il consentit à signer cinq billets de mille livres sterling chaque, dont on lui donna le modele préparé d'avance, en exigeant qu'il se procurât l'endossement d'un de ses amis qu'on lui désigna.

" Revenu de sa frayeur, ce malheureux jeune homme communiqua l'affaire à quelques personnes et en consigna les détails dans une déposition faite

sous serment. Un comité composé d'officiers respectables de la marine et de l'armée et d'autres ôtages d'un rang distingué, s'occupa des moyens de dévoiler cette trame infernale. On envoya à Virion un mémoire accompagné de la déposition ; celui-ci parut révolté de l'infamie du complot et témoigna combien il était fâché que celui qui en était la victime n'eut pas d'abord réclamé sa protection et ses avis. Bientôt commença une espece d'information dont les résultats étaient communiqués chaque soir au chef du complot dont on ne saisit ni la personne ni les papiers contre l'usage établi en France. Le conseil de la partie plaignante, certain qu'on n'obtiendrait pas justice à Verdun, essaya de faire évoquer l'affaire devant le tribunal de Nancy ; mais Virion qui vit le danger qui le menaçait fit arrêter toutes les parties plaignantes, tous les témoins qui auraient pu déposer en leur faveur, et les envoya à trois ou quatre cent milles de distance dans différentes directions, afin que manquant de moyens de communication ils ne pussent pas envoyer d'avis à leur conseil. Le jeune homme dont nous venons de parler fut lui-même étroitement enfermé à Saar-Louis où sa captivité le mit dans un état qui fit long-temps désespérer de sa vie. Enfin le chef de toute cette affreuse intrigue voyant les témoins dispersés intenta contre eux une action pour diffamation et obtint un jugement du tribunal de Verdun qui les condamnait à 20,000 francs de dommage. Le même homme fut depuis compromis dans une autre friponnerie exercée contre un baronet anglais dont on avait surchargé une lettre de change de 1000 francs tirée sur Perregaux en en faisant une de 60,000 ; le faux fut découvert et les faussaires furent envoyés en Espagne pour y servir les projets du grand Empereur. Bientôt les décrets de Milan et de Berlin, en interrompant toutes les communications des prisonniers anglais avec leur patrie, vinrent mettre fin à tous

ces brigandages parceque la détresse de ces derniers ne leur offrit plus aucun aliment. Dès qu'il ne fut plus possible de rançonner ces malheureux, on redoubla de rigueur envers eux, les dénonciations les assaillirent de toutes parts, et ceux qui n'avaient ni amis ni influence en étaient ordinairement les victimes. Tout-à-coup un ordre arrivait pour transférer à Bitche des maîtres de navires marchands de pauvres ouvriers, des domestiques ; on ne leur laissait pas le temps de se pourvoir de linge ni d'argent, et on les conduisait enchainés deux à deux, de ville en ville par des chemins détestables, en leur prodiguant tous les outrages tous les mauvais traitements qu'on aurait craint d'infliger au plus grand des criminels.

Les dames anglaises ne sont pas mieux traitées et elles sont ainsi que les autres ôtages réduites à la ration de simples matelots. Une jeune femme fut confinée dans une forteresse pour avoir dit franchement qu'elle savait que son mari avait le projet de s'enfuir et qu'elle espérait qu'il arriverait sain et sauf en Angleterre. Elle resta ainsi emprisonnée sans ressources, sans amis, et exposée à entendre les blasphêmes et les obscénités d'une soldatesque instruite à n'avoir aucun égard pour un sexe timide ni pour le malheur.

Au moment où nous finissions cet extrait, nous apprenons, par des lettres de Paris du 18, que Virion, dont la conduite atroce a autant outragé l'humanité qu'elle accuse le gouvernement qui l'a si long-temps laissée impunie, s'est tué le 15 à Paris. Mandé dans cette ville pour répondre à une accusation portée contre lui par le capitaine Sir Thomas Lavie et d'autres prisonniers pour des actes de friponnerie, il s'est donné la mort, après avoir en vain essayé d'adoucir ses accusateurs.

Situation de l'Eglise Catholique en Allemagne.

Nous avons souvent eu occasion de gémir sur les maux que l'église éprouve en France, par une conséquence nécessaire de la violence avec laquelle le pouvoir temporel y a dominé le pouvoir spirituel et lui a fait enfreindre toutes les regles et tous les préceptes qui en constituaient la force et l'essence. Nous trouvons aujourd'hui dans les papiers de France, l'extrait d'un écrit authentique qui nous apprend que l'église ne souffre pas moins en Allemagne qu'en France. L'auteur de cet écrit ne doit pas être suspect, puisque c'est un des suppôts de la secte philosophique, M. d'Alberg, grand duc de Francfort et Prince Primat, qui s'explique lui-même à ce sujet ainsi qu'on va le voir. Il paraît que le St. Pere, effrayé de son propre ouvrage à l'aspect du schisme causé par son concordat et des fausses interprétations que Napoléon y avait données immédiatement après sa conclusion, n'a pas voulu commettre la même faute et s'exposer aux mêmes remords, par un nouveau concordat avec les vassaux de la France en Allemagne, et qu'il s'est constamment refusé à sanctionner, ainsi qu'on l'exigeait de lui, les bouleversements et sécularisations qui ont eu continuellement lieu dans toutes les églises catholiques d'Allemagne, et dont le résultat a été l'anarchie spirituelle la plus complette. L'emprisonnement du St. Pere à Savone rend aujourd'hui ces malheurs encore plus menaçants, l'église ayant perdu, par l'esclavage de son chef visible, son point central et toute apparence de hiérarchie. L'intention modeste de M. le Métropolitain de Ratisbonne, en proposant, sous les auspices de son ami Napoléon, la formation du'n concile *général*, composé et convoqué par un *particulier*, nommé Buo-

naparté, est, sans doute, d'en être créé le Président, et d'y tenir le glaive spirituel au nom de son patron, en attendant qu'il le lui fasse décerner et remettre par cette *huaille noire*. Nous avons annoncé que, depuis long temps, le projet favori du pere futur du *Roi de Rome et du monde*, est d'être nommé et reconnu pour souverain Pontife ; enfin, nous y voici ; le moment de s'expliquer est arrivé, l'on va commencer. Nous ne pouvons trop appeler l'attention de nos lecteurs catholiques sur cette curieuse proclamation du grand connétable ecclésiastique du bigame des Thuileries.

Extrait du Journal du Soir, *du Jeudi* 12 *Avril.*

S. A. R. le grand duc de Francfort vient de publier, en sa qualité d'archevêque métropolitain de Ratisbonne, des considérations extrémement importantes sur la situation actuelle de la religion catholique en Allemagne, et sur les moyens de rétablir la paix de l'église, troublée dans cette partie de l'Europe. Cet écrit a été imprimé à Paris, chez Didot l'aîné ; il a pour titre : *De la paix de l'église dans les états de la confédération rhénane ; vœux exprimés par Charles, archevêque métropolitain de Ratisbonne.* Nous en citerons les fragments suivants, qui feront connaître les vues de ce prélat :

" La paix de l'église, dit S. A., est le calme des consciences. . . . .Lorsque le catholique voit son pasteur gêné dans l'exercice du culte (quoiqu'il n'ait pas à se reprocher d'avoir troublé la tranquillité publique), et que la puissance temporelle prescrit le mode d'après lequel il doit exposer les doctrines de la foi ; lorsque cette puissance s'interpose entre le saint-siége et lui dans les cas de dispenses ; lorsqu'elle prononce sur les objets particuliers des questions matrimoniales relatives au lien spirituel ; lorsque le nombre des ecclésiastiques nécessaires à l'administration du culte diminue visiblement ; lorsque les séminaires ne sont plus suffisamment dirigés par le

clergé; lorsqu'après la mort de son évêque, il s'écoule nombre d'années sans qu'on lui donne un successeur dans l'épiscopat, alors le scrupule et l'inquiétude troublent le calme de son âme.

" Il craint de n'être pas guidé parfaitement dans les voies du salut, de s'égarer sans qu'un bon guide puisse le ramener dans le sentier de la vertu chrétienne. Il craint enfin que cette sainte religion, cette consolatrice dans le malheur, cet espoir d'une heureuse éternité, soient tôt ou tard perdus pour lui, pour ses enfants chéris, et leurs descendants.

" Cette paix est troublée dans les états de la confédération rhénane, parce que plusieurs évêchés restent vacants, parce que tous sont privés de leur dotation depuis l'époque de la sécularisation des biens ecclésiastiques en Allemagne : ce qui fait craindre naturellement que dans peu d'années les pays catholiques de la confédération ne soient sans évêques. Déjà les siéges de Passau, de Freisingen, de Bamberg, de Wurtzbourg et de Munster, se trouvent dans cette situation. La partie des dioceses de Mayence, Worms, Strasbourg et Constance, située sur la rive droite du Rhin, est administrée provisoirement par le métropolitain de Ratisbonne.

" Les dioceses de Treves, de Cologne et de Bâle, sur la rive droite ; ceux d'Aichstatte, de Spire, de Paderborn, d'Hildesheim, d'Osnabruck, de Corvey, de Fulde, de Saltzbourg et de ses quatre suffragants, ont des évêques titulaires qui ne jouissent que d'une pension viagere ; et ces siéges manquant d'une dotation primitive, semblent être dans le cas de ceux qui restent privés d'évêques à la mort de leurs titulaires.

" A ces motifs d'inquiétude se joint la considération que les fonds publics des séminaires, des monasteres, d'un grand nombre de bénéfices ecclésiastiques, d'églises cathédrales et collégiales sont sécularisés; que les autels et le culte en beaucoup

d'endroits pourront manquer de prêtres desservants. Enfin, l'inquiétude augmente, parce que le zele et les bons offices du métropolitain pour obtenir un concordat, ont été jusqu'ici infructueux, et que les négociations particulieres des princes souverains avec la cour de Rome sont encore sans effet.

" Telle est la situation de la catholicité dans quelques états de la confédération rhénane. Lorsque la mort aura enlevé les évêques encore existants, si on ne leur donne pas de successeurs titulaires, si l'on ne détermine pas les limites de leurs dioceses et la sphere de leur activité spirituelle pour le salut des âmes, cette portion considérable de l'ancienne église se trouvera dans le fait éteinte sous les rapports hiérarchiques de l'épiscopat, et réduite à bien des égards, à l'état de la catholicité de l'Angleterre et des autres pays protestants.

" L'existence des évêques est essentiellement conforme au système hiérarchique de l'église. Mais comment assurer pour l'avenir cet avantage dans les états de la confédération du Rhin? Comment l'espérer après six ans de sollicitations réitérées respectueusement auprès du Saint-Siége par le métropolitain de Ratisbonne, après les négociations entamées avec la cour de Rome par plusieurs princes confédérés? Cet objet est intimement lié à la paix de l'église dans les états de la confédération. Cette paix serait rétablie si l'auguste protecteur, au nom de la confédération, et le Saint-Pere, convenaient d'adopter pour les pays dont il s'agit, le concordat français.

" Mais dans le cas où une réunion si désirable sous tous les rapports, n'aurait pas lieu, il serait difficile de trouver un moyen de rétablir et d'affermir la paix de l'église dans les états de la confédération rhénane. Un concile provincial français pourrait-il et voudrait-il statuer sur cet objet? Et, si l'on assemblait un concile provincial dans ces états, pour-

nait-on espérer de réunir des volontés et l'assentiment de tant de souverains ?

" Un concile général, composé d'évêques français, italiens, espagnols et allemands, convoqués par S. M. l'Empereur, serait alors probablement l'unique et dernier espoir pour fixer de nouveau les limites de la concorde entre les pouvoirs spirituel et temporel dans les états de la Confédération. L'histoire de tous les siecles prouve qu'en toutes circonstances les conciles généraux offrirent les remedes les plus efficaces pour guider les fideles dans les voies du salut, pour réprimer les abus, pour affermir le système hiérarchique, pour dissiper les doutes, et ramener le calme et la paix intérieure dans les âmes timorées des chrétiens, qu'inquiete un concours d'évenements dont ils ne peuvent calculer les suites.

" Adressons nos vœux à la divine Providence pour le rétablissement de la paix de l'église dans cette portion intéressante de la catholicité. Cette paix, si utile au bonheur spirituel et temporel des peuples, rafermira leur attachement à leurs souverains, et facilitera peut-être, par l'esprit de la charité chrétienne, la réunion des catholiques et des protestants.

" Cette réunion, si désirable en général, et dans les états de la confédération rhénane en particulier, ne paraît possible que lorsque le système hiérarchique sera lui-même affermi. Elle ne peut être préparée que par la charité des vrais fideles, qui, chérissant tous les hommes, et surtout les chrétiens, comme ils se chérissent eux-mêmes, répandent ainsi la confiance, et détruisent par-là les germes de haine qui naissent de la différence des opinions, dont l'accord parfait ne peut jamais être que l'ouvrage de la Providence divine, puisque la lumiere de la vraie croyance est un don de sa grâce.

" Bossuet, Leibnitz, Molanus et récemment des savants allemands des deux partis, ont disserté

sur les limites possibles d'un rapprochement que la Divinité seule peut opérer. Jusqu'à cette époque, suivons l'exhortation de S. Jean l'évangéliste, qui, dans sa vieillesse, répétait sans cesse: *Chérissez-vous, mes enfants.*"

Il a paru dernierement dans les journaux de France une adresse de Höffer aux patriotes Tyroliens, qu'on prétend avoir été écrite par lui-même quelques instants avant d'être fusillé à Mantoue. Un de ses compatriotes, qui est actuellement à Londres, ayant lu cette piece, a fait insérer l'article suivant dans un journal anglais:

" Suivant ce curieux document, le héros-patriote exprime dans les termes les plus forts un profond repentir de sa conduite, attribue toutes ses actions aux plus vils motifs, et prêt à périr, il conjure ses compagnons d'armes de se soumettre et de jurer fidélité à son bourreau, qu'il représente comme un homme généreux et grand, qui a été trompé et témérairement provoqué par eux. Cette production a évidemment tous les caracteres d'une méprisable falsification, de manufacture française. La forme, le style et le but sautent aux yeux des moins clairvoyants. Il n'est pas nécessaire d'apprendre aux Anglais qu'à Botzen, la seconde ville du Tyrol (opprimée par la tyrannie française, ainsi que toutes les autres villes du Continent), il ne peut rien être imprimé qui ne soit favorable aux vues du monstre; que tous les journaux soumis à son influence représentent des anges, là où il n'y a que des bourreaux, qui détruisent la race humaine; que dans le Tyrol, particulierement, où le patriotisme a déployé les plus grands efforts, le feu patriotique jette encore en secret de vives étincelles; que les satellites du boucher mettent tout en œuvre pour couvrir ou pallier leurs crimes, pour en imposer et paralyser les nobles sentiments de ceux que leur souffle dévastateur ne peut atteindre, craignant qu'ils ne sortent de leur léthargie, pour tirer vengeance de leurs oppresseurs; mais ces misérables réussiront aussi peu en cela, que dans leurs efforts pour donner à cette fausse adresse la plus légere apparence de probabilité. Pour venger l'honneur de son compatriote, l'auteur de cet article se fait un devoir de déclarer que, suivant les derniers avis qu'il a reçus de son pays, l'immortel

le brave patriote Hoffer, qui a fait le sacrifice de sa vie et de ses propriétés à sa patrie et à la bonne cause, est mort en héros, comme il avait vécu. Sa grande âme a résisté jusqu'à sa dernière heure, à toutes les viles tentatives de ses bourreaux. Si dans la pureté et la fermeté de sa foi chrétienne, il n'eût pas regardé le suicide comme un crime affreux envers le Créateur Tout-Puissant, jamais il ne serait tombé vivant entre les mains de ses ennemis. Il n'a demandé grâce que pour la vie de son fils. Ses meurtriers, il est vrai, ont cherché à le ravaler, en l'engageant par toutes sortes de fausses promesses, à implorer pour sa propre vie. "Non," s'est-il écrié, "c'est la délivrance de mon pays ou la mort, que j'ai cherchée; je m'immole à la bonne cause. Que ce dernier moment de ma vie fasse voir à mon pays et à ses ennemis, que la récompense de l'amour de la patrie est dans la paix de l'âme." En proférant ces paroles, il est allé au-devant de la mort, avec noblesse et sérénité, tandis que ses bourreaux ont dirigé vers lui leurs armes meurtrières, d'un œil timide et vacillant.

Traité entre la France et la Hollande.

Sa Majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, médiateur de la Confédération Suisse, et S. M. le Roi de Hollande, dans les nouvelles circonstances où les ordres du conseil d'Angleterre, de l'an 1807, ont placé toutes les puissances maritimes;

Sont convenus de s'entendre réciproquement à ce sujet, et ont nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir:

Sa Majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, etc. etc. N. J. B. Nompere, Comte de Champagny, Duc de Cadore, grand-aigle de la Légion-d'Honneur, etc. etc.; et S. M. le Roi de Hollande, M. Ch. Verhuell, amiral de Hollande, grand-aigle de la Légion-d'Honneur, etc. etc.; lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs, sont convenus des articles suivants:

Art. 1er. Jusqu'à l'époque où le gouvernement anglais se sera officiellement désisté des mesures contenues dans les ordres du conseil de l'an 1807, tout commerce quelconque entre les ports de Hollande et d'Angleterre est défendu. S'il pouvait être question d'accorder des licences, celles qui seraient données au nom de S. M. l'Empereur seront seules valables.

2. Un corps de dix-huit mille hommes (parmi lesquels trois mille de cavalerie), composé de 6000 français et de 12,000 hollandais, occupera les embouchures de toutes les rivieres, com-

jointement avec des employés des douanes françaises, pour surveiller l'exécution de l'article précédent.

3. Ces troupes seront entretenues, nourries et habillées par le gouvernement hollandais.

4. Tous les bâtiments qui, en contrevenant à l'art. 1er., seraient pris sur les côtes de Hollande par les vaisseaux de guerre ou corsaires français, seront déclarés de bonne prise; et en cas de doute, la décision sera réservée à S. M. l'Empereur.

5. Les mesures contenues dans les articles précédents, seront révoquées aussitôt que l'Angleterre aura officiellement révoqué les ordres du conseil, de 1807; et dès ce moment les troupes françaises évacueront la Hollande et lui laisseront l'entiere jouissance de son indépendance.

6. Comme c'est un principe constitutionnel en France que le *thalweg* du Rhin forme la limite de l'empire français, et comme les chantiers d'Anvers, par l'état actuel des frontieres des deux pays se trouvent à découvert et exposés, S. M. le Roi de Hollande fait à S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, etc., la cession du Brabant hollandais, de la Zélande en totalité, y compris l'île de Schouwen; de la partie du Gelderland, située sur la rive gauche du Waal, de maniere que désormais la frontiere entre la France et la France et la Hollande sera le *thalweg* du Waal, depuis Schenckenschantz, laissant sur la rive gauche Nimegue, Bommel et Woudrichen; ensuite le principal bras de la Merwede, qui se jette dans le Biesbosch; une ligne passant par le Biesbosch, et ensuite par le Hollands-Diep et le Wolperak, et joignant la mer près l'endroit nommé Bielingen de Gravelingen, en laissant à gauche l'île de Schouwen.

7. Chacune des provinces cédées sera libérée de toutes les dettes qui ne sont point faites pour leurs besoins particuliers, accordées par leurs administrations et hypothéquées sur leur territoire.

8. Sa Majesté le Roi de Hollande, afin de coopérer avec les forces de l'empire français, s'engage à tenir prête une escadre de 9 vaisseaux de ligne et 6 frégates armées et approvisionnées pour six mois, et en état de mettre en mer le 1er. Juillet; de même une flottille de 100 chaloupes canonnieres et d'autres bâtiments de guerre. Cette force sera toujours entretenue en état de service tant que durera la guerre.

9. Les revenus des provinces cédées appartiendront à la Hollande jusqu'au jour de l'échange des ratifications du présent

traité. De même, les frais de l'administration seront au compte du Roi de Hollande jusqu'à ce jour.

10. Toutes les marchandises apportés par des vaisseaux américains entrés dans les ports de Hollande postérieurement au 1er Janvier 1810, seront mises sous le séquestre, et à la disposition de la France, pour être statué à leur égard conformément aux circonstances et aux rapports politiques entre la France et les Etats-Unis.

11. Toutes les marchandises de fabrique anglaise sont défendues en Hollande.

12. Il sera pris des mesures de police pour surveiller tous les assureurs du commerce de contrebande, tous les contrebandiers et ceux qui les favorisent; en un mot, le gouvernement hollandais s'oblige à extirper le commerce de contrebande.

13. Il ne pourra être formé aucun magasin des objets défendus en France, et pouvant donner lieu à la contrebande, dans un rayon de quatre lieues de poste de distance de la ligne des douanes françaises. En cas de contravention, de semblables magasins pourront être saisis, quoiqu'étant sur le territoire hollandais.

14. Sauf l'exécution de ces mesures, et tant qu'elles seront observées, S. M. l'Empereur révoquera le décret par lequel les barrieres de la frontiere entre la France et la Hollande étaient fermées.

15. Plein de confiance dans la fidélité avec laquelle les articles de ce traité seront exécutés, S. M. l'Empereur garantit l'intégrité des possessions hollandaises, d'après les limites fixées par le présent traité.

16. Le présent traité sera ratifié, et les ratifications seront échangées à Paris, dans l'espace de quinze jours, ou plutôt, si faire se peut.

Fait à Paris, le 16 Mars 1810.

(Signé) CHAMPAGNY, Duc de Cadore.
L'Amiral VERHUEL.

Les ratifications de ce traité ont été échangées le 31 Mars.

Le *Courant-Royal*, contient en outre un décret du Roi de Hollande, par lequel tous les habitants des départements de Zélande-Brabant, du pays entre le Waal et la Meuse, y compris Nimegue, ainsi que ceux du Bommeler-Waard, et du pays dit d'Altona, cédés à la France par le sixieme article du traité précédent, sont déliés du serment qu'ils avaient prêté au Roi de Hollande à compter du jour de l'échange des ratifications dudit traité.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

L'attention publique est plus que jamais fixée sur l'Espagne, et sur le grand spectacle qu'elle a tout-à-coup deployé au moment où le traître usurpateur croyait ne plus rencontrer d'obstacles pour la subjuguer. " Il est extraordinaire, dit un journal Anglais très-estimé, qu'après tant de prédictions qui annonçaient la chûte prochaine de l'Espagne, ce pays ne soit pas plus réellement subjugué qu'avant la lutte dans laquelle il est engagé, c'est-à-dire immédiatement avant la capitulation de l'armée de Dupont. Les Français sont à la vérité répandus sur une plus grande étendue de territoire; mais sans autre résultat que celui d'infliger aussi bien que d'éprouver une plus grande détresse; et nous croyons que maintenant, (quelqu'effrayant que soit ce dénouement) ils ne peuvent voir la fin de leurs travaux que dans l'extinction de la race espagnole, et dans une diminution proportionnelle de leurs armées. Il ne se manifeste dans la brave nation espagnole, aucune disposition à se soumettre, aucune inclination pour pactiser; de sorte que le détestable tyran qui les attaque, a la perspective non de calmer mais de vaincre leur opposition. Tandis qu'il est plongé dans les plaisirs de l'amour, autant que son naturel féroce et les circonstances odieuses de son union le lui permettent, n'a-t-il pas fait réflexion que la nation dont il est le maître périt par milliers pour l'exécution d'une entreprise, qui en supposant qu'il n'ait pas commis d'autre forfait, doit à jamais charger sa mémoire de l'exécration générale?

Les armées françaises n'occupent pas aujourd'hui une portion plus considérable de la péninsule

tale qu'il y a un an et demi. Elles ont été chassées auparavant de Valence, sous Moncey, comme elles l'ont été sous Suchet ; et si elles ont pénétré plus avant dans l'Andalousie, elles n'occupent pas un pouce de terrain en Portugal. De sorte qu'après avoir perdu au moins 50,000 hommes, il reste aux Français autant à faire et à souffrir qu'avant la convention de Cintra ; et s'il est enfin de la destinée des Espagnols de succomber, leur chûte produira dans leur pays la désorganisation de la société et l'anéantissement de la civilisation. Et l'auteur de toutes ces atrocités sera-t-il appellé le régénérateur de l'espece humaine ? Quel intérêt la France a-t-elle de placer un Corse sur le trône d'Espagne ? Et dans quelle situation sera l'Espagne si enfin elle est obligée de l'accepter pour maître ? Elle sera dans un état plus cruel de désolation et de dépopulation que celui auquel aucune autre nation ait jamais pu être réduite par la peste ou la famine ; tandis que la France aura essuyé, ainsi que nous l'avons dit plus haut, une perte équivalente.

Mais si les calamités auxquelles l'Espagne est en proie ne sont que trop réelles, elle peut concevoir l'espérance qu'il en résultera un jour quelque bien pour elle. Ceux qui nous disent aujourd'hui qu'elle doit succomber, nous tenaient le même langage il y a deux ans. Nous ne prétendons pas soutenir ici que les chefs de sa glorieuse insurrection ont profité avec une énergie suffisante de la diversion que leur offrait la guerre de l'Autriche contre la France ; mais si l'on considère que l'Espagne, n'est pas subjuguée maintenant, qu'il s'est écoulé sept mois depuis la conclusion de la paix, pendant lequel espace de temps elle s'est trouvée certainement dans une plus mauvaise situation que dans le commencement de sa résistance, comment peut-on désespérer entierement de sa cause ? et si enfin elle triomphe, quel que soit l'éclat où elle se trouvera

alors, elle n'aura pas besoin pour se ravivèr de recourir à un tyran étranger, et la vigueur native qui d'abord l'aura délivrée de l'esclavage, suffira pour l'élever ensuite au plus haut dégré d'élévation et de grandeur.

Extraits des Papiers Portugais jusqu'au 14 Avril.

Le parti de Marquesito est entré à Aranjuez et à Ocana. A Aranjuez il a fait quelques prisonniers et saisi dix voitures chargées de fusils et cinq de bottes pour la cavalerie. Ce parti était fort de mille hommes et de 200 cavaliers ; il a rassemblé tous les traîneurs depuis la Manche jusqu'à Manzanarez.

Le parti du Chanoine de Siguenza était d'après les dernieres nouvelles, à Alcazar de St. Juan. Le Lieutenant-Colonel Francisquete Sanchez homme d'une très-petite stature mais d'un grand courage, a 250 cavaliers et 1500 fantassins sous ses ordres. Le jour même que Marquesito entrait à Aranjuez, Francisquete surprenait et passait au fil de l'épée 40 français à Villarubia de los Ojos. Il eut ensuite un engagement avec les Français à Pedrouheras, et se porta sur Cuença afin de rendre visite à Bassecourt, emportant avec lui une quantité considérable de lettres qu'il a trouvées sur divers couriers français interceptés par lui. Il reste encore avec son parti dans la Manche.

Le parti commandé par le prêtre Cantrizares a eu une affaire avec l'ennemi qui s'est retiré sur Ciudad-Real et ensuite sur Hospicio. Les Espagnols sont entrés ensuite à Ciudad-Real. Cependant ils se sont retirés en apprenant que les Français arrivaient en force d'Almagro et Damiel.

Les Français ont rompu le pont de Puerto Llano, ils ont très-peu de troupes à Montalvan et n'ont à Tolede qu'entre 4 ou 500 hommes. La poste d'Estramadoure à Madrid ne suit plus la route

directe, elle fait un détour sur la rive droite du Tage jusqu'à Tolede.

Les braves habitants de la vallée d'Aran se conduisent avec une bravoure héroïque. Les Français n'ont pas gagné un pouce de terrein et essuyent journellement des pertes considérables ; ceux-ci indignés que les habitants eussent répondu à leurs sommations qu'ils aimaient mieux mourir que de se soumettre, les ont attaqués avec furie, mais ont été honteusement repoussé.

La division Regnier occupait le 7 Avril les villes de Medellin, Villa Nueva de la Serena, et de Benito où était son quartier-général. L'avant-garde d'O'Donnell est entrée le 5, à Merida, et a pris à une lieue et demie de cette ville 1500 rations qui étaient destinées pour les troupes ennemies qui sont à Medellin.

Une expédition anglaise qui était destinée pour la Catalogne, y est, dit-on, arrivée. Le 9, la division Regnier s'est retirée sur Campagnario en évacuant Medellin ; O'Donnell était à sa poursuite, un sergent d'hussards Espagnols a tué sur le pont de Medellin un lieutenant de dragons français.

On écrit d'Almeida que le nombre des Français qui sont dans les environs de Salamanque diminue chaque jour par des accidents, la plupart d'entr'eux n'étant que des adolescents tombent journellement malades ; la désertion est considérable parmi eux à raison du mauvais traitement qu'ils éprouvent de la part de leurs officiers, et des fatigues et des privations auxquelles ils sont soumis. L'ennemi a évacué le 22 du mois dernier Oviedo, laissant derriere lui ses malades et les prisonniers qu'il avait faits ; il avait été informé de l'approche du Général Ponte qui avait délogé les Français des hauteurs de Fresno.

Le Général Mahy écrivait le 29 du mois dernier, qu'il avait ordonné à sa division de se porter

sur Villa Franca, et le gouverneur de Pueble de Sanabria s'avançait conformément à l'ordre de ce général sur Baneza afin de détourner l'attention des troupes qui assiégent Astorga. En conséquence de ce mouvement l'ennemi avait tout-à-coup détaché une force considérable, et n'avait laissé que 8 à 10,000 hommes pour bloquer la ville.

D'après les nouvelles de Lisbonne en date du 13 Avril, il paraît qu'on ne se bat plus dans l'Estramadoure. Ballasteros, après avoir laissé des garnisons suffisantes dans la Sierra, a fait un mouvement sur Zalamea afin de surveiller ceux de Regnier. Celui-ci n'a pas osé hasarder une action avec O'Donnell. Sa retraite sur Cabeza del Rey indique qu'il a définitivement évacué l'Estramadoure, et qu'il dirige sa marche sur Cordoue ou même vers le point de la Sierra qui est contigu à la Manche. Il semble qu'un génie protecteur veut que la liberté espagnole s'établisse sur les ruines de la tyrannie française. Dans les Asturies, la Gallice, l'Estramadoure, l'Andalousie, Valence, la Catalogne les braves et infatigables généraux espagnols ont partout mis l'ennemi en déroute. L'armée réguliere se monte maintenant à 120,000 hommes effectifs; et les partis détachés dans les provinces envahies sont tellement accrus en nombre et ont acquis une telle confiance, que toute l'Espagne semble un vaste tombeau où les Français expient leurs forfaits par la perte de la vie.

Suivant ces lettres de Lisbonne du 14, Ballasteros était à Ronquillo; toute la côte de Ronda était purgée de troupes ennemies, et le Général Blake s'avançait sur Despena Perros à la tête de 25,000 hommes. On ignorait où Joseph s'était porté en quittant l'Andalousie. A Cadix tout allait au mieux; les Français avaient abandonné plusieurs points qu'ils avaient occupés autour de cette place, et on s'attendait que bientôt ils évacueraient toute

l'Isla de Léon. On croyait généralement que Junot avait levé le siége d'Astorga. Les troupes Espagnoles sont entrées à Arranjuez et y ont pris 5000 fusils, les Français s'étaient retirés sur Burgos. Les lettres de Badajoz du 11 Avril, annoncent que l'armée espagnole a battu les Français à Chiclana, Mulina et Puerto Real, et que la communication était rétablie par terre entre Badajoz et Cadix. Les Espagnols se préparaient à faire une descente à Santa Maria où les Français ont établi leur quartier-général ; elle n'était retardée que par les mauvais temps.

Attaque de Valence par le Général Suchet.

Fuite des Français.

(Extrait de la Gazette Extraordinaire de Valence du 14 Mars.)

Les Français accoutumés à subjuguer des Royaumes entiers à force de trahisons et de perfidies de toutes especes, avaient cru pouvoir se rendre maîtres de cette capitale par les mêmes moyens, et, bientôt après, de toutes les autres villes du royaume florissant de Valence. Dans cette douce attente, ils avaient mis en mouvement toutes les troupes disponibles qu'ils avaient dans le royaume d'Arragon. Une division se mit en marche d'Alcaniz, occupa Morella sans difficulté, passa par San Mateo, et se porta par une marche rapide sur Murviedro. Le général en chef, comte Suchet, marcha avec une autre division sur Alventosa, où il rencontra l'avant-garde de la division de Valence, qui se portait en avant pour surveiller ses mouvements. Il fit plusieurs reconnaissances sur cette position, et ses tirailleurs furent repoussés deux fois ; mais ayant fait une nouvelle charge avec toutes ses forces, l'avant-garde de la division de Valence se trouva forcée de céder à la supériorité du nombre, et fit sa retraite sur

Valence, conformément aux ordres qu'elle avait reçus. Il en fut ainsi des troupes qui avaient été laissées à Morella et à San Matheo.

Suchet, après avoir pillé Segorbe, assembla à Murviedro ses troupes consistant en 12 mille hommes d'infanterie et de cavalerie avec 30 pieces de campagne. Il se porta en avant le 5, et établit son quartier-général à Puig, afin de se préparer à l'attaque et à la conquête de Valence. Le même jour, à la tombée de la nuit, une partie de sa garde avancée sous les ordres du général Abert, entra dans le faubourg appelé le faubourg de Murviedro, où il fut reçu par plusieurs décharges d'artillerie de la ville.

Son Excellence Don Joseph Ventura Caro, Capitaine-Général de cette armée et de ce royaume, avait pris toutes les mesures de précaution que l'on pouvait attendre de son activité, de son intelligence, et de son patriotisme si connu. Il avait fortifié la ville d'une maniere sûre, et il en avait réparti les défenseurs à leurs postes. On ne manquait ni de munitions ni de provisions, et dans sa prévoyance il avait ordonné à la Junte Supérieure de la Province, consistant dans les représentants des districts, de se réunir dans la ville de St. Philipe, afin de pouvoir expédier de là tous les secours qui seraient nécessaires, tandis qu'une autre Junte de Police militaire, établie ici, punissait par la confiscation de leurs biens, ceux qui, oubliant que leur devoir était de s'employer au secours de la patrie, avaient honteusement abandonné leurs maisons et la ville. Cette même Junte de Police était également occupée à assembler sur divers points, afin de les employer là où leurs services seraient réquis, nombre de paysans qui étaient entrés dans la ville et qui vaguaient dans les rues. Les soldats étaient pleins d'ardeur ; la milice animée de l'esprit le plus noble ; les étudiants brûlaient de montrer l'habileté qu'ils avaient acquise dans l'exercice de l'artillerie; les troupes légeres étaient jalouses de surpasser leurs anciens ex-

ploits, et s'engageaient à faire éprouver à l'armée de Suchet un sort encore plus tragique que celui qu'elles avaient infligé aux troupes de Moncey, et la masse des habitants, bien satisfaits de leur digne général et des officiers sous ses ordres, restaient aussi tranquilles qu'en temps de paix, et regardaient d'un œil de mépris l'ennemi qu'ils voyaient déjà dans leurs faubourgs. Quelques Français tentèrent de s'approcher des murs, ils y trouvèrent la mort. D'autres se portèrent sur Grao et sur les villes et villages voisins, ils y rencontrèrent des partis de troupes légères qui leur disputèrent le terrain pié à pié, et qui les mirent en fuite sur divers points. Ces valeureux enfants de Mars se multipliaient sur toutes les routes, et semblaient sortir de sous terre : ils couvrirent des corps morts de leurs féroces ennemis les bords riants de la Turia. Quelques Français occupent aussi le Palais Royal, leur audace leur coûte cher, ils teignent de leur sang ses immenses salles et ses délicieux jardins. Suchet n'ose pas approcher. De son camp de Puig, il envoye, le 7, un parlementaire, offrant, pour éviter les malheurs d'un siége, protection et paix dans le cas où Valence serait disposée à se rendre, et protestant qu'il ne vient point faire la guerre à cette heureuse capitale, ni ravager ses délicieuses campagnes ; et ce langage, il le tient au moment où chacun le voit occupé à les dévaster. Le capitaine-général lui répond avec cet esprit et cette sincérité qui appartiennent à son illustre race, et la municipalité (l'*Ayuntamiento*) avec la fidélité qui caractérise ses membres. Suchet reste à Puig, attendant le résultat de l'émeute que ses partisans devaient susciter le 10, afin de faire périr le général et les patriotes les plus connus par leur loyauté, et de lui ouvrir les portes. Mais le Seigneur a compassion de sa ville fidele, et il veut que, quelques jours avant que la conspiration éclate, elle soit découverte et que l'on s'assure de la personne des cons-

pirateurs. Par là s'évanouissent les espérances de Suchet, et dans le même temps il éprouve d'autres événements également contraires à son attente ; car du moment que la nouvelle se répandit de l'arrivée des Français, on eût dit que toutes les villes s'étaient trouvées dépeuplées tout à coup. Tous les habitants avaient couru aux armes. Les chemins qui conduisaient à Valence étaient couverts de milices à pié et à cheval, et de partis de tirailleurs. Ni la junte provinciale supérieure, ni les corrégidors d'Alcira, de San Felipe, d'Alcoy, de Denia, et des autres villes du royaume, n'ont besoin de faire aucun effort pour animer les habitants et les engager à porter à Valence des provisions, des munitions et de l'argent, ainsi qu'à fournir aux milices et aux tirailleurs tout ce dont ils ont besoin. Toutes les classes se mettent en campagne, et attendent avec impatience le moment de mesurer leurs forces avec l'ennemi, et de le convaincre qu'il ne lui sera pas aussi aisé de vaincre sur les bords de la Turia que dans les champs de Marengo, d'Austerlitz, d'Jena, de Tilsit et de Wagram. Suchet en est prévenu. Il s'aperçoit qu'il est sur le point d'être attaqué de toutes parts. Il redoute une défaite ignominieuse ; saisissant en conséquence l'occasion aux cheveux, et profitant de l'obscurité de la nuit, il prend honteusement la fuite, abandonnant toutes sortes d'effets et de provisions, et une grande partie du butin que la rapine française avait ramassé, et le 11 à la pointe du jour, il était déjà à une grande distance de Valence, dirigeant sa marche sur l'Arragon.

Ainsi Valence ajoute à sa gloire, et tandis qu'un de ses enfants, le Marquis de la Romana, met les Français en fuite dans l'Estramadoure, un autre de ses enfants, Son Excellence Don Joseph Caro, la fortifie, la défend et la sauve de ses perfides ennemis. Elle éprouve un juste orgueil en pensant que dans l'espace de 20 mois, elle les a vaincus deux fois, que deux fois elle les a repoussés de ses murailles et chassés

du royaume ; et par là elle manifeste aux autres villes qu'elles peuvent obtenir de semblables triomphes, si leurs enfants sont unis dans le même esprit de fidélité, si leurs cœurs sont animés d'une impulsion extraordinaire de valeur et de la résolution sacrée de vaincre ou mourir, et si leurs opérations sont dirigées par un général d'une réputation faite.

Sentence de la Régence d'Espagne sur quelques Officiers-Généraux qui avaient été soupçonnés injustement dans l'Action de Ciudad-Real et leur Retraite del Viso.

Le ministre de la guerre par son office aux intéressés s'exprime ainsi qu'il suit :

J'ai rendu compte au roi N. S. Ferdinand VII et en son nom au conseil suprême de régence du royaume, du procès formé pour vérifier la conduite militaire dans l'action de Ciudad-Real et retraite del Viso, du lieutenant-général comte de Cartaojal, général en chef de l'armée du centre, du maréchal de Camp Don Tomas Moreno, du brigadier Don François Xavier de Abadia, du lieutenant-général Don Sauveur Perellos et du sous-lieutenant Don Joseph Ruano, et après avoir consulté avec S. M. dans cette affaire, le conseil suprême de la guerre, a déclaré

Que le Comte de Cartaojal se trouve libre de toute charge, et mérite la reconnaissance de la patrie, et après avoir rendu publique sa bonne conduite, il pourra être employé selon le bon plaisir de S. M.

Que le maréchal de camp Don Tomas Moreno s'est acquitté de ses obligations en obéissant avec exactitude aux ordres qui lui furent communiqués : c'est un bon serviteur de S. M., plein de zele et de patriotisme : ainsi après avoir rendu également publique son innocence et été mis en liberté, il pourra être employé selon le bon plaisir de S. M.

Que contre le brigadier Don François Xavier de Abadia il ne résulte pas le moindre doute sur sa conduite militaire, et sur ses opinions ; que c'est un bon officier et un bon serviteur de S. M. plein de patriotisme et de zele pour le service royal, et qu'après avoir rendu son innocence publique et été mis en liberté il pourra

être employé selon le bon plaisir de S. M. en réparation des préjudices qu'il a soufferts injustement.

Que le lieutenant-général Don Sauveur Perellos aurait pu remplir avec plus d'utilité pour le service, les ordres qui lui furent donnés par le général en chef, de conserver le village de Sta. Crux avec la cavalerie et l'artillerie de son commandement; de n'avoir pas disposé la retraite, comme il l'effectua, sans examiner si les nouvelles que lui donnaient les postes avancés, des forces de l'ennemi, étaient exagérées; ne faisant aucun cas de la juste représentation que lui fit le maréchal de camp Don Jean Bernuy: sur tout cela Perellos démontra peu de talents militaires. Finalement, qu'au sous-lieutenant Don Joseph Ruano qui s'enfuit honteusement on lui fasse son procès le plus promptement possible, en le rendant responsable d'avoir abandonné le quartier-général de Valdepenas, n'obéissant point aux ordres qu'il eut de procurer des chariots pour le transport des effets. Cette omission, de sa part le rendit impossible et contribua à ce que tout tomba au pouvoir de l'ennemi, etc.

Isla de Leon, le 10 Mars 1810.

Les détails suivants prouvent combien de haines Buonaparté a accumulées sur la tête des Français en les rendant les ennemis naturels des autres nations. On n'envisage qu'en frémissant les effets de cette haine que justifient tant d'actes atroces dont ils ont été les instruments, et l'on ne voit pour eux dans l'avenir qu'une perspective de miseres qui les rendront victimes des vengeances les plus cruelles et malheureusement les mieux méritées.

On a reçu des lettres de Ténériffe, en date du 15 Mars. Elles nous informent que la ville de Sta. Cruz a été pendant plus de trois jours dans un état d'anarchie et de trouble, dont on ne peut pas prévoir quelles auraient été les conséquences, si les riches habitants n'avaient pas déployé la plus grande fermeté. Il paraît que dans la premiere semaine du Carême, la plus basse classe du peuple s'assembla en foule et commença à murmurer contre le grand nombre de prisonniers français qui étaient alors dans l'île. La multitude étant devenue plus hardie à mesure qu'elle était plus

nombreuse, les mutins demanderent avec audace la tête de deux Français établis dans l'île depuis quelque temps. Ils se porterent, au nombre d'environ 600, vers la maison de M. Cologan, et malgré ses instances et celles du gouverneur, ils saisirent son commis nommé Brezan, et après l'avoir assassiné de la maniere la plus cruelle, ils traînerent son corps dans les rues, et allerent ensuite chercher un maître d'école, M. Broal, qui s'était réfugié dans la batterie du Môle. L'ayant trouvé là, ils l'arracherent des mains du Gouverneur et de l'Alcade, qui voulurent envain le protéger. Ils le traiterent de même que M. Brezan, et le suspendirent ensuite par un pied à l'arriere d'un vaisseau, sur la place des Chaux. Une autre bande de ces brigands alla dans un petit village peu éloigné de la ville, où quelques prisonniers français étaient cantonnés; mais les habitants ayant eu avis de leur approche, s'armerent pour défendre les prisonniers, et refuserent de les laisser entrer dans le village, en sorte qu'ils furent obligés de s'en retourner, sans avoir accompli leur projet. Alors les riches habitants ayant pris les armes, se porterent à l'endroit où les rebelles étaient assemblés, arrêterent 40 de leurs chefs et les mirent en sûreté dans le château. Ce coup de vigueur eut le bon effet de rétablir la tranquillité dans la ville. Les principaux négociants de l'île ont demandé que le gouvernement Britannique voulût bien y envoyer quelques bâtiments de transport, pour emmener les prisonniers français, dont le nombre, qui est de 1600, leur cause quelque inquiétude.

Avant le départ du détachement de troupes anglaises destiné à occuper la forteresse de Ceuta, le Major-Général Campbell a publié ce qui suit:

" Les deux grandes nations alliées, la Grande-Bretagne et l'Espagne, afin d'augmenter la sûreté de l'importante forteresse de Ceuta, sans diminuer la force des armées espagnoles dans la péninsule, sont convenues d'introduire dans cette place un régiment de troupes anglaises, dont le commandement est confié au Major-Général Fraser. Vu l'intime union des deux puissances, la force auxiliaire aura constamment soin de concourir avec le gouvernement de Ceuta à la défense de cette place, et de repousser l'ennemi, s'il osait l'attaquer. La cause et les intérêts sont les mêmes, et les efforts seront tous dirigés vers le même objet. La religion, les lois, et les coutumes de la ville seront scrupuleuse-

ment respectés. Le séjour des Anglais, conjointement avec les Espagnols, en même temps qu'il assurera au Roi Ferdinand et à ses successeurs, cette partie de ses états, procurera aux habitants, sans aucun surcroît de dépenses, la paisible possession et jouissance de toutes les propriétés individuelles. La conduite des troupes anglaises sera conforme à ces sentiments de sincere amitié qui animent les deux nations; mais si quelques-unes, contre toute attente, oubliaient leurs devoirs, sur les plaintes qui en seront portées, il sera donné satisfaction, et les torts seront redressés. Les troupes, pendant leur séjour, recevront d'ici ou d'autres lieux tous les articles nécessaires pour leur subsistance et leur entretien. Tout ce qui sera acheté des habitants de Ceuta, sera payé argent comptant. Le paiement des quartiers qu'il sera nécessaire de prendre chez les habitants pour le logement des officiers, sera fait par mois ou autrement, selon les accords faits avec les propriétaires ou les ordres de S. Exc. le gouverneur. Enfin, quand les affaires de la péninsule prendront une tournure assez favorable pour que la présence des troupes anglaises ne soit plus nécessaire, elles retourneront dans cette garnison-ci, laissant le gouvernement et les habitants de Ceuta aussi satisfaits de leur conduite, qu'elles seront heureuses elles-mêmes d'avoir contribué à la sûreté de cette forteresse.

(Signé) COLIN CAMPBELL,
Major-Gén. Commandant en Chef.

Quartier-Général, à Gibraltar,
le 21 Mars 1810.

Tandis que le sang coule en Espagne par les ordres de l'ennemi de l'humanité, celui-ci paraît ne songer qu'aux fêtes par lesquelles il prétend faire de son mariage une époque de féerie dont la postérité concevra à peine l'extravagance. Il paraît qu'il a la prétention de montrer en spectacle, à Paris, les souverains légitimes après l'exhibition qu'il a faite des embrions monarchiques qui sont membres de sa dynastie. Ceux-ci n'ont joui que du début des fêtes qu'il prépare, c'est aux autres qu'il destine des spectacles plus surprenants et plus magnifiques. Ses journaux annoncent que les fêtes sont retardées pour at-

tendre l'arrivée de plusieurs *grands* souverains qui ont le projet de se rendre à Paris, ce qui, ajoutent-ils, formera la réunion la plus imposante. En même temps qu'il se livre à ces dépenses dont l'immensité ne peut se concevoir qu'en la mesurant avec celle des produits de ses brigandages, il ordonne la réparation de Versailles, de cet asile des rois qui ne brillait point d'un éclat emprunté et où respire partout le génie de Louis XIV. Il fait aussi construire près de Menil-Montant une pyramide de la forme de celles d'Egypte de cent pieds de base, et de cent pieds d'élévation. Toutes ces créations n'attestent que l'orgueil de celui qui les ordonne; ce sont les dépouilles des peuples, ce sont leurs larmes, c'est leur sang qu'il faut voir dans ces conceptions gigantesques; c'est sur les ruines de l'Europe que s'élevent ces monuments, et tandis qu'on y sacrifie des sommes immenses, la nation qui les voit construire et dont ils semblent destinés à embellir la capitale, est sans commerce, sans industrie, sans aisance, elle est en outre aussi misérable et plus opprimée que les peuples vaincus.

Les journaux étrangers ont publié la lettre que Buonaparté a écrite à l'Archiduc Charles pour le prier de le représenter à son mariage. Cette lettre est comme tout ce qui sort de la plume du héros de l'usurpation, elle réunit l'insulte à l'extravagance. " Je ne connais pas," dit-il, à S. A. I. un plus digne Prince, un plus grand commandant que V. A. S. Les deux batailles mémorables dans lesquelles nous avons été opposés l'un à l'autre dans la derniere guerre, m'ont si bien fait connaître votre mérite, et vous ont tellement couvert de gloire à mes yeux que je veux donner à l'univers une preuve éclatante de mes sentiments à cet égard en vous proposant, mon Prince, d'épouser à ma place et en vertu de mes pleins pouvoirs, ma bien-aimée Louise, Impératrice future de France. Veuillez me remplacer

dans cet acte intéressant, qui tend à assurer la tranquillité de l'Europe, et en donnant la main à la Princesse Louise, effacer tout ce qui n'est pas inséparablement lié à une amitié éternelle entre la France et l'Autriche."

Un autre document moins curieux sans doute, mais qui tend à caractériser l'époque où nous vivons, nous a aussi été communiqué par les journaux étrangers, c'est un article de la gazette de Stutgard qui tend à repousser l'idée que S. M. le Roi de Wurtemberg ne soit pas un Prince très-indépendant, et puisse s'abaisser à exécuter les *ordres* de Napoléon. Voici cet article dont la naïveté provoquerait un sourire, si l'abaissement des princes n'était pas plutôt un objet de douleur et de regret que de ridicule.

" Plusieurs journaux allemands et entr'autres ceux de Munich et de Nuremberg, ont dit que les terres du Comte de Metternich qui avaient été séquestrées, devaient lui être rendues en vertu d'un ordre de S. M. l'Empereur des Français. Il est surprenant qu'une semblable nouvelle paraisse dans les papiers publics, et sous les yeux mêmes d'un gouvernement éclairé. Cette cour doit savoir qu'il n'y a pas eu *d'ordre* à ce sujet, ce terme est incompatible avec les relations des souverains, mais des *sollicitations amicales* que l'Empereur des Français a faites aux cours de Stutgard et de Munich pour que le séquestre mis sur les propriétés des Comtes Schwartzenberg et Metternich en Souabe et en Baviere, fut levé, en conséquence de leurs services à l'occasion du mariage de l'Empereur Napoléon avec l'Archiduchesse Marie-Louise, sollicitations auxquelles lesdites cours ont eu du *plaisir* à accéder, en témoignage de l'estime qu'elles doivent sous tant de rapports, à leur puissant allié."

Les lettres de Paris annoncent l'arrivée de la fille de Lucien Buonaparté dans cette capitale; elles ajoutent qu'elle est destinée à devenir l'épouse de

l'Archiduc Jean. Cette jeune personne est probablement le fruit du premier mariage de Lucien avec la fille d'un cabaretier de St. Maximin.

On s'attend à Vienne et à Paris aux événements les plus extraordinaires; et déjà on donne l'aperçu suivant des arrangements qu'on dit avoir été arrêtés entre l'Empereur d'Autriche et Buonaparté. Napoléon Empereur de France et Roi des Romains, etc. François I, Empereur d'Autriche et de Franconie, et co-Protecteur de la Confédération du Rhin—l'Archiduc Charles, Roi d'Espagne et des Indes—Ferdinand IV, Roi des Deux Siciles—Murat, Roi de Pologne—Eugene Beauharnois, Roi de Macédoine—Louis Buonaparté, Roi de Baviere—Le Prince Héréditaire de Baviere, Roi de Hollande et de Berg—Jérôme Buonaparté, Roi de Wirtemberg—Le Roi de Wirtemberg, Roi de Westphalie—Le Grand-Duc de Baden, Roi de Suisse—Le Roi de Prusse cede la Silésie à l'Autriche. Nous ne nous arrêterons pas à expliquer ce qu'il y a de probable dans ces prétendus arrangements: l'homme qui dispose aujourd'hui des couronnes du Continent nous a accoutumés à des changements si imprévus, si extraordinaires, si invraisemblables qu'on ne peut discuter d'après les calculs de la raison et de l'expérience, ceux qu'il peut préparer encore.

La Hollande, malgré le traité qui n'en livre au tyran que quelques parties, est presqu'entierement occupée par les troupes françaises, et il semble que ce traité n'ait été calculé qu'afin que Napoléon pût s'emparer par surprise et sans résistance de ce territoire depuis si long-temps convoité par lui.

On prétend qu'en conséquence de ce traité, violé presqu'aussi tôt que conclu, les négociants Hollandais auront des licences pour l'exportation du grain et des autres productions du pays; et qu'il leur sera accordé des permissions spéciales pour importer, en retour, certains articles qui seront les mêmes

que ceux dont le gouvernement français permet l'importation.

Louis Buonaparté a été complimenté à son retour par le corps-législatif. On ne donne ni la réponse de l'un ni le discours de l'autre, ce qui, ajouté à l'obligation qu'on lui a imposée d'emmener sa femme avec lui, prouve que Louis est en disgrâce.

On annonce qu'on a découvert en Suede une conspiration qui a fait suspendre la clôture de la dieta; que les auteurs de la dernière révolution qui mettent tous leurs soins à empêcher que le fils de Gustave IV ne monte sur le trône, ont demandé au Prince Augustenbourg si son intention était de se marier? mais que sur sa réponse négative, ils ont conçu les plus vives inquiétudes. Enfin, qu'après bien des recherches ils ont découvert que le plan était de déclarer le fils de Gustave IV, Roi de Suede, après la mort de celui qui occupe maintenant le trône. Celui-ci a défendu qu'aucun vaisseau anglais n'entrât dans ses ports à dater du 24 Avril.

Les journaux d'Allemagne et de Hollande annoncent que l'armée Turque va être immédiatement portée à 500,000 hommes, et que déjà les Russes ont éprouvé de grands revers.

La Gazette de la Cour annonce la nomination de Lord Mulgrave à la place de grand-maître de l'artillerie, et celle de M. Yorke à celle de Premier Lord de l'Amirauté.

S. M. qui a été indisposée pendant quelques jours par suite de l'impression que lui ont faite les événements qui ont troublé la tranquillité de la capitale, est entierement rétablie, et les médécins ont prononcé qu'Elle pouvait sans danger subir l'opération de la cataracte qui doit être confiée aux soins et à l'habileté du Dr. Phipps.

Tous les officiers de l'armée de l'Inde impliqués dans la derniere rébellion, auxquels le gouverneur-général avait laissé l'option d'être jugés par une cour martiale ou de se démettre volontairement de leurs emplois, ont préféré de courir les chances d'un jugement, à l'exception du capitaine Mackintosh qui commandait le détachement de Chittle Droog.

Dans le courant des mois de Mars et d'Avril derniers, 129 vaisseaux ont fait voile de Newcastle pour les colonies anglaises de l'Amérique Septentrionale.

Extrait des Nouvelles de la Barbade du 13 *Mars.*

Quoique l'opinion générale ait été que les habitants de la Guadeloupe n'étaient pas aussi bien disposés que ceux de la Martinique en faveur de leurs nouveaux maîtres, il n'en est pas moins vrai que, depuis la conquête, les uns et les autres témoignent les mêmes dispositions au bon ordre. Les deux îles paraissent sentir très-vivement l'amélioration de leur condition et en être pénétrées de reconnaissance. Le 7 de ce mois, le général en chef Sir George Beckwith donna un grand dîner à la Basse-Terre, Guadeloupe, à tous les principaux officiers de terre, de mer et d'administration de l'Isle, comprenant environ 80 personnes de distinction, parmi lesquels étaient tous les fonctionnaires publics. Le dîner fut servi à la française, mais les décorations de la salle étaient vraiment britanniques; le plafond et les lambris étaient couverts de nos pavillons victorieux: le drapeau royal se faisait remarquer au centre. Les seules santés furent celle que porta Sir George Beckwith : le Roi, et Prospérité à l'île de la Guadeloupe ; et celle des hôtes français : le Général et l'Amiral.

On attendait à chaque moment le major-général Carmichael qui se rendait de la Martinique à la Guadeloupe. A son arrivée, le major-général Hislop devait retourner à son gouvernement de la Trinité, où sa présence était fort désirée, le levain des anciennes discordes ayant fermenté pendant son absence.

CHANSON POISSARDE

A l'endroit d'un grand Mariage.

Air :

Reçois dans ton galetas.

C'est donc ben vrai qu' not' Emp'reur
Epouse un' Princess' d'Autriche.
Fau ben qu'un si grand Seigneur
S'marie avec queuq'zun d'riche ;
Et puis c't hemme a sa raison
Pour prend' un' fem' de bonn' maison. *(bis)*

J'aurions ben gagé six francs
Qu'on n' li donn'rait pas c'te fille.
Il était d'puis si long tems
Si mal avec tout' la famille
Q' deux fois il lui fit par peur
Prend' Jacq' Délog' pour procureur. *(bis)*

J'voyons des mariag' comm' ça
D'tems en tems à la Courtille,
D'abord on rosse l'papa,
Et puis on couche avec la fille.
L'beau-pere n'ose pas dir' non,
D'peur d'recevoir encor l'oignon. *(bis)*

Pour ell' il s'est fait l'aut' jour
Peindre en bel habit d'dimanche,
Et d'gros diamants tout au tour,
Près d'sa figure, ah comm' ça tranche !
La petit luronn', j'en suis sûr,
Aim' ben mieux l' présent qu' l' futur. *(bis)*

Ah ! comm' ell' va s'amuser
C'te Princess' qui nous arrive ;
Nous allons boire et danser
Et nous enrouer à crier *vive.*
Ell' s'ra l' idol' d' la nation,
J'lons lu dans la proclamation. *(bis)*

C'tapendant, sus mon honneur,
J'plaignons c'te pauv' Joséphine ;
All' fait cont' fortun' bon cœur,
J'suis sûr qu'au fond ça la taquine.
L'métier lui semblait si bon,
V'la qu'on l'oblige à vend' son fonds. *(bis)*

D'ces deux Rein' chacun' rendra
Tour à tour visite à l'autre.
L'ancienne à la jeun' dira
Moi, j'ai fait mon temps, fait' l' vôtre,
Si vous ne travaillez pas mieux,
A Malmaison y'a plac' pour deux. *(bis)*

J'tâch'rons d' nous placer c' grand jour,
Pour ben voir les réjouissances,
D'puis qu' l'Emp'reur chang' tout' sa cour,
J'n'y avons pas tant d' connaissances.
Mais nous espérons par bonheur
Y voir un jour un' dam' d' honneur. *(bis)*

On souscrit chez M. PELTIER, 7, Duke Street, Portland Place.
De l'Imprimerie de Vogel et Schulze, 13, Poland Street, Londres.

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCLVI.—*Le* 10 *Mai* 1810.

LITTÉRATURE.

Mémoires du Prince Eugene de Savoie, écrits par lui-méme. Un Vol. in-8vo.

Ces Mémoires, vraiment piquants, furent imprimés pour la premiere fois, à Weymar, en 1809. Malgré l'avis qu'on lit en tête de cette nouvelle édition, portant qu'elle est entierement conforme à celle de Weymar, on voit, par un avis du libraire, que cette derniere est purgée des fautes nombreuses qui déparent celle de 1809.

Cette production est une espece de journal dont la physionomie est toute militaire; le style est incorrect, mais concis, original; les réflexions sont très-piquantes. Le héros y parle de lui avec beaucoup de modestie; il appuie sur ses fautes, et glisse sur ses succès, qu'il attribue souvent à d'autres. Il

dit, dans sa préface, qu'il existe plusieurs manuscrits italiens et allemands sur son compte, qu'il n'a ni lus, ni écrits. " Un flatteur," dit-il, " qui s'appelle " *Dumont*, a fait imprimer un in-folio, qui s'appelle : *Mes Batailles*. Il est bien ampoulé, ce " Monsieur-là ; il fait l'aimable aux dépens de Turenne, qui, à ce qu'il dit, aurait été pris à Crémone en 1703, ou tué à Hochstet en 1704, s'il " avait eu affaire à moi. Quelle platitude! Quelques " historiens, bons ou mauvais, se donneront peut-" être la peine d'entrer dans les détails de ma jeunesse, dont je ne me souviens presque plus. Ils " parleront sûrement de ma mere, un peu intrigante, à la vérité, chassée de la cour, exilée de " Paris, et soupçonnée, je crois, de sorcellerie, par " des gens qui n'étaient pas de grands sorciers."

La comtesse de Soissons fut, en effet, compromise en 1680, dans l'affaire des poisons, qu'on appelait *la poudre de succession*, parce qu'elle avait eu la faiblesse de consulter sur l'avenir la Voisin, la Vigoureux, et le prêtre Lesage, qui s'étaient fait d'abord un revenu de la curiosité des ignorants, mais qui, ensuite, avaient trafiqué des secrets d'Exili, italien, qui fabriquait des poisons. Le Roi eut la condescendance de dire à cette princesse que, si elle se sentait coupable, il lui conseillait de se retirer. Elle répondit qu'elle était très-innocente, mais qu'elle n'aimait pas à être interrogée par la justice. Ensuite elle se retira à Bruxelles, où elle mourut vers la fin de 1708, lorsque le Prince Eugene son fils la vengeait par tant de victoires, et triomphait de Louis XIV.

Cette princesse se nommait Olimpe Momini ; elle était niece du cardinal Mazarin. Elle avait épousé Eugene Maurice, comte de Soissons, établi en France lieutenant-général des armées et gouverneur de Champagne, fils de Charles Emmanuel, Duc de Savoie. De ce mariage naquit à Paris, le

18 d'Octobre 1663, *François Eugene*. On le nomma d'abord en France *le chevalier de Carignan*. Il prit ensuite le petit collet, et on l'appelait l'*Abbé de Savoie*. Il nous apprend dans ses *Mémoires* le motif qui le força de quitter la France, motif connu, mais qu'on ne citait que comme une présomption. Ce Prince dit, en parlant de ses historiens :

" Ils diront comment je suis né en France, et comment j'en suis sorti, la rage dans le cœur contre Louis XIV, qui m'a refusé une compagnie de cavalerie, parce que, disait-il, j'avais une complexion trop faible ; et une abbaye, parce qu'il prétendait (sur je ne sais quel mauvais propos sur mon compte, ou fausses anecdotes de la galerie de Versailles) que j'étais plus fait pour le plaisir que pour l'église. Il n'y a pas de huguenot chassé par la révocation de l'édit de Nantes qui lui ait conservé plus de haine. Aussi, quand Louvois, apprenant mon départ, dit : *Tant mieux ! il ne retournera plus dans ce pays-ci*, je jurai bien de n'y rentrer que les armes à la main ; j'ai tenu parole." . . . .

L'Abbé de Savoie fut cependant rappelé ; mais il déclara qu'il renonçait à la France. En apprenant sa réponse, le Roi dit à ses courtisans : *Ne trouvez-vous pas que j'ai fait là une grande perte ?* . . . . . La suite lui apprit qu'il avait mal connu le Prince Eugene. Ce guerrier ébranla la grandeur de Louis XIV et la puissance ottomane, et gouverna l'empire. Il était né avec les qualités qui font un héros dans la guerre et un grand homme dans la paix. Il commença sa carriere militaire contre les Turcs en Hongrie en 1683, et commandait encore en 1735 une brillante armée ; mais les négociations de la paix l'empêcherent d'agir. Il gagna en 1697 la bataille de Zenta, fameuse par la mort d'un Grand-Visir, de 17 pachas et de plus de 20,000 turcs. Cette bataille, où le Prince Eugene défit le Grand-Seigneur en per-

mais dont les jets multipliés ébranlent quelquefois la renommée d'un écrivain, plutôt qu'ils ne l'affermissent. Il est, en effet, très-difficile que chaque nouvel ouvrage d'un auteur très-fécond soit pour lui un nouveau titre de gloire: parmi les productions des génies qui se sont livrés avec le moins de réserve aux séductions de leur fécondité, le plus petit nombre est celui des chefs-d'œuvre.

Si Mad. de Genlis, dont les écrits sont si nombreux, et se succedent avec tant de rapidité, pouvait avoir besoin de justifier ces profusions de son esprit, qui n'ont pas permis à sa plume d'être toujours égale, elle trouverait, je crois, son excuse dans les vues qui l'ont dirigée sans cesse. Sa belle et fertile imagination n'a point cédé à l'unique attrait de produire, au seul besoin d'épancher ses richesses; quelque pensée d'utilité publique relative à l'éducation de la jeunesse, a toujours été le mobile de ses diverses entreprises littéraires; on peut considérer chacun de ses ouvrages comme le développement d'une des parties du vaste plan qu'elle a conçu de bonne heure, pour l'avantage des générations naissantes; et quand on songe à la multitude, à la variété des rapports que présente l'objet dont elle s'est toujours occupée, on trouve la raison et l'apologie de cette foule de livres que la malice des critiques frivoles attribue à une intempérance de plume, à un désir excessif de la célébrité, ou même à quelqu'autre passion que celle de la gloire, à quelque vue moins noble et moins élevée.

Il me semble que le titre et le sujet du nouvel ouvrage, dont je vais rendre compte, appuient ces observations. L'auteur, dont le goût a su répandre des grâces sur une matiere assez aride par elle-même, n'a pas éprouvé sans doute en la choisissant, ce charme irrésistible qui naît de toute pensée propre aux développements du talent; mais Mad. de Genlis a senti qu'un tel sujet faisait nécessairement partie du plan qui sert de base à tous ses ouvrages; et ce motif a suffi pour la déterminer. Ce n'est pas que je veuille calomnier ici les détails de la vie champêtre: après le spectacle d'une belle campagne, des trésors et des grâces qu'elle étale aux yeux, des scenes charmantes, des travaux variés dont elle est le théâtre, rien, à mon sens, n'est plus digne de plaire que ces descriptions vives et fidelles qui nous en retracent le souvenir et l'image; mais le nouveau livre de Mad. de Genlis est plus solide et plus utile qu'il n'est brillant et poétique. L'auteur, sans oublier d'intéresser et de plaire, ce qui lui est impossible, cherche plus à instruire; l'instruction, cette fin commune de toutes ses compositions, est ici un but que rien ne dérobe aux yeux, et qui se présente dans toute sa sévérité: cette main, qui n'a qu'à s'ouvrir pour répandre des fleurs, les a ménagées dans cet ouvrage avec une économie qui excitera quelques regrets; et les ornements de ce traité ressemblent à ces légeres et modestes bordures dont on entoure dans les jardins les terrains consacrés aux végétaux les plus utiles.

Je dois d'abord donner une idée des principes généraux qui ont dirigé l'auteur dans ce nouveau travail; je ferai connaître ensuite le cadre agréable dans lequel les matériaux sont enchassés. Un second article sera destiné à l'examen de quelques détails, propres à faire mieux sentir l'utilité de l'ouvrage.

Ce que je viens de dire montre assez, je pense, qu'il ne faut pas

considérer précisément ce livre comme une production littéraire. Je ne saurais trop répéter que l'auteur, qui est distinguée par tant d'ouvrages d'imagination et de goût, ne veut ici qu'être utile; c'est à ce genre de mérite, le premier de tous aux yeux des gens sensés, qu'elle borne ses prétentions: " Si ce livre, dit-elle, peut mériter " l'approbation des bonnes meres, surtout de celles qui habitent " la campagne; s'il peut intéresser les jeunes personnes qui le " liront, et contribuer à leur donner le goût de l'ordre, de l'écono- " mie et des plaisirs simples, je serai récompensée d'un long tra- " vail qui n'exigeait aucun talent, que nul amour-propre ne pou- " vait faire entreprendre, mais qui demandait beaucoup de re- " cherches, de persévérance et de temps." Il est impossible de s'exprimer avec une modestie plus capable d'écarter toutes les chicanes de la critique.

C'est donc le suffrage des meres de famille que Mad. de Genlis ambitionne surtout; c'est aux jeunes personnes qui doivent devenir un jour épouses et meres qu'elle adresse ses instructions: qui pourrait les dédaigner? Je ne prétends assurément pas rappeler la simplicité des temps d'Alcinoüs, ni engager nos jeunes demoiselles à remplir elles-mêmes les fonctions les moins nobles du ménage; remarquons toutefois, que ces mœurs, si bien décrites par le plus grand peintre de l'antiquité et le plus éloquent des poëtes, n'excluaient pas les grâces: car les grâces sont amies de la nature, et c'est dans son sein qu'elles se réfugient, loin des prétentions de l'art et des excès du luxe; mais s'il est un spectacle intéressant au monde, c'est celui d'une jeune personne bien née, qui s'élevant au-dessus des petites vanités bourgeoises, s'occupe, sous les yeux d'une mere vigilante, des soins du ménage, en étudie tous les détails, en approfondit l'économie, et goûte en silence le charme secret attaché à l'accomplissement des devoirs domestiques, il me semble qu'elle se montre, sur cette scene de pudeur et de modestie, avec plus d'avantage encore que dans la pompe même des fêtes et dans l'éclat magnifique des bals. Le bon sens, et même le bon goût ne veulent pas que toute l'éducation des demoiselles se borne à la danse, et que leurs mains industrieuses se jouent éternellement sur le clavier d'un piano: voyez Sophie, dans l'*Emile*, se préparer à conduire sa propre maison, en gouvernant celle de son pere: voyez Julie de Volmar, dans sa maison de Clarens, présidant à tous les travaux rustiques, les dirigeant par des vues qui lui sont propres, les animant de sa présence et de ses regards: on ne m'accusera pas d'être trop sévere: je prends mes autorités et mes exemples dans des romans. Ces deux personnes en sont-elles moins aimables? N'en sont-elles pas plus charmantes? L'élégance des manieres ne saurait-elle se concilier avec la naïveté des mœurs et la solidité du mérite?

L'auteur a bien senti que son ouvrage ne devait point faire partie des leçons de l'enfance: elle le destine à cet âge heureux où la raison commence à se développer, où les regards commencent à s'étendre sur l'avenir, où les jeunes personnes, sortant de l'indifférence des premieres années de la vie, comprennent déjà que le présent n'est pas tout, et songent, avec une vague émotion, aux devoirs qu'elles auront un jour à remplir. " Cet ouvrage n'est " point fait pour les enfants, dit Mad. de Genlis; je l'ai consacré

" aux jeunes personnes de quinze ou seize ans : il m'a semblé, " ajoute-t-elle, qu'il manquait à l'éducation et publique et parti- " culière, puisqu'il est impossible de mettre entre les mains de la " jeunesse les *Maisons Rustiques*, dans lesquelles on trouve des " détails qui sont utiles aux gens qui régissent des terres et qui " conduisent des haras, mais dont il serait étrange d'instruire de " jeunes personnes." L'auteur a donc puisé avec discernement dans les meilleures sources ; et elle se plait à rendre justice aux nombreux et estimables ouvrages qui l'ont aidée à faire le sien : on voit bien qu'elle ne craint pas le reproche de compilation ; et ce reproche serait en effet aussi futile qu'aisé à faire. Ne voudrait-on pas que Mad. de Genlis eût tiré de son imagination, ou du moins de sa mémoire, tous les détails de la vie rustique ? Cet ouvrage ne pouvait être qu'une compilation ; mais je ne serais pas étonné que la fausse délicatesse de quelques lecteurs voulût y trouver autre chose, et que leur prétendu bon goût s'effarouchât de la grossièreté de certains documents ; mais encore une fois, l'auteur n'a voulu qu'être utile : ce n'est point une *Maison Rustique* à l'eau rose qu'elle s'est proposée de faire, et elle n'a point cherché ici les applaudissements de quelques esprits frivoles, mais l'approbation reconnaissante des gens sensés, qui savent que le comble du mauvais goût eût été de sacrifier, dans un ouvrage de ce genre, le solide à l'agréable.

L'agrément n'a pourtant pas été tout-à-fait négligé ; ce qui appartient en propre à Mad. de Genlis, c'est le petit roman fort joli dans lequel elle a encadré son sujet. Je ne veux point ici donner une analyse de cette petite histoire, où la vérité, par un mélange très-heureux, vient fortifier la fiction : je laisse au lecteur tout le plaisir qu'elle pourra lui causer ; cette partie du titre, *le Retour en France d'une Famille émigrée*, en indique assez le fonds : le charme des détails disparaitrait dans une notice abrégée. Ce sont deux époux qui, après une longue absence, reviennent avec leurs deux enfants dans leurs anciens foyers ; mais tout est ravagé, et chez eux et autour d'eux ; tout est à refaire, tout est à reconstruire : de bons et fidèles domestiques les reçoivent ; et les travaux qu'on entreprend pour relever l'antique maison de la famille, deviennent le texte des instructions que le père donne à ses enfants. Charles et Julie font ainsi un cours d'économie domestique, et c'est à ce cours que Mad. de Genlis associe toutes les jeunes personnes : les lectures de la *Maison Rustique* sont interrompues par divers incidents plus intéressants les uns que les autres. Enfin, le château est rebâti ; les membres épars de la famille se réunissent ; et le bonheur revient habiter des lieux si long-temps désolés. Aux incidents du roman, se mêlent des descriptions charmantes, et des observations pleines de sagesse : on ne lira point sans le plus vif intérêt *les souvenirs des deux époux ;* on aimera davantage la campagne, quand on aura parcouru *l'éloge de la vie champêtre ;* on sera profondément ému, quand on verra la famille aller au-devant de l'ancien curé ; on sera guéri peut-être de plus d'un préjugé, après avoir médité *les réflexions sur la considération en province ;* enfin, la lecture de cet ouvrage ne peut être que fructueuse dans tous les sens ; et si ce livre utile et modeste ne doit rien ajouter à la gloire littéraire de Mad de Genlis, il ajoutera du moins quelque chose à la reconnaissance de ceux qu'elle a déjà charmés et instruits par ses ouvrages précédents.

EXTRAIT DE LA CORRESPONDANCE RELATIVE AUX AFFAIRES D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL.

PIECES OFFICIELLES

Publiées par Ordre.

Nous insérons dans ce Numéro un extrait des Pieces relatives à l'Espagne, imprimées par ordre du Parlement. Nous regrettons que les bornes de notre journal ne nous permettent pas de les donner avec plus d'étendue. Leur publicité servira plus que toutes les discussions qu'on pourrait entreprendre sur cette matiere, à prouver que la politique du Gouvernement Britannique n'est pas, comme Buonaparté a cherché à le persuader à l'Europe, jalouse, avare, tracassiere, exigeante; mais qu'elle a été, surtout relativement à l'Espagne, grande, généreuse et surtout tolérante; qu'elle n'a été dirigée que vers un seul but, dans lequel l'intérêt de la Grande-Bretagne n'était qu'un objet secondaire, et qui embrassait à la fois la délivrance de la nation espagnole et celle de l'Europe. Ce sont là les archives où l'histoire puisera un jour ses documents pour répondre aux calomnies et aux injures de l'ennemi de l'humanité; pour prouver que celui-ci aurait été moins violent dans ses insultes et dans ses inculpations, si le Gouvernement Britannique avait été moins libéral dans ses mesures et dans ses principes. Buonaparté a vu depuis long-temps combien le contraste de sa conduite avec celle que la Grande-Bretagne a tenue, est à l'avantage de cette puissance, et surtout combien la comparaison des

trahisons qui ont provoqué la colere des Espagnols, avec les efforts qui en ont secondé l'explosion, doit frapper l'esprit des peuples. Il s'est donc attaché à travestir, à calomnier, ou à dissimuler tous les actes du Gouvernement Britannique dans cette grande affaire, afin d'éloigner autant que possible le moment où, éclairées sur leur véritable intérêt, les nations répondront à l'appel de la Grande-Bretagne, et uniront leurs forces aux siennes pour détruire l'ennemi commun.

Cette correspondance est extrémement volumineuse: elle ne forme pas moins de 430 pages infolio, et contient 309 pieces, dépêches, notes, instructions, lettres interceptées, mémoires et proclamations, dont plusieurs d'une très-grande étendue.

Ces Pieces commencent par la correspondance entre M. Canning et M. Stuart, le premier envoyé britannique en Espagne; elles comprennent une époque de trois mois et demi, depuis le 6 Juillet jusqu'au 24 Octobre 1808 *.

Vient ensuite la correspondance de M. Frere, avec M. Canning et la Junte Suprême après sa translation à Séville; elle commence en Janvier 1809, et finit le 29 Mai.

Les papiers qui suivent contiennent les instructions données par M. Canning à M. Frere et au Marquis de Wellesley, depuis le 17 Avril jusqu'au 12 Août 1809.

Un nouveau cahier renferme les dépêches de M. Frere à M. Canning en Mai, Juin et Juillet, et

---

* (La correspondance de M. Frere avec M. Canning et celle de Lord Castlereagh avec le Général Moore, pendant la campagne de Sir Arthur Wellesley et de Sir John Moore, en 1808 et Janvier 1809, furent soumises l'an dernier au parlement, et conséquemment ne se trouvent point dans les dernieres pieces qui viennent d'être imprimées.)

jusqu'au 12 Août 1809, jour de l'arrivée du Marquis de Wellesley à Séville.

Deux autres cahiers contiennent toute la correspondance du Marquis de Wellesley avec M. Canning, Lord Wellington, et Don Martin de Garay, secrétaire d'état de la Junte, depuis le 11 d'Août 1809 jusqu'au 24 d'Octobre.

D'autres cahiers renferment toute la correspondance militaire entre Sir Arthur Wellesley et Lord Castlereagh, sur les événements de la campagne de l'armée britannique en Espagne, pendant l'été de 1809.

Nous commençons par la Correspondance de M. Canning et de M. Frere, au sujet de l'occupation de Cadix demandée au gouvernement Espagnol pour la sûreté des troupes britanniques. Nous la ferons suivre des instructions de M. Canning et de toute la correspondance du Marquis de Wellesley. Nous nous bornerons à donner par la suite des extraits de ce qu'il y aura de plus curieux et de moins connu dans le reste de ces pieces.

I.—*Extrait d'une Dépêche de M.* Canning *à M.* Frere.

10 Décembre 1808.

Les préparatifs à faire de bonne heure relativement aux flottes française et espagnole, qui sont maintenant dans le port de Cadix, sont un point sur lequel vous devez vivement insister ; mais en même temps avec toute la délicatesse qu'exige un tel sujet. Il est évident que dans le cas d'une émigration en Amérique, ces préparatifs doivent être faits d'avance. Et dans le cas où ce projet ne serait pas adopté, et où l'on se déterminerait à défendre Cadix jusqu'à l'extrémité, il est à désirer que les flottes soient en état d'être transportées ailleurs. Instruisez soigneusement Sir John Moore de toutes les démarches que vous ferez à cet égard.

II.—*Extrait d'une Dépêche du même au même.*

14 Janvier 1809.

L'envoi d'une armée anglaise dans le Midi de l'Espagne, dépend essentiellement de la disposition du gouvernement Espagnol à admettre dans Cadix un corps de cette armée. Si l'on ne peut compter sur l'appui de cette forteresse, il est impossible de hasarder une armée dans l'intérieur, après l'exemple du peu de coopération que le Général Moore annonce avoir trouvé dans la partie septentrionale de l'Espagne.

(M. Canning procede ensuite à expliquer combien la défection si peu prévue du Général Morla ajoute de force à ces considérations, et combien il est important de ne pas exposer l'armée anglaise aux suites de cette espece de compromis avec l'ennemi, dont le Général Morla avait lui-même été le premier à faire entrevoir le danger, surtout relativement à Cadix.)

D'après ces motifs, continue M. Canning, et en conséquence de la nécessité où l'on est de presser une décision immédiate, à raison de la retraite de Sir John Moore, et de ce que vous nous dites du mauvais état de défense où se trouve l'Andalousie et le Midi de l'Espagne, le gouvernement de S. M. a cru convenable de ne pas attendre le résultat de la communication que vous devez faire à la Junte, pour envoyer directement à Cadix une force destinée à être admise dans cette forteresse.

Il été donné des ordres pour diriger immédiatement vers Cadix une force de 4000 hommes sous les ordres du Général Sherbrooke, officier d'une habileté reconnue, qui a été récemment commandant en chef en Sicile, et dont les manieres conciliantes ont généralement plu dans ce pays..... En cas d'admission de ces troupes, les services de l'armée seront transférés de la Gallice dans le Midi de l'Espagne, mais en cas de refus de la part de la Junte de donner au gouvernement Britannique cette preuve de confiance, et à l'armée anglaise ces moyens de sûreté, le Major-Général Sherbrooke a l'ordre de se rendre à Gibraltar, et le projet de commencer les opérations dans le Midi doit être entierement abandonné. Vous verrez par la copie des instructions données au Major-Général Sherbrooke, qu'il ne doit point demander le commandement de la garnison de Cadix.

III.—*Dépêche du même au même.*

14 Janvier 1809.

Lorsque je vous ai dit dans ma première dépêche que la possibilité d'entreprendre quelque opération dans le Midi dépendait de l'admission d'une force Britannique dans Cadix, vous ne devez point en conclure qu'on a l'intention d'abandonner la cause de l'Espagne. On ne veut que représenter la nécessité où l'on serait, en cas de refus, de restreindre les services de l'armée anglaise à des opérations qui en ne l'engageant point dans le cœur de l'Espagne ne compromettraient pas essentiellement la sûreté de nos troupes. La défense du Portugal ne doit être considérée que comme une diversion puissante en faveur de l'Espagne. Mais si la Junte persiste dans l'opinion où vous dites qu'elle est, qu'employer ainsi les troupes Britanniques, c'est abandonner l'Espagne à elle-même, c'est à elle à leur donner les moyens d'une coopération plus immédiate et plus active, en procurant la sûreté qu'on lui demande pour un débarquement dans le Midi.

(Signé) G. Canning.

IV.—*Extrait d'une Dépêche du même au même.*

23 Janvier 1809.

M. Canning en envoyant à M. Frere la Gazette Extraordinaire de la Cour qui rend compte de la bataille de la Corogne, lui fait les observations suivantes: Outre les titres que ce pays a déjà acquis à la confiance de l'Espagne, nous pouvons maintenant réclamer celui d'avoir versé notre sang le plus pur pour sa cause, sans être assistés (j'ai regret de le dire) par aucun effort de la part des Espagnols, ni même par les vœux et les services des habitants de cette portion du pays que notre armée a traversée.

L'armée auxiliaire anglaise a supporté seule tout le poids des armées françaises. Il ne parait pas que les Espagnols aient fait aucun effort pour seconder ses opérations ou pour en tirer avantage, ni même pour défendre le Ferrol et sauver les munitions navales quelconques qui étaient dans ce port. Après un tel résultat, la stipulation de l'admission d'une force Britannique dans

Cadix comme un point d'appui et de retraite (si une retraite devenait jamais dans la suite absolument nécessaire) est plus que jamais indispensable, et plus que jamais raisonnable comme un préliminaire à toute opération dans le Midi. Le refus de cette condition de la part du gouvernement Espagnol, indiquerait une certaine défiance envers le gouvernement Britannique, ou une certaine répugnance à coopérer avec ses troupes, enfin un penchant de la part du gouvernement Espagnol à adopter les sentiments de Morla, qui ferait soupçonner qu'il existe un désir secret, si toutefois ce n'est pas une volonté directe, d'en venir à un compromis avec Buonaparté, ou du moins de ne pas perdre les moyens d'y avoir recours.

(Signé) G. Canning.

V.—*Dépêche de M.* Frere *à M.* Canning.

Séville, 9 Février 1809.

Lorsque je vous ai écrit, le 29 du mois dernier, au sujet de Cadix *, j'étais loin de prévoir l'espece de désagrément qui me menaçait. J'ai été informé le 2 de ce mois, à mon grand étonnement, qu'il était parti un convoi de Lisbonne avec des troupes pour Cadix. Je n'avais alors aucune espece d'avis à ce sujet.

Comme la Junte était assemblée, au moment où je reçus la note ci-jointe de M. de Garay, je me rendis près d'elle et je réussis je crois à lui persuader que je n'avais aucun désir (et certes je n'en avais aucun) de voir Cadix occupé par les troupes anglaises, excepté dans le cas extrême où elle croirait nécessaire de protéger la place contre une attaque immédiate. Le mal vient toutefois, de ce que la mission de Sir G. Smith à Cadix, et la notification qu'il a faite au Marquis de Willel du pouvoir qu'il a de requérir l'assistance des troupes anglaises pour garder Cadix, pou-

---

* M. Frere communiquait dans cette dépêche une lettre de M. de Garay, datée du 27 Janvier, d'après laquelle la question de l'admission des troupes anglaises à Cadix, ou dans le voisinage immédiat de cette ville, semblait entierement décidée, M. de Garay ayant demandé à M. Frere d'indiquer le point où le débarquement des troupes devait avoir lieu, afin qu'on pût pourvoir à leurs besoins.

voir qu'il vient d'exercer dernierement en dépêchant pour cet effet des ordres à Lisbonne sans m'en rien communiquer, ont donné lieu à l'absurde supposition qu'il est presque impossible de combattre, qu'on a quelques vues secrettes, pour lesquelles on ne m'a pas cru un agent convenable, et dont lui seul est le confident. Ce n'est pas que j'aie entendu moi-même des insinuations de ce genre, mais d'après ce qui me revient des conversations de quelques membres, il est extrémement pénible pour moi de voir la justice qu'ils rendent à mes intentions, alléguée comme un prétexte pour concevoir d'injustes soupçons.

La lettre que j'ai écrite au Général M'Kenzie contenait l'exposé de mon opinion, au sujet de ce qu'on devrait faire maintenant, et je n'ai aucune répugnance à m'en rapporter à sa décision. Voici la conclusion d'une lettre que j'ai écrite ce matin à M. Stuart: " Si, comme vous semblez le croire, des demi-mesures ne peuvent que produire de l'irritation et de la défiance, notre but devant être d'éviter des inconvénients de ce genre, je crois qu'il vaudrait mieux envoyer des troupes à Gibraltar, où jusqu'à un certain point on les aurait sous la main. Quant à la mesure générale d'introduire une garnison anglaise, il faut la regarder maintenant comme entiérement hors de question. Si, jugeant d'après ce que vous avez remarqué en général des dispositions des esprits, vous pensez que cette affaire peut se conclure avec une apparence de cordialité et de confiance, je crois qu'il serait très-désirable que les troupes pussent débarquer, et se rendre dans leurs cantonnements respectifs; et dans ce cas je ne voudrais pas insister plus long-temps pour que leur débarquement se fît à Cadix, si, au lieu de leur éviter un détour, cela les oblige à en faire un."

Les cantonnemens sont à Xérès, PortSte. Marie et dans le voisinage.

(Signé) FRERE.

VI.—*Extrait de la Lettre de M. de* Garay *à M.* Frere.

Séville, 7 Janvier 1809.

La Junte Suprême Centrale vient d'être informée que les troupes anglaises qui sont parties de Lisbonne pour Cadix ont reçu l'ordre de débarquer dans cette forteresse sous le prétexte qu'elle est plus exposée que le gouvernement Espagnol ne le

suppose, à l'invasion de l'ennemi. Le Marquis de Villel un des individus députés par la Junte Centrale, a signifié à MM. Stuart et Smith, et à l'amiral anglais qui est arrivé de Lisbonne, qu'il n'avait pas encore consulté Sa Majesté sur ce point, parce que déjà il avait été convenu avec M. Stuart que les troupes procéderaient au Port Ste. Marie. M. Stuart en convient; mais il dit que les ordres du général anglais qui est à Lisbonne sont si positifs qu'il est impossible de s'en écarter.

Je ne puis trop vous exprimer quelle sensation pénible et désagréable cette nouvelle authentique a produite dans l'esprit de la Junte Suprême. En premier lieu, S. M. pense que le point de Cadix n'est nullement menacé maintenant, et que le danger qu'on appréhende, dans le cas où l'état des choses deviendrait plus mauvais, serait prévenu en défendant des points plus avancés, et plus reculés dans l'intérieur du royaume. Cependant, afin de calmer les allarmes des Anglais à cet égard, deux régiments sont actuellement en marche par ordre de S. M. pour la forteresse de Cadix.

Sa Majesté ne sait toutefois à quoi attribuer une mesure aussi extraordinaire, et inattendue que celle d'établir des troupes anglaises à Cadix (ce qui paraît être réellement le but qu'on se propose puisqu'on représente ce point comme étant menacé) après qu'il a été convenu avec M. Stuart que ces troupes seraient débarquées au Port Ste. Marie, et avec vous, Monsieur, qu'elles se porteraient sans délai vers les points que vous avez désignés, et de plus après que le gouvernement Britannique a assuré S. M. que les troupes alliées n'entreraient pas à Cadix. La permission qui leur a été donnée d'entrer à Cadix n'a donc eu lieu qu'en conséquence de la promesse solennelle qu'elles ne resteraient pas dans cette forteresse.

La détermination du général anglais qui est à Lisbonne est donc non-seulement contraire à ce que prescrivent les circonstances actuelles et au vœu de la Junte Suprême, approuvé et partagé par M. Stuart; mais elle peut produire en outre les inconvénients les plus sérieux.

Cette mesure donnerait lieu à une foule d'interprétations qui compromettraient la Junte avec la masse de la nation, et qui seraient loin d'être combattues avec succès par la conviction où est S. M. de la pureté des intentions de ses alliés. Plusieurs croiraient que les pronostics sans fondement du Général Morla,

contenus dans les lettres qu'il a écrites de Madrid, et que S. M. considérait comme autant de rêves ridicules, ont enfin une apparence de réalité et de probabilité, et la Junte aurait la mortification de voir se répandre des germes de défiance au moment où elle a le plus besoin de la confiance entiere de la nation.

L'Espagne a eu recours à la Grande-Bretagne ; elle a imploré son assistance ; elle a trouvé une réception généreuse, des secours puissants, la fraternité, l'amitié, et tous ces bons offices qui sont si connus et qui font un si grand honneur à la Grande-Bretagne ; l'Espagne a ouvert son cœur à une gratitude sans bornes, mais elle ne croira jamais que ses revers et ses malheurs l'obligent de consentir à une mesure aussi extraordinaire et aussi inutile.

..... La forteresse de Cadix, placée à une grande distance de l'ennemi, facile à défendre par terre et par mer, n'a pas besoin d'une force additionnelle. Plût-à-dieu que la Junte Suprême fût dans la même sécurité relativement à d'autres points du royaume ! D'ailleurs, si cela était nécessaire, il serait très-facile de se porter des points désignés et de tout autre point de l'intérieur sur Cadix ; mais à tout événement, cette circonstance est encore très-éloignée.

Telle est l'opinion de la Junte Suprême, malgré celle qu'entretient le général anglais qui est à Lisbonne, et qui s'est évidemment mépris ; telle est la résolution finale prise par S. M., en conformité de laquelle les ordres ont été déjà donnés. Je suis chargé, Monsieur, de vous les communiquer, me confiant dans votre religieuse probité et dans votre discernement, et espérant que, frappé de la vérité des motifs que j'ai mis en avant, vous donnerez des ordres positifs et péremptoires pour que les troupes anglaises se conforment à ce qui a été convenu, et pour que, sous aucun prétexte quelconque, elles ne puissent rester dans la forteresse de Cadix.

(Signé) MARTIN DE GARAY.

VII.—*Extrait d'une Dépêche de M.* Canning *à M.* Frere.

26 Février 1809.

Rien de plus malheureux que le différend produit par la destination des troupes qui sont parties de Lisbonne pour Cadix, sans que vous ayiez été instruit d'avance de l'ordre qu'elles

avaient reçu. La copie ci-incluse des instructions d'après lesquelles Sir G. Smith a été envoyé à Cadix, vous prouvera que la démarche que cet officier a faite ne devait avoir lieu que sur la demande directe des autorités espagnoles qui commandent à Cadix.

Sir G. Smith a été envoyé à Cadix dans un moment où l'on ne savait pas que la Júnte Centrale eût quitté Aranjuez, et encore moins qu'elle fût à Séville. Sa mission était purement locale; elle avait uniquement pour objet de pourvoir au cas possible de la nécessité qu'il y aurait eu que des troupes anglaises marchassent au secours de Cadix, dans des circonstances qui n'auraient pas permis de prendre à ce sujet l'opinion du gouvernement central Espagnol.

Dans la situation difficile et délicate où vous vous êtes trouvé placé par la notification inattendue de l'approche des troupes vers Cadix, vous avez agi très à propos en prenant la mesure sur vous seul, et j'ai reçu de S. M. l'ordre de vous témoigner son approbation de la conduite que vous avez tenue à cet égard.

Mais comme il est possible que l'effet produit dans cette occasion sur l'esprit de la Junte, soit extrémement fâcheux, et comme il est de la plus haute importance que ses opinions et ses sentiments vous soient constamment favorables, je vous autorise, si vous le croyez utile ou nécessaire, à lui communiquer les instructions remises à Sir G. Smith, et tout ce qui dans la présente dépêche vous paraîtra propre à vous justifier aux yeux de la Junte et à expliquer entiérement toute la transaction.

Vous informerez en même temps la Junte que Sir G. Smith a reçu l'ordre de quitter Cadix, et vous l'assurerez que jamais il n'a été ni ne sera confié à qui que ce soit aucune commission du genre de celle dont ils craignent que Sir G. Smith n'ait été chargé; et que jamais il n'a été dans l'intention du gouvernement de S. M. de choisir aucun autre canal de communication que le ministre accrédité du Roi, dans une transaction d'une si haute importance; et moins encore de s'y engager sans le consentement et le concours du gouvernement Espagnol.

(M. Canning annonce ensuite les contre ordres donnés aux troupes anglaises qui se dirigeaient sur Cadix et sur Séville.)

On a déjà expliqué, même avant que l'armée anglaise n'eût évacué la Corogne, les principes d'après lesquels S. M. peut consentir à envoyer une force militaire en Espagne. Cette retraite et les événements qui l'ont immédiatement précédée, ont plus

que jamais établi la nécessité d'adhérer à ces principes, et de ne point exposer une armée anglaise dans le centre de l'Espagne sans qu'elle ait une forteresse pour l'appuyer en cas de besoin; et le projet de morceler notre armée pour en former de petits détachements destinés à être attachés aux diverses armées espagnoles, a été aussi souvent rejetté que proposé .....

VIII.—*Extrait d'une Dépêche de M.* Frere *à M.* Canning.

(Avec sept Incluses.)

4 Mars 1809.

..... Voyant que dans la note que j'avais reçue que même l'objet que le gouvernement de S. M. avait eu en vue, c'est-à-dire, une sécurité pour la retraite des troupes engagées dans la défense des provinces méridionales, était entiérement oublié, et qu'une correspondance à ce sujet serait sans fin; je demandai pour cette raison une conférence avec les membres de la commision qui avait été nommée pour préparer la réponse qui m'était destinée. Ayant reçu une invitation pour le Dimanche 18, je trouvai au rendez-vous le président, M. de Valdes, M. de Jovellanos et les ministres des divers départements, à l'exception de M. de Saavedra dont l'absence me parut d'autant plus remarquable qu'il est président de la Junte de Séville. Je traitai le sujet à fonds et répliquai ensuite à toutes les objections et questions des divers membres, qui toutes étaient faites avec beaucoup de modération et de bienveillance. Après avoir épuisé la matiere en délibération, notre conversation qui avait duré trois heures et demie, se termina par un aveu très-franc de leur part, aveu que j'avais déjà obtenu de la plupart des membres auxquels j'avais parlé séparément, qu'ils étaient entierement convaincus de la bonne foi du gouvernement de S. M., de l'avantage qui résulterait pour la cause commune de l'admission de l'avant-garde des troupes anglaises à Cadix, en supposant que ce fût là la condition indispensable de leur coopération; mais que l'existence de la Junte était fondée sur l'opinion publique, que je ne pouvais pas ignorer les ennemis nombreux et actifs qui cherchaient à la détruire, et que la Junte de Séville qui faisait beaucoup valoir le refus qu'elle avait fait l'année derniere, de laisser introduire des troupes anglaises dans Séville, lorsque les Français étaient déjà parvenus jusqu'à Enja (comme si les deux pays, et les titres que la Grande-Bretagne a acquis à la confiance de la nation espagnole, étaient maintenant

précisément sur le même pied qu'alors) surveillait ce qui se passait, et appellait l'attention du peuple Espagnol sur la circonstance actuelle . . . . . .

Notre conversation se réduisit enfin de leur part à me proposer de nommer le gouverneur de Cadix. Je leur répondis que c'était une responsabilité dont je ne voudrais pas me charger pour le monde entier; qu'il y avait quatre mois, j'aurais choisi le Général Morla, six mois auparavant le Général Espelletas, et que cependant aucun des deux n'avait été placé dans une position autant faite pour mettre leur fidélité à l'épreuve que celle d'un gouverneur qui se défend dans la derniere forteresse qui reste à son pays; que si l'on alléguait l'opinion populaire en Espagne, il fallait aussi considérer que le gouvernement de Sa Majesté ne pouvait aussi procéder en opposition avec une opinion également prononcée en Angleterre, et qu'il restait à examiner laquelle des deux prétentions était la plus juste, etc. etc.

(M. Frere annonce ici qu'au risque de transgresser ses pouvoirs, il avait proposé à la commission de la Junte d'engager le Général Mackenzie à laisser 1000 hommes à Cadix, et de se rendre avec le reste des troupes vers le Général Cuesta, afin de prendre, de concert avec lui, une position d'où ils pussent pourvoir à la sûreté de Cadix; mais que cette proposition ne produisit d'autre effet que de tirer de M. de Jovellanos l'aveu que l'inimitié de la Junte de Séville contre la Junte Centrale était telle qu'aucune concession ne pouvait l'engager à prendre une direction contraire.)

Comme je savais, continue M. Frere, que la crainte du ressentiment du Général Cuesta influait beaucoup sur l'esprit de quelques-uns des membres, je désirais de l'engager à manifester une opinion favorable à la mesure, ou du moins à obtenir de lui une réponse conçue de telle maniere qu'il ne pût pas ensuite se déclarer contre elle. Je lui avais en conséquence écrit auparavant une lettre dont je joins copie. La réponse qu'il me fit, quoique très-convenable, n'altéra point le parti que j'avais pris avant de l'avoir reçue, d'envoyer les troupes à Lisbonne, croyant que Séville était, selon toute apparence, en sûreté; je considérai d'ailleurs que le principe d'après lequel le gouvernement de S. M. a résolu de ne point attacher à l'armée espagnole de petits corps détachés de l'armée anglaise, était tel que je ne pouvais être autorisé à y déroger pour un objet d'une moindre impor-

tance que la sûreté de Cadix ou de la capitale . . . . . Je ne dis rien des troubles de Cadix, si ce n'est qu'ils ne m'ont pas paru de mature à confirmer la crainte que l'introduction d'une force anglaise produisit aucun effet fâcheux sur l'esprit des habitants.

(La premiere incluse de M. Frere est une note adressée par lui à M. M. de Garay dans laquelle il lui expliquait les vues qui avaient engagé le gouvernement Britannique, en apprenant la retraite du Général Moore, à lui ordonner de se porter sur Lisbonne ou dans le midi de l'Espagne, et en même temps à diriger 4000 hommes sur Cadix, afin de contribuer à la sécurité de cette place, et d'assurer à l'armée auxiliaire un point où elle pût débarquer en sûreté.

(M. Martin de Garay répondit à cette note au nom de la Junte, que les troupes anglaises qui avaient débarqué ou qui pourraient encore débarquer à Cadix, devaient se porter sur Sta. Maria, St. Lucar, Xérès, etc. etc. où tout était préparé pour les recevoir, qu'il serait à désirer que ces troupes se portassent en Catalogne pour occuper les villes maritimes de cette principauté, et permettre aux troupes espagnoles qui les gardaient de marcher au secours de Saragosse . . . . .)

(M. Frere répliqua à cette note, par une autre, dans laquelle il demandait de discuter dans une conférence tous les points en agitation, et sur ce qu'en faisant allusion aux événements qui s'étaient passés en Galice, au Ferrol et à la Corogne M. Martin de Garay avait proposé de jeter un voile sur le passé, M. Frere lui disait en finissant cette note, qu'il y avait une fausse délicatesse à jeter un voile sur l'expérience du passé, afin de s'exposer de nouveau aux mêmes infortunes.)

IX.—*Extrait de la Lettre de M.* Frere *au Général* Cuesta.

17 Février 1809.

(La lettre de M. Frere au Général Cuesta renferme tous les arguments qu'il avait fait déjà valoir près de la Junte Centrale pour obtenir l'admission des troupes anglaises dans la forteresse de Cadix.)

Je ne puis, ajoute-t-il, concevoir quelle espece de jalousie s'oppose à cet arrangement que la nation anglaise considere

comme indispensable. Mais il est étonnant qu'après avoir vu deux fois les Anglais en garnison à Lisbonne sans que le gouvernement portugais en ait éprouvé le moindre inconvénient, ou sans que S. M. Britannique s'en soit autorisée pour manifester la moindre prétention, on puisse avoir le moindre scrupule de leur laisser occuper un point tel que Cadix. Ces répugnances me paraissant à moi d'autant plus extraordinaires, que je reçus avis de mon gouvernement, lors de la paix particuliere entre la France et le Portugal, qu'on avait écrit de Paris que Buonaparté insistait pour occuper l'île de Madere ; que pour prévenir cette occupation, un détachement de 1200 anglais était parti pour en former la garnison, et que je devais en faire part au gouvernement portugais et obtenir son consentement. Cela devait paraître difficile ; mais ce gouvernement qui nous connaît d'après une longue expérience, qui est au fait de notre politique intérieure, et qui sait qu'il est des choses qu'un gouvernement ne peut pas faire quand bien même elles sont dans sa volonté, hésita à peine un moment pour accéder à cet arrangement, et à l'expiration de trois jours, je reçus et fis partir l'ordre pour l'admission des troupes de S. M. Britannique à Madere. Elles y resterent trois mois, jusqu'à la conclusion de la paix avec le Portugal, et elles l'ont quittée sans que leur résidence ait donné lieu aux moindres prétentions de la part du gouvernement de Sa Majesté Britannique.

. . . . . La question que j'ai l'honneur de proposer à V. Exc. est si, dans le moment actuel, l'armée d'Estramadoure peut se passer d'un renfort de 4,300 hommes, et si dans la poursuite des opérations ultérieures de la guerre, l'Espagne aura besoin d'une armée auxiliaire : c'est-là, dans le fait le point de la discussion actuelle, et sa décision dépend absolument de la résolution que prendra la Junte pour admettre ou renvoyer immédiatement ces troupes . . . . . .

(Signé) FRERE.

X.—*Extrait de la Lettre du Général* Cuesta *à M.* Frere.

Février 1809.

. . . . . La question que V. Exc. me propose est, à tous égards, politique et militaire, considérée relativement au commerce, ou à la sûreté du poste important de Cadix, comme un dépôt pour le premier, et comme une retraite pour notre armée

dans le cas où nous éprouverions des revers. Mais quoique je ne voie pas que, dans l'état actuel des choses, il existe de grandes difficultés pour empêcher les troupes de S. M. Britannique d'occuper Cadix d'après les conditions que vous proposez et pour l'objet qu'indique V. Exc., je suis loin de supposer que la Junte Suprême, qui connaît l'importance de notre union avec l'Angleterre, ne soit pas fondée dans ses objections; et V. Exc. sait qu'il suffit qu'elle les ait faites, pour que cela m'empêche de donner mon opinion sur une mesure si importante, à moins qu'elle ne me consulte.

A l'égard des 4,300 hommes dont V. Exc. veut bien me faire mention, il n'y a pas de doute que je n'en aie besoin; mais je me flatte que l'Angleterre convaincue de l'importance de conserver l'Estramadoure, me donnera une plus grande assistance, particulierement si, dans ce cas d'un changement de circonstances, la Junte Suprême cessait de manifester la répugnance dont nous parlons.

(Signé) G. DE LA CUESTA.

(M. Frere en transmettant cette lettre à M. de Garay, lui observa qu'il s'était proposé de se diriger d'après la réponse du Général Cuesta, mais que celle-ci ne lui paraissant pas assez positive pour l'autoriser à insister sur l'admission des troupes anglaises dans Cadix, et à envoyer à l'armée d'Estramadoure le renfort de 4,300 hommes proposé, il a écrit au Général Mackenzie pour que les transports retournassent à Lisbonne, où il les croyait nécessaires, d'après les nouvelles qu'il avait reçues, et où ils étaient sans doute attendus avec impatience.)

XI.—*Extrait de la Lettre de M. de* Garay *à M.* Frere.

1er Mars 1809.

. . . . . Je commence par vous répéter que la Junte Suprême est loin d'entretenir le moindre soupçon à l'égard de la demande que vous avez faite pour l'admission des troupes anglaises dans Cadix. La loyauté du gouvernement anglais, la générosité avec laquelle il est venu à notre secours, enfin la bonne foi qu'il a montrée dans ses transactions avec notre gouvernement écarte toute idée de soupçon. Mais la Junte Suprême doit

respecter l'opinion publique, et elle s'est tracée en conséquence une ligne de conduite aussi prudente que bien calculée, qui la met au-dessus de toute censure. Si notre situation militaire était assez défavorable, pour qu'il y eut lieu de craindre une attaque immédiate contre Cadix, si nos propres forces étaient incapables de défendre ce point, s'il n'en existait pas d'une plus grande importance où l'on peut s'opposer à l'ennemi avec avantage, la Junte Suprême n'aurait pas craint de blesser le sentiment public, parce que ce sentiment ne pourrait être influencé que par l'état présent des affaires. Mais vous savez, Monsieur, que ce n'est point là le cas; que nos armées se maintiennent d'elles-mêmes; qu'elles se renforcent sur des points très-distants de Cadix qui est maintenant à l'abri de toute surprise; et même que si l'état des choses devenait plus mauvais que nous n'avons lieu de le craindre, l'ennemi aurait beaucoup d'espace à traverser, et beaucoup de difficultés à vaincre avant d'être à portée de menacer Cadix; que, dans tous les cas, on aurait assez de temps pour se porter sur cette forteresse qu'il est facile de défendre, et qui ne peut être considérée que comme un dernier point de retraite; enfin que ces points extrêmes ne doivent pas, à moins d'une pressante nécessité, être défendus sur le lieu même, mais sur d'autres points situés plus en avant.

Ainsi l'armée d'Estramadoure empêche de ce côté l'ennemi de pénétrer de la même maniere que les armées de la Caroline, et du centre, l'arrêtent à l'entrée de la Sierra-Morena. C'est de ces points que dépend la sûreté de l'Andalousie, et c'est pour cette raison que S. M. a tout fait pour les fortifier. C'est ce qui fait que l'ennemi n'a pu, depuis quelque temps, faire aucun progrès, et que nous frapperons un coup plus décisif que ceux qu'il a pu nous porter si nous parvenons jamais à réunir des forces supérieures.

De l'autre côté, la Catalogne se défend avec bravoure, en sorte que l'ennemi ne peut avancer d'un pas, et Saragosse qui doit être considérée comme un boulevard, résiste courageusement aux attaques réitérées de l'ennemi, et lui fait payer cherement son obstination . . . . . .

Instructions additionnelles données à M. Frere *au Sujet de la derniere Campagne d'Espagne.*

Dépêche de M. Canning *à M.* Frere.

17 Avril 1809.

Dans ma dépêche, N°. 28, que j'ai envoyée à Lisbonne, par Sir Arthur Wellesley, et dont je vous envoye un duplicata, vous êtes invité à ne discuter de nouveau, avec le gouvernement Espagnol, la question relative à Cadix, que lorsque vous auriez reçu avis des commandants des forces de S. M. en Portugal de l'évacuation de ce pays par l'armée Britannique.

Toutefois, en considérant le temps qui peut s'écouler avant que cette notification ne vous parvienne, et les inconvénients qui pourraient résulter d'une seconde apparition de l'armée anglaise devant Cadix, sans qu'on fût certain de son admission, je suis chargé de vous engager à vous assurer dans le plus court délai possible, si dans le cas où Lisbonne serait évacuée, le gouvernement Espagnol désirerait ou accepterait à Cadix, les services de l'armée Britannique, forte de plus de 25,000 hommes, en y comprenant 3 ou 4000 hommes de cavalerie et 1200 hommes d'artillerie; sous la condition si souvent spécifiée, de l'admission d'une partie de cette force pour être en garnison dans cette forteresse.

Je vous ai si souvent expliqué les conditions attachées à cette offre, et développé les motifs qui nous engagent en ce moment à la répéter, après avoir essuyé un refus si positif, que je n'ai rien à vous ajouter sur ce sujet.

Vous ne manquerez pas de communiquer, avec la plus grande promptitude, aux commandants de S. M. à Lisbonne le résultat de votre démarche près le gouvernement Espagnol, afin que dans le cas du malheureux événement de l'évacuation de Lisbonne (événement auquel la présente instruction s'applique exclusivement) les commandants britanniques puissent être instruits à temps, s'il sera nécessaire ou non qu'ils dirigent l'armée sur Cadix; ou s'ils la conduiront vers telle autre destination que S. M. aurait pu lui assigner, dans le cas où elle ne serait pas reçue à Cadix.

(Signé) G. Canning.

Extrait d'une Dépêche du même au même.

19 Avril 1809.

La détermination qu'a prise S. M. de ne pas permettre qu'il soit annexé aux armées espagnoles de petits détachements de ses troupes, ou que celles-ci servent sous un général Espagnol, a été depuis long-temps signifiée au gouvernement de l'Espagne : cependant malgré la connaissance qu'il a de cette détermination, il a sans cesse fait de nouvelles démarches pour avoir des corps séparés attachés à l'armée espagnole. S. M. n'a jamais cessé de désirer, même depuis que l'armée anglaise s'est retirée de la Corogne, de soutenir la cause espagnole, et d'employer un corps considérable de l'armée anglaise dans cette partie de la Péninsule qui paraissait devoir devenir le théâtre de la guerre; mais le résultat malheureux de la campagne du Nord, et les désastres que l'armée anglaise a essuyés en effectuant sa retraite sur la ville ouverte et non fortifiée de la Corogne, a décidé S. M. à ne plus exposer ses troupes au retour de ces calamités. Il est donc devenu indispensablement nécessaire pour les troupes anglaises d'obtenir l'occupation temporaire de quelque forteresse importante dans laquelle en cas de revers elle puisse trouver une retraite assurée, et maintenir ses communications avec la mer, afin de recevoir des renforts ou afin de pouvoir à la derniere extrémité se rembarquer sûrement, quoique le gouvernement Espagnol n'ait donné aucune raison satisfaisante pour justifier son refus de l'offre que S. M. a faite de placer une garnison à Cadix, et l'on espere encore que les motifs qui ont dicté cette offre ne seront ni méconnus ni travestis. S. M., de son côté, ne se croit point autorisée à se plaindre en aucune maniere de ce refus. Cependant aussi long-temps que le gouvernement Espagnol restera insensible à ce qui paraît autant convenable à ses intérêts, qu'essentiel à la sûreté d'une armée anglaise en Espagne, S. M. doit adhérer à sa premiere détermination, et abandonner pour le moment la lutte de l'Espagne contre la France aux moyens et aux efforts militaires des seuls Espagnols.

Toutefois S. M. quoique prévenue par les actes du gouvernement Espagnol d'unir ses efforts militaires à ceux des armées de ce dernier, restera fidele à ses engagements. S. M. est persuadée

que l'enthousiasme de la nation espagnole pour la cause de son Souverain légitime, et de l'indépendance nationale n'est point affaibli; mais cette énergie n'est que trop exposée à s'évaporer ou à s'épuiser sans objet, dans des tentatives incohérentes et inutiles, à moins que son gouvernement n'adopte un système de vigueur et de décision proportionné à l'étendue des dangers au milieu desquels il est placé.

Le Portugal n'a point opposé d'obstacles de cette nature au rassemblement d'une armée anglaise. L'armée considérable que S. M. a fait réunir dans ce pays en occupe les forteresses; et en cas de revers elle est assurée d'un port pour son embarquement. S. M. ne doute pas qu'avec ces avantages et l'aide de la nation portugaise, son armée ne soit capable non-seulement de protéger immédiatement le Portugal, mais encore en temps et lieu de couvrir efficacement les provinces adjacentes d'Espagne.

J'ai reçu l'ordre de vous faire ces observations, afin qu'elles servent de base aux représentations que vous croirez à propos de faire au gouvernement Espagnol. Vous vous abstiendrez toutefois soigneusement de toute expression qui pourrait avoir l'apparence du reproche ou du ressentiment; et vous ne vous prévaudrez de ces observations que pour engager le gouvernement Espagnol à renoncer à ce système étroit de politique d'après lequel il agit maintenant, et à reposer dans les intentions de S. M. cette confiance sans bornes, à laquelle le désintéressement et la magnanimité de la conduite qu'elle a tenue lui donne si justement des droits, et à laquelle, en supposant que les intentions de S. M. aient pû être méconnues d'abord, Elle avait lieu de s'attendre, depuis qu'Elle a sanctionné en face de l'univers, par un traité solennel, les engagements qu'Elle a pris pour assurer l'indépendance et l'intégrité de l'Espagne.

Instructions additionnelles adressées à M. Frere *et au Marquis* Wellesley.

Dépêche de M. Canning *à M.* Frere.

1er. Mai 1809.

Dans ma dépêche, No. 21, écrite après l'arrivée dans ce pays de Don Pedro Cevallos, comme ambassadeur extraordinaire de

S. M. Catholique, et en son nom royal, de la Junte Suprême d'Espagne et des Indes; je vous ai annoncé par ordre de S. M. qu'Elle n'avait pas encore déterminé si cette mission exigerait ou non de sa part une mission correspondante, et l'envoi d'un ministre investi d'un semblable caractere diplomatique.

Le séjour prolongé de Don Pedro de Cevallos dans ce pays autorise la supposition que la Junte s'attend peut-être à la réciprocité de l'hommage qu'elle a voulu rendre à S. M., et comme il est probable que d'autres puissances de l'Europe, et particulierement l'Autriche, enverront à Séville une personne du rang d'ambassadeur, il semble nécessaire que la mission Britannique dans cette résidence soit également distinguée par le rang personnel, et le caractere diplomatique de celui qui la remplira.

D'après ces considérations, S. M. a jugé à propos de nommer le Marquis de Wellesley pour se rendre à Séville en qualité de son ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire; et j'ai reçu ordre de S. M. de vous charger d'annoncer à la Junte la nomination de ce Seigneur, et de l'informer qu'il a reçu de S. M. l'ordre de se rendre à son poste dans le plus court délai possible.

Je dois vous engager à continuer l'exercice de vos fonctions jusqu'à l'arrivée du Marquis de Wellesley; et j'ai reçu l'ordre spécial de S. M. de vous répéter l'expression de sa très-grâcieuse approbation de votre conduite générale dans la situation pénible et délicate, où vous vous êtes trouvé, pendant une période du plus haut intérêt et des plus grandes difficultés.'

(Signé) CANNING.

Dépêche du même ministre.

3 Juin 1809.

Le Marquis de Wellesley s'embarquera pour l'Espagne au commencement de la semaine prochaine; ayant été retenu ici ces dix derniers jours, pour attendre que le gouvernement fût instruit du résultat des premiers opérations de l'armée de S. M. en Portugal.

Ces opérations ayant effectué la délivrance d'Oporto, et Sir A. Wellesley ayant chassé des parties septentrionales du royaume de Portugal l'armée française, il a maintenant la facilité de

porter toutes ses forces vers le Tage, où il arrivera probablement à temps pour arrêter la marche du Maréchal Victor; et pour coopérer avec le Général Cuesta, si celui ci a poursuivi l'armée française. Je vous envoye copie des dernieres instructions envoyées à Sir Arthur Wellesley, par le secrétaire d'état de S. M. pour le département de la guerre.

(Signé) CANNING.

Extrait des Instructions remises au Marquis de Wellesley.

27 Juin 1809.

Vous employerez tous vos efforts à maintenir la plus parfaite harmonie avec le gouvernement Espagnol, et à le convaincre du vif et profond intérêt que nous prenons à la prospérité de l'Espagne, et au succès de la cause dans laquelle la nation espagnole est engagée.

Vous exprimerez notre désir ardent de remplir dans toute leur étendue les devoirs de notre alliance avec le gouvernement Espagnol, et de l'aider à diriger la guerre vers une conclusion heureuse, par la restauration du légitime Souverain, et l'établissement d'une garantie juste et suffisante pour l'indépendance et l'intégrité de la monarchie espagnole.

Vous éviterez toute apparence de prétention, d'intervenir sans nécessité dans les affaires intérieures de l'Espagne. Mais comme le résultat de la grande lutte qui est actuellement engagée, et dans laquelle les intérêts des deux pays sont étroitement unis, dépend beaucoup pour ne pas dire entierement de l'énergie avec laquelle les personnes qui sont à la tête des affaires d'Espagne développent et employent les ressources de ce pays; comme l'occasion qui se présente maintenant de le placer par des efforts vigoureux dans un état de sécurité absolue, est une de celles dont il faut tirer le plus grand avantage, sous le point de vue de l'activité militaire, et des arrangements civils et politiques; comme la Junte Centrale a elle-même récemment manifesté qu'elle était convaincue de la nécessité d'apporter une diligence et une attention extraordinaires à ces objets importants; et comme elle a constamment paru désirer de recevoir l'appui et les avis du Gouvernement Britannique sur tous les

points qui concernent l'intérêt commun; vous ne rejeterez jamais l'occasion d'offrir une opinion libre, franche et sans réserve sur les questions civiles ou politiques, de presser de la maniere la plus vive les arrangements qui vous paraîtront liés à la poursuite effective de la guerre de la part de l'Espagne, et à l'administration des affaires intérieures du gouvernement, et qui devront conduire le plus efficacement au bien-être de la nation et à la préservation de la monarchie. Vous devez en même temps bien prévoir les soupçons qui pourraient naître et le tort qui pourrait en résulter pour la cause commune et l'harmonie des deux gouvernements, s'il y avait quelque chose de trop impératif dans votre maniere de communiquer les avis que vous croirez nécessaires; et vous aurez égard, d'après votre propre jugement, à la jalousie naturelle d'un nouveau gouvernement qui ne possede l'autorité que par délégation et qui n'est pas entierement confirmé.

Dans les matieres de gouvernement intérieur et dans les questions de commerce, vous saisirez toutes les occasions de recommander en général une politique plus étendue et plus libérale que celle qui, jusqu'à présent, a été suivie en Espagne, insistant toutefois avec force pour que, quels que soient les changements qu'on jugera à-propos d'introduire dans le système d'après lequel le gouvernement de l'Espagne a été dirigé, ils soient discutés et préparés avant le rassemblement des Cortez, de maniere qu'ils arrivent à ceux-ci avec la sanction et l'autorité préalables de la Junte; plutôt que de livrer inconsidérement à cette assemblée un sujet si vaste et si compliqué sans aucun plan arrêté pour guider ses délibérations.

Vous observerez qu'en opérant promptement dans les lois et restrictions qui gênent la liberté individuelle et politique, les réformes qu'elle aura jugé nécessaires, la Junte ajoutera par là à l'énergie et à l'autorité de son gouvernement; tandis qu'en les déférant aux Cortez, elle peut voir, dès ce moment, décliner son autorité, et n'avoir plus par conséquent les mêmes moyens de conduire la guerre avec succès, et de préserver le royaume de l'usurpation de l'ennemi.

Extrait d'une Dépêche de M. Canning *au Marquis de* Wellesley.

27 Juin, 1809.

Les instructions qui ont été données à Sir Arthur Wellesley (dont vous trouverez les copies ci-incluses), donnent à ce commandant la liberté de poursuivre ses opérations en Espagne, de maniere cependant qu'elles ne compromettent pas la défense et la sûreté du Portugal.

En profitant de cette latitude, il concertera sans doute ses mouvements avec le Général Espagnol qui sera le plus voisin de la frontiere portugaise. Il sera invité à informer constamment V. Exc. de ses mouvements; et V. Exc. voudra bien, en cas de besoin, obtenir du gouvernement espagnol qu'il donne à son Général des instructions qui pourront seconder les plans de Sir Arthur Wellesley, et garantir la sincere coopération des deux armées. Mais ces points sont d'une nature trop partielle pour exiger qu'on ait recours à un traité régulier pour les déterminer.

Une telle négociation ne pourrait avoir lieu que dans le cas où il serait possible, à une époque quelconque, qu'une force britannique pût entreprendre, en Espagne, des opérations d'une plus grande étendue, afin de chasser entierement de la Péninsule les armées françaises, et d'établir, après avoir rempli cet objet, un système de défense militaire qui non-seulement garantirait la sûreté des frontieres espagnoles, mais donnerait aux Espagnols eux-mêmes, les moyens de porter leurs armes au-delà des Pyrénées, et de devenir assaillants à leur tour.

L'époque d'une telle entreprise n'est certainement pas encore arrivée, et l'application de la force disponible de ce pays dans le moment actuel, à d'autres objets immédiatement liés avec la guerre continentale, et calculés pour opérer une diversion en faveur de l'Autriche, sera probablement considérée par le gouvernement espagnol lui-même, comme étant d'une nécessité plus pressante et d'un avantage plus évident.

Si malheureusement les efforts de l'Autriche sont inutiles, ou si, d'un autre côté, ils réussissent au point de permettre de disposer des forces de ce pays pour des opérations plus éloignées; il sera possible que, dans un de ces deux cas, on ait la volonté ou le besoin d'employer en Espagne une force britannique considérable.

Mais ce n'est seulement que dans l'un de ces deux cas que V. Ex. est autorisée à encourager l'espoir d'une augmentation de l'armée anglaise maintenant employée en Espagne, au-delà des renforts qui y sont destinés et dont vous trouverez la note ci-jointe ; ou d'une extension de ses opérations au-delà des bornes fixées dans les instructions de Sir Arthur Wellesley.

Mais dans le cas d'une opération de ce genre, il est évident qu'il serait nécessaire d'entrer préalablement dans des stipulations tellement positives, qu'elles préviendraient à l'avenir les inconvénients, les plaintes et les récriminations qui ont eu lieu lors de de l'expédition de Sir John Moore.

A cet effet, ainsi que pour produire un service plus réel dans l'intervalle, il serait extrêmement utile et désirable qu'on s'occupât d'une organisation nouvelle et plus parfaite de l'armée espagnole et particulierement qu'on en délégât le commandement en chef à un seul individu responsable. On avait intimé, il y a quelques mois, qu'on n'aurait aucune répugnance à confier le commandement de l'armée espagnole à un général anglais.

Cela ne peut être exigé, et aussi long-temps que le général Cuesta aura le commandement, il ne parait pas que cela soit jamais proposé ; mais si on pouvait l'obtenir, on aurait alors l'espoir le mieux fondé de voir disparaître tous les inconvénients, et pardessus tout d'obtenir cette promptitude, cette unité d'action qui seules peuvent assurer le succès d'une opération aussi étendue et aussi importante que celle que j'ai indiquée plus haut.

V. Exc. voudra bien en conséquence diriger son attention vers ces objets, sans cependant donner aucune assurance qu'une telle opréation puisse être mise à exécution, et en reconnaissant qu'une diversion en faveur de l'Empereur d'Autriche doit nécessairement occuper maintenant l'attention immédiate du gouvernement britannique

En même temps, la diminution des armées françaises en Espagne et l'impossibilité où Buonaparté doit être évidemment de les renforcer, donnent tant de moyens pour le succès de ces attaques partielles et irrégulieres, auxquelles les armées espagnoles sont si propres dans leur état actuel, qu'on peut raisonnablement espérer que jusqu'à ce que la marche des affaires en Allemagne soit plus décidée, les Espagnols seront non-seulement en état de soutenir la lutte avec avantage, mais de gagner chaque jour du terrein contre un ennemi affaibli et découragé, et de

préparer la voie pour des opérations plus importantes et plus efficaces, qui par la suite pourront être entreprises.

(M. Canning annonce dans la dépêche suivante que le départ du Marquis de Wellesley est retardé par une sévere indisposition qui l'a retenu plusieurs jours dans son lit.)

Extrait d'une Dépêche de M. Canning *au Marquis de* Wellesley.

18 Juillet 1809.

Votre Exc. voudra bien en même temps, sans exciter l'attente d'aucuns renforts immédiats pour l'armée anglaise dans la Péninsule, chercher à s'assurer sur quel pied une armée anglaise serait reçue dans l'intérieur de l'Espagne, et s'il existerait quelqu'intention de confier le commandement en chef des forces espagnoles au commandant en chef d'une armée anglaise auxiliaire.

Les nouvelles que nous avons reçues ici de la dispersion du corps du Général Blake, de la démission de cet officier, du rappel probable du Marquis de la Romana, et de la jalousie que la Junte éprouve à l'égard des projets de la Romana, semblent ne laisser maintenant aucun officier de quelque nom, ou possédant quelque confiance, pour s'opposer à cet arrangement.

Mais V. Exc. doit bien concevoir qu'elle ne doit pas suggérer, encore moins solliciter, mais simplement recevoir et transmettre, pour que S. M. les prenne en considération, les sollicitations ou suggestions que vous pourriez recevoir du Gouvernement Espagnol à ce sujet.

Instructions additionnelles remises au Marquis de Wellesley.

La premiere question qui se présente est de savoir si l'état des choses est tel en Espagne qu'une armée anglaise de 30,000 hommes coopérant ou agissant conjointement avec les armées espagnoles, est capable de délivrer la Péninsule de la présence des Français; ou de faire tête aux nouvelles forces que Buonaparté est maintenant en état de diriger contre ce pays.

Votre Exc. recevra sur cette question l'opinion de Sir Arthur Wellesley à qui une copie de cette dépêche est transmise, et

qui est invité à ne pas perdre un moment pour communiquer à ce sujet avec Votre Excellence.

Si l'opinion de Sir Arthur Wellesley est qu'avec une force aussi limitée qu'un corps de 30,000 hommes on ne puisse pas prudemment entreprendre des opérations offensives sur un plan étendu; s'il pense que le plus que cette armée peut entreprendre est la défense du Portugal, et que cette défense pourrait s'opérer plus efficacement en confinant ses opérations dans les limites de ses instructions actuelles; V. Exc. n'aura alors qu'à expliquer au Gouvernement Espagnol, si on lui fait des questions à cet égard, la nature des instructions d'après lesquelles Sir Arthur doit agir, et l'impossibilité d'aller au-delà.

Vous ajouterez qu'après le refus de la Junte d'admettre une garnison anglaise dans Cadix, l'attention du Gouvernement Britannique s'est plus particulierement et plus exclusivement dirigée vers la sûreté du Portugal; et que c'est à cet objet principalement que nous nous considérons comme obligés, à raison de la confiance que le Gouvernement Portugais a reposée en nous, de borner nos efforts dans la Péninsule.

Que la sécurité du Portugal ne borne pas nécessairement l'armée anglaise aux frontieres de ce royaume, et n'empêche pas non plus sa coopération avec les armées espagnoles, aussi longtemps que le cours de cette coopération ne tendra pas à laisser le Portugal à découvert; la Junte en trouvera la preuve dans la coopération de Sir Arthur Wellesley avec le Général Cuesta. Mais cette espece de concert accidentel doit être représentée par V. Exc. comme l'assistance la plus étendue, que d'après les circonstances que je viens de décrire, l'Espagne puisse attendre d'une armée anglaise.

Si, d'un autre côté, Sir Arthur Wellesley pense qu'avec une armée anglaise de 30,000 hommes effectifs, combinée avec les armées espagnoles et portugaises, il serait possible ou de chasser les Français d'Espagne, ou de lutter avec succès contre l'augmentation de leurs forces; s'il pense qu'en dernier résultat le Portugal sera mieux défendu en faisant entrer la défense de ce royaume dans l'ensemble des opérations qui se poursuivent dans la Péninsule; la question qui s'élevera ensuite, et sur laquelle V. Exc. recevra aussi l'opinion de Sir Arthur Wellesley, sera de connaître les conditions qu'il sera possible d'obtenir du Gouvernement Es-

pagnol comme un préliminaire à tout système concerté d'une coopération militaire.

Ces arrangements préliminaires seraient d'autant plus désirables qu'ils préviendraient le retour des inconvénients que nous avons éprouvés dans la dernière campagne, et des plaintes et récriminations qui en ont été le résultat: le rapport que le Général Wellesley a fait de ce qui s'est passé entre lui, et le Général Cuesta et de l'état du pays qu'il a traversé, ainsi que le défaut de plan, ou de mesures prises pour la marche et l'approvisionnement d'une armée, rendent ces arrangements absolument indispensables.

Il est au moins à propos de s'entendre clairement sur tous ces points, et le Gouvernement Espagnol doit formellement s'engager à fournir à l'armée les moyens de se mouvoir, et de se procurer un approvisionnement régulier.

On ne prétend point que cela se fasse aux dépens du Gouvernement Espagnol (quoique peut-être on ait droit d'attendre qu'il pourvoie à la marche des troupes) mais que les provisions, et ces moyens de transport soient fournis aux troupes anglaises sur leur demande et à leurs dépens; si ces arrangements ne sont pas faits par la Junte à la satisfaction de V. Exc. et de Sir Arthur Wellesley, il n'y a plus lieu de discuter aucune question de coopération, et Sir Arthur Wellesley recevra l'ordre de se retirer avec son armée sur le Portugal.

Outre ce préliminaire indispensable qui n'admet ni doute ni interprétation, il en est deux au sujet desquels V. Exc. voudra bien prendre l'opinion de Sir Arthur Wellesley, avant de les requérir.

La premiere de ces conditions est celle qui fut proposée au Gouvernement Espagnol avant les événements désastreux, qui ont eu lieu en Galice, et dans un temps où l'on projettait de transférer les services de Sir John Moore dans le midi de l'Espagne: cette condition est l'occupation de Cadix par une garnison anglaise.

Cette demande avait également pour objet de pourvoir à la sûreté de l'armée anglaise, dans le cas où elle aurait été obligée de se retirer devant des forces supérieures, et d'empêcher les vaisseaux Espagnols et Français qui sont dans le port de tomber entre les mains de l'ennemi.

La seconde condition n'a jamais été proposée aux Espagnols, mais ils avaient chargé un de leurs officiers de la soumettre au Général Moore; savoir de confier le commandement de l'armée Espagnole au général en chef des troupes anglaises.

Sir Arthur Wellesley fera savoir à V. Exc. jusqu'à quel point, d'après son opinion, dans les circonstances actuelles, avec la perspective du plan d'opérations qu'il jugera convenable d'adopter, l'occupation de Cadix serait essentiellement importante à la sûreté d'une armée anglaise engagée dans les opérations générales de l'Espagne; ou jusqu'à quel point la possession du Tage et l'état satisfaisant des ressources militaires du Portugal, rendront moins nécessaire la demande de cette condition au gouvernement espagnol, en supposant qu'il montre, pour y accéder, la même répugnance qu'auparavant.

Dans le cas où Sir Arthur Wellesley penserait que l'occupation de Cadix est essentielle à la sûreté de l'armée anglaise, V. Exc. la présentera comme une condition, *sine qua non*, de l'emploi d'une force britannique en Espagne.

Mais si Sir Arthur Wellesley pense que cette mesure, considérée militairement, n'est pas nécessaire, (quoique l'autre objet de la demande, qui était la sûreté des vaisseaux espagnols et français qui sont dans le port de Cadix, soit d'une si haute importance que V. Exc. ne doit jamais le perdre de vue, et doit employer tous les moyens de persuasion pour engager la Junte à adopter, à cet égard, des mesures qui, à la dernière extrémité, trompent les vues de l'ennemi à l'égard de ces flottes;) cependant V. Exc. ne devra pas, pour cette seule raison, proposer l'admission d'une force anglaise dans Cadix comme la condition, *sine quâ non*, de l'emploi d'une armée anglaise en Espagne.

A l'égard de la seconde condition, les Espagnols ont offert le suprême commandement de leurs armées à Sir John Moore. M. Stuart était présent lorsque cette offre fut faite par M. Caro au général anglais qui la déclina. Mais V. Exc. se laissera guider par l'opinion de Sir A. Wellesley; et si ce général, consultant la connaissance locale qu'il a de la manière de conduire les armées espagnoles, ne croit pas que cela soit convenable, Votre Excellence aura soin, même dans ce cas là, de laisser la question si entière que si, dans le cours de sa coopération avec les généraux espagnols, Sir Arthur Wellesley avait des raisons de changer d'opinion, il n'y eût pas de difficulté à faire cette demande par la suite.

Si, d'un autre côté, Sir Arthur Wellesley pense que cet arrangement est extrêmement désirable, V. Exc. en fera une condition *sine quâ non*.

Si le commandement ne doit pas être confié à un général anglais, V. Exc. pressera avec une nouvelle force la nomination d'un généralissime pour les armées espagnoles; chaque jour démontrant davantage combien sont nuisibles des commandements séparés et indépendants.

Il sera bien convenu en même temps que, dans aucun cas, le commandant anglais ne doit être placé sous les ordres du généralissime espagnol, et moins encore sous aucun général espagnol ayant un commandement particulier. Indépendamment des considérations qui résultent de la conduite passée des généraux espagnols, et qui s'opposeraient à un pareil arrangement; la nature des engagements avec le Portugal le rend entièrement impraticable. Lorsque le gouvernement de Portugal a placé ses armées sous le commandement d'un général anglais, ce n'était pas sans doute avec la croyance que le général anglais agirait lui-même comme le subordonné d'un autre commandant.

Le résultat est,

1. Que si Sir Arthur Wellesley n'est pas d'avis d'engager une armée de 30,000 hommes dans une campagne en Espagne sous aucune condition quelconque, V. Exc. saisira l'occasion de mettre fin sur-le-champ à tout espoir de cette nature que la Junte Suprême pourrait entretenir.

2. Que si, au contraire, l'opinion de Sir Arthur Wellesley est favorable à l'emploi d'une armée de 30,000 anglais en Espagne, sous toutes où aucune des conditions indiquées dans cette dépêche, V. Exc. aura soin de réquérir sur-le-champ du gouvernement espagnol, qu'il prenne les mesures les plus efficaces pour mettre à la disposition du général anglais, les moyens de transport qui seront proposés à V. Exc. comme étant nécessaires aux mouvements de son armée et à son approvisionnement constant et régulier. V. Exc. aura soin de se convaincre alors que ces mesures sont en activité avant qu'il ne soit procédé à aucune opération combinée.

A l'égard des deux autres conditions, si Sir Arthur Wellesley les croit toutes deux ou seulement une des deux indispensables, V. Exc. agira en conformité de cette opinion. Si, d'un autre côté, Sir Arthur Wellesley ne croit pas nécessaire d'insister sur l'ad-

mission d'une force anglaise dans Cadix, comme une mesure de précaution pour la sûreté de l'armée anglaise, vous ne ferez point de cette admission une condition *sine quâ non*.

Si Sir Arthur Wellesley n'est pas d'avis de demander le commandement suprême des armées espagnoles, dans ce cas V. Exc. n'en fera pas la demande.

J'ajouterai seulement que V. Exc. ne doit prendre aucun engagement à l'égard de la durée du service de l'armée anglaise en Espagne; et quant à ce qui concerne l'armée portugaise, il est évident que V. Exc. ne doit pas stipuler qu'elle agira avec l'armée anglaise en Espagne; mais seulement indiquer que les bons offices du gouvernement britannique seront employés près de la Régence portugaise, pour l'engager à permettre que ses troupes soient employées de cette manière.

Sir Arthur Wellesley recevra l'invitation d'écrire à V. Exc. sur tous les points contenus dans cette dépêche; et V. Exc. me communiquera, sans délai, le résultat de son rapport; et dans le cas où il serait favorable à l'emploi d'une force anglaise en Espagne, V. Exc. me fera connaître les demandes qu'elle aura faites, en conséquence, ainsi que les dispositions que montrera le gouvernement espagnol en faveur des conditions que V. Exc. croira convenable de lui proposer.....

(La dépêche suivante de M. Canning au Marquis de Wellesley, avait pour but de lui faire sentir de plus en plus, de quelle importance il était de faire admettre une garnison anglaise à Cadix, afin de mettre cette ville à l'abri des événements de la guerre et des intrigues des mécontents. S. Exc. était autorisée à annoncer, qu'il serait fourni pour cet objet une force suffisante indépendamment de l'armée sous les ordres de Sir Arthur Wellesley.)

CORRESPONDANCE

De M. Frere *jusqu'à l'Arrivée du Marquis de* Wellesley.

(M. Frere envoya à M. Canning avec sa dépêche, datée de Séville, le 25 Avril 1809, plusieurs lettres interceptées parmi lesquelles la suivante est la plus remarquable par le ton et par les principes.)

Lettre du Général Belliard *au Général* Sébastiani.

Madrid, 10 Avril 1809.

Je vous remercie, mon cher général, de votre obligeant souvenir. J'ai appris avec plaisir le rétablissement de votre santé. Pourquoi n'exterminez vous pas la canaille? L'opinion des habitants de Madrid ne s'améliore pas. Il est vrai que le sacré ministere n'y prend pas grand peine. Vous avez raison de dire que la Prêtraille..... Comment se fait-il que la Manche n'est pas organisée? Pourquoi ne lui faites-vous pas reconnaître le Roi Joseph et Napoléon? Pourquoi ne pas établir le nouveau système? Je crois que vous feriez bien, mon cher général, de profiter d'un moment de tranquillité pour balayer le pays avec deux colonnes mobilés et le désarmer entierement.

(Signé) Belliard.

(Dans la lettre du 22 Avril 1809, au Général Cuesta, M. Frere, en lui parlant d'une diversion dans la direction de la Manche, lui fit les observations suivantes sur l'armée qui devait y être employée, et le choix de la personne qui devait la conduire: " Je crois qu'une armée déchirée par les factions, aussi bien que par le déplacement successif de ses chefs, découragée par ses revers, ne peut avoir l'espérance d'être promptement réorganisée et conduite à la victoire, que par un général qui lui soit connu par un succès militaire, et qui soit également populaire dans l'armée qu'il doit commander, et dans la province où il doit agir. Parmi les généraux dont on peut disposer, le Duc d'Albuquerque me semble le seul qui réunisse toutes ces qualités.")

(Dans une dépêche suivante à M. Canning M. Frere lui annonça que le Général Cuesta avait décliné sa proposition relativement au Duc d'Albuquerque, attendu que la Junte avait nommé le Général Vénégas, et que quant à la diversion à opérer dans la Manche, Sir Arthur Wellesley était si fort en faveur de la défensive qu'il avait fallu renoncer à cette opération.)

(Dans sa lettre datée de Séville le 8 Juillet 1809, à Sir Arthur Wellesley, M. Frere fit les observations suivantes sur la déroute du Général Blake: " L'armée du Général Blake est dispersée, mais les individus ont généralement échappé; cependant quel eût été le sort d'un corps auxiliaire anglais qui aurait agi conjointement avec eux? Si le Gouvernement Espagnol ne peut pas (et certes il ne le peut pas) donner une garantie complette contre la répétition d'une scene aussi déshonorante de la part de ses troupes, il doit au moins l'offrir autant qu'il lui est possible dans le choix des officiers, dans la distribution des troupes, etc. etc..... Il ne reste dans ce moment de l'aveu de tout le monde que deux hommes capables de commander en militaires un corps de troupes; ce sont le Général Blake et le Duc d'Albuquerque, et tous deux se trouvent sans armée: Blake par un malheur qu'il est impossible de lui attribuer, et Albuquerque par un accident dont il est encore moins responsable, celui d'avoir donné de l'ombrage à la Junte par son rang et sa fortune, et d'avoir excité la jalousie de Cuesta par sa réputation et sa popularité parmi les troupes.")

(Dans sa lettre datée de Placentia, le 16 Juillet 1809, le Général Sir Arthur Wellesley, en se plaignant à M. Frere de la mauvaise volonté des habitants à l'égard de son armée, lui dit: " Nous sommes en vérité plus mal que dans un pays ennemi, où au moins nous pourrions nous procurer par la force les provisions dont nous avons besoin.")

(Dans sa dépêche du 4 Août 1809, à M. Canning, M. Frere après avoir parlé de l'imprévoyance, et de la présomption du Général Cuesta qui laissa le Général Vénégas dans l'ignorance de ce qui se passait, et de l'impossibilité où l'armée anglaise était d'avancer faute de provisions après la bataille de Talavera, ajoutait: " Si le Général Vénégas n'avait pas adhéré strictement à la lettre de ses instructions, et s'il avait considéré combien les circonstances qui les avaient dictées étaient changées par la victoire de Talavera, il n'est pas douteux qu'il ne fût entré à Madrid.")

*Extrait d'une Lettre particuliere du Duc d'*Albuquerque, *datée de Talavera, le* 3 *Juillet* 1809, *incluse dans une Lettre de M.* Frere *à M.* Canning.

Le 26 du courant, ayant demandé que ma division fût envoyée la premiere pour appuyer l'avant-garde, soit dans le cas où elle serait attaquée, soit dans celui où elle attaquerait elle-même, je reçus du Général Zayas la nouvelle que l'ennemi l'avait attaquée avec des forces très-supérieures, et qu'il espérait que je viendrais à son secours. J'ordonnai sur-le-champ à ma division de monter à cheval, et en même temps j'allai demander les ordres du général en chef, qui fit des arrangements pour que l'armée entiere repassât l'Alberché, me chargeant de tenir l'ennemi en échec, afin de couvrir la retraite. Aussitôt que je fus informé de cette détermination, je marchai à la rencontre de l'ennemi. Il est superflu de détailler le plan que j'adoptai pour le repousser, et pour arrêter la fuite précipitée de l'avant-garde, qui était déjà à une portée de fusil du quartier-général, quoiqu'elle fût forte de deux mille hommes de cavalerie et de quatre mille d'infanterie, et qu'elle eût huit pieces d'artillerie: il suffira de dire que je parvins à arrêter l'ennemi, à donner à l'avant-garde les moyens de se former de nouveau, et que l'armée ne fut point inquiétée dans sa retraite depuis Santa Ollala où nous étions jusqu'à cette ville; j'ajouterai seulement que si je n'avais pas reçu du général l'ordre de me retirer, je me préparais à attaquer l'ennemi avec la certitude du succès; mais comme je n'avais pas le temps de faire des représentations, je n'eus que le choix de l'obéissance. Cette retraite remplit les troupes de crainte et de mécontentement, et c'est à elle je crois qu'il faut attribuer les attaques auxquelles nous avons été exposés pendant deux jours, ayant à souffrir de la faim, de la chaleur, et du feu non interrompu de l'ennemi. Toutefois, grâces à Dieu, nous avons réussi à repousser l'ennemi qui, au lieu d'attaquer la droite dans la soirée, et dans la nuit du 27, attaqua la gauche occupée par une partie de l'armée anglaise, laquelle ayant chargé à la baïonnette, le repoussa à l'entrée de la nuit et le chassa des hauteurs voisines dont il s'était emparé. Le général en chef, en l'appercevant dans cette position, m'ordonna de me rendre à un hermitage voisin de la ville, où non-seulement il

était impossible à la cavalerie d'agir, mais où il n'y avait pas même assez d'espace pour elle, le pays adjacent étant extrêmement boisé. Voyant la nature du terrein, et en même temps que l'ennemi chargeait avec toutes ses forces les Anglais qui avaient peu de cavalerie, je me hâtai d'aller les soutenir, et j'arrivai assez à temps pour les aider à former leur ligne dans la position convenue sur la gauche de l'armée. Ma division ne m'a jamais donné de plus grandes preuves de confiance, et de courage que dans cette occasion, supportant un feu très-vif de l'ennemi, auquel on ne pouvait répondre que par deux pieces de quatre et deux obusiers.

Le général appercevant l'avantage de mon mouvement, me permit de choisir mon propre terrein, et je choisis conséquemment celui que je vis le plus avantageux et le plus menacé par l'ennemi, étant précisément le point occupé pas la cavalerie anglaise. Le jour suivant, l'ennemi renouvella l'attaque, dirigeant constamment ses principales forces contre les Anglais, avec qui j'eus la satisfaction de coopérer depuis le premier coup de fusil jusqu'au dernier, ayant soutenu trois différentes attaques renouvellées avec une obstination que les Français n'avaient pas encore montrée jusqu'à present.

Le Général Wellesley fut enchanté de la conduite de ma division, et consentit à la proposition que je lui fis d'en demander au général en chef une autre d'infanterie, à laquelle j'ordonnai d'occuper une hauteur qui flanquait notre position, et dont l'ennemi était sur le point de prendre possession, lorsque cette division arriva. Je sais qu'il a écrit à M. Frere pour lui exprimer combien il était satisfait de ma conduite; et je dois vous annoncer, pour vous servir d'instruction, que tout l'état-major Anglais a exprimé combien il désirait que le commandement de l'armée me fût confié, et combien il était mécontent du Général Cuesta. Presque tous les généraux, officiers et soldats, ont exprimé le même désir. Aleva, dont vous connaissez la franchise, a écrit dans les termes les plus fort à Valdos, en lui indiquant la nécessité absolue du renvoi de Cuesta, et de donner le commandement à Blake, à Vénégas ou à moi, sans cependant me mentionner ouvertement, dans la crainte qu'on ne le soupçonnât de partialité ou d'intérêt parce qu'il est avec moi.

L'armée est certainement dans le plus grand danger, elle n'a ni provisions, ni état-major, ni plan arrêté. Pendant nos marches

nous nous arrêtons pour nous reposer comme des troupeaux de moutons, sans prendre de position, de sorte que si l'ennemi connaissait notre situation, il pourrait nous battre partout où il nous attaquerait. Si, dans la soirée du 26, je ne m'étais pas porté avec ma division pour tenir l'ennemi en échec, l'armée entiere aurait été dispersée, et l'artillerie et le bagage qui étaient dans les rues de Sta. Olalla, auraient été perdus; et la preuve de ce qui serait arrivé si l'ennemi qui était à une portée de fusil n'avait pas été arrêté, se trouve dans l'empressement avec lequel plusieurs de nos soldats abandonnerent leurs armes, et nos commissaires les rations de pain. Nous sommes exposés chaque jour à ces dangers, nous marchons comme si nous étions en pélérinage, sans observer les rangs, sans ordre et sans méthode, et avec le parc entier d'artillerie, qui devrait toujours être un moins à deux ou trois lieues de distance. Qu'on soit bien persuadé que si le général en chef n'établit pas un état-major régulier, qui remplisse exactement ses devoirs, que s'il ne prépare pas dans le courant de ce mois pour le prochain les provisions, munitions, équippements dont on a le plus grand besoin, que s'il ne choisit pas pour généraux de division des personnes qui soient en état par leurs talents et leur expérience de lutter contre l'ennemi que nous avons à combattre, sans considération pour le rang, l'ancienneté, la parenté, et les affections particulieres, et qu'en outre s'il ne punit et ne récompense pas ceux qui le méritent, nous ne pouvons espérer de secouer le joug qui nous opprime. Nous ne ferons qu'opérer notre ruine; tous nos efforts seront inutiles; et ce qui sera le comble de l'infortune, l'armée anglaise nous quittera, et ne voudra plus coopérer avec nous. Que Dieu nous préserve de voir jamais arriver un tel événement; car, pour rendre hommage à cette vérité que j'ai toujours préférée à la dissimulation d'une fausse politique, nous devons entierement la derniere victoire aux Anglais, et il n'y a que la prudence de leur général qui puisse l'engager à tolérer nos sottises, quoiqu'il y ait lieu de craindre qu'il n'en soit extrémement las.

Quelques divisions se sont dispersées tandis que d'autres, ainsi que les Anglais le savent très-bien, sont restées à leur poste avec le plus grand courage, ce qui prouve que tout dépend des chefs qui les dirigent. J'ai été peut-être trop minutieux; mais j'ai cru devoir m'étendre sur ce sujet, afin que vous puissiez embrasser d'un seul coup-d'œil la situation de notre armée.

Extrait d'une Lettre de Sir Arthur Wellesley *à M.* Frere, *datée de Talavera, le* 24 *Juillet* 1809.

..... Je déplore certainement les circonstances qui me forcent à m'arrêter maintenant, et qui m'obligeront de me retirer de l'Espagne si cela continue. Chacun, et le Général Cuesta lui-même, reconnait la nécessité du parti que j'ai pris en m'arrêtant ou me retirant éventuellement. Je dirai seulement que je n'ai jamais vu une armée aussi maltraitée dans aucun pays, et aucune qui, si l'on considere que tout dépendait de ses opérations, méritât un meilleur traitement. Il est ridicule de prétendre que le pays ne peut subvenir à nos besoins. L'armée française est bien nourrie ; les chevaux de la cavalerie sont dans une excellente condition, et les soldats que nous avons pris étaient en bonne santé, ayant du pain en abondance ; l'ennemi même en a laissé un petit magazin derriere lui. Ce pays est riche en grains, en comparaison du Portugal, et cependant durant toutes mes opérations dans ce royaume, nous n'avons jamais eu besoin de pain, excepté un seul jour sur les frontieres de la Galice. J'apprends que dans le voisinage de Placentia il y a des moyens de nourrir notre armée pendant quatre mois, et cependant les Alcades n'ont pas rempli leurs engagements avec moi. L'armée espagnole a toutes choses en abondance, et nous seuls, nous de qui dépend tout, nous sommes réellement affamés.

Je connais très-bien les conséquences fâcheuses que produira notre retraite d'Espagne. Il est certain que le peuple Anglais ne supportera plus l'idée de nous y voir rentrer lorsqu'il sera instruit du traitement que nous y avons reçu ; et il est également certain que sans l'assistance et l'exemple de l'armée anglaise, jamais les armées espagnoles, quelque braves qu'elles puissent être, n'atteindront leur but .....,

Extrait d'une Lettre de M. de Cornel *au Général* Cuesta.

..... C'est le désir de la Junte que les troupes anglaises soient pourvues de toutes sortes de provisions, de préférence aux nôtres ; il a été résolu en conséquence que le Général Cuesta mandera le commissaire chargé d'accompagner l'armée alliée, et lui déclarera que comme il doit lui donner toute l'as-

sistance qui est nécessaire, le gouvernement le rendra responsables de tous les besoins qu'elle éprouvera; et le Général Cuesta sensible à ce qu'exige l'honneur de la nation, et l'intérêt de la cause publique, prendra les mesures convenables pour assurer à l'armée de nos alliés le traitement qui est dû à sa valeur, à sa générosité, et à l'importance du service qu'elle nous rend....

Copie d'une Lettre de Sir A. Wellesley *à M.* Frere, *datée de Talavera, le* 31 *Juillet* 1809.

J'ai l'honneur de vous adresser la copie d'une lettre que j'ai reçue de Don M. de Garay, sur laquelle je vous prie de lui faire parvenir les observations suivantes:

Je lui serai très-obligé de se bien persuader que je n'ai aucune autorité, et qu'il n'entre point dans mes instructions que je corresponde avec les ministres espagnols; je le prie de me faire parvenir par vous les ordres qu'il peut avoir à me transmettre.

Je suis convaincu qu'alors je serai à l'abri des exposés faux et injurieux que Don M. de Garay m'a plus d'une fois adressés, sans doute dans la vue de consigner dans les archives de son gouvernement des récits de ma conduite et de mes actions entierement opposés à la vérité, et que je n'ai aucuns moyens réguliers de réfuter.

Aussitôt que ma marche en Espagne fut arrêtée, ce qui, ainsi que vous et M. de Garay le savez très-bien, n'a eu lieu que tout nouvellement, je cherchai à me procurer des moyens de transport, et des approvisionnements dans les places où il me semblait le plus probable que je pourrais les obtenir; telles que Placentia, Ciudad Rodrigo, Gata Bejar, etc. etc. et aussitôt que je vis que je n'avais pas réussi dans cette tentative, j'écrivis au Général O'Donoghue le 16 du courant, pour lui annoncer que comme je n'avais pas reçu l'assistance dont j'avais besoin, je ne pouvais rien entreprendre au-delà de l'opération dont j'étais convenu avec le Général Cuesta dans l'entrevue que j'avais eue le 11 avec lui.

Il est par conséquent faux que le premier avis que le gouvernement espagnol ait reçu de l'intention ou j'étais de ne pas entreprendre d'opérations ultérieures ne lui soit parvenu que lorsqu'il eut appris que j'avais laissé le général Cuesta seul à la poursuite de l'ennemi. Le fait n'est pas vrai; et en effet, quoique je désapprouvasse la marche en avant du général Cuesta le 24 et le

26, et que j'en eusse prévu le résultat, je le soutins avec deux divisions d'infanterie et une brigade de cavalerie, qui couvrirent le 26 sa retraite sur l'Alberché, et son passage sur cette riviere le 27. Mais en supposant que cela fût vrai et que le général Cuesta eût été exposé à soutenir seul toute l'attaque de l'ennemi, c'était sa faute et non la mienne; je l'avais prévenu non seulement par ma lettre du 16, mais encore après, dans plusieurs occasions que je ne pouvais rien faire de plus.

Il n'est pas difficile à une personne dans la situation de M. de Garay de s'asseoir dans son cabinet et de jeter sur le papier ses idées sur la gloire qu'il y aurait à chasser les Français au-delà des Pyrénées; je crois qu'il n'y a pas un individu en Espagne qui ait autant risqué que moi pour y parvenir.

Mais je désirerais que Don Martin de Garay, ou les membres de la Junte, avant de me blâmer de n'avoir pas fait davantage, ou de m'imputer d'avance les conséquences probables des sottises et de l'imprudence des autres, vinssent eux-mêmes ou envoyassent quelqu'un afin de pourvoir aux besoins d'une armée demi-affamée, qui, quoiqu'ayant été engagée pendant deux jours, et ayant vaincu des forces supérieures du double aux siennes, n'a pas de pain à manger.

C'est un fait positif que pendant ces derniers sept jours, l'armée anglaise n'a pas eu un tiers des provisions qui lui sont nécessaires; que dans ce moment près de 4000 de nos soldats gissent blessés dans les hopitaux de cette ville, et manquent des secours ordinaires que dans aucun autre pays sur la terre on ne refuserait pas à des ennemis, et que je ne puis obtenir aucune assistance des habitants. Je ne peux pas même obtenir d'eux qu'ils enterrent les cadavres qui sont dans leur voisinage, et dont la corruption les détruira ainsi que nous.

Je ne puis m'empêcher d'être sensible à ces circonstances et la Junte doit sentir qu'à moins que le pays et elle ne fassent leurs efforts pour maintenir les armées, la bravoure des soldats, nos pertes et nos succès ne feront qu'empirer le mal et augmenter notre détresse et nos embarras. Je ne veux par conséquent pas mettre mon armée en mouvement; je ferai plus, je la disperserai si je n'ai pas les moyens de transport et les vivres dont j'ai besoin.

(Signé) A. Wellesley.

Extrait d'une Lettre de M. Frere *à Sir* Arthur Wellesley, *datée de Séville, 3 Août,* 1809.

. . . . . Au sujet de la coopération, je dois vous dire qu'il a été prouvé à la Junte, non-seulement que le général Cuesta lui avait caché l'impossibilité où il était de recevoir l'assistance des Anglais (ce qui était entierement nouveau pour elle au moment où je l'en ai instruite, quoiqu'elle eut de Cuesta une lettre de la même date que la vôtre), mais elle ignorait en outre que les instructions de Vénégas, qui dans le cas où l'ennemi l'aurait attaqué, au lieu de se porter sur l'armée combinée, aurait causé la destruction de son armée), étaient telles qu'il avait lieu de s'attendre que toute l'armée anglaise par un mouvement combiné se porterait à Talavera. . . . . Il n'y a toutefois qu'une opinion sur la conduite du général Cuesta ; et la Junte serait satisfaite d'avoir de vous telles observations ou insinuations qui les autoriseraient à appliquer, en lui retirant le commandement, le seul remede efficace au mal qu'il a fait et à celui plus grand encore qu'on redoute.

Le rang de capitaine général qui vous a été offert, était un moyen qu'ils employaient puur préparer cette mesure, mais je suis persuadé que ce moment-ci est le plus favorable. Comme la lettre que M. de Garay vous a écrite à ce sujet, contenait un compliment qui vous était personnel, il n'a pas agi irrégulierement, je crois, en vous l'adressant. Toutefois il ne me la communiqua pas auparavant, croyant sans doute me ménager une surprise agréable, car il écrivit le soir même que la Junte eût pris cette résolution et me communiqua sa lettre le lendemain. Il connaissait mes desirs à cet égard, et lorsque, le même jour, il me parla du présent qu'on voulait vous faire d'une épée qui avait appartenu au Prince de la Paix, je lui dis : " vous feriez mieux de lui envoyer un bâton de maréchal." Le titre de capitaine-général est équivalent dans le service espagnol à celui de maréchal, on le confere rarement, et jamais à un étranger excepté dans une seule occasion. M. de Calvo est le commissaire envoyé par la Junte conformément à votre demande, et entr'autres commissions dont il est chargé, il a celle de remettre l'ordre de Charles III à Cuesta, ce qui est conforme à leur système habituel de dissimulation, dans la crainte que Cuesta ne prenne ombrage de la distinction qui vous est offerte. Je suis étonné de la nomination de Calvo, qui se

trouve compromis dans une espece de conspiration contre la Junte, et dans le fait il est notoirement lié avec les conspirateurs. . . . Le gouvernement a pris toutes les mesures qui étaient en son pouvoir pour l'approvisionnement de l'armée que vous commandez, et il souscrira à toutes celles que vous indiquerez vous-même. . . . . .

(Nous donnons ci-après la lettre par laquelle Lord Castlereagh avait donné à Sir G. Smith une mission militaire, qui, probablement a été la cause des anciennes dissentions qui ont éclaté dans le ministere dont il était membre. M. Frere mentionna cette mission avec surprise et inquiétude dans une de ses lettres à M. Canning, ce qui inspira sans doute à celui-ci la demande qu'il fit d'avoir parmi les attributions de son ministere toute la correspondance politique de la guerre.)

Lettre de Lord Castlereagh *au Colonel Sir* G. Smith.

18 Décembre 1808.

D'après les revers éprouvés par les Espagnols, et la position que l'ennemi occupe maintenant à Madrid, je crois très-utile d'avoir à Cadix un officier de confiance qui connaisse les individus marquants, et puisse tenir nos commandants de terre et de mer qui sont près delà, au courant des événements qui se passent dans cette place importante. C'est pourquoi je désire, si votre santé le permet, que vous vous rendiez à Cadix dans le vaisseau qui vous porte cette lettre. Votre sagacité et votre expérience me dispensent de vous envoyer des instructions détaillées pour diriger votre conduite. Vous aurez l'œil sur les événements, et vous en informerez Sir J. Craddock et Sir John Moore. Vous expliquerez à M. Duff l'objet de votre mission, et il vous assistera autant que ses moyens le lui permettront. Vous sentirez la nécessité d'éviter toute démarche qui pourrait exciter de la jalousie ou de l'ombrage; mais s'il y avait lieu de prévoir une crise qui pourrait faire désirer aux Espagnols un secours naval ou militaire de notre part, pour la sûreté de Cadix, vous ne perdrez pas un instant à faire parvenir à Lisbonne toute réquisition qu'ils pourraient être disposés à faire à cet égard. Il sera transmis des ordres convenables aux commandants des forces de terre et de mer, pour donner, si cela devient nécessaire, l'assistance qu'il est en leur pouvoir de procurer.

(Signé) CASTLEREAGH.

Dépêches du Marquis de Wellesley a M. Canning.

Premiere Dépêche.

Séville, le 11 Août, 1809.

Monsieur,

1.—Le 24 de Juillet, je m'embarquai à Portsmouth à bord du vaisseau de S. M. le Donegal, et j'arrivai devant Cadix, le 31 au soir. Je dépêchai aussitôt le messager Basset avec les paquets que vous m'aviez confiés pour M. Frere, et avec une lettre pour lui, dans laquelle je l'informais de mon arrivée, et le priais de la notifier de la maniere la plus respectueuse à la Junte Suprême. J'adressai, par la même occasion, une lettre à Sir Arthur Wellesley, lui exprimant le désir que j'avais de recevoir de lui telles communications qu'il pourrait juger à propos de me faire sur des objets relatifs au service public.

2.—Le 1er d'Août au matin, au moment où je me préparais à débarquer, je reçus verbalement du Lieutenant-Colonel Doyle la nouvelle des actions qui avaient eu lieu à Talaveyra de la Reyna, les 27 et 28 Juillet, et du succès glorieux qu'avaient eu, en cette mémorable occasion, les troupes de Sa Majesté aux ordres de Sir Arthur Wellesley. Comme il ne m'était parvenu aucun détail officiel de ces événements, et que j'étais bien persuadé que Sir Arthur Wellesley et M. Frere avaient déjà envoyé en Angleterre les particularités les plus exactes des opérations des armées Anglaise et Espagnole, je ne cherchai point à vous envoyer de dépêche avec les détails imparfaits qui m'étaient parvenus.

3.—Je fus reçu à Cadix avec toutes les démonstrations d'honneurs publics, et avec les expressions les plus cordiales et les plus animées de vénération pour la personne de Sa Majesté, et de respect pour son gouvernement; d'un attachement vif et zélé pour l'alliance britannique; et d'une reconnaissance affectueuse pour les avantages que la nation

Espagnole avait déjà retirés de la générosité des conseils de Sa Majesté, ainsi que la valeur, des talents et de la persévérance de ses officiers et de ses troupes.

4.—La difficulté de me procurer une maison à Séville, me retint plusieurs jours à Cadix. J'eus pendant ce temps la satisfaction d'y recevoir des marques distinguées et continues d'attention et de respect pour l'ambassade de Sa Majesté, de la part de toutes les autorités publiques, ecclésiastiques, civiles et militaires, ainsi que des diverses classes de la noblesse et du peuple.

5.—Les mêmes dispositions se sont fait remarquer dans toutes les parties du pays où j'ai passé en me rendant à cette ville, ainsi que dans ma réception aujourd'hui au lieu de la résidence du gouvernement suprême d'Espagne.

6.—Cet esprit d'amitié et d'union s'est manifesté d'une maniere si générale et si évidemment sincere, que je me crois obligé de le mettre sous les yeux de Sa Majesté, et je remplis un devoir bien doux en vous assurant que les sentiments qu'ont fait éclater uniformément, en ma présence, pour Sa Majesté, toutes les classes de la nation, sont à peine surpassés par leur loyauté et leur affection si connues pour la personne de leur propre souverain.

7.—Pendant mon séjour à Cadix, j'ai tâché de me procurer des renseignements sur plusieurs points des ordres que j'ai eu l'honneur de recevoir de vous. Je saisirai de bonne heure une occasion de soumettre à votre jugement mes sentiments et ma marche sur ces parties importantes de vos instructions.

8.—Immédiatement après mon arrivée dans cette ville, j'ai envoyé le billet ci-inclus à Don Martin de Garay, auquel j'avais déjà écrit de Cadix. Il m'a fait répondre verbalement qu'il était dans l'intention de me faire une visite à mon hôtel dans le cours de la soirée.

J'ai l'honneur d'être très-véritablement et respectueusement, Mousieur, votre très-obéissant et fidele serviteur,

(Signé) WELLESLEY.

Au très-honorable George Canning,
etc., etc.

Cette dépêche contenait trois incluses de la part du Marquis de Wellesley :

L'une au très-honorable M. Frere à Séville;

L'autre à Sir Arthur Wellesley;

Et l'autre à S. E. Don Martin de Garay, secrétaire de la Junte Suprême, et secrétaire d'état de Sa Majesté Catholique Ferdinand VII.

L'objet de ces incluses est d'annoncer à ces différentes personnes l'arrivée du Marquis de Wellesley à Cadix et à Séville.

Seconde Dépêche.

Séville, le 15 Août, 1809.

Monsieur,

1.—M. de Garay m'est venu voir le 11 du courant, ainsi qu'il me l'avait fait dire. La conférence commença par des expressions mutuelles de notre sollicitude à cultiver l'harmonie et la bonne intelligence, afin de faciliter l'expédition des affaires publiques, d'avancer les objets de l'alliance et de travailler au succès de la cause commune.

2.—Je saisis cette occasion de lui exposer la teneur générale de mes instructions. Je lui expliquai particulierement la disposition où j'étais, conformément à l'esprit des ordres de Sa Majesté, de renfermer mes communications sur les objets d'administration intérieure dans les limites qui seraient agréables au gouvernement d'Espagne; professant, en même temps, que je serais prêt à exposer sans réserve à la Suprême Junte Centrale, mes sentiments sur toute espece de points qui seraient liés aux intérêts réciproques de nos Souverains et de nos nations respectives, toutes les fois qu'une telle liberté de communication pourrait me paraître nécessaire ou de nature à être bien accueillie.

3.—Cette déclaration parut être reçue avec satisfaction; la conversation se porta aussitôt sur l'état de la campagne en Espagne, et surtout sur la situation de l'armée Anglaise.

4.—Mon attention avait été fixée sur ce pénible sujet, dès le premier avis que j'avais reçu du succès de nos armes à Talavera. Les premiers bruits qui m'étaient parvenus des brillants faits d'armes de Sir Arthur Wellesley et des braves troupes de Sa Majesté, étaient accompagnés d'avis si alarmants sur l'état de leurs approvisionnements et moyens de

transport, qu'il se mêlait une vive inquiétude aux sentiments que les circonstances glorieuses de cette brillante victoire inspiraient naturellement.

5.—Les dépêches que M. Frere avait eu l'attention de m'adresser pendant le temps que j'avais été détenu à Cadix et pendant que j'étais en route pour Séville, avaient encore augmenté mon inquiétude; et la réponse de Sir Arthur Wellesley à ma lettre du 31 Juillet, présentait le tableau le plus affligeant de l'état de l'armée britannique en Espagne.

6.—M. Frere m'informe qu'il vous a fait passer, par duplicata, les copies des dépêches qu'il m'a adressées. En conséquence, j'ai cru qu'il me suffisait de me référer à leurs dates, en marge de cette dépêche.

7 —Je joins ici copie des dépêches de Sir Arthur Wellesley depuis le 8 jusqu'au 12 Août inclusivement, ainsi que la copie d'une lettre que j'ai envoyée à cet officier par un courier le 13 du courant, et d'une autre marquée A, que j'ai fait passer par le Lieutenant-Colonel Doyle et le Major Armstrong. J'aurai souvent occasion d'appeler votre attention sur plusieurs parties de cette correspondance, dont le trait le plus remarquable et le plus important est la détresse cruelle à laquelle l'armée britannique se trouve réduite par le défaut d'approvisionnements et de moyens de transport.

8.—La lettre de Sir Arthur Wellesley du 8 de ce mois, me parvint le 11 au matin, quand j'étais à peu de distance de Séville. Quoique M. de Garay m'eût informé que la Junte Suprême ne pouvait pas m'accorder une audience ce soir là, et qu'elle avait fixé formellement le 13 pour la remise de mes lettres de créance, l'occasion me parut trop urgente pour que je ne m'addressasse pas sur-le-champ au gouvernement. Dans cette conviction, je discutai pleinement l'état et les besoins de l'armée, dans ma conférence avec M. de Garay, le 11 au soir. Le 12, je présentai la note officielle dont la copie est incluse, et dans la soirée du même jour, je reçus la réponse dont je joins également ici la traduction.

9.—Les dépêches que vous recevrez de M. Frere vous informeront des circonstances qui ont forcé l'armée britannique de se retirer et de prendre une position défensive derriere le Tage. Sir Arthur Wellesley, dans sa lettre du 8 courant (No. I. des incluses), se réfere à sa dépêche adressée le même jour à Lord Castlereagh pour l'explicatiou de ce mouvement. Il s'étend ensuite sur la nécessité qu'il y a

que les forces Espagnoles, stationnées dans le nord de l'Espagne, soient mises en mouvement, afin d'attirer l'attention de l'ennemi de ce côté-là, et de soulager l'Estramadoure du poids des armées françaises qui avaient été combinées et concentrées pour agir en masse contre les armées alliées britannique et espagnole sur les bords du Tage. Dans la même lettre, Sir Arthur Wellesley insiste de la maniere la plus forte, sur la nécessité de former des magasins de provisions et de fourage sur le derriere des armées, et de procurer des mules et autres moyens de transport pour assurer l'approvisionnement et le mouvement des troupes. Cette lettre récommande encore plusieurs changements d'une nature moins pressante pour mettre les troupes espagnoles sur un meilleur pié, et renferme l'esquisse d'un systême de guerre défensive à adopter par le gouvernement Espagnol.

10.—Les objets les plus urgents, contenus dans cette lettre, formerent la substance de ma note à M. de Garay du 11 courant, et par sa réponse vous verrez avec satisfaction que l'on avait eu sur-le-champ égard à ma représentation. J'ai des raisons de croire que le gouvernement Espagnol a fait de grands efforts pour mettre promptement à exécution le plan que j'ai proposé; et qu'il me sera permis de surveiller l'exécution des différents détails nécessaires pour mettre en activité le nouveau systême d'approvisionnement et de transport pour des troupes en campagne. Mais l'état de dénuement du pays, la faiblesse du gouvernement et les vices invétérés du département de la guerre en Espagne, rendent toute amélioration prompte impratiquable, et me font craindre beaucoup de difficultés, même dans le succès définitif d'aucun plan qu'on puisse suggérer aujourd'hui.

11.—La lettre de Sir Arthur Wellesley, No. II, de même date, également reçue le 11, renferme une description on ne peut plus affligeante de la détresse dans laquelle se trouve l'armée faute de provisions. Sir Arthur Wellesley conclut cette lettre en distant qu'il doit rendre justice à M. Frere, en déclarant qu'il ne croit pas que ce manque d'approvisionnements pour l'armée puisse être imputé à quelque négligence ou omission de la part de M. Frere. Sir Arthur Wellesley attribue cette calamité à la pauvreté et à l'épuisement du pays, à l'indolence et à la timidité des magistrats, à l'état d'insubordination et de désobéissance du

peuple, et au défaut d'autorité dans le gouvernement et ses officiers.

12.—A ces causes qui ont produit et augmenté les souffrances de l'armée, il faut ajouter le caractere pervers et intraitable du général Cuesta, le commandant en chef des troupes espagnoles qui agissent avec Sir Arthur Wellesley. Vous trouverez des preuves innombrables de ce caractere dans les lettres de Sir Arthur Wellesley, surtout dans les Nos. IV, V et VI, des 9, 10 et 11 Août.

13.—Ces malheureuses circonstances ont contribué à produire un résultat défavorable dans l'état de la campagne,

14.—Dans sa lettre du 9, Sir Arthur Wellesley, envoie une dépêche du Lieutenant-Colonel Roche, écrite la veille de Paraleda de Garvin, portant que l'ennemi avait attaqué le pont d'Arzobispo sur le Tage, après avoir passé préalablement cette riviere à un gué immédiatement au-dessus du pont, et que le général Cuesta faisait des préparatifs pour se retirer à la Mela d'Ibor. C'a été la premiere nouvelle que Sir Arthur Wellesley a reçue que le quartier-général de Cuesta quittait Arzobispo. Le Duc d'Albuquerque qui arriva le même soir à Deleytosa, rendit compte à Sir Arthur Wellesley de l'opération par laquelle l'ennemi avait pris possession du pont et de l'artillerie destinée à le défendre, ainsi que de cinq pieces appartenant à la division du Duc, et dit que, dans son opinion, les Français étaient ce même matin à Paraleda de Garvin, où le Général Cuesta avait eu son quartier-général la veille au soir. Un Aide-de-Camp du Général Cuesta et le Lieutenant-Colonel Roche arriverent peu après, et d'après le compte qu'ils rendirent de la situation de l'armée Espagnole, Sir Arthur Wellesley craignait qu'elle ne fût exposée à perdre la plus grande partie de son artillerie. Il écrivit aussitôt au Général O'Donoghue, lui indiquant les mesures qu'il faudrait prendre pour la sauver, insistant fortement sur la nécessité de retirer la grosse artillerie de l'autre côté des passes des montagnes.

15.—La lettre du 10, (No. V.), fut écrite au retour d'une visite de Sir. Arthur Wellesley au quartier-général de Cuesta. La totalité de l'artillerie espagnole et des chariots avait alors traversé la riviere Ibor, et on en avait déjà porté la moitié au haut de la montagne dans un lieu de sûreté.

16.—La derniere lettre de Sir Arthur Wellesley est

datée de Jaraceybo le 12 au matin. Les troupes françaises avaient alors repassé le Tage, à l'exception seulement de celles qui étaient restées au pont d'Arzobispo. Les 9, 10, et 11, on avait vu de grandes colonnes de troupes françaises en mouvement vers Placentia. Sir Arthur Wellesley concluait de ce mouvement que l'ennemi craignait ou les troupes du Duc del Parque ou celles du Général Beresford dans les montagnes de Banos et Peralez, ou bien que l'ennemi projetait de faire une irruption en Portugal. Sir Arthur Wellesley devait s'assurer de leur position dans la journée du 12 courant, et si les avis qu'il attendait à cet égard lui apprenaient qu'ils se portaient vers la frontiere de Portugal, il annonce que son intention est de les suivre. Cette lettre finit par les mots suivants :—" L'expérience de tous les jours fait voir la nécessité que l'armée britannique se retire de ce pays-ci. Il est inutile de se plaindre; mais certainement nous ne sommes pas traités comme amis, beaucoup moins encore comme le seul appui sur lequel la cause Espagnole puisse compter. Mais outre ce défaut de bonne volonté (qu'on peut aisément reconnaître dans le caractere du général qui commande l'armée Espagnole, et qu'il faudrait supporter avec patience s'il y avait quelque espérance de faire bien), il y a un tel manque de ressources dans le pays, et si peu d'efforts pour mettre en usage ce qui s'y trouve, que si l'armée devait rester ici plus long-temps, elle deviendrait absolument hors d'état de servir. La perte journaliere et toujours croissante de chevaux de cavalerie et d'artillerie, provenant du manque de fourage et de la mauvaise qualité du peu qu'on peut se procurer, est vraiment alarmante, et ce mal ne peut qu'aller en augmentant, la cavalerie espagnole ayant commencé à intercepter les petits approvisionnements de fourages que nous avions pu nous procurer."

17.—D'après la teneur de ces lettres, je ne puis raisonnablement m'attendre que le système que j'ai essayé de suivre pour subvenir aux besoins de l'armée, puisse produire aucun effet salutaire et dans un temps suffisant pour mettre Sir Arthur Wellesley en état de reprendre l'offensive, ou même de maintenir une position défensive, à aucune époque de la saison.

18.—Sur ces entrefaites, le seul bruit du retour projeté de l'armée anglaise en Portugal, a excité ici les plus vives alarmes. Le gouvernement espagnol paraît non-seulement contempler la possibilité de cet événement avec terreur et désespoir, mais même le considérer comme le symp-

tôme d'une disposition à abandonner la cause de l'Espagne, et à nous soustraire aux obligations de notre alliance.

19.—M. de Garay et une députation de la Junte, m'ont prié de la maniere la plus pressante d'employer mon influence pour retenir l'armée de Sir Arthur Wellesley en Espagne, et détourner les conséquences fatales qui s'ensuivraient si les armes françaises se tournaient contre l'Andalousie et les provinces du midi de l'Espagne. Mais quoique je sois profondément pénétré de l'urgence de cette crise, je ne puis tenter aucun autre mode de détourner la calamité, que d'employer activement les troupes espagnoles dans les provinces du nord de l'Espagne, et de conclure des arrangements fixes qui puissent assurer la subsistance d'une armée britannique en Espagne. Le gouvernement ne peut raisonnablement se plaindre du résultat naturel et nécessaire de sa défectueuse administration. Il n'est d'ailleurs aucune condition de notre alliance qui nous impose l'obligation de sacrifier l'armée anglaise à la politique erronée d'un gouvernement faible, ou au caractere capricieux et intraitable de ses officiers La diminution des ressources du pays peut être attribuée à une multitude de causes dont plusieurs sont d'une très-ancienne origine et durent depuis long-temps. Mais il n'est pas juste d'attendre que les troupes britanniques doivent être exposées aux effets destructeurs d'un tel état de choses, par la raison que la pauvreté du pays n'est pas la faute de son gouvernement actuel.

20.—Je n'ai pas encore une pleine connaissance des motifs et des objets primitifs de l'expédition de Sir Arthur Wellesley en Espagne. Je n'ai de même pas encore pu m'assurer des arrangements que le gouvernement espagnol avait faits afin de pourvoir aux transports et à l'approvisionnement de son armée. Il me suffit de savoir que l'un et l'autre ont manqué complétement ; qu'on ne peut y pourvoir avec le système actuel ; et qu'il n'y a qu'une nécessité absolue qui ait pu arrêter une telle armée, sous un tel général, au milieu de ses succès, au moment où elle venait de remporter une victoire signalée. Dans de telles circonstances, il serait inutile, pour ne pas dire maladroit, de prendre l'engagement de récommander à Sir Arthur Wellesley un plan que je sais, et qu'il a déclaré lui-même, être impratiquable.

21.—J'espere donc que Sa Majesté voudra bien approuver que je me sois abstenu de prendre aucun engage-

ment positif avec ce gouvernement, relativement à la continuation du séjour de notre armée en Espagne; et que j'ai borné mes efforts à mieux disposer l'armée espagnole qui est dans le Nord de l'Espagne ainsi qu'à faire de meilleurs arrangements pour procurer à nos troupes les moyens qui sont absolument nécessaires pour qu'elles puissent se mettre en mouvement et même pour qu'elles puissent subsister.

22.—Je suis convaincu en même temps, que si quelque changement favorable de circonstances diminue la détresse qui entrave maintenant les opérations actives de l'armée, Sir Arthur Wellesley reprendra l'offensive, ou occupera en Espagne la position qui sera jugée la plus propre à couvrir les provinces du Midi.

23.—Parmi les mesures qu'on pourrait suggérer pour soulager les souffrances de l'armée britannique, le déplacement du général Cuesta de son poste de commandant en chef des armées espagnoles, promettrait certainement des avantages considérables. On dit qu'à l'exception du courage personnel, le général Cuesta est absolument dépourvu des autres qualités nécessaires pour un commandement militaire étendu. Son caractere intraitable est surtout incompatible avec le commandement d'une force destinée à agir avec une armée alliée; et il serait difficile de pouvoir trouver dans le service espagnol un autre officier aussi disqualifié. Cependant malgré la conviction où je suis des défauts du général Cuesta, je n'ai pas jugé nécessaire ni convenable de demander ou d'insister sur son déplacement. Ce gouvernement-ci a quelque crainte de l'influence du général Cuesta: on dit qu'il en possede une étendue et dangereuse, quoiqu'elle ne pose que sur la base précaire d'une popularité non méritée. Mais je ne me suis aperçu d'aucuns symptômes qu'on fût disposé à soutenir le général Cuesta par opiniâtreté ou par artifice, ou à sacrifier aucun des objets de l'alliance soit à ses vues soit à son caractere. La Junte est bien disposée à ôter au général Cuesta son commandement, d'une maniere sûre et décente. S'il offrait sa résignation, elle serait acceptée avec satisfaction et reconnaissance; à tout événement, la Junte est prête à recevoir de moi un exposé régulier et détaillé de la mauvaise conduite du général Cuesta, et à agir en conséquence. Mon intention, (à moins que je ne sois prévenu par la démission de ce général) est de présenter au secrétaire d'Etat un narré de tous les faits relatifs à ce général, qui sont mentionnés dans les dépêches de Sir

Arthur Wellesley. Je suis convaincu que le résultat immédiat de cette représentation sera le renvoi du général Cuesta.

24.—Sur les entrefaites, je me suis borné jusqu'ici à cet égard à exprimer fortement le sentiment que j'ai de la mauvaise conduite du général Cuesta, et de l'impossibilité de suivre des opérations militaires dans un esprit de concorde ou d'union, aussi long-temps qu'il continuera d'être revêtu du commandement. La teneur des instructions de Sa Majesté du 29 Juin, surtout du huitieme paragraphe, m'obligerait à suivre cette marche modérée et prudente dans une affaire aussi délicate, quand bien même les principes ordinaires de prudence ne m'eussent pas recommandé d'observer strictement une politique semblable dans l'exécution de toutes les parties de l'importante mission qu'il a plu à Sa Majesté de me confier.

25.—Je suis convaincu que le déplacement du général Cuesta s'opérera avec plus d'empressement et avec moins de danger d'être impopulaire et vu de mauvais œil, s'il paraît être la conséquence nécessaire de sa propre conduite, plutôt que le résultat de l intervention directe de l'ambassadeur britannique.

26.—L'état imprévu de la campagne en Espagne, et les objets qui touchent l'armée britannique, m'ont obligé de fixer mon attention sur les points qui forment la substance de cette dépêche, et de réserver plusieurs circonstances importantes pour une autre occasion.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) WELLESLEY.

P. S. Peu après la bataille de Talavera, la Junte donna à Sir Arthur Wellesley le rang et la paye de capitaine-général dans l'armée espagnole. Elle lui fit aussi présent de quelques chevaux, au nom du Roi Ferdinand VII, comme un témoignage de reconnaissance et de respect. Le rang de capitaine-général dans l'armée espagnole équivaut à peu près à celui de feld-maréchal au service britannique, et ne comprend pas nécessairement le commandement de l'armée espagnole. J'ai donc dû croire que les ordres contenus dans votre dépêche No. 15 du 18 Juillet, n'étaient pas applicables à cette disposition de la Junte. J'ai l'honneur de vous référer à la dépêche de Sir Arthur Wellesley No. 3, en datée du 8 Août, dans laquelle vous

remarquerez qu'il laisse à ma discrétion le pouvoir de faire passer à M. de Garay, l'une ou l'autre de deux lettres qu'il y avait inclus pour moi; et par ma dépêche A, en date du 13 Août, adressée à Sir Arthur Wellesley, vous verrez que j'ai choisi la lettre qui ma paru la plus respectueuse pour la Junte, et qui en même-temps laissait aux ordres de Sa Majesté leur plein et entier effet, si le bon plaisir de Sa Majesté est que Sir Arthur Wellesley ne continue pas de garder le rang de capitaine-général dans l'armée espagnole. Sir Arthur Wellesley a accepté le présent de chevaux offert par la Junte, mais il a refusé d'accepter la paye de capitaine-général. J'espere que dans les deux cas sa conduite obtiendra l'approbation de Sa Majesté.

Premiere Incluse.

Lettre de Sir Arthur Wellesley *au Marquis de* Wellesley, *datée de Deleytosa le* 8 *d'Août* 1809.

Mylord.

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence datée de Cadix le 31. Je pense que M. Frere vous aura informé de la situation générale des affaires en Espagne. J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une copie de ma dépêche de ce jour au secrétaire d'état, dans laquelle vous verrez les circonstances qui ont obligé les armées à prendre une position défensive derriere le Tage.

J'ai déjà fait connaître à M. Frere, dans une lettre particuliere, mon opinion sur la nécessité qu'il y aurait de mettre en mouvement l'armée du Marquis de La Romana ou celle du Duc del Parque dans le Nord de l'Espagne, afin d'engager l'ennemi à affaiblir ses forces en Estramadoure, avant que les armées puissent reprendre l'offensive.

En même temps, il serait nécessaire de prendre plusieurs arrangements si l'on veut que les troupes soient en état de tirer avantage des succès qu'elles pourraient avoir dans des opérations offensives, ou même de maintenir leurs positions défensives.

Je vais essayer de vous expliquer la nature de ces arrangements dans cette dépêche, ainsi que les raisons qui me les font juger absolument nécessaires.

Le premier de ces arrangements est de former des

magasins de provisions et de fourages, surtout de biscuit, d'orge et de bétail, à des distances raisonnables sur les derrieres des armées.

La partie de l'Espagne où nous nous trouvons, est peu habitée et mal cultivée, en proportion de son étendue et de sa fertilité, et elle est presque épuisée.

Equipées comme elles le sont maintenant, les armées qui ne montent pas à moins de soixante mille bouches et à seize ou dix-huit mille chevaux, doivent compter entierement, pour leur approvisionnement journalier, sur le pays qui, dans une étendue de plusieurs miles quarrés, ne contient pas une population égale au nombre de l'armée, et conséquemment ne peut fournir à sa subsistance. Il faut donc envoyer à de grandes distances chercher des provisions, qu'on ne peut se procurer qu'avec beaucoup de difficulté; les troupes sont mal nourries, elles ne le sont pas régulierement, et très-souvent elles ne reçoivent aucune nourriture du tout.

L'arrangement subséquent à prendre est de fournir à l'armée des moyens de transport, non seulement pour porter en avant les magasins qui pourront être nécessaires, moyens qui doivent être spécialement attachés aux magasins; mais encore pour que l'armée puisse communiquer avec ses magasins, où pour qu'elle puisse envoyer de temps à autre chercher dans le pays des provisions ou des fourages. Il faudrait, pour le premier objet, trois à quatre mille mules; et je regarderais l'armée britannique comme suffisamment approvisionnée de tout ce dont elle aurait besoin, si elle avait quinze cent mules, et environ une centaine de chariots à mules, de la forme de ceux de Valence ou de Catalogne.

Ces mesures sont aussi nécessaires pour les armées Espagnoles que pour les armées britanniques. Aucunes troupes ne peuvent servir utilement si elles ne sont pas régulierement nourries, et c'est une grande erreur de croire qu'un Espagnol, ou qu'un homme ou un animal de quelque pays que ce soit, puissent travailler sans nourriture. Dans le fait, les troupes Espagnoles crient beaucoup plus que les nôtres pour leurs vivres; elles sont de même beaucoup plus épuisées si elles ne les reçoivent pas régulierement.

Les autres points sur lesquels je désire que vous portiez votre attention, sont relatifs à l'état des troupes espagnoles.

Je suis d'avis qu'il faut faire sur-le-champ un effort pour

leur donner un uniforme national. L'adoption de cette mesure mettra fin à l'habitude dans laquelle je dis avec peine que je les vois être généralement de jeter leurs armes et leurs accoutrements, et de s'enfuir, en disant qu'ils sont des paysans. Des corps considérables d'hommes ne pourraient pas jeter ainsi leurs uniformes ni les autres marques distinctives de l'habillement militaire; et il est probable que comme en jetant leurs armes et leurs accoutrements, non-seulement ils ne trouveraient aucune sûreté, mais que même ils ne feraient qu'accroître leur danger, l'Etat n'aurait pas aussi fréquemment à regretter la perte de ces articles précieux.

Un autre avantage qui résulterait de l'usage plus général de l'uniforme national, serait que le commandant en chef aurait le moyen de punir les troupes qui se seraient mal comportées, par une marque qui les signalerait à tout le pays comme des objets d'exécration : et cependant il est reconnu qu'une punition de cette espece aurait dix fois plus d'effet que celle qui vient d'être mise dernierement à exécution dans l'armée Espagnole en raison de la mauvaise conduite de quelques corps à la bataille de Talavera, lorsqu'on a fait mettre à mort un homme sur dix et le tiers ou le quart des officiers qui ont manqué à leur devoir.

Si toute l'armée portait l'uniforme national, il serait possible de dégrader ceux qui se comporteraient mal, soit en les en dépouillant, soit en y attachant quelque marque, ce qui tendrait plus efficacement que toute autre chose à prévenir la répétition de ces malheurs.

Il m'est impossible de dire à Votre Seigneurie jusqu'à quel point cette pratique prévaut.

Des corps entiers, officiers et soldats, s'enfuient à la premiere apparence de danger ; et je ne doute pas que, si on pouvait s'assurer de la vérité, on verrait que l'armée du général Cuesta qui passa le Tage forte de 36 à 38 mille hommes, ne consiste pas aujourd'hui en 30 mille, quoiqu'elle n'ait perdu que 500 hommes dans l'action.

Le plan d'opérations que je récommanderais à la nation Espagnole, serait un plan général de défense.

Il faudrait qu'ils évitassent des actions générales, mais qu'ils tirassent parti des fortes positions qui se trouvent dans le pays pour se défendre et harasser l'ennemi. Leur armée principale devrait être rassemblée sur le Tage, si toutefois ils peuvent tenir cette riviere ; ou bien un peu plus en arriere s'ils ne le peuvent pas ; et toutes les fois qu'ils pourront

former un corps de troupes, ou que les escarmoucheurs du pays (guerillas) pourront être mis en mouvement, il faudrait les employer à attaquer les communications de l'ennemi, et même les pousser jusqu'aux portes de Madrid.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(Signé) ARTHUR WELLESLEY.

SECONDE INCLUSE.

Autre Lettre de Sir Arthur Wellesley *au Marquis de* Wellesley, *même date que la précédente.*

Mylord,

Je vous serai extrêmement obligé si Votre Seigneurie veut presser Don Martin de Garay de se conformer à la regle usitée pour les communications du gouvernement espagnol avec moi, et insister pour qu'à l'avenir les désirs de ce gouvernement me soient transmis par le canal des envoyés britanniques. Je sais fort bien qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de tirer les Espagnols d'une fausse assertion, ni d'un sophisme, ni d'un mauvais argument, et je regarde comme de très-peu d'importance ce qui reste dans leurs archives si tout ce qu'ils écrivent y est consigné. Mais comme ceux qui ont l'honneur de servir Sa Majesté sont exposés à des calomnies mal-fondées de toute espece, je désire éviter de donner à ceux qui font circuler ces calomnies relativement à mes actions, le fondement qu'ils y trouveraient dans les dépêches de Don Martin de Garay. C'est avec plaisir que je vois que la Junte a pris des mesures pour approvisionner l'armée. Votre Seigneurie sera instruite de mes sentiments sur les arrangements à prendre à ce sujet par une dépêche dont j'ai déjà chargé le courier qui vous remettra cette lettre. En même temps, je dois informer Votre Excellence que si le gouvernement n'a pas déjà fait de grands efforts, et que si nous n'en éprouvons pas immédiatement les effets par un approvisionnement abondant de vivres et de fourages, il faut que nous nous mettions en marche sans perte de temps pour la frontiere du Portugal, en autant de colonnes qu'il y a de routes. J'assure Votre Excellence que depuis le 3, l'armée n'a eu de pain que hier, et qu'encore il n'y a eu que 4 milliers de biscuit à partager entre 30 mille bouches. Si ce traitement continue, l'armée sera inutile à l'Espagne et même sera entierement perdue : et je dois dire que si le

gouvernement Espagnol avait pris des mesures efficaces pour venir à notre secours lorsqu'il reçut les premieres nouvelles de notre détresse, faute de provisions, nous aurions déjà dû en ressentir les avantages. Aujourd'hui encore il n'y a point de pain pour les soldats.

Je dois en même temps rendre au dernier ministre britannique la justice de déclarer que ce défaut d'approvisionnements pour l'armée ne provient d'aucune négligence ni omission de sa part. Il faut l'attribuer à la pauvreté et à l'état d'épuisement du pays ; à l'insouciance des habitants de prendre la moindre peine, excepté celle d'empaqueter leurs effets et de s'en aller avec quand ils apprennent que l'ennemi approche ; à leurs habitudes d'insubordination et de désobéissance ; et enfin au défaut de pouvoir dans le gouvernement et dans ses officiers.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(Signé) WELLESLEY.

TROISIEME INCLUSE.

Copie d'une autre Lettre de Sir Arthur Wellesley *au Marquis de* Wellesley, *même date.*

Mylord,

J'ai l'honneur de joindre ici une lettre que je viens de recevoir de Don Martin de Garay, dans laquelle il me signifie l'approbation que la Junte Suprême Centrale donne à la conduite des troupes britanniques dans les journées du 26 et 27 Juillet, et la nouvelle qu'il a plu à la Junte de me nommer capitaine-général de l'armée.

Je pense qu'il m'est impossible d'accepter cette commission sans le consentement de Sa Majesté. J'ai écrit en conséquence à Don Martin de Garay que je ne pouvais accepter que sauf l'approbation de Sa Majesté. Comme cependant ce refus conditionnel pourrait être regardé comme offensant par la Junte, ou comme Votre Seigneurie pourrait avoir des raison qui me sont inconnues de désirer que j'acceptasse avant que le bon plaisir de Sa Majesté ne fût connu, j'ai écrit une seconde lettre. Votre Excellence remettra à Don Martin de Garay celle des deux qu'elle jugera à propos. J'en joins également une troisieme par laquelle je mande à

M. de Garay que j'accepte les chevaux dont la Junte me fait présent au nom de Ferdinand VII, mais j'y refuse les appointements de capitaine-général.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(Signé) ARTHUR WELLESLEY.

QUATRIEME INCLUSE.

Lettre de Sir Arthur Wellesley *au Marquis de* Wellesley, *datée de Deleytosa, le* 9 *Août* 1809.

Mylord,

Je n'avais reçu aucune communication du général Cuesta depuis le 6 au matin (que je vis le général O'Donoughue à Peralela de Garbin) où j'ai reçu ce matin du lieutenant-colonel Roche une lettre, dont je vous envoie copie.

Je ne savais pas même que le lieutenant-général Cuesta eût changé son quartier-général du pont d'Arzobispo ; encore moins qu'il fût arrivé aucun désastre à ses troupes, même aussi peu sérieux que le mande le Colonel Roche.

Cependant, le duc d'Albuquerque est arrivé ici, aujourd'hui sur les trois heures, et m'a informé que la cavalerie française avait surpris les avant-postes Espagnols au pont d'Arzobispo, en passant la riviere hier à une heure et demie à un gué au dessus du pont; que les troupes Espagnoles avaient lâché pié, et que les Français avaient pris possession du Pont, du canon destiné pour sa défense, et de cinq pieces appartenant à la division du duc, qui étaient restées en arriere. Le duc d'Albuquerque dit qu'il croit que les Français étaient ce matin à Peralela de Garbin, où Votre Excellence observera que le quartier-général du général Cuesta était hier après-midi.

Le général Cuesta m'a depuis envoyé un message par un de ses aides-de-camp, ainsi qu'au colonel Roche, par lequel j'apprends, que ce général, au moment de son départ de Mesa d'Ibor, à dix heures du matin, n'avait fait passer de l'autre côté de l'Ibor aucune de ses pieces ni de ses affûts.

De ce côté-ci de cette riviere il y a une haute montagne, sur laquelle il est impossible de faire traîner de l'artillerie, si ce n'est à force de bras, et il est évident, qu'à moins que le général n'eût sauvé Peralela, et les positions entre l'Ibor et

ce village, les Espagnols doivent perdre leur artillerie, quand bien même ils pourraient tenir la position de la Mesa d'Ibor.

Je remets sous ce pli à Votre Excellence copie d'une lettre que j'ai écrite le 7 au général O'Donoughue et d'une autre que je viens de lui expédier ; mais j'avoue que je crains que l'armée Espagnole ne perde ou plutôt n'ait déjà perdu son artillerie avant ce temps. Je ne puis rien faire pour les aider; et en vérité dans tous les cas, il m'aurait été impossible de faire autre chose pour les secourir que de persuader au général Cuesta d'adopter de bonne heure des mesures pour faire passer l'Ibor à sa grosse artillerie.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(Signé) ARTHUR WELLESLEY.

CINQUIEME INCLUSE.

Lettre de Sir Arthur Wellesley *au Marquis de* Wellesley, *datée de Deleytosa le* 10 *Août* 1809.

Mylord,

Je suis allé aujourd'hui au quartier-général du général Cuesta à la Mesa d'Ibor. Toute son artillerie, etc. tous ses chariots avaient passé l'Ibor, et environ moitié du tout m'a paru avoir été porté sur la montagne de ce côté de l'Ibor à midi. Les troupes légeres de l'ennemi étaient dans Peraleda de Gavin, celles du général Cuesta dans Bohonal. L'ennemi n'avait fait aucun mouvement depuis hier matin.

Le général se plaignit de sa détresse pour les provisions, détresse qui, en vérité, est également sentie par toutes les troupes. Les chevaux de la cavalerie et de l'artillerie britannique souffrent beaucoup du manque d'orge. Nous avons perdu plusieurs centaines des premiers et environ deux cent des derniers, par l'usage des autres grains, n'ayant pu nous procurer de l'orge (la seule bonne nourriture des chevaux dans ce pays-ci) pour les chevaux de la cavalerie et de l'artillerie britannique, quoique la cavalerie espagnole ait été abondamment approvisionnée. Je dois aussi mentionner à Votre Excellence, uniquement pour lui indiquer l'espece d'assistance qui nous est donnnée dans ce pays-ci, qu'ayant demandé, pour une remonte de cavalerie, seulement une centaine de juments, (qui ne peuvent être d'aucun usage pour la cavalerie Espagnole, puis qu'ils ne montent que des

chevaux entiers) je ne m'en suis pas procuré une, et n'ai pas même reçu de réponse du gouvernement à ce sujet; et ayant demandé au général Cuesta, après la bataille de Talavera, de me donner 90 mules pour tirer l'artillerie britannique, en remplacement des mules que nous avons perdues dans l'action, il refusa de m'en donner aucune, quoiqu'il en eût dans son armée employées à traîner des chariots qui ne contenaient rien. La conséquence est, que je vais être obligé de renvoyer en Portugal, une, si ce n'est même deux brigades d'artillerie, traînées par des bœufs, si je peux me procurer de ces animaux; si je ne le puis pas, il faudra que je les détruise.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(Signé) ARTHUR WELLESLEY.

P. S. en mentionnant à Votre Excellence les besoins de l'armée par rapport au charroi de l'artillerie et aux moyens adoptés pour les fournir, je vous supplie d'observer que j'ai fait tous mes efforts pour acheter des chevaux et des mules, mais que je ne puis m'en procurer en nombre suffisant. Je désire aussi mentionner à Votre Excellence, comme un fait digne de remarque, que le général Cuesta a dans ces derniers jours perdu onze (et si je suis bien informé vingt) pieces d'artillerie, dont les mules et les chevaux qui y étaient attachés n'ont pas été perdus, car le Duc d'Albuquerque m'avait offert les mules attachées aux cinq pieces qu'il avait perdues, mais le général Cuesta les a prises.

SIXIEME INCLUSE.

Lettre de Sir Arthur Wellesley *au Marquis de* Wellesley, *datée de Juraycejo le* 10 *Août* 1809.

Mylord,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint la copie d'une lettre que j'ai reçue hier matin du général Cuesta, et celle de ma réponse. Je n'ai eu depuis aucune nouvelle du général, mais je lui fis passer hier au soir un rapport que je venais de recevoir du commissaire Richardson, qui se rendait de Truxillo à l'armée britannique avec du pain et de l'orge, et qui fut arrêté par un détachement de cavalerie

espagnole qui lui prit toute son orge et une partie de son pain.

J'apprends qu'il y a eu hier matin sur les huit heures des coups de fusil et de canon tirés dans le voisinage de Mesa d'Ibor. Je n'ai rien entendu dire du général Cuesta depuis la lettre que je vous envoie ci-incluse ; je conclus de là que c'était une affaire de peu de conséquence, et peut-être que c'étaient les avant-postes espagnols qui faisaient feu sur les patrouilles françaises, le lieutenant-colonel Walters que j'avais envoyé avec un pavillon de trêve au commandant en chef de l'armée française, m'ayant écrit de Val de Cañas le 10 du courant, qu'il n'y avait pas de troupes françaises de ce côté du pont d'Arzobispo, à l'exception de celles qui gardaient le pont.

L'ennemi a été en mouvement ces trois jours passés, je veux dire les 9 10, et 11, se portant en colonnes considérables sur Placentia. Ce mouvement me fait croire qu'ils sont inquiets de la position des troupes du Duc del Parque, ou de celles du Maréchal Beresford dans les montagnes de Banos et de Peralez ; ou qu'ils se proposent d'entrer en Portugal, afin de m'attirer hors d'Espagne.

Dans l'un et l'autre cas, il est évident qu'ils n'ont pas dans ce moment le projet de faire une attaque sérieuse sur le midi de l'Espagne. Je saurai dans la journée la marche qu'ils auront suivie à leur sortie de Placentia. S'ils se sont dirigés sur la frontiere de Portugal, il est clair que je dois les suivre. Dans le fait, l'expérience de chaque jour fait voir la nécessité absolue que l'armée britannique se retire de ce pays-ci. Il est inutile de se plaindre ; mais très-certainement nous n'y sommes pas traités comme amis, bien moins encore comme le seul appui sur lequel la cause de l'Espagne ait à compter.

Mais indépendamment de ce défaut de bonne volonté, qu'on peut reconnaître dans le caractere et les dispositions du général-commandant l'armée espagnole, qu'il faudrait supporter avec patience, s'il y avait quelque espérance de pouvoir faire le bien; il y a si peu de ressources dans le pays, et si peu d'énergie pour tirer parti du peu qui s'y trouve, que si l'armée y restait encore plus long-temps, elle deviendrait totalement hors d'état de servir. La perte journaliere et toujours croissante de chevaux d'artillerie et de cavalerie, faute de nourriture, est une chose alarmante ; et comme la cavalerie espagnole commence à intercepter

les légers approvisionnements que nous pouvions nous procurer, le mal doit aller en augmentant.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) ARTHUR WELLESLEY.

Piece annexée à la Lettre de Sir Arthur Wellesley *qui précede.*

Traduction d'une Lettre du Général Cuesta *à Sir* Arthur Wellesley, *datée du Camp de Mesa d'Ibor, le* 10 *Août* 1809.

Monsieur,

Je reçois des plaintes continuelles, et je vois partout des traces du pillage et des vols que les troupes britanniques commettent partout où elles passent. Elles vont même jusques dans les montagnes à la poursuite des malheureux paysans qui s'y réfugient, afin de les dépouiller jusqu'à la chemise. Mon armée manque de la nourriture la plus nécessaire, par la raison que tout ce que je puis ordonner pour son usage est intercepté par les troupes britanniques et par leurs commissaires. La lettre ci-jointe dont je vous envoie copie, et plusieurs autres en ma possession, confirment la chose. Le soldat anglais vend le biscuit et la viande, tandis que le soldat espagnol n'en goûte pas. Il y a aujourd'hui cinq jours qu'il n'a pas eu de rations.

Je mets ces faits sous les yeux de Votre Excellence, afin qu'elle ait la bonté d'y porter les remedes convenables.

(Signé) GREGORIO DE LA CUESTA.

Réponse de Sir Arthur Wellesley *au Général* Cuesta.

Deleytosa, 11 Août 1809.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de recevoir la lettre de Votre Excellence du 10 du courant, et je suis fâché de voir que vous croyez avoir lieu de vous plaindre des troupes britanniques: mais

lorsque des troupes meurent de faim, ainsi que la chose a lieu parmi celles que je commande, et comme je l'ai dit à plusieurs reprises à Votre Excellence depuis le 22 du mois dernier que je l'ai jointe, et surtout depuis le 3 jusqu'au 8 de ce mois qu'elles n'ont pas eu un morceau de pain à manger, il n'est pas étonnant qu'elles se répandent dans les villages et même qu'elles aillent jusques dans les montagnes, afin de chercher des vivres partout où elles espèrent pouvoir s'en procurer.

Les plaintes des habitants n'auraient pourtant pas dû se borner à la conduite des troupes britanniques. J'ai vu dans ce village-ci des soldats espagnols qui auraient dû être ailleurs, arracher les portes des maisons qui étaient fermées, afin de pouvoir piller les maisons, et brûler ensuite les portes.

Je nie positivement et absolument l'assertion, que les troupes ou les commissaires britanniques aient arrêté la moindre chose allant à l'armée espagnole.

Le 7 de ce mois, au moment même où les troupes britanniques mouraient de faim sur les hauteurs, je rencontrai un convoi de 300 mules, chargées de provisions pour l'armée espagnole. Je ne voulus pas permettre qu'on touchât à une seule et elles passerent toutes. Le 8, le général Sherbrook donna des ordres par écrit, adressés à tous les officiers britanniques, pour leur enjoindre de laisser passer sans empêchement un autre convoi. Je passai moi-même hier sur la route et je ne rencontrai pas moins de 500 mules chargées de provisions pour l'armée espagnole, et pas plus tard qu'hier soir, le major Campbell, mon aide-de-camp, donna un ordre adressé à tous les officiers et soldats de laisser passer de même sans empêchement un autre convoi considérable.

Je déclare en outre à Votre Excellence, sur ma parole de gentilhomme, que l'armée britannique n'a reçu aucunes provisions, depuis qu'elle est à Deleytosa, à l'exception de quelques-unes qui ont été envoyées de Truxillo par M. Lezans de Torres ; et je défie votre Monsieur qui a informé son ami que mes commissaires avaient enlevé du biscuit, destiné à l'armée britannique, de prouver la vérité du fait qu'il a avancé.

Mais cette lettre de Votre Excellence amene la question au point où il faut en venir à une décision finale.

Je demande à Votre Excellence de me déclarer distinctement si vous entendez que l'armée espagnole doive avoir non seulement toutes les provisions que le pays peut

fournir, mais encore toutes celles qui sont envoyées de Séville, autant, je crois, pour l'usage d'une armée que de l'autre? Je vous prie de vouloir bien me faire savoir en réponse à cette lettre s'il a été formé des magasins, et d'où les troupes doivent tirer leurs provisions?

J'espere que je recevrai demain matin des réponses satisfaisantes à ces deux questions. Dans le cas contraire, je prie Votre Excellence de se préparer à occuper les postes en face d'Almeraz; vû qu'il m'est impossible de rester plus long-temps dans un pays dans lequel il n'a été pris aucun arrangement pour l'approvisionnement des troupes, et dans lequel il est entendu que toutes les provisions, tant celles que le pays peut fournir, que celles qu'on envoie de Séville, pour l'usage de l'armée britannique, ainsi que j'en suis informé, doivent être uniquement et exclusivement appliquées à l'usage des troupes espagnoles.

Quant à l'assertion contenue dans la lettre de Votre Excellence, que les troupes britanniques vendent leur pain aux soldats espagnols, il est au-dessous de la dignité de la place et du caractere de Votre Excellence de relever des choses semblables, et au-dessous de moi d'y répondre. Je me contenterai d'observer que les troupes britanniques ne pouvaient pas vendre ce qu'elles n'avaient pas; et que le fait est précisément le contraire de ce que Votre Excellence avance à ce sujet, en ayant souvent été moi-même le témoin dans les rues de Talavera, lorsque l'armée était dans cette ville*

J'ai l'honneur d'être &c.

(Signé) ARTHUR WELLESLEY.

---

* La lettre interceptée qui suit donnera une idée de la détresse que l'armée de Victor éprouvait également.

Lettre du Maréchal Victor *à* Joseph Buonaparté.

Calzada, 25 Juin, 1809.

Sire,

" Je peindrais difficilement la peine que j'éprouve. " Ma position est affreuse. Je touche au moment de voir

P. S, Je charge de cette lettre le colonel O' Lawler, qui connait la vérité des faits énoncés au sujet des convois qui ont été expédiés et des approvisionnements qui ont été envoyés de Truxillo.

" la dissolution du premier corps d'armée. Les soldats " tombent d'inanition. Je n'ai rien absolument rien, à " leur faire donner ; ils sont au désespoir. Je ne vois pas " sans effroi les effets de cette détresse. Ils seront funestes " à notre gloire. Ils le seront à Votre Majesté. Je n'y " vois aucun remede que celui que j'ai eu l'honneur de lui " proposer par ma lettre d'hier, encore en l'adoptant sera- " t-il trop tardif. Je suis forcé, par cette circonstance, " de me replier sur Talavera de la Reyna, où il n'y a pas " plus de ressources qu'ici. Que devenir au milieu d'une " telle calamité ? Des secours prompts nous sont indis- " pensables : mais où sont-ils ? qui peut nous les fournir ? " Si Votre Majesté m'abandonne dans le cas malheureux " où je me trouve, honneur, service, tout est perdu pour " moi. Je ne serai pas la cause du désastre qui menace " mes troupes, néanmoins j'en porterai la peine*. Je serai " demain à Talavera de la Reyna où j'attendrai des ordres " de Votre Majesté.

(Signé) Le Maréchal VICTOR.

P. S. J'apprends que les ennemis ont avec eux un équipage de pont. S'ils veulent passer le Tage, il en sont les maitres. Il est impossible de laisser ici plus long-temps le 1er corps ; jamais situation, n'a été plus malheureuse que la Sienne.

A Sa Majesté le Roi d'Espagne.

* Bernadotte en disait autant à Anvers le 17 Août : ces courtes phrases peignent mieux l'atroce tyrannie de Napoléon que les pamphlets de M. Sturt et de M. Walsh.

Huitieme Incluse.

Note Officielle du Marquis de Wellesley *à Don* M. de Garay, *datée de Séville le* 12 *Août*, 1809.

Le soussigné, Ambassadeur extraordinaire et Plénipotentiaire de S. M. B., a l'honneur de représenter à S. Exc. le Secrétaire d'Etat, la nécessité indispensable d'adopter immédiatement des mesures pour aider les opérations de l'armée britannique dans la crise actuelle.

1. Il est absolument nécessaire de mettre en mouvement, sans délai, le corps du Marquis de la Romana, celui du Duc del Parque, et toute force quelconque susceptible de se mouvoir dans le nord de l'Espagne ou dans le voisinage de Madrid, afin d'obliger l'ennemi à diviser les forces qu'il a en Estramadoure, et de mettre les armées alliées en état de reprendre l'offensive. Le soussigné demande qu'on donne à cet égard les ordres les plus prompts et les plus pressants.

2. Il est impossible aux troupes britanniques de maintenir même une position défensive, si les approvisionnements et les moyens de transport ne sont pas établis d'une maniere réguliere. Le soussigné demande en conséquence qu'il soit formé sur-le-champ des magasins de vivres, sur les derrieres des armées, aux lieux qui seront indiqués, et qu'il y soit envoyé des approvisionnements réguliers de biscuit, de moutons, de bœufs, ainsi que d'orge, conformément à un plan qu'il fournira.

3. Le soussigné demande en outre qu'il soit pris, sans délai, des mesures pour fournir à l'armée anglaise des moyens de transport, soit pour porter les magasins en avant, soit pour assurer les communications de l'armée avec eux, et envoyer chercher dans le pays des vivres et du fourage. A cet effet, le soussigné demande qu'il soit sur-le-champ donné des ordres pour qu'il soit fourni à l'armée britannique 1500 mules et une centaine de chariots à la façon de ceux de Valence ou de Catalogne.

Le soussigné saisit cette occasion d'offrir les assurances de sa haute considération à Son Excellence Don Martin de Garay.

(Signé) Wellesley.

NEUVIEME INCLUSE.

Lettre de Don Martin de Garay *au Marquis de* Wellesley.

Séville, le 12 Août, 1809.

Monsieur,

J'ai présenté à la Suprême Junte centrale, dont j'ai l'honneur d'être secrétaire et membre, la Note que V. Exc. m'a fait l'honneur de me transmettre, en date de ce jour, relativement à divers points, sur lesquels je vais répondre à V. Exc. avec toute la briéveté que le temps et les circonstances exigent.

Quoiqu'il ait été expédié hier, par un courier envoyé exprès, ordre au commandant général de la Galice et des Asturies, et au Duc d'El Parque, de se mettre en mouvement, de se porter sur la Castille et sur la capitale, afin d'obliger les Français à diviser leurs forces pour s'opposer à cette diversion, et permettre aux armées combinées d'agir sur la défensive; la Junte a jugé de son devoir de réitérer ces mêmes ordres, et d'en faire part à V. Exc., ce que je fais en ce moment, afin que V. Exc. en fasse l'usage qu'elle jugera convenable. On y insiste encore auprès de ces mêmes commandants, ainsi que vous le verrez, sur l'obligation d'agir sans délai.

Déjà tous les arrangements nécessaires avaient été pris, pour rien ne manquât aux troupes britanniques; malgré cela on vient d'en renouveler l'ordre. On envoie des commissaires et des personnes de toute confiance, qui prendront soin qu'il ne manque rien à ladite armée, et qu'on établisse des magasins là où il sera avantageux, et où V. Exc. le jugera convenable. Lesdits commissaires sont munis d'amples pouvoirs et de fonds afin de faire préparer tous les secours qui seront nécessaires, et que le pays pourra fournir, malgré sa pénurie. Désolé comme il l'est par l'ennemi, saccagé par les soldats, souffrant depuis huit mois toutes les calamités de la guerre, et n'étant pas d'ailleurs extrêmement fertile, il n'est pas en état de fournir tout ce qu'on pourrait désirer. Les efforts des commissaires et le zele des employés y suppléeront. Il y a aussi des commissaires qui sont au moment de partir, afin de faciliter les

moyens de se procurer le nombre de mules et de chariots nécessaires pour les armées, quoique la difficulté de les rassembler soit bien connue, par le soin que notre rapace ennemi a eu de faire enlever tous les animaux de trait. On tâchera de se les procurer à prix d'argent. Quant aux chariots, ils ne pourront être que de la forme de ceux du pays; s'il fallait en faire faire à la façon de ceux de Valence et de Catalogne, cela occasionnerait un retard prodigieux dans les opérations de l'armée. En un mot, la Junte bien convaincue de la nécessité urgente de repousser et de chasser l'ennemi commun, n'épargnera ni moyens, ni soins, ni dépense, pour contribuer de sa part à mettre les armées en état d'agir sur l'offensive.

V. Exc. doit être convaincue de la bonne foi de la Junte, des efforts de la nation, et de la nécessité, aujourd'hui plus forte que jamais, de la réunion des forces pour chasser l'ennemi de cette partie de l'Espagne.

La Junte est persuadée que V. Exç. s'intéressera auprès du général Wellesley, afin qu'il puisse coopérer à des désirs aussi justes, convaincue comme V. Exc. doit l'être, combien, dans les circonstances actuelles, il serait funeste à l'ennemi que nous eussions des avantages dans l'Estramadoure et les Andalousies.

La Junte prie V. Exc. de communiquer ces ordre sau Général Beresford, afin qu'il puisse coopérer avec ses troupes à cette entreprise.

Je saisis cette occasion de manifester à Votre Excellence, etc.

(Signé) MARTIN DE GARAY.

DIXIEME INCLUSE.

Cette incluse est la copie d'une lettre du Marquis de Wellesley à Sir Arthur Wellesley en date du 13 Août. Sa Seigneurie y envoie à Sir Arthur copie de sa note à Don Martin de Garay, et la réponse de celui-ci. Il le prévient qu'il a conseillé au gouvernement Espagnol de mettre en réquisition toutes les ressources du midi de l'Espagne, et d'envoyer tous les articles réquis en premier lieu à Santa Elolia, ville en arriere de Monasterio, où il a eu lieu de croire qu'on pourrait établir avantageusement un magasin

général, d'où Sir Arthur pourrait tirer ses approvisionnements en les faisant venir sur les divers points qu'il indiquerait. Milord Wellesley prie son frere de communiquer au porteur de sa dépêche, le brigadier-général Doyle, toutes les particularités de sa situation et tout ce qui a rapport aux moyens de faire cesser la détresse de l'armée et d'éviter de semblables inconvénients par la suite, s'il juge à propos de rester en Espagne. Il le prie de lui répondre par la même personne. Il annonce qu'il a fait part à Don Martin de Garay de la nécessité absolue de communiquer uniquement et exclusivement avec l'ambassadeur britannique, et qu'il l'a assuré qu'il adhérera par la suite, sans déviation, à la regle établie par le gouvernement britanuique et il termine sa dépêche par le paragraphe qui suit:

14.—" J'ai reçu avec beaucoup de peine le tableau que vous me faites de la détresse de votre armée et de la conduite perverse du général Cuesta. Ce gouvernement est disposé à ôter le commandement au général Cuesta, dès qu'il aura reçu de vous ou de l'Ambassadeur Britannique, un exposé détaillé et régulier de sa mauvaise conduite. Mon intention est de présenter au secrétaire d'état un récit des divers faits mentionnés dans vos dépêches relativement au général Cuesta, mais je ne crois pas qu'il paraisse convenable que ce soit moi qui insiste directement sur son déplacement. Autant que je puis recueillir vos sentiments sur ce point, ils me paraissent coïncider avec les miens. Il n'est pas à supposer que ce gouvernement continue à employer le général Cuesta dans le commandement en chef de l'armée, quand il aura été pleinement informé des faits que vous avez énoncés ; et je suis bien convaincu que son renvoi s'effectuerait avec beaucoup plus d'empressement et de plaisir, et avec moins de danger d'être impopulaire, s'il paraissait plutôt être la conséquence nécessaire de sa propre conduite que le résultat de l'intervention de l'ambassadeur britannique.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(Signé) WELLESLEY.

(La Suite aux Numéros prochains.)

FERDINAND VII.

Extrait du Moniteur du 26 Avril.

Rapport du Ministre de la Police générale à l'Empereur.

J'ai fait connaître à V. M. que par un courrier extraordinaire, le sieur Berthemy, officier d'état-major, attaché au Prince Ferdinand, et commandant au château de Valençay, m'avait instruit de l'introduction dans le château d'un Baron de Kolli, se disant ministre d'Angleterre auprès du Prince Ferdinand, en sa qualité prétendue de Roi d'Espagne. Cet individu ayant été amené à mon ministere, je remets à V. M., 1o. la lettre de M. Berthemy, annonçant l'arrestation et l'envoi du nommé Kolli; 2o. copie de la lettre du Prince Ferdinand au sieur Berthemy, relativement à l'arrivée du nommé Kolli; 3o. copie de l'interrogatoire subi par Kolli; 4o., 5o. et 6o., copie de trois lettres dont Kolli était porteur. Deux de ces lettres sont adressées par le Roi Georges, au Prince Ferdinand. Il y en a une en latin. Et enfin, une lettre de M. Berthemy, et une du Prince Ferdinand, que je joins ici sous les Nos. VII et VIII.

J'ai fait arrêter le nommé Kolli. Il est tenu au secret au château de Vincennes, et j'attends les ordres V. M. sur cette affaire. Les diamants et autres effets dont cet individu était porteur, sont déposés au ministere de la police générale.

(Signé) Fouché.

No, I.—*Copie de la Lettre adressée au Sénateur, Ministre de la Police générale, par M.* Berthemy, *pour lui annoncer l'Arrestation et l'Envoi à Paris de* Kolli.

Valençay, le 6 Avril, 1810.

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'informer V. Exc. par un courrier extraordinaire, de l'événement qui vient d'avoir lieu à Valençay.

M. d'Amezaga, intendant de la maison des princes espagnols, vient de me prévenir, de la part de S. A. Prince Ferdinand, qu'un émissaire anglais s'était introduit dans le château. A l'instant, je me suis rendu chez le prince, que j'ai trouvé dans une grande émotion. " Les Anglais, m'a-t-il dit, ont fait bien du mal à la nation espagnole; sous mon nom, ils font encore couler le sang. Le ministere anglais, trompé lui-même par la fausse idée que je suis ici retenu de force, me fait proposer des moyens d'évasion; il m'a adressé un individu qui, sous prétexte de me vendre des objets d'art, devait me remettre un message de S. M. le Roi d'Angleterre."

J'ai eu bientôt découvert et arrêté cet émissaire, qui a déclaré se nommer le Baron de Kolli, Irlandais, ministre de S. M. le Roi d'Angleterre auprès du Prince Ferdinand; je le fais conduire en poste devant V. Exc., avec les papiers assez nombreux dont il était porteur; les interrogatoires que vous lui ferez subir feront, je n'en doute pas, connaître tous les détails de ses projets, et les complices qu'il peut avoir. D'après les premieres informations que j'ai prises ici, je dois croire qu'il s'y était rendu seul, et qu'il n'y connaissait personne.

Je crois, Monseigneur, devoir profiter de cette circonstance pour répéter à V. Exc. ce que j'ai déjà eu l'honneur de lui marquer. Le Prince Ferdinand est animé du meilleur esprit; il sent profondément que S. M. l'Empereur est son seul appui et son meilleur protecteur. Une profonde reconnaissance, le desir et l'espoir d'être déclaré fils adoptif de S. M. l'Empereur: tels sont les sentiments qui remplissent le cœur de S. A., et c'est dans de pareilles circonstances et au milieu même des fêtes brillantes par lesquelles le prince célébrait le mariage de LL. MM., et réunissait dans des banquets, au château de Valençay, tout ce que la province a de plus distingué, que le Baron de Kolli est venu apporter ses funestes et ridicules messages. Rien n'était assurément plus facile à prévoir que l'accueil qui lui a été fait.

Je prie V. Exc. de me faire donner un reçu détaillé des divers objets que je lui adresse.

J'ai l'honneur, etc.

(Signé) BERTHEMY.

No. II.—*Copie de la Lettre du Prince* Ferdinand *à M.* Berthemy, *Gouverneur du Château de Valençay, en Date du 6 Avril, pour l'informer de la Démarche faite par* Kolli.

Monsieur le gouverneur,

Un inconnu vient de s'introduire en ce palais, sous le prétexte de faire des ouvrages au tour, et il a de suite osé faire à M. d'Amezaga, notre premier écuyer et intendant-général, la proposition de m'enlever de Valençay, de me remettre des lettres dont il est porteur, enfin de conduire à sa fin le projet et le plan de cette entreprise affreuse.

Notre honneur, notre repos, la bonne opinion due à nos principes, tout était singulierement compromis, si M. d'Amezaga n'eût pas été à la tête de notre maison, et n'eût pas fait, en cette circonstance périlleuse, une nouvelle preuve de sa fidélité, de son attachement inviolable pour S. M. l'Empereur et Roi et pour moi. Cet officier, qui a commencé, Monsieur, par vous informer, au moment même, de l'entreprise dont il s'agit, m'en a donné connaissance immédiatement après.

J'ai voulu, Monsieur, vous faire savoir moi-même que je suis informé de cette affaire, et manifester itérativement, dans cette occasion, mes sentiments de fidélité inviolables pour l'Empereur Napoléon, et l'horreur que m'inspire ce projet infernal, dont je désire que les auteurs et les complices soient punis comme ils le méritent.

Agréez, Monsieur, les sentiments d'estime de votre affectionné.

(Signé) Le Prince Ferdinand.

P. S. A trois heures et demie, je vous prie de venir chez M. d'Amezaga.

Pour copie conforme,

(Signé) Le Chef d'Escadron Berthemy.

No. III.— *Copie de l'Interrogatoire subi par* Kolli, *au Ministere de la Police générale.*

Le 8 Avril, 1810, a été amené au ministere de la police générale un individu arrêté à Valençay, le 6 Avril, lequel a été interrogé ainsi qu'il suit:

Demande. Quels sont vos noms, prénoms, âge, lieu de naissance, profession et domicile?

Réponse. Charles-Léopold Baron de Kolli, âgé de 32 ans, né en Irlande, ministre de S. M. le Roi Georges III, près le Prince des Asturies, Ferdinand VII.

D. A quelle personne vous êtes-vous adressé à Londres pour y proposer et faire accepter le projet qui vous a amené en France?

R. A. S. A. R. le Duc de Kent, qui en a parlé au Roi, son pere; la chose a été ensuite traitée par le Marquis de Wellesley.

D. Quels sont les moyens mis à votre disposition pour exécuter cette entreprise?

R. Il m'a été remis, 1°. une lettre de créance qui ne devait laisser aucun doute sur ma personne et ma mission auprès du Prince Ferdinand; 2°. deux lettres du Roi d'Angleterre pour ce prince, qui ont été trouvées dans mes papiers; 3°. de faux imprimés de passeports, feuilles de route, ordres des ministres de la marine et de la guerre, des timbres, cachets, griffe de la secrétairerie d'Etat, tous saisis lors de mon arrestation, et que j'avais portés avec moi pour faire connaître au prince mes moyens; 4°. les fonds dont j'avais besoin pour la dépense de l'entreprise: j'avais environ 200,000 francs, et éventuellement un crédit illimité sur la maison Macculoch et Clansie de Londres; enfin, les bâtiments nécessaires, savoir: *l'Incomparable*, de 74; *la Dédaigneuse*, de 50; la goëlette *la Piquante*, et un brick. Cette flotte, avec des vivres pour cinq mois, attend mon retour sur la côte de Quiberon. Muni de ces moyens, et après avoir pris congé du Roi et de son ministre, le 24 Janvier, je partis de Londres le 26, pour me rendre à Plymouth, avec le Commodore Cockburn, qui était chargé du commandement de la flotte. M. Albert de Saint-Bonnel, a qui j'avais fait part de mon plan, resta à Londres pour attendre les passeports, feuilles de route, timbres, cachets, etc., qu'on fit faire

de suite; une indisposition du Marquis de Wellesley retarda le départ de M. de Saint-Bonnel; il ne vint me joindre qu'à la fin de février: nous mîmes à la voile peu de jours après. J'ai été débarqué sur la côte de Quiberon la nuit du 9 au 10 Mars.

D. Quelles précautions avez-vous prises lors de votre débarquement pour soustraire aux recherches dont vous pouviez être l'objet les pièces qui auraient fait connaître le motif de votre voyage?

R. J'avais mis dans ma canne la lettre de créance dont je vous ai parlé; les deux lettres de S. M. le Roi d'Angleterre étaient cachées dans la doublure de mon habit; une partie des diamants était cousue dans le collet de ma pelisse et dans mes ceintures; M. de Saint-Bonnel était chargé de l'autre, et l'avait cachée de même, et dans sa cravatte.

D. Avez-vous eu avant votre départ de France pour l'Angleterre quelques relations à Valençay?

R. Aucune.

D. Après votre débarquement où vous êtes-vous rendu?

R. A Paris; j'ai fait le voyage avec une des feuillés de route qui m'avaient été remises en Angleterre, et que j'avais remplie.

D. Etes-vous resté long-temps à Paris?

R. Je me suis occupé de me procurer de l'argent, en réalisant les diamants que le Marquis de Wellesley m'avait remis. J'ai fait acheter un cabriolet et un cheval de M. de Couvert, rue des Filles-Saint-Thomas, hôtel d'Angleterre. M. de Saint-Bonnel avait acheté deux chevaux de personnes dont je ne me rappelle pas les noms; il a dû, depuis mon départ pour Valençay, en acheter un de Franconi et en faire acheter un autre chez la Princesse de Carignan.

D. Comment vous êtes-vous introduit dans le château de Valençay?

R. Je me suis présenté au château comme ayant des objets curieux à vendre, etc. J'espérais par ce moyen pouvoir remettre au prince les lettres dont j'étais chargé, lui exposer tous mes moyens, obtenir son consentement. Je n'ai communiqué qu'avec le Prince D. Antonio et l'intendant. Le Prince Ferdinand a refusé de m'entendre et de rien recevoir; j'ai même lieu de croire, d'après l'étrange accueil qui a été fait à ma proposition aussi glo-

rieuse, qu'il a fait prévenir le gouverneur du château, et que c'est d'après cet avis que j'ai été arrêté.

D. Quels moyens aviez-vous disposés pour conduire le Prince Ferdinand à la côte, dans le cas où il aurait consenti à vous y suivre?

R. Ma premiere apparition à Valençay avait pour but de faire connaître mon projet au prince, de convenir avec lui, s'il l'avait accepté, d'un jour fixe auquel je serais revenu le prendre, et de suite j'aurais été à la côte prévenir de ce jour le commandant de ma flotte; je serais revenu à Paris pour me procurer les hommes et les chevaux dont j'aurais eu besoin pour les relais à établir sur la route. Le soir du jour convenu, le prince serait sorti de son appartement, et avec les chevaux disposés sur la route, nous aurions été déjà fort éloignés de Valençay quand on s'y serait aperçu de son départ.

D. Où aviez-vous le projet de conduire le prince après son embarquement?---*R.* L'intention du marquis de Wellesley était qu'il fût conduit en Espagne: le Duc de Kent avait désiré qu'il fût de suite transporté à Gibraltar; mais ce parti me répugnait; c'eût été réellement le mettre dans une prison: mon intention était de lui proposer de choisir l'endroit où il voulait se rendre, et de l'y conduire; car on m'avait assuré que le commandant Cockburn avait ordre de suivre mes directions.

D. Quelles sont les personnes que vous deviez employer?---*R.* Le sieur Saint-Bonnel est le seul qui ait eu connaissance de mon projet; je ne me serais occupé de chercher des personnes pour concourir à son exécution que lorsque j'aurais été assuré des dispositions du prince Ferdinand; le nombre n'en devait être que peu considérable.

D. Connaissez-vous les environs de Valençay et les pays que vous deviez parcourir?---*R.* Je ne connais aucun de ces pays; mais des cartes excellentes que j'ai achetées à Paris, à mon arrivée, m'auraient procuré des indications suffisantes.

D. Quel motif avait pu vous déterminer à former un pareil projet?---*R.* Il m'avait paru honorable.

D. Reconnaissez vous le paquet que je vous représente?---*R.* Je le reconnais: il contient les papiers, timbres, cachets et autres objets dont je vous ai déjà parlé, et qui ont été saisis lors de mon arrestation.

Et de suite le sieur Kolli a paraphé les papiers.
Lecture, etc.

(Signé) KOLLI.

Pour copie conforme,

Le ministre de la police générale, DUC D'OTRANTE.

No. IV.—*Lettre en Latin du Roi Charles IV, adressée au Roi d'Angleterre, en* 1802.—(Elle avait été remise à Kolli avec une apostille du marquis de Wellesley, pour lui servir de titre de créance auprès du prince Ferdinand.)

Au revers de cette lettre est écrit ce qui suit de la main du marquis de Wellesley :

" Le soussigné, principal secrétaire d'Etat de S. M. B. pour le département des affaires étrangeres, atteste que cette lettre est véritablement la même que S. M. C. le roi Charles IV adressa à S. M. B. le roi Georges III, sur l'événement du mariage du prince des Asturies, actuellement le roi Ferdinand VII. Cette piece authentique est confiée aux personnages qui auront l'honneur de la soumettre aux yeux de S. M. C. Ferdinand VII, pour vérifier leur mission."

Downing St., ce 26 Février 1810.

(Signé) WELLESLEY.

No. V.—*Lettre du Roi* Georges III, *et signée de sa Main, au Prince* Ferdinand, *dont était chargé* Kolli.

Monsieur mon frere,

Il y a long-temps que je cherche l'occasion de remettre à V. M. une lettre signée de ma propre main, pour lui faire parvenir les sentiments du vif intérêt et de la profonde douleur que je ne cesse d'éprouver depuis que V. M. est éloignée de son royaume et de ses fideles et bons sujets. Nonobstant la violence et la cruauté dont l'usrpateur du trône de l'Espagne accable la nation espagnole, ce doit être une grande consolation pour V. M. que de savoir que son peuple conserve toujours sa loyauté et son attachement envers la personne de son roi légitime, et que l'Espagne fait des efforts continuels pour maintenir les droits de V. M., et pour rétablir l'indépendance de la monarchie. Les ressources de mon royaume, mes

flottes et mes armées, ne cessent d'aider les sujets de V. M. dans cette grande cause, et mon allié, le prince régent de Portugal, y a contribué avec tout le zele et toute la constance d'un fidele ami.

Aux bons sujets de V. M., ainsi qu'à vos alliés, il ne manque que la présence de V M. en Espagne, où sa personne ne pourrait qu'inspirer une nouvelle énergie.

Ainsi, avec toute la franchise de l'amitié et de l'alliance qui me lie aux intérêts de V. M., je la prie de réfléchir sur les moyens les plus sages et les plus efficaces, pour s'arracher aux indignités qu'elle éprouve, et pour se montrer au milieu d'un peuple qui ne respire qu'un sentiment universel pour le bonheur de V. M. et pour sa gloire.

J'ajoute à cette lettre une copie de celle de crédence que mon ministre en Espagne doit présenter à la Junte centrale, qui y gouverne au nom et par l'autorité de V. M.

Je prie V. M. de ne pas douter de ma véritable amitié, étant avec l'attachement le plus invariable,

Monsieur mon frere,

Votre bon frere,

(Signé) GEORGE, R.

Par ordre de S. M.,

(Signé) WELLESLEY.

Au palais de la Reine, à Londres, ce 31 Janvier 1810.

No. VI.—*Lettre en Latin du Roi* Georges III *au Prince* Ferdinand, *dont était chargé* Kolli.—(Elle était sous la même enveloppe que celle No. II)—En voici la traduction :

George III, par la grace de Dieu, Roi de la Grande-Bretagne, Défenseur de la foi, duc de Brunswick et de Lunenbourg, prince-électeur, etc., au sérénissime et très-puissant prince, seigneur, Ferdinand VII, roi catholique des Espagnes, des Deux-Siciles et des Indes, notre frere et bien-aimé cousin, Salut.

Sérénissime et très-puissant Prince, frere et bien-aimé cousin,

L'objet principal de nos vœux et de notre sollicitude étant d'entretenir et d'augmenter, par tous les moyens qui sont en notre

pouvoir, l'ancienne amitié heureusement rétablie entre nos couronnes; n'ayant rien de plus à cœur que de faire refleurir par des avantages réciproques le commerce, qui de tout temps a été si utile aux sujets des deux nations, et surtout de conduire à une heureuse fin, par des efforts combinés, la guerre que nous soutenons contre l'ennemi commun, nous avons résolu d'envoyer à la cour de V. M. un personnage non moins distingué par les qualités de son esprit que par la noblesse de sa naissance, chargé de notre part, de porter à V. M. l'expression des sentiments dont nous sommes pénétrés pour sa personne.

A cette fin, nous avons choisi notre féal et amé conseiller Henri Wellesley, noble écuyer, et l'avons revêtu du caractere de notre envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, persuadé que ce choix ne pourra être qu'agréable à V. M. Il nous reste à la prier d'accueillir favorablement notre envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, et à recommander V. M. et sa maison royale à la divine Providence, pour qu'elle daigne les sauver de tous périls.

A notre palais royal de Windsor, le 3 Janvier 1810, la 50me année de notre regne,

De V. M. le bon frere,

GEORGE R.

Pour copie conforme:

WELLESLEY.

No. VII.—*Extrait d'une Lettre de M.* Berthemy *à S. Ex. le Ministre de la Police-Générale.*

Monseigneur,

J'ai l'honneur de rendre compte à V. Exc. que le 25 Mars dernier, LL. AA. RR. les Princes d'Espagne me firent l'honneur de me communiquer par M. d'Amezaga, leur premier écuyer, des notes par lesquelles LL. AA. me manifestaient qu'elles avaient à cœur d'exprimer la joie vive et pure que leur faisait éprouver le mariage de S. M. l'Empereur et Roi avec S. A. I. et R. Madame Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche; et, dans cette occasion, de donner des témoignages éclatants de l'amour et de l'attachement parfaits qu'elles ont voués à la personne auguste du grand Napoléon.

Le 1er Avril, à six heures du matin, une décharge d'artillerie

a annoncé le jour de cette fête solennelle. A huit heures, il y a eu parade dans la premiere cour du château. A dix heures, je me suis rendu, avec le premiere écuyer de LL. AA. et les autorités civiles de Valençay, à l'église de cette ville, dans trois magnifiques voitures. Les habitants s'y étaient rendus en foule. La garnison formait une double ligne du portail à l'autel. La grande messe et le *Te Deum* ont été chantés en musique. Le très-saint-sacrement a été exposé, et l'office divin a été terminé par des prieres pour LL. MM. II. et RR. Sur mon passage et à l'église, on n'a cessé de crier *vive l'Empereur ! vive l'Impératrice !* avec le plus grand enthousiasme.

Le cortége s'est rendu de l'église de Valençay à la chapelle du château. L'aumônier de LL. AA. a officié ; un *Te Deum* a été chanté en musique. Avant de quitter la chapelle, le prince Ferdinand s'est tourné vers les assistants, et a crié à plusieurs reprises *vive l'Empereur ! vive l'Impératrice !* Nous avons aussi répété ces cris avec allégresse et enthousiame.

A une heure, j'ai reconduit, accompagné du premier écuyer de LL. AA., les princes, dans leurs appartements. A une heure et demie, j'ai fait exécuter quelques manœuvres devant LL. AA. A quatre heures, je me rendis, avec M. le préfet de Loir et Cher, dans le premier salon, ayant été invités avec LL. AA.

Les toasts suivants ont été portés :

Le Prince Ferdinand. A nos augustes souverains le grand Napoléon et Marie-Louise, son auguste épouse.

Le Prince Charles. Aux deux familles impériales et royales de France et d'Autriche.

Le Prince Antoine. A l'heureuse union de Napoléon-le-Grand et Marie-Louise.

M. d'Amezaga a offert de la part de LL. AA., à chacun des officiers de la garnison, une montre à répétition. Les sous-officiers de la garnison ont reçu 6 fr. comme gratification, et les soldats 3 fr. Le Prince Ferdinand a en outre ordonné une dot de 600 fr. pour la fille du canton la plus vertueuse et la plus pauvre. LL. AA. ont pareillement ordonné de faire habiller à leurs frais, huit garçons et huit filles, lors de leur premiere communion, à Paques prochain.

A six heures, a eu lieu le banquet des officiers de la maison, présidé par M. le premier écuyer, auquel avaient été invitées les

autorités civiles et autres personnes marquantes. A sept heures, les princes me firent demander pour les accompagner dans la salle du banquet. Des toasts furent portés en leur présence, et LL. AA. y applaudirent avec beaucoup d'enthousiasme.

Dans cette salle était le portrait de S. M. l'Empereur et Roi, richement et élégamment décoré.

A huit heures, j'eus l'honneur d'accompagner LL. AA. pour voir les illuminations. Tout le château, le parc et les trois cours, au moyen de 8 à 9000 lampions, produisaient un bel effet. Le peuple n'a cessé de crier *vive l'Empereur ! vive l'Impératrice !*

A huit heures et demie, LL. AA. se sont rendues dans la petite galerie, où toutes les personnes invitées les attendaient. Un très-beau feu d'artifice a été tiré. Le peuple a ensuite pénétré dans la seconde cour où on lisait cette inscription, placée sur la principale porte d'entrée :

A. S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie.
A son auguste Epouse, Marie-Louise d'Autriche.
Les Princes d'Espagne :
Ferdinand, Charles, Antoine.

No. VIII.—*Copie de la Lettre adressée par le Prince* Ferdinand *à M. le Chef d'Escadron* Berthemy, *Gouverneur de Valençay.*

Valençay, le 6 Avril, 1810.

Monsieur,

Desirant conférer avec vous sur divers objets qui m'occupent dès long-temps, je vous prie de venir, à trois heures après midi, chez M. d'Amezaga, notre premier écuyer. Cette personne jouit seule de notre confiance entiere et justement méritée depuis long-temps, à cause de sa conduite excellente sous tous les rapports, et de la connaissance parfaite qu'il possede de nos affaires, lesquelles il a toujours dirigées à notre grande satisfaction et à notre avantage.

M d'Amezaga, qui, de ma part, a eu l'honneur de vous parler des objets susdits et d'autres qui nous concernent, m'a dit que

vous en êtes à présent informé. Ainsi, Monsieur, notre conférence sera courte, et ne vous détournera pas de vos affaires.

Ce qui m'occupe maintenant est pour moi du plus grand intérêt. Mon premier desir est de devenir le fils adoptif de S. M. l'Empereur notre auguste souverain. Je me crois digne de cette adoption, qui serait véritablement le bonheur de ma vie, par mon amour et mon attachement parfaits pour la personne sacrée de S. M., comme par ma soumission et mon obéissance entiere à ses intentions et à ses ordres. Je désire, en outre, bien ardemment, sortir de Valençay, parce que cette résidence, qui n'a rien que de triste pour nous, ne nous convient d'ailleurs sous aucun rapport.

J'aime à me confier dans la grandeur des procédés, dans la bonté généreuse de S. M. I. et R. et à croire que mes vœux les plus ardents seront bientôt remplis.

Agréez, etc.

(Signé) FERDINAND.

Pour copie conforme :

(Signé) BERTHEMY.

Nouveau Décret sur les Emigrés.

Buonaparté a rendu le 24 de ce mois, au palais de Compiegne, le décret suivant :

Art. 1er. Les Français atteints par les dispositions de notre décret du 6 Avril 1809, et qui ont porté contre nous les armes au service des puissances continentales avec lesquelles nous sommes en paix, depuis le 1 Septembre 1804 jusqu'à ce jour, obtiendront une amnistie en se conformant, avant le 1 Janvier 1811, aux articles 6, 7, 8, et 9 dudit décret.

2. Tous les Français qui profiteront du bénéfice de l'amnistie, seront tenus de signer et de déposer aux greffes du tribunal près duquel ils réquerront acte de leur présence, une déclaration qu'à l'avenir, et conformément aux dispositions de l'art. 21 du Code Napoléon, ils ne prendront point de service militaire étranger sans une autorisation de l'Empereur. Copie de cette déclaration sera envoyée sans délai, par le procureur impérial, à notre ministre de la police générale.

Le temps et l'espace nous manquent aujourd'hui pour offrir à nos lecteurs un résumé politique, ainsi que nos réflexions sur les pieces qui précedent.

Les dernieres nouvelles arrivées d'Espagne nous ont informé que le feu des batteries françaises au Nord de la baie de Cadix, a forcé d'évacuer un petit château ou tour de garde, nommé Matagorda, bâti en face du château de Puntalez qui s'avance dans la baie, du côté du Midi. Les troupes et matelots britanniques qui défendaient ce poste, ne l'ont abandonné que lorsqu'il n'était plus tenable, et après y avoir eu 40 hommes blessés et 20 tués ; parmi ces derniers est le major du génie Lefevre. La perte de ce poste n'a d'autre inconvénient que d'exposer au feu de l'ennemi les bâtiments qui entreront ou sortiront de la rade intérieure de Cadix, le chenal n'ayant pas plus de deux milles de largeur entre Matagorda au Nord et Puntalez au Sud. On assure pourtant que deux batteries flottantes peuvent démolir Matagorda en une heure de temps. L'île de Léon n'a point encore été attaquée.

Masséna est passé à Bayonne, allant prendre le commandement de trois corps d'armée destinés à l'invasion du Portugal. Macdonald est allé remplacer Augereau en Catalogne. On voit par ces nominations que Buonaparté est obligé de jouer de son reste pour tâcher de subjuguer cette pauvre Péninsule qu'il ne subjuguera pas, et où il finira par envoyer Ferdinand VII régner, après avoir fait périr un million d'hommes de diverses nations pour la plus absurde comme la plus criminelle des entreprises.

On souscrit chez M. PELTIER, 7, Duke Street, Portland Place.
De l'Imprimerie de Vogel et Schulze, 13, Poland Street, Londres.

L'Ambigu,

ou

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCLVII.—*Le* 20 *Mai* 1810.

SUITE DE L'EXTRAIT DE LA CORRESPONDANCE RELATIVE AUX AFFAIRES D'ESPAGNE ET DU PORTUGAL.

Troisieme Dépêche du Marquis de Wellesley *à M.* Canning, *datée de Séville, le* 21 *Août* 1809.

1.—En conséquence des discussions qui s'étaient élevées entre M. de Garay et moi, à l'égard du général Cuesta, M. de Garay me pria à la fin d'exprimer, dans une note, mon désir que le gouvernement espagnol prît les mesures nécessaires pour mettre le commandement de l'armée entre les mains d'un officier plus habile et plus traitable que le général Cuesta ne me paraissait l'être, d'après sa conduite dans la derniere campagne.

2.—Cette demande de M. de Garay était le résultat naturel de la marche que j'avais suivie, en rejetant sur le

gouvernement espagnol la responsabilité de laisser le commandement de l'Estramadoure dans de telles mains.

3.—Me trouvant alors affranchi de toute difficulté par les sollicitations expresses de M. de Garay, je lui adressai la note ci-incluse, à laquelle il fit la réponse dont je vous envoie la traduction.

4.—Vous observerez que la santé du général Cuesta l'a forcé à demander à être relevé du commandement de l'Estramadoure et que sa démission a été acceptée par le gouvernement.

5.—Le gouvernement se prévaut de cette occasion pour demander que l'armée anglaise reste en Espagne, et il insinue qu'on s'attend que je donnerai quelqu'assurance à cet effet, avant qu'on ne nomme un successeur au général Cuesta. Je n'ai pas cru que cette insinuation fût assez importante pour exiger de ma part une attention particuliere. En même temps, le commandement de l'Estramadoure a été conféré au général Equia qui a, dit-on, une parfaite connaissance des localités de l'Espagne; mais, qui, du reste, est tout-à-fait incapable de remplir de telles fonctions.

5.—La personne la plus propre à commander dans l'Estramadoure, serait le duc d'Albuquerque, qui s'est distingué par plusieurs actes de bravoure et d'énergie dans la derniere campagne. Il est, pour la Junte, un objet de jalousie; et s'il était nommé pour commander dans l'Estramadoure, on ferait certainement des tentatives pour diminuer la force de cette division de l'armée espagnole.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(Signé) WELLESLEY.

Premiere Incluse.

Copie d'une Lettre du Marquis de Wellesley *à Don* Martin de Garay, *datée de Séville, le* 19 *Août* 1809.

Dans toutes mes dernieres conférences avec V. Exc., je vous ai exprimé combien je regrettais sincerement les grands embarras qu'ont éprouvés Sir A. Wellesley et l'armée anglaise, en conséquence de la conduite de l'officier qui a le commandement en chef des troupes espagnoles. Après avoir entierement développé les faits établis par Sir Arthur Wellesley sur ce pénible sujet, j'ai assuré V. Exc. que je n'en

rapportais entiérement au gouvernement espagnol, pour trouver le moyen de remédier à des maux qui menaçaient la gloire et même la sûreté des armées alliées. Dans une matiere aussi délicate que le déplacement d'un général honoré de la faveur du gouvernement espagnol, j'aurais désiré m'abstenir de toute influence à cet égard ; à moins toutefois que l'urgence absolue du cas et le désir positif de V. Exc. ne me fissent un devoir d'exprimer mes sentiments. Des événements innombrables ont prouvé qu'il est impossible de compter sur aucun système d'efforts combinés de la part des armées alliées, sur aucun degré de concert ou de coopération, ou même sur aucune assistance des troupes espagnoles en faveur de l'armée anglaise, aussi long-temps que le commandement en chef de l'armée espagnole sera dans les mains du général Cuesta. V. Exc. a aussi désiré que je m'expliquasse sur ce point avec la franchise qui convient à l'ambassadeur d'un Roi, dont la cause est commune avec celle de votre souverain et de la nation espagnole.

C'est un devoir de sacrifier à de telles considérations tous les motifs de délicatesse, tous les sentiments de regret pour l'officier dont le nom a été mentionné. Je prie par conséquent, sans réserve, V. Exc. d'annoncer au gouvernement suprême qu'en réponse aux questions qu'elle m'a adressées, je crois nécessaire de déclarer, que j'applaudirai à la sagesse et au patriotisme du gouvernement espagnol, s'il procede, sans délai, à tel arrangement relatif au commandement en chef de l'armée espagnole, qui offrira une perspective plus favorable d'union, de cordialité et d'énergie dans la poursuite de la guerre.

Je suis etc.

(Signé) WELLESLEY.

Seconde Incluse.

Traduction d'une Lettre de M. de Garay *au Marquis de* Wellesley, *datée de Séville, le* 21 *Août* 1809.

J'ai communiqué à la Junte Suprême, Centrale, et gouvernant le royaume, le contenu de la note officielle qu'il a plu à V. Exc. de m'adresser sous la date du 19 courant ;

dans laquelle V. Exc. a fait sentir la nécessité de changer le commandement de l'Estramadoure, maintenant dans les mains du général Cuesta, et S. M. instruite des motifs que V. Exc. a mis en avant pour justifier ce changement, m'a ordonné de faire à V. Exc. la réponse suivante.

Aujourd'hui, il a été accordé permission à ce général d'aller prendre les eaux dans le royaume de Grenade, ainsi que V. Ex. en sera convaincue d'après la copie de la lettre ci-incluse et que je lui transmets à cet effet ; ainsi se trouve détruite la cause qui a produit les délais et les dissentions qui ont eu lieu malheureusement avec le général Sir Arthur Wellesley, et celle qui empêchait de procéder sur-le-champ à un arrangement pour le commandement en chef de l'armée, qui puisse offrir une perspective plus favorable d'union, de cordialité et d'énergie dans la poursuite de la guerre. La Junte Suprême ne désire rien plus vivement que d'atteindre ce point de concert avec V. Ex. ou Sir Arthur Wellesley, d'autant que les avantages qui en doivent résulter sont les mêmes que ceux proposés par V. Exc. et que la Junte désire avec la plus vive ardeur, ainsi qu'elle l'a si souvent prouvé : mais comme il est évident, d'après la lettre écrite par le général Sir A. Wellesley à V. Exc. et dont elle a bien voulu me transmettre une copie, qu'il est fermement résolu de se retirer en Portugal, il paraît que, pour décider une question de cette importance, il serait également nécessaire de suspendre l'exécution de ce projet ; car si elle a lieu, il serait impossible qu'aucun arrangement, quelqu'adapté qu'il fût aux intérêts et aux vues des deux nations, pût avoir lieu, ou produisît les effets que nous désirons si ardemment, et qui doivent être si avantageux aux deux puissances.

La Junte Suprême espere que Votre Excellence prendra ces réflexions en considération, et qu'avec cette intégrité qui est si connue et le zele qu'elle éprouve pour la juste cause que nous défendons, elle aura recours aux arrangements que lui dictera sa prudence et qu'elle croira les plus propres à nous faire atteindre l'objet auquel nos deux souverains aspirent si ardemment ; d'autant mieux qu'elle sera finalement convaincue que le besoin de provisions et d'autres articles qu'a éprouvé l'armée anglaise et dont son général s'est plaint, va être aussi efficacement soulagé que le permettent les circonstances et les ressources du pays ; il a été expédié à cet effet des ordres suffisants aux divers départements.

Votre Excellence n'ignore pas l'enthousiasme et la joie

qui ont saisi toute la nation espagnole, lorsqu'elle a vu l'armée anglaise s'approcher pour coopérer à sa défense, et pour la délivrer du tyran qui cherche à la priver de son indépendance ; d'après cela, il sera facile à Votre Excellence de se figurer qu'elle serait la désolation de cette nation, si elle voyait la retraite de cette armée de laquelle elle attend le recouvrement de sa liberté ; bientôt elle imaginerait que d'autres motifs ont occasionné le départ d'un allié en qui elle avait mis toute sa confiance.

J'ai l'honneur de soumettre ces observations à l'examen de Votre Excellence, etc. etc. etc.

(Signé) MARTIN DE GARAY.

Quatrieme Dépêche du Marquis de Wellesley *à M.* Canning, *datée de Séville, le* 24 *Août* 1809.

1.—Depuis ma derniere dépêche mon attention a été principalement dirigée sur les besoins continuels de l'armée qui est sous le commandement de Sir Arthur Wellesley.

2.—Les lettres ci-jointes de Sir Arthur Wellesley, datées du 13 jusqu'au 18 inclusivement, contiennent les détails de cette calamité et de ses funestes conséquences, qui l'ont enfin forcé à se retirer vers les frontieres du Portugal, conformément à l'intimation qui en a été plusieurs faite au général espagnol, à M. Frere, et à moi, et qui a été régulierement communiquée à ce gouvernement.

3.—Les lettres de Sir Arthur Wellesley vous convaincront que, malgré les promesses et les assurances de ce gouvernement et de ses officiers, les souffrances de l'armée n'ont point été soulagées du 12 au 18 du courant ; qu'il n'a été fait à Sir Arthur Wellesley aucune proposition satisfaisante pour diminuer les besoins de nos troupes, par les officiers espagnols, civils ou militaires qui sont dans le voisinage de son armée ; et qu'il ne s'attendait pas à être secouru par aucun des efforts que la Junte s'était engagée à faire en conséquence de mes démarches près de cette autorité.

4.—La lettre de Sir A. Wellesley, en date du 18 Août, annonçant sa détermination positive de se retirer en Portugal, et me réquérant de la notifier à ce gouvernement, m'est parvenue le 20 au soir, et j'en ai communiqué sur-le-champ l'original à M. de Garay.

5.—Quoiqu'on eût lieu de s'attendre à la notification que j'en fis le 20, à M. de Garay, elle fut reçue avec les marques

de l'alarme la plus vive ; et j'ai eu toute raison de croire que le bruit du retour de l'armée en Portugal avait produit généralement la même sensation. On a cherché aussi, et non sans quelque succès, à égarer l'opinion publique au sujet des causes réelles de la retraite de notre armée, qui n'était point attribuée au défaut de moyens de transports et d'approvisionnements, mais à certains motifs politiques incompatibles avec l'honneur et la sûreté de l'Espagne, et la bonne foi de la Grande-Bretagne. On répandait le bruit de quelques demandes faites au nom de S. M. pour la cession de Cadix, de la Havane, de l'île de Cuba, et pour des changements dans la forme de ce gouvernement, comme conditions préliminaires de toute opération ultérieure des troupes anglaises en Espagne ; et l'on ajoutait que le refus de ces conditions de la part du gouvernement avait occasionné la retraite de Sir Arthur Wellesley.

6.—Il est inutile de vous observer que je n'ai demandé de l'Espagne que des moyens de subsistance pour la brave armée employée à sa défense.

7.—M. de Garay et son gouvernement ont des preuves nombreuses de la sévere et pressante détresse de l'armée anglaise, et ils savent (ainsi que M. de Garay en est constamment convenu dans nos conférences), que Sir Arthur Wellesley et la brave armée qu'il commande sont animés du zele le plus ardent pour obtenir les succès glorieux auxquels l'Espagne aspire, et qu'ils n'auraient pas eu recours aux ressources du Portugal, s'il leur était resté le moindre espoir de subsister en Espagne.

8.—Mais un examen approfondi des procédés de la Junte et de ses officiers m'a convaincu que j'avais conçu une trop haute idée de leurs efforts, et une opinion trop favorable de leur sincérité.

9.—Ce gouvernement connaît la véritable cause de la détresse de nos troupes ; l'opinion publique l'a hautement, et je crains trop justement attribuée à la faiblesse ou à la négligence du pouvoir exécutif, et il n'a démenti, par conséquent, aucune des insinuations qui tendent à rendre moins menaçante pour lui l'indignation excitée par le résultat défavorable d'une campagne commencée sous de si heureux auspices.

10.—Le 20 et le 21 du courant, l'opinion du gouvernement, celle de M. de Garay et celle des habitants de ces provinces, tendaient certainement à établir généralement l'appréhension d'un danger immédiat pour cette partie de l'Espagne,

de la part des forces françaises, dans le cas de la retraite de l'armée anglaise en Portugal. Toutefois l'opinion de Sir Arthur Wellesley ne confirme pas ces appréhensions. Je regarde comme improbable que l'ennemi se hasarde dans l'Andalousie, avec ses forces actuelles; et autant que ses mouvements récents permettent de former des conjectures sur ses projets, il ne paraît pas qu'il veuille immédiatement commencer des opérations hostiles dans le midi.

11.—Mais quelque justes et raisonnables que paraissent ces conjectures sur la force et les intentions de l'ennemi, elle n'ont point calmé les craintes du public, et l'opinion qui prévaut et que le gouvernement ne cherche point à réfuter, est que l'armée anglaise est sur le point d'abandonner sans nécessité la défense de l'Espagne, au moment du danger le plus imminent.

12.—Dans cet égarement de l'opinion publique et dans la confusion et la consternation du gouvernement, il m'a semblé qu'il était de mon devoir de chercher à suggérer quelque plan capable d'arrêter cet esprit de mécontentement et d'alarme, et de confirmer les principes sur lesquels repose l'alliance britannique sans exposer notre armée à des périls ultérieurs.

13.—J'ai, en conséquence, adressé le 21 du courant à M. de Garay, les notes dont j'ai l'honneur de vous envoyer copie, et le 22 j'envoyai à Sir A. Wellesley la lettre que vous trouverez ci-incluse.

14.—J'ai cherché à expliquer dans les notes à M. de Garay la nature et les causes de la détresse de nos troupes; de suggérer à ce gouvernement un plan pour assurer plus efficacement à notre armée des moyens de transport et d'approvisionnements, et sous la condition que ce plan serait mis immédiatement à exécution avec vigueur et célérité, et supposant que déjà on avait fait des efforts suffisants pour le soulagement immédiat de l'armée anglaise, j'ai proposé de soumettre à Sir Arthur Wellesley l'utilité d'occuper une position en Espagne, de laquelle il pût communiquer avec le Portugal, et en même-temps essayer quel serait le résultat des efforts que ce gouvernement a promis de faire, afin de pourvoir à la subsistance de nos troupes.

15.—La dépêche adressée à Sir Arthur Wellesley, soumet ces divers plans à son examen, sans que j'ai cherché à les proposer à son jugement au-delà des limites de sa propre opinion.

16.—M. de Garay et ce gouvernement ont adopté avec

empressement la partie du plan qui suggérait la possibilité de retenir les troupes anglaises en Espagne, et ils m'ont donné en même temps les assurances les plus positives qu'il avait déjà été pris des mesures et qu'on en préparait encore d'autres pour soulager les besoins de l'armée. Mais en même temps, ma confiance dans ces promesses se trouva extrémement affaiblie par les lettres des 21 et 22 du courant, reçues de Sir Arthur Wellesley (dont les copies sont ci-inclusès), qui m'annonçaient non-seulement la détresse croissante de ses troupes, mais encore les procédés de M. de Calvo (un des membres de la Junte, spécialement chargé de surveiller les approvisionnements de notre armée), lesquels tendent à aggraver la misere actuelle, et même à rendre problématique la sincérité du gouvernement espagnol.

17.—Je prends la liberté de recommander l'ensemble de la correspondance de Sir Arthur Wellesley, à votre attention particuliere. Elle contient un exposé complet et détaillé de l'étendue et des causes de sa détresse, donne un aperçu de l'état du pays, du caractere et de la conduite des autorités espagnoles, civiles et militaires, qui ne peut qu'être utile lorsqu'on arrêtera un plan quelconque d'opérations futures en Espagne.

18.—Pendant ma résidence à Séville, j'ai reçu de M. de Garay plusieurs notes contenant, par ordre de la Junte suprême, les exhortations les plus fortes pour faire avancer les troupes anglaises contre l'ennemi; et, dans nos conférences, il a suggéré la possibilité de chasser les Français au-delà des Pyrénées. Je vous envoie la traduction de ces notes par ordre de date.

Tandis que les troupes anglaises étaient privées de moyens de transports et des provisions les plus nécessaires, il était au moins superflu de proposer des opérations actives; et les lettres de Sir Arthur Wellesley prouvent suffisamment le degré d'assistance que nos troupes auraient à espérer des généraux espagnols et de leurs armées, si elles faisaient aucun mouvement en avant.

Je n'ai pas essayé de faire à M. de Garay des plaintes sur ces sujets désagréables, quoique je lui aie expliqué, sans réserve, l'impossibilité où était notre armée d'exécuter les plans proposés par la Junte. Malgré cela, M. de Garay est forcé, par les ordres de la Junte, de me répéter, chaque jour, les mêmes exhortations exprimées à-peu-près dans les mêmes termes.

J'ai l'honneur, &c.

(Signé) WELLESLEY.

Premiere Incluse.

Copie d'une Lettre de Sir Arthur Wellesley *ou Marquis de* Wellesley, *datée de Jaraycejo, le* 13 *Août* 1809.

J'ai l'honneur de vous envoyer une réponse du général Cuesta à la lettre que je lui avais écrite le 11 du courant, avec ma réplique du même jour. L'expédient qu'il propose de partager entre les deux armées, dans la proportion du nombre de soldats, toutes les provisions reçues à Truxillo, quelque spécieux qu'il soit en apparence, serait extrémement dangereux dans l'exécution, et affamerait probablement l'armée britannique.

Il ne serait pas difficile d'empêcher les convois venant de Séville d'arriver à Truxillo : outre cela, il est probable que les provisions envoyées de Séville ne pourraient pas suffire au quart de la consommation des deux armées ; le reste étant fourni par le pays, où naturellement l'armée espagnole a la préférence. Un arrangement de cette nature est impraticable dans l'exécution, même si les commissaires des deux armées agissaient respectivement avec franchise ; mais on ne doit pas s'y attendre. Chaque commissaire fera tout son possible pour fournir les troupes auxquelles il est attaché ; et l'on aura les moyens de se procurer dans le pays beaucoup d'objets qui ne seront ni déposés ni enrégistrés au magasin de Truxillo.

Enfin, Mylord, la question se réduit à ceci : ou l'armée anglaise sera approvisionnée de tout ce qui lui est nécessaire, ou je retournerai en Portugal, que ce royaume soit ou non envahi par les corps français qui se sont mis en mouvement, depuis quelques jours, se dirigeant par Placentia. J'ai reçu de M. Frere une lettre privée du 10, dans laquelle il a inclus des copies d'une correspondance qu'il a eue avec Don Martin de Garay, au sujet de l'évacuation de Talavera par le général Cuesta. Je vois d'après ces papiers que le général Cuesta a insinué à la Junte que, lorsque je quittai Arzobispo, le 5, j'avais l'intention de retourner en Portugal ; et qu'il était parvenu à me décider, au moyen d'un message qu'il m'envoya par le général O'Donoghue et Lord Mac Duff, à prendre position à Almaraz.

J'annonce à V. S. que, quoique le général O'Donoghue et Lord Mac Duff se soient rendus près de moi à Peralda de Gavin dans la matinée du 6, le général Cuesta connaissait le 4, mon opinion relativement à nos opérations futures, et ma détermination de m'assurer aussitôt que possible des points importants de Mesa d'Ibor et Campillos, qui seuls pouvaient donner aux armées combinées les moyens de se tirer des montagnes, ce qu'elles n'auraient pu exécuter si l'ennemi s'en était emparé à son arrivée à Almaraz.

J'ai aussi une autre observation à faire sur cette correspondance : mes lettres à M. Frere du 3 et du 4 avaient été remises au général afin de les envoyer le 4 d'Arzobispo ; il paraît cependant qu'elles ne furent transmises qu'après que le général eût arrangé le 6 son récit du succès supposé de la mission du général O'Donoghue et de Lord Mac Duff; elles ne parvinrent à M. Frere que le 10.

J'ai l'honneur, &c.

(Signé) ARTHUR WELLESLEY.

P. S. J'observe à Votre Excellence que les troupes n'ont reçu hier et aujourd'hui qu'une demi-ration de pain, et que la cavalerie n'a d'autre fourrage que celui qu'elle peut trouver dans les champs. Les troupes souffrent considérablement du défaut de sel ; et les officiers et les soldats n'ont pas eu de vin depuis quinze jours. Dans le cas où je me mettrais en marche, je dois laisser derriere moi les deux tiers du peu de munitions que je possede, ayant été obligé d'employer tous les chariots Portugais (qui avaient jusqu'ici porté ces munitions) au transport des blessés, n'ayant pu me procurer dans ce pays aucuns moyens de transports quelconques.

Certes, Milord, la Junte a eu le temps depuis le 19 du mois dernier, de fournir aux besoins de l'armée dont elle était très-bien instruite.

(Dans sa lettre datée du 11, le Général Cuesta faisait à Sir A. Wellesley la proposition de partager entre les deux armées en proportion du nombre de soldats, tout ce qui arriverait dans les magasins de Truxillo, en ajoutant qu'il avait donné des ordres pour que les commissaires préférassent toujours dans la distribution des vivres, l'armée anglaise aux troupes espagnoles. Il terminait sa lettre en priant Sir Arthur de ne pas retirer ses troupes du Pont d'Almaraz,

attendu que la position actuelle des deux armées était la seule favorable à la défense de l'Estramadoure, de l'Andalousie et du royaume de Portugal.)

Dépêche de Sir Arthur Wellesley *au Général* Cuesta, *datée de Jaraycejo, le* 13 *Août* 1809.

Le plan que propose Votre Excellence de placer toutes les provisions dans un magasin qui serait formé à Truxillo, et de les partager entre les deux armées, remplirait son objet s'il était praticable ; mais Votre Excellence doit savoir que beaucoup d'objets reçus par son armée ne passent pas par Truxillo, et ne peuvent y être apportés sans beaucoup d'inconvénients et de délais, et ne seraient jamais enrégistrés au magasin ; enfin que d'autres provisions peuvent être aisément détournées de Truxillo sans que j'en puisse rien savoir. L'armée anglaise ne reçoit rien dont M. Lozano de Torres n'ait connaissance, et il est au pouvoir de Votre Excellence de donner les ordres qu'elle croira convenables pour la formation du magasin, et pour la quantité de provisions qui devront en être tirées pour l'armée anglaise.

(Ici Sir Arthur Wellesley répétait au sujet des besoins de ses soldats, de ceux de sa cavalerie, et du défaut absolu de moyens de transport ce qu'il avait écrit dans une lettre précédente au Marquis de Wellesley.)

Le feu de l'ennemi continuait-il, la mauvaise qualité des provisions, et le défaut de nourriture ont fait périr plusieurs de mes chevaux d'artillerie, et j'ai en vain demandé qu'on me fournît les moyens de les remplacer ; il en résultera que je serai obligé de détruire plusieurs canons lorsque je me mettrai en marche. Je n'ai encore reçu aucune réponse à la demande que j'ai faite de cent juments qui devaient servir à la remonte de ma cavalerie, et qui sont entièrement inutiles à la cavalerie espagnole.

D'après ces circonstances, Votre Excellence ne sera pas étonnée de l'opinion où je suis que l'armée anglaise a été négligée et mal traitée, ainsi que de la détermination que je vous communique de me retirer en Portugal, quelles qu'en soient les conséquences pour les précieux intérêts auxquels vous faites allusion dans votre lettre, si l'armée anglaise n'est pas plus régulierement et plus abondamment appro-

visionnée et si on ne lui fournit pas les moyens de transport, et les autres secours dont elle a besoin.

. . . . . Je prie Votre Excellence de donner ordre aux troupes qu'elle a envoyées à Truxillo, de ne pas empêcher les officiers et soldats de l'armée anglaise d'acheter dans cette ville ce qui leur convient; les troupes manquent depuis quelque temps de sel et d'autres articles de première nécessité, et il est désirable qu'elles puissent acheter à Truxillo ce que cette ville peut leur fournir.

(Signé) ARTHUR WELLESLEY.

Lettre de Sir Arthur Wellesley *au Marquis de* Wellesley, *datée de Jaraycejo, le* 14 *Août* 1809.

J'ai reçu du Général Cuesta une lettre dont j'envoie copie à Votre Excellence, dans laquelle il m'annonce qu'il a abandonné le commandement de l'armée, à raison de ses infirmités. Il paraît qu'il a eu dans la nuit du 11, une attaque de paralysie qui l'a privé de l'usage de sa jambe gauche, et qu'il ne peut marcher. Je vous envoie aussi une lettre du Général Eguia celui qui commande maintenant l'armée, et la réponse que je lui ai faite. Je n'ai pas appris que l'ennemi eût changé sa position à Placentia. Il paraît que ses postes avancés sont à Banos, Corici et Gallatia.

J'ai l'honneur, etc.

(Signé) ARTHUR WELLESLEY.

Lettre du Général Cuesta *à Sir* Arthur Wellesley, *datée de Mesa d'Ibor, le* 12 *Août* 1809.

Mon état de maladie ayant empiré à un degré qui m'empêche de remplir les devoirs qu'impose le commandement de l'armée, je l'ai remis aujourd'hui entre les mains du Lieutenant-Général Don Francisco de Eguia. Je pars demain pour Truxillo afin de prendre quelques remedes, et d'attendre les ordres de la Junte Centrale, etc. etc.

(Signé) GREG. DE LA CUESTA.

Lettre du Général Equia *à Sir* Arthur Wellesley, *datée de Mesa d'Ibor, le* 13 *Août* 1809.

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que le Capitaine-Général Don Greg. de la Cuesta a remis hier dans mes mains le commandement de l'armée que ses infirmités l'ont forcé de résigner qu'il est parti ce matin pour Truxillo. C'est ce qui est cause que c'est à moi qu'a été remise la dépêche que Votre Excellence a bien voulu adresser au général pour des arrangements relatifs aux provisions, ou plutôt à la disette qu'éprouve malheureusement l'armée que vous commandez, et désirant contribuer par tous les moyens possibles à porter remede à un mal qui a produit des conséquences si fatales, et qui a certainement sa cause dans la situation déplorable où les places occupées par l'ennemi ont été laissées, je prie Votre Excellence de députer un officier de confiance qui, conjointement avec un autre que je nommerai de mon côté, régleront ce département de telle maniere qu'il ne puisse s'élever aucun doute sur la sincérité de mes expressions, et sur mon désir constant que l'armée anglaise soit approvisionnée de préférence à celle qui je commande par intérim. La reconnaissance nationale envers de valeureux soldats qui ont prouvé en répandant leur sang dans les champs de Talavera, le désir qu'ils ont de combattre pour notre liberté, nous prescrit tous les genres de sacrifices, et le premier doit être de nous imposer toutes les privations, pour que cette brave armée n'éprouve aucuns besoins. Mais Votre Excellence sait que les efforts sont bien peu utiles, si les effets ne répondont pas au but vers lequel ils sont dirigés, et cela arriverait inévitablement si l'on n'établissait pas un mode permanent de distribution, et une confiance absolue dans la bonne foi avec laquelle elle est faite, ainsi que dans la préférence dont j'ai parlé. Je communique avec franchise mes sentiments à Votre Excellence; vous n'y remarquerez jamais aucune altération, et j'éprouverai un plaisir particulier à voir Votre Excellence les mettre à l'épreuve.

Le commissaire que Votre Excellence enverra, si elle approuve le plan proposé, et qui devra traiter le point en question, aura les pouvoirs suffisants pour régler ceux qui

étaient en discussion auparavant, et sur lesquels on n'en est venu encore à aucune conclusion.

(Signé) FRANCISCO DE EQUIA.

Lettre du Général Sir Arthur Wellesley *au Général* Equia, *datée de Jaraycejo, le* 14 *Août* 1809.

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence, en date du 13, et je la prie de me permettre de la féliciter de son accession au commandement de l'armée espagnole.

J'assure Votre Excellence que j'ai le plus vif désir d'adopter toute espece d'arrangement qui pourra faciliter l'approvisionnement des armées combinées, et régler la distribution des provisions ; je suis aussi convaincu que Votre Excellence désire sincerement soulager les besoins, et faire disparaître les inconvénients qui ont assailli l'armée anglaise pendant ses opérations en Espagne.

Je dois observer toutefois à Votre Excellence que malgré toute la confiance que je reposerai dans la bonne foi avec laquelle elle pourvoira à l'exécution de tout arrangement dont elle sera convenue à cet égard, je crains beaucoup que d'après la nature de celui qui est proposé il ne soit entierement impraticable. Mais d'après le désir de Votre Excellence j'ai envoyé le Lieutenant-Colonel Waters de l'état-major, et M. Venyss du commissariat-général, à Truxillo où ils s'entendront avec l'officier que vous nommerez, et concluront de concert avec M. Lozans de Torres, qui est l'intendant employé par le gouvernement près de l'armée anglaise, tel arrangement qui semblera praticable.

Ces officiers sont aussi chargés de communiquer à ceux que vous nommerez, les détails des autres besoins de l'armée.

(Signé) ARTHUR WELLESLEY.

Lettre de Sir Arthur Wellesley *au Marquis de* Wellesley, *datée de Jaraycejo, le* 16 *Août* 1809.

En conséquence d'un rapport que j'ai reçu la nuit derniere de l'officier qui commande la cavalerie anglaise, je lui ai ordonné de se porter sur Caceres afin de se pro-

curer de la nourriture pour les chevaux, ce qui mettra la cavalerie à une distance de 30 milles de l'armée.

L'ennemi n'a fait aucun mouvement important de ce côté, il a poussé des patrouilles jusqu'au Puente de Cardenal, et les habitants du pays croient qu'ils veulent essayer de réparer ce pont. J'avais moi-même ce projet dans le cas où il aurait fallu faire un mouvement sur la droite de l'ennemi à Placentia, et j'avais fait rassembler des matériaux pour cet objet; mais le rapport que j'ai reçu cette nuit, et qui me rend compte du besoin de fourage qu'éprouve la cavalerie, et la nécessité de la porter à une grande distance, a mis cette opération hors de question, et je viens d'ordonner qu'on détruisît le Puente de Cardenal de maniere à ce qu'il ne puisse pas être réparé.

J'ai reçu ce matin du Général Equia la nouvelle de la défaite du corps de Vénégas le 11.

J'ai l'honneur, etc.

(Signé) ARTHUR WELLESLEY.

Lettre du même au même, datée de Jaraycejo, le 18 *Août* 1809.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus les divers rapports que j'ai reçus hier, et qui me rendent compte des mesures que les officiers et soldats espagnols ont prises pour empêcher l'armée anglaise de fourager.—Les partis fourageurs dont ces rapports font mention, étaient obligés de se porter à une distance de 16 et 20 milles pour se procurer les fourages nécessaires, ce qui, avec l'espace qu'ils avaient à parcourir en retournant, était certainement assez pénible pour eux et les chevaux. Mais après s'être acquittés de ce service, ils sont privés de leurs fourages par la cavalerie espagnole, d'où il résulte que les équipages de notre armée doivent être entierement ruinés. J'apprends que les mêmes outrages se sont renouvelés hier sur les partis fourageurs, mais je n'en ai encore aucun rapport officiel.

Le Général Equia m'ayant fait hier l'honneur de me rendre visite, je lui communiquai ces rapports, et il me promit qu'il empêcherait que ces inconvénients ne se renouvellassent. Je lui signifiai malgré cela qu'il eût à se préparer à faire occuper, dans le courant de la nuit les postes qui sont dans le voisinage du pont d'Almaraz, at-

tendu qu'il m'était impossible de rester plus long-temps dans cette partie du pays avec une armée qui éprouvait des besoins de toute espece..... Dans ma conversation avec le général Equia, je decouvris que l'armée espagnole avait eu tous les jours une distribution d'orge, ce n'était pas toutefois des rations entieres. Les rapports ci-joint montreront à V. Exc. de quelle maniere cette même cavalerie qui occupe tous les villages qui sont dans le voisinage de notre armée, parvient à se procurer de la paille.

L'armée anglaise n'a pas de pain aujourd'hui; au lieu de cet aliment nécessaire, on a distribué à chaque soldat une demi-livre de farine, ce qui n'est qu'un tiers de leur ration, quoique le général Equia m'eût dit hier qu'à dater de ce jour, il serait pourvu à ce que l'infanterie et la cavalerie eussent leurs rations entieres.

Il y a plus d'un mois que j'ai informé le général Cuesta que si l'armée anglaise n'avait pas de moyens de transports et d'approvisionnements, je ne pourrais non-seulement coopérer à aucun mouvement au delà de l'Alberché, mais qu'il me serait impossible de rester en Espagne; le général m'a informé qu'il avait envoyé une copie de cette lettre à la Junte, et moi-même, j'en adressai une à M. Frere. Si dans le courant de ce mois, on avait adopté les mesures nécessaires, et même s'il en avait été pris aucunes, nous aurions pu recevoir des provisions des parties les plus éloignées de l'Andalousie; mais bien loin de là, nous n'avons vu arriver ni mulets, ni voitures, ni aucunes provisions quelconques en vertu d'un ordre du gouvernement ou d'un arrangement fait pour lui. De sorte que quand je me mettrai en marche je laisserai derriere moi mes numitions et six, peut-être même douze, pieces de canon. J'assure solennellement V. Exc. que, depuis le 22 du mois dernier, les chevaux de la cavalerie et de l'artillerie n'ont pas reçu trois distributions régulieres d'orge, et que l'infanterie n'a pas eu du pain pour dix jours.

D'après ces circonstances je ne resterai pas plus longtemps en Espagne, et je vous prie de notifier au gouvernement que je suis sur le point de me retirer en Portugal. Je ne doute pas que la Junte n'ait donné des ordres pour que nous fussions approvisionnés, ainsi que nous devrions l'être, mais des ordres qui ne sont pas exécutés ne suffisent pas. Si l'on veut maintenir la lutte avec succès contre la France, le travail de chaque individu et de chaque bête de somme doit être employé au service des armées, et tout doit être

tellement classé et arrangé que non-seulement l'obéissance aux ordres du gouvernement soit assurée, mais encore que le service se fasse avec régularité et efficacité par tout ce qui est réquis pour cet objet. On pourrait alors former aisément des magasins et les transporter partout où les armées devraient être stationnées. Mais d'après la maniere dont nous sommes situés, 50,000 hommes sont rassemblés sur un point qui ne peut pas fournir des subsistances à 10,000 hommes, et il n'existe aucuns moyens d'envoyer sur un point plus éloigné pour suppléer à ce qu'on ne trouve pas ici. La Junte a rendu des ordres afin de pourvoir au défaut de transports et de provisions, mais faute d'arrangements, il n'y a personne pour exécuter ces ordres; et notre armée périrait, si je voulais attendre l'arrivée dès provisions.

J'espere que V. Exc. et le gouvernement penseront que ce n'est qu'à la derniere extrémité que je me suis décidé à la retraite. Je vous assure qu'il n'y a pas un officier général dans l'armée qui ne soit convaincu de la nécessité d'un départ immédiat.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) ARTHUR WELLESLEY.

Lettre du Marquis de Wellesley *à Don* Martin de Garay, *datée de Séville le* 12 *Août* 1809.

Dans ma note du 11 du courant j'ai exprimé à V. Exc. le désir qu'il me fût permis de vous proposer le plan qu'il faudrait adopter pour fournir à l'armée anglaise des moyens de transport et d'approvisionnement.

Avant d'essayer de suggérer un tel plan, il était à propos que je pusse connaître avec quelque précision, les arrangemen[illegible] déjà faits par le gouvernement espagnol pour ces impor[illegible]nts objets, ainsi que les résultats qu'ils ont pro[illegible]e connaissance pouvait seule me mettre en état [illegible]er les mesures dont on pouvait espérer du succès, [illegible] n'en promettaient aucun.

[illegible]nseignements que j'ai reçus aujourd'hui de [illegible]parés avec les lettres de Sir Arthur Wellesley, [illegible]é une connaissance parfaite des véritables causes [illegible]sse qui a arrêté les opérations de l'armée britan-

nique au milieu de sa carriere de gloire, et l'a enfin obligée d'aller recourir aux ressources du Portugal.

Il paraît d'après ces pieces que le gouvernement a envoyé à de longs intervalles des ordres aux différents officiers et aux autorités publiques pour l'approvisionnement de l'armée. Mais il ne paraît pas qu'il ait été pris des mesures pour s'assurer si ces ordres avaient été exécutés, ou jusqu'à quel point ils l'avaient été, et quelle avait été la cause ou de leur inutilité totale ou de leur exécution partielle.

On n'a établi ni magasins, ni dépôts réguliers de provisions, sous l'inspection de personnes capables d'en surveiller la distribution, et d'envoyer aux généraux anglais ainsi qu'au gouvernement espagnol des rapports réguliers de leurs procédés.

On n'a point affecté de moyens réguliers de transport à l'armée, ni aux magasins afin d'en transporter le contenu d'une place dans une autre; on n'a pas non plus chargé des commissaires de conduire et surveiller les convois sous la direction du général commandant l'armée.

Il n'a été adopté aucun système suffisamment efficace pour tirer des provinces riches et productives des ressources qu'on aurait pu employer au moyen d'une chaîne de magasins successifs à suppléer à ce qui manquait dans les pays où l'armée se trouvait obligée d'agir.

C'est ce qui fait que le résultat du zele bien intentionné, mais inefficace des officiers du gouvernement, a été entierement disproportionné avec ce qu'exigeaient les circonstances.

La quantité des divers objets énumérés dans les états que V. Exc. m'a fait l'honneur de me communiquer, est bien au-dessous des besoins de l'armée, spécialement de ceux qui étaient nécessaires aux mouvements des troupes.

Mais je dois observer à V. Exc. que ces divers approvisionnements, tout insuffisants qu'ils étaient, ne sont pas parvenus à leur destination et que l'armée britannique n'a, dans le fait, tiré aucun avantage quelconque d'aucune partie des ordres mentionnés dans les pieces que V. Exc. m'a fait l'honneur de m'envoyer.

L'inutilité de ces ordres rendus avec un désir si sincere de seconder les efforts de l'armée britannique en faveur de la cause commune, interdit toute espérance raisonnable de réussir avec le système actuel dont l'expérience a prouvé les vices.

V. Exc. voudra bien en conséquence peser les consi-

dérations qui empêchent Sir Arthur Wellesley de confier la sûreté de ses braves troupes au résultat de mesures qui malgré les intentions amicales et sinceres qui les ont dictées, ont entierement échoué, et sont par conséquent entiérement incapables de garantir à son armée les moyens d'exister loin des ressources qui lui ont été préparées en Portugal.

J'ai l'honneur, etc. etc.

(Signé) WELLESLEY.

Extrait d'une Lettre du Marquis de Wellesley *à Don M. de* Garay, *datée de Séville le* 21 *Août* 1809.

Depuis que j'ai eu l'honneur d'écrire à V. Exc. au sujet du mauvais état des approvisionnements et des moyens de transport de l'armée anglaise, j'ai continuellement reçu les détails les plus affligeants de la détresse croissante de ces braves troupes.

Sans révoquer en doute les efforts du gouvernement, c'est avec le plus profond chagrin que j'annonce à V. Exc. que, jusqu'à présent, ils ont été entierement inutiles. Sir A. Wellesley m'informe que le 18 du courant, l'armée anglaise était sans pain. (Ici S. S. communique à M. de Garay l'extrait des lettres de Sir Arthur Wellesley dont nous avons donné plus haut le contenu.)

S. S. concluait ainsi la lettre: V. Exc. observera que le général anglais a exprimé sans réserve ses sentiments au sujet de la mauvaise administration des ressources militaires de l'Espagne, laquelle a été si funeste aux intérêts de l'alliance. C'est avec les sentiments de l'amitié et d'un vif attachement à la grande cause dans laquelle nous sommes engagés que je soumets les remarques de Sir Arthur Wellesley à l'attention sérieuse du gouvernement Espagnol.

(Signé) WELLESLEY.

Lettre du Marquis de Wellesley *à M. de* Garay, *datée de Séville, le* 21 *Août* 1809.

J'ai l'honneur d'offrir à l'examen de V. Exc. les idées que j'ai méditées pour l'amélioration du système d'approvisionnement et des moyens de transport de l'armée anglaise

en Espagne. Les principes sur lesquels ce plan est fondé sont également applicables à la condition des armées espagnoles, et ils conviennent également à toutes les positions que les armées sont dans le cas d'occuper, soit qu'elles se réduisent à un système de défense, soit qu'elles entreprennent des opérations offensives.

Je prends la liberté, d'après les pressantes sollicitations de V. Exc., de vous recommander instamment l'adoption immédiate et active de ce plan.

J'ai joint à cette dépêche quelques propositions relatives à l'occupation d'une position défensive sur les rives de la Guadiana.

Il m'est impossible de vous répondre que Sir Arthur Wellesley adopte les propositions que je vous communique, mais le zele reconnu de cet officier distingué pour le succès de la cause espagnole, et ses généreux efforts pour défendre l'indépendance de ce pays, me donnent la certitude qu'il adoptera avec empressement toutes les propositions qui pourvoiront à la sûreté de l'Espagne sans exposer l'armée anglaise aux horreurs de la famine et de la maladie.

S'il convient, en conséquence, à la Junte centrale d'adopter sans délai le plan que je vous adresse, et de procéder à son exécution avec vigueur et activité, je le transmettrai demain par un exprès à Sir Arthur Wellesley ; et je le recommanderai à sa bienveillante considération, pourvu toutefois qu'il ne compromette pas l'existence de l'armée anglaise, qui est un des importants objets dont il est de mon devoir de m'occuper. Je suis certain qu'il ne peut être dans l'intention du gouvernement espagnol d'exposer cette armée à être détruite sans aucune perspective de gloire ou d'avantage pour la cause commune.

(Signé) WELLESLEY.

S. S. indique dans le plan annexé à cette dépêche la quantité de mules et de chariots qui sont nécessaires pour transporter les provisions d'une armée de 25,000 hommes ; elle y désigne aussi les points où il est à propos d'établir les magasins et les denrées qu'on doit y rassembler, ainsi que ceux où l'on peut trouver les divers objets ; enfin elle établit la ligne de communication qui doit exister entre les magasins et l'armée.)

Lettre du Marquis de Wellesley *à Sir* Arthur Wellesley, *datée de Séville, le 22 Août* 1809.

1.—J'ai l'honneur de vous accuser la réception de votre dépêche du 18 Août, que j'ai sur-le-champ communiquée à M. de Garay ; et hier j'ai présenté la note dont je vous envoie une copie.

2.—Quoique M. de Garay et son gouvernement dussent s'attendre, d'après toutes les notifications que je leur ai faites depuis mon arrivée, à recevoir l'annonce de votre retour en Portugal, surtout depuis la réception de vos dernieres dépêches (que j'ai régulierement communiquées à M. de Garay) les plus violentes émotions d'alarme et de consternation se sont manifestées à l'approche d'un événement depuis si long-temps prévu.

3.—M. de Garay me déclara, avec les expressions de la plus vive douleur et de la terreur la plus profonde, que si votre armée quittait l'Espagne dans ce moment critique, il en résulterait la ruine immédiate et inévitable de ce gouvernement, celle des provinces qui sont encore sous son autorité, celle de la cause commune, et de tous les intérêts attachés à l'alliance si heureusement établie entre la Grande-Bretagne et la nation espagnole.

4.—Il mêlait à ces expressions celles des sentiments de la cordialité la plus vraie, de son respect personnel et de sa gratitude pour les grands et éclatants services que vous avez rendus à la cause de l'Espagne, et sa haute admiration pour la conduite qu'a tenue l'armée que vous commandez.

5.—M. de Garay procéda ensuite en exprimant l'affliction que les souffrances de cette brave armée ont causée à son gouvernement ; il me protesta que les plus grands efforts avaient été faits pour l'approvisionner ; que le gouvernement était prêt à adopter à cet égard tout plan qui lui serait suggéré par vous ou l'ambassadeur britannique ; qu'en ce moment on faisait les plus grands efforts pour vous procurer des provisions et des moyens de transport ; que toutes les ressources des provinces seraient uniquement employées à cet objet, et qu'il espérait que les besoins du moment ne seraient pas tellement irrésistibles qu'ils ne vous permissent pas d'attendre sur la frontiere espagnole le résultat des efforts que ce gouvernemment a faits pour vous approvisionner depuis l'époque de mon arrivée à Séville.

7.—Je suis persuadé qu'en calculant les conséquences de votre retraite en Portugal, vous n'avez pas manqué de prévoir ces pénibles circonstances, et qu'il n'y a que l'impérieuse nécessité produite par votre situation, qui ait pu vous déterminer à un mouvement si complétement opposé à votre inclination.

8.—Je sens aussi non-seulement l'indiscrétion mais même l'inutilité qu'il y aurait à vous offrir mon opinion, dans une situation où votre jugement doit être votre meilleur guide, et où il ne peut me venir dans l'esprit aucunes suggestions utiles qui n'aient déjà été prévenues par votre propre expérience, vos connaissances étendues, et votre zele ardent pour le bien public.

9.—Etant toutefois si à portée de juger les conséquences affligeantes de votre retraite immédiate en Portugal, j'ai cru qu'il était de mon devoir de soumettre à votre décision, la possibilité d'adopter un plan intermédiaire, qui combinât quelques-uns des avantages de votre retour en Portugal, sans répandre l'alarme en Espagne, et sans compromettre les bases de l'alliance entre ce pays et la Grande-Bretagne.

10.—C'est dans cette vue que j'ai adressé à M. de Garay une note sur laquelle j'appelle votre attention.

11.—Je suis tenté de croire que ce gouvernement adoptera le plan proposé pour l'amélioration du système d'approvisionnements, et des moyens de transport pour votre armée, et qu'en même temps il fera de plus grands efforts pour diminuer votre détresse actuelle jusqu'à ce qu'on ait mis en pleine vigueur les principes du plan proposé.

Il faut espérer que dans la position qu'on propose à votre armée, les provisions que vous avez fait rassembler en Portugal seront à votre portée.

12.—Mais il est inutile d'insister sur ces considérations au-delà de l'approbation qu'y peut donner votre jugement. Il suffira que je reçoive promptement votre opinion, afin que je puisse la communiquer distinctement à ce gouvernement-ci, qui considere votre détermination dans la circonstance présente, comme devant décider de sa propre destinée, et de l'existence du peuple espagnol.

Cette décision, j'en suis convaincu, reposera sur les principes de sagesse, de justice et de patriotisme qui déjà vous ont concilié le respect, l'estime et la confiance de la nation espagnole; et il sera de mon devoir de démontrer à ce gouvernement, (quelle que soit l'importance de la crise qui

se prépare) qu'il n'est survenu aucune altération dans les sentiments ou dans les motifs qui vous ont valu leur affection et leur admiration.

(Signé) WELLESLEY.

Lettre de Sir Arthur Wellesley *au Marquis de* Wellesley, *datée de Truxillo, le* 21 *Août* 1809.

Je n'ai pu qu'hier me mettre en marche de Jaraycejo à raison de la difficulté des arrangements à faire pour transporter les malades de l'armée dont le déplacement, ainsi que celui des effets du commissariat, ont employé toutes les voitures et toutes les mules que nous avions à notre disposition. J'ai donné les munitions au général espagnol. Nous n'avons reçu aucune aide quelconque des habitants du pays ni des agents du gouvernement espagnol.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence la copie des lettres que j'ai reçues du Général Equia ainsi que celle de mes réponses. Votre Excellence remarquera dans la lettre de ce général, en date du 19 courant, une assertion fausse, injurieuse, et déplacée, par laquelle il prétend que je me sers du défaut de provisions comme d'un prétexte pour quitter l'Espagne ; que ce prétexte est faux, car, dit-il, il y a des provisions en abondance pour l'armée ; tandis que j'annonçais à Votre Excellence que ce jour-là même nos troupes campées à Jaraycejo, n'avaient reçu que trois quarts de livre de farine, et que la cavalerie et les autres chevaux de l'armée n'avaient eu d'autre fourage que celui qu'ils avaient trouvé dans les champs.

Jusqu'à ce que cette insultante assertion eût été retirée, il m'a été impossible de continuer ma correspondance avec le Général Equia, après lui avoir toutefois écrit une lettre où j'ai mis, je l'espere, la modération qui convient à mon caractere et à ma situation. Votre Excellence observera que dans la réponse qu'il m'a faite, il a feint de ne pas comprender le passage de sa lettre auquel j'ai répondu ; et comme, dans le fait, il n'a pas démenti sa premiere accusation, je ne lui ai fait aucune réponse sur ce sujet ni sur aucun autre contenu dans ses dépêches.

Votre Excellence trouvera également une insinuation du même genre dans une lettre de M. de Calvo, du 19 courant, dont je vous envoie copie, ainsi que de ma ré-

ponse du 20, et je vous assure qu'au moment où Monsieur de Calvo écrivait sa lettre de Truxillo, donnant l'état des provisions qui sont dans cette ville, et sur lequel il fondait l'insinuation que je justifiais ma retraite d'Espagne au moyen d'un faux prétexte, le Lieutenant-Colonel Waters m'envoyait un détail du contenu du magasin jusqu'au 19, d'après lequel il était évident qu'il n'y avait pas même pour un jour de provisions pour nos troupes ; et que si le magasin en avait renfermé une quantité suffisante, il n'y avait pas de moyens de les transporter dans les positions que nous occupions.

Votre Excellence se rappellera que, dans ma correspondance avec les généraux Cuesta et Equia, j'ai établi la difficulté de faire aucun arrangement pour le partage des provisions du magasin qui devait être formé à Truxillo, en proportion du nombre des soldats des deux armées, parce que probablement l'une et l'autre, et surtout l'armée espagnole, tireraient de divers autres points des provisions qui ne passeraient pas par le magasin ; on répondit à mes observations que je devais m'en rapporter à l'honneur et à la bonne foi qui présideraient à l'exécution de cet arrangement. Je vous prie maintenant de consulter à cet égard la lettre dont je vous envoie copie dans laquelle l'alcade de Guadaloupe annonce à M. le commissaire Downie qu'il reçut de Calvo des ordres auxquels il a obéi, et qui lui enjoignaient d'envoyer à Mesa d'Ibor, où est le quartier-général de l'armée espagnole, les provisions que M. Downie avait ordonné de rassembler, et *d'envoyer au magasin de Truxillo pour l'usage de l'armée anglaise.*

Tels sont l'honneur et la bonne foi avec lesquels l'arrangement relatif au magasin de Truxillo devait être exécuté, et ce M. Calvo est le même homme d'après les assurances duquel je devais croire (comme si je n'avais pas déjà mis trop de confiance dans les assurances des agents du gouvernement espagnol), que tout le contenu du magasin de Truxillo serait distribué aux troupes anglaises à l'exclusion des troupes espagnoles, et que tous les articles de quelqu'espece que ce fût dont l'armée avait besoin, étaient en route, et avaient été expédiés de Séville. J'ai découvert que, pour justifier le gouvernement espagnol de sa négligence envers nous, on répand le bruit que mes plaintes au sujet du défaut de provisions, de moyens de transport, et je pourrais ajouter d'attention commune et même d'humanité pour notre armée et particulierement

les blessés ne sont que de vains prétextes. Ce stratagême a été poussé si loin que M. Lozano de Torres, le surintendant espagnol attaché à notre armée, a déclaré hier publiquement qu'il pouvait prouver que l'armée anglaise, au lieu d'éprouver les moindres besoins, a reçu doubles rations depuis qu'elle est en Espagne ; et cependant ce même homme m'a plusieurs fois exprimé, dans les termes de la plus vive indignation, combien il était honteux, en sa qualité d'Espagnol, de la maniere dont nous avions été traités, et des privations qu'on nous a fait endurer, et encore aujourd'hui il a reconnu qu'il avait fait usage de ces expressions. Ces bruits et ces insinuations qu'on fait circuler contre moi peuvent produire quelqu'effet sur les habitants de Séville, mais l'armée anglaise n'oubliera de long-temps le traitement qu'elle a éprouvé ; et je suis qu'il n'y a pas un officier général, et je crois même pas un officier ni un soldat qui ne pensent que j'aurais négligé leurs intérêts et même compromis leur existence, si j'avais différé mon départ d'un seul jour.

(Signé) ARTHUR WELLESLEY.

(Sir Arthur Wellesley, dans un postscriptum annexé à cette lettre, annonça que M. de Calvo qui se vantait dans sa lettre du 19, d'avoir des moyens de transport pour conduire des provisions à l'armée anglaise jusqu'à la distance de 30 milles, et dans la proportion de mille quintaux par jour, n'avait pas pu lui fournir six chariots pour emmener le reste des malades de l'armée qui avaient été laissés à Jarayçejo.)

Extrait d'une Lettre du Général Equia *à Sir* Arthur Wellesley, *datée de Deleytosa, le* 19 *Août* 1809.

. . . . . Dans le cas où Votre Excellence ne serait pas informé de mes désirs, j'ai l'honneur de lui répéter qu'un commissaire anglais sera constamment à Truxillo, qu'il aura une clef du magasin, et qu'il prendra sur la totalité des provisions la quantité qui a été stipulée en proportion de la force de l'armée anglaise, dût la mienne périr de faim . . . . . Si malgré cette assurance, Votre Excellence persiste à se retirer en Portugal, je suis con-

vaincu que ce n'est pas le besoin de subsistances, mais bien d'autres causes, qui auront déterminé Votre Excellence à faire cette démarche.

(Signé) FRANCISCO D'EQUIA.

Extrait d'une Lettre de Sir Arthur Wellesley *au Général* Equia, *datée de Jaraycejo, le* 19 *Août* 1809.

. . . . . Je suis extrémement fâché que V. Exc. ait cru avoir lieu de douter de la vérité de ce que je lui ai écrit, mais cette circonstance rend toute correspondance ultérieure inutile entre nous, et cette lettre est en conséquence la derniere que vous recevrez de moi . . . . . Malgré les ordres que vous annoncez avoir donnés, les troupes anglaises éprouvent encore des besoins : hier elles n'ont pas reçu un tiers de ration ; aujourd'hui elles n'en ont eu que la moitié, encore est-ce en farine, les chevaux de l'armée n'ont rien eu depuis deux jours . . . . . Conformément à l'état que Votre Excellence m'a envoyé hier, le magasin de Truxillo ne contient pas suffisamment de vivres pour alimenter l'armée pendant un jour. D'après cela, les besoins de l'armée ne peuvent qu'augmenter ; et je continuerai à perdre journellement des hommes et des chevaux, si je ne me retire pas dans un pays où je sais que je trouverai des vivres, et toute autre assistance que je pourrai réquérir. Quoique Votre Excellence dise de la vérité ou de la fausseté de mon assertion, je répete que c'est la disette, et la crainte des conséquences qui peuvent en résulter, qui sont les seules raisons que j'aie de quitter l'Espagne. J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence qu'outre les munitions que j'ai laissées à Deleytosa, je serai obligé d'en abandonner une grande quantité faute de moyens pour les transporter, je les remettrai à l'officier que vous désignerez pour les recevoir.

(Signé) ARTHUR WELLESLEY.

P. S. Le ministre de la guerre est tout-à-fait mal informé de la situation actuelle des armées françaises . . . . . Le Maréchal Beresford est sur les frontieres de Portugal près de Salvatiera, ce qui donnerait les moyens de frapper un coup qui, au reste, ne pourrait produire un avantage

permanent qu'autant que l'armée du Marquis de la Romana ou quelqu'autre corps se porterait en avant. Mais le ministre de la guerre oublie que nous n'avons point de subsistances, que notre cavalerie, faute de fourage, peut à peine se mouvoir, et que mes chevaux d'artillerie ne sont pas en état de traîner les canons . . . . . Il est étonnant que connaissant ces circonstances que je lui ai si souvent représentées, le ministre de la guerre n'y fasse pas attention, et me propose une opération quelconque pour laquelle il sait que je manque de moyens . . . . .

(Dans une lettre du 19 Août, M. de Calvo déclara solennellement à Sir Arthur Wellesley que tous les moyens étaient pris pour assurer les subsistances de son armée, qu'il serait formé des magasins sur les points que ce général indiquerait, et qu'il avait des moyens de transport suffisants pour procurer dans la soirée même à son armée sept mille rations de pain, cinquante mesures de farine, etc. etc. et de la viande pour huit jours. Après avoir fait ce détail, M. de Calvo terminait ainsi sa lettre : " S'il était dans les intentions de Votre Excellence d'altérer son projet de retraite, je suis certain que j'aurais la satisfaction de la voir avouer que j'ai surpassé ses espérances ; mais dans le cas où sa résolution de se retirer en Portugal serait liée à des motifs politiques et militaires, et ne serait pas précisément le résultat du besoin de subistances, permettez-moi de vous faire remarquer les conséquences fatales qu'elle pourrait produire, si au moins vous n'en différiez pas l'exécution de quelques jours, pendant lesquels l'armée espagnole se familiariserait avec l'idée d'être abandonnée par ces troupes qui ont entretenu en elle l'ardeur martiale, et qui récemment lui ont inspiré tant de confiance par la bravoure avec laquelle elles se sont conduites à Talavera. Il est à craindre que sa dispersion immédiate ne soit le résultat de votre démarche, ce qui entraînerait la perte de son artillerie, et des bateaux qui forment le pont d'Almaraz. Ce ne sont point là des craintes imaginaires ; elles sont fondées sur la connaissance de la condition morale de nos soldats ; Votre Excellence ne peut y être insensible, elle sait jusqu'à quel point la cause commune des deux nations alliées peut être compromise si elles se réalisent.)

Lettre de Sir Arthur Wellesley *à M. de* Calvo, *datée du* 20 *Août* 1809.

. . . . . Je vous prie de me permettre de vous assurer que je n'ai aucun motif d'une nature politique ou militaire pour retirer l'armée anglaise d'Espagne; si ce n'est celui que je vous ai exprimé, et qui provient du désir que j'ai de faire cesser les privations qu'elle a éprouvées depuis le 22 du mois dernier, privations qui ont diminué sa force, détruit la santé des soldats, et ont mis l'armée comparativement hors d'état d'agir. Vous m'avez donné hier des assurances que depuis vous avez renouvelées dans votre lettre, que ces privations ne continueraient pas; que, dans trois jours, il y aurait des provisions en abondance, et que jusques-là elle aurait toutes celles qui sont à Truxillo. Je vous observerai que j'ai reçu les mêmes assurances de chaque commissaire espagnol qui a été employé près de l'armée anglaise; tous m'ont, à leur tour, manqué de parole, et quoique votre rang soit plus élevé, et vos pouvoirs plus étendus que ceux des autres espagnols employés près de moi, j'avoue que dans un cas aussi critique que celui d'une armée mourant de faim, je n'ai nulle confiance dans vos assurances, et je ne crois nullement à l'existence des provisions qui, dites-vous, sont en route, on ne sait où, ni de celles qu'on prétend exister dans le magasin de Truxillo.

A l'égard de ce magasin, je dois vous dire que conformément à l'état que j'ai reçu des provisions qu'il contient, il n'y en a pas suffisamment pour fournir un seul jour de subsistances à l'armée anglaise. Vous me dites que nos troupes auront tout et les Espagnols rien: je reponds à cela, que cela est impraticable dans l'exécution, et certainement très-opposé à ce qui s'est passé jusqu'à présent. Jusqu'ici, les troupes espagnoles ont reçu leurs rations régulierement, tandis que les troupes anglaises éprouvaient une disette complette. Je ne sais pas très-bien comment l'armée espagnole a été approvisionnée dernierement, mais je sais du commandant en chef de cette armée que la cavalerie espagnole recevait au moins une demi-ration d'orge, tandis que la nôtre n'en avait point; et j'imagine que les autres provisions ne lui ont pas manqué,

attendu que j'ai entre les mains une lettre de vous qui annonce que vous avez dirigé sur Mesa d'Ibor pour l'usage de l'armée espagnole, toutes les provisions qui avaient été mises en réquisition pour l'armée anglaise par M. Downie, le commissaire britannique, et qui étaient tirées de la ville de Guadaloupe et de ses environs.

Je ne puis, par conséquent, croire à l'exécution d'aucun plan qui tendrait à donner des provisions à l'armée anglaise de préférence à la vôtre ; et je conçois que cette proposition n'a été employée que comme un expédient extrême et désespéré pour m'engager à rester en Espagne.

Mais en supposant que ce plan pût être exécuté, je ne voudrais pas le sanctionner. L'armée espagnole doit être nourrie aussi bien que l'armée anglaise, autrement elle ne serait d'aucun usage dans les positions qu'elle occupe. Si l'armée espagnole doit être approvisionnée, et cela ne peut être autrement, le magasin de Truxillo ne pourra pas fournir pour un jour le tiers des rations nécessaires à l'armée anglaise, conformement à l'état que j'ai reçu de ce qu'il contenait hier. Mais l'armée exige encore, outre les provisions, une assistance que j'ai en vain demandée, et faute de laquelle j'ai été forcé de laisser derriere moi mes munitions, et de les délivrer au général en chef de l'armée espagnole. Je prévois dans toute leur étendue, les conséquences que produira ma retraite, non pas que j'appréhende celles que vous avez indiquées ; car c'est un point de fait que nous n'avons aucunes troupes ennemies en face de nous. Mais quelles que soient ces conséquences, je n'en suis pas responsable ; ceux-là sont vraiment responsables qui, étant informés depuis plus d'un mois des besoins de l'armée anglaise, n'ont pris aucunes mesures efficaces pour les soulager ; qui ont souffert que de braves troupes qui ont rendu à l'Espagne des services gratuits, qui avaient la faculté et le désir de payer pour tout ce qui leur aurait été fourni, mourussent de faim dans le centre de l'Espagne, et fussent réduites par leur détresse à une situation qui les a rendues incapable d'aucun service ; qui ont refusé ou négligé de fournir des voitures pour transporter les officiers et les soldats qui ont été blessés en servant l'Espagne, et qui m'ont obligé de consacrer exclusivement les équipages de l'armée à l'accomplissement de ce devoir prescrit par l'humanité.

Je vous observerai à l'égard de ce que vous dites des réquisitions faites par les commissaires anglais dans les

villages; qu'il n'y a en ce moment qu'un seul employé pour cet objet, et qu'il est à Cacérès. Et dans le fait tous les villages voisins étant occupés par les troupes espagnoles, il serait inutile d'y envoyer des commissaires anglais pour en tirer des provisions. Dans tous les cas, je vous serai obligé de m'indiquer où sont ces commissaires; et il serait assez naturel, en effet, si ce que vous rapportez est vrai, que tandis que l'armée anglaise est affamée, on permît à des commissaires de chercher quelques moyens de soulager sa détresse, remplissant ainsi les devoirs de leur place, et payant d'ailleurs pour tout ce qu'ils reçoivent.

(Signé) WELLESLEY.

Copie d'une Lettre de A. Calderone Agnadelo *au Commissaire Anglais, datée de Guadaloupe, le* 15 *Août* 1809.

Son Excellence Don Lorenzo Calvo, membre et représentant de la Junte Suprême Centrale vient de m'adresser un ordre, daté du 14 du présent mois, portant que je dois envoyer toutes les provisions que vous avez réquises dans cette ville, et dans les places voisines, à Mesa d'Ibor, et au quartier-général, pour l'usage des troupes espagnoles; d'où il suit que je n'envoie point lesdites provisions à Truxillo; j'ai notifié cet ordre aux autres villes où il en a été rassemblé pour le même objet et par les mêmes réquisitions.

Lettre de Sir Arthur Wellesley *au Marquis de* Wellesley, *datée de Miajudaz, le* 22 *Août* 1809.

J'ai reçu aujourd'hui la dépêche de Votre Excellence, marquée B, et datée du 20.

Mes dernieres dépêches vous ont appris que j'étais persuadé que le corps du Maréchal Ney s'était porté à Talavera. A l'égard de l'avis reçu du Général Vénégas, il me paraît que de ce côté l'ennemi n'a pas l'intention d'aller au-delà du pied des montagnes. S'ils avaient voulu procéder plus avant, ils seraient venus en plus grande force.

Au reste, quelles que soient ses intentions sur ce point, vous avez dû être convaincu par mes dépêches précédentes,

que je ne pourrais coopérer à aucune opération qui aurait pu avoir pour objet de le tirer de la Manche, et même à aucun autre mouvement que celui que je fais maintenant; n'ayant ni provisions ni moyens de transports, encombré de malades, la cavalerie pouvant à peine se mouvoir, les chevaux de l'artillerie hors d'état de servir, et les officiers et soldats étant épuisés par le défaut d'aliments, et par des privations de tout genre.

Les ministres espagnols ne peuvent avoir fait attention à ce que je n'ai cessé de leur faire savoir par différentes voies depuis le 17 du mois dernier, que si je n'étais pas approvisionné convenablement, je ne pourrais non-seulement coopérer à aucun mouvement en avant, mais que je serais forcé de me retirer d'Espagne: ou ils n'ont pas cru à l'existence des besoins de l'armée; ou bien ils ont supposé que je désirais tellement les servir, que quelles que dussent en être les conséquences pour l'armée, je la forcerais à marcher, et à combattre aussi long-temps qu'il y resterait deux hommes ensemble.

Personne n'est plus que moi blessé du peu d'attention qu'on a accordée aux demandes fréquentes que j'ai faites, et je ne suis nullement responsable des suites que peut entraîner le parti que j'ai pris.

Je suis maintenant à trois journées sur les derrières de Jaraceyjo, et je n'ai rencontré sur la route aucun approvisionnement quelconque dirigé vers cette place; de sorte que si j'y étais resté plus long-temps, l'armée n'aurait reçu que le 26, les provisions venant de Séville, et cependant M. de Calvo se faisait fort d'approvisionner l'armée tous les jours depuis le 19, et il était extrémement surpris que je n'eusse aucune confiance dans ses assertions, lorsqu'il m'annonçait des subsistances sur l'arrivage desquelles il n'avait aucuns renseignements, puisqu'il ne savait même pas si elles avaient été expédiées de Séville.

(Signé) ARTHUR WELLESLEY.

Cinquieme Dépêche du Marquis de Wellesley *à M.* Canning, *contenant cinq Incluses.*

Séville, 2 Septembre, 1809.

Monsieur,

1. Tandis que les nouvelles reçues de Sir Arthur Wellesley jusqu'au 24 du mois dernier continuaient de fournir des preuves irrécusables que toutes les promesses et efforts de ce gouvernement pour venir au secours de notre armée, étaient sans effet, on ne me présentait ici rien de satisfaisant sur un plan permanent pour leur approvisionnement futur.

2. Le 21 Août, j'avais soumis au gouvernement, d'après le désir formel de M. de Garay, un plan détaillé afin de mieux assurer les subsistances et les moyens de transport pour l'armée. Malgré les assurances de M. de Garay, lorsqu'il reçut ma note du 21, la Junte ne m'avait point encore répondu le 23. Ce jour-là, je demandai que la Junte me fit une réponse à une proposition aussi intimement liée à la sûreté de l'Espagne qu'à celle des troupes de Sa Majesté employées à défendre la cause de ce pays. La Junte ne fit aucune réponse jusqu'au 25 d'Août, que je reçus de M. de Garay une note, accompagnée de la copie d'un réglement volumineux, en forme d'instruction, relatif simplement à l'économie intérieure des magasins de provisions, et qui n'entrait dans aucun des défauts les plus importants à corriger dans la maniere d'approvisionner l'armée ni dans aucun des principaux objets de ma proposition. Après avoir examiné ce réglement et la note peu satisfaisante qui l'accompagnait, je fis le 25 Août, une réponse dans laquelle j'exprimai combien j'étais jaloux de savoir si le gouvernement espagnol était disposé à adopter le plan que j'avais suggéré, et s'il avait été pris quelques mesures pour le mettre à exécution.

3. Le 26 Août, je reçus la lettre de Sir Arthur Wellesley, datée du 24; et le 30, je reçus celle du 28. J'adressai le 30, en conséquence de ces communications une note à M. de Garay; et le même jour, j'adressai à Sir Ar-

thur Wellesley, une dépêche en réponse à ses lettres du 24 et du 28.

4. Après que j'eus envoyé à M. de Garay ma note du 30 Août, je reçus de lui une note datée du même jour, laquelle devait avoir été close avant qu'il eût reçu ma note du 30.

5. D'après les lettres de Sir Arthur Wellesley du 24 et du 28, il était évident que la sûreté et le rétablissement de ses troupes exigeaient indispensablement qu'il se retirât vers la frontiere de Portugal, et que la conduite dilatoire et sans effet du gouvernement dans cette ville, avait détruit la base du plan que j'avais suggéré pour qu'il fût possible à l'armée anglaise de rester en Espagne à quelque distance des frontieres du Portugal. Je signifiai en conséquence à Sir Arthur Wellesley dans ma lettre du 30 Août, que je concourais entierement à la détermination où il était de continuer sa marche jusqu'à ce qu'il arrivât à portée de ses magasins du Portugal. J'approuvai de même l'intention où il était de ne s'engager à aucune co-opération ultérieure avec l'armée Espagnole. Dans ma note du même jour à M. de Garay, je lui communiquai distinctement les intentions de Sir Arthur Wellesley, ainsi que mes sentiments sur toute la question.

6. La note de M. de Garay du 30 Août contient, à la vérité, l'assentiment tardif de la Junte à la proposition que j'avais faite le 21 pour l'établissement d'un nouveau système de magasins et de moyens de transport; mais cet assentiment me parut, suivant l'usage, un assentiment purement verbal et une affaire de formes. On n'y fait aucune mention des arrangements pratiques qui sont nécessaires pour mettre à exécution toute amélioration quelconque. L'expérience du passé ne me permettait pas d'attendre aucun avantage substantiel des simples ordonnances de la Junte. L'adoption ostensible de mon plan était aussi entravée par une condition inadmissible et impratiquable; car le gouvernement, tout en approuvant ce que j'avais suggéré, exprimait l'espoir qu'il avait que l'armée britannique, avec les forces espagnoles combinées pour co-opérer avec elle, ferait sur-le-champ un mouvement en avant contre l'ennemi Cette proposition s'accorde parfaitement avec la teneur générale des professions de zele pour une guerre active, qui ont toujours caractérisé les déclarations de la Junte depuis que l'armée a été privée des moyens de subsistance et de transport. Bien loin de donner aucun motif

de confiance dans les intentions de ce gouvernement-ci, de semblables déclarations d'activité et d'efforts, sans être accompagnées d'aucune attention réguliere aux moyens ou objets de la guerre, ne servent qu'à faire naître de nouveaux soupçons d'ignorance, de faiblesse et de fausseté. Nulle personne, instruite de la condition réelle des armées alliées, ainsi que de l'état relatif des armées de l'ennemi, le 30 Août, n'aurait pu conseiller raisonnablement de faire un mouvement en avant contre l'ennemi, à moins de vouloir opérer la destruction certaine des armées alliées.

7. Dans cette conviction, je n'ai pas cru devoir rappeler ma lettre du 30 Août, à Sir Arthur Wellesley, ni ma note de la même date à M. de Garay.

8. Je reçus le 31 Août, une note de M. de Garay, qui contenait de la part du secrétaire au département de la guerre, le rapport d'une conférence très-désagréable qui avait eu lieu entre Sir Arthur Wellesley et un officier député par le général espagnol à Mérida. Le secrétaire de la guerre espagnol ajoute que l'armée espagnole doit se mettre en marche sur-le-champ, et désire que l'ambassadeur britannique déclare définitivement si l'armée britannique co-opérera ou non.

9. J'ai répondu le 1er. Septembre à cette question, simplement en me référant à ma note du 30 Août, dans laquelle j'avais exposé que le manque absolu de vivres forçait l'armée anglaise de se retirer à la frontiere de Portugal.

10. Le 1er. et le 2 de Septembre, je reçus des lettres de Sir Arthur Wellesley, du 31 Août et du 1er Septembre, datées de Mérida, où il avait fait halte depuis le 24 d'Août, en conséquence de mes dépêches. Vous observerez que le 28 Août, après que Sir Arthur Wellesley eût fait partir sa lettre de cette date, il était arrivé de Séville à l'armée britannique neuf charrettes chargées de biscuit. Cet approvisionnement paraît être le premier qui ait été reçu de la Junte en conséquence de mes demandes. Je dois appeler votre attention particuliere sur les remarques que fait Sir Arthur Wellesley sur les moyens abondants de transport qui existent dans l'armée espagnole et sur la mauvaise grâce avec laquelle on s'est obstiné à lui refuser toute espece d'aide de cette nature.

11. Sir Arthur Wellesley annonce dans sa lettre du 1er la détermination finale où il est de se mettre en marche le lendemain pour la frontiere de Portugal ; mais il ajoute que son intention est de poster la plus grande partie de son

armée en dedans de la frontiere espagnole, si toutefois il est capable de la maintenir dans cette position, ce dont il a quelques doutes, en raison de la distance de ses principaux magasins en Portugal.

12. Ainsi s'est terminée la question importante qui a occasionné tant de discussion avec ce gouvernement, depuis l'époque de mon arrivée en Espagne. Les pieces auxquelles j'ai eu l'honneur de vous référer dans cette dépêche et dans mes dépêches, No. 2 et 3, vous fourniront les détails les plus importants pour votre instruction; mais il ne sera peut-être pas inutile de soumettre à votre considération un résumé général de ces transactions extraordinaires sous une forme plus resserrée.

13. Après la retraite de l'armée de Sir John Moore, les discussions qui avaient eu lieu entre le ministre de Sa Majesté en Espagne et le gouvernement espagnol, relativement à la co-opération d'une armée britannique sur le territoire espagnole, semblaient avoir mis fin à toute question de droit de la part de l'Espagne à cette espèce particuliere d'assistance du gouvernement britannique.

14. Les conditions qui avaient été requises par le gouvernement britannique n'étaient ni déraisonnables ni injustes, et le gouvernement espagnol ne les avait pas jugées susceptibles d'objections de ce genre. Le gouvernement espagnol refusa les conditions que nous lui offrions pour des raisons parfaitement compatibles avec la continuation de l'alliance, et le maintien d'une disposition constante à demeurer en harmonie et en amitié. Il fut en conséquence admis de part et d'autre que l'emploi d'une armée britannique en Espagne n'était pas absolument nécessaire à la stabilité de l'alliance, et que l'Espagne ne pouvait le réclamer avec justice, s'il n'était pas pris des arrangements préalables sur les conditions auxquelles Sa Majesté pourrait accorder par la suite une assistance semblable.

15. Les instructions données à Sir Arthur Wellesley, (qui lui permettent de dépasser les frontieres de Portugal, et de co-opérer occasionnellement dans de certaines bornes, avec les armées espagnoles) ne contiennent aucune reconnaissance du droit de l'Espagne à une telle co-opération. Les pouvoirs donnés à Sir Arthur Wellesley doivent être exercés selon sa discrétion, le référant toujours à son premier objet qui est la protection du Portugal. Le gouvernement espagnol et ses officiers paraissent avoir été informés distinctement et à temps, que l'armée britannique ne pou-

vait tenter en Espagne aucune opération qui aurait pu exposer le Portugal, et que tout effort de l'armée britannique en Espagne, serait entierement gratuit, et devait être considéré comme une faveur au delà des obligations de la foi publique.

16. Le gouvernement espagnol et ses officiers, en pressant instamment Sir Arthur Wellesley de marcher en Espagne, n'ont jamais avancé qu'ils eussent le droit de demander ce mouvement. En accédant à cette demande Sir A. Wellesley n'a ni admis aucun droit semblable, ni contracté d'engagement de rester en Espagne pendant aucun espace de temps, ni pour aucun plan d'opérations, excédant les bornes de ses instructions du 25 de Mai.

17. Les intentions de Sir Arthur Wellesley de coopérer avec le Général Cuesta contre Victor, furent connues par le Général Cuesta et par la Junte dans les premiers jours de Mai, et l'extension du pouvoir discrétionnaire donné à Sir Arthur Wellesley pour lui permettre de porter ses opérations au delà de la frontiere de Portugal, fut notifiée au Général Cuesta et à ce gouvernement au mois de Juin, 1809. Au commencement du même mois de Juin, le gouvernement espagnol déclara qu'il avait été donné des ordres pour rassembler des approvisionnements et des moyens de transport pour l'armée britannique, à son entrée sur le territoire espagnol.

18. Sir Arthur Wellesley arriva le 8 Juillet à Placentia, en Espagne. Il avait reçu des lettres de M. de Garay qui le pressaient instamment de faire ce mouvement en avant, et peu après il eut une entrevue avec le Général Cuesta.

19. Le 16 de Juillet, Sir Arthur Wellesley fit passer à M. Frere une copie d'une plainte adressée au Général O'Donoughue, officier de l'état-major du Général Cuesta, exposant la détresse de l'armée britannique, faute de provisions et de moyens de transport.

20. Du 16 de Juillet au 28 d'Août, la détresse de l'armée paraît avoir continuellement augmenté, malgré les représentations de M. Frere, celles que j'ai adressées à la Junte, et les promesses et déclarations réitérées du gouvernement espagnol et de ses officiers.

21. Le 28 d'Août, il arriva à Mérida un convoi de biscuit, qui n'excédait pas la consommation d'un jour. Mais il ne paraît pas qu'on ait pourvu en aucun temps à une augmentation des moyens de transport, quoique ces mêmes

moyens abondassent dans l'armée espagnole et dans le pays. Dans plusieurs occasions les officiers espagnols civils et militaires ont intercepté par fraude et par force les approvisionnements de l'armée britannique. Pendant tout cet espace de temps, depuis l'entrée de l'armée britannique en Espagne jusqu'au moment de sa retraite, les généraux et officiers espagnols, à très-peu d'exceptions près, non-seulement n'ont fourni aucun secours ni co-opération effective à l'armée britannique, mais ils ont encore entravé les plans habiles et judicieux de Sir Arthur Wellesley, et fait échouer les objets de ses dispositions militaires les plus importantes, allant même jusqu'à abandonner à la merci de l'ennemi les braves soldats britanniques blessés à la bataille de Talavera.

22.—Les troupes du Portugal qui sont entrées en Espagne sous le maréchal Beresford, ont éprouvé une disette semblable, et reçu un aussi mauvais traitement; et cependant les efforts du Portugal pour la cause de l'Espagne ont été aussi gratuits que ceux de la Grande-Bretagne, quoique l'Espagne n'ait aucun titre d'aucune espece aux secours d'une armée portugaise.

23.—Si parce que l'on s'est avancé en Espagne, et que l'on a coopéré avec une armée espagnole, ce seul acte faisait prétendre qu'on eût contracté l'engagement de continuer ce service jusqu'à ce que le gouvern. espagnol fût complétement satisfait; il est évident qu'un semblable engagement ne pourrait pas subsister au delà du moment où la sûreté du Portugal serait menacée, ni lorsque le gouvernement espagnol, soit par incapacité, soit par mauvaise volonté, n'assurerait pas à l'armée britannique les moyens de transport et de subsistance, ainsi que la coopération nécessaire des forces espagnoles. L'Espagne n'a absolument fait ni l'un ni l'autre. Sir Arthur Wellesley est retourné aux frontieres du Portugal, parce qu'un plus long séjour en Espagne aurait exposé l'armée britannique, et conséquemment le royaume de Portugal au risque le plus imminent d'être totalement détruits, sans aucune perspective d'avantage pour la cause de l'Espagne.

24.—L'armée britannique est entrée en Espagne pour accéder à l'invitation des ministres et officiers espagnols, et non en vertu d'aucune obligation de foi publique. Durant son séjour en Espagne, elle a non-seulement effectué les actes d'héroïsme les plus glorieux, mais même elle a sauvé le gouvernement espagnol de sa ruine. Le gouvernement et les généraux espagnols ont frustré tous les efforts de la valeur et de l'habileté britannique en campagne, et ont à la fin

obligé de se retirer en Portugal, cette brave armée, qu'ils avaient si vivement sollicitée d'entrer en Espagne.

25.—Selon le cours ordinaire des affaires humaines, le gouvernement espagnol nous a reproché les conséquences d'une calamité qu'il a causée; et il a cherché à attribuer la retraite de l'armée britannique à toute autre cause, plutôt qu'à sa propre mauvaise conduite.

26.—Ces insinuations, tout injustes qu'elles étaient, avaient produit une impression générale, qui exigeait attention. J'ai cherché en conséquence à fournir à ce gouvernement une occasion de réparer ses erreurs ou ses négligences et d'assurer le rétablissement de notre armée souffrante, sans heurter les craintes et les préjugés de ce pays-ci: mais l'incroyable faiblesse de la Junte a fait échouer tout ce qui a été essayé pour retenir notre armée en Espagne; et j'ai été réduit à me soumettre à cette même nécessité, qui a amené un si misérable résultat des exploits militaires les plus brillants.

27.—Il est impossible de soutenir avec la moindre apparence de raison que le gouvernement britannique ne soit pas aujourd'hui en pleine liberté d'agir à sa discrétion sur la question s'il est expédient ou non d'avoir une armée britannique en Espagne pour coopérer avec les troupes espagnoles.

28.—Si, avant les événements de cette campagne, il avait existé quelques obligations pour nous d'entrer en Espagne, ces seuls événements auraient suffi seuls pour dégager la question de toute difficulté.

29.—Dans ces circonstances, Sir Arthur Wellesley avait judicieusement résolu de ne contracter aucun engagement, pas même celui de prendre une position défensive en Espagne; et j'ai exprimé clairement à ce gouvernement-ci que je partageais complétement cette opinion.

3.—Ces communications ont causé quelques alarmes et engendré beaucoup de mauvaise humeur. Cependant la terreur qui avait eu lieu au premier bruit de la retraite de nos troupes, s'est un peu calmée, par la manière ferme et prudente avec laquelle elle a été conduite, ainsi que par l'inaction et la dispersion apparente des forces de l'ennemi en Espagne. A ces causes d'une tranquillité momentanée, on peut ajouter les rapports d'un renouvellement d'hostilités entre l'Autriche et la France. La Junte a fondé sur cet événement supposé de très-hautes espérances, qu'il serait bien plus sage de fonder sur la prompte correction de ses fautes, sur une bonne administration des grandes ressour-

ces de cette puissante contrée, et sur la direction bien entendue des excellentes dispositions du peuple espagnol.

31.—Quoique la retraite de l'armée britannique ait fait naître chez moi bien des sensations désagréables, qu'elle ait refroidi la cordialité de nos relations avec les ministres espagnols et porté quelque atteinte au caractere de l'alliance, je ne suis pourtant pas sans espoir qu'il ne puisse à la fin résulter quelque avantage d'un malheur, dont le premier aspect était bien triste et promettait bien peu.

32.—Quelque délusion qui puisse régner pour le moment, les véritables causes de la retraite de notre armée, ne peuvent pas rester long-temps cachées à la nation espagnole.

33.—Le peuple espagnol ne poura manquer de reconnaître dans cette calamité les conséquences naturelles de sa propre faiblesse, ni d'apercevoir la nécessité urgente de mettre en force un système de conseil et d'action plus ferme, plus pur et plus vigoureux. Le relâchement du gouvernement domestique, une indolente confiance dans l'activité de secours étrangers, ont mis en péril tous les nobles et vertueux objets pour lesquels l'Espagne a souffert et versé son sang. Il doit être évident aujourd'hui qu'il n'est point d'alliance qui puisse la garantir des résultats inévitables des désordres intérieurs et de l'infirmité nationale : il faut qu'elle apprenne à mieux administrer ses ressources, ainsi qu'à améliorer la composition et la discipline de ses armées, avant de pouvoir tirer avantage de secours étrangers. L'audace et l'habileté de son allié le plus puissant, le plus généreux et le plus actif, ont été rendus infructueux au sein de la victoire par l'inefficacité de son gouvernement et de son armée, et l'Espagne a manqué à notre alliance parce qu'elle s'est manquée à elle-même. On peut espérer maintenant que l'attention de la nation espagnole va se porter sur le grand objet de rendre l'Espagne propre à recevoir la coopération d'une force auxiliaire et à agir avec des alliés qui ne peuvent accomplir sa délivrance sans être aidés par les efforts les plus vigoureux de sa part. Mais jusqu'à ce qu'il n'ait été effectué quelque grand changement dans la conduite des ressources militaires de l'Espagne et dans l'état de ses armées, aucune armée britannique ne peut avec sûreté tenter de coopérer avec les troupes espagnoles sur le territoire d'Espagne.

34.—Le gouvernement britannique est certainement libre de tout engagement de courir un tel risque. Mais si l'on pouvait imaginer des arrangements qui pussent permettre de secourir la cause de l'Espagne par la coopération d'une

armée britannique, sans faire un tort positif à nos troupes, il est probable que l'Espagne embrasserait aujourd'hui avec empressement le meilleur espoir qui lui reste pour sa délivrance, et qu'en améliorant son état elle offrirait par-là à ses alliés le gage le plus sûr de sa fidélité.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(Signé) WELLESLEY.

Premiere Incluse de la Cinquieme Dépêche.—Copie d'une Lettre du Marquis de Wellesley *à Don* Martin de Garay, *datée de Séville, le* 23 *Août* 1809.

Monsieur,

Votre Excellence ne sera pas surprise de l'extrême sollicitude que me cause le silence que le gouvernement a gardé sur ma note (N°. 3), du 21 Août, contenant une proposition pour l'amélioration du système d'approvisionnement de l'armée.

Je demande instamment la faveur d'une réponse de la part de la Junte Suprême à cette proposition, du résultat de laquelle, ainsi que Votre Excellence l'a dit elle-même, dépend essentiellement la sûreté de l'Espagne . . .

(Signé) WELLESLEY.

(Dans une lettre du 25 Août, M. de Garay fit part au Marquis de Wellesley des arrangements que la Junte avait pris pour remédier au défaut d'ensemble dans les mouvements des armées combinées, et de concert entre leurs commandants, pour former des magasins, et prévenir les besoins qui avaient excité tant et de si justes plaintes, enfin pour garder et fortifier les positions de l'Estramadoure. Le commandement des armées combinées était, par décision de la Junte, conféré à Sir Arthur Wellesley. La force qui devait les composer consistait dans l'armée anglaise, et un corps tiré de l'armée espagnole fort de 12000, hommes d'infanterie, 2000 de cavalerie, et auquel on attachait 12 pieces de canon. Le général espagnol qui devait avoir le commandement de ce corps, était obligé de

prendre l'avis de Sir Arthur Wellesley pour tout ce qui concernait la partie politique du service, les réglements intérieurs des régiments, enfin il était sous ses ordres pour toutes les opérations militaires.

Troisieme Incluse de la Cinquieme Dépêche. — *Copie d'une Lettre du Marquis de* Wellesley *à Don* Martin de Garay, *datée de Séville, le* 28 *Août* 1809.

J'ai l'honneur d'accuser à Votre Excellence la réception de sa note du 25 du courant, et j'ai examiné avec beaucoup d'attention les communications du département de la guerre qu'elle m'a transmises par ordre de la Junte Suprême.

Le point principal et le plus important de ma note du 21 du courant, était relatif à l'établissement d'un système plus efficace pour fournir les moyens d'approvisionnement et de transport à l'armée anglaise. J'ai soumis à cet effet à Votre Excellence un plan détaillé que j'ai prié le gouvernement de mettre à exécution avec toute la célérité possible. En réponse à ma proposition, Votre Excellence ne m'a point indiqué les mesures qui ont été adoptées pour l'exécution du plan que j'ai pris la liberté de recommander à l'attention de la Junte, mais Votre Excellence m'a communiqué par ses ordres la copie d'une *instruction royale pour la direction des magasins de provisions pour les armées en campagne;* et le gouvernement désire que je communique mon opinion sur les altérations dont je croirais cette instruction susceptible. L'instruction ne contient autre chose qu'une série de réglements, et d'ordonnances pour l'organisation intérieure des magasins, ce qui n'embrasse que les détails de cette branche du service public.

La surintendance générale de l'administration des magasins est très-à-propos confiée par le premier article de l'instruction à un officier du département des finances.

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que je ne vois pas qu'il y ait aucune objection à faire aux réglements et ordonnances contenus dans cette instruction; mais je dois observer qu'elle ne suffit pas seule pour remédier aux abus qui existent dans le système d'approvisionnement des

armées en campagne. Si on le considere comme devant être substitué au plan que j'ai adressé à Votre Excellence, je dois déclarer avec la franchise que V. Exc. m'a encouragé à mettre dans mes communications avec elle, que je ne puis m'attendre qu'elle remédiera aux inconvénients qui ont produit tant de calamités durant la présente campagne.

La note de V. Exc. à laquelle j'ai l'honneur de répondre, confond les mesures que j'ai suggérées pour améliorer le mode d'approvisionnement, avec des réglements de détail pour leur exécution ultérieure.

Je prie V. Exc. de me permettre de séparer ces points afin de pouvoir considérer chaque question distincte avec plus de soin et de clarté.

Je me suis par conséquent borné dans cette note à prier seulement V. Exc de me faire savoir si le plan que je lui ai soumis, le 21 du courant, pour l'approvisionnement de l'armée est approuvé par le gouvernement et s'il a été pris des mesures pour le mettre à exécution.

(Signé) WELLESLEY.

Quatrieme Incluse du No. V.—Copie d'une Lettre de Sir Arthur Wellesley *au Marquis de* Wellesley, *datée de Merida, le 2 Août* 1809.

J'ai eu l'honneur de recevoir la nuit derniere à Medellin la dépêche de V. Exc. du 22 du courant.

D'après ce que j'apprends de la situation du gouvernement à Séville, je ne suis pas surpris qu'il ait été étonné et alarmé, lorsqu'il a appris que je m'étais enfin déterminé à adopter les mesures dont je l'avais si souvent prévenu.

Quoique je désirasse différer autant que possible ma retraite en Portugal, et que je fusse resté dans la position que j'avais prise sur le Tage aussi long-temps que cela avait été praticable, et plus long-temps peut-être que ne me le conseillait mon anxiété pour le bien-être de mes soldats; je pense qu'ayant été obligé de me retirer, il faut considérer sérieusement si maintenant je puis être ramené en Espagne par aucune circonstance quelconque, et entretenir l'espérance d'une coopération ultérieure avec les troupes espagnoles; enfin, si en cas de coopération, je devrais ou ne devrais pas m'en séparer. Je prends la liberté de communiquer mes idées sur ce point à

V. Exc. et de la prier de me prêter sur ce point l'assistance de son jugement supérieur, afin que la décision que je prendrai soit celle que réclame de moi l'intérêt national.

Lorsque les deux armées furent réunies, il fut implicitement convenu entre elles qu'aussi long-temps que les opérations seraient le résultat d'un consentement mutuel, elles seraient exécutées en commun.

Je ne me serais cru autorisé à me séparer de l'armée espagnole qu'autant que le Portugal aurait eu évidemment besoin de la protection de l'armée anglaise, ou que l'armée eût été dans la nécessité d'adopter un plan d'opérations pour l'exécution duquel j'aurais dû abandonner le Portugal, ou bien, ainsi que cela a eu lieu, que j'eusse été dans la nécessité indispensable de me séparer ; ou, enfin, que l'armée espagnole se fût de nouveau aussi mal conduite, comme corps militaire, qu'elle le fit lors de sa fuite honteuse du pont d'Arzobisbo.

Je pensais que cette derniere circonstance aurait rendu si évidente la nécessité où j'étais de me séparer, que j'étais décidé à la regarder comme un motif de séparation aussi puissant qu'aucun des trois autres cas que j'ai cités plus haut ; et je l'aurais ouvertement et franchement allégué comme la raison que j'avais de faire cesser toute communication entre l'armée anglaise et un corps composé d'hommes qui, comme soldats, lui étaient si inférieurs.....La question que j'ai à décider maintenant et qui est tout-à-fait nouvelle, est si je me réunirai de nouveau à l'armée espagnole pour coopérer avec elle. Ici je dois, ainsi que je l'avais fait auparavant, examiner le but de cette coopération, les moyens de l'atteindre, et le danger que je pourrais courir de compromettre mon armée ou de perdre de vue la défense du Portugal, pour laquelle l'armée anglaise a été envoyée dans la Péninsule.

L'objet indiqué dans la dépêche de V. Exc. et que je considere comme l'objet principal et immédiat (car je suppose que V. Exc. pense que l'on doit agir offensivement aussitôt qu'on en aura les moyens) est la défense de la Guadiana. Je dois observer à V. Exc. que, dans mon opinion, la Guadarana ne peut être défendue contre des forces supérieures, elle est guéable sur plusieurs points et elle n'offre à ma connaissance aucune position : et si l'on tirait l'armée espagnole de sa position actuelle pour la porter sur celle-là, il en résulterait qu'elle serait exposée à être battue avant que je pusse la secourir.

L'armée espagnole est dans ce moment dans la meilleure position qu'offre cette partie de l'Espagne, et dans la seule où elle puisse résister à une force quelconque, si toutefois elle est capable d'aucune résistance. Aussi long-temps qu'elle l'occupera, elle couvrira les passages de la Guadarana, ce qu'elle ne ferait dans aucune autre position ; elle est sûre de sa retraite, et elle ne court pas le risque d'y être attaquée par des forces supérieures. J'ai lieu de croire que Soult et Ney sont entrés par les montagnes dans la Castille, et qu'il ne reste dans l'Estramadoure que le corps de Mortier et deux divisions de Victor, ce qui ne peut aller au delà de 25,000 hommes.

L'approvisionnement de l'armée espagnole, maintenant que nous nous sommes retirés, ne peut être difficile ; je recommanderai donc de la tenir aussi long-temps que possible dans sa position actuelle, en ayant soin de porter à Badajoz le pont de bateaux qui est vis-à-vis Almaraz.

D'après ce que je viens d'établir, il n'est pas nécessaire ni même très-désirable que l'armée anglaise concourre à la défense de la Guadarana ; mais, dira-t-on, n'y-a-t-il aucune chance de reprendre l'offensive ? Je répondrai qu'à présent je n'en vois aucune ; et bien certainement il n'en existera pas dans la suite. V. Exc. connaît les causes qui, dernierement, ont altéré nos opérations, et qui d'offensives qu'elles étaient les ont rendus défensives après une victoire. Les mêmes causes existeraient certainement, si nous recommencions ces opérations. Les Français ont autant de troupes que les armées combinées, je crois même que maintenant, ils sont en nombre supérieur. A moins de pouvoir compter sur les troupes qui sont chargées de garder les passes des montagnes, on n'empêcherait pas les troupes françaises qui sont en Castille de venir sur nos derrieres, tandis que celles qui sont dans l'Estramadoure et dans la Manche arriveraient sur notre front ; mais certainement, je ne compterai jamais sur les troupes espagnoles pour la défense d'un défilé, et je ne pourrai pas détacher une force suffisante de l'armée anglaise pour défendre ceux de Banos et de Perales ; et si nous parvenions même, en les défendant, à empêcher l'ennemi de nous attaquer sur les derrieres, nous ne l'empêcherions pas de pénétrer par les passes de Guadarama et Avila et de se renforcer sur notre front.

Ajoutez à cela qu'il n'y a dans le Nord de l'Espagne aucunes troupes qu'on puisse employer à une diversion. Blake

a perdu son armée ; le Marquis de la Romana est encore en Galice, et il ne peut quitter les montagnes, attendu qu'il n'a ni cavalerie ni artillerie. Le duc del Parque n'a que très-peu de troupes, et il a montré depuis peu qu'il n'aimait pas se hasarder à une grande distance de Ciudad-Rodrigo.

Mais j'en viens à un autre sujet qui est d'une nature plus sérieuse et qui influe beaucoup sur l'opinion que j'ai de l'ensemble de la question : je veux parler de la maniere honteuse avec laquelle les troupes espagnoles se conduisent fréquemment, pour ne pas dire dans toutes les occasions, en face de l'ennemi. Nous n'avons jamais entendu parler en Angleterre de leurs déroutes et de leurs défaites ; mais les officiers espagnols ont mentionné dix-neuf ou vingt actions de la nature de celle qui a eu lieu au pont d'Arzobispo et dont on n'a, je crois, jamais parlé.

Dans la bataille de Talavera où à très-peu d'exception, l'armée espagnole ne fut pas engagée du tout, des corps entiers jeterent leurs armes et se sauverent en ma présence, quoiqu'ils ne fussent ni attaqués ni menacés de l'être, mais seulement effrayés à ce que je crois de leur propre feu. Je prie V. Exc. de consulter à cet égard les ordres du général Cuesta, dans lesquels, après avoir loué la bravoure de son armée en général, il déclare son intention de décimer les fuyards, intention que, depuis, il a mise à exécution. Lorsque ces lâches soldats s'enfuyent, ils pillent tout ce qu'ils rencontrent, et dans leur fuite de Talavera, ils pillerent les bagages de l'armée anglaise qui, dans cet instant même, se battait bravement pour leur cause.

Mes recherches m'ont procuré la connaissance de tant d'incidents qui prouvent la mauvaise conduite des troupes espagnoles et de si peu qu'on puisse citer en leur faveur, que j'en conclus qu'on ne doit nullement compter sur elles; et la question qui s'éleve maintenant est si, me trouvant dans la possibilité de coopérer avec elles, je devrais de nouveau y aventurer l'armée anglaise ? Il n'est pas douteux que tout ce qu'il y aura à faire ne retombe entierement sur nous, et certes l'armée anglaise ne doit pas être considérée comme étant assez forte pour être le seul corps militaire en activité qu'on puisse opposer à une armée française, qui ne s'éleve pas à moins de 70,000 hommes.

Si je calcule donc l'objet, les moyens et les dangers, mon opinion est que je dois renoncer à entrer dans aucun plan de coopération avec l'armée espagnole ; et qu'à tout événement V. Exc. doit éviter de laisser entrevoir au gouvernement

aucune espérance de me voir rester en Espagne ou coopérer à l'avenir avec les troupes espagnoles.

Je vois en même temps les conjonctures difficiles dans lesquelles se trouveraient ce gouvernement, si ses armées étaient saisies d'une de ces terreurs paniques auxquelles elles sont sujettes, et venaient à s'enfuir, laissant tout après elles exposé à une perte certaine. Je répondrai à cela que je ne suis pas extrémement pressé de me retirer d'Espagne ; je veux pour mes troupes des aliments et du repos, et à tout événement, je ne me retirerai pas en Portugal avant d'avoir reçu l'opinion de V. Exc. sur les points que j'ai soumis à son jugement.

Si je rentre en Portugal, je n'irai pas plus loin que la frontiere (mais je ne veux pas formellement m'engager à cela) et je serai si près que l'ennemi ne se hasardera pas à traverser la Guadiana, à moins qu'il n'ait une force très-considérable, ou qu'il me laisserait sur son flanc et ses derrieres. Je serai donc dans le fait aussi utile au gouvernement espagnol sur la frontiere du Portugal que j'aurais pu l'être dans la position indiquée par lui à V. Exc., et même je le servirai mieux attendu que plus je serai près du Portugal, plus je recouvrerai les moyens d'agir efficacement, d'autant qu'alors je serai entierement débarrassé de l'armée espagnole, et je pourrai décider si je dois coopérer avec elle, de quelle maniere, jusqu'à quel point et d'après quelles conditions, selon que les circonstances me l'indiqueront.

(Signé) ARTHUR WELLESLEY.

P. S. Je viens d'apprendre que le lieutenant-colonel O'Lawler a reçu du général Equia une lettre qui lui annonce, qu'en conséquence du mouvement exécuté par l'armée que je commande, il a reçu de son gouvernement l'ordre de se retirer sur Villa Nueva de la Serena ; s'il se retire aussi avant, il sera obligé de se porter encore plus loin sur Monasterio, n'ayant aucune position à prendre sur la Guadiana.

Je dois aussi observer à V. Exc, que même si je restais en Espagne, il me serait impossible d'occuper la position qui a été indiquée à V. Exc., attendu que, dans le cas où l'armée espagnole se retirerait encore plus avant, il me serait difficile d'entrer en Portugal ; et à tout événement le meilleur moyen de couvrir la Guadiana et Séville est de conserver une position sur le flanc de l'ennemi.

(Dans la 5eme incluse Sir Arthur Wellesley en exprimant au Marquis de Wellesley son impatience de recevoir une réponse à sa lettre du 24 Août, lui annonça que les vivres et les moyens de transport si pompeusement annoncés par M. de Calvo et que le Ministre de la Guerre avait déclaré à l'ambassadeur britannique être si près de l'armée, n'étaient pas arrivés le 28 Août à Mérida, qui est à plus de quatre journées de Jaraceyjo ; " Et je doute, ajoute Sir Arthur, qu'on eût donné l'ordre de les faire partir avant que V. Ex. eût présenté sa premiere note au ministre."

(Dans la 6eme incluse en date du 30 Août, adressée à M. de Garay, le Marquis de Wellesley lui annonce que les secours promis par le gouvernement espagnol à l'armée anglaise n'étant pas même arrivés à Mérida, il informe la Junte que cette armée se retirera sur-le-champ vers la frontiere du Portugal, et que ce mouvement a l'entiere approbation de Sa Seigneurie.)

(La Suite au Numéro prochain.)

Lettre au Rédacteur de ce Journal.

Je vous prie, Monsieur, de rendre publique dans votre prochain Numéro de l'*Ambigu*, ma réclamation sur la note insérée *dans la Lettre sur l'Esprit et les Dispositions du Gouvernement Français, page* .... qui dit ainsi :

" Cevallos raconte que dans une entrevue avec l'Em-
" pereur Napoléon à Bayonne, celui-ci lui fit des questions
" sur l'espace de temps qu'il faudrait pour subjuguer entiere-
" ment l'Espagne. Sur ce qu'on lui répondit que trois mois
" suffiraient, il montra une émotion considérable, et, se
" frappant le front, il s'écria : cela suffit, car j'ai un compte
" à régler avec l'Autriche. Il répéta plusieurs fois cette
" exclamation."

Il n'est point vrai que j'aie jamais été interrogé par Buonaparté sur laditte question ; et si elle m'eût été faite, certes je n'aurais point oublié que le sang espagnol coulait dans mes veines, et que, conformément à mes principes invariables de fidélité à mon légitime souverain, Ferdinand VII, j'aurais répondu avec cette énergie et cette fermeté qui caractérisent mon incomparable nation. On peut voir dans mon exposition quels ont été les objets de mes conférences à Bayonne.

Permettez, Monsieur, que je saisisse cette occasion de vous témoigner combien vous méritez d'être distingué dans la carriere politique, et combien vos opinions bien prononcées sont dignes de tout éloge.

J'ai l'honneur d'être avec la considération que vous inspirez, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

(Signé) PIERRE DE CEVALLOS.

21, Dover Street,
18 Mai 1810.

CAMPAGNE SUR LE DANUBE.

Un officier autrichien nous a fourni les intéressantes Notices qui suivent.

La noble résistance que la nation espagnole oppose en ce moment à la presque totalité des forces militaires de la France, a nécessairement fait naître des réflexions défavorables à la nation allemande. L'on dit, et certes il est difficile de nier que ce ne soit avec quelque apparence de vérité, que si l'Allemagne avait déployé le même zele et la même unanimité, les divers états dont elle est composée, ne seraient pas réduits aujourd'hui à gémir sous la tyrannie la plus complette, la plus affreuse et la plus écrasante que la nature humaine ait jamais endurée. On dit que si ces états sont asservis, c'est leur propre faute ; que leur malheur est dû à leur défaut de courage et d'énergie ; qu'enfin, pendant toute la derniere campagne, ils n'ont manifesté aucune disposition quelconque à recouvrer leur liberté et leur indépendance. Justifier mes compatriotes de cette honteuse inculpation est l'objet de ce court exposé. Ce n'est pas *le peuple*, ce sont les Princes qui ont perdu l'Allemagne.

Il n'y a jamais eu de campagne projetée sous des auspices plus favorables que celle qui s'est terminée d'une maniere si honteuse pour l'Autriche. Ses armées étaient plus nombreuses et mieux appointées qu'à aucune autre époque de la monarchie. Sa population n'était pas seulement bien affectionnée, elle était encore animée d'une loyauté portée à un tel degré d'enthousiasme, que le souverain aurait pu dans toute l'étendue de son vaste empire, commander tous les cœurs et toutes les bourses. La nation allemande n'attendait qu'un signal pour se

lever et se montrer encore la même. A l'exception de la Baviere, il n'était pas en Allemagne une seule puissance qui ne se fût réjouie des désastres des Français, et qui n'eût saisi avec empressement l'occasion de se soustraire à leur despotisme. On me demandera sans doute ici, pourquoi se fait-il qu'avec d'aussi immenses ressources à ses ordres, les espérances de l'Autriche et de l'Allemagne aient été détruites en un moment? Ma réponse consistera en deux mots : par mauvaise conduite et par négligence. D'un côté, les armées ont été perdues par les fautes et l'incapacité de leurs chefs ; d'un autre, on n'a jamais mis en usage le bon esprit et les excellentes dispositions du peuple.

La grande cause qui a fait échouer la campagne, est sans aucun doute l'ARCHIDUC CHARLES. Les talents militaires de ce Prince, n'ont pas crû avec son âge et ne se sont point fortifiés avec ses forces. Ceux qui l'ont connu dans les campagnes de 1796, et 1797, et dans celle de 1799, ont pu à peine le reconnaître en 1805, et ils n'attendaient pas de lui la liberté de l'Europe dans celle qui allait s'ouvrir. Malheureusement ils n'ont pas été déçus dans leur attente. Ses premiers pas furent des fautes. Au lieu de tirer avantage de sa grande supériorité et de frapper tout de suite un grand coup, il conduisit à pas lents ses 200 mille hommes en Baviere, en les portant tous sur le même point. Encombré par le grand nombre de troupes qu'il commandait, il donna à Davoust le temps de s'échapper, et à Buonaparté celui de les battre ensuite les unes après les autres. Les opérations de l'Archiduc Charles furent si mal combinées, que trois corps de l'armée autrichienne ne combattirent point aux batailles d'Abach, d'Echmull, et de Ratisbonne, quoique ces corps ne fussent qu'à une journée de marche de l'armée autrichienne. Malgré ses premiers désastres, l'armée autrichienne, après la bataille de Ra-

tisbonne, était encore non-seulement assez forte pour résister aux Français, mais même elle pouvait encore les attaquer avec avantage. L'Archiduc cependant, au lieu d'attaquer Davoust à Ratisbonne, lorsque Buonaparté suivit le feld-maréchal Hiller à Lintz et à Vienne, et au lieu d'obliger les Français par cette diversion de faire halte en Baviere, (où Buonaparté aurait eu pour défendre le passage du Danube contre l'Archiduc, les mêmes raisons que ce dernier eut pour le défendre contre Buonaparté à Vienne) toute l'armée autrichienne se mit à courir après Buonaparté à Vienne le long de la rive gauche du Danube ; et les grosses bêtes l'auraient suivie jusqu'à Bude et même jusqu'à Belgrade, s'il lui avait pris fantaisie de pousser sa pointe jusques-là. Ainsi la bataille que les Montecuculli, les Eugene, les Marlborough et les Laudon auraient livrée à Ratisbonne, fut donnée à Aspern, où Buonaparté se convainquit que les troupes autrichiennes, lorsqu'elles étaient bien conduites, n'étaient point inférieures aux siennes. Dans cette bataille, l'Archiduc Charles fut un héros, mais dès qu'elle fut terminée, le vainqueur s'endormit, et Buonaparté, qui, pâle et défait, avait gagné à pié un bateau dans lequel il avait passé le Danube, eut le temps de revenir de sa frayeur, et de préparer tranquillement pendant six semaines, les moyens de reprendre son ascendant. Le lendemain de la bataille, le général Hiller se préparait à attaquer l'Isle de Lobau, cette île où les Français s'étaient retirés, et sur laquelle trente mille blessés au moins se trouvaient entassés : mais précisément au moment où il s'avançait contre cette île avec 60 pieces de grosse artillerie, le colonel SMOLLA, le favori de l'Archiduc Charles, arriva au grand galop, et ordonna au général Hiller de renoncer à son entreprise, parce que Son Altesse ne voulait pas qu'il consommât ses munitions pour un objet *aussi chétif que la prise de Lobau.*

Après sa défaite à Aspern, Buonaparté étendit son aile droite le long du Danube en Hongrie ; exerçant ses troupes par ces excursions, et se préparant à une nouvelle bataille général. Les mêmes motifs qui engageaient Buonaparte à occuper le terrain de son adversaire à la droite, auraient dû porter les Autrichiens à attaquer aussi l'Allemagne par leur droite. Ils auraient pu y employer 30,000 hommes des milices de Bohême, indépendamment des troupes réglées. Ils auraient dû tâcher de mettre l'Allemagne dans l'état où elle seule aurait suffi pour occuper l'attention entiere de Buonaparté, c'est-à-dire, en état d'insurrection. Il est évident que la nation germanique était mûre pour cette explosion, témoin les insurrections qui éclataient de toutes parts dans cet empire divisé, mais qui malheureusement n'ont été soutenues par aucun Prince allemand, (que la honte éternelle en demeure à ces lâches !) ni même, nous sommes fâchés de le dire, appuyées par aucune puissance étrangere. Il est aisé de concevoir ce qu'auraient fait les 70 mille allemands qui avaient été forcés de suivre Buonaparté contre les Autrichiens, quand ils auraient appris que leurs compatriotes étaient en insurrection. Mais avant la bataille de Ratisbonne, l'Archiduc CHARLES et ses favoris, le général GRUNNE et quelques autres grands hommes de même force, riaient des proclamations que Gentz faisait signer à l'Empereur FRANÇOIS, dans lesquelles il promettait assistance à tous les peuples qui seraient disposés à faire quelques efforts pour secouer le joug honteux de la tyrannie française. Après cette bataille, Son Altesse Impériale avait perdu un peu de sa confiance dans son armée, et elle en conclut, dans sagesse, que là où une armée avait échoué, il y avait peu à attendre d'une insurrection. Mais après la bataille d'Aspern, lorsque son Altesse était sur le chemin de la victoire,

ou jugea les insurrections dangereuses. " C'est ici," disait pompeusement l'Archiduc, " c'est sur le " champ de Mars que nous battrons Buonaparté, et " alors l'Allemagne sera libre sans que nous cou- " rions les risques des insurrections;" ce qui était dire en d'autres termes, " alors l'Allemagne est à " nous et toute la gloire aussi." Mais ce n'est pas là le seul exemple qu'il ait donné d'une politique étroite et fausse.

L'Archiduc JEAN avait été rappelé d'Italie, où il était victorieux, et où il tenait une armée française considérable hors d'état de bouger. Cette armée se trouva mise en liberté par sa retraite, et elle put marcher en droite ligne pour joindre et renforcer Buonaparté à Vienne.

On avait souffert que le gouverneur de Dresde, avec quelques milliers d'hommes, insultât pendant assez long-temps les frontieres de Bohême. A la fin, on détermina l'Archiduc Charles à envoyer des troupes pour réprimer et venger ces insultes. Dans le cours des opérations, le général AMENDE, aidé du corps du brave Duc de BRUNSWICK (le seul Prince allemand qui n'ait pas eu à rougir de sa conduite dans cette funeste année 1809), s'avança jusqu'à Leipzig. Ce général Amende était bien connu non-seulement par tous les officiers de l'état-major de l'Archiduc Charles, mais encore par son Altesse elle-même, pour être un homme sans talent et sans réputation; cependant il fut jugé assez bon *pour un objet aussi léger* (propres expressions des conseillers de l'Archiduc). Mais l'incapacité et la mauvaise conduite de ce général (qu'un instinct naturel portait sans cesse à éviter l'ennemi et le danger), jointes à celles du général RADEVOJEWICH, officier du même acabit, en Franconie, lequel avait été chassé et mis en fuite par Junot, et dont la retraite exposait la Bohême, obligerent à la fin l'Archiduc Charles à nommer le général KIENMAYER

à ce commandement important. Cet officier brave et expérimenté, quoique empêché par ses instructions de s'avancer au-delà des frontieres de Bohême, fit voir ce qu'on aurait pu faire dans le nord de l'Allemagne. Mais il vint trop tard. Après avoir défait Junot, et dispersé les troupes saxonnes, hollandaises et westphaliennes sous Jérôme, il fut arrêté tout court au milieu de ses exploits par le fatal armistice. . . . . .

Mais revenons au champ de bataille d'Aspern et de Wagram.

J'ai déjà dit que l'Archiduc Charles avait déclaré qu'il battrait Buonaparté dans le Marchfield (le champ de mars). Que fit son Altesse pour assurer cette victoire promise ? Rien, absolument rien ; à moins que l'on ne veuille regarder quelques légers ouvrages sur des point particuliers de la rive gauche du Danube, comme des préparatifs suffisants pour la bataille à laquelle on s'attendait chaque jour. Quant aux *immenses fortifications* mentionnées dans les bulletins officiels de la grande armée, ce sont de pures créations de la vanité du Corse. Du haut du Bisamberg, les Autrichiens pouvaient découvrir jour par jour, heure par heure, les grands préparatifs que Buonaparté faisait pour la bataille décisive qui allait être donnée ; et pourtant la confiance de leur général n'en était pas altérée, son sommeil n'en était pas troublé !

Buonaparté s'empara, l'une après l'autre, des îles du Danube, sans presque aucune opposition, malgré la grande supériorité des Autrichiens en troupes légeres, qui sont particulierement propres à la défense de ces postes. Il jeta dans toutes ces îles des ouvrages immenses, sur lesquels il fit planter une quantité incroyable de la plus grosse artillerie. Ce fut sous la protection de ce feu terrible qu'il s'assura le passage du petit bras de la riviere, et qu'il chassa les Autrichiens de leur ancien

champ de bataille qui, en grande partie par sa forme, avait été si funeste aux Français. La bataille de Wagram suivit, et fut perdue par les fautes de l'Archiduc CHARLES ; et cependant cette brave armée autrichienne, qui avait encore plus fait de merveilles dans cette journée que dans aucune bataille précédente, eut la mortification de voir le blâme de la défaite jeté sur quelques régiments de l'aile gauche, qui se porterent en arriere, après avoir essuyé pendant quatre heures le feu de *cent trente* pieces de canon. A toutes les attaques qui furent faites dans cette mémorable journée, tant par les Antrichiens que par les Français, et dans lesquelles on employa la mousqueterie ou la bayonnette, les premiers furent constamment victorieux. A la fin, Buonaparté concentra presque toute son artillerie contre un seul point, et canona ce point comme une forteresse. L'Archiduc avait oublié de préparer les moyens de répondre à ce feu par un feu semblable, et pourtant il avait à deux heures de marche un parc de 190 pieces tant de campagne que de gros calibre. Les troupes, après avoir perdu la moitié de leur force, finirent par lâcher pié. A deux heures, la bataille fut perdue, et à quatre l'Archiduc JEAN arriva avec 15000 hommes et 60 pieces d'artillerie.

Il vint trop tard, c'est bien sûr ; mais à qui la faute ? L'Archiduc CHARLES dit : c'est celle de mon frere JEAN. Voyons si la chose est vraie. Buonaparté, en envoyant ses troupes en Hongrie, sur la rive droite du Danube, obligea nécessairement l'Archiduc JEAN à faire un mouvement semblable sur la rive gauche de la riviere ; et comme l'Archiduc CHARLES avait eu la politesse d'accorder à l'Empereur Buonaparté (quoiqu'il l'eût battu à Aspern) la liberté d'attaquer son frere, comme c'étaient les Français qui dans ce cas avaient l'offensive, ils pouvaient naturellement concentrer leurs

troupes et les amener sur le champ de bataille de Wagram plus vite que l'Archiduc Jean. La veille du jour où les Français passerent le Danube, il fut envoyé un courier à l'Archiduc Jean pour l'informer qu'il allait y avoir une bataille, et lui ordonner de joindre le grand corps d'armée. Le courier arriva en 24 heures, peut-être moins, car je n'ai pas été à même de connaître le temps que ce courier fut en route; mais l'Archiduc Jean se mit aussitôt en marche avec toute ce qu'il lui fut possible de rassembler de troupes en aussi peu de temps. Les amis de l'Archiduc Charles prétendent que Son Altesse perdit du temps en route en faisant une halte de quelques heures. J'accorde qu'il l'ait fait (quoique je sois d'avis que des troupes qui arrivent hors d'haleine et fatiguées au dernier point au lieu de l'action, ne sont pas très-à craindre), je demanderai alors pourquoi ceux qui avaient fait le plan de la bataille de Wagram (ou pour parler avec plus de vérité, ceux qui avaient reçu les instructions de Buonaparté pour cette bataille) n'avaient pas informé à temps l'Archiduc Jean par des feux, des télégraphes, ou tous autres signaux? Il n'y a peut-être pas au monde de pays mieux adapté pour cette espece de communication que le pays intermédiaire entre les quartiers-généraux des deux archiducs. Un officier en avait fait la proposition quelques jours auparavant au quartier-maître-général, le Général WIMPFFEN; quelle fut la réponse de ce grand homme de guerre? ce fut, " nous n'avons pas besoin de semblables niaiseries." Si l'on eût adopté un mode de communications avec l'Archiduc Jean par signaux, quelque imparfaits qu'ils pussent être, l'Archiduc Jean serait arrivé à Wagram dans la nuit entre la bataille du prémier jour et celle du second.

Aussitôt que la bataille de Wagram fut décidée, l'Archiduc Charles fut dérechef en proie à la conviction que Buonaparte était invincible, idée qui de-

puis la paix de Presbourg en 1806, jusqu'au commencement de l'insurrection de l'Espagne, l'a toujours absorbé et maîtrisé. Il était si fortement subjugué par cette persuasion, que quoique, à la bataille de Znaïm, qui fut donnée quelques jours après, on eût repoussé l'ennemi avec une grosse perte, il n'en sollicita pas moins un armistice; preuve qu'il ne concevait pas la moindre espérance de succès dans la continuation des hostilités, mais bien que, comme il le disait, "le vœu de son cœur était la paix, la paix."

On vit bien par la perplexité qui régna dans l'exécution des conditions du fameux armistice, qu'il s'était entierement abandonné à cette idée. Les troupes polonaises occuperent Cracovie, quoiqu'il eût été stipulé qu'elles s'en retireraient. Deux fois l'Archiduc Charles envoya ordre au Général Kienmayer de se retirer de Franconie, et de laisser toute la Saxe à la disposition de l'ennemi, quoique dans l'armistice il n'eût été fait aucune mention de ces provinces. Huit jours après, ces fameux commandants recouvrerent leurs sens et envoyerent contr'ordre, mais il était trop tard; la Franconie et la Saxe étaient déjà occupées par l'ennemi, et les pertes que les troupes saxonnes avaient essuyées sur le Danube furent promptement réparées par un recrutement considérable en Saxe. Ces exemples répétés d'incertitude et de mauvaise conduite changerent entiere ment l'esprit de l'armée autrichienne. L'attachement qu'elle avait jusqu'à ce malheureux moment porté à l'Archiduc Charles, disparut; et le commandement lui fut ôté par *le brave, le juste et magnanime* FRANÇOIS. L'archiduc Charles, et son grand protecteur le Duc Albert, se retirerent à Teschen. Malgré cela, l'Autriche allait encore continuer la guerre, ou du moins elle aurait persévéré à maintenir son honneur et son indépendance, mais

il n'était pas aisé de vaincre la faction qui avait accumulé sur elle tant de malheurs. L'archiduc était bien convaincu qu'il ne reparaîtrait plus dans des opérations actives à la tête de l'armée autrichienne. Ils étaient cependant, lui et ses fameux conseillers, déterminés à tout faire pour reprendre leur ascendant, et ce furent eux qui en conséquence conseillerent de faire la paix avec Buonaparté, afin de rentrer en pouvoir ; et retourner à Vienne ; du c'est encore pour cela que leur chef vient, à la sollicitation de Buonaparté, de jouer un rôle dans la farce de ce mariage honteux qui assure peut-être l'asservissement final de l'empire d'Autriche.

Vienne, 21 *Avril.*

Outre le grand cordon de la Légion-d'Honneur, S. M. l'Empereur Napoléon a encore envoyé à S. A. I. l'Archiduc Charles celui de chevalier du même ordre. Cet envoi était accompagné de la lettre suivante :

" Monsieur mon cousin, je dois beaucoup de remercimens à V. A. I. de ce qu'elle a bien voulu me représenter lors de mon mariage avec l'Archiduchesse Marie-Louise. Elle est depuis deux jours ici, et je lui ai renouvelé de bien bon cœur les promesses que vous lui aviez faites en mon nom. V. A. sait que mon estime pour vous est déjà ancienne et fondée sur vos éminentes qualités et vos grandes actions. Je désire beaucoup vous en donner une preuve authentique, et je vous prie d'accepter le grand cordon de la Légion-d'Honneur. Je vous prie également de recevoir la croix de cette même Légion, que je porte moi-même, et dont sont aussi décorés 20,000 soldats qui ont été mutilés ou qui se sont distingués au champ de l'honneur. La première de ces décorations est le tribut dû à votre génie comme général, et la seconde à votre bravoure comme soldat. Sur ce je prie Dieu, Monsieur mon cousin, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde."

Votre bon cousin, NAPOLEON.

Compiegne, le 28 Mars 1810.

MUNGO PARK.

Des bâtiments arrivés cette semaine de Gorée et de Sierra-Leone nous ont apporté des nouvelles qui nous font concevoir des espérances bien fondées que le célèbre voyageur Mungo Park, que l'on a si souvent dit avoir perdu la vie, est encore vivant. Le navire le Favourite de Londres, capt. Truman, est arrivé de Gorée à Plymouth. Avant le départ de ce bâtiment, on avait reçu au Sénégal par un natif du pays des Mandingues, qui avait accompagné M. Park jusqu'à Sego et au Sansanding, la nouvelle qu'il était envie au mois de Janvier. Le colonel Maxwell, gouverneur du Sénégal, avait, à la réception de cet avis, fait préparer un bateau ponté qui devait remonter le Sénégal, afin de donner à M. Park toute l'assistance dont il aurait besoin dans les infatigables travaux auxquels il se livre pour explorer l'intérieur de l'Afrique. Cette nouvelle est en outre confirmée par une lettre du Docteur Douglas, du mois de Mars dernier, reçue par un bâtiment venant de Sierra-Leone, et portant ce qui suit: " Permettez-moi de vous mettre sous les yeux quelques nouvelles relatives à M. Mungo Park, qui viennent de m'être données par un Mahométan fort intelligent que j'ai rencontré à Gorée. Cet homme avait servi de guide à M. Park, depuis le moment qu'il avait débarqué sur le continent de l'Afrique, jusqu'à ce qu'il s'embarquât sur le Niger. Il dit que le Roi de Ségo avait montré beaucoup de faveur à M. Park, et que le bruit qui avait couru qu'il y avait été assassiné, était faux. Il

était descendu le Niger bien loin, sans avoir été molesté le moins du monde par les naturels du pays. Cet homme ne pouvait pas se rappeler la date de son embarquement sur le Niger, mais il croit qu'il devait bien y avoir trois ans ou à-peu-près. M. Park avait pris quatre mois de provisions pour lui et deux personnes qui le suivaient, avec lesquelles son projet était de marcher dans l'Est, allant toujours en avant jusqu'à ce qu'il eût trouvé la Mer-Rouge. Quelques voyageurs que ce guide avait rencontrés, l'avaient informé que deux ou trois mois postérieurement à l'embarquement de M. Park, il avait eu l'estomach griévement brûlé par un fusil qui lui creva entre les mains en tirant à quelques oiseaux, et qu'il avait passé Tombuctoo pendant la nuit."

Budget de la Grande Bretagne pour l'An 1810.

Extrait du Discours de M. Perceval, *à la Chambre des Communes, le Mardi* 16 *Mai.*

M. Perceval commença par dire que les calculs et les états qu'il avait à soumettre à la Chambre seraient non-seulement de nature à donner une opinion juste des moyens que le pays avait de supporter le fardeau des charges publiques, mais encore que ce serait la meilleure réponse à faire à ceux qui étaient dans l'habitude de faire des prédictions sinistres et décourageantes sur la situation des finances de la Grande-Bretagne. Il dit que bien loin d'avoir lieu de craindre leur déclin, on aurait de nouveaux motifs d'être satisfait de leur accroissement et de leur prospérité. Il donna alors l'état des besoins et celui des voies et moyens de l'année dont ce qui suit est l'extrait.

Dépenses.

Marine	19,258,000 liv. st.
Armée, casernes et commissariat	13,903,000
Idem pour l'Irlande	2,992,000
Extraordinaires de l'armée	2,959,000
Ditto, arriérés de 1809	411,000
Artillerie	4,411,000
Dépenses diverses	2,000,000
Subside à la Sicile	400,000
Subside au Portugal	980,000
Vote de crédit	3,200,000
Intérêt des billets d'Echiquier	1,618,000
	52,000,000
Sur quoi la portion de l'Irlande étant	6106,000
La somme à pourvoir était	46,013,000

Les voies et moyens pour remplir cette somme consistoient cette année dans les objets suivants :

Voies et Moyens.

Les droits annuels	3,000,000	liv. st.
L'excédent du fonds consolidé pour 1809	2,661,000	
Ditto pour 1810	4,400,000	
Les taxes de guerre	19,500,000	
La loterie	350,000	
Billets d'Echiquier à créer (*)	5,311,000	
Vote de crédit	3,000,000	
Emprunt	8,000,000	
	46,222,000	

Suivant ce premier aperçu, les voies et moyens excéderont les besoins de cent et quelques mille livres sterling.

M. Perceval entra dans le détail de chacun des articles composant les dépenses et les recettes.

Au sujet des taxes de guerre qu'il évaluait à 19 millions et demi, il observa qu'elles se composaient de deux branches de recettes, savoir la taxe sur les propriétés, et les taxes de douane extraordinaires en raison de la guerre. Ces deux branches

(*) Voici le calcul des anticipations connues sous le nom de billets d'Echiquier.

Les billets d'Echiquier convertis l'an dernier en fonds publics, ont monté à	8,311,000
On doit en créer cette année pour la même somme, qui seront appliqués comme suit :	
A rembourser le vote de crédit de 1809	3,000,000
Aux dépenses courantes de 1810	5,311,000
	8,311,000

réunies avaient produit en l'année 1809, 22,707,000 liv. La seule taxe sur les propriétés qui avait été évaluée ne devoir rapporter que 11,400,000*l.*, en avait produit 13,751,000*l.*, ce qui était 2,351,000 de plus que l'évaluation. Mais il n'était pas juste ni raisonnable de faire la même évaluation pour 1810, parce qu'on avait reçu en 1809, grâce à l'activité des collecteurs, de grosses sommes arriérées des années précédentes. Il n'y avait que très peu d'arriérés maintenant; les plus anciens remontaient à 1807. Ceux de cette année-là montaient à 409,000*l*; ceux de 1808 à 530,000; ceux de 1809 à 1,540,000. Total de l'arriéré au 5 Avril 1810, 2,479,000*l.* La taxe sur les propriétés ne pouvait pas produire cette année-ci moins de 11,400,000*l.* Quant aux taxes de guerre sur les douanes et autres, comme elles avaient produit année commune, pendant les trois dernieres années, 9,060,000*l.*, en ne les évaluant pour cette année que sur le même pié, cela ajouté aux 11,400,000, ferait un total de 20,460,000*l.* ainsi en ne l'estimant qu'à 19,500,000, il espérait être au-dessous du produit véritable qu'on avait droit d'espérer.

Quant aux loteries, on avait remédié, autant que la chose avait été possible, aux inconvénients moraux de cette espece de revenu, en ordonnant que les loteries seraient toujours à l'avenir tirées en un seul jour, ce qui ferait cesser ces bureaux d'assurances illégalles, qui faisaient tant de mal parmi les basses classes de la société. Il ne disconvenait pas que la loterie était une sorte de jeu de hasard, mais il croyait que l'opinion de la Chambre était que si on détruisait ce jeu là, le peuple se livrerait bientôt à d'autres especes de jeux qui lui seraient encore plus funestes, et qu'en conséquence elle ne renoncerait pas au revenu que l'état est accoutumé à recevoir de celui-là.

Le vote de crédit de trois millions était le même

que celui de l'année précédente, et le ministre pensait que la Chambre serait bien convaincue de sa nécessité quand elle réfléchirait à la situation du monde en général et à celle du pays en particulier.

Il en vint ensuite à l'emprunt pour lequel il avait contracté dans la matinée, à des conditions beaucoup plus favorables au public que pour aucun des emprunts précédents. Il avait emprunté 12 millions, dont 8 pour l'Angleterre et 4 pour l'Irlande. Les prêteurs étaient convenus de prendre pour chaque 100 liv. st. qu'ils s'engageaient à payer à l'Echiquier, 130*l.* dans les 3 p. c. réduits, et 10*l.* 7s. 6d. dans les 3 p. c. consolidés ; total, 140 liv. et une fraction : ainsi l'intérêt que le pays aurait à payer sur cet emprunt ne serait que de 4*l.* 4sh. sur 100 livres, ou quatre et un cinquieme p. c.(*),ce qui était 15 shellins ou $\frac{3}{4}$ p. c. au-dessous de l'intérêt légal, et 8 shellins meilleur marché que pour celui de l'emprunt de 1809 qui avait été de 4*l.* 12sh. L'avantage immense qu'offrait l'emprunt de 1810 était la meilleurse réponse qu'on pût faire à ceux qui doutaient encore si la situation de l'Angleterre s'était améliorée ou empirée depuis un an.

Si l'on ajoutait au montant de cet emprunt de 8 millions les billets de l'Echiquier qui avaient été convertis en fonds publics, on verrait que l'addition à la dette publique créée cette année, serait de 19 millions 811 mille liv. sterl.

L'intérêt à payer sur ce capital serait de 765,986*l.*, à quoi ajoutant pour le un pour cent du fonds d'amortissement, 198mille liv., et 6735 pour

---

(*) On pourrait aller encore plus loin, car si l'on fait attention que cet intérêt est soumis à la réduction des 10 p. c. de l'*Income Tax*, on verra que le prêteur ne reçoit que 3 $\frac{1}{4}$ p. c. de son argent.

les fraix de l'emprunt, on verrait que toutes ces charges réunies offraient une somme annuelle de 970 mille liv. à pourvoir.

Il ne lui restait plus à parler, au sujet des voies et moyens de l'année, que des sommes qu'il avait fait entrer en ligne de recettes, sous la dénomination de surplus du fonds consolidé (*), et à faire voir au Comité de la Chambre les bases sur lesquelles il fondait l'espoir que ce fonds produirait au moins l'excédent de 4,400,000 qu'il avait porté au nombre des voies et moyens. Les charges dont ce fonds était grevé pour 1810, montaient à 34 millions, 424 mille livres (†) ; au 5 Avril dernier, le produit de ce fonds, pendant les douze mois précédents, avait été de 41 millions 411 mille liv. Ce qui faisait conséquemment un excédent de 7,019,000 sur ce qu'il avait à acquitter. La raison pour laquelle il ne portait, sur cet excédent, que la somme de 4,400,000*l.*, était 1°. qu'il avait fallu en déduire un déficit de 358,000*l.* qui avait eu lieu dans l'évaluation du surplus de l'année précédente, et 2 millions qui avaient déjà été votés au commencement de la

(*) Nous croyons devoir répéter ici, pour l'intelligence de nos lecteurs dans les pays étrangers, que ce qu'on appelle le fonds consolidé est le produit annuel des diverses taxes *permanentes* qui ont été imposées successivement pour assurer aux prêteurs le payement des intérêts des emprunts. L'augmentation du commerce, celle du numéraire, celle des consommations, font monter tous les ans les recettes de ces taxes beaucoup au delà de leur évaluation primitive. Cet excédent s'applique aux besoins de l'état.

(†) Comme c'est cette somme qui forme l'intérêt de toute la dette nationale, si on la cumule avec les 52 millions des dépenses courantes de l'année, on verra que le grand total de la dépense de 1810, n'est pas de moins de 86 millions et demi de liv. st. ou de deux milliards cent soixante-deux millions tournois, et cette somme, tout énorme qu'elle est, se prélève et se perçoit presque sans difficulté!!!

session. Ces déductions réduisaient la somme, à peu de chose près, au montant qu'il avait stipulé. Il avait pris pour terme commun de son évalnation les recettes des douanes sur ce fonds, pendant 1808 et 1809. L'an 1808 avait produit 3,719,000 ; l'an 1809, 5,251,000 : ce qui faisait 8,970,000. Le terme commun pour 1810 était de 4,485,000 liv. Les droits d'excise consolidés avaient produit en 1807, 1808, et 1809, depuis 22 jusqu'à 24 millions sterl. : on pouvait évaluer que ceux de cette année monteraient au moins à 24,475,000*l.* Les taxes assises, avaient monté l'an dernier à 6,459,000*l.*, mais en comparant ces recettes avec les assessements de cette année et les nouveaux efforts des collecteurs pour perfectionner la perception, elles devaient rapporter cette année beaucoup davantage. Les arriérés au 5 Janvier 1809, étaient de 600 mille liv. ; à la même date, cette année, ils n'étaient plus que de 300,000*l.* preuve qu'il n'y avait pas eu de négligence dans cette partie. Il évaluait le produit des taxes assises faisant partie des recettes consolidées à 6,850,000*l.* pour l'année 1810. Quant au droit consolidé du timbre, comme il avait rapporté en 1809 un produit de 5,193,000*l.*, il avait toute espece de raison d'évaluer au moins à la même somme le produit des mêmes droits pour l'année courante. Le ministre entra ensuite dans un long détail sur plusieurs améliorations qui avaient eu lieu dans la perception du timbre, ainsi que sur plusieurs autres légers droits faisant partie du produit annuel du fonds consolidé, et il finit cette partie de son budget par le résumé des motifs fondés sur des calculs raisonnables, qu'il avait eus d'évaluer à la somme de 4,400,000*l.* l'excédent des produits du fonds consolidé pour l'an 1810.

Il en vint ensuite à la maniere de pourvoir au payement des intérêts et charges de l'emprunt de cette année, qui devaient monter, ainsi qu'on l'a vu

ci-dessus, à 970 mille liv.. Cette somme, il proposa de la prélever, sans aucune nouvelle taxe, sur le produit qu'une amélioration dans le système de perception de la taxe du timbre avait déjà produite, l'an dernier, au delà de la somme à laquelle on avait évalué la recette générale de cette taxe. Ce surplus avait été, toutes déductions faites, de 1,086,000, ce qui, après avoir acquitté les 970,000, en question, laisserait encore un excédent d'environ 115,000 liv. qu'on pourrait appliquer au fonds consolidé.

M. Perceval entra ici dans un long détail des causes qui l'avaient engagé à adopter encore pour cette année, comme l'an dernier, le système de ne point imposer de nouvelles taxes pour asseoir l'intérêt de l'emprunt et de le prelever sur des excédents de taxes déjà assises, contre l'opinion de quelques personnes versées en finance. Nous ne le suivrons point dans le détail des raisonnements qu'il soumit à ce sujet à la Chambre, ainsi qu'à l'analyse qu'il lui présenta et des principee qui avaient signalé à cet égard l'administration de M. Addington, aujourd'hui Lord Sidmouth, et celle de Lord Petty, anjourd'hui marquis de Lansdowne, et il fit voir par des faits et des raisonnements sans réplique, qu'on avait déjà pu et qu'on pouvait encore s'écarter de ce principe absolu sans danger, et même comme expérience.

L'affaire du budget étant ainsi terminée, le premier lord du trésor en vint à la partie la plus intéressante, la plus brillante, la plus satisfaisante de son discours. " Le Comité, dit-il, ne pourra pas manquer de voir avec la plus vive satisfaction, l'état du commerce, et des manufactures du pays, et d'y reconnaître qu'il y a lieu de s'attendre, par la perspective qu'il offre, que la stabilité des moyens et des ressources de ce pays-ci pose sur des bases inébranlables. Il suffit, pour s'en assurer, de jeter un coup-d'œil sur le montant de nos importations et de nos

exportations à différentes époques. La valeur officielle des importations de l'an dernier a été de 36,255,000 liv. tandis que celle des importations de 1802, l'année de paix la plus florissante, ne fut que de 31,442,000 liv., ce qui fait qu'après 8 ans de guerre nos importations ont excédé de près de 5 millions, la meilleure année de paix. Quant aux exportations des manufactures britanniques, elles se sont élevées, l'an dernier, à 35,107,000 liv., ce qui fait une différence de 8 à 9 millions au dessus de cette année de paix si florissante. A la vérité, les exportations de marchandises étrangeres en 1802 furent de 19,127,000 liv. tandis qu'en 1809 elles n'ont été que de 15,194,000, ce qui fait une diminution : mais il faut s'en réjouir puisque, nous avons racheté cette diminution par un accroissement aussi prodigieux dans nos propres marchandises, et que tout compensé nos exportations de 1808 l'emportent encore sur celles de 1802, de 4,180,000 liv ; leur montant total ayant été en 1809 de 50,300,000 liv. et en 1802 de 46,120,000 liv. seulement. En comparant le montant commun des exportations des trois dernieres années de guerre, 1807, 1808 et 1809, nous verrons qu'elles se montent l'une dans l'autre à 3,168,000 liv. de plus que dans la susdite année de paix. Cette augmentation s'étant fait sentir d'une maniere plus forte l'an dernier, prouve que ce pays n'est pas dans un état stationnaire, mais bien dans un état progressif de prospérité. Dans le comté d'York seulement, l'augmentation des manufactures de drap a été de quinze cent mille verges. Mais le témoignage le plus évident de la prospérité toujours croissante de ce pays-ci, se trouve principalement dans les grands ouvrages publics qui se font d'une extrémité du pays à l'autre, non par la vanité du gouvernement, mais bien par la main et par les capitaux des particuliers. Le progrès de ces travaux, la facilité avec laquelle on se procure des fonds pour ces

entreprises, les canaux, les bassins qu'on creuse de toutes parts, montrent à tous les yeux l'esprit, le zele, la richesse de la nation britannique, et l'état florissant des manufactures et du commerce qui réquierent facilitent et emploient ensuite ces grands établissements. Le comité y verra que la nation a les moyens de supporter aisément les fardeaux qui lui sont imposés, quelque écrasants qu'ils fussent pour tout autre pays. S'ils pesent sur quelques classes de nos co-sujets, il est consolant néanmoins de savoir qu'il n'y a pas lieu d'appréhender aucune calamité nationale.

" Mais ce n'est pas seulement dans nos ressources intérieures, c'est encore dans nos moyens, dans notre force extérieure, qu'il faut suivre et reconnaître la prospérité progressive de la nation. Il est satisfaisant aussi de voir que cet état n'a point échappé aux observations et à la conviction de notre ennemi. Il n'y a que quatre ans qu'il déclarait qu'il ne voulait que des vaisseaux, des colonies et du commerce. Si l'acquisition, si la possession de tous ces objets, sont le but de ses vœux, quel progrès a-t-il fait pour leur accomplissement? Ce n'était qu'en les conquérant sur nous qu'il pouvait se les procurer; et pourtant tout le commerce qui appartenait autrefois au pays qu'il a transformé en Empire, il l'a perdu; les colonies qui lui appartenaient jadis, il les a perdues; et le peu de navires qu'il a, restent en quelque maniere pendus au croc dans ses arsenaux, sans jamais oser mettre en mer. C'est là pourtant le gouvernement dont certaines gens sont toujours prêts à représenter les mesures comme fondées sur une sagesse presque divine, tandis que le gouvernement de ce pays-ci est constamment accusé par ces individus moroses, de faiblesse, d'ignorance, de folie, d'imbécillité. Je n'occuperai pas l'attention du comité plus long-temps, mais je ne puis m'empêcher, en finissant de lui faire remarquer que ces Ordres en

Conseil, dont on a tant dit de mal dans ce ce pays-ci, ont eu l'effet de réduire les recettes des douanes en France de 60 millions tournois à 12, c'est-à-dire, des quatre-cinquiemes de leur produit ordinaire. A la vérité, le gouvernement français a cherché à trouver et à faire découvrir à ses gouvernés dans cette réduction une diminution proportionnelle de 20 millions sterling dans nos exportations. Il le leur a annoncé d'un ton de jubilation ; je lui souhaite beaucoup de nouveaux plaisirs de ce genre, et nous aurons, j'espere, celui de lui faire voir annuellement que ses mesures despotiques ne le conduiront jamais à son but favori. Je propose au comité de donner son approbation aux conditions de l'emprunt."

(Il est inutile de dire que cette approbation fut accordé, *nemine dissentiente*.)

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Il a été reçu très-fréquemment depuis une semaine des avis d'Espagne et de Portugal. Nous pouvons en conséquence retracer les événements de la Péninsule jusqu'à une époque aussi rapprochée qu'il soit possible de le désirer, vu la distance des lieux.

Par la corvette de S. M. le *Goshawk*, venue d'Oporto en six jours, le gouvernement a reçu des nouvelles de Lord Wellington en date du 8 de ce mois. Le quartier-général de l'armée alliée britannique et portugaise était alors à Almeida, place forte sur la frontiere Nord-Est du Portugal. L'armée britannique était forte de 23,000 h.; elle attendait 3000 hommes de renfort qui lui arrivaient de Lisbonne, et qui n'étaient qu'à 4 jours de marche. Les troupes portugaises aux ordres du maréchal Beresford, consistaient en 35,000 mille hommes, dont 15,000 étaient réunies alors à l'armée britannique. Ces troupes commandées en partie par des officiers anglais, ne laissaient rien à désirer pour leur tenue, leur discipline et le bon esprit qui les animait, et l'on en attendait la coopération la plus efficace.

La force des Français qui menaçait la frontiere du Portugal, était estimée d'environ 60,000 hommes, le maréchal Ney ayant été joint récemment par les divisions de Réguier et de Loison, et Junot étant en marche d'Astorga avec 10 mille hommes d'infanterie et 2000 de cavalerie ; on attendait encore à l'armée française 10,000 hommes venant de Valladolid.

L'avant-garde de l'armée britannique, était commandée par le général Hill. Sa brigade était à dix miles seulement du quartier-général de l'ennemi près de Ciudad-Rodrigo. Le général Craufurd était à Gillegos entre Almeida et Ciudad Rodrigo, et le général Payne était à San Pedro.

La lettre suivante donnera une idée assez juste de la situation des affaires en Portugal :

Oporto, le 10 Mai.

" Le 24 Avril, les Français s'approcherent des postes avancés du Général Craufurd dans le voisinage de Ciudad-Rodrigo, et les forcerent à se replier. Aussitôt que ces avis parvinrent à Lord Wellington, à son quartier-général qui avait été, depuis plusieurs mois, à Viseu, il se mit sur le-champ en marche avec 22,000 anglais, et 14,000 portugais, afin de soutenir la division du Général Craufurd. Le 26, il passa par Almeida, et suivant les derniers avis reçus de son quartier-général, qui sont datés du 5, l'armée était à quelques lieues au sud-est d'Almeida. On attendait au premier jour un renfort de 3000 hommes.

" Les Français, après avoir menacé les postes avancés, comme on vient de le voir, se porterent en avant avec leur grand corps d'armée, commandé par le Duc d'Elchingen, Ney, forts de 30,000 hommes, et occuperent les environs de Ciudad-Rodrigo, qu'ils avaient déjà fait entourer par leurs piquets. Ciudad-Rodrigo est bien fortifiée, amplement approvisionnée, et a une nombreuse garnison. Elle n'a rien à craindre de quelque force que les Français puissent amener contre elle en ce moment, soutenue comme elle l'est par le voisinage des armées alliées. Les Français ont fait la démonstration de vouloir commencer le siége de cette place, et ils ont fait venir à cet effet de la grosse artillerie de Salamanque.

" Dans cette situation des choses, on n'a aucunes appréhensions sur le résultat des manœuvres actuelles ; on a au contraire de grandes espérances d'une issue heureuse. La force de Lord Wellington se monte à 30,000 hommes, tous remplis d'ardeur, n'ayant presque pas un malade, et ayant en abondance toute espece de munitions de guerre et de bouche. Au delà des 30,000 hommes qui composent la force de l'ennemi, il n'en a pas 5000 à l'est de Burgos, et conséquemment il n'est pas en état de commencer le siége de Ciudad-Rodrigo en présence de l'armée alliée, ni même d'attaquer cette armée, renforcée comme elle l'est continuellement par l'intérieur du Portugal.

" L'armée britannique n'éprouve, depuis long-temps, aucun besoin de viande ni de farine. Il y a toujours au dé-

pôt du bétail 1000 bœufs, et il y en a eu depuis quelque temps une telle affluence qu'il n'y avait pas assez d'espace pour les placer.

" L'armée française paraît au contraire éprouver une disette totale de vivres et de fourage."

Au moment où la situation des armées respectives annonce une grande bataille comme un événement très-prochain, on ne peut qu'être empressé de connaître la position et le nombre des troupes espagnoles, tant bien que mal organisées, qui se trouvent sur la frontiere attenant au Portugal, dans le voisinage des armées qui ont dû combattre.

O'Donell, frere du héros de la Catalogne, qui vient d'être battu à Merida, avait sous ses ordres, avant cette déroute, 8000 hommes. Le Marquis de la Romana en a environ autant à Badajoz. Ballesteros menace toujours Séville avec une force de 10,000 hommes; son quartier est à Aroche. Cette partie est tenue en échec par le corps de Mortier qui était de sa personne à Merida avec 9000 hommes. Du côté de la ville d'Albuquerque, est un corps de 1500 Espagnols, commandé par Don Carlos Espanha. Murillo, membre de la Junte de Badajoz, a assemblé dans le district de Cacérès 11,000 paysans, dont il avait déjà armé une partie. Bassecourt en a 20,000 sous ses ordres dans Cuença, et il pousse des partis jusques dans la Manche.

Pour renforcer leur armée de l'ouest, les Français ont été dans la nécessité d'affaiblir leur garnison de Madrid; il leur a fallu faire venir en cette ville des troupes en toute hâte de l'Aragon, pour prévenir l'insurrection qui les menaçait à Madrid: ils ne peuvent avoir de communication entr'eux qu'en faisant escorter leurs couriers par 700 hommes.

Avant d'aller joindre la grande armée de Ney, Junot avait pris d'assaut la ville d'Astorga: suivant

la relation Espagnole, cet assaut aurait coûté 4000 hommes aux Français.

Nous allons maintenant jeter les yeux sur le siége de l'Isle de Léon.

Voici les détails officiels de l'attaque et de l'évacuation du château de Matagorda, dans la baye de Cadix, tels qu'ils ont été donnés dans la Gazette de la Cour.

La dépêche suivante, adressée à Lord Liverpool, par le Lieutenant-Général Graham, Commandant des forces de S. M à Cadix, et datée d'Isola le 22 Avril 1810, a été reçue au Bureau de S. S. le 10 du courant.

Isola, le 22 Avril 1810.

My Lord,

D'après la connaissance que V. S. avait déjà du misérable état du fort de Matagorda (qui n'a jamais dû être considéré comme étant à l'abri du danger d'un assaut), il ne vous paraîtra pas surprenant qu'après l'avoir tenu pendant deux mois, on l'ait maintenant abandonné.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le rapport que m'a adressé le capitaine Maclaine (du 94e régt.). Ce serait commettre une injustice envers le service, que de ne pas le recommander très-instamment à V. S., ainsi que tous les officiers qui sont restés avec lui jusqu'à la fin de cette pénible tâche, le lieutenant Brereton, de l'artillerie royale, les enseignes Cannon et Scott, du 94e, et M. Dobson, garde marine du vaisseau de S. M. l'Invincible. La défense de Matagorda a été vue par tout le monde avec admiration, et je ne me serais pas cru autorisé à la prolonger aussi long-temps, si je n'avais pas cru possible de faire une diversion en sa faveur, ce qui, toutefois, a été trouvé impraticable.

Il m'est impossible de ne pas chercher à exprimer à V. S. les sentiments de douleur profonde et universelle, excités par la mort prématurée du major Lefebvre, du corps Royal du Génie, officier distingué, qui par zele a voulu porter mes ordres, du vaisseau amiral, pour l'évacuation du fort, afin de se convaincre qu'il n'était plus tenable. La direction en chef de cet important département est actuellement dévolue au capitaine Birch. V. S. connait l'opinion que j'ai de son mérite et de ses talents, si bien faits pour inspirer la confiance, après ce malheur.

J'ai l'honneur, &c.

(Signé) Th. Graham,

P. S. Dans l'origine la garnison du fort était composée des capitaine Maclaine, et enseignes Canon et Scott, du 94e régiment; 25 hommes de l'Artillerie Royale, sous les ordres du lieutenant Brereton; 25 soldats de la Marine Royale; 25 marins, sous M. Dobson, et 67 sous officiers et soldats du 94e régiment. Des renforts ont été envoyés dans la soirée du 21, et il a été offert de relever la totalité de la garnison, mais cela a été refusé.

Cadix, le 23 Avril 1810.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le 21, à deux heures du matin, l'ennemi commença à tirer à boulet rouge sur le St. Paulo, vaisseau de 74 canons, et sur les canonnieres stationnées près du fort de Matagorda, et réussit à les forcer d'abandonner leur position. Immédiatement après, il ouvrit un feu très-vif de canons et de mortiers sur le fort de Matagorda; mais comme il eût été impossible de diriger notre feu avec aucune certitude, j'ordonnai au lieutenant Brereton, de l'Artillerie Royale, de le suspendre jusqu'au point du jour.

Ce matin nous aperçûmes en face de nous, dans le Trocadero, trois batteries garnies de 21 pieces de canon, et d'après la direction des bombes, nous jugeâmes qu'il y avait huit mortiers dans trois autres batteries. Depuis le moment où les Français commencerent à tirer sur le fort, ils continuerent le feu le plus terrible à boulets et à bombes, avec un grand effet, jusqu'à la nuit; alors l'ennemi et le fort cesserent de tirer. Dans cette journée, une très-large breche fut ouverte à l'escarpe du rempart sur lequel était la principale partie de nos canons, et notre magasin se trouva entierement à découvert. D'après la maniere dont l'ennemi avait placé ses batteries, qu'il était parvenu à masquer par les maisons du village de Trocadero (situé à la distance d'environ 900 toises du fort), nous ne pûmes faire jouer sur elles que sept pieces de canon, avec lesquelles cependant nous réussimes à faire taire, et, je crois, à démonter les canons d'une de ses batteries montée de 6 pieces de 32.

Durant toute la nuit du 21, et la matinée du 22, je fis réparer le parapet de la façade du Sud-Est, formé de sacs de sable, et que l'ennemi avait entierement démoli par le feu violent de 21 pieces de canon (la plupart de 32lb.), en sorte que les hommes qui manœuvraient les canons étaient tout à fait à découvert.

Nous continuâmes de replacer les sacs de sable, de maniere à nous mettre en assez bon état de défense, et au point du jour l'ennemi fit une décharge de toutes ses batteries. Nous ripostâmes à

son feu avec autant de vivacité et de succès que la veille, mais le fort fut bientôt entierement en ruine, et n'offrit plus d'abri pour les renforts. Cependant l'évacuation ne se fit qu'en conséquence de votre ordre ; nous quittâmes le fort à 3 heures du matin, le capitaine Stackpole, de la marine royale, ayant été envoyé par l'amiral pour en achever la destruction. Je ne puis assez louer la bravoure et le sang-froid que tous les individus, officiers, marins et soldats ont montré pendant les deux mois où nous avons maintenu ce poste, et particulierement durant les deux derniers jours.

Je demande la permission de faire une mention particuliere des services du lieutenant Brereton, de l'Artillerie Royale, de l'assiduité con tante de cet excellent officier à ses devoirs, et de la grande habileté avec laquelle il a soutenu son feu sur l'ennemi ; ainsi que des enseignes Cannon et Scott, des grenadiers du 94e. et je vous prie, Monsieur, de vouloir bien dire à l'amiral combien j'ai été sensible à la maniere empressée dont les lieutenants Chapman et Mc Pherson, de la marine Royale, et un ou deux autres, dont je ne puis pas me rappeler les noms à présent, ont offert leurs services, au plus fort du feu. M. George Dobson, garde-marine de l'Invincible, a été chargé, durant tout le temps, des marins qui étaient sous mes ordres, et je vous prie, Monsieur, de le recommander à l'amiral, comme un très-excellent et brave officier.

Je joins ici une liste des tués et blessés, et je regrette de mettre au rang des premiers le major Lefebure, du corps Royal du Génie ; il a été tué d'un boulet de canon, tout près de moi ; la perte d'un si excellent officier est grandement à déplorer.

J'ai l'honneur, &c.

(Signé) A. Maclaine, Cap. au 94e rég.

Au Lieutenant-Gén. Graham, &c.

N. B. Je demande la permission de vous recommander l'aide-chirurgien-d'hôpital Bennet, qui a fait les fonctions de chirurgien de la garnison, comme un officier de santé excellent et très-actif ; il a un grand désir d'être nommé aide-chirurgien du 94e régiment. J'ai oublié de faire mention du lieutenant Wright, de l'Artillerie Royale, qui dans la matinée du 22, a succédé au commandement de l'artillerie des batteries, après que le lieut. Brereton a été blessé.

(Signé) A. Maclaine, Cap. &c.

Suit une liste des tués et blessés.—Total, 1 major, 15 marins et soldats, tués ; 1 lieutenant, 2 gardes-marine, 55 marins et soldats, blessés.

Depuis la prise de Matagorda, il nous est arrivé de Cadix un paquebot, et trois frégates, la *Leda*, qui a ramené M. Frere, la *Lively* qui avait conduit à Cadix Sir Charles Cotton, nommé pour succéder à Lord Collingwood dans le commandement de la flotte de la Méditerrannée, et la frégate *l'Undaunted* qui était arrivée à Cadix chargée de trésors de la Vera Cruz, et qui a amené de cette ville M. le Duc d'Albuquerque nommé Ambassadeur Extraordinaire en Angleterre par le Conseil de Régence qui forme aujourd'hui à Cadix le gouvernement de Ferdinand VII. L'Amiral Purvis est également arrivé de Cadix, laissant à l'Amiral Pickmore le commandement de la flotte anglaise qui est dans cette baye et qui consiste en neuf vaisseaux de ligne.

Par toutes ces arrivées l'on a eu des avis de Cadix jusqu'au 5 de ce mois. Le général Blake était arrivé dans cette ville et avait pris le commandement de la garnison ainsi que des troupes espagnoles de l'île de Léon. Le conseil de régence l'avait nommé en outre Ministre de la Guerre. Sir Charles Cotton était arrivé à Cadix, et en était reparti le 3, pour joindre la flotte qui bloque Toulon. Il avait arboré son pavillon sur le *San Joseph*. Le 2 Mai, les deux vaisseaux espagnols *l'Asia et l'Algesiras* étaient arrivés de la Vera-Cruz avec 6 millions de piastres et des cargaisons précieuses. Deux des vaisseaux de l'escadre de Carthagene étaient aussi arrivés à Cadix sous l'escorte des deux vaisseaux anglais *l'Hibernia* et le *Northumberland*. Il ne restait qu'un seul vaisseau à Carthagene. Comme on s'attendait chaque jour à apprendre que les Français auraient commencé l'attaque de cette ville, on avait fait partir Cadix, sous convoi de la frégate la *Résistance*, quelques troupes pour en renforcer la garnison. Le 2, on avait célébré à Cadix une grande messe solennelle, en commémoration de l'entrée des Français

à Madrid, et du massacre horrible des habitants qui signala cette affreuse journée. L'église était tendue de noir. Le cardinal évêque de Tolede, les généraux Blake, Castanos, Graham, les amiraux et capitaines britanniques et tous les officiers de la flotte y avaient assisté. Dans la soirée du même jour, les Espagnols firent une sortie très-vigoureuse sur une batterie que les Français avaient érigée près des avant-postes de l'île de Léon, et ils parvinrent à en chasser les Français et à la détruire, après y avoir eu trois hommes tués et 21 blessés. Les Français érigeaient des batteries de mortiers tout le long de la côte Nord, afin de battre partie de la rade. Ils réparaient à force le château de Matagorda, mais ils n'y avaient encore élevé aucune batterie. La haine que les Espagnols portent aux Français acquiert tous les jours une nouvelle intensité. Les montagnards les harcelent de tous côtés.

Pendant que six maréchaux d'empire et 200 mille hommes se font exterminer en Espagne pour une famille de croquants, le couple nouvellement marié passait le mois de miel à courir la campagne. Nous recevons en allant à la presse des papiers de France jusqu'au 10 de ce mois ; tout ce que nous y lisons de nouveau se réduit à la réception qui est faite aux Majestés d'Ajaccio et de Vienne dans les villes du Brabant, à Bruxelles, Anvers, Ostende, &c. Nous donnerons dans notre prochain numéro quelques détails sur cette fameuse tournée, que l'on peut appeler la première corvée de l'héritière de Joséphine: par ces détails nous préparerons les esprits à la lecture d'une dissertation sur les tournées de Buonaparte, qu'on trouvera dans un ouvrage extrémement curieux *Sur l'intérieur de la France*, qui s'imprime dans ce moment, et qui fera mieux connaître la France, son chef et son système,

que toutes les brochures, lettres et autres ouvrages publiés jusqu'à ce jour sur le même sujet.

Les seuls événements dignes de remarque que nous apercevions dans ces papiers, sont la mort du célebre sculpteur Moitte, celle du célebre accoucheur Baudelocque, le succès d'un nouveau mélodrame *la Fille adoptive*, tiré des *Meres-rivales* de Mde. de Genlis, et l'annonce de deux ouvrages dont on dit beaucoup de bien: *l'Incrédulité*, poëme par M. Soumet, et les *Lettres sur l'Allemagne* par Mde. de Stael.

Nous donnerons dans le Numéro prochain quelques observations sur l'état des partis en Angleterre, sur les démarches des partisans de Sir Francis Burdett, et les contre-démarches des amis de la constitution. De grands objets occupent aujourd'hui l'attention du parlement Britannique, les affaires d'Espagne, les pétitions des Catholiques, les propositions de Réforme dans la représentation nationale dans la Chambre des Communes, la discussion des priviléges parlementaires, &c. Tous ces grands objets ont donné dernierement et donnent journellement lieu à des disconrs très-éloquents et très lumineux, dont nous nous ferons un devoir de donner l'analyse la plus exacte.

Nouveaux Mémoires originaux du Prince EUGENE DE SAVOIE.

Francfort, le 29 Avril.

Le chevalier Sartori, conseiller impérial, bibliothécaire de l'Académie Thérésienne à Vienne, a recueilli les écrits politiques, et principalement les lettres familieres du prince Eugene de Savoie, non encore imprimées. Cette collection consiste en 19 volumes, dont une partie traduite en allemand, a été communiquée en manuscrit à quelques cours ; elle a été admirée et reconnue, par rapport aux maximes de ce grand capitaine, pour une école de sagesse politique des princes et des hommes d'Etat.

M. Cotta, libraire à Tubingue, devenu possesseur de cette précieuse collection, la fera imprimer en français le plus tôt possible, enrichie de plus de 72 plans, portraits et médailles ; mais il se trouve obligé en même temps d'observer que cette collection ne renferme que les écrits politiques ; rien de ce qui regarde la partie militaire, et encore moins de ce qui se trouve dans les Mémoires publiés, il y a un an à Weimar, et tout récemment à Paris : on y trouvera plutôt un recueil d'anecdotes et de particularités qui jusqu'à présent ont été inconnues, et qui répandront une grande lumiere sur plusieurs événements politiques.

(Journal de l'Empire.)

On souscrit chez M. PELTIER, 7, Duke Street, Portland Place.
De l'Imprimerie de Vogel et Schulze, 13, Poland Street, Londres.

L'Ambigu,

QU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCLVIII.—*Le* 30 *Mai* 1810.

LITTÉRATURE.

MADAME DE GENLIS.

MAISON RUSTIQUE, *pour servir à l'Education de la Jeunesse, ou Retour en France d'une Famille Emigrée ; Ouvrage où l'on trouve toutes les Instructions nécessaires pour bâtir une Maison de Campagne, pour la meubler, pour y établir une Chapelle, une Bibliotheque, un Laboratoire, un Cabinet d'Histoire Naturelle, un Jardin de Plantes usuelles, etc.*

SECOND EXTRAIT.

Pour faire connaître ce livre, je dois entrer dans quelques détails ; je dois mettre sous les yeux du lecteur quelques citations : on a pu juger, par

mes observations précédentes, de l'esprit dans lequel il a été composé, des principes qui ont dirigé l'auteur ; il faut donner à présent une idée de l'exécution.

On peut considérer dans cet ouvrage, d'abord, ce qu'il a de commun avec tous ceux du même genre ; ensuite, ce qui appartient en propre à l'auteur, c'est-à-dire, d'un côté les moralités qu'elle y a répandues ; de l'autre, les opinions relatives au sujet, soit que Mad. de Genlis les ait puisées dans son propre fonds, soit qu'elle n'ait fait que les adopter : je ne me flatte pas d'approfondir chacune de ces parties dans l'espace d'un article nécessairement très-court ; j'y jeterai du moins un coup-d'œil.

Environnée du grand nombre d'ouvrages plus ou moins estimables qu'on a faits sur *l'économie domestique*, l'auteur a eu un genre de courage difficile pour les personnes nées avec beaucoup d'esprit et de talent, celui de la compilation : son livre ressemble donc beaucoup à toutes les autres *Maisons Rustiques* ; et s'il ne leur ressemblait pas, ce serait tant pis pour son livre. On y trouve tous les détails, tous les renseignements, tous les préceptes, toutes les lumieres qu'on trouve ailleurs ; mais n'aurait-on pas droit de se plaindre de ne pas les y trouver ? Et que serait une *Maison Rustique* où l'on n'apprendrait rien de ce qui concerne l'administration d'une maison des champs ? Certains détails ont, je l'avoue, quelque chose d'un peu grossier ; mais l'auteur pouvait-elle sauver cette grossiéreté inhérente aux choses même ? et les efforts qu'elle eût faits pour y parvenir, n'eussent-ils pas été très-ridicules ? On a reproché fort justement à notre grand poëte, M. Delille, de n'avoir parlé que des jardins d'agrément dans son poëme sur *les Jardins* : le *chou* et le *navet* ont réclamé contre l'orgueil de ses vers dédaigneux, uniquement consacrés aux superfluités brillantes ; l'*Homme des Champs* n'a pas été à l'abri des mêmes

reproches ; mais ce qu'on n'a point pardonné à des vers, à des poëmes, l'eût-on pardonné à de la prose, à un traité ? L'oubli des choses essentielles n'eût-il pas été plus coupable encore dans Madame de Genlis que dans M. Delille ? Je conviens qu'il est des formules qui semblent toutes naturelles sous la plume de M. Parmentier, et qui paraissent étranges sous la plume de Mme. de Genlis : je conviens qu'il y a beaucoup de choses qu'elle a copiées, ou fait copier tout simplement ; mais qu'en faut-il conclure ? sinon qu'elle se serait donné une peine inutile pour s'approprier ces légitimes emprunts, toujours d'autant plus apparents, qu'on cherche plus à les déguiser. Je ne vois qu'une tournure qui eût pu garantir l'amour-propre de l'auteur de cette sorte d'inculpations, celle du dialogue ; mais elle est si usée, si rebattue, si triviale ! Ce livre peut tenir lieu de toutes les autres *Maisons Rustiques* ; il est de plus adapté par de sages suppressions, par les réflexions qu'il renferme, par les ornements même dont il est enrichi, à l'objet particulier que l'auteur s'est proposé : ainsi, soit qu'on le juge dans ses rapports avec les autres livres de la même espece, soit qu'on observe les différences qui le caractérisent, on reconnaîtra qu'il a tout le mérite qu'il pouvait et devait avoir.

Il y regne une morale excellente, parfaitement appropriée et au sujet de l'ouvrage et à son objet ; c'est la marque distinctive de tous les livres publiés par Mme. de Genlis ; je trouve même que cette morale, toujours présentée avec beaucoup d'attrait et de grâce, est quelquefois un peu sévere : par exemple, lorsque l'auteur donne la liste des livres qui doivent composer la bibliotheque de la *Maison Rustique*, elle exclut tous les Dictionnaires de la Fable, excepté le petit Dictionnaire de Chompré, le seul, dit-elle, que de jeunes personnes puissent lire ; et elle a cru de-

voir ajouter en note : " Encore avec quelques restrictions ; on doit le leur lire, et non le leur donner; car il s'y trouve plusieurs articles qui ne sont nullement faits pour cet âge," Je sais, comme un autre, tout ce qu'on peut dire contre la mythologie ; mais encore faut-il que les jeunes personnes l'apprennent ; et je doute qu'elles y deviennent fort savantes avec les restrictions rigoureuses de Mme. de Genlis : d'ailleurs combien de livres absolument nécessaires ne faudra-t-il pas leur interdire, si on leur interdit même le Dictionnaire de Chompré ? Je suis surpris de ne pas trouver non plus dans le Catalogue de cette bibliotheque, *les Martyrs* de M. de Châteaubriand, ouvrage qu'on ne peut éloigner des mains de la jeunesse, sans en écarter aussi et *le Télémaque*, et *la Jérusalem délivrée*, et même *l'Enéide*. Madame de Genlis n'admet que la petite édition abrégée du *Génie du Christianisme* : je crois qu'elle pouvait, sans risque pour les mœurs, admettre l'ouvrage entier ; et si elle le pouvait, elle le devait. Il n'est point de livre qu'on lise avec plus de plaisir à la campagne, parce qu'il est plein de descriptions délicieuses, et qu'il répand dans l'âme un sentiment de la divinité, auquel tout prépare le cœur au milieu des scenes champêtres. Malgré son extrême sévérité, l'auteur a bien senti qu'elle ne pouvait pas exclure Moliere ; mais une note était, dans ce cas, plus nécessaire que pour l'innocent Dictionnaire de Chompré, et les suppressions infiniment plus plausibles que pour les œuvres de M. de Châteaubriand et pour celles de Boileau, dont toutes les poésies sont bannies de la Bibliotheque composée par Mme. de Genlis, excepté le seul *Art Poétique*. Il est bien rigoureux de ne pas vouloir que les jeunes personnes lisent les Epîtres de Boileau, et même ses Satires, malgré la satire *contre les Femmes* ; et même le *Lutrin*, malgré les plaisanteries contre les moines. Je me suis un peu étendu sur cet article, parce qu'il

est plus de ma compétence que ceux, par exemple, qui concernent ou les détails de *la chapelle* ou *l'ameublement du château.*

Je suis toutefois persuadé que la plupart des maîtresses de maisons trouveront dans la composition de ce dernier article, un excès de délicatesse, comme j'ai trouvé un excès de sévérité dans la composition de la bibliotheque : elles seront effrayées de tout ce que l'auteur exige pour les *chambres d'amis* ; je suis fâché de ne pouvoir ici en donner l'inventaire : on verrait qu'il est impossible d'exercer par écrit l'hospitalité avec plus de magnificence : mais si ce luxe doit exciter quelques critiques, la maniere dont Mme. de Genlis veut qu'on reçoive les amis dans les maisons de campagne, sera généralement approuvée avec chaleur, surtout par les personnes qui n'ayant point de maisons des champs, se disposent en ce moment à aller passer une partie de l'été dans celle de leurs amis ; le passage est remarquable : " Voilà des détails minutieux, mais utiles", dit Mme. de Genlis, " après avoir détaillé tout ce qui peut constituer une chambre commode ; car on n'en peut rien retrancher, si l'on désire recevoir parfaitement les personnes qui veulent bien quitter toutes les habitudes si commodes de leur intérieur pour aller chercher des amis. Nous tâcherons que cette preuve d'amitié ne soit pas un sacrifice ; et surtout, quand par hasard nous recevons à la fois des amis et des indifférents, nous ne dirons jamais aux premiers, pour leur donner les mauvais logements, que nous *agissons avec eux sans cérémonie* : l'amitié aura toujours chez nous toutes les préférences ; au reste, nous n'aurons qu'un très-petit nombre de logements et ils seront tous également commodes. . . . . Aujourd'hui, on pense, en général, que l'on reçoit parfaitement ses amis, quand on leur donne un bon dîner et un bon déjeûner avec toute la société ; car

les déjeûners particuliers en chambre, beaucoup plus agréables, sont assez communément fort négligés et très-mal servis, etc."

Madame de Genlis me paraît faire une critique très-ingénieuse et très-juste des meubles à la mode : " Par un défaut presque général de proportions", dit-elle, " les formes sont communément ou lourdes ou massives, quand les meubles sont riches ; ou grêles et maigres, quand on ne vise qu'à l'élégance et à la simplicité. On n'a perfectionné ni la forme des fauteuils, ni celle des canapés, les dessins les plus modernes de ces meubles n'ont aucune élégance ; les lits de bois d'acajou, à moins d'être extrêmement ornés d'incrustations, de camées et de bordures, ne sont bons que dans des appartements d'une grande simplicité ; les lits sculptés, dorés et de riches étoffes, étaient beaucoup plus magnifiques ; les beaux bois sans dorures forment un contre-sens, en ce qu'ils ne font que *contre-faire* la simplicité : ils n'ont rien de somptueux, et sont excessivement chers.....Il est aussi très-ridicule de vouloir mettre de la grâce aux choses qui ne doivent être que commodes, et qui même doivent naturellement rester cachées. Travestir une table de nuit en autel, est une idée du plus mauvais goût, et nos bonnes anciennes tables de nuit, bien revêtues de marbre en dedans, ayant un rebord sur la table de maniere à garantir de toute chute les choses qu'on met dessus, sont dans ce genre ce qu'il y a de mieux ; au lieu que les *autels* sans rebords sont de la plus extrême incommodité : tout tombe de ces petites tables, communément en triangle, et sur lesquelles si peu de chose peut tenir." Je suis enchanté que l'auteur ait fait sentir le ridicule de ces vilains *somno*, qui m'ont toujours paru le comble du goût le plus détestable, qu'on étale toutefois avec ostentation, même dans les chambres à coucher les plus galantes, et dont l'accompagnement naturel serait un autre meuble du

même genre que je n'ose nommer, également déguisé en autel, et même en autel consacré *à Flore*. En général, tout est mesquin, quoique dispendieux, dans notre luxe actuel ; et tout est d'un goût faux, quoique d'un grand raffinement dans l'élégance du jour.

Je vois avec plaisir aussi que l'auteur de ce livre n'approuve pas nos jardins modernes : une des choses qui m'y déplaît par dessus tout, c'est de ne plus connaître aucun des arbres dont ils sont plantés ; je demande leurs noms, et j'entends des noms baroques que ma langue prononce avec peine, et que ma mémoire ne peut retenir. Les arbres les plus charmants de notre pays sont négligés pour des étrangers qui n'ont pas à beaucoup près leur mérite ; le marronnier lui-même, tout exotique qu'il est, n'a pu échapper au mépris malgré ses beautés, parce qu'il est ancien parmi nous ; la rose du *Bengale*, sans odeur, et d'une nuance peu agréable, a détrôné, dans nos jardins, cette antique rose à mille feuilles, dont la forme, l'éclat et le parfum sont des titres à l'empire, que le prestige de la nouveauté ne peut faire oublier qu'un moment ; tout l'appareil de la botannique se développe pédantesquement dans nos allées et dans nos parterres ; c'est un sacrifice perpétuel de l'agréable au scientifique : l'érudition tue le goût, et les fleurs les plus aimables perdent à mes yeux tout leur charme, dès que leur tige est surchargée d'une étiquette avec un nom grec ou latin. On ne trouvera pas précisément ces idées dans le livre de Mme. de Genlis, mais elle préfère l'ancienne simplicité de nos beaux jardins français à la recherche des innovations modernes, et au luxe bisarre de nos colifichets botaniques.

Son goût, supérieur aux illusions de la nouveauté, la ramene sans cesse aux usages que le temps a consacrés ; et son ouvrage respire je ne sais quoi d'antique, qui répand un grand intérêt sur les pré-

ceptes ; car il ne suffit pas de prescrire, il faut encore faire aimer ce qu'on prescrit : c'est une condition à laquelle Mme. de Genlis ne manque point. Avec quel art, par exemple, n'inspire-t-elle pas aux jeunes demoiselles le goût des fonctions les plus séveres du ménage ! Elle leur met sous les yeux un exemple charmant, mais un fait véritable, quoiqu'il soit enchassé dans un conte, et présenté sous le titre de *Nouvelles*. Lucie n'est point une fiction ; je sais le le vrai nom de la personne qui a mérité de servir de modele à toutes celles de son sexe : son mari, digne d'avoir une telle femme, remplit une place éminente dans une des provinces de l'empire ; le trait du negre également très-véritable, a été raconté à l'auteur par un des hommes de France les plus spirituels, et les plus distingués par ses dignités et par ses grâces. Je ne puis résister à l'attrait de rapporter textuellement le passage où ce trait est encadré ; " Nous étions depuis plus de deux ans en Amérique, lorsque M. de T..... vint aussi se réfugier dans cette partie du monde ; nous l'avions beaucoup vu jadis à Paris, et avec l'intérêt qu'inspirera toujours la réunion de tant d'esprit, de douceur dans le caractere, et de grâce originale et piquante dans la conversation : il ignorait que nous fussions en Amérique ; la révolution et l'éloignement avaient depuis long-temps rompu toutes nos relations avec lui. Un matin, en passant dans le marché de Boston, il aperçut dans une charette arrêtée à la file d'une multitude d'autres, une jeune paysanne dont l'éclat et la beauté le frapperent ; il trouva qu'elle ressemblait d'une maniere si extraordinaire à Mme. D. . . . , qu'il voulut la voir de près : il s'approche de la charette ; Lucie le reconnaît dans l'instant, et le salue. M. de T..... stupéfait, lui demande ce qu'elle fait là. J'attends mon tour pour passer, répondit Lucie, et pour aller, comme les autres, vendre mes légumes. Dans ce moment, les charettes s'ébranlerent ; Lucie fouetta

son cheval, en invitant M. de T..... à nous venir voir, et en lui indiquant le village près duquel nous demeurions, et elle laissa M. de T..... très-surpris de cette vision : il vint, en effet, le lendemain dans notre chaumiere ; ma joie fut extrême de voir enfin une personne digne d'apprécier Lucie et d'entendre parler d'elle : nous eûmes mutuellement un plaisir souvent répété dans les romans, celui de nous conter réciproquement nos aventures. Au milieu de la conversation la plus intéressante, Joseph, mon negre, entre subitement, s'avance vers Lucie et lui dit en lui tournant le dos : *Maîtresse, raccommode mon culotte qui vient de déchirer.* Lucie, qui parlait dans ce moment, ne s'interrompit point ; elle prend son aiguille, et raccommode la culotte de Joseph, tout en causant, avec un charme de simplicité à la fois attendrissant et comique. En nous quittant, M. de T..... me dit : Il est naturel de vous plaindre à l'aspect de cette chaumiere; mais quand on en connaît l'intérieur, comment ne pas vous envier ! Jouissez de votre bonheur : la fortune et les révolutions des Empires ne peuvent ôter celui-là."

Je suis forcé de m'arrêter : ce livre fournirait la matiere de dix extraits ; j'en recommande la lecture à toutes les jeunes personnes d'un bon esprit, à toutes les meres de famille, à toutes les maîtresses de maisons : elles y puiseront une instruction solide et nécessaire, et un goût pour les devoirs domestiques, qui n'est pas une des moindres vertus du sexe.

SPECTACLES DE PARIS.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

La Fille Adoptive, ou les Deux Meres, mélodrame en quatre actes.

Est-ce un drame, est-ce un mélodrame ? C'est une grande question. Ce qui n'est pas douteux, c'est que le drame ou mélodrame est tiré d'un roman de Mme. de Genlis, intitulé *les Meres rivales*. Le titre des Deux Meres me paraît plus naturel et plus juste : car les deux meres ne sont point rivales : elles ne disputent que d'amitié et de générosité ; aucune ne conteste à l'autre ses droits. En sa qualité de roman dialogué, la piece peut être regardée comme un drame. Quelque coups d'archet qui accompagnent l'entrée ou la sortie des principaux personnages, suffisent-ils pour élever ce drame au rang de mélodrame ? Je ne le crois pas, ce qui pourrait cependant m'engager à reconnaître la piece pour un mélodrame, c'est d'abord son irrégularité, les changements du lieu de la scene prsequ'à chaque acte, et le mélange continuel du comique et du pathétique ; c'est ensuite le ballet et la fête espagnole qui coupent et embellissent l'action ; c'est enfin, plus que tout le reste, le personnage de la comtesse d'Aguilar, qui long-temps inconnue, répand la terreur dans la maison comme une espece d'ombre, de revenant et de fantôme. Cette terreur me paraît être absolument de l'essence du mélodrame : ainsi, prenant en considération toutes ces causes réunies, nous appellerons mélodrame le roman dialogué des Deux Meres.

Léocadie est le nom de la jeune fille qui a deux

meres. Pourquoi a-t-elle deux meres ? C'est que sa mere naturelle s'est trop hâtée de suivre la nature sans attendre l'hymen : il fut un temps, qui n'est pas éloigné, où ces meres là passaient chez nous pour d'excellentes citoyennes, très-utiles à la population, et versées dans la connaissance des droits du cœur. On ne pensait pas ainsi en Espagne du temps de la comtesse d'Aguilar; la pauvre comtesse s'est laissée surprendre par un certain don Fernand déjà marié, sans qu'elle en sût rien, à Dona Paulina. De cette surprise est née une fille à qui elle donne le nom de Léocadie, et pour sauver son honheur elle adresse cette fille de contrebande à cette même dona Paulina, qu'elle ne connaît pas pour être la femme de son séducteur. Paulina, vertueuse et sensible, se charge d'élever cette innocente créature ; elle l'adopte, elle devient sa seconde mere ; mais victime de sa générosité, elle est soupçonnée d'être la véritable mere de cette enfant; la calomnie l'accuse d'une intrigue avec le duc d'Aguilar, frere de la comtesse, parce que l'enfant ressemble à ce duc, et parce que le duc a fait quelque séjour auprès du château de don Fernand.

L'infortunée Paulina, persécutée par la jalousie de son mari, en butte aux épigrammes des mauvais plaisants, ne trouve pas de meilleur moyen, pour prouver son innocence, que de marier sa fille adoptive à son véritable fils Maurice, jeune écolier de quinze ans : le mari consent avec peine à cet étrange projet. Heureusement la comtesse d'Aguilar n'a jamais perdu de vue sa fille ; elle rôde aux environs du château, inconnue à tout le monde, effrayant tous ceux qu'elle rencontre, et jouissant dans le pays de la réputation d'un revenant ; elle achete quelquefois des domestiques la permission d'entrer dans le château pour voir sa fille. Dans un moment où elle la trouve seule, elle se fait connaître à Léocadie comme sa mere ; on juge bien qu'à la premiere nouvelle de l'inceste projeté, elle ne néglige rien pour l'empêcher;

mais tous les moyens qu'elle emploie échouent contre l'obstination de la mere adoptive, à qui sa réputation est plus chere que la vie. Déjà les apprêts de cette monstrueuse alliance se font dans la chapelle du château ; les époux vont recevoir la bénédiction nuptiale, quand la comtesse d'Aguilar, pour empêcher un crime, bravant toute autre considération, déclare qu'elle est la mere de Léocadie, que don Fernand est son pere, et par conséquent que le jeune Morice, auquel on veut la marier, est son frere. Ainsi ce don Fernand, pendant toute la piece, soupçonne sa femme Paulina d'une infidélité dont il est lui-même coupable : c'est ce qui rend cette intrigue très-piquante.

Un des principaux charmes de ce mélodrame, c'est l'actrice qui joue le rôle de Léocadie ; elle est pleine de décence, de modestie et de grâce : sa voix est douce et touchante ; elle a du naturel et de la sensibilité dans le débit ; de pareilles actrices sont très-rares au Boulevard. Le rôle de Paulina est bien joué par Mme. Cousin-Picard, qui a quelque difficulté d'organe, mais une prononciation très-exacte et beaucoup d'intelligence. Mlle. Bourgeois est chargée du rôle de la comtesse d'Aguilar ; elle en saisit bien l'esprit et les intentions : son extérieur est plus mâle qu'il ne convient à une jeune mere sensible et tendre ; mais cela même lui est utile pour bien établir sa réputation de revenant, et se débarrasser des importuns en leur faisant peur. On avait remarqué quelques longueurs ; elles ont disparu à la seconde représentation : la marche de l'action est devenue plus rapide. La piece est intéressante, bien conduite, et faite pour attirer long-temps les amateurs du genre : ce n'est pas un mélodrame à féerie, à machines à grands fracas, propre à épouvanter les grands et petits enfants des deux sexes ; c'est un mélodrame plein de sentiment, et dont l'intérêt est puisé dans la nature.

Le ballet est un des plus beaux ornements de ce mélodrame : on y reconnaît le talent de M. Hullin pour varier les figures de ses danseurs, et tirer le plus heureux parti des mœurs et des costumes du pays où se passe la scene. On a fort applaudi un pas de trois dansé par M. Soissons et les demoiselles Caroline et Cheza ; l'auteur du ballet s'est lui-même fait remarquer dans une danse espagnole qu'il a exécutée avec Mlle. Degville ; mais ce qui a surtout excité la curiosité, c'est un bolero dansé par le petit Hullin, âgé de huit ans, avec des grâces et une fermeté fort au-dessus de son âge. Dans toute cette famille de M. Hullin, le talent suit le sang : ses enfants sont une couvée de danseurs.

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Le Trente et Quarante, Joseph.

C'était le jour d'Elleviou, qui paraissait dans les deux pieces ; c'était par conséquent le jour des gens de goût et des connaisseurs, le beau jour de l'Opéra-Comique. Aucun des ingrédients du charlatanisme, aujourd'hui si commun, n'entre dans la composition des succès d'Elleviou. Ce n'est ni le prestige de la nouveauté, ni l'engouement d'une mode passagere, ni l'habile manœuvre des prôneurs, ni l'aveugle prévention qui rassemble la foule autour de cet acteur ; si ces moyens étrangers avaient influé sur sa vogue, depuis long-temps il serait oublié. C'est un enchanteur, il est vrai ; mais son talisman est dans sa personne, son prestige est dans son talent ; de tels enchantements ne sont pas aisés à détruire.

La nature avare, n'a que trop coutume de partager ses dons, et n'en accorde même à ses amis qu'une portion assez faible ; il semble qu'elle ait pris

plaisir à les rassembler tous sur Elleviou ; il y a plusieurs hommes en lui, l'homme d'esprit, l'homme de goût, le bel homme, le bon comédien, le chanteur délicieux : il y aurait dans ce partage d'un seul de quoi faire plusieurs réputations. Faut-il s'étonner qu'avec tous ces dons réunis il rapproche en sa faveur tous les sentiments et toutes les opinions ? La fable dit :

On ne peut contenter tout le monde et son pere.

Elleviou a donné un démenti à la fable ; il plaît aux spectateurs de tous les goûts, aux partisans de tous les systêmes, aux musiciens de toutes les écoles ; et s'il y avait encore parmi nous des querelles théologiques, les jansénistes diraient qu'Elleviou a la grâce victorieuse à laquelle on ne peut résister ; les molinistes trouveraient qu'il a la grâce efficace à laquelle on ne résiste point, quoiqu'on en ait le pouvoir.

Ce jour-là même où l'on donnait deux ouvrages d'un caractere si opposé, on admirait avec quelle facilité son talent de comédien se pliait à tous les genres : il y a sans doute une différence prodigieuse entre le libertin Valcour et le vertueux Joseph. Comment le même acteur peut-il rendre aussi bien, d'un côté, l'extravagance de ce joueur déterminé, de l'autre, la douceur et la sensibilité de cet intéressant patriarche ? Ce n'est pas qu'il ne soit aisé de s'apercevoir que dans le Trente et Quarante, Elleviou est plus dans son élement. L'étourdi Valcour est d'ailleurs un meilleur personnage de comédie et d'opéra comique que le vénérable Joseph. Je n'aime point les sujets religieux sur une scene profane, et surtout sur une scene essentiellement consacrée aux ris et aux jeux ; il vaut mieux, selon moi, chercher des opéras-comiques dans des contes de fée que dans la sainte Bible. La Bible en ariettes paraît moins sainte, et les pieces qu'on en tire n'en sont pas plus amusantes. Je sais qu'on excuse cette inconvenance en faveur de

l'intérêt et du sentiment qu'on veut aujourd'hui trouver même au Vaudeville, et qu'on cherchera bientôt peut-être jusqu'aux Variétés; mais il faut que chaque chose soit à sa place.

Après avoir défendu les principes et rendu à l'art ce qui lui appartient, je n'en suis pas moins disposé à rendre justice au talent merveilleux de l'acteur qui met dans son rôle et dans son chant une expression si douce et si touchante. Elleviou, qui excelle dans les airs vifs, enjoués et brillants, a peut-être un plus grand charme encore dans les airs qui demandent du sentiment et doivent aller à l'âme. La romance de Joseph a excité, non pas ces fureurs factices et ces bravos de commande qui font rire les initiés à cette tactique, mais un véritable enthousiasme produit par le plaisir. Dans le Trente et Quarante. Elleviou a chanté comme les meilleurs tenors d'Italie ; dans Joseph, il a chanté comme les anges.

Ces miracles opérés à Paris, nous donnent beaucoup de confiance pour ceux que notre Amphion a faits à Compiegne : nous sommes portés à croire que la renommée est fidelle, et ne dit que ce qu'elle sait bien quand elle nous raconte que la voix et le jeu d'Elleviou ont obtenu les suffrages *d'une cour brillante et polie*, habituée aux prodiges des arts. Dans le Prisonnier, qui a été joué deux fois, dans Adolphe et Clara, dans Félix, dans Maison à vendre, dans l'Ami de la Maison, *il a eu le bonheur de plaire à des juges dont le goût délicat est l'arbitre suprême du mérite et des talents.*

Par l'Adulateur GEOFFROI.

OUVRAGES NOUVEAUX.

Il vient de paraître deux nouveaux voyages qui étaient attendus depuis long-temps et dont nous nous empresserons de rendre compte incessamment. L'un est intitulé: *Remarques sur diverses Parties de la Turquie; premiere partie, Ægyptiaca, ou Description de l'Etat Ancien et Moderne de l'Egypte,* vue en 1801 et 1802, par William Hamilton, écuyer, membre de la Société des Arts : un vol. in-4to. avec un atlas de 24 planches, d'après les dessins du capitaine Hayes, du corps royal du génie.

L'autre est le premier volume des Voyages en divers Pays de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, par M. Clarke, auteur de la Dissertation sur le Tombeau d'Alexandre, dont nous avons donné, il y a quelques années, la traduction dans ce journal. Ce premier volume comprend le voyage de l'auteur de Pétersbourg à Moscou, et de Moscou à Constantinople, passant par la Tartarie, la Crimée, la Circassie, les pays des Cosaques, Odessa, etc.. Ce volume in-4to. de 760 pages, est orné de 82 planches, cartes et vignettes.

ERRATA.

Il s'est glissé dans un petit nombre d'exemplaires de notre dernier Numéro, 257, une erreur importante que nous nous sommes empressés de rectifier aussitôt que nous nous en sommes aperçus.

Page 375, lignes 16 et 17, on lit dans les 50 premieres exemplaires qui ont été distribués :

" Dans la bataille de Talavera, où presque toute l'armée espagnole fut engagée;" il faut lire, " où, à très-peu d'exceptions près, l'armée espagnole ne fut pas engagée du tout."

Page 372, la date de la quatrieme incluse, Mérida, le 2 Août, doit être le 24 Août.

SUITE DE L'EXTRAIT DE LA CORRESPONDANCE RELATIVE AUX AFFAIRES D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL.

Septieme Incluse du No. V.—Copie d'une Lettre du Marquis de Wellesley *à Sir* Arthur Wellesley, *datée de Séville, le* 30 *Août* 1809.

1.—J'ai l'honneur de répondre à votre dépêche du 24 du courant; j'ai reçu celle du 28.

2.—En soumettant à votre examen le plan qui avait pour but d'occuper une position sur la ligne de la Guadiana, je ne prétendais pas qu'on dût la regarder comme un point permanent de défense contre l'ennemi. J'entretenais l'espérance que, dans toutes les circonstances de la situation actuelle des forces de l'ennemi, la position indiquée offrirait assez de sûreté pendant un certain temps pour vous mettre en état d'attendre le résultat du plan que j'avais proposé à ce gouvernement-ci pour approvisionner votre armée, et que les provisions rassemblées pour vous en Portugal, vous seraient en même temps parvenues.

3.—La reprise de l'offensive me paraissait certainement très-désirable, aussitôt qu'elle se trouverait d'accord avec les instructions de Lord Castlereagh en date du 25 de Mai: mais je savais très-bien d'après les détails que vous m'aviez communiqués, qu'il s'écoulerait quelque temps avant que vos troupes fussent remises des souffrances que leur cruelle détresse leur a causées.

4.—Je pense entierement avec vous qu'il n'existe ni dans le traité entre S. M. et le gouvernement espagnol, ni dans l'esprit de cette alliance, ni dans aucune assurance donnée par vous, aucun engagement quelconque qui autorise le gouvernement espagnol à demander l'assistance d'une armée anglaise en Espagne.

5.—Votre entrée en Espagne était une faveur conférée

au gouvernement, et qui était entierement hors des conditions du traité et des obligations de l'alliance; et vous aviez le droit de resserrer vos opérations dans telles limites que vous croiriez conformes à la teneur de vos instructions.

6.—Il exista certainement, après la jonction de votre armée avec les troupes espagnoles, une espece d'engagement tacite, d'après lequel il n'eût pas été convenable de séparer votre armée de celle d'Espagne sans une nécessité absolue, fondée ou sur les devoirs que vous imposaient vos instructions (qui avaient été développés auparavant au gouvernement espagnol), ou sur des circonstances assez impérieuses pour rendre impraticable tout concert ou toute coopération ultérieure avec l'armée espagnole. Dans le premier cas, la défense du Portugal devait être invariablement l'objet de votre attention, et devait entierement fixer et limiter la ligne de vos opérations. Dans le second cas, le gouvernement espagnol, ayant négligé de vous procurer les moyens de subsistances et de transport qui vous étaient nécessaires, ainsi que la coopération effective d'une force espagnole suffisante pour vous aider à combattre l'ennemi avec quelque chance de succès, a nécessairement détruit l'engagement tacite par lequel vous vous trouviez, en quelque sorte, obligé de laisser votre armée en Espagne.

7.—C'est mon opinion que toutes ces considérations concourent maintenant à vous affranchir de cet engagement. Les fautes du gouvernement espagnol ajoutées à la mauvaise conduite des généraux et des troupes espagnoles, exposent votre armée à une destruction certaine. A la vérité, ce cas ne paraît pas avoir été prévu dans vos instructions, mais il embrasse évidemment toutes les considérations qui sont relatives à la sécurité du Portugal. Car il est certain que la défense du Portugal serait entierement abandonnée, si notre armée courait la chance d'être détruite, sans aucun espoir raisonnable qu'il en résultât quelqu'avantage pour la cause commune.

8.—L'inutilité de contracter aucun nouvel engagement pour coopérer avec l'armée espagnole, est démontrée par les mêmes considérations qui ont mis cette question entierement à la décision de votre propre jugement.

9.—Lorsque je communiquai à V. Exc. la suggestion contenue dans ma note du 21 du courant, je comptais que ce gouvernement mettrait sur-le-champ à exécution le plan que je lui avais proposé pour améliorer le système d'approvi-

sionnement et de transports de l'armée. J'espérais aussi que les efforts qu'on m'assurait que ce gouvernement venait de faire, vous auraient procuré jusqu'à un certain point un soulagement immédiat: sans cet espoir et ces promesses, je n'aurais pas cherché à vous engager à prolonger d'un instant votre séjour en Espagne. Mais j'ai été entierement trompé dans mon attente par la conduite de ce gouvernement. Il paraît par votre dépêche datée du 22 Août, que vous n'avez reçu aucune assistance immédiate; et qu'alors on n'avait encore adopté aucun plan pour améliorer votre situation. Il en résulte que les propositions que je vous avais adressées le 22 tombent d'elles-mêmes.

19.—Jusqu'à l'arrivée de votre dépêche du 24 du courant, j'avais eu de l'armée espagnole une opinion moins défavorable que celle que vous avez exprimée; mais j'étais convaincu qu'il était inutile d'attendre aucune co-opération d'un corps quelconque de troupes espagnoles qui ne serait pas commandé par vous. Si votre armée s'était rétablie des effets de sa détresse, si on avait pu établir un système efficace pour vous approvisionner à l'avenir, et si on avait mis sous vos ordres un nombre suffisant de troupes espagnoles, j'espérais qu'il eût été possible de reprendre l'offensive à une certaine époque avec une perspective avantageuse, et que les succès obtenus par une force combinée, commandée par vous, ainsi que les avantages évidents d'un meilleur plan pour les subsistances et les moyens de transports auraient donné un exemple d'où seraient découlés des principes pratiques qui auraient servi à améliorer toutes les branches du gouvernement espagnol et particulierement celle du département de la guerre. En passant toutefois en revue les événements dont j'ai été le témoin, les faits que vous avez établis, la condition de votre armée, celle du gouvernement espagnol et de ses armées, la force relative et la position des forces de l'ennemi, je suis forcé de déclarer bien malgré moi, qu'il n'eût pas été à propos de chercher à reprendre l'offensive en Espagne dans le moment actuel, ni à aucune époque qu'on prétendrait fixer maintenant.

11.—Votre dépêche (No. 14) m'a prouvé que la défense de l'Andalousie et des provinces méridionales, peut aussi bien être secondée par la position que votre armée prendra sur la frontiere de Portugal, que par toute autre qu'une force de cette nature pourrait maintenant occuper.

12.—Je n'ai par conséquent pas encouragé dans ce gouvernement l'espoir de votre séjour en Espagne, ou de

votre retour à aucune époque quelconque, avec le projet de coopérer avec l'armée espagnole à aucun plan défensif. Ma note à M. de Garay contient l'unique communication que j'aie faite à ce gouvernement sur cette question.

13.—Dans cet état de choses, il devient assez délicat d'essayer de recommander au gouvernement espagnol la meilleure position à faire prendre à ses armées. Ce point doit être abandonné à sa propre décision. Autant que j'ai pu connaître son opinion à cet égard, elle ne s'accorde point avec la vôtre, et l'on ne doit pas s'attendre que les Espagnols soient disposés à se relâcher de leurs préjugés au moment où notre armée se retire sur la frontiere du Portugal.

14.—Quoiqu'il soit évident que cette retraite soit une mesure de nécessité absolue, occasionnée par les fautes du gouvernement espagnol, par la mauvaise conduite de ses généraux et de ses soldats, et par les circonstances qui ont influé sur la situation du pays et qu'on ne peut en aucune maniere nous attribuer, on doit s'attendre que ce mouvement produira la plus fâcheuse impression sur l'esprit du gouvernement et du peuple espagnols.

15.—Des impressions de cette nature ne sont pas dirigées par les principes séveres de la raison et de la justice ; mais il est nécessaire de considérer l'influence de ces préventions, lorsqu'on calcule le résultat probable d'un acte public.

16.—Il aurait été par conséquent extrémement désirable de pouvoir adoucir l'effet de ces impressions au moyen de quelque promesse qui laissât entrevoir la possibilité de la coopération future d'une force britannique considérable avec les armées espagnoles, sous la condition que le gouvernement prendrait les mesures nécessaires pour remédier aux maux qui ont obligé V. Exc. à renoncer aux avantages que promettaient les glorieux succès obtenus par les troupes de Sa Majesté commandées par vous. Mais il serait dangereux de rien promettre de positif à cet égard ; et je crains qu'une suggestion de cette nature, conçue en termes généraux, ne soit pas assez puissante pour engager le gouvernement espagnol à commencer avec ardeur et énergie ces efforts calculés, qui seraient nécessaires pour développer les ressources militaires du pays, et pour les employer avec vigueur et avec succès contre les agressions de la France.

17.—On parviendrait sans doute à diminuer les alarmes et la mauvaise humeur qui regnent maintenant en Espagne, s'il était au moins possible de garantir à ce gouvernement-ci

que votre armée restera sur la frontiere de Portugal, prête à agir contre l'ennemi en cas de nécessité ; mais je suis tellement convaincu du danger que présente un tel engagement, que je ne me servirai d'aucune expression qui puisse en suggérer la possibilité aux ministres espagnols.

18.—La consternation que répandit d'abord la premiere nouvelle de votre mouvement vers le Portugal n'a plus été si grande depuis qu'on vous a vu vous arrêter à Mérida, et que les forces de l'ennemi ont été en apparence dans un état de dispersion et d'inaction.

19.—Il faut espérer que les craintes qui tourmentaient ce gouvernement-ci à l'époque où j'écrivis ma dépêche du 22 Août, ne se réaliseront pas assez promptement pour ôter les moyens de soutenir la cause espagnole, sous telles conditions et avec tels arrangements qui rendraient notre assistance nulle à l'Espagne, sans compromettre ou blésser les intérêts de la Grande Bretagne.

J'ai l'honneur d'être, &c. &c.

(Signé) WELLESLEY.

(Dans sa dépêche du 30 Août, M. de Garay annonça au Marquis de Wellesley que la Junte suprême avait adopté dans tous ses points le plan que S. Exc. avait proposé pour l'établissement de magasins de subsistances destinés à l'approvisionnement des armées en campagne, et qu'il en avait été adressé une copie au secrétaire du département des finances avec ordre de prendre les mesures les plus actives pour son exécution. M. de Garay priait S. Exc. de lui donner promptement une réponse sur la part active que prendraient les troupes anglaises dans la continuation de la guerre.)

(S. Exc. le Marquis de Wellesley répondit à cette lettre, que tous les moyens de subsistances et de transports qui étaient nécessaires aux troupes anglaises, leur ayant été refusés, elles se retiraient vers la frontiere du Portugal avec son entier assentiment.)

Copie d'une Lettre de Sir Arthur Wellesley *au Marquis de* Wellesley, *datée de Mérida, le* 31 *Août* 1809.

Le gouvernement espagnol a dernierement envoyé une grande quantité de chemises et de draps, que j'avais prié M. Frere de demander pour l'usage des hôpitaux ; je serai

très-obligé à V. Exc. si elle veut me faire donner un état des prix que coûtent ces articles, et annoncer que j'ordonnerai qu'ils soient payés à l'instant. Ceux qui les ont apportés se sont sauvés avec leurs mules, et je crains d'être obligé de les laisser ici ; mais ce n'est pas une raison pour que le payement en tombe à la charge du gouvernement espagnol.

Après que j'eus écrit à V. Exc. le 28 du courant, il arriva de Séville neuf voitures, chargées de biscuit pour l'armée anglaise ; la marque qu'elles portaient indiquait qu'elles étaient pour notre service. Il est nécessaire que je sache du gouvernement à quelles conditions on s'est procuré ces voitures, si on les a louées ou achetées, et à quel taux. Je me propose de les employer à transporter les malades qui sont à l'hôpital d'Elvas ; mais si le gouvernement espagnol pense que lorsque l'armée anglaise sera en Portugal, elle ne doit pas profiter des moyens de transport auxquels on a pourvu pour elle en Espagne, je renverrai ces voitures ; quoiqu'il soit vrai que si le gouvernement et le peuple Portugais avaient agi d'après le même principe, l'armée anglaise n'aurait pas pu faire une journée de marche sur le territoire espagnol lorsqu'elle entra en Espagne.

Je désire extrêmement recevoir l'opinion de V. Exc. sur les points que je lui ai soumis dans ma lettre du 24. La partie de l'armée anglaise consistant principalement en cavalerie qui avait été envoyée par la route de Cacérès, se trouvant pressée par le besoin de provisions et n'ayant pas reçu par accident l'ordre que j'avais envoyé de s'arrêter dans cette place pendant quelques jours, est allée en avant et se trouve maintenant au-delà des frontieres de Portugal. En même temps, l'armée espagnole, à ce que j'apprends, vient prendre position derriere la Guadiana et arrivera probablement à Selena aujourd'hui. Cette circonstance m'obligera à concentrer davantage l'armée anglaise soit en Portugal soit sur la frontiere espagnole ; et comme la réflexion n'a fait que me confirmer dans les opinions que contenait ma lettre du 24 du courant, je me propose de me diriger après-demain sur Badajoz, à moins que dans l'intervalle, je ne reçoive de V. Exc. une communication de ses sentiments qui m'engage à changer ma résolution.

Le pont qui était sur le Tage près d'Almaraz a été conduit ici la nuit derniere pour être transporté à Badajoz. Je ne puis m'empêcher de saisir cette occasion pour appeller l'attention de V. Exc. sur la facilité avec laquelle ont été

exécutés pour l'armée espagnole tous les services de ce genre; en même temps qu'on n'avait, disait-on, aucuns moyens pour ceux qui étaient les plus urgents et que l'humanité prescrivait le plus impérieusement à l'égard de l'armée anglaise.

Lorsque les canons pris sur l'ennemi à Talavera furent donnés aux Espagnols, on trouva facilement les atelages nécessaires pour les traîner; lorsque l'armée anglaise fut obligée d'abandonner ses munitions faute de voitures pour les conduire, elles furent aisément transportées; enfin il n'y a eu aucuns délais ni aucun obstacle pour déplacer le pont qui était à Almaraz et l'envoyer à Badajoz. Et cependant l'emploi de ces moyens pour le service de l'armée anglaise à aucune époque de la campagne, l'aurait considérablement soulagée au milieu des difficultés qu'elle éprouvait, et aurait certainement prévenu sa séparation de l'armée espagnole, au moment où elle a été effectuée. Mais je prie V. Exc. d'observer que parmi les offres qui m'ont été faites de partager les denrées contenues dans le magasin de Truxillo, et même de les employer toutes à l'usage de mes troupes au risque d'affamer l'armée espagnole, offres dont j'ai été depuis à même de connaître et de prouver la fausseté, il ne m'en a jamais été fait aucune pour procurer à l'armée anglaise l'assistance d'une seule voiture, d'une seule mule ou d'aucun des moyens de transports dont l'armée espagnole était si abondamment pourvue.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(Signé) ARTHUR WELLESLEY.

Copie d'une Lettre du même au même, datée de Mérida, le 1er Septembre 1809.

J'ai l'honneur d'accuser la réception de la lettre privée de V. Exc. en date du 29 Août, contenant la copie de la note de M de Garay du 25 et de la réponse de V. Exc. du 28, de votre dépêche du 30 et d'une autre dépêche de la même datée (marque séparée.)

Je suis heureux de voir que V. Exc. est de la même opinion que celle que je lui ai soumise le 24, et je me propose de me mettre demain en mouvement pour quitter cette place. J'ai le projet de laisser la plus grande partie de l'armée sur la frontiere espagnole, si je puis me maintenir dans cette position, et je tiendrai V. Exc. au courant des posi-

tions que j'occuperai, ainsi que de tout mouvement que je me croirais obligé de faire pour en changer.

La raison pour laquelle je ne veux pas m'engager à rester sur cette frontiere, est que nos magasins étant à Abrantes, à Santaram et Lisbonne, je crains que, malgré la bonne volonté du gouvernement portugais et l'inclination du peuple pour nous donner toute l'assistance possible, l'Alentejo étant un pays pauvre, il ne soit impossible de maintenir toute l'armée à une aussi grande distance des magasins. Je crois en outre qu'il est désirable que le gouvernement espagnol soit obligé d'acquérir une connaissance réelle de sa situation comparée avec celle de l'ennemi, et qu'il sente la nécessité de faire des efforts tels qu'il puisse pourvoir à la défense de l'Espagne par ses propres moyens.

C'est pour cette raison, ainsi que par la crainte où je suis d'engager l'armée anglaise dans un système de coopération avec les Espagnols, d'après les motifs contenus dans ma dépêche du 24, que je demande qu'il me soit permis de refuser l'honneur que me fait le gouvernement espagnol, en voulant me déférer le commandement d'un corps de 12,000 hommes qui serait employé sur le point où nous sommes maintenant. Je n'aurais pu, dans aucun cas, accepter ce commandement sans la permission de S. M., excepté pour le temps pendant lequel je me croyais autorisé à le retenir d'après les instructions des ministres de S. M. et dans des circonstances qui m'auraient permis de continuer à coopérer avec l'armée espagnole, mais ayant été obligé de m'en séparer, et croyant qu'il est à propos que l'armée anglaise n'entre actuellement avec elle dans aucun système de coopération, je ne puis prendre le commandement d'aucun corps espagnol quelconque.

A l'égard des opérations offensives qui pourraient être entreprises à l'avenir, il est à désirer qu'on calcule maintenant les moyens respectifs que possedent en Espagne les Français et les alliés, et qu'on examine les avantages que chaque parti peut tirer de l'emploi de ces moyens.

J'estime le nombre de troupes disponibles que possedent les Français en Espagne à 125,000 hommes, bien pourvus de cavalerie et d'artillerie ; je ne compte point dans ce nombre les garnisons de Pampelune, Barcelone, etc. etc. J'y comprends toutefois les corps commandés par St. Cyr et Suchet, que j'évalue à 32,000 hommes qui sont employés en Catalogne, et le reste formant 90,000 hommes se trouve en Castille et dans l'Estramadoure. Sur cette quantité, 70,000

hommes sont actuellement en campagne, savoir : les corps de Victor, Soult, Ney, Sébastiani et Mortier et le reste qui est reparti dans diverses garnisons telles que Madrid, l'Escurial Avila, Valladolid, etc., ou employé à maintenir les communications entre ces diverses places, peut sur-le-champ être mise en campagne si l'occasion le requiert.

Je ne comprends pas dans le nombre les malades et les blessés, mais je me fonde sur la force connue de l'armée française avant la bataille de Talavera, et j'en déduis 10,000 hommes qu'elle a perdus dans cette journée.

V. Exc. observera qu'il y a sept corps français en Espagne ; je crois qu'originairement il y en avait huit, car celui de Suchet est le huitieme ; chaque corps qui forme à lui seul une armée, doit être fort de 30 à 40,000 hommes. Le gouvernement espagnol ne peut opposer à cette force que 50,000 hommes formant les deux corps d'Equia et Vénégas, Blake peut avoir réuni à-peu-près 6000 hommes, et le marquis de la Romana a 15,000 hommes dont 1500 sont sans armes Le duc del Parque a 9,000 hommes en garnison à Ciudad-Rodrigo, mais il a de la répugnance à les détacher. Outre cela on peut calculer que l'armée anglaise est forte de 20 à 25,000 hommes.

Je ne doute pas qu'il n'y ait en Espagne d'autres troupes que celles que je viens d'énumérer, mais elles ne peuvent être considérées en aucune maniere comme étant disponibles pour entrer en campagne. Le plan d'opérations doit être fondé sur le nombre relatif que j'ai mentionné plus haut. Mais outre ce nombre, il faut considérer la composition et les moyens actifs des deux armées.

Les corps français, ainsi que je l'ai déjà dit, forment chacun une armée complette, ayant probablement une plus grande portion de cavalerie, mais certainement une artillerie plus considérable, que ne l'exige la force proportionnelle de leur infanterie ; ce sont outre cela des troupes excellentes et bien disciplinées.

Les corps espagnols de Vénégas et d'Equia n'ont pas moins de 10,000 hommes de cavalerie, ce qui est plus que dans la proportion de leur infanterie, et ils sont bien pourvus d'artillerie. Mais le corps de la Romana n'a ni cavalerie ni artillerie, ce qui l'empêche de quitter les montagnes de Galice. Le Duc del Parque ne pourrait, en supposant qu'il en eût la volonté, le pourvoir de ce dont il manque. Le corps de Blake n'est composé, je crois, que d'infanterie. La cavalerie et l'infanterie sont à peine disciplinées ; la cavalerie est passa-

blement bien armée, montée et équippée ; mais l'infanterie n'est ni armée ni habillée comme elle devrait l'être, malgré les immenses moyens qui ont été envoyés d'Angleterre pour cet effet.

Avec ces forces relatives, et considérant l'état de discipline et d'activité des différentes armées, il est prouvé qu'il est impossible d'entreprendre des opérations offensives avec aucune chance de succès ; surtout si l'on compare les difficultés que les localités opposent aux armées alliées avec les avantages que possede l'ennemi.

L'ennemi a la faculté de rassembler toutes ses forces dans la Castille et l'Estramadoure, et peut les placer en partie sur le front ou les derrieres des armées alliées, selon qu'il le jugera à propos.

Les alliés doivent se mouvoir contre l'ennemi en deux corps séparés ; du moins il ne peut pas y avoir de communication militaire entre le corps réuni dans cette partie de l'Estramadoure et celui qui avancerait de la Carolina par la Manche, à cause de la chaîne de montagnes qui regne le long de la rive gauche du Tage, depuis le Puerte de Miraveta jusqu'au pont de Tolede : et il est évident qu'il faut livrer à la force entiere de l'ennemi une bataille que doit gagner un des deux corps avant que cette communication puisse être établie.

Cette considération fut cause que, dans les dernieres opérations, la marche de Vénégas fut dirigé sur Viana, Fuente, Duenas et Arganda. Il était impossible de joindre Vénégas avant qu'un combat eût été engagé par une des deux armées contre toutes les forces de l'ennemi ; et l'on crut que le meilleur parti à suivre était d'ordonner à Vénégas d'adopter à la plus grande distance qu'il lui serait possible des armées combinées, une ligne de marche tellement calculée, que l'ennemi ne pût pas prendre une position centrale, de laquelle il pût attaquer l'un ou l'autre des deux corps. L'ennemi aurait alors été forcé ou de détacher une partie de ses forces pour attaquer Vénégas, ou s'il avait persisté à les tenir toutes réunies pour combattre les armées combinées venant de ce côté, il aurait perdu Madrid, et sa retraite aurait été coupée.

Vénégas ne suivit pas toutefois les ordres qu'il avait reçus, en conséquence, je crois, d'instructions contraires de la part de la Junte ; au lieu d'être à Arganda près de Madrid le 23, il ne s'approcha que le 28 du Tage où il fut tenu en

échec par deux mille hommes, tandis que toute l'armée ennemie était engagée avec nous à Talavera.

Ces circonstances montreront à V. Exc. les difficultés de la position des alliés, et en vérité elles devraient être prises en considération par le gouvernement Espagnol dans la répartition qu'il fera maintenant de ses troupes.

Les Français, ayant 70,000 hommes disponibles en Castille et en Estramadoure, peuvent arrêter de ce côté la marche des alliés, qui n'en ont à leur opposer que 50 ou 55,000, ou bien ils détacheront 20,000 hommes contre Vénégas et il leur restera encore 50,000 hommes pour combattre les alliés; ainsi, fût-il même possible d'espérer que l'un ou l'autre des deux corps et même les deux corps à la fois ne fussent pas battus, ils seraient constamment tenus en échec.

Le Marquis de la Romana, le Duc del Parque, Blake, ne peuvent être d'aucun service dans ces circonstances embarrassantes, n'ayant ni cavalerie ni artillerie qui puisse les mettre en état d'entrer dans les plaines de Castille.

Mais en supposant qu'on pût vaincre ces premieres difficultés et que les armées françaises se retirassent vers le Nord de l'Espagne, les troupes alliées seraient encore inférieures à celles de l'ennemi. Les corps de St. Cyr et de Suchet prendraient part aux opérations ; et les armées espagnoles n'augmenteraient pas dans la même proportion. Ces difficultés ne sont toutefois pas de nature à être vaincues par les moyens que possede maintenant le gouvernement espagnol : il doit augmenter ses troupes, les discipliner, les habiller et les équipper avant qu'il puisse raisonnablement prendre l'offensive contre les Français ; et il restera encore à décider comment ces troupes doivent être employées. D'après ce que j'ai avancé, V. Exc. doit sentir l'importance de placer un corps considérable de troupes espagnoles dans cette partie de l'Estramadoure. L'armée anglaise doit être nécessairement la base de toute opération offensive que pourra entreprendre le gouvernement espagnol, et il est évident que la position de cette armée doit être sur la gauche en partant des frontieres du Portugal.

Si le corps espagnol qui serait destiné à agir avec l'armée anglaise était faible, les opérations seraient promptement arrêtées ; et dans ce cas, je craindrais que les opérations d'un corps plus considérable dirigé de la Carolina ne fussent pas couronnées de succès.

Mais la possibilité de ces opérations offensives doit être considérée comme étant trop éloignée pour qu'il soit raisonna-

ble de s'arrêter à les discuter d'après l'hypothèse qu'on aurait à sa disposition une armée espagnole qui n'existe pas encore : je voudrais par conséquent suggérer d'autres motifs pour prouver que l'armée d'Estramadoure ne doit pas être affaiblie, si cela est possible.

V. Exc. a dû voir que Soult a le projet d'attaquer Ciudad Rodrigo ; ce projet a été, ainsi que je l'apprends, discuté et adopté dans un conseil de guerre tenu, il y a quelque temps, à Salamanque.

Le succès de cette entreprise ferait plus de mal que toute autre tentative que pourraient faire les Français. Dès lors serait coupée la seule communication que le gouvernement espagnol ait avec les provinces septentrionales ; les Français seraient les maîtres paisibles de la Castille, et probablement la forteresse portugaise d'Almeïda tomberait dans leurs mains.

Il serait à désirer qu'on fit les plus grands efforts pour dégager Ciudad-Rodrigo ; mais si l'Estramadoure était abandonnée à la garde de 12000 hommes seulement, il doit paraître évident à V. Exc. que Séville ainsi que le Portugal seront exposés, lorsque j'aurai quitté cette partie du pays.

Je crains beaucoup, d'après ce que j'ai vu des procédés de la Junte Centrale, que dans la distribution des forces espagnoles, elle ait moins égard à la défense militaire du pays et à l'importance des opérations de la campagne, qu'à de misérables intrigues, ou à des objets politiques d'un ordre très-inférieur.

Elle veut renforcer l'armée de Vénégas, non parce que cela est nécessaire ou désirable sous le point de vue militaire ; mais parce qu'elle croit que cette armée, comme instrument dangereux, est plus sûre dans ses mains, que dans celles d'un autre général ; elle ne laisse que 12000 hommes en Estramadoure, parce qu'elle a de la répugnance à mettre un corps plus considérable sous le commandement du Duc d'Albuquerque que la Junte d'Estramadoure a demandé pour commander l'armée stationnée dans cette province.

Je ne puis m'empêcher de remarquer ces petites vues et ces misérables projets, et d'en faire mention à V. Exc., déplorant en même temps que l'attention de ceux à qui sont confiés de si grands intérêts en soit détournée par d'autres objets d'une moindre importance.

Je ne puis terminer cette lettre sans parler de la manière dont D. Martin de Garay dans sa note adressée à

V. Exc. le 25 du courant, dispose des troupes portugaises sans avoir eu, à cet égard, la moindre communication avec le gouvernement portugais, ni avec aucun individu en rapport avec ce dernier.

Dans le fait, ces troupes ont été aussi maltraitées, pour ne pas dire plus, que les troupes britanniques par les officiers du gouvernement espagnol, et elles ont été obligées à la fin de quitter le territoire espagnol faute de vivres ; elles n'y rentreront ainsi que l'armée anglaise qu'autant que j'aurai des raisons solides de croire qu'elles seront nourries comme elles ont droit de l'être.

C'est une circonstance remarquable relativement au corps du Maréchal Beresford, que le Cabildo de Ciudad Rodrigo a refusé de lui délivrer trente milliers sur cent milliers pesant de biscuit, que j'y avais fait préparer dans le cas où les opérations de l'armée anglaise auraient été dirigées de ce côté, et que le commissaire anglais avait payés. Le Cabildo saisit même ce biscuit, sous le prétexte de quelques dettes contractées à Ciudad-Rodrigo par l'armée de Sir John Moore et qui n'avaient pas été payées, quoiqu'un des objets de la mission de ce même commissaire fût de les régler et de les solder.

Et cependant ce même Cabildo aussitôt qu'il verra l'ennemi menacer la place, invoquera notre assistance, après avoir saisi et ayant probablement encore en sa possession des provisions qui, si elles avaient été envoyées ainsi que cela avait été ordonné à Almeida, me mettraient en état de le secourir efficacement.

(Signé) WELLESLEY.

Sixieme Dépêche du Marquis de Wellesley *à M.* Canning, *datée de Séville, le* 15 *Septembre* 1809.

1.—J'ai eu l'honneur de recevoir le 4 Septembre, par le messager Daniel, votre dépêche No. 22, du 12 Août. N'ayant alors reçu encore aucun avis de Sir Arthur Wellesley, relativement à l'arrivée des copies de vos dépêches au quartier-général de l'armée anglaise, je lui ai adressé, le 4 Septembre, la lettre dont vous trouverez la copie ci-incluse.

2.—Le 5 Septembre, je reçus de Sir A. Wellesley une lettre datée de Badajos le 3 du même mois, dans la-

quelle il m'accusait la réception de la copie de votre dépêche No. 22, à laquelle il ajoutait des observations sur son contenu.

3.—Le 7 Septembre, je reçus de Sir A. Wellesley sa réponse à ma lettre du 4 du même mois; et le 8, j'adressai à D. Martin de Garay la note dont j'ai l'honneur de vous envoyer copie.

4.—La substance des ordres de S. M. tels qu'ils m'ont été notifiés dans votre dépêche No. 22, me paraît être contenue dans l'extrait suivant: 1°. Il faut consulter Sir A. Wellesley sur l'utilité d'engager une armée anglaise de 30,000 hommes dans les opérations d'une campagne en Espagne; si son opinion est contraire à ce plan, il faut notifier au gouvernement espagnol que la sûreté du Portugal doit attirer plus particulierement et presqu'exclusivement notre attention dans la Péninsule, et que la plus grande assistance que l'Espagne puisse attendre d'une armée anglaise, doit être bornée à cette espece de concert occasionnel, qui a eu lieu dernierement entre les forces commandées par Sir Arthur Wellesley et celles sous les ordres du général Cuesta. 2°. Dans le cas où l'on se déciderait à employer une armée anglaise de 30,000 hommes dans les opérations d'une campagne en Espagne, il sera à propos avant de rien entreprendre de concert, d'assurer à nos troupes les moyens de transport et les approvisionnements nécessaires. 3°. Afin de rendre efficace la coopération de l'armée espagnole et d'assurer, en cas de besoin la retraite de nos troupes, le commandement suprême des armées espagnoles doit être conféré au général en chef de l'armée anglaise, et une garnison anglaise doit être établie à Cadix, si ces conditions semblent indispensables pour la sûreté de nos opérations en Espagne.

5.—Les lettres que j'ai eu l'honneur de vous adresser depuis mon arrivée à Séville et la correspondance qui a eu lieu entre Sir A. Wellesley et moi, ont dû déjà vous indiquer suffisamment quelle est notre opinion à l'égard du premier et du second article de vos instructions du 12 Août.

6.—Vous observerez que le jour même de la date de vos instructions, j'adressai à M. de Garay des remontrances sur le mauvais état des approvisionnements de l'armée anglaise employée en Espagne; je lui déclarai qu'en conséquence de la détresse croissante de nos troupes, je n'étais pas disposé à me contenter des assurances de la Junte, mais que je réquérais qu'il fût pris sur-le-champ des arrange-

ments suffisants pour assurer à l'armée anglaise ses provisions et ses moyens de transport; et qu'enfin ne trouvant rien de satisfaisant ni dans les promesses ni dans les actes du gouvernement espagnol, j'étais d'accord avec Sir A. Wellesley sur la nécessité de conduire l'armée anglaise en Portugal et de renoncer à toute espece de coopération avec les troupes espagnoles sur leur territoire.

7.—Vous verrez qu'outre le besoin de secours en tout genre, l'état des armées espagnoles, le défaut de concert et de coopération de la part des généraux qui les commandent, et le mauvais système d'après lequel le département de la guerre est dirigé en Espagne, opposaient des obstacles insurmontables au succès définitif de l'armée commandée par Sir Arthur Wellesley. Et en supposant même qu'on eût pu établir de meilleures mesures pour les approvisionnements, l'état de l'armée espagnole eût seul été dans mon esprit un motif irrésistible, pour ôter au gouvernement de ce pays tout espoir de coopération future, tandis que les mêmes abus continueraient d'exister, et menaceraient du retour des mêmes infortunes dans des occasions semblables. Sir Arthur Wellesley paraît être entierement du même avis que moi à cet égard.

8.—Aussi long-temps que les ressources militaires et les forces de l'Espagne seront dans le même état de désordre et d'inefficacité, c'est mon opinion positive, qu'aucune armée anglaise, quelle que soit sa force, ne peut être employée avec sûreté dans des opérations combinées avec des troupes espagnoles sur leur territoire.

9.—Les difficultés et les dangers que notre armée rencontrerait dans une opération de cette nature, ne pourraient pas être diminués et probablement ne seraient qu'augmentés par un accroissement quelconque de la force dont elle serait composée. En calculant d'après le nombre fixé par vos dépêches, savoir de 30 à 40,000 hommes, une armée anglaise qui voudrait agir en Espagne d'après les conjonctures où se trouve le pays et la situation de l'ennemi, serait exposé au danger presque certain d'une ruine totale.

10.—Quoique d'après quelques expressions de votre dépêche, on pourrait supposer que vous n'avez point entendu appliquer à la circonstance d'un concert occasionnel et d'un plan limité d'opérations en Espagne, les mêmes restrictions et précautions qu'exigerait un plan plus étendu d'action, un examen attentif de vos instructions me prouve que ce n'était pas votre intention de permettre à l'armée

anglaise de faire aucun mouvement en Espagne, avant que les autorités civiles et militaires qui sont attachées à cette armée ne fussent entièrement assurées que tout ce qui concerne les approvisionnements et la coopération, ne serait sujet à aucun obstacle. J'ai réglé mes opinions et ma conduite sur cette interprétation des ordres de S. M.

11.—Les principes d'après lesquels j'ai agi n'ont point été restreints dans leur application au cas d'un système général d'opérations concertées avec l'Espagne, qui aurait entraîné l'armée anglaise à une grande distance de la frontière de Portugal. Toute marche en avant en Espagne, même pour un but limité et seulement défensif, me paraîtrait entraîner les plus grands périls, aussi long-temps que notre armée manquera de provisions, de moyens de transport, enfin de tout ce qui est nécessaire pour maintenir une force auxiliaire.

12.—L'exemple récent de la détresse qui a affligé l'armée commandée par Sir A. Wellesley, démontre suffisamment la nécessité d'appliquer ces précautions à tous les cas sans exception. Sir Arthur Wellesley entra en Espagne avec le projet d'opérations limitées, et non pas avec l'intention de s'engager dans un vaste plan de campagne. Et cependant le défaut de subsistances et de toute assistance auxiliaire quelconque, fit manquer l'objet de son plan, tout limité qu'il était, et exposa l'armée à de grands dangers. Il serait en vérité difficile de fixer le point auquel devraient s'arrêter les opérations d'une armée anglaise, lorsqu'une fois elle serait entrée en Espagne, même pour une coopération accidentelle. Une opération dont le plan aurait d'abord été resserré dans des limites étroites, peut être agrandie par la nécessité et même par le succès. Les difficultés et les dangers peuvent naître de ce succès; et l'extension occasionnelle d'un plan limité dans le principe peut donner à l'Espagne des prétextes de plainte, s'il survenait quelque circonstance qui obligeât notre général à se renfermer de nouveau dans les bornes primitives indiquées par ce plan. Il faut observer que les difficultés de Sir Arthur Wellesley ont commencé à Placentia, à quatre journées de marche des frontières du Portugal, et peu de jours après son arrivée dans cette ville.

13.—Ces objections deviendraient plus fortes encore dans le cas où les forces de l'ennemi augmenteraient en Espagne; il n'est pas probable qu'il puisse survenir de crise dont le résultat serait la diminution considérable des

forces de l'ennemi, à moins toutefois que celui-ci ne soit obligé d'évacuer l'Espagne. Cet événement créerait en Europe un ordre de choses tout-à-fait nouveau, et donnerait un nouvel aspect à la situation de l'Espagne. Mais les principes que j'ai avancés sont applicables à toutes les situations où pourrait se trouver ce pays ; et je vous soumets sans réserve mon opinion qui est qu'aucune armée anglaise ne peut entrer en Espagne avec sûreté pour y agir avec les armées espagnoles, aussi long-temps qu'il n'y sera pas survenu quelque changement important.

14.—C'est d'après cette opinion que j'adressai à M. de Garay une note datée du 8 Septembre. Je prends la liberté d'appeler particulierement votre attention sur cette piece, dans laquelle j'ai franchement indiqué les causes qui ont occasionné la retraite de l'armée anglaise, au milieu de sa gloire : et j'ai ajouté que " jusqu'à ce que l'on n'eût remédié à ces maux d'une maniere entierement satisfaisante pour le gouvernement britannique, et jusqu'à ce qu'il n'eût été fait d'autres arrangements indispensables pour la sûreté des troupes anglaises, aucune armée de notre nation n'entreprendrait de coopérer avec les armées espagnoles sur leur territoire."

15.—J'avais en vue, en employant ces expressions, de laisser intactes, dans le cas d'une négociation future, toutes les questions relatives à l'emploi d'une armée anglaise en Espagne, au commandement des troupes espagnoles, et à la garnison de Cadix.

16.—Il m'a semblé convenable en même temps de renouveler les assurances générales de l'attachement de S. M. aux principes de l'alliance, et de l'intention où elle était de procurer à l'Espagne toute espece d'assistance (celle d'une armée anglaise exceptée) qui s'accorderait avec les moyens et les intérêts de la Grande-Bretagne.

17.—Vous observerez que Sir Arthur Wellesley est d'avis que, dans le cas où une armée anglaise agirait en Espagne principalement pour la défense des provinces méridionales, il serait absolument nécessaire que le commandement en chef de l'armée espagnole fût conféré au général en chef de l'armée anglaise, et qu'il fût placé une garnison anglaise à Cadix. Je suis entierement de cette opinion, mais dans les circonstances actuelles, j'ai différé toute discussion au sujet du commandement de l'armée espagnole et de la garnison de Cadix : 1°. Parce que je suis convaincu que, dans la crise actuelle, une telle discussion exciterait de l'inquiétude dans les esprits les mieux disposés en faveur de la cause

anglaise, donnerait de la vraisemblance aux faux exposés des Français et des partisans qu'ils ont en Espagne, diminuerait la confiance de la nation espagnole dans notre sincérité et notre bonne foi, et engagerait le peuple à croire que notre armée ne s'est retirée que pour me donner les moyens d'obtenir ces demandes—2°. Parce que le général en chef anglais ne pourrait pas accepter maintenant le commandement des troupes espagnoles ; et parce que la nomination immédiate d'un commandant en chef espagnol, détruirait pour l'avenir la possibilité d'introduire dans ces fonctions un officier anglais—3°. Parce qu'aucune modification quelconque dans le commandement de l'armée espagnole, sous quelque forme qu'elle soit accordée maintenant, ne pourrait rendre l'armée espagnole propre à une coopération, ni détruire aucune des causes auxquelles on peut justement attribuer les souffrances de notre armée—4°. Parce que la demande d'introduire une garnison anglaise dans Cadix serait certainement refusée, et qu'un tel refus opposerait les plus grands obstacles au succès de toute proposition de ce genre pour laquelle il pourrait se présenter à l'avenir quelqu'occasion favorable.

18.—Par déférence pour la teneur des instructions de S. M., mon attention avait été occupée dès le moment de mon arrivée à Séville, de la nécessité de ne pas m'immiscer sans utilité dans les affaires intérieures de l'Espagne. Mais j'appris bientôt que l'armée de Sa Majesté, qui avait glorieusement soutenu la cause de l'Espagne, avait été privée des objets les plus nécessaires ; que les braves soldats de S. M. blessés en vengeant l'indépendance et la gloire de l'Espagne, avaient été abandonnés par un général espagnol à la merci de l'ennemi ; que les généraux espagnols, au lieu d'offrir des moyens de coopération, avaient manifesté un esprit systématique d'opposition, et avaient fait échouer tous les plans d'opération que leur devoir était de seconder ; et que le général de S. M. (après avoir obligé l'ennemi à se retirer devant une force anglaise qui lui était très-inférieure en nombre,) avait été lui-même obligé de se retirer d'un pays qu'il avait sauvé, dans la crainte que ses troupes ne périssent par la famine et la maladie.

19.—Témoin d'une scene si inattendue, mon devoir envers S. M. et mon respect pour l'honneur de l'Espagne m'ont prescrit d'examiner sérieusement les causes qui avaient produit des événements si injurieux aux intérêts de l'alliance, et si funestes à l'union et la prospérité des deux pays.

20.—La cause de ces malheurs ne peut pas être attri

buée au défaut absolu de ressource dans le pays, ni à aucun vice inhérent aux élements dont l'armée espagnole est composée, ni enfin à aucune disposition perverse et incorrigible dans la masse du peuple.

21.— Au moment où la résolution de s'opposer à l'usurpation de la France se manifesta dans plusieurs provinces d'Espagne, le pays était encore affligé de tous les maux depuis long-temps produits par une mauvaise administration : à une époque plus reculée de ce système corrupteur ; cette administration s'était particulierement appliquée à ruiner l'armée et les ressources militaires de la nation. .

22.—Ces desseins dangereux avaient été exécutés avec un succès assez étendu ; et lorsque l'indépendance de l'Espagne fut d'abord attaquée par la France, il fallut employer toute l'énergie de l'esprit public pour rassembler quelques moyens momentanés de résistance. Mais quoique les ressources militaires du pays eussent été altérées, elles n'avaient pas été détruites. Plusieurs provinces avaient fait avec avantage de grandes tentatives conformément à leurs plans particuliers de résistance ; et rien ne paraissait plus indispensable pour organiser avec succès la défense du pays que de combiner dans un même système les moyens qu'offraient pour cela les diverses provinces

23.—Il existe sans contredit maintenant des difficultés locales dans quelques provinces, et plusieurs d'entr'elles souffrent des conséquences de la guerre ou de celles d'une mauvaise administration : mais un grand nombre sont abondamment pourvues de moyens de subsistances et de transports. Il n'a été toutefois établi aucun système d'après lequel les besoins d'une province puissent être soulagés par le superflu d'une autre ; il n'existe même aucun plan dont le but soit de réunir les ressources d'une province pour contribuer à sa défense particuliere, et moins encore pour les employer dans l'avenir à des opérations offensives. Les établissements civils qui existent dans les provinces ne sont pas précisément formés pour faire servir à l'usage de l'armée, les productions du sol ou les moyens de transport qui s'y trouvent. A ce défaut de prévoyance et d'ensemble, il faut encore ajouter la corruption et même les mauvaises intentions de plusieurs des autorités civiles des divers districts. Il s'est manifesté en elles, dans plusieurs occasions, une aversion positive pour la cause de l'Espagne et des alliés, et une partialité coupable pour les intérêts de la France.

24.—La disposition du peuple est généralement favo-

rable à la grande cause dans laquelle la nation est engagée ; et la masse de la population de l'Espagne offre certainement les moyens d'organiser un gouvernement fort et puissant, et des éléments pour former une excellente armée. On trouve dans la classe élevée et dans la classe moyenne de la société beaucoup trop de traces de l'intrigue française, et de preuves des succès qu'elle obtient. On peut observer dans ces classes une disposition à attendre les événements, et à pactiser avec le parti qui, en dernier lieu, sortira vainqueur de la lutte actuelle. Plusieurs de ceux que je viens de dépeindre ne sont point inquiétés par le gouvernement, si toutefois ils ne sont pas favorisés par lui. D'après ces circonstances, et d'après le peu de soin qu'on a eu de donner de l'ensemble à l'opinion publique, l'esprit national n'est ni convenablement cultivé, ni dirigé vers les grands objets de la lutte actuelle. Le peuple est encore soumis à de fortes exactions, et les abus enfantés par la mauvaise administration qui gouvernait l'Espagne n'ont point encore été corrigés.

25.—La population du pays n'a pas encore fourni à l'armée un recrutement proportionné aux dangers de la patrie ni à l'ardeur qui s'est d'abord manifestée dans le peuple, et cependant on ne peut, dans l'état présent des choses, rien réquérir en ce genre de la nation avec quelqu'espoir de succès. Du reste, tout accroissement dans le nombre de l'armée serait inutile, s'il n'était pas accompagné d'un changement total dans le système tout-à-fait défectueux de son organisation et de sa discipline, et il ne paraît pas qu'il ait été pris aucunes mesures, ni même qu'on en projette aucunes, pour remédier aux abus de tout genre qui existent dans la composition de l'armée et dans toutes les branches du département de la guerre.

26.—D'après l'état où se trouve l'armée, il n'est pas étonnant que plusieurs officiers, ceux même qui ont les commandements les plus importants, soient ouvertement opposés à la cause de l'Espagne et des alliés, et ne soient pas suffisamment surveillés par le gouvernement. En passant en révue les événements de la derniere campagne, il est impossible d'expliquer raisonnablement la conduite de quelques généraux et officiers espagnols, à moins qu'on ne reconnaisse que leurs intentions étaient favorables à l'ennemi, et qu'ils concertaient leurs opérations avec les Français au lieu d'en convenir avec le général anglais.

27.—La généreuse résolution que l'Espagne a prise

d'assurer son indépendance, a justement excité l'admiration du monde. En considérant plus attentivement la nature de ses premiers dangers et celle de ses premiers efforts, on y trouve matière à des réflexions qui peuvent servir à expliquer sa situation réelle.

28.—L'usurpation des droits de l'Espagne n'a pas été entierement le résultat de la violence et de la corruption du gouvernement intérieur ; elle ne portait pas précisément ce caractere qui, dans d'autres contrées, a provoqué une résistance légitime, et heureusement couronnée du succès. Cette usurpation était une grande opération militaire exécutée par la puissance militaire la plus formidable du continent européen ; c'était une lutte entre deux grands états aussi bien qu'entre un gouvernement dépravé et une nation opprimée. Il était donc nécessaire que, pour venger son indépendance, l'Espagne eût non-seulement recours à cet esprit général de résistance qui animait la masse du peuple dans les provinces, mais qu'elle dirigeât et concentrât cet esprit afin de pouvoir développer avec vigueur ses ressources militaires, et de former une armée qui, avec l'assistance de ses alliés, lui donnât le temps nécessaire pour fonder la restauration de la monarchie sur une base légitime. Ses efforts auraient dû être dirigés vers ce grand objet ; et en formant un gouvernement temporaire pour suppléer à l'absence du souverain légitime et à la faiblesse du pouvoir exécutif, elle aurait dû tellement combiner le principe d'action et celui de délibération dans le gouvernement temporaire, que celui-ci eût le double appui de l'opinion générale et de l'enthousiasme public. Cet appui était nécessaire pour donner une énergie suffisante aux moyens à employer pour former une armée en Espagne, et pour rassembler tout ce qui était nécessaire non-seulement à l'entretien de cette armée, mais aussi à celui des forces auxiliaires fournies par ses alliés.

29.—La nomination de la Junte Centrale fut certainement un premier pas apparent vers la consolidation de l'autorité publique. Avant cet événement il n'avait été fixé aucun point de réunion pour les efforts isolés des provinces, séparées pour la plupart les unes des autres par d'anciennes institutions, par leurs habitudes et leurs préjugés, quoiqu'unies par un sentiment commun d'aversion pour le joug des Français. Mais la constitution de la Junte Suprême n'a point pour base un système bien calculé d'union entre les provinces, et moins encore une distribution juste et sage

des éléments et de la force du gouvernement. Il n'existe encore aucune confédération entre les provinces ; le pouvoir exécutif est divisé, affaibli dans les mains d'une assemblée trop nombreuse pour avoir l'unité de conseil et la promptitude d'action, et trop limitée dans son organisation pour être le corps représentatif de la nation espagnole. La Junte Centrale ne représente suffisamment ni la couronne, ni l'aristocratie, ni le peuple ; elle n'a ni les qualités d'un conseil exécutif, ni celles d'une assemblée délibérative, tandis qu'elle offre beaucoup des désavantages qui nuisent à la délibération et à l'action.

30.—Le dévouement d'un gouvernement aussi mal organisé à la cause de l'Espagne et de ses alliés, est certainement problématique ; c'est principalement dans ce corps, dans ses employés et dans ses adhérents que l'on remarque de l'animosité contre le gouvernement britannique, tandis que rien de semblable n'existe dans l'esprit du peuple. Mais en laissant de côté tout examen des dispositions de la Junte, il est évident qu'elle ne possede ni énergie, ni activité, qu'elle n'a ni force ni autorité, qu'elle n'a pour elle ni la faveur de l'opinion générale ni l'appui de l'attachement populaire, tandis que dans son étrange et irréguliere composition elle unit les inconvénients opposés de toutes les formes de gouvernement sans avoir les avantages d'aucune.

31.—Elle n'est pas un instrument assez puissant pour remplir le but de sa formation ; elle ne peut non plus acquérir assez de force et d'influence pour rendre efficaces les ressources du pays et l'énergie de la nation, pour leur communiquer ce degré de vigueur qui seconde les alliances étrangeres, et qui seul peut aider à repousser les attaques d'un ennemi puissant.

32.—Tel est la véritable cause de cet état de faiblesse, de confusion et de désordre où se trouve l'administration intérieure de l'Espagne, surtout relativement aux affaires militaires, et dont l'armée anglaise a éprouvé les fâcheuses conséquences.

33.—La Junte possede certainement les moyens d'appliquer à ces abus l'unique remede dont on puisse attendre quelqu'avantage, quoique l'effet en serait lent et même précaire.

34.—Les pouvoirs originairement délégués à la Junte n'ont pas été clairement fixés relativement à l'étendue et à la durée. Cette question a produit beaucoup de débats, et

tutant que je puis en juger, il ne paraît pas qu'elle ait fixé en général l'attention des provinces au moment de l'élection de la Junte; mais que partout où l'on s'en occupa, la formation de ce corps fut considérée comme un préliminaire au rassemblement des Cortès, et à l'établissement d'un pouvoir exécutif plus concentré pour suppléer à l'absence du souverain légitime. Il semble aussi qu'on s'attendait généralement que les premiers procédés de la Junte auraient pour but de corriger les principaux abus sous lesquels l'Espagne, et ses colonies gémissaient, spécialement dans les derniers temps.

35.—On ne peut disconvenir que dans quelques moments de péril et d'alarme, la Junte n'ait paru être animée des mêmes sentiments que ceux qui, en général, prévalent parmi le peuple, et avoir considéré que son premier devoir aussi bien que la nature de ses pouvoirs l'obligeaient à choisir une régence qui eût entre ses mains l'autorité exécutive, à convoquer les Cortès et à corriger promptement ces abus. Elle a en outre pris quelques mesures qui promettent au peuple qu'il sera soulagé de quelques exactions qui pesaient fortement sur lui; enfin elle a plusieurs fois discuté la question de la nomination d'une régence. Mais le désir de conserver le pouvoir jusqu'à la dernière extrémité, l'a emporté sur toute autre considération. Le rassemblement des Cortès est renvoyé à une époque éloignée. La question de l'établissement d'une régence a été aussi souvent ajournée que discutée. Il n'a été adopté aucun plan pour le redressement des griefs, la correction des abus ou la diminution des impôts; et l'administration de la justice, les réglements relatifs au revenu, aux finances, au commerce, la sûreté des personnes et des propriétés, enfin toutes les autres branches principales de l'administration sont aussi négligées que le département de la guerre.

36.—La part accordée aux colonies dans le gouvernement et dans la représentation du pays, ne doit être considérée que comme un expédient imaginé par la Junte pour se maintenir; cette mesure n'est nullement le résultat des vues libérales d'un gouvernement éclairé.

37.—D'après toutes ces circonstances, je me serais cru autorisé par l'esprit du traité, et par la teneur générale des instructions de Sa Majesté à offrir à la Junte des avis dont le but aurait été de lui montrer sous leurs véritables couleurs la nature des dangers qui menaçaient la cause commune, et la nécessité d'avoir recours, sans délai ni dissimulation, à des remedes efficaces.

38.—Mais dans le courant du mois dernier, M. de Garay, sans aucune suggestion de ma part, m'a demandé avec instances mon opinion sur l'état du gouvernement, et principalement sur la nécessité de nommer une régence et d'assembler les Cortès.

39.—Je me suis soigneusement abstenu dans toutes ces conférences d'exprimer une opinion quelconque à l'égard d'aucun personnage en particulier auquel l'autorité de régent dût être confiée en l'absence du Roi; mais à l'exception de cette précaution, je n'ai pas hésité de faire connaître dans toute leur étendue, mes sentiments à M. de Garay.

40.—Ces sentiments peuvent être classés de la manière suivante: 1°. J'ai suggéré qu'il était indispensable que la Junte nommât sur-le-champ (sans restreindre le choix à des membres pris dans son sein) un conseil de régence, composé de cinq personnes, et qui eût l'autorité exécutive jusqu'à la réunion des Cortès; 2°. que les Cortès fussent assemblés dans le moindre délai possible; 3°. que la Junte Suprême, où ceux de ses membres qui ne seraient pas du conseil de régence, se constituassent en corps délibérant pour diriger l'élection des Cortès, et préparer pour eux, avec l'approbation du conseil de régence, les questions qui devraient être l'objet de leurs premieres délibérations; 4°. que le même acte par lequel la Junte nommerait une régence, et convoquerait les Cortès, indiquât les points principaux sur lesquels porteraient le redressement des griefs, la correction des abus et la suppression des exactions qui se commettent dans l'Espagne et dans les Indes; ainsi que les principes généraux sur lesquels doivent reposer les concessions à faire aux colonies pour leur garantir une part dans la représentation de l'empire espagnol; 5°. que le premier soin de la régence fût de réformer tout le système militaire de l'Espagne.

41.—Ces suggestions qui n'ont eu lieu qu'en conséquence des sollicitations expresses de M. de Garay, n'ont jamais été confiées au papier, ni présentées avec plus d'empressement que n'en comporte la liberté d'une conversation particulière.

42.—M. de Garay m'a écouté avec attention, a témoigné en général qu'il approuvait mes opinions, en m'exprimant seulement quelques doutes à l'égard du mode à suivre pour le redressement des griefs, et pour obtenir les divers résultats indiqués dans cette partie de mes observations.

43.—Au moment où M. de Garay ouvrait spontanément avec moi cette discussion, il se manifestait dans l'esprit public en Espagne beaucoup d'alarme et d'agitation. Ces symptômes ont diminué graduellement, et avec eux paraît s'être évanouie la sollicitude de M. de Garay pour les promptes améliorations qu'exigeait le gouvernement. Je ne serais même pas revenu sur ce sujet, si les souffrances accumulées de notre armée et les outrages toujours croissants faits à l'alliance anglaise, ne m'avaient obligé de signifier à M. de Garay, d'une maniere officielle, la teneur générale des suggestions qui avaient fait l'objet de nos conférences particulieres.

44.—J'ai en conséquence déclaré dans ma note du 8 Septembre, en termes généraux, que les intérêts de l'alliance réquierent un changement total dans le département militaire du gouvernement espagnol ; qu'il ne peut être introduit aucune amélioration dans ce département, si l'on ne remédie pas à la faiblesse et à l'impuissance du pouvoir exécutif ; si l'on ne cultive soigneusement les ressources nationales ; si l'on ne sait pas développer la force, et exciter l'énergie de la nation ; enfin, que le pouvoir exécutif n'aura jamais ni force ni autorité, qu'il sera dépourvu d'influence et d'activité, aussi long-temps qu'il ne sera pas secondé par la sagesse concentrée du peuple et par sa loyale énergie.

45.—Je ne sais pas encore l'effet que produira cette communication ; mais si, au lieu d'avoir recours aux seuls moyens qui peuvent sauver l'Espagne et maintenir la foi de ses traités, la Junte Suprême continue à multiplier les précautions qui ont pour but de prolonger la durée de son pouvoir, au mépris des intérêts de la monarchie et de la volonté du peuple, les abus et les maux qui affligent le pays ne feront que s'accroître, et chaque jour l'ennemi gagnera de nouvelles forces et de nouveaux partisans.

46.—Toute force auxiliaire qui entrera en Espagne dans de telles circonstances, n'aura d'autre perspective, et n'obtiendra d'autre résultat que les revers les plus complets.

47.—L'insurmontable objection qui s'oppose à ce qu'on hasarde en Espagne, sous le gouvernement actuel une force auxiliaire anglaise, s'applique à toute autre espece d'assistance, d'autant qu'on ne peut pas prétendre qu'il soit possible de confier à un gouvernement de la nature de celui qui existe maintenant en Espagne, la distribution et la direction des immenses secours prodigués par le gouverne-

ment et la nation britanniques pour le succès d'une cause que le gouvernement Espagnol n'est plus en état de soutenir.

48.—Les grands objets de l'alliance formée entre S. M. et l'Espagne, étaient d'aider la nation Espagnole au rétablissement de l'indépendance de la monarchie, du bonheur, de la liberté et de l'honneur de l'Espagne; et d'obtenir par cette assistance juste et généreuse, le grand avantage d'opposer une barriere additionnelle à l'ambition et à la violence de la France.

49.—L'esprit de l'alliance serait entierement perverti, si l'assistance libérale accordée par la nation anglaise et son gouvernement, ne servait qu'à prolonger en Espagne un ordre de choses également contraire à la restauration de la monarchie légitime, au bonheur et aux vœux de la nation espagnole, et au succès de la cause dans laquelle les alliés sont engagés.

50.—C'est avec autant de chagrin que de répugnance que je fais ces observations qui sont fondées sur la parfaite conviction de la vérité et sur le devoir sévere qui m'est imposé d'exprimer, sans réserve, mes sentiments. La durée du système actuel de ce gouvernement ne peut qu'être extrêmement nuisible aux véritables principes de la monarchie héréditaire d'Espagne, en établissant graduellement des habitudes, intérêts et des vues incompatibles avec la forme légale et la nature de son gouvernement. Ce même système tromperait les espérances et l'attente de la nation espagnole, qui désire avec la plus vive anxiété, quelqu'altération qui étant mieux assortie au bien-être et aux opinions du peuple, établisse une représentation égale de la couronne, une autorité plus uniforme et plus concentrée, un système plus vigoureux d'administration militaire et une coopération plus cordiale avec les alliés.

51.—Ajoutez à cela que lorsque le véritable état du gouvernement de la mere-patrie, sera connu dans les colonies, il est à craindre qu'il ne se manifeste dans cette importante partie de l'empire, les plus violentes convulsions. Quel que soit le résultat des opérations des alliés sur d'autres points de l'Europe, l'influence française continue à faire des progrès sur le territoire espagnol, et le but de notre alliance sera manqué, aussi long-temps que la forme, le caractere et la conduite du gouvernement serviront à pervertir en faveur de la France tous les secours que nous prodiguerons à l'Espagne.

52.—On peut citer plusieurs exemples qui prouvent le mauvais usage qu'on a fait de tous les objets que la libéralité anglaise a fournis si largement au gouvernement espagnol.

53.—Ce qui a le plus contribué aux dégâts qui ont existé, ce sont les abus du département de la guerre et le défaut de discipline dans l'armée. Dans les diverses occasions où une terreur panique a occasionné la fuite des troupes espagnoles ou répandu de la confusion parmi elles, lorsqu'elles étaient en face de l'ennemi, les soldats ont été dans l'habitude de jeter leurs armes et les habillements qu'ils tenaient de la générosité anglaise, et de les laisser entre les mains de l'ennemi. A la bataille de Talavera, Sir Arthur Wellesley a vu des corps entiers prendre la fuite en jetant bas leurs armes et leurs accoutrements, et pillant les bagages de l'armée anglaise qui était alors bravement engagée pour leur défense. Ces calamités et ces disgrâces sont produites par une seule cause : l'état actuel du gouvernement en Espagne ; elles tendent à un même but : l'avantage des Français.

54.—Quoique profondément pénétré de ces sentiments, je ne négligerai pas d'employer tout ce qui sera en mon pouvoir, pour maintenir l'esprit de l'alliance et pour me maintenir en bonne intelligence avec les ministres espagnols, autant que cela pourra être compatible avec les intérêts et l'honneur de S. M. et la sûreté de ses troupes.

55.—Je n'ai fait aucune demande depuis mon arrivée en Espagne. Mes démarches près du gouvernement n'ont été que de simples remontrances sur l'état du pays, sur l'impossibilité de permettre à une armée anglaise d'agir en Espagne, aussi long-temps que cet état de choses subsistera.

56.—Je ne suis pas sans espérance que, lorsque la Junte suprême sera convaincue de la ferme intention où est le gouvernement anglais de refuser tout secours de troupes anglaises, aussi long-temps qu'il n'aura pas été remédié aux maux dont je me suis plaint, des motifs d'intérêt particuliers ne concourent avec les principes d'une politique étendue à produire un changement favorable dans les conseils du gouvernement espagnol.

57.—Je désire vivement de recevoir l'avantage de vos instructions respectivement à l'issue de l'une ou de l'autre alternative qui pourra résulter de l'aspect douteux que présentent les affaires.

58.—Dans le cas de l'événement le plus défavorable qu'on puisse appréhender, je ne doute pas que les disposi-

tions et le caractere de la nation espagnole ne prolongent les difficultés que la France a éprouvées depuis qu'elle a entrepris de subjuguer ce pays. Le plus grand obstacle à la délivrance de l'Espagne est, sans contredit, l'état de son propre gouvernement; mais en supposant même que les fautes de ceux à qui est confiée la direction des affaires, favorisent le succès des armes françaises en Espagne, il s'écoulera un long intervalle avant que le gouvernement français ne puisse s'établir dans ce pays, et il s'offrira beaucoup d'occasions favorables à l'intérêt britannique relativement à l'Espagne et à ses colonies.

59.—Pour le moment, les armées françaises sont dans un état complet d'inaction, et il ne paraît pas qu'il leur soit possible de frapper un coup qui puisse empêcher le gouvernement espagnol de terminer tous les arrangements politiques et militaires qui doivent donner à cette nation les moyens de se préparer à défendre son indépendance avec plus d'efficacité et de succès.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(Signé) WELLESLEY.

Premiere Incluse du No VI.—Copie d'une Lettre du Marquis de Wellesley *à Sir* Arthur Wellesley, *datée de Séville, le 4 Septembre* 1809.

1.—J'ai l'honneur de vous envoyer par M. Wellesley la copie d'une dépêche que j'ai reçue de M. Canning, sous la date du 12 Août.

2.—Cette dépêche contient un exposé si clair et si complet des points auxquels elle a rapport, elle embrasse si entierement les questions importantes qui ont été dernierement discutées avec ce gouvernement, qu'il est inutile que j'y ajoute aucune observation.

3.—La copie de la dépêche de M. Canning vous est adressée, afin d'obtenir, dans le moindre délai possible, l'ensemble des opinions de V. Exc. sur son contenu; ce sera pour moi une faveur particuliere si vous me renvoyez par un courier cette copie, après avoir mis à la marge les observations que vous croirez convenables.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) WELLESLEY.

Seconde Incluse du No. VI.—Copie d'une Lettre de Sir Arthur Wellesley *au Marquis de* Wellesley, *datée de Badajos, le 3 Septembre,* 1809.

J'ai reçu de Lord Castlereagh la copie des dépêches de M. Canning adressées à V. Exc. le 12 Août, et je suis invité par Sa Seigneurie à donner à V. Exc. mon opinion sur les points traités dans ces dépêches.

Les lettres que j'ai eu l'honneur d'adresser à V. Exc. le 24 Août et le 1er Septembre, lui auront fait connaître mon opinion sur le premier point indiqué par M. Canning, quant à la possibilité d'entreprendre avec une perspective de succès des opérations offensives contre l'ennemi: je persiste dans mon opinion, en supposant même que l'armée anglaise fut portée à 40,000 hommes au lieu de 30,000, aussi long-temps que les armées espagnoles déjà insuffisantes par le nombre, le seront encore plus par le mauvais état de leur discipline et les vices de leur organisation.

Votre Excellence a déjà vu dans ma dépêche du 1er. Septembre, les renseignements détaillés sur lesquels je fonde mon opinion, et qui serviront peut-être aussi à former la vôtre, s'ils sont conformes à la vérité: dans le cas où ils ne le seraient pas, il faudra les rectifier.

Dans l'état actuel des forces de l'ennemi, et de celles des alliés dans la Péninsule, il serait difficile si non impossible à l'armée anglaise de lier la défense du Portugal à celle de l'Espagne, et tout-à-fait impossible aussi long-temps qu'il n'aura pas été pris des moyens pour approvisionner sûrement les armées qui sont en Espagne. Dans la suite, lorsque la force relative des armées sera peut-être changée à l'avantage de l'ennemi, il sera tout-à-fait impossible de lier à la défense du Portugal celle du midi de l'Espagne. Le gouvernement est décidé à défendre le Portugal, mais si, ensuite, il se déterminait à défendre, au lieu du Portugal, le midi de l'Espagne, je pense qu'il serait absolument nécessaire que le général anglais eût le commandement de l'armée espagnole; que nous eussions une garnison à Cadix; et qu'il fût pris les mesures les plus efficaces pour assurer aux armées alliées leurs subsistances et des moyens de transport.

(Signé) Arthur Wellesley.

Troisieme Incluse du No. VI.—Copie d'une Lettre du même au même, datée de Badajos, le 5 Septembre 1809.

J'ai eu l'honneur de recevoir la lettre de Votre Excellence du 4 du courant. Attendu que mes lettres du 29 Août, des 1er et 3 du courant, contiennent mon opinion sur tous les points indiqués dans la dépêche de M. Canning à V. Exc., en date du 12 Août, j'ai envoyé copie de ces lettres en Angleterre, avec une lettre à Lord Castlereagh dont je vous envoie copie.

J'ai toutefois écrit en marge de la copie de la dépêche du 22 Août, des observations sur les points que le Marquis Wellesley m'a indiqués comme étant ceux sur lesquels vous désirez avoir mon opinion.

(Signé) A. Wellesley.

Quatrieme Incluse du No. VI.—Copie d'une Lettre du Marquis de Wellesley *à Don* Martin de Garay, *datée de Séville, le* 8 *Septembre* 1809.

J'eus l'honneur d'informer Votre Excellence, par ma note du 30 Août, que les troupes anglaises sous le commandement de Sir Arthur Wellesley, se retireraient sur-le-champ vers la frontiere du Portugal, avec mon entiere approbation, afin d'y recevoir les approvisionnements nécessaires que le gouvernement espagnol n'a pas procurés à ces braves défenseurs de la cause de l'Espagne.

L'armée anglaise est en conséquence stationnée maintenant près de la frontiere portugaise: une partie de cette armée est en Portugal, et le reste occupe sur le territoire espagnol une position qui menace l'ennemi en flanc, et sur les derrieres dans le cas où il s'avancerait dans l'Andalousie.

Je ne puis toutefois donner au gouvernement espagnol aucune assurance que l'armée anglaise restera dans cette position.

Il est possible qu'il devienne nécessaire de la rapprocher de ses magasins qui sont établis sur des points éloignés dans l'intérieur du Portugal, ou que la défense du Portugal réquiere immédiatement la présence des troupes

anglaises dans ce royaume. Dans l'un ou l'autre cas, je prie Votre Excellence de croire que l'armée anglaise sera obligée de se retirer entierement de l'Espagne.

Mais cet état de choses, les intérêts et l'honneur de la Grande-Bretagne et de l'Espagne réquierent une explication distincte et complette de la condition actuelle et des intentions futures des deux parties.

Les dépêches j'ai reçues de Sir Arthur Wellesley, et les instructions dont les ordres de mon Souverain m'ont honoré, me donnent les moyens de soumettre à la Junte une déclaration dont les bases, les motifs et l'objet sont clairs et intelligibles.

Pendant la lutte actuelle avec la France, la Grande-Bretagne et ses alliés ont aidé l'Espagne: 1°. en envoyant dans les ports espagnols des fournitures de différentes especes; 2°. en faisant des diversions puissantes qui ont occupé le corps principal des forces de l'ennemi sur des points éloignés de l'Europe; 3°. par la coopération directe des troupes anglaises sur le territoire espagnol.

D'après la maniere dont s'étaient terminées les premieres discussions, depuis la retraite des troupes commandées par Sir John Moore, les gouvernements anglais et espagnols paraissaient avoir consenti à renvoyer à un autre temps l'examen de l'espece de secours qui pourrait résulter des services d'une armée anglaise employée sur le territoire espagnol.

Depuis cette époque, le gouvernement britannique a plus particulierement et plus exclusivement dirigé son attention vers la sûreté du Portugal, et la confiance que le gouvernement portugais nous a témoignée a justifié la sollicitude avec laquelle le gouvernement anglais a considéré la sûreté du Portugal comme l'objet principal de nos opérations dans la péninsule.

Toutefois la sûreté du Portugal ne confinait pas absolument l'armée anglaise dans les frontieres de ce royaume, s'il survenait une occasion de coopérer avec les armées espagnoles, qui ne laisserait pas ce royaume exposé à l'invasion de l'ennemi.

Tel était l'état de la question avant l'entrée de l'armée de Sir Arthur Wellesley en Espagne, que ni la teneur des traités existants, ni l'esprit de l'alliance, ni le résultat des discussions antérieures, n'autorisaient alors le gouvernement espagnol à demander qu'on employât une armée anglaise en Espagne.

Mais les instructions que Sir Arthur Wellesley avait reçues de son souverain, lui permettaient d'accorder au gouvernement espagnol des témoignages d'amitié au-delà des termes positifs du traité et des obligations expresses de l'alliance; et il avait par conséquent la liberté de recevoir les propositions du général espagnol ou du gouvernement à l'égard d'un plan quelconque de coopération sur le territoire espagnol, qui, sans compromettre la sûreté du Portugal, aurait pu être favorable aux intérêts de l'Espagne.

Si le gouvernement avait jugé à propos de demander qu'il fût conclu un traité régulier avant qu'une armée anglaise n'entrât en Espagne pour les opérations même les plus limitées, il eût été juste et raisonnable de requérir du gouvernement espagnol; 1°. une garantie suffisante pour assurer à la force auxiliaire ses provisions et ses moyens de transports; 2°. des arrangements effectifs non-seulement pour la coopération d'une armée espagnole qui aurait dû être attachée à l'armée anglaise, mais pour un système d'efforts combinés de la part de toutes les branches de la force militaire de l'Espagne dans toutes les provinces.

Si ces conditions n'ont pas été exigées du gouvernement espagnol dans la forme d'un traité, avant qu'il ne fût permis à Sir Arthur Wellesley de franchir les frontieres du Portugal, V. Exc. ne peut penser qu'il fût même possible que le gouvernement espagnol eût pu consentir à recevoir une armée anglaise sur le territoire d'Espagne, avant d'avoir rassemblé tous les moyens nécessaires pour lui procurer des subsistances, et la mettre en état d'agir contre l'ennemi.

Votre Excellence observera que le gouvernement espagnol négligeant de prendre ces précautions indispensables, ou étant dans l'impuissance d'y pourvoir, il devenait dangereux pour la sûreté du Portugal de solliciter l'entrée de l'armée anglaise en Espagne, même pour des opérations limitées; car il est évident que dans de telles circonstances cette armée ne pouvait avancer en Espagne, sans hasarder sa propre existence, et par conséquent sans compromettre la sûreté du Portugal. Les mêmes considérations qui justifiaient l'entrée de l'armée anglaise en Espagne nécessitaient son retour en Portugal, si le gouvernement espagnol ne lui fournissait pas les provisions nécessaires, et ne lui procurait pas la coopération effective d'une armée espagnole.

L'armée anglaise sous les ordres de Sir Arthur Wellesley, entra en Espagne d'après les sollicitations pressantes

de ce gouvernement et de ses officiers ; il fut donné sur-le-champ avis au gouvernement espagnol de l'approche de nos troupes : la direction qu'elles devaient suivre, et les limites de leurs opérations avaient été suffisamment concertées et soigneusement définies, dans les conférences et la correspondance qui avaient eu lieu avec les officiers espagnols.

Après ces sollicitations, et ces apparentes précautions, c'est un triste tableau à tracer que celui qu'a offert la situation de l'armée anglaise pendant tout le cours de ses glorieux exploits et de ses pénibles efforts pour assurer l'indépendance de la monarchie espagnole, et venger les libertés et la gloire de la nation espagnole.

Depuis l'instant où Sir Arthur Wellesley s'est avancé en Espagne, ses troupes ont été privées des moyens ordinaires de transport et des objets de première nécessité pour leur subsistance, et de tout ce qui est indispensable non-seulement pour qu'une armée se mette en mouvement, mais encore pour qu'elle existe.

La détresse des troupes anglaises commença dès le 16 Juillet ; elle fut officiellement notifiée au général espagnol et au gouvernement ; bien loin de remédier à cette calamité, on la vit s'accroître journellement ; et depuis la glorieuse journée de Talavera, Sir Arthur Wellesley a vu les restes de la brave armée qui remporta cette victoire, exposés à toutes les horreurs de la faim et de la maladie, tandis que la diminution graduelle des moyens nécessaires à sa marche et à ses mouvements lui ôtait tout espoir, toute perspective d'une meilleure condition aussi long-temps qu'elle resterait en Espagne.

Les officiers que le gouvernement espagnol avait chargés d'aider l'armée anglaise à se procurer des provisions ont non-seulement méconnu leurs devoirs, mais en plusieurs occasions les soldats anglais ont été privés des subsistances recueillies pour eux par des commissaires anglais.

La Grande-Bretagne, avec le zele et la générosité d'une amitié sincere, a accumulé des approvisionnements de tout genre dans les ports d'Espagne, et a versé son sang le plus pur sur le territoire espagnol.

Mais les agents du gouvernement espagnol ont saisi avec violence la subsistance destinée aux troupes anglaises, et ont refusé des moyens de transport à nos malades et à nos blessés, tandis que ces moyens se trouvaient abondamment dans les camps et dans les villes de l'Espagne.

Les soldats portugais ont éprouvé les mêmes traite-

ments injurieux, aussitôt que ces fideles alliés sont entrés en Espagne, et certes les armées britannique et portugaise n'auraient pu éprouver une plus grande détresse sur le territoire de leur ennemi le plus invétéré.

Je suis profondément affligé d'avoir à me plaindre en outre d'un défaut complet de coopération de la part des généraux espagnols.

Il ne s'est manifesté aucun esprit d'union, de conciliation ni d'énergie parmi ceux qui paraissaient s'unir aux alliés pour la cause commune, et pour un système de coopération.

Des plans de la plus haute importance concertés d'avance avec le général anglais, ont été soudainement abandonnés dans les circonstances les plus critiques de la campagne.

On a quitté brusquement, sans en donner préalablement avis et sans aucune nécessité, des positions qui étaient non-seulement essentielles au succès des opérations offensives, mais même à la sûreté des armées et à la protection des soldats malades et blessés.

Il serait possible de citer d'autres preuves du refus de coopération, mais je ne veux qu'appeler l'attention de V. Exc. sur des infortunes dont l'énumération détaillée serait trop douloureuse à faire.

Ces circonstances malheureuses, aussi bien que les faits que j'ai mentionnés, exigent que le gouvernement espagnol s'occupe soigneusement d'y remédier; les intérêts de l'alliance, la justice qui est due à la Grande Bretagne, l'honneur et la sûreté de l'Espagne demandent qu'on dévoile entierement des vérités qu'on ne pourrait taire sans mettre dans le plus grand péril la grande cause dans laquelle les alliés sont engagés. C'est dans cette vue et avec le plus grand désir de maintenir l'amitié réciproque entre les deux nations, que je déclare de la part du gouvernement britannique, que l'armée commandée par Sir Arthur Wellesley n'a été ni approvisionnée par les autorités civiles, ni secondée suffisamment par le pouvoir militaire de l'Espagne pour être en état de lutter contre les forces françaises qui lui étaient opposées; et que ce sont uniquement ces causes qui ont obligé Sir Arthur Wellesley de se retirer pour être à portée de recevoir une assistance plus proportionnée à ses besoins, et de reprendre la défense du Portugal comme le seul objet de ses opérations immédiates.

L'armée anglaise est entrée gratuitement en Espagne,

elle s'est signalée par les plus glorieux exploits pendant le séjour qu'elle y a fait, et sa retraite a été occasionnée par une nécessité invincible, qui n'a été produite par aucun acte du gouvernement britannique ou de ses officiers.

Le gouvernement espagnol doit considérer maintenant la nature des souffrances endurées par notre armée, les causes qui l'ont privée de subsistances et de coopération, et les remedes qui doivent être appliqués à des inconvénients d'un danger si étendu et si imminent. Aussi long-temps qu'on n'y aura pas remédié efficacement à l'entiere satisfaction du gouvernement anglais, et qu'on n'aura pas fait les arrangements qu'exige la sûreté des troupes anglaises, aucune armée britannique ne coopérera sur le territoire d'Espagne avec une armée espagnole.

S. M. continue toutefois d'entretenir l'attachement le plus cordial pour la cause de l'Espagne et pour les principes de l'alliance ; et S M. ne se refusera à aucun effort qui sera compatible avec les moyens et les intérêts de son royaume, et qui tendra, par tout autre mode d'assistance, à seconder les tentatives de la nation espagnole.

Les ordres que j'ai eu l'honneur de recevoir de S. M. m'autorisent en outre à exprimer une vive sollicitude pour que le gouvernement espagnol cherche à faire tout ce qui sera en son pouvoir pour cultiver et améliorer les ressources qu'offre ce vaste empire dans toutes les portions de son territoire ; de développer la force intrinseque du pays en donnant une direction sage à la loyale énergie du peuple, et d'envisager les ressources et le pouvoir de l'Espagne, comme les seuls moyens qui peuvent opérer en dernier résultat sa délivrance, et comme le seul fondement de sa sûreté future.

Le gouvernement verra dans ce conseil plein de franchise une preuve irrécusable des vœux que forme S. M. pour l'indépendance et la stabilité de la monarchie espagnole et pour la prospérité et l'honneur de l'Espagne ; car il est évident que l'indépendance d'une nation repose sur la base de sa force intérieure et de son esprit public, et qu'aucun pays ne peut ni conserver ni conquérir sa prospérité et sa gloire, s'il compte exclusivement sur une assistance étrangere.

Ce serait avec la plus vive satisfaction que je verrais que, pour obtenir ces grands objets, l'on s'occuperait avec une attention soutenue, réfléchie et systématique de préserver et d'accroître les ressources militaires de l'Espagne, et de

perfectionner l'organisation et la discipline des armées espagnoles.

Il serait aussi très-avantageux de changer tout le système du département de la guerre, et surtout d'établir des lois et des réglements qui garantissent aux armées employées à la défense de l'Espagne leurs approvisionnements et leurs moyens de transport.

Mais la source de toute amélioration existe dans la vigueur du pouvoir exécutif qui tire lui-même sa force et son activité de l'assistance que lui offre la sagesse combinée du peuple, et l'esprit public d'une nation qu'animent également des sentiments de loyauté et l'amour de la liberté.

J'ai l'honneur d'être avec des sentiments distingués de respect et de considération, &c. &c.

(Signé) WELLESLEY.

PAPIERS ADDITIONNELS.

No. I.—*Copie d'une Lettre du Marquis de* Wellesley *à Lord* Wellington.

Séville, le 17 Octobre, 1809.

Mylord,

1.—Dans ma dépêche du 19 Septembre, j'eus l'honneur de faire part à V. Exc. de mes lettres No. 4 et 5 à M. Canning.

2.—Parmi les incluses du No. 5, était la copie d'une note, en date du 8 Septembre, adressée à M. de Garay. J'ai l'honneur de vous envoyer copie de cette même note pour l'usage de Votre Excellence.

3.—Je joins également ici une copie en original et une traduction de la réponse que j'ai reçue à cette note de la part de M. de Garay. Quoique cette réponse soit datée du 3 Octobre, je ne l'ai reçue que plusieurs jours postérieurement à cette date. Je prie V. Excellence de porter votre attention sur les passages de cette piece qui sont relatifs aux provisions et aux moyens de transport fournis à l'armée britannique que vous commandez, à la coopération et à la conduite gé-

nérale des généraux et des troupes espagnoles, et aux causes qui ont occasionné le mouvement de votre armée vers la frontiere de Portugal.

4.—Il me serait agréable d'avoir l'avantage de recevoir vos observations sur ces points, avant d'envoyer ma réponse aux faux exposés extraordinaires et nombreux dont cette piece abonde.

5.—Vers la fin de cette note, M. de Garay fait allusion à une affaire qui eut lieu à Séville le mois dernier. Il avait été formé dans cette ville un plan pour arrêter la personne des principaux membres de la Junte Suprême, pour renverser à force ouverte le gouvernement actuel d'Espagne, et pour lui substituer par les mêmes moyens de violence, une Régence qui aurait été choisie parmi les personnes engagées dans ce complot. Ce projet étant venu à ma connaissance, je le communiquai sur-le champ au gouvernement, et en interposant à temps mon influence personnelle, je prévins les actes de violence auxquels on avait pensé se porter contre la Junte Suprême.

J'ai l'honneur, etc.

(Signé) WELLESLEY.

No. II.—*Traduction d'une Note de Don* Martin de Garay *au Marquis de* Wellesley, *en date du* 3 *Octobre* 1809.

Monsieur,

J'ai rendu compte à la Suprême Junte Centrale du gouvernement de ce royaume de la note qu'il a plu à Votre Excellence de m'adresser, en date du 8 Septembre dernier, dans laquelle Votre Exc. à la suite de quelques réflexions et plaintes sur le manque de moyens de subsistance et de transport dans l'armée britannique, ainsi que sur le défaut de coopération militaire de la part des généraux espagnols, déclare, au nom du gouvernement britannique, que l'armée commandée par Sir Arthur Wellesley n'a été ni secourue par les autorités civiles, ni aidée par le pouvoir militaire d'Espagne, en aucun point, de maniere à pouvoir la mettre en état de combattre les forces françaises qui lui ont été opposées en campagne, et que ce sont ces motifs seuls qui ont forcé Sir Arthur Wellesley de se retirer à portée des secours dont

il avait besoin, et de reprendre la défense du Portugal comme le seul objet de ses opérations immédiates.

Sa Majesté étant informée très-en détail de tout ce que Votre Excellence a énoncé sur chacun des points dont vous traitez, m'ordonne de répondre à Votre Excellence, que du moment qne le Département des Finances fut informé que l'armée anglaise auxiliaire, commandée par Sir Arthur Wellesley, approchait de l'Espagne, il n'a pas cessé de donner et de réitérer les ordres les plus pressants et les plus péremptoires pour que cette armée n'éprouvât aucuns besoins dans les villes par où elle passerait, ainsi que dans celles où elle serait cantonnée, les autorités constituées étant chargées de la traiter partout de la maniere que le mérite un si digne et si généreux allié.

A cet effet, les habitants de l'Estramadoure et la Junte supérieure de Badajos furent prévenus le 10 de Juin dernier, de faire les approvisionnements les plus abondants de tous les articles nécessaires pour la subsistance de ces troupes, et de stimuler le patriotisme des magistrats, des corporations et des individus de cette province, afin de contribuer à un service aussi important et aussi indispensable.

L'Intendant de l'armée de la Vieille Castille reçut à l'époque convenable, la même commission par rapport aux villes de son district ; il en fut de même de la Junte de Placencia, et de quelques autres personnes marquantes. Il leur fut donné avis à tous qu'ils eussent à correspondre avec Don Juan Lozano Torres, Ministre de la Finance Royale, qui fut nommé pour être auprès de ladite armée, et auquel on donna les ordres nécessaires. Il lui fut pareillement enjoint de se rendre à la frontiere d'Espagne, et de s'y réunir, ce qu'il fit, aux commissaires ordinaires des guerres, et aux autres personnes du bureau de la comptabilité, qui devaient être employées à fournir à ladite armée tout ce qu'il lui faudrait. Les ministres n'oublierent pas de renouveler cette commission au bureau de la direction générale des vivres de la guerre, avant et après la jonction de cette armée avec la nôtre.

Le 28 du mois de Juin dernier, Don Alexandro Garcio Somez, fut nommé avec quelques autres pour faire des achats de moutons et de bêtes à cornes, et on lui fournit à cet effet les fonds nécessaires, ainsi que pour les fournitures de blé, farine, orge et autres articles.

Indépendamment des ces précautions, il fut rassemblé sur tous les points des provisions plus que suffisantes pour

nourrir cette armée pendant le court intervalle que le gouvernement jugeait qu'elle devait rester dans les villes désolées et malsaines de l'Estramadoure; car on supposait que, réunie à la nôtre, elle attaquerait et culbuterait l'ennemi, ainsi qu'elle le fit dans les champs de Talavera, et qu'avançant aussitôt dans la province de Tolede, et dans les Castilles, elle aurait trouvé à quatre lieues en avant de sa position, abondance de tout, dans des villes qui étaient prêtes à satisfaire à tous les besoins des armées combinées.

L'événement n'a pas été aussi agréable que nous l'avions espéré. L'armée anglaise s'est retirée, a passé le Tage, et s'est placée dans le pays où l'on devait le moins l'attendre, d'après le plan de la campagne. Du moment où cette retraite fut entreprise, le général Sir Arthur Wellesley commença à demander que son armée fût approvisionnée de tout ce qui lui était nécessaire, menaçant que si on ne le faisait pas, il abandonnerait entierement le territoire espagnol. Nous nous efforçâmes de le tranquilliser sur ce point en lui faisant délivrer divers articles sans perdre de temps, et en l'assurant que nous continuerions ces fournitures. Indépendamment de ces précautions, il fut envoyé un détachement de boulangers qui eut ordre de s'établir dans le voisinage de l'armée anglaise, et de travailler sans relâche à fabriquer du biscuit pour sa consommation, sans parler d'un magasin de 3 à 400 milliers pesant du même article qu'on avait accordé précédemment à la demande du même général, et qui devait également être placé à portée de l'armée. On lui fit encore passer un certain nombre de quintaux de viande salée; on aurait continué d'en envoyer jusqu'à la concurrence de 1006 quintaux qu'on avait fait faire au dépôt général des approvisionnements, et dont partie était destinée à l'usage de ces troupes. Il fut fait aussi par le bureau de la direction générale des vivres et par le ministre des finances royales attaché à ladite armée des envois continuels de riz, de poisson salé, de fromage, de farine, d'orge, de moutons et de biscuit, conformément aux états que j'ai l'honneur d'adresser à V. Exc., et qui lui démontreront l'abondance dont cette armée aurait dû jouir, s'il y avait eu de l'ordre dans la distribution et dans la consommation de ces articles.

Le département n'a pas été moins actif à procurer des mules de charge et des chariots pour l'usage de l'armée britannique. Depuis le 3 Juin dernier, long-temps avant qu'elle n'entrât en Espagne, l'intendant de la province et la Junte Supérieure de Badajos, avaient reçu ordre de rassem-

bler le plus grand nombre possible des uns et des autres. L'intendant de l'armée de la Vieille Castille reçut la même commission. Dernierement encore, après avoir nommé des personnes intelligentes et habituées à ces sortes de fournitures, le commandant des gardes Don Juan Megual de Igea et Don Jose Antonio Cevellos, ont reçu la commission de procurer et d'envoyer à cette armée de tous les côtés, le plus grand nombre possible de mules de charge. La commission de fournir des chariots a été confiée à Don Jose Fortien ; les magistrats ayant ordre de leur prêter l'assistance réquise toutes les fois que les propriétaires de ces articles se refuseraient à une demande équitable, ou ne voudraient pas se prêter à un service aussi important dans les circonstances critiques du jour. Le résultat de ces arrangements a été qu'il a été remis deux brigades consistant chacune en 40 mules de charge, 22 chevaux de charroi ramassés ici, 700 mules de Castille avec celles qu'ont fait passer Igea et Cevellos, et dont le nombre est inconnu, ainsi que dix brigades de dix mules chaque, non compris plusieurs autres encore. Vôtre Excellence peut être assurée que ces secours surpassent de beaucoup les demandes qui ont été faites ; et l'on ne peut pas douter que les fournitures et approvisionnements n'aient été continués postérieurement à la date desdits états.

Le gouvernement Espagnol prouve par ces faits, sa vigilance à remplir les devoirs qui lui sont tombés en partage. Peut-être y aura-t-il eu un déficit sur quelque article, mais on ne peut lui en imputer aucun blâme, car on n'a jamais pu attendre de sa part qu'il rassemblât des provisions dans un lieu où l'armée anglaise ne devait pas faire autre chose que de passer. Même après que Sir Arthur Wellesley eût pris la résolution inattendue de se retirer d'Espagne, les commissaires des vivres attachés à son armée, et des personnes de la plus haute considération offrirent de lui procurer tout ce qui pouvait lui être nécessaire dans le court espace de quelques jours, et d'établir dans une quinzaine des magasins de munitions pour deux mois. Si ce plan n'a pas été exécuté, voici sans doute quelle en est la raison ; c'est que Sir Arthur Wellesley ayant résolu de se retirer d'Espagne, et telle étant aussi la volonté arrêtée de Votre Excellence, vous ne manquerez pas de voir dans votre sagesse, que c'était, ainsi que j'eus l'honneur de vous en informer, une dépense qu'on pouvait épargner dans un moment où le gouvernement était obligé, avec aussi peu de ressources, à faire face et à pour-

voir à tant de besoins multipliés de tous les côtés. Votre Excellence doit croire que la moindre espérance qui aurait pu assurer au gouvernement une prompte coopération de l'armée anglaise, aurait donné toute l'impulsion et inspiré toute l'activité qu'il aurait fallu pour la seconder, et il en serait encore de même aujourd'hui, quelques sacrifices qu'il fallût faire, si nous étions seulement assurés que ces sacrifices ne seraient pas inutiles.

Quant au défaut de coopération militaire de la part de nos généraux, dont Votre Excellence se plaint, il paraît d'après le rapport du département de la guerre, qu'aussitôt qu'il fut informé qu'une armée anglaise approchait pour soutenir notre cause, on donna les ordres nécessaires au capitaine-général pour qu'il eût à faire tous les préparatifs qui pouvaient assurer un bon traitement à ces troupes. Le général Don Gregorio de la Cuesta donna avis le 10 Juillet dernier, qu'il avait eu le plaisir de recevoir Sir Arthur Wellesley dans la soirée, qu'ils étaient de la meilleure intelligence, qu'il était convenu avec lui d'un plan d'opérations, et qu'il lui avait dit qu'il n'attendait que la réunion finale des troupes et qu'il eût été remédié à quelques difficultés relativement aux moyens de transport, pour commencer ces opérations ; quoique, en conséquence des mouvements que l'ennemi venait de faire, il se préparât à passer le Tietar, pour menacer ses derrieres et ses flancs.

La bonne intelligence continua entre les deux généraux, ainsi qu'on peut le voir dans une note officielle de Cuesta, en date du 15, dans laquelle il dit qu'il était convenu avec Sir Arthur Wellesley du mouvement des armées combinées L'armée Espagnole devait tomber sur Talavera, tandis que l'armée anglaise se mettrait en marche par son flanc gauche sur la route d'Escalona. Pour que toutes les armées pussent faire un mouvement combiné, Cuesta fut informé le 18 des instructions qui avaient été envoyées au Marquis de la Romana, aussitôt que l'on avait su que la Galice et les Asturies avaient été évacuées par l'ennemi. Il fut également informé des désirs que le Maréchal Beresford avait exprimés, et des observations qu'il avait faites relativement à la position qu'il prendrait afin de pouvoir informer le gén. Wellesley du tout, supposant que le maréchal Beresford agirait sous le commandement de ce général avec lequel Cuesta devait agir, par convention, vu qu'il savait que Sa Majesté désirait que l'on maintînt la meilleure harmonie possible, et qu'il eût de la déférence pour les opinions de Sir Arthur Wellesley. Telles

ont toujours été les instructions qui ont constamment été envoyées au général Cuesta; et quoique de sa part rien n'eût été négligé ni oublié pour accomoder les troupes anglaises, il donna avis, le 17, que le général Wellesley se plaignait du manque de moyens de transport, et qu'il disait qu'il lui était impossible de rester dans cet état. Comme, malgré les meilleurs arrangements, il n'était pas aisé de pourvoir sur le lieu à tous les besoins d'une armée, que l'on avait supposé avoir amené avec elle tout ce qui était nécessaire pour ses mouvements, il fut pris ici des mesures convenables afin de pourvoir à ces besoins. En effet, on répondit à Cuesta qu'il allait partir pour Santa Olalla quatre compagnies de cavalerie, qui s'achemineraient par diverses routes avec des ordres pressants pour les magistrats, afin de se procurer les mules de charge qu'il serait possible de trouver, chaque ville étant obligée d'en donner 2 sur 3, avec des punitions séveres pour ceux qui refuseraient, et afin que personne ne pût prétexter cause d'excuse, le commandant de cette cavalerie emporta de l'argent avec lui pour payer la valeur des bêtes de somme en question. Comme on n'ignorait pas que des villes qui, pour la plus grande partie, avaient été occupées par l'ennemi, et qui par-là avaient été ruinées, ne pouvaient pas fournir le nombre de mules réquis, il fut ordonné à l'intendant de la Province d'envoyer à l'armée le tiers des mules de charge qui existaient dans les villes, à la Junte de Badajos de faire tous ses efforts pour les procurer, et aux commissaires d'acheter de l'orge. Ils en envoyerent 500 fanegues pour le moment, et procéderent à expédier tous les approvisionnements qu'ils purent trouver. Un reçu du nombre de mules remises, donné par le commissaire général anglais à Talavera, prouve suffisamment que ces arrangements ne furent pas sans fruit.

Le Général Cuesta fut aussi informé que ces arrangements ne devaient déranger aucunement ceux qu'il pourrait faire de son propre accord, en employant la force, s'il était nécessaire. Afin de prouver au Général Wellesley le sincere désir que le gouvernement espagnol avait d'aider son armée, Cuesta eut ordre de l'informer desdits arrangements, et de la persuasion où était Sa Majesté que le seul motif de la résistance des villes dont il se plaignait, provenait de l'incapacité où elles avaient été par les ravages de l'ennemi, de lui fournir ce qu'il demandait, ainsi que par la circonstance du temps qui était alors l'époque de la moisson. Sa Majesté fut tranquillisée à un certain point par l'avis que Cuesta lui donna que, le 18, les armées étaient en mouvement, et que le 22 elles étaient proches de l'ennemi qui s'é-

tait fortifié au pont d'Alberché. Malheureusement, ces circonstances et celles qui avaient précédé, ne suffirent pas pour tranquilliser complettement l'esprit de Sa Majesté, puisque, le 27, V. Exc. fit passer une note du Général Wellesley, datée de Talavera, annonçant le besoin de provisions et de moyens de transport que son armée éprouvait, tandis que non-seulement l'armée espagnole, mais encore les prisonniers français et leurs chevaux vivaient dans l'abondance. Cette note fut envoyée au Général Cuesta, avec l'ordre de ne négliger aucune précaution qui pût tendre au prompt secours de ces troupes, et qu'il eût à expliquer la cause de ces besoins, après les mesures actives qui avaient été prises. Cuesta répondit le 1er d'Août, à cet ordre, disant qu'il croyait cette note au moins fort exagérée, relativement à l'abondance dans laquelle on représentait l'armée espagnole, les prisonniers français et leurs chevaux; que l'armée espagnole souffrait avec patience la disette occasionnée par le défaut d'argent et la rapidité des marches; qu'il n'y avait jamais eu et qu'il n'y avait pas un seul prisonnier français qui eût un cheval; que la cavalerie espagnole avait consommé de l'orge quand elle avait pu s'en procurer; mais qu'elle avait principalement subsisté d'herbages; qu'il y avait eu plusieurs jours où il avait été à peine possible de donner aux troupes une ration d'un quarteron de pain, ce qui est bien loin d'une vie d'abondance; que l'armée anglaise n'avait jamais éprouvé une disette pareille; que lui, individuellement, n'avait jamais été informé de ses besoins, d'autant qu'il y avait un commissaire espagnol attaché à cette armée, lequel avait des pouvoirs absolus, et qu'il faisait ramasser des provisions par ses propres agents; que pour cette raison, il avait fait venir l'Intendant-commissaire afin de prendre des renseignemens à ce sujet, et de l'aider dans tous les arrangements qui dépendraient de lui; et qu'il avait appris que cet intendant n'avait jamais pu savoir le nombre de rations que l'armée anglaise réquérait, ni celui qu'elle consommait; tandis qu'il assurait Cuesta que ce nombre était au moins double de celui dont on avait besoin; qu'il n'avait pas pu obtenir, ni pour les villes ni pour le commissaire, des reçus de ce qui avait été fourni; qu'après avoir offert de payer les différents articles à mesure qu'on les recevait, on ne l'avait pas fait encore à cette époque, et qu'on avait refusé de conclure des marchés pour des fournitures de viande qu'on avait offertes; que dans ces circonstances, et ayant vu le désordre et l'insubordination qui régnaient, il avait fait venir ensemble l'Intendant-Com-

missaire et l'Intendant-munitionnaire de l'armée espagnole, afin de consulter avec eux sur la maniere la plus efficace de corriger ces fautes et de pourvoir à ces besoins; et qu'ils étaient convenus que les villes sur la gauche seraient destinées à l'armée anglaise, et celles à la droite à l'armée espagnole, au moyen de commissaires espagnols que les deux intendants fourniraient; qu'il serait donné des escortes suffisantes pour la sûreté des provisions; qu'on aurait soin de fournir à l'armée anglaise de préférence, celles qu'on pourrait se procurer, quand bien même elles ne proviendraient pas du district qui lui avait été fixé; et qu'il tâcherait de convenir avec le général Wellesley d'arrangements qui assureraient de sa part de l'ordre dans la comptabilité et toute l'économie possible.

Après la glorieuse bataille de Talavera, dans laquelle nos alliés donnerent des preuves si distinguées de leur valeur et de l'intérêt qu'ils prenaient à la juste cause que nous défendons, le général Cuesta envoya avis le 29 Juillet que l'ennemi avait laissé deux corps considérables en vue; qu'il avait porté son avant-garde en avant pour les observer, et que dans les entrefaites son armée restait en colonnes, tandis qu'on ramassait quelques provisions, et que les Anglais employés à soulager les blessés, se mettaient en état de les suivre; enfin, qu'il avait donné ordre aux villes du district de leur fournir toutes les provisions qu'elles pourraient ramasser.

Sa Majesté, ne voulant pas s'en rapporter uniquement à ces arrangements pour la fourniture des provisions et des moyens de transport aux armées, jugea à propos de nommer Monsieur de Calvo, membre de la Junte Suprême, avec des pleins-pouvoirs à l'effet de prendre tous les arrangements nécessaires pour assurer ces approvisionnements. Il fut donné, le 1er Août, avis de sa nomination au général Cuesta, ainsi que de l'ordre royal de la même date, qui fut envoyé aux magistrats de toutes les villes situées sur la route de Séville à Talavera, Badajos et Placentia, par lequel il leur était enjoint d'envoyer, sans excuse, par la poste toutes les provisions qu'ils possédaient, en leur faisant entendre qu'on allait nommer des commissaires qui saisiraient celles qu'on aurait pu garder.

Lorsqu'on reçut la nouvelle que le maréchal Soult marchait sur le Puerto de Banos, le général Wellesley s'adressa à Cuesta, pour renforcer ce point, et il lui dit qu'il avait envoyé la cinquieme division avec 300 chevaux, quoique dans son opinion cette mesure ne promit pas de grands avantages; cette division devait s'opposer autant que pos-

sible au passage de Soult, si elle arrivait à temps; il s'attendait néanmoins que le général Beresford, avec 15000 hommes, le harcelerait et l'intercepterait, ou au moins qu'à tout événement ce général retarderait la marche de Soult. Rien de tout cela n'arriva; car le général Beresford n'ayant pas paru, et les troupes espagnoles qui couvraient le Puerto de Banos se trouvant seules, furent contraintes de se retirer derriere le Tietar, et l'ennemi arriva à Placentia. A cette nouvelle, Cuesta convint avec Sir Arthur Wellesley, que l'armée anglaise marcherait contre Soult et que les espagnols resteraient à Talavera. Le général Wellesley se mit en marche, mais Cuesta apprenant ensuite par des lettres interceptées que Soult avait ordre de gagner Placentia, et d'y diriger son attaque contre les Anglais, et ceci étant confirmé par un mouvement de Victor, il était naturellement d'opinion, d'après des données aussi solides, que les Anglais n'étant pas suffisants seuls pour s'opposer à 25 ou à 30 mille hommes, que, suivant les lettres interceptées, il supposait que Soult devait avoir, il était de son devoir de voler au secours de son bon allié le général Wellesley, soit pour empêcher sa défaite, ou bien, en cas de désastre, pour que lui Cuesta ne se trouvât pas placé entre Victor et Soult, avec la certitude d'éprouver le même sort, étant bien assuré qu'il lui arriverait malheur s'il restait à Talavera. Déterminé par ces considérations, il se mit en marche le 3, et rejoignit l'armée anglaise le 4 à Oropesa, circonstance qui le surprit d'autant plus qu'il supposait Sir Arthur Wellesley en quête de l'ennemi qui était alors à Navalmoral; il fut encore bien plus étonné d'apprendre que le général Wellesley était résolu de ne pas attaquer Soult, lui soupçonnant plus de forces que toutes les nouvelles ne lui en donnaient, et déclarant qu'il ne livrerait pas combat sans avoir une retraite assurée, raison pour laquelle il avait le projet de prendre une position de l'autre côté de Puerto del Arzobispo. Cuesta lui répondit que l'ennemi n'avait pas des forces suffisantes pour résister aux deux armées; qu'étant maintenant réunies, elles pouvaient facilement lui faire la loi, et que s'il se retirait au Puerto, il ouvrirait à Soult un passage pour aller renforcer Victor.

Le général Wellesley ayant pris poste au pont, changea sa position le 5 et se porta à Mesas d'Ibor. Il passa ensuite avec son armée à Deleytosa, ayant son avant-garde à Puerto, de Almaraz, et Cuesta passa le 8 à Mesas d'Ibor et Fresnodoso. Le 11, il proposa au général Wellesley la formation d'un magasin général à Truxillo, où les appro-

visionnements nécessaires aux deux armées se distribueraient dans une juste proportion. Cette proposition fut réitérée par le général Eguia, aussitôt qu'il eût pris le commandement ; lorsqu'elle eût été acceptée, il fut nommé le 15 des commissaires des deux côtés, afin de régler la distribution des vivres du magasin de Truxillo, ayant soin de donner la préférence aux Anglais. Les efforts des commissaires chargés de ces arrangements furent si efficaces que l'armée britannique fut pourvue de tout ce qu'elle désirait, ce dont le général Eguia informa le général Wellesley. Ce dernier s'étant néanmoins plaint le 17 du manque de provisions, prévint le général espagnol qu'il eût à se tenir prêt à faire occuper par ses troupes la nuit suivante les positions que l'armée anglaise couvrait, à moins qu'il ne fût complétement approvisionné le même jour, et que ses subsistances ne lui fussent assurées à l'avenir. Cette résolution si soudaine, si péremptoire, et si périlleuse dans les circonstances, causa la plus grande peine au général Eguia, qui employa mais en vain les arguments les plus forts pour convaincre le général Wellesley. Dans une situation aussi critique, on donna cependant des ordres aux commissaires de fournir au général Wellesley ce dont il aurait besoin. Ils exécuterent si bien ces ordres, (ainsi qu'il est prouvé par le certificat délivré par le lieut. colonel William Waters, commissaire du général Wellesley) qu'ils procurerent à l'armée anglaise des fourneaux et d'autres articles ; qu'ils remirent journellement au général un état du contenu des magasins ; en lui laissant le choix des provisions qui y étaient rassemblées ; et ils déclarent qu'ils ont informé leur général en chef de tous ces procédés. Ces circonstances, ainsi que l'état des provisions délivrées le 21 et le 22, et bien plus encore le résultat des réquisitions et des arrangemonts faits pour y satisfaire à l'avenir, prouvent que la subsistance des troupes anglaises était assurée autant que possible.

Outre cela, le général Wellesley était informé que 300 juments qu'il avait demandées seraient achetées ; que nous avions 700 mules qui allaient être envoyées pour completter le nombre de 1,100 qu'il avait réquises ; que deux brigades de charrois étaient en marche, et que le reste allait suivre jusqu'à ce qu'on eût expédié cent voitures. Il se retira le 19 Août avec les troupes qu'il avait près de Puerto de Almaraz, et le 20, il se mit en marche pour le Portugal.

On fit aussi la plus grande diligence et les démarches les plus actives dans cette ville, pour fournir à l'armée anglaise tout ce qui lui était nécessaire, et lorsque j'eus transmis à la section de la guerre la note dans laquelle V. Exc. traite entr'autres choses, des moyens de subsistance, on me répondit que les idees de V. Exc. étaient conformes aux réglements qui allaient être adoptés à l'exception d'un seul point, dont je fis part à V. Exc., afin qu'il lui plût de donner son opinion à cet égard.

Les mesures prises pour fournir à l'armée du général Beresford tout ce qui lui était nécessaire, ne furent ni moins actives, ni moins énergiques, quoique le chargé d'affaires de S. M. à Lisbonne ait envoyé un détail des besoins qu'elle éprouvait. Mais cela n'était nullement étonnant; car ayant changé sa route, sans en informer le Duc del Parque, ainsi qu'il l'a déclaré lui-même, il ne put aisément trouver les provisions dont il avait besoin, dans un pays surtout qui avait été si désolé par l'ennemi. Le duc eut à ce sujet une conférence à Ciudad-Rodrigo avec Beresford. L'intendant de l'armée espagnole s'entendit avec le commissaire de l'armée du général Beresford au sujet du nombre de rations que ce dernier exigeait, et le 11 Août, lorsque ce même général convint avec le Duc de changer la position de son armée, il fut pris des mesures pour remédier autant que possible à la difficulté de se procurer des provisions, qui était produite par l'état de détresse du pays, et par la disette de la saison. Le Duc del Parque continua son assistance à Beresford en conséquence des ordres pressants qui lui avaient été adressés, et lorsque Chone le commissaire de l'armée se présenta devant le Duc, celui-ci lui donna une si grande portion des approvisionnements destinés à cette place que, s'étant privé de tout le grain qu'il avait pour sa cavalerie, il se trouva extrémement embarrassé pendant deux jours pour la nourir. Il lui indiqua aussi les moyens les plus expéditifs pour procurer aux troupes portugaises, durant leur route, les rations, les chariots et les bêtes de somme dont elles auraient besoin, mais il ne put consentir à lui donner ainsi qu'il le demandait une portion considérable des magasins de cette place, attendu qu'ils étaient absolument nécessaires à ses troupes et même au-dessous de leurs besoins.

Le Duc annonça le 17 Août, que le général Beresford alléguant le besoin de provisions, projettait une retraite en Portugal, quoique les efforts inouïs qui avaient été faits

pour procurer des provisions à son armée eussent produit dans certains endroits un excédent. Il est certain qu'il y a eu quelques retards dans certains moments; mais ils ont été occasionnés par le changement soudain des marches de l'armée, ce qui en a aussi nécessité dans les ordres relatifs aux envois de provisions et dans la direction qu'on leur avait donnée, attendu qu'il était impossible de les faire parvenir par la poste avec autant de célérité qu'on en mettait dans les changements de position.

Il a cependant été dépêché des commissaires chargés d'enjoindre à toutes les villes d'envoyer aux troupes portugaises tout ce qui était en leur pouvoir et en leur possession; mais le désordre qui est résulté de l'empressement avec lequel elles ont elles-mêmes saisi divers articles, a été cause que, dans deux jours, on a épuisé les provisions qui auraient été suffisantes pour quatre.

Désirant satisfaire V. Exc., on a fait au général Cuesta des questions concernant les blessés anglais qui étaient restés dans les hôpitaux de Talavera après la retraite de ce général; il a répondu que quelques-uns étaient morts avant le départ de l'armée; que la situation des autres était si critique que l'humanité ne permettait pas qu'on les déplaçât; que la plus grande partie avait été conduite à Oropeza par un arrangement du général Wellesley, avec les secours que celui-ci avait réquis du général espagnol, et qui leur furent prodigués de préférence aux Espagnols; et que le tout s'était exécuté de telle maniere que le commissaire anglais en témoigna sa satisfaction et en fit des remercîments: qu'en outre, un nombre considérable de blessés se retira à pied, et qu'enfin, lorsque, le 4, son avant-garde quitta Talavera, le commandant Zagas l'assura qu'il avait vu l'hôpital de St. Augustin évacué et fermé, lequel hôpital avait été évacué par les Anglais; et que les officiers employés par le département des finances lui avaient garanti sous leurs signatures qu'ils avaient procuré toutes les provisions nécessaires, malgré qu'ils manquassent de mules et de chariots.

Il est difficile, d'après ces faits, de répondre en détail aux plaintes faites au sujet du défaut de coopération attribué aux généraux espagnols, lorsqu'on ne particularise aucun cas. Les ordres qui sont entre les mains de nos généraux prouveront que leurs instructions leur enjoignaient de maintenir la plus grande harmonie avec nos alliés, à l'égard des opinions, et de faire toutes les concessions qui ne seraient sérieusement nuisibles au pays. Tels ont été les ordres qui

ont été constamment répétés, et si nous examinons les dépêches des généraux, nous trouvons dans celles de Cuesta du 2 Juillet, qu'un officier anglais lui écrivit de Placentia que l'armée anglaise se porterait de Zarza la Mayor sur Coria et Placentia, et le réquit de faire jeter un pont sur le Tietar afin qu'elle pût passer par le Bazagona, et qu'en conséquence il ordonna à un ingénieur et à des ouvriers de reconnaître le terrein et de lui faire un rapport à ce sujet. Il dit dans une autre lettre du 4, que l'avant-garde anglaise étant à Zarza la Mayor, un commissaire anglais avait demandé qu'il fût jete sur le Tietar, un pont qui était nécessaire à la jonction des deux armées, et que sur-le-champ les ouvriers et tous les matériaux nécessaires pour le construire furent envoyés en toute hâte, quoique la riviere soit guéable. Dans une autre lettre du 5, il annonça, que le commissaire Don Joseph O'Lawler, lui ayant écrit de Zarza la Mayor, que le général Wellesley jugeait à propos que les troupes espagnoles qui étaient à Placentia se rendissent au Puerto de Banos immédiatement après l'arrivée de son armée dans cette place, il offrit les services des ingénieurs et de l'artillerie avec un train correspondant, et il annonça qu'il ferait des arrangements suffisants pour envoyer au Puerto de Banoz les troupes nécessaires pour le défendre, outre celles qui étaient à Ciudad Rodrigo. Dans une autre du 7, il annonçait qu'il avait avis de l'entrée de Soult à Zamora le 29, et qu'on s'attendait qu'il se réunirait à Victor; que si l'ennemi faisait cette tentative par Banos, il renforcerait ce point avec les troupes espagnoles qui étaient sur le Tietar; que, si c'était par Puerto Pico, il avait écrit à Wilson de s'avancer à Arenas avec son avant-garde. Dans une autre du 15, il disait qu'il était convenu avec le général Wellesley des mouvements à opérer par les armées combinées. Enfin, le 1er Août, il écrivait qu'à la demande pressante de Sir Arthur Wellesley, quoique contre sa propre opinion, il avait envoyé la cinquieme division avec 300 hommes de cavalerie à Placentia et au Puerto de Banos, afin d'empêcher le passage de Soult, quoique le général anglais eût l'espoir que Beresford avec ses quinze mille hommes le harcelerait et le couperait peut-être.

Tels sont, parmi plusieurs autres, les faits qui prouvent non-seulement la coopération de nos généraux, mais même l'esprit d'union, de concorde et d'énergie qui les animait ainsi que le gouvernement, à l'égard des Anglais. Il ne paraît pas qu'on pût montrer plus de déférence à nos alliés

ni agir d'une maniere plus conforme à leurs désirs qu'en sacrifiant notre propre opinion uniquement pour satisfaire les généraux anglais. Ces derniers peuvent peut-être, citer quelques occasions dans lesquelles les Espagnols ont différé avec eux d'opinion; mais si l'on refuse une complaisance absolue, on ne montre pas pour cela un esprit de désunion, et tout ce qu'on réquiert n'est pas également praticable dans toutes les occasions; quoiqu'il en soit, les généraux espagnols sont responsables envers leur gouvernement, si les alliés lui indiquent les plans concertés qui ont été soudainement abandonnés dans les moments les plus critiques de la campagne; mais la section de la guerre n'en a eu aucune connaissance, et les observations précédentes prouvent la sincérité de sa coopération et l'esprit de concorde qui l'animait. Cuesta avait l'ordre de traiter avec le général Wellesley relativement à la destination future des troupes du Marquis de la Romana, en s'en rapportant à l'opinion exprimée par Beresford. Cuesta se conforma à ses instructions; et ayant déclaré le 23 Juillet, que son opinion s'accordait avec celle de Beresford, il fut résolu que la Romana, avec toutes ses troupes disponibles, prendrait position dans le Carhajales, qui était un point proposé par Beresford, qui lui-même en avait reçu l'indication du chargé d'affaires de S. M. à Lisbonne; on répondit à Cuesta qu'en conséquence de l'opinion du général Wellesley, il avait été donné des ordres à cet effet. D'après les détails qui précedent, il ne peut rester aucun doute que les départements de la guerre et des finances n'aient donné avec diligence et promptitude tous les ordres qui étaient nécessaires pour subvenir aux besoins des armées alliées; qu'il a été constamment recommandé à nos généraux non-seulement de maintenir l'harmonie entr'eux et les généraux anglais, mais même de respecter leur opinion; que dans le fait ces ordres ont été si scrupuleusement observés, qu'effectivement nous avons agi dans toutes les occasions conformément à leur opinion; et que de la part du gouvernement tout a été activité, et qu'on n'a craint aucun travail, épargné aucune peine pour atteindre au but.

S. M. m'a chargé de vous annoncer que le plan que V. Exc. a bien voulu me transmettre, à la date du 21 Août, pour améliorer le système de transport et d'approvisionnement de l'armée anglaise employée en Espagne, serait immédiatement adopté; et que les ordres nécessaires ont été donnés pour le mettre à exécution, pour établir des maga-

sins, et pour rassembler tous les articles nécessaires, sans rien épargner pour le maintien de cette armée en supposant qu'elle reste en Espagne.

Malgré toutes ces circonstances, Sir Arthur Wellesley a persisté à retirer ses troupes de ce pays ; mais quels que puissent être les plans de ce général ; il ne peut dire que l'inaction ou le défaut de zele du gouvernement espagnol l'aient forcé d'altérer ceux que ce gouvernement attendait d'un allié aussi généreux, qui a inspiré à l'ennemi terreur et respect. Telle est l'exposé que S. M. m'a chargé de présenter à Votre Excellence en réponse à ses notes des 30 Août et 8 Septembre derniers, et pour la satisfaire sur les points qu'elles contenaient, et qui étaient l'objet des plaintes de Votre Excellence. S. M. espere que Votre Excellence verra dans les faits que j'ai cités l'énergie avec laquelle le gouvernement espagnol a cherché à seconder les généreux efforts de ses intimes alliés, et la sincérité avec laquelle il recherche tout ce qui peut contribuer à resserrer les liens d'amitié et d'alliance qu'il a contractés avec S. M. Britannique et la nation anglaise. D'après ces principes et la supposition d'une coopération décidée, et de la formation d'un plan fixe de campagne pour les armées des trois nations, S. M. non-seulement aura la plus grande déférence pour les opinions du Général Wellesley, mais elle mettra sur-le-champ en action toutes les ressources qu'offre le pays. Nous restons animés du plus ardent désir de conquérir notre liberté et notre indépendance, et de détruire notre cruel et perfide ennemi, désir dont nous avons prouvé la sincérité pendant une lutte inégale de plus d'une année, si-dignement soutenue par le gouvernement, dont la constance n'a jamais été un seul instant ébranlée par les plus grandes infortunes, par le découragement de la plupart des nations de l'Europe, par les offres les plus séduisantes, ni par les intrigues des mal-intentionnés.

Sa Majesté espere que le jour est enfin arrivé où cette nation magnanime va recueillir les fruits de ses travaux, de sa persévérance et de la générosité de S. M. Britannique. Ses armées quelque faibles qu'on les représente, lorsqu'elles sont unies aux braves Anglais et Portugais sont plus que du double de celles qu'aujourd'hui l'ennemi a en Espagne. Ne lui laissons pas le temps de les renforcer. Que tout se confonde et se combine dans un même plan, et le gouvernement offre au nom de la nation à ses alliés la plus

grande énergie dans ses arrangements, et la plus grande efficacité dans ses secours.

Votre Excellence remarque en outre: " Qu'afin de " pouvoir réaliser ces offres, il était nécessaire de changer " le systême militaire, et par-dessus tout qu'il était indispen- " sable de donner de l'énergie et de l'efficacité au pouvoir " exécutif, qui ne peut jamais avoir une force et une acti- " vité suffisantes, s'il m'est aidé de la sagesse de la " nation, et s'il ne possede en lui-même cette énergie " qui est produite par l'appui d'un peuple qu'animent " également des sentiments de loyauté et de liberté." Personne ne sait mieux que Votre Excellence combien dans les circonstances actuelles ce sujet mérite d'être examiné sérieusement; depuis surtout que le gouvernement a été instruit par elle de l'intention où sont quelques individus d'introduire des innovations, en employant des moyens qui non-seulement sont réprouvés par les lois, mais qui causeraient un tort irréparable à la bonne cause que les deux nations défendent avec tant de gloire. Votre Excellence est si convaincue de cette vérité que lorsqu'elle a été informée de ces desseins, ses communications au gouvernement et ses démarches individuelles ont tellement contribué à les faire échouer, que le gouvernement ne peut envisager une si noble conduite avec indifférence, ni se refuser à vous en remercier sincérement.

La nation espagnole, abandonnée à elle-même après avoir vu ses souverains arrachés de son sein, la capitale et ses tribunaux envahis et souillés par l'ennemi, a senti qu'elle devait réfléchir à sa situation et à l'état d'abandon dans lequel elle se trouvait; et exerçant les droits que lui donnait cette situation, elle a formé un gouvernement auquel toutes les classes ont prêté serment de fidélité et montré un sentiment d'obéissance. Cet exposé naïf prouve complettement combien il est important et nécessaire de chercher les moyens de concilier le plan d'une réforme avec les divers intérêts qui doivent concourir à l'effectuer et d'écarter de la cause commune des dangers plus grands que ceux qu'on cherche à éviter. Telle est l'intention du gouvernement, et tel a été l'objet dont il s'est occupé pendant plusieurs jours; sa situation est extraordinaire, et s'il parvient à son but, sans convulsions et sans dissentions intestines, qu'il serait difficile d'éviter d'une autre maniere, et qui jeteraient la nation dans les mains de l'ennemi, il pourra

offrir ce succès comme une preuve de ce qu'on peut obtenir par la prudence et la modération ; il montrera à notre fidele et généreux allié le Roi de la Grande-Bretagne ce qu'il peut attendre d'un gouvernement qui a su se maintenir avec fermeté et énergie au milieu des plus grandes calamités, et se garantir des maux que d'autres ont éprouvés parce qu'ils n'ont pas agi avec les mêmes précautions. Enfin, il prouvera à Votre Excellence tout le prix qu'il attache à ses conseils éclairés, et à des efforts qui sont produits par le désir qu'elle a de voir nos affaires conduites à la conclusion la plus heureuse.

J'ai l'honneur, etc.

(Signé) MARTIN DE GARAY.

(La Réponse à cette Note et la Fin des Pieces au Numéro Prochain.)

Correspondance des Généraux Français *sur les Affaires d'Espagne.*

Bataille de Lérida.

Lettre de Suchet *à* Berthier.

L'armée de Catalogne ayant pris la position de Girone, j'a dû prévoir que le général espagnol O'Donnel, qui la commande, ne resterait pas spectateur oisif de Lérida. Je fis mes dispositions en conséquence.

Le 23, à deux heures après midi, l'armée espagnole, forte de 12 à 15 mille hommes, se présenta devant le pont de Lérida. Le général Harispe, qui se trouvait aux avant-postes, fit charger l'avant-garde ennemie par le 4e. régiment de hussards. Le Colonel Burthe conduisit la charge avec tant d'intrépidité que dans un instant l'ennemi fut culbuté et pour la plus grande partie obligé de mettre bas les armes.

La garnison chercha alors à déboucher par la tête de pont. Le Colonel Robert, que j'avais chargé de l'observer, la fit repentir de son audace et força la ville à se borner à être spectatrice du combat.

Le corps ennemi, témoin de la défaite de son avant-garde, pressa le pas pour la soutenir et présenta une assez belle ligne d'infanterie. Le général de division Musnier marcha à elle, mais le Général Boussart voulut avoir sa part dans la gloire de cette journée. Il se porta avec le 13e. de cuirassiers sur le derriere des ennemis, les chargea au dos et au moment où le canon de la ligne française commença à se faire entendre, l'infanterie espagnole se débanda. La cavalerie voulut la secourir, mais elle fut aussitôt culbutée. Infanterie, cavalerie, artillerie, tout s'enfuit en désordre; tout ce qui n'est pas massacré tombe en notre pouvoir, ou cherche son salut dans la fuite. Le 4e. de hussards, profitant de la facilité qu'a cette arme de se mouvoir rapidement, prend part aux succès du 13e. de cuirassiers.

Le Général Boussart a poursuivi l'ennemi pendant plus de cinq lieues. Notre infanterie n'a pas tiré un coup de fusil.

L'ennemi a laissé le champ de bataille couvert de ses meilleures troupes. Nous avons 5617 prisonniers; de ce nombre se trouvent le général-major Dupuy qui a été blessé; 8 colonels et 271 officiers. Nous avons pris en outre trois bouches à feu, deux caissons, trois étendards et un drapeau et 6 à 7 mille fusils, mille sabres et plus 4 à 500 mille cartouches.

Notre perte totale s'éleve à 23 morts, 82 blessés et 60 chevaux tués. Le jeune d'Houdetot, qui sortait des pages de S. M. et qui, à dix-huit ans, avait déjà obtenu la décoration de la Légion-d'Honneur, a été blessé d'un coup de baïonnette dont il est mort le lendemain. Les généraux Harispe et Boussart, et les colonels Robert, Burthe et Degremont se sont distingués par leur habileté et leur intrépidité. Je dois également citer avec éloge les chefs d'escadron Devallant, du 4e. de hussards; Saint-Georges et Rubichon, du 3e. de cuirassiers; les capitaines Scarempi, Lafarge et Destombes; le maréchal des logis Montons et le cuirassier Tartarin, tous du 13e. régiment. L'avant-dernier a pris un obusier et le dernier un drapeau.

Le général commandant en chef le 3e. corps, gouverneur d'Arragon,

(Signé) Comte Suchet.

Au camp devant Lérida, le 26 Avril 1810.

Prise d'Astorga.

*Lettre du Duc d'*Abrantès, *Commandant le 8e Corps de l'Armée d'Espagne, à Son Altesse le Prince de* Neufchâtel.

Astorga, le 12 Avril.

Comme j'ai eu l'honneur de l'écrire à V. A. S., les grenadiers, après avoir fait des prodiges de valeur pour monter à la brêche d'Astorga, ont donné de nouvelles preuves de courage pour s'y maintenir. Ces braves gens sont parvenus à se loger dans deux maisons voisines, sous une grêle de balles qui se réunissait sur un espace d'environ 10 toises de longueur, sur, au plus, 2 de large. Tandis que ce petit nombre d'hommes luttait contre tant de monde, toute ma sollicitude se portait sur les moyens d'ouvrir une communication depuis la demi-place jusqu'à la brêche,

pour soutenir les troupes qui y étaient ; mais cet espace d'environ 40 toises, se trouvait tellement défendu, et il s'y croisait une si grande quantité de balles, qu'il paraissait presqu'impossible d'y parvenir. Néanmoins, 1000 travailleurs de la 1re division, commandés par le chef de bataillon du 28e, Bragueras, ayant à leur tête une dixaine de sapeurs, et encouragés par le commandant du génie Valazé, et par le capitaine du génie Génot, chef d'état-major de cette arme, sont parvenus à établir cette communication. Le commandant Valazé a reçu deux balles, mais ses blessures ne sont pas dangereuses, et peu de jours suffiront pour le mettre en état de reprendre son service. Enfin, Monseigneur, à six heures du matin, la communication était établie, et l'ennemi avait perdu tout espoir de nous chasser de la brèche, et par conséquent de nous empêcher de faire des progrès dans la ville.

Vers les dix heures du matin, le commandant d'Astorga m'envoya un lieutenant-colonel pour m'offrir une capitulation. Je dictai, sur-le-champ, les conditions que je voulais imposer et je renvoyai dans la place le parlementaire. Une heure après le commandant sortit de la place et vint me remettre son épée.

A trois heures du soir, 3,500 hommes de belles troupes, bien armés de fusils anglais, bien habillés de capotes et d'habits anglais, ont mis bas les armes et ont été conduits, en deux colonnes, à la Banéza, d'où ils seront dirigés vers la France. Ils ont laissé environ 500 blessés dans les hôpitaux ; le nombre de leurs morts doit être considérable, d'après leur propre rapport.

J'ai trouvé dans Astorga vingt pieces de canon et deux mortiers.

La prise d'Astorga fait le plus grand honneur aux troupes du 8e corps. Toutes ont montré une valeur digne des plus grands éloges ; je dois citer particulierement le bataillon d'élite, et son commandant, M. de Lagrave, officier aussi distingué par ses talents que par sa bravoure.

La division entiere du Général Solignac, employée au siége, s'est conduite de la maniere la plus honorable.

J'ai beaucoup à me louer de l'activité du Général Pierre Boyer, mon chef d'état-major.

L'artillerie a servi avec une grande distinction. Le général de division Fouché, qui la commandait, a obtenu des résultats tels qu'on ne pouvait les attendre du peu de moyens qui étaient à sa disposition.

Le capitaine du génie Vivier, qui a monté à la brèche avec la premiere compagnie de voltigeurs, et Génot, qui était chef de l'état-major de cette arme; le capitaine de sapeurs Leroy, et le lieutenant du génie Jaubert, se sont particulieremnet fait distinguer.

J'ai l'honneur d'adresser à V. A. S. l'état par nom et par division des autres militaires dont la bonne conduite s'est fait remarquer devant Astorga.

La prise de cette place a coûté au 8e corps, depuis le commencement du siége, environ 160 hommes tués et 400 blessés, tant devant la place que dans les différentes rencontres que nous avons eues avec l'ennemi du dehors. Nous avons tué à l'ennemi plus de 1500 hommes, et fait environ 5000 prisonniers.

Ce matin à trois heures, pendant que nous étions à la brèche, une colonne ennemie de 2000 hommes d'infanterie et de 200 chevaux venant de la Puebla de Senabria, et commandée par un colonel, est venue attaquer le général Bessieres à Penilla. Ce général a envoyé sur-le-champ, pour soutenir ses postes, les deux compagnies d'élite et une compagnie du centre du bataillon du 46e régiment qu'il commande avec le 6e régiment provisoire de dragons. Ces trois compagnies ont suffi pour mettre l'ennemi en déroute. Le colonel Painteville, du 6e régiment provisoire de dragons, l'a poursuivi jusqu'à Quintanilla, et a fait mettre pied à terre à ses dragons pour poursuivre l'ennemi plus loin dans les montagnes. Il a ramené 91 prisonniers et tué 30 hommes. L'ennemi a laissé sur le champ de bataille de Penilla, 81 morts, dont 4 officiers; 20 hommes blessés, et plus de 200 fusils. Il a dû emmener beaucoup de blessés, car, dans sa retraite, on le suivait aux traces du sang. Le colonel qui commandait cette troupe a reçu une balle dans la poitrine; un lieutenant-colonel y a aussi été blessé.

Cette affaire fait beaucoup d'honneur au 4e bataillon du 46e. Le Général Bessieres cite particulierement les capitaines Beuvar et Letoux, commandant les compagnies de grenadiers et de voltigeurs. Il se loue également du chef de bataillon Vigier. Le 6e régiment provisoire de dragons, commandé par le colonel Painteville, a aussi très-bien fait dans cette journée. Il a poursuivi l'ennemi avec vigueur.

De son côté, la division du Général Clauzel chassait les insurgés au-delà de Benbibre, et lui prenait 100 hommes après en

avoir tué un plus grand nombre ; tandis que le général de brigade Sainte-Croix, avec sa cavalerie et un bataillon d'infanterie de la division Lagrange, chassait l'ennemi de Fuencebadon, lui faisait une cinquantaine de prisonniers, et tuait une centaine d'hommes.

J'ai beaucoup à me louer du zele et de l'activité des administrations. L'ordonnateur Michaux est parvenu à assurer complettement la subsistance d'un assez grand nombre de troupes dans un pays qui offre peu de ressources : il a établi le service des ambulances aussi bien qu'il était possible de le faire. Les blessés ont été pansés dans la tranchée même et au pied de la brèche. Les officiers de santé se sont très-bien conduits. Je dois des éloges particuliers au chirurgien principal Malraison, chargé en chef du service des ambulances.

Je suis, etc.

(Signé) Le Duc d'Abrantes

Le Général Reynier, commandant le 2e corps d'armée, mande de Merida, en date du 19 Avril, que le 18 le Général Dijeon se porta sur Zafra, d'où il chassa les troupes de la division Utreras qui se trouvaient sur ce point.

Par une autre lettre du 21, datée de Montejo, le Général Reynier annonce qu'un autre corps de troupes espagnoles s'était avancé à Larocca ; il devait être suivi d'autres troupes et favoriser les rassemblements des habitants des villages qui ne sont pas encore occupés par nos troupes, et que les agents de la Junte de Badajos forcent, par les mesures les plus rigoureuses, à s'armer malgré eux ou à abandonner leurs foyers : le Général Reynier fit marcher des troupes dans la nuit du 20 au 21 pour enlever ce corps, et le succès fut complet ; au départ de la dépêche, il fuyait dans les montagnes, réduit à peu d'hommes qu'on poursuivait encore ; le champ de bataille était couvert de morts ; le nombre d'officiers et soldats prisonniers n'était pas encore positivement connu, et le Général Reynier annonce que les rassemblements qui se donnent le nom de corps de Zamora, de Séville, de Castille et de Navarre, sont détruits.

*Le Chevalier, la Chevaliere, et définitivement le Chevalier d'*Eon.

Les doutes qui avaient existé pendant si longtemps sur le véritable sexe de ce personnage extraordinaire, viennent enfin d'être dissipés. M. le chevalier mourut le Mardi 22 Mai, à l'âge de 82 ans, dans un modeste logement qu'il occupait dans Millman Street, près l'Hôpital des Enfants Trouvés. Aussitôt après son décès, son corps fut examiné par M. Copeland, chirurgien de Golden Square, en présence de trois autres habiles chirurgiens anatomistes, M. Rind, M. Burton, et le Pere Elizée qui le soignait depuis deux mois. Tous déclarerent que le décédé était un homme, *dans toute l'étendue du mot.* A cette visite furent présents Lord Yarmouth, Sir Sidney Smith, l'hon. M. Littleton, l'hon. M. Douglas, le libraire Richardson, M. Plummer négociant, et quelques autres personnes qui ont signé le procès-verbal de la vérification du sexe de cette singuliere héroïne.

On se rappelle qu'il y a environ 30 ans qu'il y eut plus de 200 mille guinées de paris sur le véritable sexe de ce personnage, qu'on avait vu tour-à-tour à Londres homme et femme, et que la décision du pari ayant été laissée au *verdict* ou prononcé du chevalier de *Morande,* auteur du *Gazetier Cuirassé,* et du fameux bouffon mystificateur *Goix,* ces deux hommes d'honneur prononcerent contre la masculinité de leur ami. Voici un extrait de la biographie de Son Excellence androgyne.

Charlotte-Genevieve-Timothée d'Eon de Beaumont naquit à Tonnerre sur Armençon le 5 Octobre 1728, d'une famille respectable de Bourgogne qui jouissait de la confiance et des bienfaits de la

cour. Elle fut baptisée et élevée comme fille jusqu'à l'âge de six ans. Ses parents s'étant aperçus alors de leur méprise, lui firent prendre les habits de garçon et on lui donna l'éducation de son sexe. Venu à Paris auprès d'une tante, il fit ses études au collége Mazarin et y obtint des succès. Au sortir du collége, il suivit avec ardeur les cours de droit, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Il publia dans les *Annales de la Littérature* quelques morceaux qui firent assez de bruit. Le Prince de Conti, connaissant ses talents pour la discussion et sa facilité à s'énoncer, proposa à Louis XV de l'envoyer en Russie pour y négocier auprès de l'Impératrice Elisabeth la marche d'une armée russe propre à seconder les vues des cours de Vienne et de Versailles. Le Chevalier d'Eon fit trois fois le voyage de Paris à Pétersbourg, et la derniere en qualité de secrétaire d'ambassade du Marquis de l'Hôpital. De retour en France, il demanda de l'emploi dans le service militaire ; il rejoignit l'armée d'Allemagne, fit la campagne de 1761, comme aide-de-camp du Maréchal de Broglio, fut blessé à la tête au combat d'Ultrop, força avec 80 dragons un corps de 800 hommes de mettre bas les armes, et obtint après ces actions d'éclat, la croix de St. Louis. Au mois de Septembre 1762, le chevalier parut à Londres en qualité de secrétaire d'ambassade du Duc de Nivernois, qui venait en Angleterre muni de pleins-pouvoirs pour conclure la paix de 1763. Dans cette derniere occasion, il se rendit tellement agréable au gouvernement britannique, que l'on désira à Londres que ce fût lui qui portât en France la ratification du traité entre les deux cours. De retour à Londres, il fut un instant le seul chargé-d'affaires de la cour de France en Angleterre. M. le Comte de Guerchy y étant arrivé peu après comme ambassadeur de Louis XV, M. d'Eon dont le caractere n'était pas infiniment traitable, ne put jamais s'accorder avec

cet ambassadeur. Toute cette querelle est si connue qu'on peut se dispenser d'en parler. Le Chevalier d'Eon essaya un jour au foyer de l'opéra de Paris, de se venger sur le fils de M. de Guerchy du mal que le pere lui avait fait. Il aurait été puni sévérement si un ministre qui lui était favorable n'avait imaginé le biais très-plaisant de lui conseiller de prendre l'habit de femme pour se mettre à l'abri de toutes les poursuites. Les six premieres années de la vie du chevalier et son baptême comme fille, rendaient ce travestissement assez naturel. Le chevalier n'y consentit cependant que moyennant une augmentation de sept mille francs sur sa pension qui fut alors de 12,000 livres. A la mort de Louis XV, il voulut reprendre les habits de son sexe, mais M. de Maurepas le menaça de faire suspendre le payement de sa pension s'il ne continuait pas de porter l'habillement de femme. Il revint en 1778 à Londres, où l'incertitude de son sexe devint le sujet de paris et de procès considérables. Il n'osa pas avouer lui-même qu'il était homme, afin d'éviter les reproches de lâcheté qu'on aurait pu lui faire sur le déguisement auquel il avait eu la faiblesse de se prêter. Il alla même, dit-on, jusqu'à se donner juridiquement pour femme, de concert avec les deux témoins dont il a été question, ce qui serait un sujet de reproche éternel à sa mémoire. Il demeura à Londres sous l'habit de femme, portant la croix de St. Louis suspendue à sa collerette. La révolution arriva et mit fin au payement de sa pension. On le vit alors obligé de s'exhiber en public à l'âge de 65 ans, faisant des armes sur le théâtre de l'opéra, en jupon court et en blanc corset, avec une autre virago nommée Mad. Bateman. Quelques années auparavant, il avait fait un assaut public avec le célebre St. George, et l'on en trouve encore la représentation gravée. Depuis l'année 1796, il était totalement retiré de la scene du monde, et l'on ignorait son

existence à un tel point que l'on trouve sa biographie dans le *nouveau dictionnaire historique* édition de 1804, dans laquelle on le dit mort en 1790. A la suite de tant de vicissitudes de fortune, il aurait été menacé de la plus cruelle indigence si un particulier ne lui eût laissé par testament soixante livres sterling de rente: un très-grand Seigneur de ce pays-ci, plus renommé dans les annales de la galanterie que dans celles de la bienfaisance, du patriotisme et des arts où il brille pourtant encore davantage, y ajoutait, sans que personne ne le sût, des présents assez considérables. Une vieille bonne femme qui servait de gouvernante au bon-homme sa commere, et entre les bras de laquelle il est mort, ne se doutait pas même du sexe de son vieil ami. Il a laissé en mourant trois paquets de papiers adressés, *pour le Roi de France seul.* On suppose qu'ils renferment la correspondance privée de Louis XV, dont il fut pendant quelques années un des correspondants secrets.

Le chevalier a publié plusieurs mémoires politiques relatifs aux diverses négociations dont il avait été chargé. On les a recueillis en 19 volumes in-8vo. sous le titre des *Loisirs du Chevalier d'Eon.* On y a joint ses factums sur ses querelles avec MM. de Guerchy. Tous ces écrits sont aujourd'hui sans aucun intérêt. Le caractere emporté et intraitable du chevalier avait répandu beaucoup d'amertume sur sa vie. Deux fois homme et deux fois femme, il n'était pas étonnant qu'il ait eu la réputation d'*un mauvais coucheur.*

VARIÉTÉS.

M. Jean-Claude-Marie de Laqueuille, né au château de Saint-Fal en Limousin, ancien Maréchal des camps et des armées du Roi, vient de mourir à Paris, à l'âge de 68 ans. M. de Laqueuille était d'une ancienne maison de province, et il entra de bonne heure au service. Sa bravoure et sa loyauté le distinguerent toujours, et il porta à la cour un esprit de vérité et de franchise qui le fit estimer de son souverain. Député aux Etats-Généraux par la noblesse de sa province, il y fit plus d'une fois preuve d'éloquence et de courage. Après avoir passé quelques années en pays étranger, il rentra en France, où il vécut en philosophe chrétien ; bon époux, tendre pere, excellent ami, il emporte les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

L'Autriche vient de faire une grande perte dans la personne du Comte O'Donnell, Ministre des finances. Ce ministre était allé se promener le 2 Mai, au Prater ; il était gai et se portait très-bien ; le soir il alla en société. Il rentra chez lui, se coucha et à peine fut-il dans son lit qu'il fut frappé d'apoplexie et mourut sur-le-champ. Ce ministre a été fort regretté. On a expédié sur-le-champ un courier à l'Empereur pour lui porter cette nouvelle.

L'Empereur d'Autriche vient, à la demande de Bonaparte, de déclarer la guerre à une puissance qui ne s'accordera jamais avec le système continental de l'Europe ; avec une puissance indissolublement attachée aux intérêts de l'Angleterre, du Brésil, de l'Espagne, d'Haïty et surtout de l'Arabie ; à une puissance qui possede à elle seule plus de *spirit*

que tous les cabinets du continent réunis—au café enfin puisqu'il faut le dire. Voici la loi qui a été rendue au commencement de Mai à cet égard.

" Le café est prohibé. Cette marchandise sera désormais regardée comme étant hors de commerce, et ne pourra entrer en Autriche qu'avec licence et pour usage particulier. Elle payera à la douane 60 florins en especes le quintal ; si l'on acquitte les droits en papiers, la réduction en sera faite au cours de la place, L'importation du café reste encore permise jusqu'au 6 Juin, mais à condition qu'il sera déposé sur-le-champ dans un magasin de la douane et payera les nouveaux droits. Passé le délai susdit, ceux qui désireront faire venir du café en demanderont la permission, qui sera toujours bornée à l'usage domestique, et accordée d'après les facultés. Dix jours après la publication de la loi, tous négociants, marchands ou débitants de café, sont obligés de faire près l'administration de la douane une déclaration exacte de la quantité qu'ils en possedent. Cette déclaration sera signée, et les administrateurs pourront en aller constater la vérité. Toutes les autorités civiles et militaires ont ordre de leur prêter aide et secours, s'il en est besoin.

" La déclaration doit contenir la quantité de café qui est en boutique, celle qui est dans les magasins de la douane et même celle qui est en route. Le marchand doit encore avoir une permission particuliere pour le café qu'il destine à son usage. Tout café qui ne sera pas imposé au 6 Juin, n'entrera plus et toute demande sera rejetée. On donne trois mois à dater du 2 Mai jusqu'au deux Août, aux marchands pour se défaire du café qu'ils ont. On ne pourra transporter du café d'un lieu dans un autre qu'avec une autorisation et des formalités difficiles à remplir. Lorsque les trois mois seront écoulés, le café qui restera dans les boutiques et autres dépôts sera transporté dans les magasins de la douane,

et il sera accordé aux propriétaires un nouveau délai de trois mois pour s'en défaire, &c. Un particulier ne pourra avoir chez lui plus de dix livres de café qui viendrait de l'étranger, on entend aussi celui qui viendrait de la Hongrie. Celui qui contreviendra à la loi, sera puni séverement d'après le code des douanes etc."

Anecdote sur la Tournée actuelle de Buonaparté *en Flandre, en Brabant et en Zélande.*

Buonaparté est en course depuis six semaines. Son premier soin a été de faire voir à sa femme les anciens sujets de son pere. Il n'est pas étonnant que la petite fille de Marie-Thérese ait été reçue avec enthousiasme et vue avec attendrissement par les habitants d'un pays qui se rappellent encore de quel bonheur ils jouissaient sous les Princes de la maison d'Autriche, et qui ne manquent pas de le comparer chaque jour avec la détresse et les vexations de tout genre que leur fait éprouver le gouvernement maudit qui les a remplacés.

Dans la tournée que la bande a faite dans l'île de Walcheren, et sur le dernier théâtre de la guerre, elle n'a pas manqué d'aller visiter l'île de Schouwen et le fort de Bahtz qui se rendit aux anglais, sans tirer un seul coup de canon. Les papiers français nous disent que la traversée d'Anvers à Bahtz fut longue et périlleuse, et que plusieurs coups de vent très-violents assaillirent et mirent en danger la fréle embarquation qui était chargée de *ce grand fardeau.* Mais comme elle portait César et sa bonne fortune, le vent respecta l'auguste qui allait, par la conscription et des octrois municipaux, répandre ses bienfaits accoutumés sur ses nouveaux sujets.

A peine arrivé à Bahtz, Buonaparté voulut en visiter les fortifications sur le bord d'un fossé assez profond. Il le franchit à cheval, dit la *Gazette de France* du 18 Mai. M. le Général Bertrand, aide-de-camp, ayant aussi voulu le sauter, son cheval s'abattit, tomba dans le fossé, et le renversa sous lui. M. le Général Nansouty, premier écuyer, qui suivait immédiatement, n'ayant pas pu retenir l'élan du sien, roula avec lui sur M. le Général Bertrand, dans le fossé qui fut *comblé* de tant d'honneur. Messieurs les généraux et Messieurs leurs chevaux ont tous quatre été griévement blessés; ce qui a beaucoup fait rire leur auguste maître. Il a observé à M. Bertrand, pour le consoler, qu'il lui était plus aisé de faire franchir à 200 mille hommes un fossé d'un mille de largeur, que d'en sauter lui-même un de dix pieds; ce qui est très-spirituel.

Buonaparté a la prétention d'être le plus hardi cavalier et le meilleur homme de cheval du monde. Nous sommes fort aises de lui connaître cette manie: c'est une chance de plus que nous avons de le voir un jour se casser le col; nous avouons pourtant que nous aimerions mieux lui voir faire le saut périlleux d'une autre maniere.

Assassinat de S. A. R. le Duc de Cumberland.

Dans la nuit du 30 de ce mois, un forcené a tenté d'assassiner dans son lit, au palais de St. James, le cinquieme des fils du Roi, M. le Duc de Cumberland. Le misérable qui avait formé ce complot atroce, et qui malheureusement l'a exécuté en partie, est un italien, nommé Sellis, qui était second page du Prince, et qui, depuis quatorze ans, était au service de Son Altesse Royale. Voici les circonstances de cette horrible tentative, telles que nous pouvons les recueillir en allant à la presse, dans le premier moment de confusion et d'alarme que cet événement douloureux et à peine croyable excite dans toute la ville.

Mercredi 30, S. A. R. le Duc de Cumberland dîna à Greenwich ; il retourna en ville à huit heures, et alla au concert qu'on donnait pour le bénéfice de la société royale des musiciens. S. A. R. revint à minuit et demi au Palais de St. James et se coucha à une heure. L'homme qui avait conçu le projet de l'assassiner, s'était caché dans une garderobe attenante à la chambre à coucher. Il en sortit à 3 heures, et se porta auprès du lit de S. A. R., armé du sabre d'ordonnance du Duc, qui avait été nouvellement affilé. Le premier coup qu'il lui asséna le blessa griévement à la tête, mais heureusement le bonnet de nuit amortit la violence du coup qui, sans cela, aurait été mortel. Le Prince réveillé en sursaut, se leva et se débattit dans l'obscurité contre l'assassin inconnu qui redoublait continuellement ses coups, et il en reçut dans cette lutte plusieurs autres dans la cuisse, dans l'épaule, et dans la main, où il a eu deux doigts de coupés en empoignant le sabre et en tâchant de l'arracher à l'assassin. Celui-ci trouvant plus de résistance qu'il n'en

attendait, renonça à son horrible dessein, et sortit de la chambre.

Cependant le bruit de cette lutte et les cris du Prince ayant éveillé le valet de chambre de service, et fait monter la garde, on accourut bientôt de toutes parts au secours ; on trouva le Duc baigné dans son sang, et pouvant à peine se soutenir et parler, mais ignorant encore qui l'avait mis dans cet état. Comme on soupçonna dans le premier moment que c'étaient des voleurs qui s'étaient introduits dans l'apartement, la garde du Palais chercha soigneusement partout. Lorsqu'on alla pour réveiller l'assassin qui s'était fermé dans sa chambre, et sur lequel on n'avait encore aucun soupçon, on le trouva étendu mort sur son lit. Il s'était coupé la gorge avec un des rasoirs de son maître, et presque séparé la tête de son corps.

On appela sur-le champ auprès du Prince le secours des gens de l'art. Leur premier rapport a heureusement dissipé les inquiétudes du public, et l'on a appris avec la plus vive satisfaction qu'aucune des sept blessures que le Duc a reçues, n'est mortelle.

Dès que S. A. R., M. le Prince de Galles, fut informé de cet affreux événement, il se rendit sur-le-champ auprès de son malheureux frere, avec cette tendre et vive affection que tous les membres de la famille royale se portent les uns aux autres. Ce Prince, après s'être assuré de l'état du Duc de Cumberland, alla lui-même à Windsor informer de cet événement Leurs Majestés et le reste de la famille royale, avec les ménagements que la circonstance exigeait, et leur communiquer l'espoir d'un prompt rétablissement, que la situation du Prince permet de concevoir.

Il nous est impossible, au milieu des rapports différents qui se succedent, de rien dire aujourd'hui sur les motifs, qui ont pu porter l'assassin à l'acte diabolique dont il s'est rendu coupable. On est oc-

cupé en ce moment aux recherches les plus rigoureuses à cet égard ; nous rendrons compte dans notre prochain cahier de leur résultat. Ce misérable laisse une femme et quatre enfants. Le Prince, son maître et son bienfaiteur, avait été il y a 3 mois parrain du dernier.

Cet événement a servi à démontrer à quel degré la famille royale jouit de l'affection du peuple. L'affluence des voitures et des personnes de tout rang qui se portent au palais de St. James pour s'informer de l'état du Prince, est si considérable, que l'on a été obligé d'y mettre une double garde de constables et d'officiers de police.

Les Princes Français à Londres n'ont pas été les derniers à témoigner au Duc de Cumberland l'intérêt qu'ils prenaient à sa situation. Dès six heures du matin, le 31, le Pere Elisée, chirurgien en chef des armées du Roi de France, était allé au Palais offrir, avec son assistance, les vœux et les regrets de MONSIEUR, et de Monseigneur Duc de Berry. Lorsque les Princes furent rassurés sur l'état du Duc de Cumberland, ils envoyerent aussitôt le Pere Elisée communiquer ces douloureuses circonstances à LL. AA. SS. Monseigneur le Prince de Condé, et Monseigneur le Duc de Bourbon, à Wimbledon.

Le dernier bulletin du Duc de Cumberland, est que S. A. R. est très-calme, et aussi bien que sa situation le comporte.

M. WINDHAM.

Nous déplorons d'avance aujourd'hui la cruelle nécessité dans laquelle nous craignons être d'avoir à annoncer dans notre prochain N°., que cet homme d'état, si distingué par ses lumieres, sa loyauté et toutes les qualités du cœur et de l'esprit, aura terminé son existence. Depuis trois jours, les bulletins de l'état de M. *Windham* annoncent qu'il est hors d'espérance. Ce qui ajoute aux regrets de ses nombreux amis, c'est de penser que sa dissolution prématurée a été causée par le louable empressement avec lequel il se porta à la maison de M. Frédéric North, lors de l'incendie qui la consuma l'été dernier, afin de pouvoir aider à sauver les livres et les précieux manuscrits de son ami. Un coup de brique qu'il y reçut dans le côté, y causa une tumeur qui fut malheureusement négligée, et qui a fini par une inflammation mortelle. Malgré les douleurs qu'il ressentait, M. Windham n'a jamais voulu manquer à ses devoirs parlementaires, et il a encore parlé à la Chambre des Communes le 21 de ce mois, contre le projet de réforme qui fut proposé à cette séance par les novateurs et rejetté à une immense majorité.

Il nous est impossible de donner à nos lecteurs une juste idée de l'intérêt que la maladie de M. Windham a excité parmi tous les rangs et toutes les classes de la société. Si la mort l'enleve, le Roi perdra en lui un sujet loyal, sa famille le meilleur des parents, le Parlement un de ses plus beaux ornements, la société un modele du gentilhomme accompli, et l'émigration française un véritable pere. De lui plus que de tout autre, il sera vrai de dire :

Multis ille bonis flebilis occidit.

Nous avons donné dans une partie de ce Numéro, les relations officielles des opérations militaires des armées françaises en Espagne. Il paraît par la lettre de M. le Comte Suchet, que l'armée espagnole de Catalogne, commandée par le brave O'Donnel, a été battue derechef devant Lérida. Il ne faut pas oublier, en lisant cette relation, que c'est la même armée que le maréchal Augereau nous avait représentée comme ayant été anéantie devant Hostalrich il y a un mois. Nous nous attendons à la voir détruite encore de la même maniere une troisieme et une quatrieme fois. On peut dire à tous ces maréchaux et comtes d'empire ;

Les gens que vous tuez se *battent* assez bien.

Le comte Suchet a passé rapidement dans ses dépêches sur les motifs qui l'ont fait revenir si promptement de Valence à Sarragosse.

M. Junot a donné du siége d'Astorga une relation plus candide que nous ne l'aurions attendu du premier aide-de camp de l'Empereur, colonel-général des housards et gouverneur de Paris. Lorsqu'il reconnaît avoir eu en tués et blessés 560 hommes mis hors de combat sur la brêche d'Astorga, on sait tout de suite ce qu'il y a perdu au juste, en vertu du calcul de proportion que Buonaparté a établi dans sa relation de la bataille d'Aspern, où il avoua avoir perdu 4500 h., ce qui en voulait dire 45 mille au moins. La relation espagnole dit que l'assaut infructueux du premier jour coûta au moins 4000 hommes à l'armée française, ce qui coïncide parfaitement avec le calcul en question. Du reste, les débris de la garnison d'Astorga ont déjà formé le noyau d'une nouvelle armée de 15000 hommes qui défend aujourd'hui la Galice.

La bataille à laquelle on s'attendait entre Sir A. Wellesley et le Maréchal Ney, n'a pas encore eu

lieu. On dit que ce dernier a évacué les environs de Ciudad Rodrigo, et qu'il s'est reporté sur Salamanque.

La relation française de la prise du fort Matagorda s'accorde assez avec celle de la Gazette de Londres. Soult y rend justice à la valeur des troupes britanniques qui ont défendu ce mauvais poste aussi long-temps qu'il a été possible de le faire.

Sébastiani est entré à Murcie, et menace Carthagene. Singuliere guerre que celle où l'on prend toutes les villes sans jamais être maître du pays ; où depuis deux ans on ne voit que des troupes battues se rebattre ; des armées détruites se reformer comme par enchantement ; des corps d'armée occupés dans le même temps au siége de Cadix et à celui de Lérida, sur les deux frontieres nord et sud ; et des populations entieres s'exterminer sans que la guerre perde son activité !

Pendant que cette lutte impie se poursuit avec le plus atroce acharnement de la part des Français, l'insensible tyran qui plonge gratuitement et de propos délibéré tant de milliers de familles dans le deuil et dans les larmes, revient à Paris pour y donner et y recevoir des fêtes d'une magnificence ridicule et révoltante. Les grandes orgies ont dû commencer le 30 de Mai. Nous en rendrons compte.

On souscrit chez M. PELTIER, 7, Duke Street, Portland Place.
De l'Imprimerie de Vogel et Schulze, 13, Poland Street, Londres.

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCLIX.—*Le* 10 *Juin* 1810.

LITTÉRATURE.

Ottilie, ou le Pouvoir de la Sympathie, traduit de l'Allemand de Goethe, *Auteur de Werther, d'Herman et Dorothée, etc., par M.* Breton, 2 vol. in-12.

Les Affinités électives, Roman de Goethe, *auteur de Werther, etc.,* 3 vol. in-12.

Nous sommes menacés, dit-on, de la prochaine apparition de deux météores qui, formés des brouillards de l'Allemagne, et réfléchissant à la maniere des aurores boréales les soleils qui éclairent cette contrée, doivent faire pâlir tous les astres qui ont jusqu'ici brillé sur notre horizon. Pour parler sans figure, on annonce, comme devant être bientôt

publiés, deux ouvrages dont le but, pressenti d'après l'opinion déjà manifestée des auteurs, et même dévoilé par quelques indiscrets fauteurs de leur doctrine, doit être d'établir la supériorité philosophique et littéraire de l'Allemagne sur les autres pays de l'Europe, et particulierement sur la France. J'exprime sans doute ici la pensée des auteurs d'une maniere plus nette et plus absolue qu'ils ne feront eux-mêmes. En plusieurs volumes, on prépare, on déguise même un résultat qu'on n'ose mettre tout-à-coup dans tout son jour; mais en quatre lignes, il faut aller au fait et dire brusquement la chose telle qu'elle est. Je me serai trompé, si, par exemple, on n'essaie pas de nous persuader que le hardi Schiller est fort au-dessus du timide Racine. Je crains que les ouvrages dont je parle ne me donnent un démenti. En tout cas, je pourrai rétracter sans rougir ce que j'aurai dit sans l'affirmer.

Dans une telle circonstance, à l'approche d'un tel danger, il doit être permis de se mettre sur ses gardes, et même de saisir l'offensive si l'occasion s'en présente. Le célebre Goethe, que l'Allemagne a placé au rang de ses plus beaux génies, Goethe, auteur de ce fameux roman de Werther, qui a fait tourner des milliers de têtes en Europe, et même en a, dit-on, fait casser quelques-unes, a récemment publié un autre roman intitulé *les Affinités électives*. Si l'on parvenait à démontrer que cet ouvrage, qui a obtenu un succès prodigieux dans la patrie de l'auteur, est une production absurde, monstrueuse et ennuyeusement immorale, que n'envierait pas le plus obscur et le moins lu de nos mille romanciers, ne serait-ce pas, pour ainsi dire, avoir déjà pris position sur les terres de l'ennemi, et s'être mis en état d'attendre avec un peu plus de sécurité les attaques dont la tudescomanie nous menace ?

Un roman de M. Goethe, un roman sur le titre duquel on pouvait rappeler Werther, quelle

bonne fortune pour ces traducteurs à la feuille qui, ayant mal appris l'anglais ou l'allemand, en ont acquis le droit de nous faire lire leur mauvais français! Deux se sont précipités à la fois sur le nouveau chef-d'œuvre : l'un a gagné l'autre de vîtesse; celui-ci s'est bientôt mis en devoir de rattrapper son camarade, et s'est vengé de lui par des critiques qui manquent de bienséance, mais non point de justesse. Leur calcul avait été différent; l'un voulait aller fort vîte et donner le plus de volumes possible, en conséquence il a tout traduit; l'autre avait la prétention de ne pas trop ennuyer ses lecteurs, et sentait que pour cela il fallait considérablement abréger le roman : il s'est donc permis de nombreuses suppressions; et c'est là principalement ce qui a causé son retard. M. Breton (c'est le nom du dernier arrivé) ne doit pas être puni d'avoir eu plus de goût que son dévancier; et tout un volume d'ennui qu'il nous a épargné, n'est pas une médiocre considération en faveur de sa traduction. Je me bornerai à lui faire observer que l'abréviateur d'un roman ne doit pas écrire dans sa préface, qu'il a *conçu et mûri le plan* de son ouvrage: il faut laisser quelque chose à dire aux hommes de génie et de talent qui entretiennent le public de leurs travaux. Passons au roman de M. Goethe.

Deux époux, Edouard et Charlotte, vivent à la campagne dans un état de bonheur tranquille, qui approche fort de l'ennui. Edouard las le premier de la monotonie du tête-à-tête, propose à sa femme d'admettre en tiers un capitaine, son ami d'enfance, homme instruit et aimable, que la fortune a peu favorisé. Charlotte oppose d'abord à cet arrangement des raisons et des pressentiments tout aussi vagues les uns que les autres; mais enfin elle y consent, à condition qu'il lui sera permis de faire venir auprès d'elle sa niece Ottilie. Le double accord s'exécute: voilà le capitaine et Ottilie fixés au château. Qu'en arrive-t-il? Que les deux nou-

veaux venus se prennent d'amour l'un pour l'autre ? Point du tout. Edouard devient éperdûment amoureux d'Ottilie, qui le paie d'un retour fort tendre : et le capitaine, plus discret, soupire tout bas pour Charlotte, à qui l'ami de son mari semble fort aimable. Telle est la disposition des cœurs, lorsqu'arrive au château un couple de vieux amants, dont l'un attend le veuvage de l'autre pour l'épouser, parce qu'un entêté de mari ne veut pas consentir au divorce, seulement, je crois, pour les faire enrager, et qui se consolent de cette petite contrariété, en arrangeant pour l'été des rencontres aux eaux et dans les terres de leurs amis. Après souper, le comte, l'un des voyageurs, rappelle à Edouard que dans leur jeunesse, il lui a procuré complaisamment les moyens d'avoir, la nuit, quelques heures d'entretien avec Charlotte, qui n'était encore que sa maîtresse ; et ce petit récit l'amene tout naturellement à demander le même service à Edouard. Edouard le conduit à l'appartement de sa chere baronne, et lui-même se trouve près de la chambre à coucher de sa femme, non loin de celle d'Ottilie. L'heure et le voisinage réveillent en lui de coupables pensées. Le cœur plein d'Ottilie, chez qui il ne peut pas entrer, il frappe à la porte de sa femme, laquelle croit, ou peu s'en faut, ouvrir au capitaine, dont l'image l'obsede en ce moment ; et ces deux époux, donnant le change à leurs sens au moyen de leur imagination commettent en idée un double adultere, dont le fruit doit en offrir l'indice dans un mélange singulier des traits du capitaine et de ceux d'Ottilie. Charlotte veut, mais trop tard, ramener l'innocence et le calme dans son asile ; elle persuade au capitaine de s'éloigner, et demande, pour prix de ce sacrifice, qu'Ottilie soit renvoyée à sa pension. Edouard n'y veut point consentir. C'est lui-même qui abandonne le château, en déclarant que si jamais Ottilie en sort, elle sera de bonne prise pour lui. De sa re-

traite, il envoie demander le divorce à sa femme; celle-ci répond qu'elle est enceinte, et le négociateur n'insiste pas. Edouard ne voit d'autre moyen pour sortir d'intrigue, que d'aller se faire tuer à la guerre: il ne peut en venir à bout. Alors il reproduit la proposition du divorce, et il en charge cette fois son ami le capitaine, qu'il intéresse au succès de l'affaire en lui offrant la main de sa femme. Pendant que le capitaine court après Charlotte, que je ne sais quel motif a fait sortir de chez elle, Edouard, impatient d'apprendre le résultat de l'entretien, entre lui-même dans le parc, et y rencontre Ottilie tenant dans ses bras cet enfant dont j'ai parlé. Voulant retourner au château par le chemin le plus court, Ottilie s'embarque sur une piece d'eau, y laisse tomber l'enfant et l'en retire sans vie. Charlotte, en rentrant, voit Ottilie évanouie sur le plancher, auprès de son enfant mort; le capitaine survient, et, plus empressé, soit comme ami, soit comme amant, qu'il ne convient dans une si horrible circonstance, il fait part à Charlotte des nouvelles instances de son mari pour le divorce, sans oublier l'intérêt qu'on a permis à son amour de prendre à la réussite de cette demande. Charlotte qui apparemment ne trouve pas, comme nous, que le moment soit si mal choisi, accorde le divorce, et demande quelque temps pour le reste; mais Ottilie qui, entr'autres singularités de son organisation, a le don d'entendre fort nettement ce qu'on dit pendant qu'elle est évanouie, s'avise, pour la premiere fois, de voir avec horreur les projets d'Edouard, et déclare qu'elle ne sera jamais son épouse. Dès-lors elle fait le vœu de ne plus proférer une parole; et bientôt, ce qui est plus dangereux encore, elle s'abstient presque totalement de nourriture, et fait manger en secret son dîner par une jeune fille qui la sert. Enfin, elle meurt d'inanition; la jeune fille devient folle, et du haut d'un grenier se jette dans la rue au moment où passe le

convoi de sa maîtresse. On la croit morte ou mourante ; mais à peine elle a touché le corps d'Ottilie, qu'elle se releve, marche et agit aussi lestement que si elle fût descendue par l'escalier. Peu de temps après, Edouard, qui était revenu s'établir au château, est trouvé mort dans sa chambre, sans qu'on puisse le soupçonner d'avoir lui-même terminé ses jours. Que deviennent Charlotte et le capitaine ? C'est ce qu'on ne nous dit pas ; mais d'après ce que nous savons de leur caractere et de leur humeur, rien ne nous empêche de croire qu'ils se marient à la suite de toutes ces affreuses catastrophes, et qu'ils vivent fort heureux ensemble.

Voilà tout ce qu'en suivant exactement le fil de l'action, j'ai pu rencontrer sur ma route de personnages et d'événements. J'ai laissé à droite et à gauche une foule de scenes accessoires et d'acteurs secondaires, qui embarrassent fort gratuitement la marche du roman, qui se présentent sans être amenés, qui disparaissent sans avoir rien produit. Les Allemands appellent cela de la vérité. De combien d'incidents ne sommes-nous pas témoins ; combien de gens ne rencontrons-nous pas chaque jour, qui n'exercent aucune influence sur notre destinée, et ne laissent aucune trace dans notre souvenir ? Pourquoi n'en placerait-on pas de semblables dans un roman, qui doit être l'image de la vie ? Parmi ces personnages subalternes, il en est un, toutefois, qui joue un assez long rôle : c'est Mittler, homme singulier, dont le nom en allemand signifie *médiateur*, et qui pousse la manie de concilier jusqu'à sortir en fureur de chez ceux qui l'ont fait appeler sans être ensemble à couteaux tirés. Ce rôle n'est qu'une caricature, qui ne serait pas soufferte au théâtre, où l'on permet cependant d'outrer les caracteres et les ridicules. S'il pouvait exister au monde un fou comme Mittler, du moins les gens sensés n'invoqueraient pas sa médiation dans leurs affaires les plus importantes,

comme font Edouard et Charlotte. A la vérité, Edouard a bien aussi son coin de folie; il a beaucoup de foi aux pressentiments ; il possede un verre qui lui sert de talisman ; ce verre tombe-t-il à terre sans se briser, c'est le présage d'un grand bonheur ; se brise-t-il, c'est le pronostic d'une mort prochaine ; et tout cela arrive comme le verre l'a prédit. La passion d'Edouard pour Ottilie est fondée sur certaines conformités d'organisation physique entre les deux amans, desquelles résulte une sympathie invincible qui semble servir d'excuse à leurs penchants vicieux. Ce mélange de matérialisme et de fatalité attirerait de forts justes reproches à tout écrivain français qui le laisserait apercevoir dans ses ouvrages ; mais ne considérons ici que la niaiserie de tous ces prétendus rapports sympathiques. Habituellement Edouard a la migraine du côté droit, et Ottilie du côté gauche. Pourquoi pas du même côté ? C'est qu'apparemment, selon la doctrine sympathique, les rapports s'établissent en sens contraire. Ottilie copie un acte écrit de la main d'Edouard ; son écriture, qui au commencement est fort différente de celle du modele, y devient tellement semblable à la fin, qu'Edouard même ne peut les distinguer ; et cela lui suffit pour s'écrier : Tu m'aimes, Ottilie, tu m'aimes !" Quand ils font de la musique ensemble, ils manquent tous deux la mesure en même temps et avec un tel accord, que l'un n'est jamais obligé d'attendre l'autre, ou de courir après lui. C'est ici le cas de dire pourquoi dans l'original le roman porte le titre d'*Affinités électives*. Dans ce roman, où l'on disserte fort longuement sur tout et à tout propos, on ne manque pas de disserter sur la chimie. Le capitaine, qui veut faire entendre à Charlotte comment certaines substances se rapprochent et se séparent ensuite pour s'unir à des substances plus analogues, compare cette propriété des corps à l'attraction plus ou moins puissante que les âmes exer-

cent entr'elles, et il se dit là-dessus force choses qui ont sans doute beaucoup de grâce en Allemand. C'est cette dissertation moitié chimique, moitié galante, qui nous prépare à voir Edouard abandonner Charlotte pour s'attacher à Ottilie, et la délaissée Charlotte s'attacher au capitaine, qui du moins, pour le moment, paraît ne se détacher de personne : c'est aussi là ce qui donne au roman ce titre bizarre, qui pourrait bien quelque jour le faire inscrire, par mégarde, dans un catalogue de livres de chimie, comme je ne sais quel ignorant bibliographe a mis la *Jardinière de Vincennes* au nombre des ouvrages d'agronomie.

Voilà beaucoup de choses contre la raison, l'art et le goût ; mais tout cela et vingt autres traits du même genre que je pourrais citer, ne sont rien en comparaison du fond même de l'ouvrage. Les moins scrupuleux en ont été révoltés. Je ne sais pas au juste de quel œil le divorce est considéré dans l'Allemagne protestante ; mais dans le pays où cette institution, plutôt tolérée que permise par les lois, est repoussée par l'opinion et par les habitudes, on ne peut voir sans dégoût cette proposition continuelle de divorce faite sans remords par un homme qui n'a rien à reprocher à sa femme, portée sans répugnance par des personnages qui d'ailleurs ne sont point dépouillés de toute morale, et reçue sans indignation par une femme qui aime encore presqu'autant son mari que son amant ; et cette Ottilie, sur qui l'on veut répandre le plus d'intérêt, qui ne frémit pas à la seule idée d'enlever à une tante qui l'aime le cœur et la main de son époux, qui se prête de la meilleure grâce à cet odieux arrangement, et attend précisément pour s'y refuser que tout le scandale soit produit, et que toutes les difficultés soient levées ; et cette Charlotte même, femme indéfinissable, impassible, qui ne serait pas fâchée de garder Edouard, qui s'accommoderait tout aussi bien d'épouser le ca-

pitaine, et qui ne se permet pas un seul mot de plainte contre une niece qui débauche son mari et fait mourir son enfant; de tels caracteres sont évidemment faux, et conséquemment aucun intérêt ne peut s'attacher aux actions et aux discours qui leur servent de développements. Observons que la conduite folle et indécente des deux époux n'a pas même la légere excuse de l'âge, puisqu'ils sont tous deux mariés en secondes noces, et que Charlotte, qu'il faut bien supposer un peu plus jeune qu'Edouard, a de son premier mariage une grande fille qu'on parle déjà d'établir. Cette fille, dont je n'ai rien pu dire encore, est une autre extravagante dont les écarts du moins, s'ils choquent les convenances, n'offensent point les mœurs. Ses passe-temps favoris sont de courir les champs, quelque temps qu'il fasse; et quand elle reste au logis, de figurer avec sa compagnie les sujets sacrés ou profanes des plus belles estampes connues. Mais en voilà trop sur cet amas de bizarreries révoltantes et de fadaises insipides; c'est avoir rendu un suffisant hommage à la célébrité de l'auteur de Werther, que de s'être arrêté si longtemps sur un ouvrage qui, en soi-même, mériterait à peine un coup-d'œil.

Par GEOFFROY.

SPECTACLES DE PARIS.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Il Arrive ! Il Arrive ! ou *Dumollet dans sa Famille.*

Le premier titre me paraît heureux; rien de plus convenable à la piece et au théâtre où elle se joue que cette imitation du cri des poissardes : *Il arrive ! Il arrive !* C'est ce que devrait chanter en chœur tout le peuple des boulevards chaque fois qu'un nouveau chef-d'œuvre de ce genre paraît sur la scene des variétés. *Il arrive ! Il arrive ! le M***.* On peut bien croire que je ne parlerais pas de celui-ci, s'il ne me fournissait quelques réflexions sur ce misérable travers de l'esprit humain, qui cherche son délassement dans ce qui fait la honte de la raison, de l'esprit et du goût : mon dessein n'est pas de prêcher contre les parades ; je pourrais tout au plus me moquer de l'estime qu'on en fait, et de l'importance qu'on leur donne : je ne veux être ici que l'historien de nos folies, et je me propose d'apaiser l'indignation de ceux qui prennent trop à cœur cette dégradation et cet opprobre de l'art dramatique, en leur faisant observer que nous ne sommes pas les premiers coupables ; que ce n'est pas un abus particulier à l'époque présente, mais un mal de tous les temps. Les honnêtes gens qu'afflige cette espece de triomphe de la niaiserie et de la sottise, n'apprendront pas sans quelque consolation, que la fin de la troisieme dynastie fut encore plus infectée de ces méprisables farces, et que leur succès fut encore, s'il est possible, plus brillant et plus scandaleux.

Douze ou quinze ans environ avant l'entier

bouleversement de la France, tout était plein de baladins, de farceurs, de tabarins ; non-seulement il y en avait au boulevard, mais au sein même de cette capitale des beaux-arts, mais dans le palais-royal, mais dans l'endroit où le Théâtre Français tient le dépôt de ce qu'il y a de plus précieux dans notre littérature. Au Boulevard, un certain Volange tenait sa cour pléniere de badauds. Volange était le Brunet de son temps pour la vogue ; mais, selon moi, fort supérieur à Brunet pour le talent. Brunet n'est qu'un niais ; Volange avait quelques parties du comédien, et la maniere dont il joua le rôle de Jérôme Pointu, d'un procureur, qui est l'opposé d'un niais, lui fit beaucoup d'honneur. Cependant un rôle de niais fut son premier et son plus beau triomphe : ce niais s'appelait alors Janot ; c'est le Jocrisse et le Cadet Roussel d'aujourd'hui. Une piece intitulée *Janot*, ou *les Battus paient l'amende*, excita une fermentation extraordinaire à la ville et même à la cour ; et Volange, dit Janot, y fit des prodiges. Janot est un jeune valet imbécille, qui allant chercher au four le souper de ses maîtres, et passant devant la fenêtre de sa maîtresse, l'appelle pour lui conter fleurette ; le pere de la belle accueille cet amoureux comme la femme d'un ministre hollandais accueillit maître Pangloss, et lui renverse un pot de chambre plein sur la tête. Janot va faire sa plainte chez le commissaire ; le maître clerc, qui est un petit-maître, est fort scandalisé de l'odeur qu'exhale le plaignant ; il se promene avec une grande agitation, ne pouvant définir la nature et le principe de cette odeur : *en est-ce ? n'en est-ce pas ?* Il finit par décider que *c'en est*, et chasse le téméraire, qui dans un pareil équipage, vient empester l'étude d'un commissaire qui doit fleurer comme baume.

Janot, désespéré de ce déni de justice, court

se la faire à lui-même, en cassant les vitres de la fenêtre fatale d'où le pot de chambre est parti. Cet acte de vigueur ne lui réussit pas : on crie au voleur ; Janot est saisi par la garde et conduit en prison. Cette facétie était faite pour le peuple ; le beau monde se rendit peut-être justice en la réclamant pour lui : les gens comme il faut se déclarerent rivaux des petites gens dans leur enthousiasme pour Janot ; la cour et les grands prétendirent avoir leur part de ce noble spectacle. Pour arranger les choses, pour concilier les jouissances des différentes classes de la société, on établit deux représentations : l'une à six heures du soir, pour les spectateurs du commun ; l'autre à minuit, pour l'élite de la ville et de la cour. On accourut de Versailles, en bonne fortune, aux Boulevards de Paris, pour assister à la catastrophe du pot de chambre ; les petites maîtresses quitterent leurs boudoirs ambrés pour aller respirer les parfums de la réputation de Janot, et saisirent avec le sentiment le plus vif la quintessence de la piece ; les agréables, du nez le plus fin, se piquerent d'approfondir les questions importantes, en est-ce ? N'en est-ce pas ? Janot devint un personnage intéressant, et l'objet des rendez-vous nocturnes de la meilleure compagnie. Ce niais avait un bonnet rouge : on peut le regarder comme le précurseur d'une foule de gens, qui sans être niais d'aussi bonne foi que Janot, mirent à la mode cet ornement de tête.

Si le goût et la raison s'indignent d'un enthousiasme aussi extravagant, l'équité veut qu'on dise que Volange était un acteur sublime dans ce genre bas, et que la piece était un chef-d'œuvre en comparaison des plus fameuses farces dont on s'engoue aux variétés : tout y blessait la décence et la délicatesse ; mais on y trouvait une sorte de conduite, un peu d'art et de sens, et quelques traits de co-

médie. Janot ne faisait point de calembourgs, mais ce qu'on appelle des coqs-à-l'âne, c'est-à-dire des transpositions de mots tout-à-fait ridicules : ce langage, qu'on appela janotisme, fit la même fortune et s'attira autant d'attention que les calembourgs d'aujourd'hui.

Les auteurs, à l'envi l'un de l'autre, firent des pieces sur *en est-ce ? n'en est-ce pas ? c'en est.* Quand une matiere si louable fut épuisée, on se jeta sur *les Pointus,* et cette famille fut aussi célebre aux Boulevards que la famille d'Agamemnon sur les théâtres de la Grece. Jérôme Pointu fut le plus heureux et le plus fêté. Une assez jolie actrice, nommée Jeannette, partagea avec le procureur, son maître, la vogue et les applaudissements : elle portait au cou une croix d'or, et c'est de là que vint la mode des croix à la Jeannette. Eustache Pointu et Boniface Pointu eurent aussi leur part de gloire, mais une part de cadet : Jérôme, leur aîné, posséda les trois-quarts de la faveur publique.

Pendant que Janot régnait aux Boulevards, d'autres héros plus nobles en apparence se signalaient au théâtre des Variétés Amusantes. On y jouait *le Ramoneur Prince,* farce non moins célebre que les Battus paient l'amende. Le rôle du ramoneur prince était joué par Bordier, comédien agréable, qui se hâta trop de changer son état d'histrion contre celui de missionnaire patriotique : sa mission prématurée fut bientôt couronnée de la palme du martyre. Il termina ses travaux apostoliques et dramatiques sur un théâtre où l'on ne joue jamais qu'une fois.

Plusieurs locutions, abréviations, et dits notables du Ramoneur-Prince, firent fortune parmi le peuple, et devinrent proverbes : ce Savoyard, à l'aspect du linge qu'on lui donnait pour se travestir en prince, s'écriait : Voilà de fier linge ! Le mot fier,

dans ce sens, fut employé même par des auteurs. Dans Jean et Geneviève, un petit Savoyard, après avoir bu un verre de cidre, s'écrie : Voilà de fier cidre ! Le ramoneur appelle le vin qu'on lui sert, *du vin fin à quinze :* cette plaisanterie de Savoyard fut extrémement, et depuis, fort répétée par les habitués des guinguettes, et par d'autres encore qui n'y vont jamais. On apportait, pour le déjeûner du ramoneur prince, du chocolat qu'il appelait du choco : cette abréviation fut adoptée, et dès-lors, le mot chocolat perdit sa queue. Mais ce qui réussit le plus, ce fut *il y a gros* pour *il y a gros à parier :* pendant quelque temps ce fut une des meilleures plaisanteries des garçons de boutique et des servantes.

Parmi les farceurs et les niais, je ne dois pas omettre l'infortuné Beaulieu, qui, après s'être ruiné au théâtre de la Cité, s'est tué lui-même comme un héros tragique : très-inférieur à Bordier en qualité de comédien, c'était un niais très-plaisant et qui se fit une grande réputation à Paris et dans les provinces. On parlait aussi avec éloge d'un acteur de Nicolet, nommé Mayeur, qui jouait avec beaucoup de gaieté les jeunes paysans naïfs. En général, les petits théâtres étaient à cette époque très-bien fournis de bons acteurs. Nous sommes encore aujourd'hui assez riches en niais : c'est le genre le plus perfectionné ; car à côté de Brunet, qui soutient seul tout un théâtre, nous avons le niais du Théâtre Français, Baptiste cadet, qui a un excellent masque et qui joue la comédie. Le théâtre Feydeau a Lesage, Juliet, et même Moreau. Le théâtre de la Gaieté se fait honneur de Dumesnis, qui est très naturel et très-comique. Il y en a d'autres encore qui ne se présentent pas à moi dans le moment : grâce eu ciel, les niais ne manquent et ne manqueront pas !

Le but de ce long préambule est de faire voir que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on se passionne pour de mauvaises farces; que le succès des Trois Etages et du Départ pour Saint-Malo ne doit point étonner. Dans les Trois Etages, la décoration était nouvelle; au lieu de montrer la façade d'une maison, elle en montrait la cour et l'escalier: en fallait-il davantage pour faire aller aux nues une très-mauvaise copie de Pourceaugnac? Si j'ai été surpris de quelque chose, c'est que l'on comprît à Paris ce qu'il y a de plaisant dans le nom de Dumollet. Qui est-ce qui sait aujourd'hui à Paris qu'il y avait jadis à Saint Malo un château-fort gardé par des dogues, qui mordaient les jambes des passants qui s'en approchaient de trop près? Je le sais, moi, qui suis né à quatorze lieues de Saint-Malo, et qui même ai fait le voyage de Saint-Malo, sans accident, Dieu merci. J'ai souvent entendu dire autrefois dans mon pays, d'un homme qui n'a point de mollet, qu'il revient de Saint-Malo, et que les dogues lui ont mordu les jambes: c'était alors une plaisanterie familiere aux Bretons; mais comment cette plaisanterie, qui depuis long-temps n'est plus d'usage même en Bretagne, est-elle connue à Paris? C'est bien là du réchauffé.

Je n'ai jamais pu concevoir ce qu'on pouvait trouver de si comique dans ce nom de Dumollet, pour le supporter si long-temps dans deux pieces différentes, et pour prendre un si grand intérêt à cet aventurier, qui pour venir de Saint-Malo n'en est pas plus réjouissant; son pays et ses mollets sont des hors-d'œuvres dans la piece. J'ai souvent douté, je l'avoue, si ce n'était pas le pur hasard qui décidait du succès et de la chute des pieces; s'il y avait encore de l'esprit et du goût dans le monde, et si le génie de la bêtise ne prédominait pas parmi nous. Mais la disgrâce de M. Dumollet dans sa

famille, a dissipé mes doutes impies ; les sifflets du parterre des Variétés ont absous les dieux du Parnasse, et j'ai recommencé à croire à leur providence :

Abstulit hunc tandem Ruffini pœna tumultum,
Absolvitque Deos.

Le public a paru fatigué de M. Dumollet, du perruquier Frizac, du portier André ; on n'a rien trouvé de plaisant dans les infortunes de ce nigaud : sa voiture verse auprès de Saint-Malo ; il arrive monté sur un âne volé, dont le maître se rencontre là mal-à-propos ; amoureux d'une nourrice qu'il croyait veuve, il la trouve mariée ; enfin, il est mordu aux jambes par un chien, digne catastrophe des aventures de M. Dumollet : elles ont paru aux spectateurs à-peu-près aussi ennuyeuses qu'elles le sont en effet ; c'est un commencement de retour au sens commun. L'auteur, qui est en état de faire mieux, commencera peut-être à sentir qu'il est possible que les habitués des Variétés ne s'amusent pas d'une mauvaise farce, et que tout n'est pas assez bon pour eux. Il est cependant très-excusable d'avoir eu cette pensée ; car, j'en tombe d'accord, c'était aussi la mienne.

GEOFFROY.

VARIÉTÉS.

Extraits des derniers Papiers de France.

DU CAFÉ TOUCHARD.

Le café Touchard, situé au coin de la rue des Boucheries, faubourg Saint-Germain, est, à l'époque actuelle de l'année, le rendez-vous général des comédiens sans place. C'est là qu'on peut se convaincre de la vérité des mœurs si fidelement peintes dans le *Roman Comique*. Tous les genres, tous les emplois viennent se produire au café *Touchard;* les directeurs de troupe s'y rendent de leur côté, et dans ce *bazar* dramatique, où les talents se mettent à l'enchere, on ne les prend guere qu'au rabais. La fortune, dans cet endroit, s'amuse à parodier ses propres caprices. Celui-ci, *valet* l'année derniere à Bordeaux, va débuter dans les *financiers* à la Rochelle; l'*ingénue* du théâtre de Lille passe à l'emploi de *grande coquette* sur celui de Strasbourg. C'est une loterie de rangs, où comme partout ailleurs, les bonnes chances sont rarement pour le mérité. Il est difficile, sans en avoir été témoin, de se faire une idée de la conversation des habitués de ce lieu, des scenes qui s'y passent, des querelles qui s'y élevent, des reconnaissances qu'on y voit. Tel mari, après vingt ans d'absence, y retrouve sa femme, qui, *prima dona* au moment de leur séparation, s'enfuit avec le jeune premier de la troupe, et après avoir successivement attaché son existence à celle du *premier comique*, du *second amoureux*, du *tyran en chef*, de la *basse-taille*, du *la ruette* et du *grime*, finit, après avoir pris elle-même les *caracteres*, par revenir au *pere noble* qu'elle avait si cruellement délaissé.

Nous avons lu quelque part, qu'un pere, dans le dessein de corriger son fils de quelque penchant dangereux, le conduisait dans les hôpitaux pour lui faire observer les suites des désordres auxquels il était enclin : peut-être, pour guérir tant de jeunes gens de cette frénésie de théâtre qui les

possede, suffirait-il de les conduire de temps en temps au café *Touchard*.

Le célebre escamoteur Val est mort à Paris ces jours derniers.

Buonaparté vient d'accorder des lettres-patentes, portant titre de comte, à M. Alexandre-Emmanuel-Louis de Bauffremont-Listenois, membre du conseil-général du département de la Haute-Saône; et titre de baron à MM. Nicolas-David-Amant-Constant Mauduit-de-Sémerville, membre du collége électoral du département de l'Eure; François-Cyprien-Antoine Lieudé-de-Sepmanville, président de canton à Evreux; Joseph-Xavier Delfau-de-Pontalba, adjudant-commandant en retraite.

On assure que M. Montron vient d'être nommé chambellan de Buonaparté.

Le général de division Quesnel vient d'être nommé au commandement de la 11e division militaire, dont le quartier-général est à Bayonne. Cet officier-général est déjà parti pour sa destination.

C'est la princesse Borghese qui aura l'honneur de donner la premiere fête à LL. MM. II. et RR., après leur retour dans la capitale. Cette fête, pour laquelle on fait en ce moment de très-grands préparatifs, aura lieu le 4 Juin, dans les beaux jardins du château de Villiers, près Neuilly, qui appartient à S. A. I.

Breskens (île de Cadsand) 20 Mai.

Voici quelques nouveaux détails sur le trop court séjour de S. M. l'Empereur dans nos murs. S. M. arriva ici le 18, accompagnée de S. M. le Roi de Westphalie. Elle se rendit sur-le-champ au Fort Impérial, qu'elle visita dans le plus grand détail. S. M. saisit d'un coup-d'œil l'avantage que l'on peut tirer de cette position pour empêcher désormais l'entrée de l'Escaut aux vaisseaux de guerre ennemis. Après avoir donné les ordres nécessaires pour l'exécution de ses desseins, l'Empereur continua la visite des autres batteries.

A son retour à Breskens, S. M. donna audience aux autorités civiles et militaires. En s'entretenant avec le brave général Rousseau, commandant supérieur de l'île de Cadsand, et qui s'est couvert de gloire, lorsque les Anglais me-

nageaient cette partie de l'Empire d'une descente, S. M. lui dit : *Général, êtes-vous content de la cohorte de l'Escaut ?* *Oui, sire,* dit le général. *Eh bien,* répondit l'Empereur, *dites à ces braves que je suis aussi très-content d'eux.* Ces paroles *mémorables* ont été consignées dans un ordre du jour.

Anvers, 28 Mai.

Il paraît que le nombre des ouvriers militaires du chantier de la marine va être augmenté jusqu'à 4000 hommes.

Le 3e régiment d'infanterie légere qui s'était rendu ici lorsque S. M. y séjournait, est parti pour aller à Gand.

Notre garnison qui ne devait être que de deux bataillons, outre des pionniers, des canonniers, des pontonniers, etc., va être portée à deux bataillons de plus ; ils sont du 56e de ligne, et arrivent demain de la Hollande. Nous aurons par ce moyen environ 6500 hommes. On cherche des ouvriers terrassiers pour travailler aux nouvelles fortifications.

On dit qu'il va être établi un pont sur l'Escaut, en face de la citadelle. Cette entreprise hardie, mise à exécution, produira les plus grands avantages aux deux départements des Deux-Nethes et de l'Escaut.

Paris 28 Mai.

Mme la duchesse de Reggio, maréchale Oudinot, est morte à Bar-sur-Ornain, le 23 Mai, à une heure et demie du matin, à l'âge seulement de 41 ans. Elle laisse six enfants ; deux garçons et quatre filles ; la plus jeune de celles-ci a deux enfants. Son fils aîné, ci-devant page de S. M. l'Empereur et Roi, aujourd'hui lieutenant au 5e régiment de hussards, et Mme. Pajol, épouse du général de ce nom, sa fille aînée, qui s'étaient rendus à Bar-sur-Ornain pour donner des soins à leur mere chérie, ont eu la douleur de lui fermer les yeux. La triste, mais imposante cérémonie de ses funérailles a eu lieu le 25 à 11 heures du matin. Les corps constitués, ayant à leur tête M. le préfet comte d'empire, suivaient le char funebre qui portait le corps de Mme. la Duchesse, enfermé dans un cercueil de plomb. Les coins du drap mortuaire étaient portés par quatre colonels, dont deux ont été aides-de-camp de S. Exc. le duc de Reggio. Un piquet de gendarmerie, un détachement de la garde nationale, la compagnie de réserve, ac-

compagnaient le cortége. Les obsèques ont été faites à l'église succursale de Saint-Antoine.

Strasbourg, 23 Mai.

Hier, à huit heures du matin tous les fonctionnaires publics, administratifs et judiciaires, ainsi que les généraux, officiers d'état-major, etc., se sont rendus en grand costume à la mairie, où se trouvait réuni tout le clergé catholique. Peu de temps après, le cortége s'est mis en marche, précédé et suivi de détachements de tous les corps qui se trouvent ici ; les troupes bordaient la haie. A mesure que les deux chars funéraires, sur lesquels étaient placés les corps du duc de Montebello et du général Saint-Hilaire, passaient, les troupes présentaient les armes et les tambours battaient aux champs. Toute la cathédrale était tendue en noir ; on voyait en plusieurs endroits les armoiries de ces deux illustres guerriers. Leurs armes, leurs décorations et des couronnes de lauriers étaient placées sur les cercueils. On voyait aussi sur celui du duc de Montebello le bâton de maréchal. Une musique funèbre se fit entendre ; on exécuta le *Requiem* du célèbre Mozart. Après les cérémonies d'usage et la lecture du décret impérial concernant le duc de Montebello, les deux corps furent conduits solennellement jusqu'à la porte de l'église, devant laquelle étaient placés des détachements d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie. Les personnes désignées reçurent les deux corps, et le convoi partit ensuite pour Paris, précédé et suivi de détachements de cavalerie. La voiture de l'aumônier précédait immédiatement les deux chars ; celle de l'officier de l'état-major, M. de Crepy, un des membres de la famille, les suivait. A leur passage par nos fortifications, les corps furent salués par des décharges d'artillerie.

Suivant l'itinéraire de la pompe funebre de feu le Duc de Montebello (maréchal Lannes) le convoi sera rendu de Toul à Void le 7 Juin : il partira de ce bourg le lendemain pour Ligny, d'où il se dirigera le 9 sur Bar. Il séjournera en cette ville jusqu'au 12, jour où il continuera sa route. Parti de Strasbourg le 22 Mai, il n'arrivera à Paris que le 2 Juillet, anniversaire de la bataille de Wagram.

Nancy, 25 Mai.

Deux individus du département de la Moselle, Antoine Marius et sa femme, viennent d'arriver heureusement dans

leur patrie qu'ils avaient quittée il y a deux ans pour aller chercher fortune en Crimée. Les détails qu'ils ont donnés de leur voyage prouvent combien est affreux le sort des Français qui ont eu l'imprudence de quitter leur pays pour aller peupler les déserts de l'empire russe. Voici en substance ce qu'ils ont déclaré: Marins et sa femme, partis en Avril 1808, arrivèrent à Odessa, avec trente-huit autres familles qui les avaient joints en route. Là, on les fit monter sur des voitures, et on les conduisit jusqu'à quatre lieues, puis on les fit descendre, en leur insinuant d'aller chercher une retraite dans les cabanes des colons déjà établis. Huit jours après on les fit tous rassembler à Josephstat, et là, dans une chapelle, on leur fit connaître les devoirs qu'ils avaient à remplir et les peines infâmes auxquelles ils seraient exposés en cas de désobéissance, de trahison ou de désertion. Comme la saison était avancée, on leur remit 24 fr. pour trois mois de subsistance, et 313 fr. pour l'achat de bestiaux, ustensiles aratoires, etc. Ils chercherent à se placer chez un propriétaire de terre; on leur fit accueil pendant quatre jours, après quoi on les abandonna à leurs propres ressources. La misere extrême, la privation de tout, les força à s'évader et à revenir dans leur patrie, en s'exposant à la peine des coups de bâton, d'avoir la bouche ainsi que les narines, les lèvres et le bout des oreilles fendues. (M. le préfet de la Moselle a fait insérer cette déclaration dans le journal du département.)

M. de la Jonkaire, inspecteur principal des douanes à Anvers, a été nommé par S. M. directeur des douanes françaises en Hollande.

Un décret impérial rendu à Bruges le 19 Mai, porte qu'à dater du 1er Juillet 1810, le siége de la préfecture et l'administration de la Charente-Inférieure sera transporté de Saintes à la Rochelle.

Munich, le 19 Mai.

On a commencé ici et dans toutes les églises du royaume des prieres publiques pour l'heureuse délivrance de la reine, qui aura lieu, à ce qu'on espere, dans le courant de Juillet. On dit que S. A. I. la vice-reine d'Italie est aussi enceinte, et que par cette raison S. A. retournera directement de Paris à Milan par le Simplon, au lieu de passer ici comme S. A. I. en avait le projet.

Des Bords de l'Elbe, le 17 Mai.

La foire de Leipsick est fort animée. Le nombre des vendeurs est très-considérable; on remarque parmi eux beaucoup de Français qui, jusqu'ici ne l'avaient point fréquentée; ils sont très-contents du débit de leurs marchandises. Les acheteurs affluent de tous côtés; il y a un grand nombre de polonais et de russes. Autrefois on leur accordait un crédit de six à dix mois, quelquefois même d'une année. Beaucoup d'entr'eux n'ayant pas satisfait à leurs engagements, on a dû agir cette fois avec plus de prudence; on ne leur accorde donc aucun crédit; il est vrai que le grand nombre peut payer, et paye en effet comptant. Ceux même qui, d'abord, avaient déclaré ne vouloir acheter qu'à termes, voyant qu'on s'en tenait fermement à la première résolution, ont pris aussi le parti de payer comptant; on s'est convaincu, à cette occasion, qu'ils étaient munis de fonds considérables.

Les produits anglais n'ont point paru à cette foire; ils sont remplacés avantageusement par ceux de la Saxe, qui, au grand contentement des véritables amis de leur patrie, sont très-recherchés. Les fabricans saxons ont eu la satisfaction de recevoir beaucoup de commandes pour des objets de leurs manufactures, à fournir dans deux ou trois mois.

Des lettres commerciales de la Russie assurent que le commerce des ports de la Crimée continue à être très-actif, surtout celui d'Odessa, et qu'on y voit arriver beaucoup de bâtiments sous pavillon neutre, qui sont chargés de cotons et d'autres articles du Levant. Malgré les sollicitations de leurs capitaines, on ne leur a point permis de charger de bled. On sait cependant qu'on en manque en Turquie, et particulièrement à Constantinople. Cette mesure est l'effet d'un ordre de la cour de Saint-Pétersbourg.

Son Altesse Impériale le prince souverain grand-duc de Wurtzbourg, a été visiter, au palais-royal, l'éléphant automate, accompagné de deux Seigneurs de sa cour et de M. le comte de Montesquiou, chambellan impérial, de service auprès de sa personne.

Pétersbourg, 2 Mai.

La parade du jour de Pâques a été extrêmement brillante. Trente mille hommes étaient sous les armes, tous

habillés à neuf. S. M. l'Empereur est parfaitement rétabli de son indisposition.

La Newa est encore couverte de glaces.

On nous apprend de Rome que S. Exc. M. le gouverneur-général comte Miollis est parti le 15 Mai, accompagné d'un grand nombre d'ingénieurs, pour visiter les marais Pontins.

M. le baron Desgenettes, médecin de S. M. I. et R., et M. Charmat, commissaire-ordonnateur, ont été chargés par S. Exc. le comte de Cessac, ministre-directeur de l'administration de la guerre, de se rendre à Mont-Brisson, chef-lieu de la préfecture du département de la Loire, pour établir la salubrité du dépôt des prisonniers de guerre espagnols casernés dans cette ville, où ils ont mis la peste. (M. Desgenettes les guérira avec l'herbe de Jaffa.)

D'après *l'Almanach impérial de l'Université*, pour 1810, on compte en France 47 séminaires, 33 académies, 49 lycées et 453 colléges.

Il est question de réédifier la fleche gothique qui existait sur la voûte de la Sainte-Chapelle, et qui fut abattue en 1792 en même temps que celle de Notre-Dame.

M. le maréchal Macdonald est passé le 15 Mai à Nismes, se rendant en Espagne.

Le 20 de ce mois, à huit heures du matin, on a lancé à Cherbourg la belle frégate de S. M. *l'Iphigénie*. Cette opération, dirigée par M. Secondat, ingénieur-constructeur, a parfaitement réussi.

Saint-Malo, 10 Mai.

Un événement aussi fâcheux qu'extraordinaire vient de se passer dans notre port. La frégate *le Charles* qui, l'année derniere, au mois de Février, vint ici avec un chargement évalué à plus de sept millions, se disposait à retourner à l'Ile-de-France, avec une cargaison considérable en vins, salaisons, et autres marchandises, lorsque tout-à-coup nous apprenons ce matin, qu'hier à dix heures du soir, elle fut engloutie sous les flots; l'équipage seul est parvenu à se sauver. A peine à marée haute aperçoit-on l'extrémité du grand mât de ce beau bâtiment. Depuis trois jours les vents soufflaient assez violemment, les amarres qui le retenaient s'étant rompues, ont amené cette catastrophe.

Naples, 5 Mai.

Un vaisseau rasé, portant 50 bouches à feu*, dont 30 canons de 24, et 20 caronades de 33, se tenait, depuis quatre jours, dans le golphe de Naples, et gênait les communications avec la capitale. Les dispositions furent prises pour le faire enlever, ou du moins pour le forcer à s'éloigner.

Avant-hier 3, vers sept heures du matin, une flotille composée d'une frégate, une corvette, un brick, un cutter et six canonnieres qui avaient mis à la voile dans la nuit, se trouva à une petite distance du bâtiment ennemi, et résolut de monter à l'abordage. Le brouillard avait empêché de bien distinguer le calibre de ce vaisseau. Lorsqu'il se dissipa, on n'était plus qu'à portée du pistolet; mais on s'aperçut que le bord trop élevé du bâtiment ne permettait pas l'abordage. Le combat était engagé. Les napolitains le soutinrent avec intrépidité pendant trois heures, depuis la hauteur de Pausilippe jusqu'à celle d'Ischia. Quoiqu'ils eussent été surpris par un calme qui les tint pendant trois-quarts d'heure à demi-portée du pistolet sous le feu de l'ennemi, rien ne put les déterminer à renoncer à leur entreprise, jusqu'au moment où l'ennemi, qui avait pris chasse, parvint à gagner la haute mer. Le 4 au matin, on le signalait à la plus grande distance, faisant route vers la Sicile; le soir, il n'était déjà plus en vue.

Dès les premiers moments du combat, le commandant de la flotille avait eu le bras cassé d'une balle; son second avait été tué; deux autres officiers ont été blessés. A la fin de l'affaire, on comptait 30 hommes tués et 90 blessés. La frégate et la corvette ont été assez endommagées, mais seront bientôt en état de reprendre la mer. Elles sont rentrées à quatre heures du soir avec les canonnieres. Le brick, qui avait extrêmement souffert, a coulé après l'action. Il est impossible de se battre avec plus de bravoure que ne l'a fait la flotille dans cette brillante affaire, qui n'a pas eu tout le succès qu'on avait d'abord espéré, mais qui a eu toujours le résultat avantageux d'éloigner pour quelque temps l'ennemi, dont la présence était si incommode.

---

* Ce vaisseau était tout simplement la frégate le *Spartan* de 36 canons Capt. Brenton.

FIN DE L'EXTRAIT DE LA CORRESPONDANCE RELATIVE AUX AFFAIRES D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL.

No. III.—Copie d'une Note du Marquis de Wellesley *à Don* Francisco *de* Saavedra, *datée de Cadix, le 6 Novembre* 1809.

La note de M. de Garay, sous la date du 3 Octobre, contenant la réplique de Son Excellence à ma note du 8 Septembre, a été communiquée à Lord Vicomte Wellington, qui m'a adressé à ce sujet des observations dont j'ai l'honneur de vous envoyer une copie.

Il paraîtra prouvé d'après les remarques du commandant en chef de l'armée anglaise, que les efforts du gouvernement espagnol, quelqu'actifs et sincères que les représente M. de Garay, ont été sans effet.

Quels qu'aient été les ordres rendus à Séville pour procurer des provisions à l'armée anglaise, pour assurer ses moyens de transport, ou pour lui garantir la coopération des généraux espagnols et de leurs armées, le fait est que les troupes anglaises n'ont reçu ni des moyens suffisants d'approvisionnement et de transport, ni aucun genre d'assistance proportionné à leurs besoins, durant la dernière campagne.

Les détails contenus dans la lettre ci-incluse de Lord Wellington, démontrent ce fait jusqu'à l'évidence. C'est à l'Espagne à juger si la cause de ces calamités se trouve dans son gouvernement, dans des officiers, ou dans l'état du pays.

Il n'est ni de mon devoir ni dans mon inclination de me porter l'accusateur d'aucun officier civil ou militaire au service de l'Espagne. Si les faits établis par le commandant en chef anglais paraissent exiger une enquête relativement à la conduite d'un individu quelconque, il faut supposer que le gouvernement espagnol fera lui-même les démarches nécessaires, sans obliger l'ambassadeur anglais à entreprendre le rôle pénible et odieux d'accusateur.

Il me suffit d'avoir acquis la preuve de l'existence des maux que j'ai soumis à plusieurs reprises à l'examen du gouvernement espagnol. Lorsque ce gouvernement sollicite de nouveau l'assistance active d'une armée anglaise en Espagne, je suis obligé de réquérir la suppression de ces abus, avant de consentir à recommander une opération de ce genre au général anglais.

M. de Garay a cherché à insinuer dans sa note que le général en chef anglais avait été déterminé à se retirer vers la frontiere de Portugal par des motifs différents de ceux qu'il a publiquement avoués.

M. de Garay m'accuse d'avoir eu l'intention déterminée de presser la retraite de l'armée anglaise : ces insinuations sont sans aucun fondement.

M. de Garay pose également en fait que l'armée anglaise a abandonné l'Espagne. Cette assertion est grossierement et évidemment erronée. Votre Excellence est suffisamment informée de l'anxiété avec laquelle Lord Wellington et moi avons désiré qu'il fût possible à l'armée anglaise de se maintenir en Espagne, dans une position d'où elle pût protéger efficacement les provinces méridionales et la cité de Séville ; et Votre Excellence sait que l'armée anglaise a occupé pendant plus de deux mois sur la Guadiana, une position qui est à-peu-près la même que M. de Garay avait lui-même recommandée avec tant d'instances.

Il est inutile de rappeler à Votre Excellence que, depuis le 30 Août, l'armée anglaise a été stationnée de Badajos à Merida ; et qu'en occupant cette position, elle a réalisé le plan défensif qu'on avait eu d'abord en vue. Il reste à M. de Garay à montrer par quel argument il pourra justifier l'assertion, que l'armée anglaise a abandonné l'Espagne.

La discussion qui s'est élevée dernierement relativement à la difficulté qu'on éprouve à fournir des provisions pour l'armée anglaise à Badajos, a prouvé suffisamment combien le commandant en chef était disposé à faire pour la sûreté de l'Espagne tous les sacrifices possibles. D'un autre côté, Votre Excellence connaît les tentatives qui ont été faites récemment à Badajos pour forcer notre armée à quitter cette position.

Si la détresse de notre armée, le besoin de provisions, ou la nécessité de défendre le Portugal avait forcé Lord Wellington à se retirer au-delà des frontieres portugaises, j'ose croire que la justice et la générosité qui caractérisent

la nation espagnole auraient vengé Lord Wellington des imputations que M. de Garay insinue dans sa note.

Dans la conclusion de cette note, Son Excellence a bien voulu faire allusion aux suggestions que j'avais présentées sur l'avantage que pouvait produire la prompte amélioration du système militaire de l'Espagne, par la concentration de la force exécutive, et par la combinaison de son activité et de sa vigueur avec l'esprit public et la sagesse collective de la nation.

En suggérant ces idées, mon intention n'était pas d'indiquer aucune maniere de procéder, essentiellement différente de celle que le gouvernement avait déjà annoncée à l'Espagne, comme étant absolument nécessaire pour la délivrer entierement de la présence de l'ennemi, et pour fixer son bonheur et sa gloire sur des bases permanentes.

Un pouvoir exécutif, sagement constitué et tirant sa force et son autorité non-seulement d'une forme plus compacte, mais encore de l'appui et de la bienveillance de la nation, serait la plus puissante sauve-garde contre tous les projets des novateurs ou des séditieux, comme aussi la garantie la plus sûre de l'indépendance de la monarchie, et de l'union et du repos de l'Espagne.

Mes devoirs envers l'équitable et vertueux souverain que je représente, aussi bien qu'envers le gouvernement près duquel je suis accrédité, exigeaient que je cherchasse à déjouer les projets dont j'aurais pu avoir connaissance, et qui tendaient à opérer, par des moyens violents et irréguliers, des changements dans les autorités publiques existant en Espagne.

Je ne demande aucune reconnaissance du gouvernement espagnol pour n'avoir rempli que mon devoir; mais d'un autre côté j'ai lieu d'espérer qu'on ne se prévaudra pas des démarches au moyen desquelles je suis parvenu à prévenir les terribles conséquences du tumulte et de la révolte, pour retarder la destruction des abus qui menacent le bien-être et l'honneur de l'Espagne et l'efficacité et la stabilité de son alliance avec la Grande-Bretagne.

(Signé) WELLESLEY.

No. IV. — *Copie d'une Lettre de Lord Vicomte* Wellington *au Marquis de* Wellesley, *datée de Badajos, le* 30 *Octobre* 1809.

J'ai eu l'honneur de recevoir la dépêche de Votre Excellence du 17 du courant, contenant une copie de votre note du 8 Septembre à M. de Garay, et une copie de la note de ce dernier en réponse à celle de Votre Excellence du 3 Octobre.

Je ne suis pas étonné que M. de Garay attribue à la négligence du commissariat anglais le défaut de subsistances et de moyens de transport que l'armée anglaise a éprouvé dans sa derniere campagne en Espagne. Je ne suis pas disposé à justifier nos commissaires, lorsqu'ils méritent d'être blâmés, mais je crois devoir déclarer que c'est à leurs efforts que l'armée anglaise doit le peu de provisions qu'elle a reçues.

D'après quelques-uns des faits qu'avance M. de Garay dans sa note, il paraîtrait que l'armée anglaise n'a éprouvé aucuns besoins en Espagne; d'après d'autres on pourrait croire que, dans le commencement de la campagne, les deux armées ont été dans une grande détresse, si l'on en juge surtout d'après un passage d'une lettre du Général Cuesta du 1er. Août, en réponse à une plainte que je suis supposé avoir faite à raison de ce que les troupes espagnoles et *leurs prisonniers* étaient mieux pourvus de provisions que l'armée anglaise. Ma réponse à tous ces exposés est contenue dans un seul fait, qui est que notre armée a éprouvé la plus grande détresse, qu'elle a manqué de provisions, de fourages, de moyens d'équipement, et quoiqu'il soit possible que cette détresse ait été accrue, elle ne pouvait avoir été occasionnée par l'inexpérience ou la négligence du commissariat anglais.

Je n'ai nulle connaissance des ordres que M. de Garay prétend avoir été envoyés, par le gouvernement aux diverses juntes provinciales, afin qu'elles fournissent des provisions et des moyens de transport à l'armée anglaise, lors de son passage dans les villes des provinces. Si de tels ordres ont été envoyés, il est évident que la Junte Centrale n'a, comme gouvernement, ni pouvoir ni influence sur les juntes provinciales ni sur les magistrats auxquels ces ordres étaient adressés, puisqu'ils n'ont produit aucun effet, et que les

provisions que nous avons eues ont été obtenues uniquement par les réquisitions et les efforts des commissaires anglais. Mais il est évident d'après le compte que M. de Garay rend de l'existence de ces ordres, que la Junte Centrale a bien mal jugé la nature des opérations que l'armée avait à exécuter, et la quantité de provisions qu'il était nécessaire de rassembler pour nos troupes durant la campagne. Le gouvernement n'a cherché à pourvoir, par les ordres qu'on cite, qu'à la subsistance des troupes lors de leur passage dans les villes, comptant qu'ils seraient infailliblement exécutés ; et il n'a songé à faire aucun approvisionnement même pour faire subsister pendant un jour un corps d'armée qui ne pouvait être moins de 50,000 hommes. En même temps qu'il était coupable de cette impardonnable omission, qui paralysait tous nos efforts, il compromettait nos succès en contremandant les ordres que le Général Cuesta avait donnés au Général Vénégas, et il exposait par-là les armées combinées à une attaque générale de la part des forces concentrées de l'ennemi. Les détails suivants indiqueront suffisamment l'effet de ce contr'ordre.

Aussitôt que la ligne de mes opérations en Espagne fut fixée, j'envoyai un commissaire à Ciudad-Rodrigo, pour que, de concert avec Don Lozano de Torres, il me procurât quelques mules pour le service de l'armée, cette ville et ses environs ayant fourni autrefois abondamment aux besoins de l'armée commandée par Sir John Moore. M. de Garay dit que son gouvernement a été étonné de ce que l'armée anglaise fût entrée en Espagne sans moyens de transport, quoique dans un des paragraphes qui précédent cette expression de surprise, il informe Votre Excellence, au nom de son gouvernement, que celui-ci donna des ordres aux juntes provinciales de Badajos et de Castille (à Ciudad-Rodrigo) et aux magistrats, pour qu'il nous fût fourni des moyens de transport, qu'on savait bien nous être nécessaires. Aucune armée ne peut entreprendre d'opérations si elle est dépourvue de moyens de transport, et l'armée anglaise en avait alors le plus grand besoin.

Les moyens de transport dont on se sert communément en Portugal sont des voitures tirées par des bœufs qui ne peuvent, sans la plus grande fatigue, faire plus de douze milles dans un jour, ce qui est une distance bien au-dessous de celle que devait parcourir notre armée, vu l'état du pays où elle devait agir ainsi que la nature du sol. Le nombre de voitures que nous fûmes en état d'amener du Portugal

n'était pas suffisant pour le transport de nos munitions et nous n'en avions aucunes pour celui de nos provisions.

N'ayant pas pu me procurer à Ciudad-Rodrigo ni dans le voisinage les moyens de transport qui m'étaient nécessaires, j'écrivis le 16 Juillet, au Général O'Donoghue, une lettre dans laquelle, après lui avoir exposé nos besoins et l'impossibilité où nous étions d'y pourvoir dans le pays, je l'avertissais que si on ne me donnait pas les moyens de les faire cesser, je renoncerais à toute coopération avec le Général Cuesta, après avoir pris part à la première opération dont nous étions convenus, laquelle avait pour but de chasser l'ennemi de l'Alberché, et j'ajoutai que si nous n'étions pas assistés convenablement je me retirerais du territoire Espagnol. On voit d'après cette lettre du 16 Juillet, que je demandais les secours qui m'étaient nécessaires, et qu'en même temps je donnais avis de l'intention où j'étais de quitter l'Espagne, s'ils ne m'étaient pas accordés, non-seulement avant qu'on eût repassé le Tage le 4 Août, mais même avant le commencement des opérations de la campagne.

Malgré que cette lettre du 16 Juillet eût été communiquée à la Junte Centrale par M. Frere et par le Général Cuesta, l'armée anglaise n'a reçu d'elle jusqu'à ce jour d'autre assistance en ce genre que vingt chariots qui l'ont jointe à Mérida, savoir dix le 30 Août et dix le 2 Septembre, et environ trois cents mules sur cinq cents qui avaient été louées à Bejan, et qui sont arrivées à différentes époques. Ni les mules qu'on prétend avoir été louées à Séville et envoyées à notre armée, par Igea ou par Cevellos, ni les deux brigades de quarante chacune, ni les chevaux, n'ont joint l'armée anglaise ; et j'en conclus que tous ces moyens de convoi sont avec l'armée espagnole d'Estramadoure, ainsi que les dix brigades de charrois qui étaient destinées et marquées pour le service de l'armée anglaise. Mais ces mules et charriots, qu'on prétend avoir été envoyés de Séville pour notre usage, n'arriverent dans l'Estramadoure que le 21 Août, jour auquel je fus obligé de me séparer de l'armée espagnole, cinq semaines après en avoir donné avis.

Il n'est donc pas vrai que ma résolution de me retirer d'Espagne, ait été soudaine au moment où je l'ai mise à exécution, ni qu'elle ait dû surprendre le gouvernement, il ne paraît pas non plus, d'après ce qui s'est passé depuis en Espagne, qu'elle ait été dangereuse.

J'aurais probablement dû m'être décidé, à l'époque du 16 Juillet, à suspendre toute opération jusqu'à ce que l'armée eût été pourvue de tout ce dont elle avait besoin; mais étant convenu le 11 Juillet, avec le Général Cuesta, d'un plan d'opérations qui devait être exécuté par les armées commandées par les généraux Vénégas, Cuesta et par moi, je ne crus pas qu'il fût convenable de manquer de parole au Général Cuesta. Je croyais que le Général Vénégas aurait mis à exécution la partie du plan qui avait été dévolue à son armée, mais je fus trompé dans cette attente, et j'aimai mieux que l'armée anglaise éprouvât quelques inconvénients que de laisser le Général Vénégas seul exposé aux attaques de l'ennemi : mais par-dessus tout, j'espérais que l'on me procurerait tout ce qui m'était nécessaire.

Je me mis en conséquence en marche le 18 Juillet, de Placentia; les soldats portant eux-mêmes sur leurs dos leurs provisions jusqu'au 21, que notre jonction s'opéra avec l'armée de Cuesta, et depuis ce jour jusqu'au 24 Août, ni les soldats ni les chevaux n'ont reçu de rations régulieres. L'irrégularité, le défaut et la mauvaise qualité des approvisionnements furent portés à un tel point que je crus qu'il était juste de remettre aux troupes une moitié de la somme retenue sur leur paie pour leurs rations.

Le fourage qu'on donnait aux chevaux était ramassé par les cavaliers partout où ils pouvaient en trouver; leur nourriture consistait ordinairement en blé ou en riz, ce qui était considéré comme très-malsain pour ces animaux; et il en résulta que sans compter ce que nous ont coûté nos engagements avec l'ennemi, l'armée n'a pas perdu moins de 1500 chevaux dans le court espace de cinq semaines.

J'ignore ce qui s'est passé entre le Général Cuesta, Don Lozano des Torres, et l'intendant des vivres de l'armée espagnole. Je n'ai jamais vu ce dernier que deux fois : la premiere, le 22 Juillet, lorsqu'il vint réclamer près de moi pour l'armée espagnole 16,000 rations de pain qui avaient été envoyées à mon quartier-général à Talavera, et qui lui furent rendues quoique les troupes anglaises éprouvassent des besoins; et la seconde, le 25 Juillet, lorsqu'il se présenta encore devant moi à Talavera, pour demander que les fours de cette ville fussent employés à l'usage de l'armée espagnole qui s'était portée sur Ollala, tandis que l'armée anglaise était à Talavera. Cette demande qui fut refusée, est une preuve

de la préférence donnée aux troupes anglaises sur les troupes espagnoles !

Les ordres qu'on prétend avoir été donnés par la Junte Centrale aux juntes et aux magistrats des provinces, ne réussirent pas mieux à nous procurer des provisions et des moyens de transport. Dans l'intervalle du 15 au 21 Juillet, les commissaires anglais avaient passé des marchés avec les magistrats de différents villages situés dans le Vera de Placentia, pays qui abonde en ressources de tout genre. Il devait être délivré à Talavera en vertu de ces marchés, 250,000 rations à des jours différents; mais comme ils ne furent pas exécutés, l'armée anglaise ne fut pas en état de se mettre à la poursuite de l'ennemi qui battit en retraite ce jour-là, et j'ai lieu de croire que l'armée française a depuis profité de ces approvisionnements.

L'armée anglaise n'a reçu ni viande salée, ni riz ni aucun des autres articles qu'on prétend avoir été envoyés de Séville pour son usage, excepté ce qui était nécessaire pour former la misérable ration qui suffisait à peine pour empêcher les soldats de mourir de faim, pendant l'espace de temps dont j'ai parlé; l'armée n'avait pas non plus à sa suite des compagnies de boulangers, et jamais le magasin qui contenait, dit-on, 400 milliers de biscuit, n'a existé. Ces faits sont notoires, ils ne peuvent être disputés, et chaque officier et soldat de l'armée peut en porter témoignage.

J'assure Votre Excellence que non-seulement on a payé les provisions fournies à l'armée chaque fois qu'on a pu s'en procurer des états, mais que ce qui était dû aux habitants pour ce qu'ils avaient procuré à l'armée commandée par Sir John Moore a aussi été soldé; et j'ai plusieurs fois exigé que les agents espagnols, et les autres individus employés près de l'armée, ainsi que les diverses juntes, fissent savoir au peuple qu'il serait fait droit à toutes les réclamations valables pour objets fournis à l'armée anglaise. Je prie Votre Excellence de consulter ma dépêche du 21 Août sur l'état du magasin de Truxillo, et sur la distribution des provisions et fourages à cette époque.

Le Lieutenant-Colonel Waters avait fait d'après mes instructions un arrangement avec le commissariat espagnol pour le partage du magasin de Truxillo entre les deux armées, et nous étions tous deux satisfaits du principe et des détails de cet arrangement. Mais si l'armée ne reçut qu'un tiers de ration le 18 Août, et une demi-ration seule-

ment le 19, non pas de pain mais de farine; si les chevaux de l'armée ne reçurent absolument rien, et si l'état du magasin de Truxillo était tel alors qu'il ne pouvait offrir l'espoir non d'une amélioration, car il était trop tard pour en opérer aucune, mais même d'une distribution réguliere de provisions d'aucun genre, certes j'étais autorisé à quitter l'Espagne. Dans le fait, le magasin de Truxillo qui, d'après l'arrangement fait par le Lieutenant-Colonel Waters, devait être la source unique de l'approvisionnement des deux armées, ne contenait pas le 20 Août, des provisions pour fournir à la distribution d'un seul jour.

Mais on dit que M. de Calvo prit l'engagement d'approvisionner l'armée anglaise!—J'ai à observer à cet égard, que je m'étais fié trop long-temps aux promesses des agents espagnols; et que j'avais des raisons particulieres pour ne pas avoir de confiance dans M. de Calvo; attendu qu'au moment où il m'assurait que l'armée anglaise aurait toutes les provisions que le pays pourrait fournir de préférence à l'armée espagnole et même à son exclusion, j'avais entre les mains un ordre signé de lui, dont j'ai envoyé copie à Votre Excellence, par lequel il enjoignait aux magistrats de Guadaloupe d'envoyer au quartier-général de l'armée espagnole les provisions qu'un commissaire anglais avait fait rassembler pour les envoyer au magasin de Truxillo, afin qu'elles fussent partagées entre les deux armées, conformément à ce qui avait été convenu entre les commissaires espagnols et le Lieutenant-Colonel Waters.

Comme l'état du magasin de Truxillo a été la cause immédiate de ma retraite, je prends la liberté d'observer à Votre Excellence que l'opinion que j'avais de son insuffisance était fondée, puisque l'armée du Général Equia (si j'en crois les rapports qui m'ont été faits) éprouva la plus grande détresse dans le voisinage de Truxillo, après que le départ de l'armée anglaise eut diminué les charges du pays et les fournitures à faire par le magasin.

A l'égard de la direction des opérations militaires en Espagne par des officiers espagnols, il a été fait beaucoup de choses que je n'ai pas approuvées; quelques-unes ont eu lieu contre mon attente, et d'autres contre une stipulation positive.

Monsieur de Garay a dit que les ordres donnés au Marquis de la Romana étaient conformes aux suggestions du

Maréchal Beresford, et il en conclut que les opérations de ce corps étaient approuvées par moi.

Le Marquis de la Romana était encore à la Corogne le 5, et je crois même le 9 Août, et les armées d'Estramadoure traverserent le Tage le 4 dudit mois. Ces dates prouvent qu'il n'y avait pas et qu'il ne pouvait y avoir de connexion entre les opérations de ces différentes armées. Dans le fait, j'ignorais entierement les opérations du Marquis de la Romana, et jusqu'au 3 Août que j'appris que le corps du Maréchal Ney avait franchi les montagnes d'Estramadoure à Banos, et était arrivé à Navalmoral, j'ignorais que cette partie de l'armée ennemie eût quitté Astorga, et que le Marquis eût la liberté ou le pouvoir de se retirer de la Galice.

Le corps du Maréchal Beresford était rassemblé vers la fin de Juillet, sur les frontieres du Portugal, principalement pour exercer les troupes, et l'on espérait qu'il tiendrait en échec le corps de Soult qui était à Zamora d'où il menaçait le Portugal; qu'il agirait sur ce point comme corps d'observation pour appuyer la gauche de l'armée anglaise; et je désirais particulierement que le Général Beresford observât le Puerto de Perales. Mais je ne prétendis jamais, et je ne le promis pas aux officiers espagnols, que le corps du Général Beresford entreprît des opérations actives à cette époque de la campagne, je n'ai jamais participé à aucun plan dans lequel cette armée fût comprise.

Lorsqu'il a été exécuté des mesures qui n'avaient pas mon approbation, ou qui avaient lieu contre mon attente ou contre une stipulation positive, il est possible que ceux qui ont agi ainsi aient eu raison, mais ils n'agissaient pas moins d'une maniere qu'ils savaient être entierement contraire à mon opinion; ainsi l'assertion contenue dans la note, que toutes les opérations ont eu mon approbation, est sans fondement.

Je m'attendais, d'après les communications que j'avais eues avec le Général Cuesta, au moyen de Sir R. Wilson et du Colonel Roche, que le Puerto de Banos aurait été suffisamment gardé; et à tout événement, que les troupes employées sur ce point d'où dépendaient mes opérations et même la sûreté de mon armée, ne se seraient pas retirées sans tirer un coup de fusil. Il avait été convenu entre le Général Cuesta et moi, le 11 Juillet, que le Général Vénégas qui était sous son commandement marcherait par Tremblique, Ocana, Puerto de Banos pour se porter sur

Arganda près de Madrid, où il devait être le 22 ou le 23 Juillet, tandis que les armées combinées devaient rester à Talavera et Escalona. Cette convention ne fut point remplie et il en résulta, conformément à ce qui avait été prévu, que les armées combinées eurent à soutenir le choc de toutes les forces réunies de l'ennemi. On m'a dit que cette circonstance devait être attribuée à des ordres de la Junte qui contremandaient ceux que le Général Cuesta avait donnés à Vénégas, mais je ne fus nullement instruit de ce contre ordre. Je ne ferai aucune observation sur ce procédé, si ce n'est que le Général Vénégas n'exécuta pas dans cette circonstance le plan d'opérations dont on était convenu avec moi.

Il avait été convenu avec le Général Cuesta que, tandis que je marcherais contre Soult le 3, il resterait à Talavera. Cet arrangement fut rompu, et je pense qu'il le fut sans une raison suffisante; c'est aussi mon opinion qu'il n'aurait pas dû se retirer sans mon consentement, surtout après que je lui avais confié la garde de mes hôpitaux. Je ne puis concevoir que si le Général Cuesta était resté à Talavera, cela eût produit la moindre différence dans le résultat de la campagne. Lorsque Soult vint ajouter 34,000 hommes aux forces ennemies qui, dans l'Estramadoure, étaient opposées aux armées combinées, ces forces étaient trop supérieures aux nôtres, et il fut nécessaire de se retirer sur l'autre rive du Tage. Mais si conformément à nos conventions, le Général Cuesta avait gardé le poste de Talavera, j'aurais pu transporter mes malades, ou à tout événement connaître la véritable situation de chaque individu que j'avais laissé dans cette place.

En discutant ce sujet, je ne puis m'empêcher d'observer l'ambiguité avec laquelle on s'explique dans la note au sujet de l'assistance que j'ai reçue du Général Cuesta pour le transport des malades de notre armée qui étaient à Talavera. Cette assistance s'est bornée à me fournir quatre chariots le 3 d'Août, à Talavera, et deux le 4 du même mois à Oropesa. Dans le transport, qui eut lieu subséquemment, des blessés et des soldats, qui depuis étaient tombés malades, nous n'avons été assistés ni par le pays ni par l'armée espagnole. Nous fûmes obligés d'abandonner nos munitions, de décharger les voitures qui portaient le trésor, et de les employer à transporter nos malades et nos blessés. A Truxillo en particulier, on nous retira l'assistance qu'on aurait pu nous procurer le 22 et le 23

d'Août, et cependant M. de Calvo et Don Lozano de Torres étaient dans la ville.

A l'égard des mouvements que j'avais indiqués, et auxquels on s'est refusé, je pense que si le Général Bassecourt avait été détaché sur Placentia, le 13 Juillet, ainsi que je l'avais recommandé, et si les troupes espagnoles avaient fait leur devoir, Soult aurait été arrêté à Tietar, au moins assez long-temps pour me donner les moyens d'assurer le passage du Tage à Almaraz, et de sauver l'hôpital. Il ne fut toutefois détaché que le 2, et je vois d'après la note de M. de Garay, que le Général Cuesta regardait ce mouvement comme inutile.

Le général Cuesta ne peut pas avoir considéré le 30, ce mouvement comme inutile, parce que ce fut lui-même qui ce jour-là, fit la proposition d'envoyer un détachement des armées combinées; et même le 2 d'Août il ne peut pas avoir eu cette opinion, puisque ce ne fut que dans la soirée de ce même jour que nous reçûmes avis de l'arrivée de Soult à Placentia. Il eût été à désirer qu'on eût indiqué à quelle époque le général Cuesta considéra ce mouvement comme inutile.

Je ne puis expliquer la surprise qu'on dit avoir été éprouvée par le général Cuesta lorsqu'il vit que l'armée anglaise était à Oropeza le 4 d'Août. L'armée avait quitté Talavera dans la matinée du 3 et avait fait le même jour 24 milles pour arriver à Oropeza, ce qui doit être considérée comme une marche suffisante pour une armée qui était affamée depuis plusieurs jours. Les détails qu'on reçut dans la soirée du 8 sur la position de l'ennemi à Naval-Moral, sur sa force, sur la marche projetée par le général Cuesta pour cette soirée même, abandonnant nos hôpitaux, étaient suffisants pour m'engager à m'arrêter et à examiner ma situation; ou tout au moins à ne pas mouvoir jusqu'au point du jour du lendemain que Cuesta arriva à Oropeza.

En examinant la situation où nous nous trouvions alors, je vis la nécessité où étaient les armées combinées de traverser le Tage, et je conçus que chaque instant de retard les exposait à voir leur point unique de retraite coupé par l'ennemi. Une bataille ne pouvait pas, quand même elle eût été gagnée, améliorer notre position. Deux et même trois batailles auraient pu être livrées et gagnées avant que nos embarras qui résultaient de l'accroissement des forces de l'ennemi pussent être dissipés. Je ne croyais pas l'armée anglaise, dans ce moment-là surtout, capable de tels efforts. Il

est inutile de faire aucune observation sur l'armée espagnole, mais ce qui se passa à Arzobispo, quelques jours après, prouva qu'elle n'était pas capable de supporter un grand choc.

M. de Garay se plaint des changements soudains survenus dans la ligne de nos opérations et dans la direction de nos marches, et il leur attribue le défaut de provisions dont il veut bien convenir dans cette partie de sa note. Je ne connais qu'une seule altération dans le plan de nos opérations et dans la direction de nos marches, et elle fut occasionnée par les circonstances que je viens de détailler.

Lorsqu'on reçut d'abord la nouvelle de l'arrivée de l'ennemi à Placentia et de la retraite sans résistance du corps chargé de garder le Puerto de Banos, mon intention fut de m'avancer sur Placentia et d'attaquer le corps de l'ennemi qui avait passé par le Puerto. Cette intention ne fut altérée que lorsque j'appris en quoi consistait la force de ces corps; et que je vis que les derrières de l'armée étaient compromis par le mouvement que le général Cuesta avait fait de Talavera à Oropeza, que notre retraite pouvait être coupée par le seul point qui nous restait, et que l'ennemi pouvait à volonté ou se réunir ou nous attaquer en corps séparés.

Ce n'est point à moi qu'on peut reprocher d'avoir permis à ces puissants renforts d'entrer dans l'Estramadoure, ni d'avoir été informé trop tard de leur approche.

Le Puerto de Banos fut abandonné sans tirer un seul coup de fusil par les troupes espagnoles chargées de le défendre, et la Junte de Castille, si elle eut connaissance du rassemblement des troupes de l'ennemi à Salamanque, n'en donna aucun avis. Dans le fait, je l'ignorai jusqu'au moment où je fus instruit que l'ennemi avait fait préparer des rations à Fuerte, Noble et Los Santos où il arriva le jour suivant. Mais l'ennemi étant entré avec des forces si supérieures dans l'Estramadoure, et le poste de Talavera ayant été abandonnné, il sera difficile à la Junte Centrale de convaincre son pays et le monde, qu'il n'était pas nécessaire de changer le plan de nos opérations et la direction de notre marche.

Mais cette altération, au lieu d'ajouter à notre détresse, aurait dû, au contraire, la diminuer, s'il avait été adopté à Séville quelques mesures pour notre approvisionnement, en conséquence de ma lettre du 16 Juillet. Cette altération changeait l'offensive en défensive ; notre marche était rétrograde, et si l'on avait amassé et envoyé quelques provisions,

l'armée les aurait rencontrées sur la route et reçues par conséquent plutôt. Il est vrai que nous en rencontrâmes, mais elles étaient destinées pour l'armée espagnole ; et quoique nos troupes fussent alors affamées, ces provisions arriverent intactes à leur destination.

J'ai envoyé au maréchal Beresford le passage de la note de M. de Garay qui est relatif aux provisions rassemblées pour l'armée portugaise qui était sous ses ordres, afin qu'il y fasse des observations que je transmettrai à V. Exc. Je me bornerai donc à répéter que le défaut de magasins, que l'apathie et la mauvaise volonté que nous avons trouvées dans les autorités et la nation espagnole, lorsqu'il a fallu pourvoir à nos besoins, lors même que nous offrions de payer ce qui nous serait fourni, ont été cause que l'armée portugaise, aussi bien que l'armée anglaise, ont éprouvé la plus grande détresse pendant qu'elles sont restées sur le territoire espagnol.

Jusqu'à ce que les abus dont j'ai eu lieu de me plaindre aient disparu, jusqu'à ce que j'aie vu établir des magasins pour l'approvisionnement de l'armée, et adopter un système régulier pour les remplir, enfin jusqu'à ce qu'il y ait une armée espagnole sur laquelle je puisse compter et des officiers nécessaires pour exécuter des opérations dont on sera mutuellement convenu, je ne puis entrer dans aucun système de coopération avec les armées espagnoles. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire ici de chercher à prouver la fausseté de l'évaluation que fait M. de Garay de la force numérique des alliés et de l'ennemi dans la Péninsule ; si cette évaluation n'était pas aussi fausse que je suis certain qu'elle l'est, je serais de son opinion sur l'avantage de coopérer avec les troupes espagnoles. Mais si les armées anglaise et portugaise ne peuvent entrer dans aucune opération active avec elles, il n'y a pas lieu de craindre qu'elles leur fassent aucun tort ; et si M. de Garay n'est pas trompé, ainsi que je le pense, dans son calcul, et si les armées espagnoles sont dans l'état respectable où il les représente et où elles devraient être pour déterminer notre coopération, ce ne sont pas 36,000 hommes de plus que pourraient leur fournir les armées anglaise et portugais qui doivent les mettre hors d'état d'entreprendre immédiatement des opérations qui, d'après l'opinion de M. de Garay, procureraient à ses compatriotes la possession immédiate des grands objets pour lesquels ils combattent.

(Signé) WELLINGTON.

No. V.—*Copie d'une Note du Marquis de* Wellesley *à Don* Martin de Garay, *datée de Séville, le 24 Octobre* 1809,

La condition à laquelle l'armée anglaise a été réduite en conséquence de l'état intérieur de l'Espagne durant la derniere campagne, m'a obligé de soumettre à V. Exc. les considérations renfermées dans ma note du 8 Septembre.

V. Exc. connaît suffisamment les motifs urgents de devoir public qui m'ont déterminé à appeler l'attention du gouvernement espagnol sur des circonstances qui menaçaient la cause commune d'une ruine totale et qui rendaient impraticable la coopération de l'armée anglaise.

Le danger auquel les intérêts de l'alliance étaient exposés m'obligeait à ne point déguiser les abus qui avaient produit de si grandes calamités, ni les remedes que pouvait y apporter la sagesse du gouvernement.

C'est dans cette vue que j'ai suggéré la nécessité d'améliorer et de fortifier l'organisation du gouvernement, en concentrant le pouvoir exécutif, et en donnant pour appui à ce pouvoir, la sagesse collective de la nation et l'assistance immédiate d'une représentation légale des diverses provinces du royaume.

En offrant ces suggestions à V. Exc. mon intention n'était pas d'outrepasser les bornes d'un conseil purement amical, ni de gêner l'indépendance des délibérations du gouvernement espagnol. La Junte Centrale m'a renouvelé souvent par votre organe ses vives et pressantes sollicitations pour que je l'aidasse à rendre les efforts de l'Espagne efficaces en lui procurant la coopération directe des troupes anglaises. J'ai répondu à ces sollicitations en indiquant 1°. les causes qui avaient fait échouer les courageuses entreprises de l'armée anglaises pendant la derniere campagne, 2°. les seuls moyens qui étaient praticables pour mettre l'Espagne dans une condition qui lui procurât les avantages du genre d'assistance qu'elle désirait si ardemment. La Junte centrale a examiné sérieusement depuis quelque temps ces questions importantes, et elle a décidé qu'il était nécessaire de concentrer le pouvoir exécutif et d'assembler les Cortès sans délai.

Cependant le temps s'écoule, et le péril devient chaque jour plus imminent, tandis que les grands boulevards de la défense nationale restent incomplets.

V. Exc. a bien voulu m'informer que la Junte Centrale était occupée du choix d'un comité de sept membres auquel elle se propose de déléguer la partie militaire du pouvoir exécutif avec quelques restrictions. La création d'un tel comité ne peut être considérée comme une concentration du pouvoir exécutf; elle n'en est dans le fait qu'une sous-division, qui, au lieu d'ajouter à son activité et à sa vigueur, ne fera que rallentir, affaiblir et restreindre ses opérations. Concentrer dans les mains de sept personnes la partie militaire du pouvoir exécutif; tandis que les autres fonctions du gouvernement restent dans les mains de la Junte, c'est séparer de l'ensemble du gouvernement une de ses branches les plus importantes et la plus essentielle à l'unité de sa force.

Il est impossible d'obtenir l'unité de conseil et d'action (source premiere de vigueur et d'activité) si les branches diverses du pouvoir exécutif ne sont pas unies. La force de chacune dépend de leur mutuelle assistance et de leur connexion réciproque; en les séparant, elles ne peuvent avoir la même énergie que lorsqu'étant confondues dans le système général et concentré du gouvernement, chaque partie contribue à la force et à l'action du tout.

Je ne puis par conséquent espérer que même le département militaire puisse recevoir aucun degré de promptitude de cet acte par lequel on le sépare de l'organisation générale du gouvernement; je ne puis pas croire davantage que la vigueur de celui-ci se trouve plus concentrée au moyen de cette opération, qui n'est purement qu'une division de pouvoir et qui brise la force collective de l'administration entiére sans aucun avantage pour les départements qui restent entre les mains de la Junte ou pour celui qui en sort.

La section militaire de la Junte Suprême était peut-être un instrument plus convenable d'administration, attendu qu'étant moins nombreuse que le comité proposé, elle possédait l'avantage d'une forme plus compacte.

Sous tous les points de vue, la division de la Junte en sections pour diriger les affaires de l'état est moins blâmable que la séparation positive d'une branche du pouvoir exécutif de l'ensemble du gouvernement. Si l'on devait considérer le comité dont il est question comme un nouveau pouvoir exécutif ou comme un conseil de régence, le nombre de ses membres opposerait une objection insurmontable à son organisation.

Le conseil exécutif doit être composé de cinq membres tout au plus; s'il ne l'était que de trois on pourrait compter

davantage sur sa vigueur; mais le nouveau comité n'est point un conseil exécutif, ce n'est à proprement parler qu'une commission militaire avec des pouvoirs limités.

Il est de mon devoir de déclarer à V. Exc. que la nomination d'un comité ne me donne aucune confiance dans la réforme promise des abus dont je me suis plaint dans ma note du 8 Septembre ; elle n'offre non plus aucune garantie à l'armée anglaise pour l'engager à entreprendre une opération quelconque sur le territoire espagnol.

V. Exc. a bien voulu m'informer en outre qu'on se proposait de donner le 1er Janvier des ordres pour la convocation des Cortès, et que cette assemblée devait être réunie pour le 1er Mars 1810.

La communication que m'a faite V. Exc. m'autorise à user sur ce point si intéressant de la même liberté de conseil que celle que j'ai exercée à l'égard de la concentration nominale du pouvoir exécutif.

Le projet d'assembler les Cortès fut annoncé au mois de Mars 1809. Il sera difficile de persuader à l'univers qu'on n'aurait pu completter toutes les dispositions relatives à cette importante convocation depuis cette époque jusqu'en Mars 1810. Je suis convaincu de la nécessité absolue de préparer les principaux réglements relatifs aux travaux de cette assemblée avant qu'elle ne soit formée ; mais il eût été bien désirable, qu'on eût appelé avec la plus grande promptitude l'aide des Cortès pour seconder le gouvernement exécutif dans le grand œuvre de la délivrance de la nation espagnole, et de la restauration de l'indépendance de la monarchie, ainsi que de la prospérité et du bonheur du peuple.

Ces objets sont inséparables des intérêts de l'alliance, et c'est avec le plus profond regret que je vois une marche qui tend à retarder les améliorations, sans lesquelles la nation espagnole ne peut s'attendre à recevoir l'assistance des armées auxiliaires de la Grande-Bretagne.

V. Exc. connaît dans toute leur étendue mes sentiments à l'égard de ce qu'exige la crise actuelle de l'Espagne ; ma sollicitude pour la stabilité de l'alliance m'a déjà porté, d'après l'encouragement que j'en ai reçu de V. Exc., à énoncer les principes et les opinions qui ne peuvent qu'être blessés par les procédés actuels. Je prends la liberté de renvoyer à V. Exc. une piece que j'ai eu l'honneur de lui communiquer il y a quelque temps, et dont je la prie de faire tel usage qu'elle croira avantageux au service public. Je n'y ai point exprimé le désir de voir la branche militaire du gouverne-

ment séparée de l'ensemble du pouvoir exécutif sous la direction d'un comité de sept membres; mais j'ai soumis à V. Exc. l'utilité d'unir toutes les branches de l'autorité exécutive dans les mains d'un conseil qui ne serait pas composé de plus de cinq personnes, et qui serait choisi parmi les membres de la Junte, ou tiré du sein de la nation, en ne considérant exclusivement, que le caractere et les qualités des personnes à élire.

J'ai recommandé, 1°. que ce conseil de régence exerçât l'autorité exécutive jusqu'à ce que les Cortès fussent assemblés, 2°. que ceux-ci le fussent dans le moindre délai possible, 3°. que la Junte Suprême ou ceux de ses membres qui ne seraient pas du conseil de Régence, formassent un conseil délibératif pour diriger l'élection des Cortès et préparer, pour cette assemblée avec l'approbation du conseil de régence, les objets qui les premiers devront être soumis à ses délibérations; 4°. que le même acte par lequel la Junte créerait un conseil de régence et convoquerait les Cortès, contînt les principaux articles du redressement des griefs, de la correction des abus, ainsi que des concessions à faire aux colonies pour déterminer la part qu'elles doivent avoir dans la représentation nationale; 5°. Que le premier acte de la régence contînt les ordres nécessaires pour réformer en entier le système du département militaire.

V. Exc. jugera si les communications que j'ai eu l'honneur de recevoir d'elle hier au soir, relativement à la nomination d'un comité de sept membres et à la convocation des Cortès pour le mois de Mars 1810, s'acccordent en aucune maniere avec l'anxiété que j'éprouve pour l'amélioration de la condition générale de l'Espagne, et si ce ne serait pas démentir les opinions que j'ai manifestées dans mes rapports avec V. Exc. que de lui faire espérer la coopération de l'armée anglaise en Espagne, aussi long-temps qu'il ne sera pas possible d'esperer la réforme des abus dont je me suis plaint.

Je suis avec les sentiments du respect le plus sincere et de la plus haute estime et considération.

(Signé) WELLESLEY.

M. WINDHAM.

Les craintes que nous avions exprimées dans notre dernier Numéro, se sont malheureusement réalisées; M. Windham est mort le 4 Juin à onze heures du matin. Nous choisissons, pour l'offrir à nos lecteurs, le meilleur article qui ait été publié dans les papiers-nouvelles sur la vie, les talents, et les derniers moments de ce grand homme. Le morceau suivant est extrait du *Morning Post*.

" Dans tous les temps et dans toutes les circonstances, la mort de M. Windham aurait dû être regardée comme une calamité nationale. La perte d'un homme accompli ne se remplace pas aisément. Mais dans des temps pareils à ceux où nous vivons, lorsque la sûreté publique est attaquée de tous côtés par l'ignorance irréfléchie de quelques-uns, et la méchanceté froide de quelques autres, qui, avec le mot de patriotisme à la bouche, sont au fond du cœur, des traîtres et des partisans de la France nous avons des raisons encore plus fortes de pleurer sur le tombeau de ce véritable anglais, dont les talents auraient été le boulevard de son pays, et dont l'intégrité sans tache (qui était reconnue et respectée par ses ennemis politiques) aurait imprimé le sceau de l'autorité à toutes ses paroles et ses actions. Dans la vie privée, M. Windham était sans exception, un des hommes les plus aimables qu'il fût possible de connaître; en société, il était éminemment grand. Son imagination brillante, sa finesse, la diversité de ses connaissances, son goût, son esprit, la dignité de ses sentiments, le rendaient l'homme de son temps avec lequel il était le plus désirable de se trouver. Comme homme public, ce qui le rendait surtout ad-

mirable, c'était la mâle et généreuse hardiesse de son caractere et son attachement inflexible à la vérité. Ni les clameurs populaires, ni les affections privées, ni les liaisons de parti, ne pouvaient l'empêcher d'avouer et de manifester franchement et sans crainte son opinion. Doué de toutes les connaissances, de la politesse et des manieres élégantes du siecle où il vivait, il semblait, par son esprit castillan, par sa franchise chevaleresque, par l'élévation de son âme, nous reporter en idée aux héros des temps passés. C'était dans toute la force du terme, et à tous égards, un preux chevalier.

" M. Windham a laissé après lui plusieurs volumes manuscrits, dont un est un ouvrage de mathématiques complet. Il paraît que M. Windham excellait dans cette science. Il était dans l'habitude d'écrire ses pensées sur les divers sujets qui engageaient son attention, dans de grands livres, et il en remplissait généralement un tous les mois. C'est probablement à cet arrangement méthodique des matieres sur lesquelles il porta ses recherches, que M. Windham dut cette grande variété d'arguments et de traits lumineux, qui lui donnerent toujours la facilité de présenter ce qu'il avait à soumettre à ses auditeurs sous une forme plus claire, plus abondante et plus frappante qu'aucun autre homme de son temps. Il était l'éleve, le disciple et l'ami de cœur de M. Burke. C'est de ce grand et excellent homme, qui a laissé tant d'instructions à son pays dans ses discours et dans ses ouvrages, et des legs si précieux dans les lois qui ont été passées sur sa proposition, que M. Windham reçut les grands principes de sa politique et les plus beaux traits caractéristiques de son éloquence.

" M. Sheridan est, à ce que nous croyons, le seul membre qui nous reste aujourd'hui de l'ancienne école, de cette brillante constellation d'orateurs, qui

mérite d'être rangée parmi les ornements les plus brillants de la nature humaine.

" L'origine de la maladie qui s'est terminée par la mort de M. Windham, fut une contusion qu'il reçut en sauvant des flammes la portion la plus précieuse de la bibliotheque de son ami M. Frédéric North, lors de l'incendie qui consuma la maison de ce dernier dans Conduit-Street, il y a environ douze mois. M. North, en partant pour les pays étrangers, avait recommandé aux soins particuliers de M. Windham plusieurs caisses de fer blanc, contenant des manuscrits fort rares; ajoutant que sa bibliotheque, toute précieuse qu'elle était, pouvait être remplacée puisqu'elle était assurée, mais que la perte des manuscrits serait irréparable. M. Windham avait différé de faire transporter ces manuscrits chez lui, et ce fut la raison pour laquelle, au risque le plus imminent de sa vie, ou au moins d'y être griévement blessé, il se précipita au milieu des flammes pour sauver ces manuscrits. Il y réussit, mais il y reçut cette contusion qui, après un intervalle assez long, a fini d'une maniere si funeste pour lui.

" M. Windham consulta sur son état, d'abord séparément, puis collectivement, les plus habiles chirurgiens, entr'autres MM. Cline, Home, Wilson, Lynn, etc. Le résultat de ces consultations fut qu'il fallait faire l'opération; ce qui fut déterminé à la majorité d'un seul chirurgien. M. Lynn fut choisi pour la faire. Le caractere ardent de M. Windham lui fit insister pour que l'opération fût faite sur-le-champ, sans s'y être préparé suivant l'usage par un cours de médecines. Il arrangea toutes ses affaires; et avec la piété d'un véritable chrétien, il remplit tous ses devoirs de religion, et reçut le sacrement à la chapelle de Charter-House. Il porta le courage au point d'engager le chirurgien à faire l'opération sans prendre la précaution

d'usage de lier le patient; et même lorsqu'il fut jugé nécessaire de rendre l'incision plus profonde qu'on ne le croyait d'abord, la tumeur n'étant pas isolée ainsi qu'on le supposait, mais ayant une racine cancereuse sur l'os qu'il fallait ratisser, il dit à plusieurs reprises: coupez encore, je puis le supporter; mais quand le chirurgien toucha l'os, il dit: " Certes, je dois maintenant vous faire de la peine." On s'aperçut, peu après l'opération, que l'issue en serait funeste. La blessure rendit une matiere ichoreuse qui empêcha l'adhérence des chairs. M. Windham fut bientôt informé du danger où il était, et il se prépara à subir son sort avec calme et courage. On dit qu'il avait un pressentiment qu'il mourrait le jour même de la naissance du Roi, et qu'il le dit à plusieurs reprises. Il est probable, qu'une âme comme celle de M. Windham, si ferme dans son attachement à son Souverain, a pu se fixer, avec une certaine satisfaction, sur ce jour-là, auquel le calcul de ses forces, et l'épuisement journalier qu'il éprouvait de ses facultés, peuvent aussi l'avoir dirigé. Au reste, comme le Roi n'avait pas un sujet plus loyal que M. Windham, Sa Majesté profondément convaincue de cet attachement, et ayant la plus haute estime pour M. Windham comme homme, n'a pas cessé de montrer depuis le premier moment du danger de son serviteur, un intérêt qui ne peut manquer d'exciter en retour les plus vives émotions. Ce n'est que de cette maniere que nous pouvons nous rendre compte d'une chose qui, tout extraordinaire qu'elle est, n'en est pas moins absolument vraie. Toute la Famille Royale, ainsi que Sa Majesté, se sont constamment informés, depuis le commencement, de l'état de M. Windham; et le nombre immense de personnes des classes moyennes, ainsi que du plus haut rang, qui se portaient chaque jour en foule à sa porte pour lire les rapports des médecins, et plus que cela encore

les sentiments qu'ils faisaient apercevoir lorsqu'ils trouvaient les bulletins défavorables, prouvent que M. Windham, quoiqu'il eût toujours eu l'âme trop élevée pour courtiser la popularité auprès des méchants et du vulgaire, possédait la plus précieuse de toutes les especes de popularité, l'approbation de tous les esprits réfléchissants et celle de tous les gens de bien. Jamais homme ne montra un courage plus noble que M. Windham dans ses derniers moments. Sa grande âme n'éprouva aucune altération jusqu'à son dernier soupir; il est mort sans effort et sans peine. Paix à ses mânes vertueux!"

Autres Détails sur M. Windham *et sur ses derniers Moments.*

M. Windham était natif de Felbridge dans le Comté de Norfolk. Sa famille y est établie depuis long-temps. Il avait 62 ans, lorsqu'il est mort. Il s'était marié il y a environ 16 ans à Mademoiselle Forrester. Il ne laisse pas d'enfants. Lorsqu'il fut mis au lit, après l'opération qui a causé sa mort, il envoya chercher son neveu, officier dans la marine royale, et que l'on suppose qu'il a institué son héritier, il lui dit: "Lorsque je serai mort, ayez bien soin de ce tiroir, (en lui en indiquant un dans son secrétaire) vous y trouverez quelque chose qui vous amusera."

M. Windham avait beaucoup vécu avec le célebre Burke et le Docteur Johnson, et en général avec tous les personnages marquants de son temps. Il en était le digne compagnon. Son génie était si fertile, et ses connaissances si étendues, qu'il n'y avait pas un sujet sur lequel il ne pût instruire, amuser, et à un certain point convaincre. Sur tout ce qui pouvait devenir sujet de débat, il avait entendu, lu et retenu tout ce que les hommes d'état

avaient dit ou écrit autrefois ; et telle était la force naturelle de son génie qu'il pouvait plier leurs idées à son objet particulier. Il était à la fois profond et amusant, et il était accoutumé à répandre la conviction sur les matieres les plus abstraites en les faisant ressortir ou par des images vives et frappantes, tirées des scenes familieres de la vie, ou par des citations classiques qui s'appliquaient parfaitement aux objets qu'il traitait. Il lui arrivait rarement de prononcer trois phrases de suite, sans faire jaillir de ces éclairs d'esprit ou de ces comparaisons fantastiques qui caractérisaient son éloquence, ainsi que celle de M. Burke ; il était avec cela un des meilleurs métaphysiciens de son siecle.

Cet homme si instruit et si aimable, était parfaitement fait de sa personne, montait admirablement à cheval, et faisait des armes comme St. Georges.

On défendit, pendant sa maladie, de tirer suivant l'usage, les canons du Parc de St. James pour l'anniversaire de la restoration de Charles II, le 29 de Maj, sa maison étant située dans le voisinage du Parc.

M. Windham avait été autrefois secrétaire d'Irlande, sous le Comte de Northampton ; puis secrétaire de la guerre, sous M. Pitt ; et enfin, ministre de la guerre et des colonies sous Lord Grenville. Il est mort ne possédant aucune place.

Son éloge a été prononcé dans la Chambre des Lords, par le Comte Grey ; et dans la Chambre des Communes, par M. Canning et par Lord Milton, fils du Comte Fitzwilliam.

S. A. R. Mgr. le Duc de Cumberland.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit dans notre dernier Numéro sur l'assassinat de ce Prince. Les blessures ne sont nullement dangereuses, et quoiqu'elles soient fort douloureuses, elles promettent cependant une guérison prochaine. Les motifs qui ont pu porter l'assassin à cet attentat, sont encore et seront probablement toujours ignorés. Voici le rapport ou procès-verbal de l'enquête faite par le *Coroner* sur le corps de ce misérable.

L'enquête juridique concernant l'attentat commis sur la vie de Mgr. le duc de Cumberland, et le suicide du nommé Sellis, son page (ou valet-de-chambre) a eu lieu Vendredi dernier (1er Juin).

Le magistrat a informé le jury que les principaux témoins avaient déjà subi de longs interrogatoires, et qu'en conséquence il suffirait de faire lecture des dépositions, en présence des témoins eux-mêmes, qui pourraient y faire tels changements ou additions qu'ils jugeraient nécessaires. Il a annoncé en outre que les membres du jury seraient admis à visiter la chambre à coucher de S. A. R., ainsi que le corps de Sellis, tel qu'il avait été trouvé par les personnes qui l'avaient aperçu les premieres.

Lecture a été faite alors de la déclaration de Mgr. le Duc de Cumberland. Elle portait qu'il avait été réveillé le Jeudi, vers trois heures du matin, par deux violents coups sur la tête, lesquels avaient été suivis immédiatement de deux autres, accompagnés d'un bruit semblable à un sifflement. Cette circonstance lui fit croire d'abord qu'un grillon était entré dans sa chambre. Il y avait dans sa chambre une lampe de nuit, à la lueur de laquelle il aperçut une lettre qui était sur sa table, entierement couverte de sang. Frappé aussitôt de l'idée qu'il y avait un meurtrier dans sa chambre, il s'efforça aussi vivement qu'il pût de sortir du lit. Dans cet instant un sabre nud tomba sur le plancher, et il aperçut la figure d'un homme qui s'enfuyait dans la Chambre-Jaune, et se sauvait vers la piece dans laquelle Sellis couchait. Le

Prince descendit l'escalier, éveilla son autre page, et donna l'alarme dans toute la maison, en criant au meurtre. En remontant l'escalier, il vit que le sabre qu'on avait laissé tomber, était son propre sabre d'uniforme, et il trouva aussi une paire de pantouffles appartenantes à Sellis, dans le cabinet voisin de sa chambre, et la clef en dedans de ce cabinet, ce qui était très-inusité. Il y avait aussi dans le cabinet une lanterne sourde, qu'il y avait lieu de croire que Sellis y avait laissée. Sellis était un de ses valets-de-chambre qui n'avait jamais encouru sa disgrâce, et il ne pouvait pas concevoir quel motif avait pu le porter à cet attentat extraordinaire.

La déposition de Christophe Neale, un des valets-de-chambre de S. A. R., porte qu'il couchait dans une chambre séparée seulement par une cloison mince de celle de son maître. Jeudi matin, vers trois heures, il avait été éveillé par la voix du Duc qui avait crié plusieurs fois "Neale, Neale, on m'assassine." Il s'était relevé sur-le-champ, et S. A. R. lui avait dit de prendre garde à lui, et que les meurtriers étaient dans sa chambre à coucher. Le Prince était en chemise et couvert de sang. Le déposant s'arma aussitôt d'un tise-feu, et en s'approchant de la porte de la Chambre-Jaune, qui était ouverte, il marcha sur un sabre nud et teint de sang. Il le ramassa et demanda la permission de poursuivre le meurtrier ; mais le Prince répondit,— "Non, non, Neale, au nom de Dieu, ne vous éloignez pas de moi, et ne me laissez pas seul, car ils sont plusieurs." Le Duc s'appuya sur son bras, et ils descendirent ensemble l'escalier. Alors le portier était éveillé, et le Prince lui ordonna de fermer les portes et de ne laisser sortir personne. Ils rencontrerent ensuite la femme de Neale, à qui S. A. ordonna d'aller appeler Sellis. Ils retournerent, après cela, dans la chambre du Prince, pour chercher l'assassin. Il regarda dans le cabinet, et y trouva les pantouffles noires de Sellis, une lanterne sourde, une bouteille d'eau, le fourreau d'un sabre, et deux traversins ; la clef de la porte du cabinet était en dedans. M. Home, chirurgien, arriva dans ce moment, et il trouva que le Prince avait reçu plusieurs blessures à la tête, à la gorge, à la cuisse, à la main et au bras gauche. La personne de S. A. R. fut alors l'objet de l'attention et des soins de tous.

Les autres témoins entendus sont la femme de Néale ; le portier, Benjamin Smith ; un laquais Allemand nommé Mathieu Gresslin ; le sous-maître d'hôtel Strictland ; la servante, Sarah Farley ; le sergent Creighton ; un bijoutier

Italien ; un laquais nommé J. Ball, et les chirurgiens Jones et Jackson.

Après la lecture des dépositions, le magistrat a informé le jury qu'on avait trouvé dans le portefeuille de Sellis deux lettres adressées au Duc de Cumberland, contenant des remontrances sur la préférence que S. A. R. donnait à Neale, ainsi que sur la différence qu'il y avait entre la maniere dont elle traitait ses pages et celle dont le Prince de Galles traitait les siens; le Prince prenant toujours ses pages dans sa voiture, tandis que ceux du duc restaient en dehors.

Le Jury s'est transporté ensuite dans la chambre à coucher du Prince, dont les issues avaient été scellées soigneusement, afin que tout restât dans le même état que lorsque S. A. R. l'avait quittée. Sur une chaise près du lit, étaient les vêtements de nuit que le Prince avait au moment de l'attaque. Sa chemise était comme trempée dans le sang. Deux bonnets de coton et un bandeau épais de soie bleue étaient coupés d'un coup de sabre. Il paraît que l'assassin était resté un peu en arriere du chevet du lit, qui était dans un enfoncement, pour ne pas être aperçu; qu'en conséquence il n'a pu frapper que dans une direction oblique, et que les rideaux ont amorti les coups, circonstances à laquelle S. A. doit son salut; plusieurs des franges et garnitures des rideaux ont été emportées. L'arme était un large sabre militaire du Prince, et il avait été récemment aiguisé. Tout le tranchant était émoussé par la force des coups. La chemise de S. A. R. était coupée en divers endroits. Un panneau était enlevé de la porte par laquelle Sellis s'était sauvé.

La chambre communique au petit cabinet où il s'était caché, dans une petite armoire où les traversins se mettaient ordinairement et où l'on a trouvé le fourreau du sabre.

Le magistrat et le jury s'étant transportés de cette chambre dans celle de Sellis, le plus hideux spectacle s'est offert à leurs yeux. Le cadavre du meurtrier était à demi-étendu sur le lit, la tête appuyée sur sa montre, qui était suspendue au chevet, le corps couvert de sang caillé, la bouche ouverte d'une oreille à l'autre, la mâchoire inférieure pendante, et tous les traits décomposés, et exhalant une odeur fétide. Sur une commode étaient un rasoir et une cravate presque en lambeaux, et sur une table, à côté du lit, une cuvette remplie de sang et d'eau. Ses mains étaient étendues avec roideur sur son pantalon de drap bleu; il il paraît qu'il était gaucher.

Marie Anne Sellis, sa veuve, a déposé qu'il s'était pro-

mené Mercredi avec elle et ses enfants dans le Parc St. James, et qu'il était plus gai que de coutume. Il lui avait dit qu'il coucherait la nuit suivante dans sa chambre, au palais. Elle se souvenait de lui avoir entendu dire à sa sœur, " la mort est une dette que nous devons tous acquitter, peu importe quand nous la payons." Il lui donna des conseils sur la maniere dont ses enfants devaient être vêtus le jour anniversaire de la naisance du Roi. Il ne manquait pas d'argent. Il était sédentaire, sobre, et ne buvait jamais de liqueur. La veille, il avait préparé pour elle un verre d'eau-de-vie et d'eau, dont il n'avait pas même goûté. Il avait toujours montré beaucoup de soins pour elle, et la plus grande tendresse pour ses enfants. Elle n'a jamais aperçu en lui le moindre symptôme de dérangement d'esprit. Elle se rappelait qu'il avait eu une dispute avec Neale, en conséquence de laquelle il voulait quitter le service du Prince ; mais elle lui avait remontré les avantages que sa famille retirait du logement et autres objets qui lui étaient alloués, et il n'en avait plus parlé depuis deux ans. Depuis la naissance de son dernier enfant, il n'avait pas passé une seule soirée hors de sa famille, excepté lorsque son service l'appelait auprès du Prince. Il n'appartenait à aucun club ni société.

Un domestique du Duc de Sussex a déposé que Sellis lui avait dit plusieurs fois que s'il trouvait une autre place, il quitterait le service du Duc de Cumberland, parce qu'il lui donnait des gages trop faibles, que Neale avait tous les profits, quoiqu'il pût jurer que Neale volait son maître.

Après environ une heure et demie de délibération, le Jury a déclaré le défunt *Felo de se* (suicide).

Le corps de Sellis a été enterré de nuit dans Great Scotland Yard, sur la voie qui conduit à la Tamise.

PIECES OFFICIELLES FRANCAISES

SUR LES OPÉRATIONS MILITAIRES D'ESPAGNE.

Prise d'Hostalrich et Lerida.

La ville et le château d'Hostalrich forment une des places les plus importantes de la Catalogne, tant par sa force que par sa position. La ville fut prise au mois de Janvier dernier ; mais ce qui put échapper parmi les insurgés se réfugia dans le fort, que sa situation sur une montagne escarpée met à l'abri de toute attaque en forme, tellement qu'il ne peut guere être réduit que par un blocus. On se contenta donc de cerner entierement cette place, et de n'y laisser entrer ni renforts, ni subsistances. Le 1er Mai, on fut instruit que les insurgés réunissaient dans la plaine de Vique et de Mataro des convois pour ravitailler Hostalrich, et qu'ils rassemblaient une escorte formée de troupes de ligne, de bandes armées, et d'un grand nombre de sommetants. Dans la nuit du 2 au 3 Mai, deux colonnes ennemies, dont l'une avait à sa suite 400 mulets chargés, vinrent attaquer à la pointe du jour nos avant-postes du blocus. Le général Palombini d'un côté, et le général Mazzuebelli de l'autre, réussirent, par leurs dispositions, à déjouer tous les projets de l'ennemi, et la résistance opiniâtre du 6e régiment de ligne italien, finit par le mettre en déroute. Le feu cessa à 11 heures du matin, et les insurgés furent poursuivis jusqu'au soir. Une de leurs colonnes se rallia dans la nuit sur les hauteurs de Montenegro, et fut attaquée à son tour le 4 au matin, par les généraux Palombini et Mazzuchelli, auxquels se joignit le général de brigade Augereau. L'ennemi fut culbuté et mis de nouveau en déroute, mais on ne put atteindre le convoi, qui avait rétrogradé à temps sur Mataro la veille au matin. Les insurgés eurent 1000 à 1200 hommes tués ou blessés ; notre perte est de 157 hommes : parmi les blessés se trouvent le colonel Cotti et 5 officiers. Ces deux actions font le plus grand honneur au général de division Sévéroli, commandant le blocus, qui cite lui-même avec éloge les généraux de brigade Mazzuchelli,

Palombini, Augereau et l'adjudant-commandant Devaux. Il fait encore une mention particuliere des colonels Eugene, Cotti, Renardi et Ruggieri, et il a été très-satisfait de son artillerie. En général, dans ces deux journées, officiers et soldats ont mérité des témoignages de satisfaction.

Après avoir ainsi échoué dans les combats du 3 et du 4, l'ennemi rassembla toutes ses forces, augmentées par la 2e. légion catalane, le régiment de Ferdinand, et par nombre de sommetants. Le général Frere, qui était à la Bisbal, eut ordre de marcher sur ce corps, qui se portait vers Tordera, mais qui se retira à l'approche de nos troupes du côté de Sanceloni.

Cependant on resserra le blocus jusqu'à portée du pistolet; la plus grande vigilance fut exercée, soit par la division du général Frere, soit par la division italienne, et la brigade Devaux; mais l'ennemi n'a plus ôsé tenter le sort des armes.

Le 11 Mai, le fort d'Hostalrich fut sommé, et la réponse du gouverneur annonça déjà sa détresse. Dans la nuit du 12, à la faveur d'un brouillard très-épais, la garnison sortit du fort dans le plus grand silence; son avant-garde se jeta sur nos sentinelles; l'une d'elles fut égorgée, mais une autre tira un coup de fusil qui donna l'éveil à nos troupes. A l'instant elles furent sous les armes, et poursuivirent l'ennemi avec tant de célérité, que tout ce qui composait cette garnison a été tué ou pris; parmi ces derniers, se trouve un colonel-brigadier, tout l'état-major, 20 officiers et 400 hommes avec un drapeau. On a fait sur-le-champ occuper la place où l'on a trouvé en batterie 42 pieces en bronze de gros calibre dans le meilleur état, et un approvisionnement de guerre très-considérable, mais peu de vivres. La prise d'Hostalrich a le grand avantage d'assurer la tranquillité de tous le corrégiment de Gironne; elle donne la facilité de transporter par terre des subsistances à Barcelone, et couvre la communication de Gironne avec cette derniere place.

Vers la même époque (le 11 Mai), les petites îles et le fort de Las Médas, situés sur la côte de Catalogne, vis-à-vis de l'embouchure du Ter, ont été enlevés à l'ennemi par un coup de main très-audacieux, tenté par deux officiers du 1er régiment d'infanterie légere napolitain : MM. Guigliotti et Deluva, qui passerent avec sept hommes seulement, dans la seconde île où se trouve le fort. Les Espagnols effrayés de leur audace, ont demandé à capituler,

quoique dans un lieu inaccessible. On y a trouvé quelques pieces de canon, des fusils, des munitions, et l'on a pris un officier et son détachement. Cette prise a l'avantage de protéger le cabotage le long des côtes. Les dispositions avaient été faites pour s'emparer de ces îles par le général Pignatelli, et les premieres attaques qui avaient commencé dès le 6, ont été dirigées par le général d'artillerie Nourrit, le chef de bataillon du génie Tournade, et le capitaine d'artillerie; mais le trait qu'on a cité a accéléré de plusieurs jours cette prise importante, et épargné la perte certaine de quelques braves. (*J. offic*)

Grenade, 27 Avril.

Par décret royal, daté de Séville le 17, le royaume sera divisé, pour le gouvernement civil, en trente-huit préfectures. Chaque préfecture sera divisée en plusieurs sous-préfectures.

Par un autre décret, S. M. a divisé l'Espagne, pour le gouvernement militaire, en quinze divisions.

S. M. C. a daigné visiter plusieurs fois M. Cabarrus dans sa derniere maladie. Ce ministre a été inhumé à Séville avec une très-grande pompe. M. le maréchal duc de Dalmatie, l'état-major-général, les ministres et toute la cour, ont assisté à ses obseques.

Séville, 29 Avril.

Par décret du 18 de ce mois, S. M. à convoqué tous les Cortès des royaumes. Cette mesure a produit une vive sensation dans toute l'Espagne. Il y a long-temps que la junte promettait la convocation des cortès, et leurrait la nation d'une vaine espérance. L'Espagne devra ce bienfait à son nouveau souverain.

S. M. voulant réprimer l'audace de quelques brigands qui viennent à main armée troubler la tranquillité publique et attenter à la vie et à la fortune des citoyens paisibles, et commettent toutes sortes de désordres et d'excès, a décrété que, dans chaque capitale de la province des Andalousies, il serait formé une junte criminelle extraordinaire composée de cinq juges et d'un seul fiscal criminels chargés de connaître de l'espionnage, du recrutement pour l'ennemi, de la rébellion à main armée, et des conspirations contre le gouvernement.

Par un décret de S. M., tout employé civil, ecclésiastique ou militaire, qui n'aura pas prêté le serment de fidélité, sera privé de son traitement.

D'après un autre décret de S. M., le traitement des

préfets sera de 60,000 réaux, celui des sous-préfets de 20,000, celui des secrétaires-généraux de 20,000, des conseillers de préfecture de 6000. Les préfets ont 5000 réaux de frais de bureau, les sous-préfets 4000.

Le roi, par un décret du 21, vient d'augmenter le traitement de tous les curés du diocese de Séville.

S. M. a daigné nommer maréchaux-de-camp de son armée, les brigadiers Don Carlos Preux, et Don Carlos Reding.

On écrit de Cordoue, que le colonel Banssain, à la tête des troupes françaises et espagnoles réunies, est entré à Olbera, ville entourée de murailles, et défendue par 3 ou 400 soldats dispersés, qui n'ont opposé qu'une faible résistance, et se sont retirés après avoir perdu 40 des leurs. Le colonel s'est aussitôt mis en marche pour Grazalema, dont il s'est aussi emparé, malgré le mauvais chemin qu'il a fallu faire, les roches escarpées qu'il a fallu gravir, et la résistance des rebelles qui, enfermés dans les maisons, faisaient feu de toutes parts sur nos troupes. L'ennemi a éprouvé une déroute complete.

Extrait d'une Lettre du Général Comte Suchet, *commandant le 3eme Corps de l'Armée d'Espagne, au Général Sénateur comte* Hédouville.

Au quartier-général de Lérida, le 14 Mai 1810, à dix heures du soir.

" Je m'empresse, mon cher général, de vous annoncer que depuis les événements que je vous ai fait connaître, quinze jours de tranchée ouverte, trois jours de feu et deux assauts nous ont rendus maitres de Lérida et de ses redoutables châteaux.

" Cent bouches à feu en batterie, 1 million 500,000 cartouches, 200 milliers de poudre, 10,000 fusils, 8000 prisonniers, 10 drapeaux, 6 colonels, 3 brigadiers, 2 maréchaux-de-camp, et le commandant en chef, Garcia Condé, sont au pouvoir des troupes de l'Empereur."

L'estafette arrivée hier au soir de Madrid, a annoncé que Sa Majesté Catholique était arrivée le 14 dans sa capitale, de retour d'Andalousie. Le siége de Cadix se continue.

Le général portugais Pamplona est parti ce matin de Bayonne pour l'Espagne. On annonce le départ très-prochain pour Paris du général sénateur Hédouville, commandant la 11e division militaire.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

L'intérêt, l'inquiétude, la curiosité de l'Europe s'attachent à toutes les démarches de Buonaparté, soit qu'il désole les royaumes à la tête de ses armées, soit qu'il les menace ou les partage dans le cabinet, soit qu'environné d'une pompe triomphale, il parcourre ses provinces pour leur montrer avec orgueil la jeune princesse qu'il a conduite au lit nuptial à la lueur des foudres de la guerre. Déjà les hommes qui n'attendaient pour pactiser avec l'usurpation que de la voir plus affermie ou plus universellement reconnue, qui paraissaient la mépriser lorsqu'elle ne présentait qu'une apparence triviale ou que des allures hideuses, mais qui convoitent ses faveurs depuis qu'elle s'est identifiée avec des puissances légitimes et des familles souveraines, déjà ces hommes annoncent que Buonaparté s'est plus affermi par son mariage avec une princesse de la maison d'Autriche que par tous les autres actes de violence, d'adresse ou d'habileté auxquels il doit son élévation et les progrès de sa puissance. Ils voient dans cette alliance une espece d'éclat qui se réfléchit sur la nouvelle dynastie; qui rend respectable et presque sacrée la personne de celui qui s'en déclare le chef, et qui, en faisant disparaître l'obscurité de sa naissance, doit aussi faire oublier les crimes, les trahisons, les perfidies dont il s'est rendu coupable, pour forcer les rois à s'abaisser jusqu'à lui et à courtiser ses faveurs. Parce qu'il a imposé le plus poignant des sacrifices, parce qu'il a réduit au plus cruel des avilissements la famille la plus orgueilleuse de l'Europe, ils le croient plus digne du rang suprême: comme si la grandeur d'un parvenu pouvait s'accroître de l'abaisse-

ment de ceux que la force oblige à s'allier à lui, comme si une famille qui s'avilit pouvait transmettre des honneurs qu'elle perd au moment où elle consent à les partager avec le plus horrible des brigands! Les journaux nous ont rendu compte des discours prononcés par l'Empereur d'Autriche, par l'Impératrice et par la princesse Marie-Louise au moment où Berthier est venu au nom du farouche Napoléon réclamer la proie qui, selon des traités conclus sous l'influence du sabre, devait lui être livrée; mais ils ne nous ont pas dit ce qui s'est passé dans le secret des conférences qui ont préparé cette triste et douloureuse alliance, ils ne nous ont pas dit les menaces, les emportements du vainqueur, ils ne nous ont pas dit les résistances, les déchirements de ce François II, l'homme le plus integre de sa cour, le moins disposé de toute sa famille à consentir aux disgrâces que la force lui a infligées; ils ne nous ont pas peint les cruels adieux faits à une princesse qui allait s'asseoir sur un trône teint du sang de sa tante, à une Archiduchesse d'Autriche qui allait habiter ce palais d'où une autre Archiduchesse d'Autriche avait été arrachée, quelques années auparavant, pour être traînée en prison et de là à l'échafaud; ils ne nous ont pas dit les tristes présages qui pesaient sur ce moment de douleur, qui tourmentaient le cœur agonisant des augustes parents. Le faste déployé dans l'antre des Thuilleries, la magnificence des fêtes qui ont accueilli la jeune victime à son arrivée dans le berceau du régicide et de la rébellion, ont pu éblouir une foule stupide, et égarer la plus vile et la plus méprisable populace de toutes les capitales de l'Europe; mais tandis qu'on se réjouissait à Paris, on pleurait à Vienne, et les hommes fideles qui sont restés attachés aux principes de l'ordre social, et à la cause de la légitimité, ne voyaient dans tout cet appareil que les orgies de l'usurpation et du brigandage, que

les efforts faits par un parvenu pour effacer l'ignominie de son origine, et les artifices employés par un meurtrier pour faire disparaître les traces du sang qui a inondé son repaire.

Ceux qui veulent voir dans ce mariage une perspective de repos pour l'Europe, et de stabilité pour les empires que Buonaparté a laissé exister, feignaient de croire qu'il montrerait dans sa conduite moins de turbulence et de férocité, et que pendant qu'il savourerait les douceurs de sa nouvelle situation, l'univers respirerait. Mais cet homme ne doit point être jugé d'après les calculs ordinaires; rien de ce qui compose la nature humaine n'est entré dans son organisation; il forme une espece à part, essentiellement destinée au mal, et, comme les harpies, il empoisonne tout ce qu'il touche, ou comme le basilic il frappe de mort tout ce qu'il regarde. Son repos apparent trouble les empires, comme son activité les renverse. Il ne connaît aucun des sentiments qui font le charme de la vie, il repousse toutes les jouissances qui l'embellissent : s'il paraît respecter ce que les hommes respectent, c'est pour le flétrir ensuite avec plus d'audace. S'il n'a pas encore retiré à sa mere les honneurs qu'il lui a décernés, c'est que son orgueil jouit de cette élévation, mais la carriere du nouveau Néron n'est pas encore terminée. Il n'a porté au rang suprême l'épouse qu'il a répudiée, que pour la faire tomber de plus haut, que pour jouir d'avantage de ses regrets et de son délaissement. Si, pour fonder cette dynastie qu'il destine à occuper tous les trônes de l'Europe, il a donné des couronnes à ses freres, c'est moins pour leur faire partager sa fortune, que pour les rendre les instruments de son ambition; il ne leur permet ni de s'attribuer les hommages qu'on rend à leur titre, ni de rechercher ce qui peut alléger le fardeau qu'il leur a imposé—ils sont plus dans sa dépendance

depuis qu'il a voulu les rapprocher de sa personne, depuis qu'il a semblé les assimiler à lui—il leur défend de se livrer à leurs inclinations, d'être humains ou paisibles ; il faut qu'ils deviennent des tyrans pour lui ressembler, et qu'ils se rendent odieux pour le servir—plus malheureux que les rois qu'il a vaincus, ils n'ont pour eux, lorsqu'il les déplace pour les transplanter sur un autre trône, ni les regrets des peuples auxquels il les enleve, ni les vœux de ceux auxquels il les transmet—ainsi il outrage la nature tout en paraissant reconnaître ses droits. Et quelle a été sa conduite dans cette derniere circonstance qu'il avait lui-même entourée de toutes les recherches de l'étiquette, pour que la princesse qu'il allait épouser ne vit pas, sur-le-champ, la différence qui existe entre les usages observés dans la caverne d'un brigand, et les manieres d'une cour élégante et polie? Ne l'a-t-on pas vu lorsqu'il a été instruit de l'approche de sa victime, s'élancer sur sa route, suivi du plus infâme et du plus détesté des assassins qui l'ont servi dans la carriere du crime, et dans les champs de la victoire, bouleverser l'ordre qu'il avait lui-même établi, se présenter brusquement à la portiere de la voiture de sa jeune épouse, et y entrer plutôt comme un voleur qui veut la dévaliser que comme un souverain qui respecte dans l'objet de son choix, et l'auguste famille de laquelle il l'a obtenu et le rang suprême auquel il va l'élever? Après lui avoir fait ainsi reconnaître l'époux qui lui était destiné, à l'effroi que lui avait inspiré son aspect, il oublia les égards qu'il devait au sexe de la jeune princesse, et sans consulter ni sa timidité ni son repos, il ne lui permit pas de s'arrêter où il avait ordonné lui-même qu'elle fût attendue, et l'amena à Compiegne, comme une proie qu'il avait enlevée sur le grand chemin. La cérémonie de son mariage est à peine achevée, que son inquiétude in-

terrompt les fêtes préparées pour le célébrer, et qu'il force son épouse à l'accompagner dans les provinces qu'il vient d'usurper, et à être le témoin de l'acte tyrannique par lequel, détrônant un de ses freres, il unit au mépris de ses promesses, de ses engagements et des traités, la Hollande à son empire. Et qui sait si, après l'avoir fait assister à la consommation de cet acte de trahison, de violence et de mauvaise foi, il ne l'enlevera pas brusquement aux fêtes qu'il a ordonnées pour son retour, et s'il ne la conduira pas en Espagne pour lui montrer les cadavres et les ruines dont il a couvert ce malheureux pays, et pour l'obliger de sourire aux scenes de carnage et de désolation dont il va le rendre le théâtre.

Ainsi le démembrement de la Hollande et sa dissolution, comme puissance, auront lieu immédiatement après ce mariage, qui, disait-on, devait replacer ce farouche soldat dans la ligne sociale, et diminuer ou éteindre la haine profonde qu'il porte au genre humain. En même temps qu'il a consommé cet acte d'usurpation, il a tourné ses regards vers l'Espagne, et loin d'éprouver de la pitié à la vue de cette contrée désolée par ses fureurs, loin de céder à l'admiration qu'inspireraient à tout homme doué de quelque grandeur d'âme, quel que fût d'ailleurs l'excès de son ambition, la constance et la bravoure de cette nation qui reste debout au milieu des ruines de l'Europe continentale, il envoye contre elle de nouvelles légions. C'est aujourd'hui Masséna, qui, dit-on, est destiné à terminer cette guerre pour laquelle on lui donne une armée plus nombreuse qu'aucune de celles à la tête desquelles Buonaparté a combattu les diverses coalitions formées contre lui. Réussira-t-il dans cette entreprise, et la nation espagnole qui, depuis le commencement de sa lutte contre l'usurpation, a si souvent étonné le monde par le réveil de son énergie, au moment où on la croyait découragée par

ses revers, succombera-t-elle sous le poids des forces accumulées contre elle ? Ceux qui calculent les résultats d'une telle lutte seulement par la force numérique des armées opposées, verront dans le gigantesque effort que fait Buonaparté, le présage de la conquête de l'Espagne ; mais ceux qui réfléchiront au véritable caractere de la résistance des Espagnols, aux causes de ces insurrections spontanées qui éclatent sans concert sur des points opposés, sentiront que ce n'est pas ici la lutte d'une armée contre une armée, mais celle d'une nation toute entiere contre des corps disciplinés qui ne peuvent, malgré leur nombre, envahir à la fois toutes les parties du territoire, et qui, harcelés de tous côtés par la population, ignorent le nombre des ennemis qui leur sont opposés et ne peuvent fixer les points sur lesquels il leur est le plus avantageux d'agir. Il est certain que les Espagnols n'ont pas d'armées assez nombreuses, ni suffisamment disciplinées, que leur gouvernement n'a pas su assujettir à un système uniforme les forces et les ressources de cette grande et brave nation ; mais, malgré ces inconvénients, elle est loin d'être découragée, et l'on a toujours vu les pays que les généraux français se vantaient d'avoir soumis, se soulever tout-à-coup avec une nouvelle vigueur, et envoyer contre leurs vainqueurs déconcertés, des soldats qui semblent sortir tout armés du sein de la terre. Les corps que dispersent des forces supérieures vont se réformer sur d'autres points, et des armées nouvelles reparaissent soudainement, lorsqu'on les supposait toutes anéanties.

Joseph cherche à organiser à l'instar de l'empire de son frere les provinces qui sont en son pouvoir : il a divisé le royaume, pour l'administration civile en 38 préfectures, et il a partagé le gouvernement militaire en 14 divisions ; enfin, pour contraster avec la Junte dont les lenteurs refusent depuis longtemps à la nation espagnole ces Cortès, desquels

seuls, elle pouvait attendre l'ensemble qui manque à ses opinions et à son énergie, il vient de convoquer cette assemblée qui ne sera qu'un simulacre de celle qui depuis long-temps était appelée par les vœux de l'Espagne.

Lérida et ses châteaux formidables ainsi que les appelle Suchet, se sont rendus à ce général le 14 Mai, après quinze jours de tranchée ouverte, trois de feu continuel et deux assauts successifs. Les Français ont lancé contre cette place pendant le siége, 6000 boulets et 300 bombes et obus.

Si l'on en croit les papiers français, le Duc de Trévise s'est avancé avec une division du 5e corps de l'armée contre le corps de Ballasteros qui, après avoir quitté les défilés d'El Ronquillo, avait longé la chaîne des montagnes pour se mettre en communication avec les points de Moguer, Huelba et Agamonte. Après une marche extrémement pénible et au moment où il désespérait d'atteindre ce corps, le général français le rencontra près de Zalamella-Real et le fit attaquer sur-le-champ. Le résultat de cette action a été, disent les journaux français, la déroute de Ballasteros, après avoir perdu 700 hommes tués et 150 faits prisonniers. Le général français après avoir peint ce corps comme anéanti, annonce qu'il en fait poursuivre les débris dans les montagnes.

Le général Sébastiani ayant reçu l'ordre de pénétrer dans le royaume de Murcie, afin d'en chasser les troupes qui parcouraient les frontieres des provinces de Jaen, de Grenade et de Murcie, qui fomentaient des insurrections dans les montagnes, se mit en marche le 18 Avril, et son avant-garde entra le 23 à Murcie. Mais le corps espagnol, fort de 17,000 hommes qui était près de cette ville, ayant eu avis de son arrivée et ne se croyant pas en état de soutenir une attaque, se retira sur Alicante, détachant un corps de 4000 hommes sur Carthagene. Le général Sébastiani prétend que par cette marche, pendant

laquelle il n'a été engagé qu'avec l'arriere-garde des Espagnols, il est entierement maître de toute la côte de la Méditerranée depuis le cap de Gata jusqu'au détroit de Gibraltar, et qu'il couvre les frontieres des provinces de Jaen et de la Manche.

Nous ne voyons là dedans que des engagements partiels qui prouvent que les généraux français ne peuvent suivre aucun plan et n'agissent que par détachements, parce que les Espagnols, au moyen des corps qui se forment immédiatement sur les points où l'ennemi n'est pas en force, font à celui-ci une guerre de postes, et le menacent à la fois sur le front, sur ses derrieres et sur les flancs.

Quels que soient les résultats de la lutte dans laquelle cette nation est engagée, son exemple ne sera pas perdu, et déjà on le voit presqu'imité dans cette Hollande victime, ainsi que l'Espagne, des trahisons de Buonaparté, et que celui-ci a fait occuper par ses troupes au moment où il paraissait conclure un traité qui lui conservait son existence. Il y a eu, le 23 Mai, à Rotterdam, un mouvement dirigé contre la garnison française, et on a lieu d'espérer que le reste de la Hollande ne se soumettra pas sans résistance au joug du brigand qui lui ôte son indépendance nominale, après lui en avoir fait payer le prix, et qui s'empare de son territoire, après avoir pillé ses richesses.

Le Bourguemestre de Rotterdam a publié au sujet du mécontentement qui s'est manifesté dans cette ville, une proclamation dans laquelle il invite les habitants à ne faire aucune insulte aux Français par des *regards*, des *gestes*, des *attitudes* encore moins par des *paroles* ou *actions*. On voit par ce détail combien sont multipliés les symptômes de la haine que les Hollandais éprouvent pour leurs oppresseurs.

La chute de la Prusse paraît devoir suivre de près la dissolution de la Hollande, depuis que Buo-

naparté vient de faire désavouer par son ministre, dans ce dernier pays, qu'il ait le projet de saisir les états de S. M. Prussienne. Voici les assurances données à ce sujet par M. de la Rochefoucauld ; elles ont dû beaucoup alarmer le cabinet de Berlin, si les politiques qui le dirigent sont enfin convaincus que Buonaparté n'est jamais plus près de s'emparer d'un royaume que quand il déclare ou jure solennellement qu'il en respectera l'intégrité.

A S. Exc. M. le Baron de Knobelsdorff, *Ministre Plénipotentiaire de Prusse en Hollande.*

" Les bruits qui se sont répandus sur l'avenir de la Prusse sont venus, M. le Baron, à la connaissance de l'Empereur. Je suis autorisé à les démentir de la maniere la plus formelle ; à assurer que S. M. I. et R. prend le plus véritable intérêt à la conservation et au rétablissement de la Prusse, et que l'avenir confirmera les preuves non équivoques que mon auguste souverain se fera toujours un plaisir d'en donner.

" Vous pouvez donc, M. le baron, rassurer la maison chargée de l'emprunt prussien, lui dire qu'elle peut compter sur les rapports d'amitié qui existent entre les cours de Paris et de Berlin, et que la conservation de l'intégrité de la monarchie prussienne ne peut être douteuse.

" Je désire, M. le Baron, que cette assurance que j'ai l'honneur de vous donner, en tranquillisant les esprits inquiets, serve à completter une opération financiere que S. M. I. et R. désire qui soit terminée à la satisfaction de S. M. le Roi de Prusse.

" Je vous prie, M. le Baron, de recevoir l'assurance de ma considération distinguée.

(Signé) A. Comte de Larochefoucauld.

Amsterdam, le 15 Mai 1810.

A S. Exc. M. le Baron de Knobelsdorff, *Ministre Plénipotentiaire de Prusse en Hollande.*

" J'ai l'honneur, M. le Baron, d'envoyer à V. Exc. une déclaration que j'ai été chargé de faire de la part de mon

contentement que cause sa conduite et de la détresse produite par sa complicité avec l'ennemi du genre humain.

Depuis quelques jours le bruit s'est répandu que le même vaisseau, qui avait ramené du Brésil M. Hill, avait aussi à bord un envoyé diplomatique chargé de porter en Russie un traité conclu entre cette puissance et le Prince Régent de Portugal. Nous ne croyons pas que Buonaparté permette à la Russie de traiter avec un prince qui a échappé à son influence, et nous ne doutons pas que, si ce traité existe, il ne le regarde comme un acte *d'hostilité*.

Le 4 de ce mois, a été célébré dans tout l'empire de la Grande Bretagne, l'anniversaire de la naissance du Roi, qui a accompli ce jour-là sa 72e année. Jamais la loyauté et l'affection ne se sont montrées dans la capitale sous des couleurs aussi vives que dans cette circonstance. Il semblait que l'immense majorité de ses habitants voulait opposer les témoignages de son amour pour cet auguste souverain aux vaines déclamations d'un parti qui n'a jamais plus senti sa faiblesse que quand il a voulu manifester son existence. La capitale a joui de la plus grande tranquillité depuis le jour où Sir Francis Burdett a été conduit à la Tour.

Plusieurs assemblées se sont tenues à Londres et dans les comtés pour exprimer à Sir Francis l'approbation qu'elles accordent à sa conduite et l'intérêt qu'elles prennent à son sort. Quelques-unes ont adressé à ce sujet des pétitions à la Chambre des Communes que celle-ci a refusé d'admettre, parce qu'elles étaient conçues en termes peu respectueux. Il s'est formé dans la capitale des contre-assemblées dont le but était de montrer autant d'égards pour la constitution et pour la Chambre des Communes, que les autres leur avaient prodigué d'insultes. Des déclarations qui respirent la loyauté et l'amour des lois ont été signées par des milliers d'individus res-

pectables par leur éducation, leurs principes, leur rang et leurs propriétés, et que la turbulence de leurs adversaires avait ou écartés ou chassés des rassemblements formés sous l'influence des meneurs révolutionnaires. Les hommes paisibles ne grossissent pas leurs assemblées des flots tumultueux de la populace, comme ils n'ont pas recours à sa violence pour intimider les opinions contraires ; c'est ce qui leur donne un grand désavantage dans les luttes qu'ils ont à soutenir quelquefois contre les artisans du désordre.

ÉTAT-UNIS D'AMÉRIQUE.

Les nouvelles arrivées des Etats-Unis d'Amérique, forment le trait principal des événements politiques de la semaine qui s'est écoulée depuis la publication de notre dernier Numéro. Que sont devenues les menaces, les insultes de ces braves républicains ? Qu'est-il advenu de leurs conjurations, de leurs promesses de vengeance contre la Grande-Bretagne qu'ils voulaient, qu'ils devaient ruiner, affamer, si elle n'accédait pas sur-le-champ à leurs exhorbitantes demandes ? Ils n'ont seulement pas pu parvenir à la mettre en colere. La conviction de notre supériorité a assuré le pardon à leur pétulante ignorance. Les voilà aujourd'hui, après deux ans de tentatives enfantines pour acquérir une importance politique, réduits à renoncer à leur système de privations personnelles, derniere ressource de la faiblesse arrogante.

Le résultat de cette misérable tentative doit les convaincre maintenant qu'ils n'ont aucun poids quelconque dans la balance politique de l'Europe, même sous le rapport du commerce. La France, appuyée sur ses ressources territoriales et conti-

nentales, affecte de dédaigner les secours du négoce. Pour la Grande-Bretagne, c'est en elle que sont concentrés tous les nerfs du commerce. En effet, une nation qui possede l'influence et la prépondérance que donnent des capitaux accumulés, et la domination absolue des mers; une nation qui fournit et consomme une plus grande portion des objets du commerce que toutes les autres nations ensemble, doit nécessairement faire la loi au commerce du monde. Pour prendre part à ses profits, toutes les autres nations doivent commercer avec elle; leurs parts respectives dans ces bénéfices ne peuvent être qu'en proportion de l'étendue de leurs opérations commerciales avec cette reine des puissances commerçantes. L'idée de miner la prospérité d'un tel pays, en obstruant tous les canaux de son commerce, n'a pu provenir que de l'ignorance complete d'un barbare, furieux de voir impuissants les efforts de sa rage. Un despote d'Orient demandait autrefois à un philosophe, " S'il pouvait dessécher la mer?" " Oui," répondit celui-ci, si vous voulez arrêter toutes les rivieres et tous les fleuves qui s'y jettent." On peut en dire autant du commerce, considéré sous un point de vue général et politique. Pour ruiner celui de la Grande-Bretagne, il aurait fallu que notre ennemi eût possédé les moyens d'arrêter notre commerce intérieur et notre commerce colonial, qui est bien plus avantageux encore à l'état que le commerce étranger, puisque tous ses profits restent dans le pays. Il aurait fallu qu'il calculât s'il avait les moyens de nous priver du commerce des trois autres parties du monde, qui sont complétement hors de la portée de son pouvoir, tout gigantesque qu'il est. Il aurait dû considérer qu'en interceptant les approvisionnements de matieres premieres, que nous étions dans l'habitude de tirer des pays qui sont maintenant sous son contrôle, il ne ferait que nous en-

gager à faire tous les efforts possibles pour nous les procurer chez nous, et que la grande diversité des climats sous lesquels nos possessions sont situées, nous offrirait la perspective presque certaine de devenir indépendants du reste du monde, dès que notre industrie se tournerait de ce côté.

Cette circonstance a déjà eu lieu.

Nous ne pouvons pas nier que la prohibition faite par violence au Continent Européen, de cesser toute relation de commerce avec ce pays-ci, ne nous ait causé des inconvénients partiels et momentanés. Quand on arrache une branche du tronc d'un arbre plein de sève, l'arbre est certainement blessé, mais cette blessure est bientôt fermée par la circulation rapide d'une seve vigoureuse; de nouveaux rameaux ne tardent pas à remplacer l'espace vide, tandis que la branche elle-même reste flétrie pour toujours.

Nous aurions dû naturellement nous attendre que les Américains, toujours inquiets, toujours sur le *qui vive* sur leurs intérêts, auraient prévu les maux dont l'adoption du système commercial de Buonaparté devait les grever; et que sans avoir recours à une expérience pratique de deux ans, l'exemple de tant de pays en Europe les aurait convaincus que la cessation de leurs relations commerciales avec la Grande-Bretagne, serait inévitablement suivie de la ruine de leur commerce, de la décadence de leur agriculture, du mécontentement du peuple, et de la pénurie de leur trésor public. Buonaparté connaît fort bien toutes ces conséquences, mais il s'en embarrasse fort peu. Il trouve ses ressources de finance dans le pillage de l'Europe, et dans les Américains eux-mêmes. Il a des baïonnettes et des bastilles pour réprimer les mécontentements du peuple. L'agriculture quoique négligée dans plusieurs de ses branches, lui fournira toujours assez de vivres pour la subsistance de ses troupes; le

défaut de vente en fera même baisser le prix. Il déteste le commerce parce que le commerce est inséparable d'un certain esprit de liberté, et parce qu'il offre à son peuple trop de moyens de recevoir des informations politiques. Outre cela le prétexte de mettre en force ses réglements pour l'exclusion de notre commerce, lui fournit une occasion d'entretenir ses troupes dans la plus grande partie des royaumes de l'Europe.

Mais les Américains n'avaient vis-à-vis de nous aucune de ces ressources et ne pouvaient avoir aucun de ces objets en vue. Il nous faut, pour expliquer leur conduite, chercher des motifs moins évidents, mais aussi urgents. Ces motifs, nous les trouvons dans l'ambition privée de quelques meneurs démocratiques, excités par les promesses de Buonaparté, et poussés à la destruction de leur pays, par l'incroyable bonne fortune qui a suivi toutes ses criminelles entreprises, et qui semble avoir mis chaque couronne à la disposition de tout aventurier audacieux. Nous n'avons jamais douté qu'il n'ait existé en Amérique un complot de cette espece, et ce qui acheve de nous convaincre que les Américains l'ont découvert, c'est le décret du Sénat qui prive du droit de citoyen tout homme qui accepterait un titre ou une fonction quelconque de la part d'une puissance étrangere; et il nous paraît indubitable que c'est cette découverte qui a principalement contribué à la révolution soudaine qui s'est opérée dans la politique de l'Amérique.

(C'est le 29 Avril que le fameux acte ou bill américain, appelé le *Non Intercourse* bill, a été révoqué.)

PARLEMENT BRITANNIQUE.

Extraits des Discours prononcés par le Marquis de Lansdown *et le Marquis de* Wellesley, *sur les Affaires d'Espagne, à la Chambre des Pairs,*

Séance du 8 *Juin.*

Le Marquis de Lansdown fit la motion qu'il avait annoncée sur la situation de l'Espagne, sur l'utilité de continuer l'alliance conclue avec ce pays, et sur la coopération qu'on lui a accordée. S. S. dit qu'elle n'était pas responsable du délai qu'avait éprouvé sa motion; il avait été occasionné par la maladie de deux nobles Lords (Wellesley et Grenville) dont il voyait l'un avec plaisir à sa place et dont l'autre est malheureusement absent par la même cause. Les opinions de son noble ami, (Lord Grenville) avaient été prophétiques sur cette question, et il désirait vivement faire sentir à ceux des ministres qui l'écoutaient, combien ils avaient été insensibles aux avertissements qu'ils avaient reçus et combien, en dépit de leur propre expérience, ils avaient préparé de dangers et commis d'erreurs qu'ils auraient pu prévenir, s'ils avaient profité de la fatale leçon qu'ils auraient dû trouver dans le résultat de la campagne de Sir John Moore. Le Noble Marquis croyait que la meilleure maniere d'examiner les papiers présentés à la Chambre était de les prendre par ordre de date. La premiere dépêche de M. Canning ne donnait aucune raison de supposer qu'on pût avoir la moindre confiance dans une armée espagnole. La nomination et le départ de Sir G. Smith, lui semblaient avoir été entierement ignorés du très-honorable secrétaire d'état; car Sir G. Smith était conti-

nuellement en opposition avec M. Frere, et contrecarrait toutes les mesures du ministre anglais en Espagne. Que pouvait-on attendre de ces opinions contraires et de ces autorités rivales, si ce n'était de la confusion et des revers, et la défiance que devait causer aux Espagnols le scandale de ce conflit ? Delà étaient provenues les méprises qui avaient eu lieu relativement à l'admission des troupes anglaises dans Cadix, et qui après avoir empêché qu'elles ne débarquassent dans cette ville, les avaient retenues à bord des transports, dans un état d'inaction aussi funeste à leur santé qu'à la cause commune.

Le noble Marquis procéda ensuite à l'examen des instructions adressées successivement à Sir Arthur Wellesley, il dit qu'elles étaient si peu conformes les unes aux autres qu'elles furent entierement contraires au but qu'on s'était proposé. En même temps que les ministres lui laissaient un pouvoir discrétionnaire relativement à un système de coopération avec l'Espagne, ils ne lui donnaient aucuns renseignements sur la composition et les dispositions des armées espagnoles, et sur les ressources du pays dans lequel il était autorisé à entrer ; lui laissant ainsi le poids de la responsabilité qui aurait dû peser sur eux. Malgré l'habileté, l'énergie et la vigueur qui caractérisent la conduite militaire de ce brave et illustre commandant, il fut obligé de renoncer à la poursuite de Soult le 18 Mai, et de se porter au midi du Portugal pour coopérer avec le général Cuesta ; et c'est ici que se manifesta encore davantage la politique imprudente et aveugle des ministres. Après la triste connaissance des souffrances de l'armée de Sir John Moore, ils semblerent ignorer entierement les ressources de l'Espagne et le caractere des généraux, qui commandaient ses armées. Ils disséminerent et diviserent les forces britanniques et n'employerent jamais un nombre suffisant de troupes pour atteindre leur objet. Si au

lieu d'une armée si disproportionnée avec les opérations qu'elle devait entreprendre, ils en avaient envoyé une qui fût capable de lutter avec les forces françaises, ils auraient non-seulement poursuivi Soult avec succès, mais même arrêté la marche rapide de Ney. Mais, dit-il, soit qu'il faille restaurer une monarchie, prendre une île ou détruire un bassin, ils montrent également une politique fausse et imprévoyante. Ils ont employé à la monstrueuse expédition de Walcheren où nos soldats ont été condamnés à périr sans honneur par les effets d'une épidémie, les troupes qu'ils auraient dû envoyer en Espagne.

Le noble Marquis blâma ensuite le délai de six semaines qui eut lieu depuis que Sir Arthur Wellesley eut renoncé à la poursuite de Soult jusqu'à son arrivée à Placentia, lequel délai donna à Victor les moyens de recevoir des renforts, et fut, ainsi que dans les autres circonstances, occasionné par le défaut de provisions, celui d'argent et de souliers, ainsi que d'autres objets que le gouvernement n'avait pas eu la prévoyance de rassembler. Tel était la situation de l'armée et celle des affaires d'Espagne, lorsque Sir Arthur Wellesley reçut des instructions qui l'engageaient à coopérer avec le général Cuesta. Avec le général Cuesta! Et quelle était l'opinion que M. Frere et Sir A. Wellesley avaient de ce général, qu'ils disaient être non-seulement incapable de commander, mais même qu'ils considéraient comme l'ennemi du gouvernement? Tel est cependant l'homme avec lequel un général anglais et une armée anglaise ont été obligés de coopérer, et cela dans un pays qui ne pouvait fournir les provisions ni les secours nécessaires! Ainsi l'armée britannique n'avait d'autre chance que celle de sa destruction, et l'événement a été tel qu'on pouvait le prévoir. Ces obstacles et ces difficultés avaient été sentis; mais, ainsi que dans une autre

circonstance, le commandant anglais reçut l'ordre de ne pas se laisser arrêter par ces obstacles, et d'essayer ce qu'il pourrait faire. Ainsi Sir Arthur Wellesley n'avait pas été trois jours en Espagne, que déjà il éprouvait les plus grands embarras. Ils ne l'empêcherent toutefois pas de gagner la bataille de Talavera, que S. S. regarderait toujours comme un monument éternel de la gloire du Général qui commandait, et de l'armée qui triompha dans cette journée mémorable. Le Noble Marquis ajouta qu'il ne voulait pas s'arrêter sur la scene qui succéda à ce jour glorieux et qui y répandit de sombres nuages. Il devait cependant remarquer que, durant toutes ces importantes opérations, nous n'avions aucun ministre en Espagne, car M. Frere avait été rappelé et Lord Wellesley n'arriva qu'après les fâcheux événements qui suivirent la bataille de Talavera. Ce n'était pas seulement le caractere du Général Cuesta qui aurait dû nous engager à ne pas coopérer avec les Espagnols, mais la nature du gouvernement, les dispositions de cette nation, et l'état de l'Espagne, ainsi qu'on les trouve décrits dans les papiers présentés à cette Chambre. Malgré l'exemple du sort du Général Moore et des milliers de braves qui succombèrent sous ses ordres, les ministres se jeterent de nouveau dans les mêmes erreurs et les mêmes extravagances dont une funeste expérience aurait dû les garantir. Il n'est pas douteux, dit-il, que si l'Espagne et l'Europe doivent être délivrées de l'oppression qui pese sur elles, ce grand œuvre ne peut être achevé qu'avec l'assistance de la Grande-Bretagne. Mais cette assistance ne peut avoir lieu aussi long-temps que ses forces et ses ressources seront à la disposition d'hommes faibles et incapables. Le Noble Marquis proposa ensuite deux résolutions, tendant à déclarer qu'après avoir envoyé une armée en Espagne, les ministres ne firent au-

cuns préparatifs pour lui procurer des subsistances, ou pour obtenir les renseignements qui étaient nécessaires pour diriger ses opérations, &c. &c.

Le Marquis de Wellesley se leva pour répondre au Marquis de Lansdowne, et prononça un discours dont ce qui suit ne donnera qu'une idée imparfaite.

" Le noble Lord qui a introduit la question actuelle, a posé en fait, à juste titre, que si jamais l'Espagne et l'Europe doivent être arrachées à la tyrannie et à l'oppression sous lesquelles elles gémissent aujourd'hui, ce grand œuvre sera essentiellement dû à la puissance et à l'énergie de l'Angleterre. Je suis en cela parfaitement d'accord avec lui ; mais je demande la permission d'ajouter que jamais il ne s'est présenté à nos yeux une occasion plus favorable, une perspective plus brillante d'arracher le sceptre à la main de fer du tyran de la France, que lorsque nous avons vu l'Espagne se lever avec magnanimité en masse pour repousser à son usurpateur.

Personne ne déplore plus amerement que moi les divers désastres que les armées espagnoles ont éprouvés ; personne ne regrette plus sincerement la perte des sujets britanniques que ces mêmes désastres ont occasionnée : le résultat n'en est pourtant pas encore assez malheureux ni assez décisif à mes yeux pour m'engager à partager l'opinion de ceux qui regardent la cause espagnole comme désespérée, et qui croyent que le livre des destinées est fermé à jamais pour elle. La Grande-Bretagne, quelque chose qu'il arrive, aura toujours à se glorifier d'avoir encouragé de la maniere la plus prompte une impulsion aussi noble. Ses efforts devaient-ils se terminer avec la malheureuse expédition de Sir John Moore ? Devait-elle se retirer de la lutte dans laquelle elle était engagée, par un froid principe, par un calcul misérable d'avantages et de

désastres, et laisser ainsi un noble et brave peuple écrasé par la tyrannie la plus furibonde, et la moins provoquée dont les annales de l'histoire puissent fournir un exemple? Non, certes; et je crois qu'en m'exprimant ainsi, je suis l'interprète des sentiments d'honneur et de loyauté de toute la nation Britannique.

" Si nous sommes résolus de maintenir et de garantir pour notre postérité nos ressources navales et commerciales; si nous nous sommes déterminés à combattre jusqu'à la fin pour la sûreté et pour l'existence même du pays qui nous a donné naissance, nous devons être pénétrés de la nécessité de continuer nos efforts pour délivrer l'Espagne, ainsi que pour fomenter et tenir toujours allumé ce feu sacré, cette ardeur de résistance que le peuple espagnol fait briller aujourd'hui contre l'usurpation et l'horrible oppression de la France. Ce n'est que par de tels efforts que nous pouvons parvenir à tenir hors des mains de la France les diverses ressources de l'Espagne, ses vaisseaux, ses colonies et son commerce, dont Buonaparté est d'autant plus avide de se saisir, qu'il sait que ce sont là les armes les plus formidables qu'il puisse employer contre ce pays-ci.

Tels sont les principes généraux d'après lesquels nous devons aider l'Espagne. C'est sur ces principes que fut formé tout le plan pour la délivrance de la péninsule. Le premier effet de ce plan fut d'expulser les armées françaises du Portugal; le second fut de donner, suivant les circonstances, les secours qu'il nous serait possible d'accorder aux armées espagnoles dans le Sud de l'Espagne. Ce furent là des objets très-distincts que l'armée Britannique eut en vue. Il fut reconnu qu'il était de la plus grande importance de chasser, avant tout, l'ennemi du Nord du Portugal, et de le priver des ressources dont ces riches provinces abondent. Ce premier

objet fut accompli, et je ne crois pas qu'il se trouve ici quelqu'un qui conteste que la délivrance du Portugal, et que la possession complette de ce pays, comme position militaire et comme abondant en ressources, ne soient pas des objets de la plus haute importance, et même absolument essentiels à la sûreté de l'Espagne. Peut-être, si nos opérations doivent être continuées sur une plus grande échelle, cette occupation fera-t-elle naitre d'autres plans; mais en agissant sur celui qui fut adopté alors, c'était un point dont il fallait indispensablement nous assurer.

" Quant à avancer en Espagne, cela ne faisait aucunement partie ni obligation du plan original. Lord Wellington eut, à la vérité, permission de s'embarquer dans telle autre opération qu'il jugerait ne pas être incompatible avec la sûreté du Portugal; et cette permission fut, suivant moi, dictée par une profonde sagesse. Les Espagnols furent toujours opposés, et cela fort naturellement, à recevoir une garnison Britannique dans Cadix; et pourtant c'eût été là la seule circonstance qui aurait pu justifier l'envoi d'une armée Britannique en Espagne. En conséquence, Lord Wellington fut prévenu de ne jamais étendre ses opérations sur une grande échelle, mais de se borner à ouvrir la ligne du Tage, à faciliter les communications entre le Nord et le Sud de l'Espagne, et à attaquer le corps français sous le Général Victor.

" Quelque sagement limitée que paraisse cette échelle d'opérations, on a pourtant essayé de blâmer le gouvernement pour lui avoir donné cette étendue. Le noble Marquis a prétendu que nous n'aurions jamais dû coopérer du tout avec les Espagnols, parce qu'on s'était déjà convaincu par expérience, que ni le gouvernement, ni les généraux, ni même le peuple espagnol, n'étaient sincerement disposés à coopérer avec nous.

" Il n'est nullement difficile de justifier le gouvernement britannique et Lord Wellington pour avoir agi comme ils l'ont fait : ils n'ont rien négligé, ils n'ont rien oublié de ce qui pouvait tendre à donner une direction favorable à la fortune de l'Espagne. Les papiers qui ont été mis sous les yeux de la Chambre en fournissent la preuve. La tendance continue des instructions du gouvernement britannique a été d'inculquer la nécessité d'améliorer le gouvernement espagnol, de lui donner une forme plus compacte, de simplifier le pouvoir exécutif; on n'a pas manqué de lui représenter que sans cela ses opérations seraient sans énergie et sans force. En même temps, on n'a pas négligé de le solliciter d'appliquer des correctifs aux abus qui existaient et qui demandaient à être réformés. L'attention de M. Stuart et de M. Frere a été dirigée sans relâche vers ces objets importants. Il s'est peut-être trouvé ici des gens qui avaient conçu de grandes espérances en contemplant d'abord la splendeur, la gloire, la majesté éblouissante de la nation espagnole. Ces personnes peuvent s'être imaginées que l'Espagne serait, comme par enchantement, arrivée à un état de maturité et de perfection. On n'avait pas suffisamment réfléchi que ce n'est pas là le cours ordinaire de la nature humaine. En pareilles circonstances, au lieu de marcher rapidement à la perfection, on observe plutôt souvent une espece de mouvement rétrograde avant d'avancer de nouveau et de parvenir finalement. C'était une chose que l'on ne devait point attendre, que M. Stuart eût pu opérer subitement. Il eut une infinité de préjugés à vaincre. Il trouva d'abord tout le monde en Espagne disposé à prendre part au gouvernement. Il réussit pourtant à un certain point à obtenir une espece de concentration de pouvoir, et un simulacre de gouvernement exécutif fut créé.

" M. Frere à son arrivée, trouva l'ouvrage commencé ; il y prêta la main d'une maniere infatigable. Mais de quoi pouvaient servir son ardeur et son zele ? Que pouvait, que devait faire un ministre britannique ? Devait-il chercher à opérer des changements, des révolutions ? Devait-il tenter de détruire la forme du gouvernement qu'il trouvait établie, et en faire adopter une différente qu'il leur aurait dictée ? Non ; M. Frere suivit sagement la marche de son prédécesseur, et il ne s'interposa point dans les affaires du gouvernement espagnol. Il donna à la Junte les avis et suggestions qu'il crut convenables. La Junte promit de les prendre en considération, et dès le mois d'Avril 1810, elle annonça l'intention où elle était d'abdiquer le pouvoir dont elle était investie. C'était de sa part un bien grand effort, un effort bien peu ordinaire. Les hommes revêtus du pouvoir ne sont jamais empressés de s'en dessaisir. Les gens en place ne sont jamais les premiers à reconnaître leur incapacité et la nécessité de se réformer eux-mêmes. Ils sont ordinairement de cette secte de philosophes dont la doctrine est de renvoyer leurs réformes au lendemain, mais le gouvernement britannique est-il à blâmer pour cela ? Ou même, supposant qu'il eût eu le pouvoir de le faire, aurait-il été prudent de sa part de détruire l'ordre de choses existant, afin de donner aux Espagnols la forme la plus pure et la plus parfaite de gouvernement ? Ce n'est pas tout-à-fait la faute du gouvernement britannique, si une grande réforme n'eut pas lieu. Je dois à la personne qui remplissait avant moi la place que je remplis aujourd'hui d'une maniere si indigne, la justice de déclarer que, grâces à ses suggestions, il existait une grande différence entre le gouvernement espagnol du temps de la retraite de Sir John Moore et le gouvernement espagnol du temps de l'entrée de Lord Wellington en Espagne. Ce der-

nier gouvernement paraissait très-compétent pour remplir tous ses devoirs. En effet, il avait donné de grandes preuves d'activité, de zele et d'énergie. On en trouvait un témoignage indubitable dans la maniere dont il s'était conduit après la bataille désastreuse de Medellin où les Espagnols commandés par le Général Cuesta, furent défaits avec une perte immense d'hommes et perdirent en outre toute leur artillerie, bagages et magasins. Un mois après cette affaire, il avait recomposé cette armée, il l'avait de nouveau armée, équipée et approvisionnée de tout. Il n'y avait rien en cela qui indiquât la pauvreté du pays, l'inefficacité de ses ressources et le manque d'activité du gouvernement. Il avait, de la même maniere, ré-equipé et ré-approvisionné d'autres armées défaites en d'autres lieux. Lord Wellington ne devait-il pas le supposer parfaitement en état de remplir ses fonctions et d'exercer l'autorité nécessaire ?

Le noble Marquis a fait plus qu'insinuer que Lord Wellington n'avait pas pris toutes les précautions nécessaires avant d'entrer en Espagne. Eh quoi ! ne s'était-il pas adressé au ministere Britannique et au gouvernement espagnol directement, afin que l'on préparât et qu'on lui envoyât les approvisionnements de toute espece dont son armée avait besoin ? D'après ses demandes, les fournitures nécessaires furent ordonnées : devait-il soupçonner alors, d'après la maniere dont il avait vu la Junte ré-équiper ses propres armées, qu'elle n'aurait pas l'autorité nécessaire pour faire exécuter ses ordres par rapport à lui ? Mais, dit-on, le caractere des armées espagnoles aurait dû le rendre extrêmement prudent et le faire réfléchir long-temps avant de coopérer avec elles. Ces armées, ajoute-t-on, peuvent bien défendre de grandes villes, soutenir des siéges dans des forteresses, se battre derriere des murailles et même garder des positions avantageuses ;

mais il est impossible qu'elles entreprenent avec avantage des opérations de campagne réglées. Cela peut être vrai jusqu'à un certain point: mais il s'est présenté des occasions où elles se sont montrées capables des opérations les plus difficiles et les plus périlleuses. Par rapport au Général Cuesta, je conviendrai que par la malheureuse nature de son caractere, ainsi que par le mauvais état de sa santé, il n'est pas fait pour commander. Mais en même temps il ne faut pas oublier qu'il jouissait d'une très-grande popularité dans le pays, à quoi contribuait beaucoup son opposition au gouvernement. Lord Wellington ne pouvait connaître les armées espagnoles que par l'opinion générale qu'on en avait dans le temps; il ne les connaissait ni par observation, ni par expérience personnelle. En conséquence il confia aux troupes espagnoles la défense de la passe de Banos, parce qu'elles avaient la réputation d'être parfaitement propres à la garde des positions fortes. Elles s'étaient plusieurs fois distinguées dans des occasions semblables. On prétend que l'opinion que Mr. Frere lui avait donnée du Général Cuesta aurait dû l'empêcher de lui accorder sa confiance: Lord Wellington savait d'un autre côté qu'il avait un parti puissant dans le pays, et que la réputation même qu'il avait d'être mal avec la Junte aurait pu être un aiguillon qui lui aurait fait employer tous ses moyens pour procurer des succès à la cause, ne fût ce que pour fortifier ses prétentions et lui donner l'influence et l'autorité dont il avait besoin pour opérer dans le gouvernement les alterations dont on lui connaissait le projet. Lord Wellington avait donc toutes les raisons possibles de compter sur son ardeur et sur la sincérité de sa coopération.

"Le noble Marquis a blâmé ensuite les arrangements que Lord Wellington avait faits pour assurer l'exécution de son plan de campagne. Maintenant

je demande quel est le grand talent d'un général? Quel est celui surtout qui caractérise la tactique actuelle des armées Françaises, cette tactique à laquelle on peut attribuer une grande partie des succès étonnants qu'elles ont toujours eus? N'est-ce pas d'avoir pour principe d'attaquer séparément avec des forces supérieures les corps séparés de l'ennemi et de les écraser les uns après les autres. Ce fut le plan que suivit Lord Wellington. Le corps du Maréchal Victor, consistant en 26 mille hommes, était détaché et à une distance prodigieuse des autres corps de l'armée Française. Ce fut contre ces 28 mille hommes que Lord Wellington s'avança d'abord avec 20 mille hommes de troupes britanniques et 38 mille espagnols. Les Maréchaux Soult, Mortier, et Ney étaient alors à 150 milles de distance de Victor. Si l'attaque avait eu lieu le 21 ou le 22 Juillet, ainsi que Lord Wellington se le proposait, pouvait-il y avoir le moindre doute sur le succès qu'il aurait obtenu? L'affaire aurait été finie avant qu'aucun des trois autres corps eût pu arriver sur le Tage et s'ils avaient voulu alors livrer de nouvelles batailles, l'armée combinée en aurait eu bon marché. Mais plus tard ne pouvait avoir l'idée d'attaquer l'ennemi, lorsque celui-ci avait une telle supériorité de forces. La défense de la passe de Banos était une chose de peu d'importance en raison de la distance à laquelle l'armée française se trouvait alors des armées alliées, et il n'y avait rien à en appréhender. Cependant la nécessité d'occuper cette position n'échappa point à Lord Wellington et il donna les ordres nécessaires à cet effet. Ce n'est pas sa faute si ses ordres ne furent pas obéis.

Le noble Marquis a parlé en termes très-libéraux et très-généreux de la conduite de l'armée et de celle du général qui commandait à la bataille de Talavera; mais il a prétendu que le résultat en avait été

extrêmement funeste. Il m'est impossible de convenir avec le noble Marquis que le résultat général de cette bataille ait été aussi infructueux et aussi malheureux qu'il l'a dépeint. J'irai plus loin, je maintiendrai que la campagne précédente, toute désastreuse qu'elle fut, ne fut pas sans de grands avantages pour la cause espagnole. Quant à la derniere campagne, il faut se rappeler que le premier objet du plan de Lord Wellington était la délivrance du Portugal. Non seulement cette premiere partie de son plan, il l'a effectuée, mais même l'espace qui s'est écoulé depuis la libération du Portugal, a donné le temps de former, d'organiser, de discipliner l'armée portugaise, d'améliorer la forme du gouvernement Portugais lui-même et de mettre en activité toutes les ressources du pays. Une autre partie du plan fut l'évacuation de la Galice afin de pouvoir sauver des mains des Français les vaisseaux de guerre et les ressources navales qui se trouvaient au Férol. Les opérations de la campagne de Lord Wellington préservèrent pendant un temps le Sud de l'Espagne. Par la position que Lord Wellington prit à Badajos, l'ennemi n'osa pas s'aventurer à faire aucun mouvement dans le sud. Si le plan que j'avais recommandé conjointement avec Lord Wellington avait été suivi, je suis convaincu que les Français n'auraient pas aujourd'hui un homme en Andalousie. Ce plan était que l'armée espagnole sous le Duc d'el Parque et celle sous Ariesaga agiraient vigoureusement sur la défensive, et qu'une armée centrale qui devait être de 20 mille hommes sous les ordres du Duc d'Albuquerque serait formée en Estramadoure. Appuyée et soutenue comme cette armée l'aurait été par l'armée britannique sur la frontiere du Portugal, les Français n'auraient pas osé pénétrer dans le sud, à moins d'avoir été renforcés au delà de toute attente; au lieu de cela, la Junte donna des ordres

contraires, Ariesaga livra bataille à Ocana, il la perdit, on en connaît le résultat.

" Quel qu'ait pu être le motif avoué de Buonaparté en envahissant l'Espagne, son projet principal était de s'emparer des vaisseaux de guerre, des colonies, et de toutes les ressources navales de ce pays afin de les tourner contre nous. Ainsi dans nos efforts pour assister l'Espagne, nous ne nous sommes pas bornés à remplir envers elle un acte de générosité, nous avons suivi une marche essentielle à notre propre sûreté, à notre existence même comme nation, et cependant notre grand plan peut encore s'accomplir. C'est avec plaisir que j'observe que le corps de l'Espagne est encore vivace ; et aussi long-temps que je m'apercevrai qu'elle a vie, et que cette vie est animée par l'esprit qu'elle montre encore en ce moment, je continuerai de la soutenir jusqu'à la derniere heure, non pas simplement par l'impulsion d'une générosité exaltée, mais par la conviction où je suis que les destinées des deux pays sont essentiellement liées. Toutes les lois de l'honneur, tous les motifs de la politique nous font un devoir de continuer nos secours à l'Espagne aussi long-temps que nous verrons briller parmi ses braves et nobles habitants, parmi ces victimes sacrées du patriotisme et de la fidélité, parmi cette race de héros, la plus légere étincelle de ce courage divin qui les fait résister depuis deux ans à la tyrannie monstrueuse et non provoquée de la France. Je ne crains pas d'en appeler aux sentiments généreux et exaltés de la nation britannique ; et pour ma part, avant de les abandonner, je me suis promis de demeurer avec la plus vive sollicitude penché sur leurs blessures, de m'occuper à en adoucir les douleurs poignantes, et à y porter remede. Et je ne me désisterai, que lorsque j'aurai vu s'exhaler le dernier soupir, s'éteindre la derniere lueur de ce

courage et de ce patriotisme qui feront l'admiration des siecles futurs.

Nous n'avons pas besoin de dire que les résolutions proposées par le Marquis de Lansdown furent rejetées à une très-grande majorité.

Nouvelles de France.

Au moment où ce Numéro va à la presse, nous recevons les journaux de France, qui nous annoncent que Buonaparté est arrivé à St. Cloud, le 1er de ce mois. Il a tenu un conseil, le jour suivant, et le 3 il a écrit à Fouché pour lui annoncer que les services que lui a rendus ce ministre, dans diverses circonstances, l'ont engagé à lui confier le gouvernement de Rome, jusqu'à ce qu'on ait mis à exécution l'acte de constitution du 17 Février dernier. Fouché a répondu qu'il acceptait ce gouvernement auquel il avait plu à son maître de le nommer en récompense des *faibles* services qu'il avait rendus à celui-ci. " Je ne dois pas dissimuler, a-t-il ajouté, que j'éprouve une sensation très-pénible en me séparant de vous. Je perds en même temps le bonheur et l'instruction que me procuraient mes conversations journalieres avec vous." La lettre de Fouché est une continuelle ironie: il remercie son maître d'une récompense qui n'est que temporaire puisqu'elle ne subsiste que jusqu'au moment où l'acte de constitution du 17 Février sera exécuté. Il parle ensuite de ses faibles services ; mais quand on songe que souvent ces *faibles* services ont sauvé la vie de Buonaparté, et qu'ils ont principalement contribué à organiser sa terrible puissance, on voit dans cette modestie affectée un reproche amer d'ingratitude adressé à l'usurpateur.

Il y a quelque familiarité et même quelqu'insolence dans la phrase où il lui parle de ces conversations journalieres d'où il tirait également du charme et de l'instruction. C'est rappeler à Buonaparté que journellement-celui-ci le rendait le confident de ses frayeurs ou de ses projets, et discutait avec lui les moyens de cacher les unes et d'exécuter les autres. La disgrâce de Fouché est un sacrifice fait à la Princesse Marie-Louise qui n'a pas voulu laisser en place le confident de Joséphine, l'âme du parti Beauharnois. On a vu ces liaisons de Fouché et de Joséphine expliquées dans une Notice d'un de nos Numéros, intitulés Fragments. Il serait assez piquant que Napoléon envoyât maintenant Joséphine végéter à Rome sous les lois de Fouché.

C'est Savary, un des aides-de-camp de Buonaparté, homme sans lumieres, mais d'un dévouement sans bornes, qui remplace Fouché.

On souscrit chez M. PELTIER, 7, Duke Street, Portland Place.
De l'Imprimerie de Vogel et Schulze, 13, Poland Street, Londres.

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCLX.—*Le 20 Juin* 1810.

CODE DE LA CONSCRIPTION,

OU

RECUEIL CHRONOLOGIQUE

Des Lois et des Arrêtés du Gouvernement, des Décrets Impériaux, relatifs à la Levée des Conscrits, à leur Remplacement, aux Dispenses de Services, etc. depuis l'An VI jusques et compris l'An XIV. Avec Tables. Un vol. in-8vo. de 270 pages.

Tacite dit quelque part de Tibère, que ses discours au sénat, par l'obscurité du style, trahissaient d'emblée le caractere de leur auteur, et semblaient tracer le tableau de sa politique réservée, sombre et mystérieuse. L'ouvrage que nous annonçons, et qui consiste en deux cent soixante dix

pages d'un caractere très-fin, obscur et même inintelligible dans toutes ses clauses de douceur, et clair seulement dans ses provisions de rigueur, peut faire naître une observation semblable. On voit qu'il a été élaboré et rédigé par un despotisme ambitieux et sanguinaire. En effet, la difficulté extrême que nous avons éprouvée, même avec des secours qui ne sont pas communs, à saisir le plan et le but de ce volume extraordinaire, et à le présenter dans toute sa tendance, nous a convaincus que pour la grande majorité des Français, l'ensemble doit être aussi incompréhensible que les mysteres d'Eleusis, ou les traditions de la cabale. Ils ont néanmoins à leur portée un oracle qui peut leur expliquer facilement une moitié du mystere. Les tribunaux militaires leur feront bientôt comprendre les punitions attachées à la désobéissance ; mais quant à leurs immunités, ils n'ont et ne peuvent avoir aucune instruction. Car c'est un fait remarquable et bien instructif, que malgré les volumineux commentaires que les presses françaises émettent journellement sur toute autre branche de la jurisprudence impériale, personne n'a encore été assez hardi pour publier un seul mot, afin d'éclaircir le texte, ou de faire admirer la modération, du *Code de la Conscription*.

Il est impossible de jeter un coup-d'œil sur ce volume sans être frappé de l'extrême anxiété que ces statuts font paraître de contraindre à la même obéissance et ceux qui les font exécuter, et ceux qui en sont les victimes ; l'énumération des cas y est si complete qu'elle ôte toute possibilité d'évasion. Les fonctionnaires publics ont leurs départements respectifs tracés avec la plus grande exactitude, et ils y sont pourvus de formules distinctes pour tous les actes de leur charge. La punition la plus sévere est inexorablement infligée à tous ceux qui, par négligence, par corruption ou par pitié, se prêtent au plus léger relâchement. Les maladies qui donnent droit à exemption, sont particularisées avec des détails dégoûtants. Des précautions sans nombre y sont multipliées pour s'assurer de la personne des conscrits ; et tandis qu'ils y sont décorés du titre de *Défenseurs de la Patrie*, la teneur uniforme de ces lois, et le ton amer de reproche qui y regne, fournissent une preuve sans replique qu'on a eu en France une aversion générale pour le métier de la guerre, et servent à nous convaincre que ce n'est pas chose aisée que d'exciter ces Achilles à prendre les armes, quelque enthousiasme qu'ils puissent en-

suite déployer en campagne.* On y a introduit quelques provisions relatives aux enrôlements volontaires; mais *comme on n'accorde aucune gratification,* ou engagement, il est évident que le gouvernement ne compte pas pour beaucoup sur ces enrôlements. L'ancien compromis qui existait jadis entre les besoins militaires et les constitutions civiles de l'état; entre la mollesse du riche et les besoins du pauvre; entre l'ambition du souverain et les droits de ses sujets,—est rejeté avec dédain par la république impériale; et l'étudiant

---

* On trouve à la page 81 une proclamation, datée de l'an 1800, du général Lefebvre, commandant les 15e et 17e divisions militaires; elle commence ainsi :

Aux Conscrits.

" Les proclamations, les invitations qui vous ont été " faites pour vous faire rentrer dans le chemin de l'honneur, " n'ont pas produit l'effet qu'on devait en attendre.

" Vous avez été sourds et insensibles aux mesures pa- " ternelles du gouvernement à votre égard. Je vous pré- " viens de sa part que celles qu'il prendra à l'avenir seront " terribles. Les conscrits qui ne seront pas rentrés à leur " poste à l'époque qui va être prescrite, seront punis comme " *de lâches déserteurs,* des voleurs des effets militaires, des " ennemis de la patrie. La force publique les atteindra dans " les lieux les plus cachés. Elle se fera un devoir d'expul- " ser de la société des hommes vils qui la déshonorent, etc."

Le Febvre est maintenant Duc de Dantzig, et employé à l'œuvre du carnage en Espagne. Le style de sa proclamation nous rappelle une lettre adressée en 1794, à la commune de Paris, par un de ses coadjuteurs, *le général Laval,* qui commandait alors un corps de troupes françaises à Manheim, et qui est maintenant à la tête des troupes de la Confédération du Rhin : " Je commande devant Manheim. " Nous continuons à ravager le riche pays de nos ennemis. " Nous ne laissons que les yeux pour pleurer. Vive la ré- " publique! Nous sommes tous généraux sans culottes de " nom et d'effet. Nous t'adorons, o Sainte Guillotine. " Que tu as fait de miracles! tu vaux mieux que cent mille " hommes. C'a va, ç'a ira; vive la montagne, etc."

est impitoyablement arraché de son cabinet, comme le paysan de sa cabane, par une violence qui ne connaît ni frein, ni acception de personne. Cependant l'habitude ne tarde pas à rendre l'obéissance, sinon agréable, au moins aisée; la rapine fournit des sources de munificence et de conciliation; le courage devient une vertu de nécessité; la force s'acquiert par la discipline; la concurrence excite l'ardeur militaire; et l'expérience prouve trop malheureusement que de tels éléments peuvent former des armées également formidables par la valeur et la discipline.

Nous allons maintenant mettre sous les yeux de nos lecteurs un tableau de l'ensemble des lois de la conscription telles qu'on les exécute aujourd'hui, et nous y joindrons les éclaircissements sur l'état actuel de l'empire Français, qui pourront être nécessaires pour développer toute l'organisation de son système de conquête. Il n'est, dans le moment actuel, aucun objet qu'on puisse dire être d'une plus terrible importance. Les levées des nations du Continent qui conservent encore les formes de l'indépendance, vont, dit-on, être ordonnées sur le même modele. En effet, la conscription est la force motrice de ce grand instrument auquel la France doit son agrandissement, et sur lequel elle compte pour l'accroissement ultérieur de ses possessions. Ses politiques lui appliquent d'un ton d'exultation ce que Végece dit de la Légion, qu'elle semble plutôt une inspiration de la sagesse divine, qu'une invention humaine. Le plan de conquête universelle, originairement attribué à Louvois, et avec plus de vérité peut-être, imputé par M. Burke au Directoire, est maintenant non-seulement rédigé en système régulier, mais on peut même dire qu'il est en pleine activité et qu'il marche avec une constance et un succès qui doit répandre l'alarme parmi les gens les plus confiants et les plus insouciants. L'opinion de tous les Français est que le monde doit être subjugué une seconde fois par la discipline et les arts de Rome. *Les Commentaires de Folard sur Polybe, les Discours de Machiavel sur les Décades de Tite-Live, Montesquieu sur la Grandeur et la Décadence des Romains,* sont plus que jamais le manuel où ils puisent leurs leçons de persévérance et de ruses. Les classes qui lisent en France ont toujours été très-avides de recherches historiques. Leur république en fit des admirateurs passionnés et *des imitateurs éclairés* de l'antiquité; et leur gouvernement mettant à profit cette prédilection pour les républiques con-

quérantes de la Grece et de Rome,* leur apprit bientôt à dédaigner à la fois leurs intérêts individuels, tous leurs goûts, leurs jouissances, soit dans leur politique étrangere, soit dans les détails de leur économie intérieure. Ils n'admettent *aucune balance d'avantage, aucunes réclamations divergentes.* Toutes les facultés, toute l'énergie, toutes les habitudes de la vie privée, sont tendues sans relache de maniere à produire une force destinée à subjuguer le globe, ou ce qui se coordonne fort bien à ce plan, à agrandir la famille régnante. Les changements de formes que leur gouvernement a subis, n'ont apporté aucune interruption à cette occupation. Il en a toujours été question parmi eux avec confiance et zele. Des événements récents lui ont donné une nouvelle notoriété, et il ne reste plus aujourd'hui qu'à consommer l'objet définitif, *la grande pensée,* ainsi qu'on l'appelle avec emphase *dans les cotteries de Paris.*†

---

* " Considérant ce qui est bon," dit Machiavel, " je " suis d'opinion que tout prince ou tout état qui emploiera les " mêmes arts et la même industrie que les Romains ont " employés avant eux, doit espérer la même fortune et " la même prospérité. Les Romains eurent une mé- " thode particuliere pour agrandir leur empire; et certes " il n'est pas possible d'en trouver une meilleure. Personne " ne songe à rétablir l'ancienne discipline des Romains. " Personne de nos jours ne veut croire qu'il est possible de " faire maintenant ce qui fut fait autrefois. On se trompe; " et des républiques qui auront l'ambition d'étendre leur em- " pire devront agir à l'instar des Romains. Nous avons leur " exemple sous nos yeux, et nous pouvons le suivre si nous " le voulons, etc." (Discorsi lib. 2, c. 1, 4 etc.)

† Pour les opinions des politiques CIVILS de France, au sujet de la monarchie universelle, nous renvoyons le lecteur à Rousseau (*Projet de Paix perpétuelle*), à Montesquieu, (*Esprit des Lois*, liv. 9 chap. 7.) et à Mably, (*Observations sur les Romains*, liv. 1 pag. 2). Il faut comparer à leurs doctrines l'autorité plus relevée d'un homme d'état MILITAIRE, Folard, un des commentateurs les plus amusants et les plus instructifs de la politique de l'antiquité. Nous allons extraire quelques-unes de ses observations sur Polybe, pour l'édification de ceux qui désireraient connaître à ce sujet le sentiment qui a régné uniformément dans la mé-

Pour que nos lecteurs puissent mieux comprendre notre résumé des lois de la conscription, il est bon de dire d'abord, que la France est divisée environ en trente gouvernements militaires, soumis à un général de division et son état-major, auquel sont attachés des commissaires comme officiers exécutifs. La division civile consiste en 122 départements ; dont 24 ont été acquis depuis le renversement de la monarchie, indépendamment de la Toscane qui n'est pas comprise dans cet exposé. Les départements sont divisés en districts ou *arrondissements*, au nombre de 3 à 5 ; les districts en cantons, et les cantons en municipalités, lesquelles s'élevent à environ 55,000. Chaque département est gouverné par un préfet et son conseil, composé d'un commissaire de police, d'un maire, et de certains inspecteurs, appelés *conseillers de préfecture*. Le district ou *arrondissement* est administré par un *sous-préfet* et son conseil composé de la même maniere. Les cantons et municipalités sont sous la surveillance d'une administration composée des

---

tropole française. " On peut voir par tout ce que nous avons " avancé sur la politique des Romains, que l'idée de la mo- " narchie universelle n'est pas une illusion. Ils se virent les " maîtres du monde en très-peu de temps ; c'est-à-dire, dès " qu'ils penserent à se rendre puissants sur mer ; car sans " cela, toute leur politique ne leur eût servi de rien. Je ne " sais même s'ils eussent pu se maintenir sur terre. *Que " ceci nous serve d'un pensez-y-bien.* Cette politique est " très-digne de nos éloges, et d'être imitée par des princes " ambitieux et guerriers, qui se fournissent d'une milice bien " entretenue et bien disciplinée. On va loin avec cela. " J'admire les Romains en tout ; car ce crime, dont on les " accuse, de s'être frayés un chemin à la monarchie univer- " selle par tant de guerres injustes, *peut fournir une très- " ample matiere d'éloges d'un prince qui entreprendra un " semblable dessein avec les mêmes moyens et les mesures né- " cessaires.* On accuse Louis XIV d'avoir aspiré à la mo- " narchie universelle ; *et moi je l'en loue.* Cela eût réussi " infailliblement, s'il eût toujours eu à la tête de ses armées " *de ces hommes qui semblent nés pour être ensemble la ter- " reur et l'admiration de la terre.* Avec ce secours, il eût " sans difficulté fait la conquête de toute l'Europe. Il me " serait très-aisé de le prouver, etc." *(Observ.* tom. 2 chap. 18.)

autorités civiles ayant un président à leur tête*. Il est accordé un maire, un commissaire de police, et deux officiers du gouvernement appelés *adjoints* à toute division contenant une population d'environ 5000 âmes†. Ces diverses autorités sont rigoureusement subordonnées les unes aux autres, sous les ordres des préfets et des sous-préfets; qui sont eux-mêmes soumis à une responsabilité inexorable quant aux levées militaires.

La conscription fut publiée d'abord sous la forme d'une loi générale par le conseil des anciens, en 1798; elle a subi, depuis, quelques légeres modifications‡. Le plan ordonné par le directoire est attribué à Carnot, que, dans le jargon révolutionnaire, on disait *avoir organisé la victoire dans les armées françaises.* Son auteur qui était dévoué avec enthousiasme aux formes de l'antiquité, et qui conserve encore auprès des rayons de la pourpre impériale, toute la simplicité des mœurs antiques, trouva son modele dans la constitution de la République Romaine, qui déclarait soldat tout citoyen avant l'âge de 46 ans, dans les levées *annuelles* de cette république qui n'admettaient aucune exception,— et dans les ordres péremptoires que ses consuls adressaient aux magistrats d'Italie, spécifiant le nombre de troupes réquises et le lieu du rassemblement.

La loi du directoire prononce que tous les Français sont soldats; et lorsque *la patrie est déclarée en danger,* ils sont tous appelés à marcher à sa défense. Dans toute

---

* Cette nouvelle jurisprudence, défectueuse au dernier point en théorie, et oppressive en pratique, est créée sur un principe que l'on verra diriger tous leurs réglements intérieurs; qui est que dans un nouveau gouvernement tout doit être *neuf.* Quiconque, dit Machiavel, se fait maître d'un état (surtout s'il craint ne pas avoir la faculté de le conserver) doit, pour bien faire, y rendre tout aussi nouveau que lui-même; changer la magistrature; créer de nouveaux titres; conférer de nouvelles autorités; dissoudre d'anciens corps, enrichir les pauvres, et appauvrir les riches; afin qu'on puisse dire de lui ainsi que de David, *Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes.* (Discorsi lib. 1. c. 26.)

† Peuchet, *Statistique de la France* 1807.

‡ La *Réquisition* qui précéda ce système, était d'un caractere encore plus arbitraire. M. Burke l'appelle, "Loi "rasante d'un despotisme sans exemple."

autre conjoncture, *les besoins de l'armée sont remplis par la conscription.* C'est le Sénat ou le corps législatif qui détermine le nombre requis de conscrits, sur la proposition du gouvernement exécutif. La loi qui fixe le nombre total, regle en même-temps le contingent de chaque département en proportion de sa population. Dans les huit jours qui suivent la publication, le préfet repartit ce contingent parmi les districts, selon le même réglement, et ensuite le sous-préfet parmi les cantons et les municipalités. Tous les Français de l'âge de 20 à 25 ans révolus, sont sujets à la conscription. Ils sont partagés tous les ans en cinq classes, dont la premiere se compose de ceux qui ont complété leur vingtieme année le 1er. Vendémiaire ou 21 Septembre précédent; la seconde, de ceux qui à la même époque ont complété leur vingt-et-unieme année; ainsi de suite par ordre de séniorité. De cette maniere, le conscrit qui a atteint l'âge de vingt-cinq ans révolus, reste soumis à la conscription jusqu'au mois et au jour mentionnés plus haut. Les Administrations municipales sont chargées de préparer des listes, formées sur les régistres de naissances, et sur la notoriété publique, qui contiennent en détail le nom, le domicile, la taille et le signalement complet de tous les individus sujets à la conscription, dans leur jurisdiction. Les mêmes individus sont aussi tenus de se faire enrégistrer eux-mêmes, avec une spécification semblable, au bureau de la municipalité, dès que la loi est publiée. Les deux listes sont alors envoyées aux préfets, qui sont responsables de leur exactitude, et qui les font passer sur-le-champ au ministre de la guerre.

On accorde huit jours pour la préparation des listes*. On assemble alors les conscrits dans chaque canton, et on les fait examiner par l'administration, ou par une commission spéciale nommée *ad hoc* par le préfet. C'est à ces visites que l'on examine et qu'on décide sur les demandes d'exemption. Ceux qui prétendent cause d'infirmités, sont visités sur le lieu, s'ils sont en état d'être présents; s'ils ne le sont pas, on les fait visiter chez eux par les inspecteurs et officiers de santé. Ces derniers sont généralement médecins de l'armée, et ils ne sont choisis qu'au moment de l'inspection. On a même grand soin, afin de prévenir toute

---

* Deux brigades de gendarmerie sont ordinairement présentes à ces rassemblements.

allusion, que ces inspecteurs appartiennent à un district différent de celui du conscrit. La décision finale de tous les cas d'exemption, est référée à une commission d'un plus haut ressort, composée du préfet, des officiers généraux et des commissaires du département. Lorsque ces réclamations sont décidées, on forme des listes de ceux qui sont jugés en état de servir, présents ou absents; alors le sous-préfet procede au *tirage*, ou désignation par voie du sort de ceux qui doivent composer la *quotte* du district. On dépose publiquement dans une urne des billets régulierement numérotés, autant qu'il y a de noms sur la liste, et on les fait tirer indistinctement soit par les conscrits soit par leurs amis. Le sort tombe sur ceux qui tirent les numéros au-dessous du montant de la *quotte*. Les numéros plus hauts que les autres tirent, sont annexés à leurs noms, afin qu'ils puissent venir à leur tour, si quelque événement imprévu met leurs prédécesseurs hors d'état de servir. Les absents qui ne se présentent pas dans le mois après le tirage, sont déclarés *refractaires*, proclamés tels dans tout l'empire, et poursuivis *comme déserteurs*.

Ce sont là les conscrits du *service actif*. Mais outre ceux-ci, la loi en exige un nombre semblable, pour former, ce qu'on appelle par distinction, en termes de conscription, *la réserve*. Les membres de la réserve sont nommés, avec les mêmes formalités, pour marcher seulement en cas de besoin; ils sont organisés régulierement, et disciplinés avec soin, dans leur propre département, dont ils n'ont pas la permission de s'absenter. On crée ensuite un troisieme corps de *conscrits supplémentaires*, égaux en nombre à un quart du contingent entier, et destinés à remplir les vacances qui peuvent survenir avant que les conscrits du service actif aient rejoint le quartier-général, soit par mort, désertion, ou toutes autres causes. Si les supplémentaires ne suffisaient pas pour cela, on aurait recours à la réserve pour completter le remplacement. Dans tous les cas, on ne souffre aucun déficit, chaque canton étant responsable du complément de sa quotte-part. Aucun Français, au-dessous de trente ans, ne peut voyager dans l'empire, ni occuper aucune place du gouvernement, ni servir dans aucun bureau public, à moins qu'il ne puisse produire un certificat, en bonne forme, attestant qu'il a régulierement satisfait aux lois de la conscription.

Toutes les autorités sont tenues solidairement, et sous les peines les plus séveres, d'avoir soin que les conscrits

soient assemblés, passés en revue, et envoyés à leur destination sans délai. On les fait marcher sous une escorte de gendarmerie, et en détachements qui sont strictement bornés au nombre de cent conscrits, pour se rendre aux différents dépôts de l'empire ; et là, on leur fournit, pour la première fois, armes et habillements. On ne leur permet jamais de rester en bataillons séparés, mais on les tire individuellement et nominativement pour les éparpiller en divers corps de l'ancienne armée, où on les envoie en très-petits détachements, et souvent à une distance étonnante.

Il est accordé des dispenses par le tribunal militaire supérieur du préfet. Ces dispenses sont provisoires ou définitives, suivant l'inhabileté alléguée. Pour toutes les maladies déclarées susceptibles de guérison, les décharges ne sont que temporaires. Les infirmités qui tendent à faire déclarer un individu absolument hors d'état de servir, sont épluchées avec le soin le plus minutieux, et toujours accompagnées de plusieurs explications scientifiques. Le ministre de la guerre revoit les décisions de ce tribunal ; et s'il s'aperçoit qu'il y a lieu de soupçonner quelque partialité, il ordonne alors une nouvelle visite de médecins. Les conscrits qui sont relâchés de cette manière, payent au gouvernement une indemnité dont le préfet proportionne le montant aux taxes du conscrit ou à celles de ses parents. On n'accordait dans le principe aucunes exceptions à la loi du *service actif* ; mais dans ce moment, le frere aîné d'une famille orpheline, le fils unique d'une veuve, ou d'un artisan âgé de plus de soixante-dix ans, ou quelqu'un qui a un frere en service actif, peut, en sollicitant cette faveur, se faire comprendre dans la réserve. Le même privilége est accordé à ceux qui ont été ordonnés sous-diacres dans les séminaires. Les peres et meres continuent d'être responsables pour leurs enfants absents, jusqu'à ce qu'ils ne puissent produire une attestation officielle de leur mort*.

---

* Nous trouvons, au sujet des dispenses, deux décrets que nous devons relever. L'un de l'an 1799, page 100, par lequel tous les ouvriers employés à la manufacture d'armes et de poudre, ou dans les magasins nationaux de salpêtre, &c. sont exempts ; et un autre, de l'an 1802, page 104, qui porte qu'il sera accordé des congés en nombre égal au quart de l'armée à ceux qui auront eu une conduite irréprochable pendant toute la guerre, ou pendant

Le Directoire n'admettait point de substitution : mais on se relâche aujourd'hui de la sévérité de ce principe en faveur de ceux qui sont jugés incapables de supporter les fatigues de la guerre, ou dont les travaux et les études sont jugés plus utiles à l'état que leurs services militaires. On reçoit en conséquence des suppléants *ad libitum*, mais non pas comme chose de droit ; et jamais, du reste, sans un mandat spécial du ministre de la guerre. Le conscrit fournit une somme d'environ 100 francs, pour l'équipement de son substitut, qui doit être de l'âge de vingt-cinq à quarante ans, au moins d'une taille moyenne, d'une constitution robuste, d'une bonne réputation certifiée telle par sa municipalité, et lui-même d'un âge au-delà de celui prescrit par les lois de la conscription. Il porte le surnom de son commettant, afin que celui-ci puisse être connu et forcé de marcher si son remplaçant déserte ou vient à manquer par toute autre cause que mort, ou blessures reçues en combattant, dans le terme de deux années.

Toutes les clauses de ces lois sont appuyées de menaces importantes contre les fonctionnaires publics, parents ou autres, qui contribueraient à y apporter empêchement ou délai. Tout officier de santé ou autre fonctionnaire public convaincu d'avoir fourni un faux certificat de maladie, est condamné à cinq ans de détention aux fers. Tous les officiers civils et militaires, même ceux du plus haut rang, convaincus de favoriser l'évasion ou de cacher un fugitif, sont soumis à des amendes excessives. Des conscrits surpris à feindre des maladies, ou à se mutiler eux-mêmes, sont mis à la disposition du gouvernement pendant cinq ans, pour être employés aux travaux publics, qui seront jugés les plus utiles à l'état. Les conscrits absents ou *réfractaires*, dont la

---

cinq campagnes, aussitôt qu'il aura été possible de les remplacer par de nouvelles recrues. Il est néanmoins enjoint à l'inspecteur chargé de la distribution de ces congés, de rappeler aux soldats combien ils ont tort d'abandonner le *premier des états*. Dans l'année 1798, on rapporta la loi qui exemptait de la conscription les hommes mariés. *Depere*, et avec lui *Malthus*, attribue l'augmentation du nombre des naissances en France, avant cette époque aux mariages prématurés pour éviter les levées militaires. (Malthus, liv. 2, ch. 6) *Les mariages prématurés et multipliés par la crainte des lois militaires*, sont particulierement cités dans les rapports statistiques des préfets pour l'an huit.

capture est assurée par les précautions les plus minutieuses et les plus efficaces, outre les punitions auxquelles ils sont soumis par la nature de leur délit, sont mulctés d'une amende de quinze cent francs, somme qui, comparativement à la valeur réelle de l'argent dans les deux pays, équivaut à 150 livres sterling. Cette somme, cumulée avec les frais de poursuite, est prélevée sans pitié sur les propriétés réelles *du pere et de la mere*, si le fugitif n'en possede aucunes par lui-même *.

---

* Il ne sera pas hors de propos d'offrir ici quelques exemples de la rigueur immodérée qui s'exerce sur les points dont il est question, en citant quelques paragraphes pris au hasard dans les journaux du pays. Celui qui suit est extrait du *Mercure de France* du mois d'Août 1807.

" Jean Vidal, aîné, de la Commune d'Orbon, voulant " libérer son fils de la conscription, avait employé une " piece fausse, la suchant telle. Cette piece était son propre " extrait de baptême, par lequel il paraissait être né en 1784, " quoique l'époque véritable de sa naissance fût 1744. " Son objet était de se faire passer pour avoir atteint l'âge " de 71 ans, et pour avoir en conséquence droit à l'indul- " gence de la loi en faveur de son fils. Le Tribunal " Spécial de justice criminelle a, par décret du 21 Juillet, " condamné cet individu, à huit ans de travaux aux fers, à être " marqué d'un fer chaud sur l'épaule gauche, à l'exposition " pendant six heures, et aux frais de la procédure ainsi que " de l'impression du jugement à 400 exemplaires."

Les deux paragraphes suivants sont extraits du *Journal de l'Empire* des 2 et 7 Août.

" Le Tribunal de Police Correctionnelle de Paris a terminé hier le procès de sept personnes accusées d'escroquerie en matiere de conscription. Tessaire, éleve de chirurgie, était accusé d'avoir soufflé dans les yeux d'une multitude de conscrits, une poudre préparée de maniere à y causer une inflammation, et d'avoir reçu de leurs amis pour ce service, diverses sommes montant de 2 à 3 mille livres, faisant un peu plus de 200 francs par tête. Six autres personnes étaient accusées de l'avoir fait connaître aux conscrits, et d'avoir reçu une part du profit. Au moment où un d'eux, orfevre, nommé *Luyot*, pere de trois enfants, prenait sa place à la barre, on portait en terre sa femme qui était morte de frayeur, en apprenant que son mari

Il y a; dans l'empire, neuf villes de garnison, désignées comme *dépôts* pour les conscrits *réfractaires*. Ils y sont logés à la citadelle, soumis à la discipline la plus rigide, et forcés de travailler dans les arsenaux ou sur les grands chemins, revêtus d'un uniforme particulier, avec la tête rasée de près. Cinq années forment le terme fixé pour cette détention; mais il y est ajouté qu'ils en seront tirés graduellement pour être envoyés à l'armée, autant qu'ils donneront des preuves de docilité et de réforme. Tout conscrit qui s'absente de ce dépôt pendant vingt-quatre heures, est puni comme déserteur. On assemble un conseil de guerre spécial pour décider sur les cas de désertion; les punitions sont premierement, la mort; secondement, la peine du boulet; et troisiemement, les travaux publics.

La nature de cette seconde punition, celle du boulet, mérite d'être remarquée. Un boulet de fer, du poids de 8 livres, attaché à une chaîne de fer de sept pieds de long, est rivé à la jambe du déserteur. En premier lieu, on lui lit sa sentence à genoux; il est ensuite condamné à dix heures de travaux par jour, et dans l'intervalle à être tenu à la chaîne dans un endroit solitaire. Cette sentence est exécutée à la rigueur, et elle est encore rendue plus affreuse par toute sorte de marques extérieures d'ignominie en habillement et autres. La durée de cette punition qui est de dix ans, est

---

avait été mandé devant le tribunal pour y répondre à une accusation en matiere de conscription. Cette triste catastrophe a engagé le tribunal à mitiger sa punition. Les autres, parmi lesquels se trouvait une femme respectable, ont subi les dernieres rigueurs de la loi." Le second cas n'est pas peu singulier. " La commission militaire de Turin " (département du Pô) a jugé, dans le courant du mois de " Juillet dernier, un nouveau cas de délit en matiere de " conscription. Deux habitants de Turin ont été con- " vaincus par cette commission d'avoir accaparé un grand " nombre de substituts pour ce département, en les entre- " tenant à leurs frais dans des maisons arrangées à cet effet, " et en les revendant ensuite avec un gros bénéfice, aux " conscrits qui desiraient se faire remplacer. Ce trafic, " dit le Moniteur, au moyen duquel le substitut ne reçoit " qu'une petite somme, tandis que le *courtier* en reçoit une " très-considérable, doit toujours faire tort aux basses " classes."

prolongée, et un second boulet ajouté au premier, en cas de contumace ou de désobéissance sérieuse.

Nous avons remarqué une clause curieuse ajoutée à la punition de cette double offense. C'est celle qui interdit solennellement au délinquant, sous peine d'une nouvelle détention de deux ans aux fers, de s'établir, après qu'il a été mis en liberté, *à vingt lieues* du siége du gouvernement.

La troisieme classe de punition, *les travaux publics*, est exempte du boulet, et ne differe d'ailleurs de la punition précédente que par la longueur du terme, qui n'est que de trois ans. Tous les cas de désertion emportent une amende de 1500 francs. La peine de mort est infligée à celui qui déserte à l'ennemi, et à celui qui, en désertant de la peine du boulet, *emporte ses armes ou celles de ses camarades.* La peine du boulet est infligée à ceux qui se sauvent dans l'intérieur de l'empire avec leur uniforme ou avec les effets d'un autre; ou à ceux qui se sauvent des travaux publics, qui sont la seule punition de ceux qui désertent dans l'intérieur. En temps de guerre, tout officier ou soldat qui s'absente de son corps pendant 48 heures, sans permission, est censé déserteur. Les lois sur la désertion sont lues à toute l'armée le premier Dimanche de chaque mois.

Nous venons de donner là un abrégé de la loi de la conscription, puisé dans le code même. Nous allons maintenant exposer la nature et les effets de son exécution, tels qu'ils nous ont été représentés par un observateur qui a eu les meilleurs moyens de s'en assurer par ses propres yeux dans presque toutes les parties de la France, pendant trois levées successives.

Le grand trait caractéristique de l'administration actuelle de France, est une inflexibilité inexorable. Une nuée d'espions et de dénonciateurs assure la fidélité des officiers exécutifs. Des traits de la rigueur la plus signalée et la plus barbare, dont nous avons déjà cité quelques exemples, remplissent les gazettes journalieres de l'empire, et même les journaux de Paris dans lesquels on les insere de force et de mauvaise grâce, afin que les aiguillons de la peur puissent plus facilement pénétrer et mettre en mouvement la totalité de cette masse de servitude *.

---

* Dans l'hiver de 1807, un membre de la congrégation de St. Sulpice, du nom de Fressinoux, entreprit de prêcher

Les colonnes de ces journaux pourraient en quelque sorte nous autoriser à croire que ces tribunaux, que la faiblesse et la dépravation de notre nature ont rendus indispensables à toutes les sociétés civilisées, sont, en France, occupés exclusivement d'une seule espece de délits, heureusement inconnue au reste du monde. Ils l'appellent *escroquerie en matiere de conscription*, ou extortion d'argent à des personnes sujetes au service, en vertu de promesses frauduleuses de les en faire exempter. Dans cette *grande* nation, un étranger est poursuivi par le spectre de la police; mais le national est suivi d'un autre phantôme bien plus hideux encore, et qui le menace de visions bien plus dégradantes. Nous savons de bonne part que le voyageur rencontre fréquemment sur les grands chemins, et particulierement dans le voisinage des grandes villes, vingt ou trente de ces misérables créatures, dénommées *conscrits réfractaires*, sous la garde d'un détachement de gendarmerie, *et attachés deux à deux par une corde à la queue d'un cheval, en signe de déshonneur**.

---

tous les Dimanches au soir, dans l'église de St. Sulpice, des sermons sur la morale chrétienne. Son auditoire était nombreux, et consistait principalement en jeunes gens attirés par la réputation bien méritée d'éloquence du prédicateur. Au troisieme sermon, il fut mandé à la police, et interrogé sur ses vues; on lui dit qu'il ne pourrait pas continuer de prêcher à moins qu'il ne consentît à inculquer à ses auditeurs *le devoir sacré de l'obéissance à la conscription*, le prédicateur résista, alléguant que cette matiere était tout-à-fait étrangere à son sujet; ce fut avec la plus grande difficulté qu'il lui fut à la fin permis de reprendre ses travaux, à la priere du Cardinal Maury, *Aumônier du Roi de Westphalie*, ci-devant l'intrépide défenseur des Bourbons, aujourd'hui le pensionnaire bénévole et l'humble parasyte des Buonapartes! Lui et quelques-uns de ses anciens associés ont beaucoup à souffrir de leur nouveau maître, mais ils s'en consolent par la vieille maxime de Sosie:

Les coups de bâton *d'un Dieu*
Font honneur à qui les endure.

* Nous trouvons dans le Journal de l'Empire du 21 Octobre 1807, article Paris, un paragraphe dans lequel il est dit qu'un acte récent d'amnistie a ramené à leurs drapeaux

Nos lecteurs auront peut-être observé, dans les détails de ce système, une apparence d'indulgence envers des personnes dont la situation serait faite pour exciter ces sentiments d'indignation—cette conscience du droit que l'injustice révolte,—cette espece d'insurrection morale que l'oppression évidente ne manque jamais d'exciter même parmi les créatures humaines les plus dégradées. L'hypocrisie est la défense de la peur qui redoute un sentiment légitime, et peut conséquemment avoir des droits, non-seulement à l'hommage que le vice rend à la vertu, mais encore au tribut que le despotisme paie à la liberté. Les clauses relatives à la réserve, auxquelles nous faisons ici particulierement allusion, sont complétement illusoires. L'objet ostensible de la création de la réserve, est de remplir les lacunes possibles, et de compléter les armées dans les cas urgents. Mais ces grandes occasions arrivent toujours; " Tyrannorum enim preces, nosti, quam permixtæ necessitatibus;" et la réserve est constamment forcée de marcher. Non-seulement tous les conscrits de l'année courante sont ainsi balayés, mais même ceux des années précédentes, qui ont obtenu un brévet d'exemption aux conditions prescrites par la loi, sont aussi eux entraînés en campagne par un ordre du chef militaire de leur département. Nous ne devons pas oublier de mentionner ici une autre violation flagrante de la loi, si l'on peut appeler ainsi une horreur que l'on commet non-seulement avec impunité, mais même avec la sanction des autorités publiques. Dans les premiers troubles de la révolution, les régistres de paroisses, qui n'avaient jamais été tenus avec beaucoup d'exactitude, furent entierement négligés. Comme par cette raison, on ne peut gueres produire de preuves en regle pour les jeunes gens qui ont maintenant de dix-sept à vingt ans, les officiers chargés du recrutement des armées, ont, depuis deux ans, tiré parti de cette circonstance pour comprendre dans la conscription nombre de jeunes gens dont l'extérieur confirmait l'assurance qu'ils donnaient, qu'ils avaient passé l'âge, mais dont l'état qu'ils avaient dans le monde rendait toutes

---

deux cent quatre conscrits réfractaires, et quatre-vingt-douze déserteurs du département de l'Orne, duquel département le contingent entier ne monte pas à plus de 692 par levée de 60 mille hommes.

leurs représentations inutiles. Mais le plus affreux de tous les maux, étrangers au code que nous venons d'analyser, est l'usage qui a prévalu, depuis quelques années, d'anticiper *en vertu d'une loi* les levées régulieres. Les conscrits de 1810*, ainsi que nous le savons, sont déjà appelés ; par là il faut entendre que ceux qui à cette époque auront vingt ans, sont déjà envoyés servir aux armées. Ces causes et beaucoup d'autres qui sont toujours attachées à l'abus d'un pouvoir illimité, jetent à l'armée une nombreuse population de jeunes garçons qui paraissent extérieurement être à peine en état de porter l'accoutrement de soldat, et qui dans leurs exercices préparatoires sont à la fois des objets de pitié et d'étonnement. " Un des spectacles les plus " extraordinaires de Paris," disait un personnage distingué de cette capitale à un étranger, " c'est celui des jeunes " conscrits qui font leur exercice dans les Champs Elysées. " Les vainqueurs du monde ne sont que des enfants."

Pour la grande majorité des conscrits, même pour les plus aisés, il est presque impossible de trouver des substituts. Lorsque le conscrit ne manque pas des moyens physiques réquis, le gouvernement a grand soin de décourager les remplacements. Les fatigues connues et la durée illimitée du service militaire, tendent en outre à augmenter si énormément le prix du peu d'hommes qui se trouvent posséder les qualités réquises, qu'il n'y a que les riches qui puissent se les procurer. On donne ordinairement plus de 200 louis pour un substitut, somme qui, comparativement aux moyens de la France et de l'Angleterre, est beaucoup plus considérable pour les Français que pour nous, et est bien au-delà des moyens d'une multitude de personnes qui ont les habitudes de la bonne société, et qui cherchent à paraître vivre avec quelque aisance. Dans cette classe sont compris les émigrés *amnistiés*, anciens propriétaires, qui, sous la nouvelle dynastie jouissent d'une portion du droit abstrait, mais de très-peu des avantages réels, du *postliminium* ; et qui, dans l'amertume d'un orgueil mortifié, et dans la tristesse que leur donnent des souvenirs poignants, s'efforcent de soutenir un état décent avec quelques petits fragments de leurs anciennes fortunes †. La révolution a eu, au total, l'effet d'une loi

* Ceci était écrit à la fin de 1808.

† Depuis l'époque de l'émission des assignats, en 1790, jusqu'en 1801, la vente des domaines nationaux en

agraire ; et l'égalité des fortunes est, en ce moment, un des vestiges les plus marquants que la tempête a laissés après elle pour l'instruction du monde ;—conséquence que notre raison nous ferait peut-être contempler avec joie—s'il n'était pas impossible de contempler, sans éprouver un sentiment pénible de sympathie, le nombre de familles appauvries, et de gentilhommes déchus, qui luttant contre leur mémoire et le sort, continuellement en proie à des souvenirs douloureux et à des désirs sans espoir, offrent d'une extrémité de la France à l'autre des mouvements frappants de l'instabilité des affaires humaines, et des exemples salutaires aux ordres privilégiés et aux gouvernements corrompus des autres pays.

Aux individus de cette classe qui haïssent et méprisent leur gouvernement,—au grand corps de gens à profession et des négociants et manufacturiers ruinés, qui élevent leurs enfants avec soin et tendresse, et qui ne trouvent dans la splendeur du diadême impérial, aucune compensation pour la dégradation de leur ordre, et pour la perte de leurs aisances domestiques, la conscription paraît le maximum des souffrances humaines, le plus odieux de tous les maux, la plus oppressive de toutes les injustices. Les lycées ou écoles publiques, les séminaires pour le noviciat ecclésiastique, les universités, les écoles de droit et de médecine, sont tous soumis aux visites du terrible recruteur, et obligés de livrer leurs éleves, sans exception de génie et de goût, à cette époque de la vie où les mœurs ne sont pas encore fixées ; où la physionomie est à peine déterminée ; où l'intelligence ne fait que commencer à se développer. Les peres et meres ne sont pas seulement destinés à souffrir le tourment d'une aussi pénible séparation dans des circonstances semblables, ils sont encore condamnés au chagrin inexprimable de voir les principes et les mœurs de leurs enfants exposés à un naufrage total, dans la société corrompue et infecte de la soldatesque commune, les plus bas, les plus

---

France produisit au-delà de 100 millions sterling. Ces domaines consisterent principalement dans les propriétés confisquées des émigrés, et servirent à acquitter les dépenses publiques des premieres années de la Révolution. (*Ramel, Hist. des Fin. de la Rép.*) Même en 1803, cette vente se continuait et produisit environ 18 millions de francs. (*Comptes généraux du trésor public.*)

débauchés, les plus vicieux des hommes. La presse d'un matelot britannique est sans doute un spectacle révoltant, mais ce spectacle est bien loin de la scene de malheur réel qu'offre le tirage pour la conscription, lorsque les parents ou les amis du conscrit ont la permission, ainsi qu'on la leur accorde quelquefois, de tirer son billet de l'urne fatale. Les cris perçants, les acclamations bruyantes que fait entendre alternativement dans ces occasions un peuple que la nature a doué d'une telle vivacité de caractere, absorbent tous les sentiments du spectateur, et le conduisent irrésistiblement aux conclusions que nous avons adoptées, sur l'esprit avec lequel on obéit aux injonctions impériales.

Bien loin de condamner, nous approuvons cordialement un systême de levées qui appelerait *inexorablement* tous les rangs *à la défense de l'état*, et qui contraindrait les riches à compenser par d'amples rétributions pécuniaires la perte de leurs services personnels dans des opérations étrangeres. Mais la conscription française, ainsi qu'on doit l'avoir déjà remarqué, repose sur une tout autre base ; et sous le masque de l'égalité, elle agit avec une partialité écrasante. Les hommes à grande fortune, et certes c'est en ce moment la classe la moins respectable de la société, ou bien accaparent les substituts, ou bien corrompent les inspecteurs, et se dégagent ainsi des liens de la loi. Les parasytes de la cour, soit par intrigue, soit par faveur, s'assurent pour eux et leurs amis des exemptions pareilles. Les grands dignitaires civils et militaires de l'empire, sont privilégiés d'office ; et la même exemption s'étendra graduellement à tous ceux dont le zele sera utile à appuyer la grandeur de la puissance dominante. Le fardeau tombe donc avec un nouveau poids sur la classe d'individus que nous avons mentionnée plus haut, et c'est ainsi qu'on leur inflige un plus grand mal en les confondant avec l'écume et la lie de la société. Dans tous les actes de la législation, on devrait consulter les sentiments et les habitudes des hommes ; mais dans le cas en question, la détresse et les inconvénients que les basses classes éprouvent, ne sont nullement proportionnés au malheur dont on accable ainsi les classes plus relevées, qui sont certainement en France les plus respectables de la communauté. Il est également inutile d'avoir recours à un plan de compulsion aussi compréhensif, pour créer une force suffisante pour les besoins ordinaires de la guerre. Lorsque Louis XIV était en guerre avec tout le Nord de l'Europe, il entretenait une armée de 300 mille hommes,

composée principalement de levées volontaires; et sous le dernier et malheureux roi de France, les forces du royaume, recrutées de la même maniere, montaient à 200 mille hommes, dont Paris en fournissait 6000 à lui seul, tandis qu'aujourd'hui il n'en fournit que 1400 par la conscription.

Nonobstant l'expérience du passé, et l'atteinte certaine du futur, chaque nouvelle conscription répand la consternation dans le sein de toutes les familles de l'empire. Depuis le commencement de la guerre contre la Prusse jusqu'à la fin de la campagne en Pologne, il fut fait trois levées successives, dont la derniere, proposée au printemps de 1807, créa une sensation qu'il est impossible de décrire. Quoique toute correspondance relativement à la position des armées fut rigoureusement interdite, et qu'on ne laissât passer aucunes lettres sans qu'elles n'eussent été ouvertes, il avait été impossible de dérober en entier, au moins au public de Paris, la connaissance de la mortalité affreuse que les troupes avaient essuyée pendant leur marche, et les fatigues incroyables auxquelles leurs mouvements les avaient soumises, souffrant comme elles le faisaient et de la disette et des rigueurs d'un hiver du Nord auquel elles n'étaient pas accoutumées. On regardait une troisieme conscription comme une entreprise beaucoup trop audacieuse pour l'administration intérieure, dans la situation où elle se trouvait alors, et surtout, dans un moment où l'on croyait généralement que l'Empereur ne pourrait jamais se tirer des embarras dans lesquels on le supposait plongé. Le gouvernement parut connaître son danger; et afin de préparer l'esprit public à la chose, il fit annoncer à petit bruit son intention dans les cercles et les trois mille cafés de la capitale. L'effet en fut visible aussitôt, même aux yeux de l'observateur le moins attentif; il parut une impression de terreur sur la physionomie de ceux qui étaient eux-mêmes exposés au danger, ou qui frémissaient de la perspective de nouveaux mouvements révolutionnaires; ou une impression de soupçon, ou de joie mal déguisée, dans les regards abaissés des turbulents et des mécontents, toujours sur le qui vive pour hâter l'explosion d'une circonstance favorable à leurs vues, ou qui attendaient cet expédient désespéré comme la confirmation de leurs espérances relativement aux périls de l'armée. L'orateur du gouvernement, Réguault de Saint Jean d'Angely, répandit des larmes de douleur vraies ou affectées, lorsqu'il exposa la nécessité de la mesure; et le Sénat, contre son

usage, la reçut et l'adopta en silence, et avec tous les signes de la répugnance et du découragement *. Afin de calmer le public, il fut jugé convenable, de stipuler pour qualifier cette nouvelle demande de 80,000 enfants, par une clause expresse, qu'ils ne devaient être seulement qu'organisés *alors*, et rester dans l'intérieur de l'empire comme gardes nationales. Les circonstances les mirent à même de remplir cette condition, qui, nous n'avons pas besoin de le dire, aurait été violée si les armées avaient essuyé une défaite, ou si la campagne avait été prolongée. Les Romains avaient coutume, pendant leurs guerres étrangeres, de maintenir en Italie une armée prête à marcher en cas de malheur; le dominateur des Français ne pouvait se dispenser de recourir à la même politique, afin de rappeler la victoire, si elle avait abandonné ses drapeaux, et de réduire son antagoniste à la nécessité de conclure une paix ignominieuse, en l'effrayant par la démonstration d'une mine nouvelle et inépuisable d'attaquants.

Il n'est pas facile de donner une idée juste de l'état de Paris pendant cette époque d'incertitude et d'alarmes. Nous croyons que la grande majorité des habitants n'a jamais eu une confiance bien sérieuse dans la stabilité du gouvernement actuel ; et nous savons de bonne part qu'on ne faisait pas alors le moindre doute sur la dissolution immédiate, si les armées avaient été rompues et dispersées. On nous dit que le nombre des oisifs, des mauvais sujets et des aventuriers capables de tout, que la révolution a engendrés ou rassemblés accidentellement à Paris, est véritablement étonnant ; et qu'on trouve encore parmi les gens de lettres de toutes les classes, et même dans les assemblées délibérantes, un corps nombreux d'hommes qui conservent toujours une prédilection marquée pour les institutions républicaines. Les premiers furent toujours et sont encore aujourd'hui mûrs et empressés pour un changement quel qu'il soit ; et les derniers sont également toujours prêts à remettre en avant leurs opinions favorites, et à coopérer au renversement d'un

---

* Avant que la loi eût été passée par le Sénat, le ministre de la police avait déjà émis ses ordres pour faire comparaître au greffe les conscrits de Paris, tant il comptait sûrement sur les dispositions flexibles de ce corps vénérable !

gouvernement qui les méprise, et qui les a réduits à l'esclavage le plus abject et le plus outrageant*. Comme Paris, ainsi que le reste de l'empire, avait été laissé presque dégarni de troupes, on ne pouvait prévenir le danger qu'en stimulant la vigilance, et en multipliant les terreurs de l'inquisition domestique. De toutes les anomalies du caractere humain qui confondent le raisonnement général, il n'en est pas de plus incompréhensible que l'empire que ce tribunal exerce sur la nation tout entiere.

Ce peuple, le plus mobile, le plus léger, le plus inconstant, le moins pensant des peuples, le plus difficile à gouverner dans ses fureurs, perd, sous l'influence de ce pouvoir, les traits caractéristiques qui le distinguent. Dès qu'il s'agit d'objets d'intérêt public, on le voit déployer la vigilance d'une terreur habituelle et toute la réserve et la retenue de la prudence plus consommée. Il connait et observe, comme par instinct, les bornes précises et toute la portée des expressions ; et bien convaincue que cette police mystérieuse est partout en même temps, que rien n'est à l'abri de ses recherches, il arrange en conséquence et son langage et sa

---

* Les membres de l'Institut s'étaient fait distinguer autrefois par leur esprit républicain et ils avaient réfusé avec quelques marques d'énergie, de recevoir le titre *d'impérial* qu'on avait proposé de donner à leurs corps.. Ils ont néanmoins été condamnés à tenir ce langage dans une de leurs dernieres adresses à l'Empereur. " Sire, les premiers " corps de l'état, en déposant au pied du trône l'hommage " de leurs respects, de leur admiration, et de leur amour, " ont épuisé toutes les expressions consacrées à ces senti- " ments. L'Institut qui ne pourrait que les répéter avec moins " d'avantage, et qui peut-être échouerait en essayant d'expri- " mer avec de faibles paroles votre gloire immense, l'Institut " se renferme dans sa propre reconnaissance, etc. etc." A une séance du 18 Janvier 1806, ce corps de sages ayant été convoqué extraordinairement, il fut lu une lettre de l'Empereur, portant que M. Lalande qui était alors Professeur d'Astronomie, et qui avait publié quelque chose d'offensant contre le Président du sénat, était tombé en état d'enfance, et qu'il lui avait été enjoint de ne plus rien imprimer sous son nom. L'astronome parut flatté de cette marque que l'Empereur s'était occupé de lui, et promit de se conformer à cet ordre.

contenance jusque dans son intérieur domestique le plus secret. Quiconque a eu occasion de connaître l'état actuel de la société à Paris, doit être frappé de l'exactitude prophétique de la description suivante, par son application à l'époque à laquelle nous vivons : " Non aliàs magis anxia et " pavens civitas, gens adversum proximos, congressus, col- " loquia, nota ignotaque aures vitari, etiam muta atque " inanima, lectum et parietes circumspectabantur. Unde " plena omnia suspicionum et vix secreta domuum sine for- " midine. Sed plurimùm trepidationis in publico. Ut " quemque nuntium fama attulerat, animum vultumque con- " versi, ne diffidere dubiis, ne parum gaudere prosperis vi- " derentur, etc." Coacto verò in curiam Senatu, arduus rerum omnium modus, ne contumax silentium, ne suspecta libertas.* (*Tacit. Hist. lib.* 1)

Au milieu de l'inquiétude et de la peur, on multiplia les fêtes, afin de donner un air de confiance à l'administration. On redoubla de splendeur à la cour de l'Impératrice qui resta à Paris, et qui joua le principal rôle dans ces momeries du despotisme. Sa Majesté brilla constamment aux yeux du public, soit aux cercles de Tuileries, soit aux magnifiques et nombreuses fêtes du Luxembourg et du Gardemeuble, ou dans les théâtres de Paris. Elle porta la condescendance jusqu'à assister aux représentations des plus misérables spectacles des boulevards, et d'y respirer l'encens de la multitude.† On retardait de quelques jours la publication des bulletins ; ceux qui annonçaient les succès les plus brillants, étaient retardés régulierement de quelques jous, et l'on faisait circuler avec soin des bruits de

---

* La défiance était répandue partout ; à peine se rassurait-on dans l'intérieur des familles.

C'était surtout en public que redoublaient les alarmes. A chaque nouvelle qu'on recevait, on bouleversait ses affections et son visage pour ne point marquer trop d'abattement dans les revers, trop peu de joie dans les succès. Au sénat, les tempéraments étaient singulierement difficiles. Le silence eût paru de l'humeur, la liberté de la révolte.

† Suétone remarque d'Auguste : " Spectaculorum et " assiduitate et varietate atque magnificentiâ omnes ante- " cessit." Il y a une prodigieuse différence entre les deux monarques, mais il existe à bien des égards, une grande affinité entre les deux peuples.

désastres survenus, afin que la bonne nouvelle pût faire plus de sensation. Mais tous ces artifices, et plusieurs autres inventions du même genre, n'eurent que peu d'effet, et ne contribuèrent aucunement à réveiller l'apathique loyauté de la grande masse du peuple*. Cette émulation de servitude qui se fait remarquer d'une maniere signalée dans les corps publics, dans les grands officiers et dans tous ces mercénaires d'état, et pour laquelle, dans tous les gouvernements absolus, les hautes classes de la société ont montré un penchant si honteux, ne se fait voir que très-peu parmi les basses classes; elles manifestent au contraire pour la plupart une froide indifférence pour toutes ces exhibitions personnelles de la famille impériale, et paraissent avoir perdu à cet égard la ferveur caractéristique de leur nation.

Ces timides inquiétudes, ces humbles précautions paraîtront probablement étranges à ceux qui ne voient que de loin la gigantesque structure de ce redoutable gouvernement, et qui n'ont pas réfléchi sur les divers dangers qui précipitent la chute d'un pouvoir fondé sur la force. L'histoire offre de nombreux exemples de la rapidité avec laquelle des établissements anciens et profondément enracinés se sont quelquefois écroulés jusqu'à terre; et certes, l'état où se trouva la capitale de la France en 1806, autorise à présumer qu'un système qui ne posait pour ainsi dire que sur la surface, par son poids et sa pression, sans aucun titre ni à la vénération ni à l'amour, sans aucune autorité de prescription, avec très-peu de barrieres artificielles, aurait fort bien pu être renversé par le

---

* Tacite, en parlant des adulations offertes à Tibere, fait descendre leur gradation jusqu'à la derniere classe des sénateurs. " Cæterum tempora illa adeo infecta, et adulatione " sordida fuêre, ut non modò primores civitatis, quibus " claritudo sua obsequiis protegenda erat; sed omnes con- " sulares, magna pars eorum qui prætura functi, multique " etiam pedarii senatores, certatim exsurgerent, fœdaque et " nimia censerent." (*Tacit. Ann. l.* 3, c. LXV.)

Au reste, ce siecle fut tellement infecté d'une basse adulation, que non-seulement les premiers de Rome qui avaient besoin de ménagement pour se faire pardonner leur nom, mais encore tous les consulaires, la plupart des anciens préteurs, et même beaucoup de simples sénateurs se levaient à l'envi pour proposer de lâches et honteuses absurdités.

premier souffle de l'adversité. Les alarmes que cette époque fit naître, tout en faisant briller quelques rayons d'espérance pour l'avenir, mirent en lumiere une grande maxime que l'on ne peut trop souvent répeter aux dominateurs de tous les pays, qui est que pour le pouvoir il n'est pas de base plus fragile et plus périssable que *la crainte*. " Qui verò," dit Cicéron, " in liberâ civitate ità se instituunt, ut metuantur, " his nihil esse potest dementius : quamvis enim demersæ " sint leges alicujus opibus, quamvis timefacta libertas,— " emergunt tamen hæc aliquandò, aut judiciis tacitis, aut " occultis de honore suffragiis : acriores autem morsus sunt " intermissæ libertatis, quam retentæ." (Cic. de Off. Lib. ii. Chap. vii.)

Nous devons croire aisément que si la conscription est odieuse aux Français, elle doit l'être bien davantage aux pays incorporés à leur empire. En Italie et dans les Pays-Bas, plusieurs motifs concourent à aiguiser la sensibilité des victimes, et à fomenter l'esprit d'animosité, de vengeance que l'on nous assure qu'ils nourrissent contre leurs oppresseurs, et leurs antipathies héréditaires, bien connues de ceux qui ont lu l'histoire, et que certes les événements du temps où nous vivons,—les maux incalculables et les blessures poignantes, que la république et ses armées leur ont infligés, et dont le souvenir est imprimé sur leur chair en caracteres sanglants et indélébiles,—la ruine de leurs anciennes institutions favorites,—la mutilation des monuments de la religion et des arts—l'appauvrissement de toutes les classes, et le desséchement de toutes les sources de prospérité publique et d'aisance, particuliere,—ne sont pas faits pour éteindre. C'est avec ce sentiment d'exaspération que leur donnent des outrages passés et présents, que ces peuples sont forcés de livrer leurs enfants avec une répugnance qu'il est facile de concevoir, et que leurs oppresseurs ne se dissimulent pas. Dans la répartition des levées parmi les divers départements, le contingent demandé aux pays nouvellement incorporés est toujours fixé à dessein au dessous de la proportion des autres, ce qui n'empêche pas que le nombre de leurs réfractaires ne soit toujours plus considérable et cela à un point étonnant. Les mesures de contrainte qu'on exerce pour punir la désobéissance, tendent encore à augmenter l'odieux de la loi elle-même. Les objets communs de suprématie politique, ceux des réglements de finances, de la conscription et de l'espionnage, ont donné le monopole de tous les emplois de confiance ou de profit à des

Français, dont les manieres conciliantes et la modération affectée sont insuffisantes pour calmer la jalousie qui occasionne leur intrusion. De même que les Romains se répandaient sur les provinces de leur empire, ainsi ces nouveaux conquérants inondent tous les pays où la suprématie de leurs armées se fait sentir et reconnaitre. Le code de Napoléon et la langue de ses auteurs sont établis dans les cours de Westphalie, et tous les emplois civils et ceux du gouvernement y sont administrés presque exclusivement par des Français. Il a été tiré des commis du bureau de la poste à Paris pour diriger ou organiser des établissements semblables à Hambourg et à Dantzig; ce sont les douaniers de Nantes et de Bordeaux qui dominent aujourd'hui sur toute la côte de la Baltique. Dans les pays nominalement alliés à la France (qui sont traités avec moins de douceur que les pays incorporés à son empire), l'autorité publique est partout exercée par des Français, et ce que le rescrit du législateur impérial épargne, la rapacité privée ne manque pas de le dévorer. Les membres de la Confédération du Rhin ne sont pas sujets à la conscription; car, semblables aux Romains dont la politique était de ne pas rendre leurs vassaux ou leurs alliés aussi guerriers qu'eux-mêmes, les pacificateurs modernes n'exigent pas de fort nombreux secours d'hommes, mais ils en extorquent des contributions incroyables pour la paye et l'habillement de leurs troupes. Mollien, le ministre du trésor français, dans le budget imprimé de 1807, félicite son Empereur à ce sujet dans les termes suivants: " Sire, Votre Majesté a ga-" ranti votre peuple et du fléau et des charges de la guerre. " A leur moisson de gloire, vos armées en ont ajouté une " de contributions étrangeres qui a assuré leur entretien, " leur habillement et leur solde." Ce compliment n'a rien de l'exagération de la flatterie. Pendant toute la derniere campagne dans le Nord, le trésor de Paris regorgeait *.

---

* Dans le rapport du ministre de la guerre, au mois de Juillet 1807, sur les résultats de la guerre avec la Prusse, le nombre des prisonniers prussiens est estimé à 5179 officiers, et 123,448 soldats et bas-officiers; celui des tués à environ 50,000. En comparant cet état avec le rapport officiel de Berlin en 1808, nous aurions environ 60,000 hommes pour la force actuelle de cette monarchie naguères si puissante. Le rapport de Visconti, un des directeurs du

Leur objet n'est pas seulement d'écraser les armées, mais encore de ruiner les finances de cette partie de l'Europe, afin que tout moyen et tout espoir de résistance future soient plus complétement éteints. Dans le *rationarium* mentionné ci-dessus, les recettes extraordinaires et extérieures sont portées à plus de trente-deux millions de livres, non compris ce qui a été extorqué pour l'entretien des troupes, pour la maison et la table splendide des généraux, et pour satisfaire la cupidité privée. Ce surplus est compris dans la liste des *voies et moyens* ordinaires de l'année, afin de colorer une idée que l'on commence à afficher publiquement, qu'un jour les tributs des nations étrangeres exonéreront les maîtres du monde des charges sous lesquelles ils gémissent maintenant, ainsi que l'on voit dans l'histoire de la puissance romaine, que le militaire, en tout temps, et, à une certaine époque, tous les états d'Italie, furent exempts de taxes *.

Musée Impérial des Arts, mérite d'être mis à côté de celui du ministre de la guerre. Il porte 350 tableaux, 242 manuscrits rares et précieux dont plusieurs orientaux, 50 statues, 80 bustes, 192 bronzes, &c., comme les dépouilles que le protecteur des arts a recueillies dans le Nord pendant sa campagne.

* Plutarque et Pline. Montesquieu remarque que dans les gouvernements modérés, il y a un dédommagement pour la pesanteur des tributs, qui est la liberté ; et que dans les états despotiques, il y a un équivalent pour la liberté, qui est la modicité des tributs. (*Esprit des Lois, Liv.* 13. *Chap.* 12). Les Français n'ont pas même encore cette consolation. Le budget de l'année 1807, porte la totalité des recettes de la trésorerie pendant l'annee précédente à 986,992,569 livres. Leurs employés savent très-bien que ce montant imprimé est bien au dessous de ce que l'on perçoit réellement. Le revenu qui est véritablement prélevé sur le peuple, ne s'éleve pas à moins de 55 millions sterling. Peuchet évalue le produit de l'industrie dans tout l'empire à un peu plus de 250 millions sterling. Cette évaluation doit être fort exagérée, puisqu'il comprend dans ce montant le produit des colonies. Dans les tables de Colquhoun pour 1808, le revenu total de l'Angleterre et du pays de Galles est évalué à 222 millions sterling ; la totalité des

S'il est un principe de discipline militaire sanctionné par l'expérience universelle des hommes, c'est que les soldats doivent être tenus dans une activité sans relâche. Il n'a jamais paru de grand capitaine dont cette maxime n'ait pas été la maxime favorite; et l'on peut prendre pour axiôme qu'il ne sortira jamais d'armée conquérante des murs d'une garnison oiseuse, ni des cabarets à bierre d'une grande ville. Nous devons sentir, par une analogie générale avec notre constitution, que le soldat qui n'est pas accoutumé à un travail pénible, lorsqu'il est éloigné du théâtre de la guerre, que l'officier dont l'œil n'est pas continuellement exercé à contempler l'image de son métier, dans quelques objets qui y aient un rapport naturel, ne seront jamais prêts à supporter les fatigues d'une campagne, ni à remplir leurs devoirs. La science du commandement, le mécanisme de la subordination ne s'acquierent point par le seul exercice manuel, ni par les évolutions de quelques pelotons: mais il faut les

---

taxes, y compris celles de guerre et celles pour les pauvres, à 40 millions, ce qui fait 18 pour cent sur le revenu national. Il y est dit que la proportion que les riches payent sur leur revenu est d'environ 28 *pour cent*; les classes mitoyennes 20; la troisieme classe 16, et les artisans environ 9. Il sera peut-être à propos d'annexer ici l'exposé officiel du ministre des finances de France sur l'opération de la taxe sur les propriétés en France. Il suggere la nécessité d'une réforme dans le mode de perception, et il dit que tandis que quelques propriétaires payaient en 1806, *le quart, le tiers, la moitié, et même plus, de leurs revenus, d'autres n'étaient imposés que sur le pied d'un vingtieme, d'un dixieme, ou même d'un centieme.* Il ajoute que dans les grandes villes il est possible que ce mal ne se fasse pas sentir vivement; mais il se livre à des exclamations empoulées sur l'influence de cette mauvaise répartition sur le bonheur des familles à la campagne. Si l'on adopte les données précédentes relativement à la France, et si l'on conjecture quelle doit être en ce moment la situation des pays ses tributaires, et si l'on fait attention à nos ressources, on pourra peut-être encore appliquer à l'époque actuelle une remarque que M. Burke faisait en 1769, savoir: que l'Angleterre était moins imposée qu'aucun autre pays en Europe, et qu'elle possédait un système de perception infiniment moins vexatoire et moins oppressif.

étudier sur une grande échelle, dans de grands camps, dans des mouvements généraux, dans de grandes manœuvres. Tous ceux qui ont écrit des commentaires sur la tactique des anciens, sont frappés de l'importance que les anciens attachaient à ces objets, et ils représentent les fatigues qu'on faisait supporter dans l'antiquité, même durant la paix, comme le maximum de ce que l'homme pouvait endurer. Auguste, Adrien et Trajan employerent à des ouvrages publics les 170,000 hommes qui constituaient l'établissement de paix de leur empire ; et c'est à leurs travaux que nous devons ces grandes routes, ces ponts, ces chaussées dont il reste encore des vestiges si magnifiques dans les parties méridionales de l'Europe. Il est inutile de s'étendre ni de disserter ici sur les chances de succès qu'a un général qui fait la guerre avec une armée pour laquelle, à l'effusion du sang près, il n'y a pas de différence entre le champ de bataille et la parade.

Il n'est pas de partie de la politique romaine que les Français aient étudiée avec plus de soin, que l'attention qu'on portait à Rome à la discipline militaire. Leur intention, ainsi qu'ils l'annoncent, est de former une génération propre à la guerre et à la gloire ; un peuple guerrier portera la gloire par ses lois. Ainsi, pour y parvenir, on fait, dans tous les lycées de l'empire, marcher les enfants dans leurs classes au son du tambour, et on les oblige d'apprendre l'exercice dans leurs heures de recréation. Lorsque les conscrits sont arrivés à leurs dépôts, les exercices ne discontinuent pas, et ils sont d'une nature à les préparer aux plus rudes fatigues. On ne leur accorde pas un instant de repos dans le *court* intervalle qui sépare leur réunion d'avec leur marche à la frontiere ou à l'ennemi. Les troupes qui restent en France, et qui ne consistent ordinairement qu'en mauvaises recrues, sont réunies en corps nombreux, et sont disciplinés sans relâche, sur une échelle assez considérable pour familiariser le soldat au fracas d'une action générale, et donner à l'officier l'habitude du coup-d'œil militaire. Le camp de Boulogne a été institué pour cela, et l'on ferait beaucoup mieux ici d'imiter cette institution pour en faire une pépiniere de soldats, que de la redouter comme moyen d'invasion de l'Angleterre. Les fatigues et les punitions pour mauvaise conduite font un ravage affreux parmi les conscrits, dont la jeunesse et les habitudes rendent le corps extrémement délicat ; mais la consommation des hommes est un des derniers objets de la sollicitude impériale. Une domination illimitée sur toute la population du pays, per-

met de remplir tous les vides ; les survivants sont lancés en campagne avec des corps déjà endurcis à la fatigue * et des âmes pliées au joug. C'est ainsi que l'on s'aperçut que les troupes françaises, après avoir subi cette épreuve d'une discipline sévere †, et de confiance dans leurs chefs, purent supporter les privations et les fatigues d'une campagne d'hiver en Pologne, mieux que leurs adversaires qui se battaient avec tous les avantages naturels dans leur propre pays.

La crainte des punitions, la peur de la honte, et l'espoir des récompenses, sont employés avec beaucoup d'effet dans leur système, et lui donnent une impulsion puissante. On ne donne jamais de coups, cela tendrait à affaiblir le sentiment de la dignité personnelle du soldat : mais lorsque les reproches et le déshonneur sont des moyens insuffisants, on a recours à des punitions plus rigoureuses, telles que l'emprisonnement avec réclusion ou au secret, et les autres peines que nous avons relatées au commencement de cet article. Ils connaissent aussi à merveille la valeur de cet *esprit de corps*, qui a si souvent converti des poltrons en héros, et ils emploient toute espece d'artifices pour l'exciter et le conserver, par des divisions minutieuses et des oppositions stimulantes, surtout pendant les opérations d'une campagne. Il faut tout au plus deux ou trois ans pour faire des vétérans d'hommes ainsi maniés et dirigés. On les accoutume à tous les mouvements qui conviennent à la tournure de leur esprit et de leur caractere ; on les mene im-

---

* Si j'avais à lever une nouvelle armée, dit Machiavel, je choisirais des hommes de 17 à 40 ans ; si j'avais à recruter une vieille armée, je les aurais toujours de dix-sept ans.

† Nous avons reçu un compte particulier des exercices fatigants et sans relâche d'un corps de 20,000 hommes, campés à Meudon, au mois d'Août 1806, sous le prétexte de récompenser leurs exploits dans le Nord par une grande fête à Paris. L'objet de cette réunion était de masquer les projets de leur maître contre la Prusse, qui étaient alors arrêtés irrévocablement. Il n'y eut jamais de fête donnée, mais on exerça les troupes six heures par jour dans une prairie basse et humide, Buonaparte lui-même dirigeant leurs manœuvres pendant tout le temps, et quelquefois pendant des orages et des torrents de pluie.

pétueusement à toutes les attaques ; et leurs murmures, si l'on donnait au mécontentement le temps de se glisser parmi eux, seraient perdus au milieu du tumulte d'une agitation continue. Comme les nouveaux conscrits sont disséminés, ainsi que nous l'avons vu, *individuellement*, parmi leurs prédécesseurs *vétérans* de quelques campagnes, le mécontentement s'évapore sans danger pour le gouvernement, et les premiers s'assimilent ainsi graduellement à leurs camarades. Une fois sortis de la sphere de leurs anciennes affections domestiques, n'ayant plus aucune espérance d'échapper, et sentant bien que leur sort est irrévocablement fixé, ils s'accomodent aux circonstances avec la facilité qui appartient à des caracteres éminemment flexibles et ardents. On les tient autant que possible au-delà des frontieres, non pas seulement dans des vues de conquête, et de pillage, mais afin qu'ils puissent perdre plus promptement les qualités du citoyen, et devenir les créatures du général. Pour rendre cette conversion plus parfaite et plus sûre pour le gouvernement, les principaux chefs sont souvent transférés d'un corps à un autre, afin que la continuation trop longue dans le même commandement ne fasse pas naître entre les individus d'attachements trop dangereux *. Si leur service a ses fatigues, il a aussi ses récompenses particulieres. Leurs grands prototypes de l'antiquité n'ont jamais concilié d'une maniere plus heureuse les freins de la discipline et la licence du pillage. La peine de mort est infligée inexorablement, ainsi que nous l'avons vu annoncé dans leurs bulletins, pour les plus légeres transgressions, lorsqu'on juge nécessaire d'établir un ordre rigoureux ; mais on n'a pas besoin de nous dire que le signal des émeutes est souvent donné par le général, et que le soldat qui s'abstient d'y prendre part est pleinement indemnisé. Au bout de vingt ans, il devient de droit membre de la légion-d'honneur, et en cette qualité il lui revient une petite pension pour sa vie Dans plusieurs occasions cependant on anticipe sur une époque aussi éloignée. Les individus qui se distinguent sont avancés sur le champ de bataille même, ou tirés des rangs avec la solennité la plus encourageante ; quelquefois

* Machiavel (art de la guerre) attribue toutes les guerres civiles et les conspirations de l'empire romain, après le temps de Jules César, à ce que l'on gardait les généraux dans le même commandement.

même pour des raisons qu'il est aisé de deviner, on les investit des décorations de l'ordre et on les renvoye dans leurs foyers avec le butin qu'ils peuvent avoir acquis.

Par une loi du Directoire, aucune personne (à l'exception des ingénieurs) ne pouvait devenir officier, s'il n'avait pas servi trois ans comme subalterne. La révolution ouvrit naturellement la porte au mérite; et, secondée par cette politique admirable, elle a rempli tous les postes de leur armée d'hommes qui réunissent les qualités du soldat et celles de l'officier. Ce n'est pas hasarder que de dire que les neuf-dixiemes des officiers français d'aujourd'hui ont été tirés des rangs. Elevés au loin dans ces camps, ils ne connaissent pas d'autre patrie; accoutumés par une longue habitude au métier de la guerre, ils en font leur commerce, leur élément, leur passion. Toute leur fortune est placée sur leur épée, et leur attachement est en conséquence garantie à un chef dont l'ambition infatigable les emploie sans cesse à leur occupation favorite, et dont l'*impartiale libéralité* entretient l'espérance de l'avancement et partage les fruits de la conquête. A la confiance qu'ils montrent, à l'exemple qu'ils donnent est due une grande partie de cet esprit, qui malgré toutes les causes de repoussement que j'ai détaillées ci-dessus, semble animer la masse entiere de l'armée; et de même une grande partie de ces succès monstrueux qui ont suivi la marche des armes françaises. Sur les dix-huit maréchaux d'empire, quatorze * sont sortis des rangs

---

* *Bessieres*, originairement simple soldat, devint en 1796 capitaine d'infanterie dans l'armée d'Italie.—*Brune*, imprimeur au commencement de la Révolution, membre du club des Cordeliers, et intime ami de Danton, commença sa carriere militaire en 1793—*Augereau*, soldat au service de Naples en 1787, devint bientôt après maitre en fait d'armes à Naples; en 1792, il entra à l'armée d'Italie comme volontaire, et en 1794, il était général de brigade à l'armée des Pyrénées—*Bernadotte* était, au commencement de la Révolution, bas officier dans le régiment de royal marine; en 1794, il fut général de division. *Jourdan* s'était engagé en 1778, et avait quitté le service en 1784; au commencement de la Révolution, il tenait une petite boutique de mercerie à Limoges;—*Kellerman* commença sa carriere, simple husard dans le régiment de Conflans.—*Lasnes*, originairement simple soldat, devint en 1795, adjudant de di-

ou se sont élevés des emplois les plus bas. La plupart des généraux de division, et autres qui occupent les principaux commandements, ont la même origine, ce qui prouve suffisamment que la guerre est une science d'expérience, et que le renom militaire n'est pas la prérogative de la naissance, mais le fruit du travail, ou le don de la fortune.

Ces hommes que leurs devoirs et leur profession ont presque totalement rendus étrangers aux rafinements et aux douceurs de la société, conservent tous les grands traits de leur origine et de la situation d'où ils sont partis pour s'élever; un caractere hautain et turbulent; une ambition déréglée; une ignorance totale de l'utilité des lois civiles, et un souverain mépris pour les belles lettres. Comme ils ont une part considérable du butin, ils secondent avec ardeur les projets de celui que la nécessité ou le hasard leur a fait reconnaître pour maître; mais si celui-ci venait à être chassé de la scene avant le temps, nous ne sommes nullement disposés à croire que ses projets fussent exécutés après sa mort avec une égale fidélité. S'il est vrai, ainsi qu'on l'a remarqué, que les gou-

---

vision dans la garde nationale de Paris—*Massena*, bas officier dans un régiment italien, au commencement de la Révolution, fut fait en 1793, général de brigade.—*Mortier*, était capitaine d'une compagnie de volontaires dans sa province à la même époque.—*Ney*, qui était un simple hussar, fut fait en 1796, adjudant-général, après avoir passé par tous les grades inférieurs.—*Lefevre*, fils d'un meûnier d'Alsace, devint sergent dans le régiment des gardes françaises, quelque temps avant la révolution.—*Pérignon*, après avoir été juge de paix à Montesch, s'engagea dans l'armée, passa rapidement par tous les grades subalternes, et en 1794, commanda l'armée des Pyrénées Orientales. *Soult* était avant la Révolution, bas-officier dans un régiment d'infanterie, et fut fait adjudant-général en 1795.—*Murat* servit originairement en qualité de simple cavalier dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, et passa de là en qualité d'officier dans le 12e régiment des chasseurs à cheval.—*Junot* commença sa carriere en 1792, comme grenadier dans un bataillon de volontaires commandé par le Général Pillé, et en 1796, il fut un des aides-de-camps de Buonaparté.

vernements soient dans tous les temps hostiles aux successions monarchiques régulieres, nous ne pouvons concevoir la possibilité que le pouvoir se transmette paisiblement en France, dans les circonstances où elle se trouve maintenant. On dit encore que les militaires de toute espece, sont des gardiens très-peu convenables pour une constitution légale; on peut surtout appliquer cette observation aux généraux impériaux, dans l'esprit desquels aucune idée de subordination à l'autorité civile, ni d'une descendance légitime et reconnue dans la famille régnante, n'a encore pu prendre racine. La même audace qui les a portés à leur élévation actuelle, ne leur permettrait pas de rester dans l'inaction, si le commandement suprême était jamais à leur portée. Ils arracheraient le sceptre à la faible main qui aurait osé le prendre, et ils se disputeraient la proie avec la même férocité, et la même violence que celle avec laquelle ils s'emparent aujourd'hui de la domination et des trésors du reste du monde.

A la vérité, pendant leurs querelles, il serait permis au continent de respirer; mais, indépendamment de la maxime établie qu'une nation conquérante doit toujours être misérable, nous avouons que nous ne voyons pour la France elle-même aucune perspective d'amélioration. Nous ne voyons plus sujet d'espérer que la liberté s'y établisse jamais; et même on ne peut pas nier que la grande masse du peuple, incapable d'aucune jouissance tempérée, ne soit décidement opposée à la forme d'un gouvernement populaire. Si la structure extérieure des colléges électoraux et des assemblées délibératives pouvait faire concevoir quelque attente, l'examen de leur composition actuelle y ferait bientôt renoncer. Ils n'ont aucune base d'opinion ancienne pour commander le respect; aucune réputation de stabilité pour inspirer la confiance; et même ils n'ont aux yeux de toute la nation aucune volonté, aucune existence indépendante de celle du trône auquel ils sont accolés. A l'ombre d'une constitution que l'on conserve encore, leur élection ne peut jamais avoir lieu, à moins qu'elle ne soit ratifiée par l'Empereur; et même il est assez généralement entendu que leur élection dépend, dans le fait, de sa nomination. *Les Princes du sang* et les grands dignitaires de l'état, sont officiellement membres du sénat, et les généraux de division qui ne sont pas attachés au service étranger, y sont régulierement attachés, de maniere à leur y donner une

espece de prépondérance de nombre.* Les fonctionnaires civils de toutes les classes ont non-seulement déshonoré le caractere républicain par une apostasie impudente, mais ils vont encore jusqu'à prostituer la dignité de la nature humaine elle-même, en se chargeant des infâmes fonctions d'espions et de délateurs. Dans tous leurs discours et dans tous leurs écrits, ils inculquent la doctrine de l'oppression, avec autant de zele que leurs oppresseurs la progagent en pratique par les horreurs qu'ils commettent dans les pays conquis. Les simples folies du despotisme ne pourraient jamais exiger, et la plus extravagante vanité ne pourrait goûter, un excès d'adulation qui déshonorerait les plus mauvais temps de la décadence de l'Empire Romain. Nous pouvons raisonnablement en conclure que le tyran, que l'on sait exiger ce tribut dans toutes les occasions, a pour objet non-seulement de compléter son barbare triomphe sur le patriotisme en France, mais encore de créer un mépris général pour la cause de la liberté, en faisant voir dans tout son jour la servile bassesse de ceux-là même qui nagueres s'étaient annoncés pour les vengeurs de la liberté du genre humain†. Il existe sans doute, ainsi que nous l'avons déjà affirmé ci-

---

* Les assemblées du sénat sont toujours secretes. Les étrangers peuvent être admis aux séances du corps législatif. Ce dernier corps ne s'assembla pas une seule fois pendant toute la campagne du nord, les membres n'étant pas parfaitement sûrs. Par la constitution, les juges étaient nommés à vie, mais par un Sénatus-Consulte du 12 Octobre 1807, il fut décrété qu'ils commenceraient par subir une épreuve de cinq ans, et qu'ils seraient ensuite continués ou renvoyés selon le bon plaisir de l'Empereur. On créa en même temps une commission pour faire une enquête sur la conduite des juges existants, *afin que l'Empereur pût congédier ceux qui seraient déclarés n'être pas propres pour leurs places.* Dans tous les cas politiques et dans tous les cas où il y a allégation de fraude et d'évasion, la procédure par juré a été remplacée par des *tribunaux spéciaux.* Il y a maintenant un de ces tribunaux établi dans chaque département, et consistant en trois juges *nommés par l'Empereur.*

† Ce sentiment s'est développé d'une maniere frappante dans les bulletins d'Espagne, au sujet des principaux patriotes de ce royaume.

dessus, un grand nombre de personnes en France qui sont attachées aux institutions républicaines ; plusieurs autres qui poussent officieusement aux mesures actuelles afin d'augmenter la haine qu'on porte au gouvernement, et quelques-uns qui se soumettent avec répugnance à prêter leur considération personnelle à la consolidation du nouveau système. Les premiers cependant ne sacrifieront point leurs intérêts à leurs principes, et les derniers ne peuvent pas avoir beaucoup d'influence, lorsqu'ils sont opposés à une majorité qui a fortifié ses dispositions naturelles à l'obéissance par l'habitude. Ce n'est pas la populace de Paris ni la soldatesque des frontieres qui fourniront les instruments ni les matériaux nécessaires à l'érection de l'édifice de la liberté. Si le trône impérial venait à vaquer avant peu, les assemblées législatives pourraient à l'instar du sénat Romain, lors de sa querelle avec Maximin, soutenir la lutte avec quelque fermeté et quelque vigueur, mais sans moyens permanents et même sans avoir, en réussissant, l'avantage de se choisir un nouveau maître.

Lorsque nous réfléchissons à la carriere qu'une armée de 700 mille hommes * doit parcourir selon toutes les pro-

---

* Infanterie de ligne, 341,412; infanterie légere, 100,130; cavalerie 77,448; artillerie, 46,489; génie, 5445; total 650,964 hommes, suivant l'état officiel de 1805 : Depuis cette époque, il y a eu une augmentation d'au moins 100 mille hommes, non compris les troupes étrangeres italiennes, bavaroises, etc. prises au service de la France. Gibbon remarque que, de son temps, la France se sentait encore des efforts qu'elle avait faits sous le regne de Louis quatorze ! Selon l'évaluation de Necker, les dépenses du département de la guerre avant la révolution, étaient de 124,650,000 francs; En 1805, elles furent estimées à 271,500,000 francs. M. des Pommelles estimait en 1789 la population de la France à 25,065,088 âmes. Peuchet la porte maintenant à 34,976,318, non compris la Toscane. Le rapport de cette population au territoire, est de 1093 individus par lieue quarrée, concentration qui ne le cede pour le nombre d'hommes qu'à la Hollande seulement. On évaluait avant la révolution les lévées annuelles à un dix-septieme des *garçons* en état de poster les armes, dont M.

habilités, armée plus considérable que celles que Rome au faite de sa grandeur ait jamais entretenues, une armée possédant une semblable énergie physique et morale, nos craintes pour la France s'évanouissent devant les tristes résultats que nous ne pouvons nous empêcher de présager pour les nations du Continent. Une nation de soldats doit être occupée. Le pillage est sa subsistance, et il faut qu'elle en cherche partout où il y en a à trouver. " Un peuple dont le principe est de faire la guerre, dit Montesquieu, doit nécessairement triompher, ou être perdu. Il faut qu'il travaille suivant sa vocation, et il ne doit jamais faire la paix que comme vainqueur." Un caractere semblable à celui que nous avons attribué aux chefs et aux instruments de cette conspiration contre le genre humain, est essentiellement en guerre avec toutes les vertus morales et les principes généreux de notre nature, avec les bénignes dispositions et les trésors de charité que recele la paix.

Le temps approche rapidement, peut-être, où ces nouveaux pacificateurs embrasseront tout le continent dans ce qu'ils appellent leur système de *fédération et d'alliance*. Les puissances qui y sont déjà coordonnées, chercheront bientôt, ainsi que les alliés de Rome, dans une subordination avouée, un soulagement aux maux qu'on a eu soin d'attacher à leur indépendance nominale. Leur incorporation au grand empire aura pourtant un caractere et d'autres effets ; ce ne sera pas une soumission, adoucie par l'espoir du repos et de la protection, mais un abandon véritable, une cession sans condition de tout ce qui annoblit et charme l'existence, à un pouvoir possédant toute la rapacité qui poussa Rome à ses conquêtes, sans avoir la modération avec laquelle cette célebre république tempérait le joug des vaincus, possédant à la fois l'énergie de Rome dans son enfance et les vues qui si-

---

des Pommelles évalue le nombre à 600 mille ; mais aujourd'hui la proportion des levées, en calculant très-bas, est annuellement d'un soixante-dixieme de toute la population mâle de 20 à 40 ans, dont Peuchet évaluait le nombre en 1805, à 7,612,000 hommes. Il convient que l'on en a recruté 60 mille tous les ans depuis le commencement de la révolution : mais le nombre réel doit être plus du double. Le Directoire demanda 200 mille hommes d'un seul coup, en 1799.

gnalerent son déclin—son insolent déportement sans ses soins calmants. L'esprit de cette domination séra aussi différent de celle des Antonins, que le caractere du nouvel Empereur est opposé à celui de Trajan, auquel il est maintenant de mode parmi ses sujets de le comparer*. Quoique nous puissions admirer dans cet homme les qualités d'un général consommé et d'un habile politique, nous ne pouvons apercevoir en lui la forme majestueuse d'un puissant monarque; nous n'y découvrons que l'image de Tibere et d'Attila réunis; le caractere sombre et soupçonneux, la rage impétueuse, les alarmes jalouses du tyran domestique, et l'ambition incommensurable, les mœurs sauvages, la cruauté inflexible du barbare qui se donna lui-même le titre du fléau de Dieu.† Sûr de l'impunité, et méprisant la censure, il a enfin mis de côté tous les petits moyens, tous les prétextes dont la tyrannie se sert communément; il fonde publiquement aujourd'hui ses prétentions sur son épée. Il a déjà brisé tous les liens qui ne faisaient de l'Europe qu'une seule république, et il a étouffé les derniers soupirs de la liberté partout où son influence s'est fait sentir. Il n'y a pas aujourd'hui sur tout le continent, une seule presse qui soit exempte de la censure de sa police, ni un seul asile où un individu qui aurait encouru son déplaisir puisse se réfugier et trouver sûreté. Lorsque Cicéron se plaint à Marcellus du pouvoir sans bornes de César, il se console en pensant qu'il y a encore quelque sûreté dans le silence, quoique le privilége de la plainte soit interdit. Ceux qui sont soumis immédiatement au pouvoir de la France, n'ont pas même cette consolation; ils sont signalés à la vengeance, s'ils ne trouvent pas matiere à éloges dans tous les actes de leurs dominateurs. Dans la capitale de France, il n'y a pas jusqu'à la critique littéraire, qui ne soit soumise à la férule politique, et qui ne soit réduite au silence ou forcée de louer, lorsqu'il est

---

* Le plus brillant spectacle du grand opéra est intitulé le *Triomphe de Trajan*, en allusion aux dernieres victoires. *Arnault*, un des membres les plus respectables de l'Institut, a fait représenter dernierement une comédie intitulée *le Retour de Trajan*, en compliment à l'Empereur.

† Comparez une des dernieres proclamations publiées en Espagne par l'usurpateur avec la liste des titres que prenait Attila, et les bulletins du conquérant Goth au sénat romain, ainsi que Gibbon les rapporte.

question des œuvres de quelques favoris ou de quelques agents du gouvernement. Les effets que cette espece de violence et l'ascendant de l'esprit militaire ont produits généralement sur les travaux de l'esprit, se font apercevoir d'une maniere frappante dans la décadence rapide de la littérature générale, dans les séances et dans les exhibitions de la seconde et de la troisieme classe de l'institut, qui sont misérables et méprisables au dernier point; et dans la décadence du barreau et de la chaire, d'où l'éloquence et la dignité ont entierement disparu. La tendance manifeste de ces restrictions sur la presse, n'est pas seulement d'énerver la vigueur et de dégrader les facultés de l'esprit, mais même d'étouffer la censure et de pervertir le témoignage de l'histoire, qui n'est plus aujourd'hui le flambeau de la vérité et le témoin des siecles*.

Comparé à cet état de choses, l'ancien état de l'Europe, avec tout son fatras et toute sa friperie, et ses mille et un abus qui lui ont été si funestes, non-seulement paraît tolérable, mais même heureux. Nous aimerions mieux voir la balance de l'Europe, ce noyau de fraude et d'intrigues, colportée dans les mains de plénipotentiaires à la Haie ou à Ratisbonne, plutôt que de la voir dans celle du protecteur de la Confédération du Rhin. De la scene qui est maintenant sous nos yeux, nous portons avec regret nos regards sur les arrangements progressifs, quoique imparfaits, du siecle passé, lorsque les deux extrémités de l'Europe se tenaient par des liens, non-seulement d'humanité générale, mais encore par des nœuds de famille; lorsque les lumieres, les plaisirs, les découvertes, les améliorations de tous les membres de cette grande famille se communiquaient et appartenaient en quelque sorte à tous,—lorsque les excès de

---

* Nous avons sous nos mains une *Histoire de la République Romaine*, écrite l'an dernier, par ordre du gouvernement français, et dont l'auteur est un Sieur *Levesque*, membre de l'Institut, et professeur d'histoire au Collége de France. Son objet est de décrier les vertus républicaines de Rome, et on l'annonce dans le titre comme un ouvrage destiné à déraciner les préjugés invétérés que le monde a conçus à cet égard. La préface finit par la phrase suivante: " Est-ce donc à des Français de fléchir le genou devant la " grandeur romaine? Toute grandeur s'affaisse devant " celle de notre nation, devant celle de notre héros!"

la tyrannie politique étaient réprimés par la crainte des reproches, et que les états les plus faibles étaient protégés contre les forts, par une vigilance mutuelle, quelquefois même par des craintes imaginaires. Cependant, et il faut s'en rappeler, ce n'est point originairement à la France, que nous devons la dissolution d'un charme aussi salutaire à toutes les parties. Ce fut *le démembrement de la Pologne* qui, le premier, rompit le charme de cette confiance mutuelle et de ces craintes réciproques, et qui réveilla le génie assoupi des conquêtes, en faisant voir à tous les états ambitieux qu'il n'existait point d'obstacles insurmontables ni dans la jalousie ni dans la justice de leurs puissants rivaux. Après cela, il ne restait plus qu'un obstacle sérieux qui s'opposât à l'asservissement du Continent. Nous voulons parler de la constitution Germanique, de ce corps énorme, sans force et sans grâce, qui ne possédait ni les moyens ni l'inclination de conquérir; et qui se tenait au centre de l'Europe, où il maintenait un équilibre difficile et fluctuant, mais s'opposant aux intrigues et réprimant l'ambition active du Midi. Aussi long-temps que ce pouvoir, avec toutes ses faiblesses et tous les vices de sa construction, se tenait debout, l'équilibre ne pouvait pas se perdre entierement, et le Continent être morcelé en petites principautés. Il fut donc attaqué avec une sorte de précipitation indiscrete, qui n'indiqua que trop clairement l'objet auquel on le sacrifiait. Le système qui l'a remplacé, a porté le dernier coup aux libertés du Nord, et l'indifférence apathique avec laquelle on vit cette substitution et avec laquelle on y résista, offrit un triste présage du naufrage universel qui devait suivre.

Ce n'est point à l'ignorance de leur danger que nous attribuons l'apathie des puissances du Nord. Non-seulement elles sont égarées dans la stupeur de la terreur, mais elles sont encore abattues par le sentiment de leur faiblesse. La corruption et les abus de leur gouvernement intérieur ont ébranlé en elles tout sentiment de confiance dans la loyauté de leurs sujets, et l'expérience des trahisons réciproques a de même éteint toute confiance dans leurs relations extérieures. Elles ont lutté contre leur ennemi, et elles se sont convaincues qu'elles étaient hors d'état de soutenir une nouvelle rencontre; ne voyant donc plus d'espoir que dans son indulgence, elles se laissent bercer et tenir dans l'inaction par des déclarations et des promesses qui ne peuvent tromper que ceux qui sont sans ressources si elles sont violées. En même temps, bien assuré de l'efficacité de ses moyens, tant de

fraude que force, le tyran fait la guerre au moment et de la maniere qui sont le plus favorables au dévelopement de ces mêmes moyens. Il accorde *une treve à l'Autriche;* et lorsque l'œuvre de la destruction sera accomplie dans un autre quartier, il reviendra pour assouvir d'un seul coup la soif de sa vengeance et les vieilles haines de la France contre sa rivale héréditaire. *La Russie,* sans ressources et sans courage pour s'opposer à ce vigoureux antagoniste, découragée et abattue par sa derniere chute, et de plus séduite et corrompue par la honteuse espérance qu'elle a conçue de partager le butin—la Russie, dis-je, se réjouira peut-être des désastres de son voisin, et si nous pouvons nous servir de cette expression, elle prêtera la main pour faciliter la naissance de tous ces petits royaumes naissants qui doivent être arrachés des flancs de la monarchie autrichienne. Mais son tour arrivera inévitablement, lorsque les puissances intermédiaires seront déchirées en pieces, ou pour parler le jargon des soldats français, lorsqu'elles seront *défilées;* cette circonstance ouvrira le cœur de cet empire aux armées françaises, et son éloignement, cette grande colonne de sa sûreté, ne sera plus que de peu ou de point d'avantage pour elle. Le progrès des Français, pendant la derniere campagne du Nord, vers l'accomplissement de ce projet, a plus fait pour faciliter la subjugation de la Russie que n'aurait pu le faire une guerre qui lui aurait coûté dix fois autant de sang et de trésors. L'Autriche, si le vainqueur l'eût voulu, aurait pu être anéantie à Austerlitz ainsi que la Russie après la bataille de Friedland: mais la politique la plus sûre était celle qui était la plus patiente et la plus prudente. Cependant, pour détruire et raser les ouvrages avancés de ces deux monarchies, il fallait que la Prusse fût sacrifiée sur-le-champ; la Prusse dont les troupes étaient dans le fait, les mieux constituées et les plus formidables de l'Europe, la Prusse dont le sort fait pour servir d'exemple, pouvait inspirer la terreur sans rien avoir d'odieux*. Qui-

* Guibert a une curieuse prédiction à ce sujet. Parlant du grand Frédéric, " Si," dit-il, " après la mort de " ce prince, dont le génie seul soutient l'édifice imparfait " de sa constitution, il survient un roi faible, on verra cette " puissance éphémere rentrer dans la sphere que ses moyens " réels lui assignent, et peut-être *payer cher quelques années* " *de gloire.*" Cette auteur a fait une autre prédiction qui

conque suit dans sa pensée l'extension des armes romaines sur les états d'Italie et sur les pays étrangers qui subirent le joug de Rome, peut apercevoir de nos temps une ressemblance bien frappante de causes et d'effets; passant en revue l'histoire générale des hommes, il ne nous accusera pas de nous livrer à de sombres visions, ni à des spéculations chimériques, si nous osons présager pour François et pour Alexandre le sort d'Antiochus et de Mithridate.

---

rentre dans notre sujet et qui n'est pas moins frappante que l'autre. " Supposons qu'il s'élevât en Europe un peuple " vigoureux de génie, de moyens, de *gouvernement*; un peu- " ple qui joignît à une milice nationale un plan fixe d'a- " grandissement; qui ne perdît pas de vue ce système; " qui, sachant faire la guerre à peu de frais, et subsister " par ses victoires, ne fût pas réduit à poser les armes par " des calculs de finance.—On verrait ce peuple subjuguer " ses voisins, et renverser nos faibles constitutions comme " l'aquilon plie de frêles roseaux." (Essai de Tactique, Discours Préliminaire) écrit en 1767.

LITTÉRATURE.

L'Art de dîner en ville, *à l'usage des Gens de Lettres. Poëme en quatre Chants.*

Savant en ce métier, si cher aux beaux esprits,
Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris.
BOILEAU, satire 1.

Il manque à ce trop long petit ouvrage deux choses, plus essentielles que l'auteur sans doute ne l'imagine, la nouveauté et la vérité. On s'est de tous les temps cru permis de mordre sur les parasites, qui, de leur côté, n'en perdaient pas un coup de dent : mais, à force d'avoir mordu, on n'a plus laissé à mordre : et de quoi peut-on se flatter en ce genre après cette foule de comiques et de satiriques, tant anciens que modernes, qui ont épuisé la matière, et qui forcent à les répéter ou à ne rien dire ?... Mais au défaut du neuf il faudrait au moins du vrai, car il n'y a que le vrai qui puisse supporter de n'être pas neuf. Or, est-il bien vrai que les gens de lettres, sans exception (car l'auteur n'en fait point), soient tous des gourmands, des parasites, des flatteurs, des misérables, etc. etc.? nous espérons pour son honneur qu'il n'en pense rien, puisqu'il pourrait à toute rigueur avoir aussi la prétention d'être lui-même un homme de lettres, d'autant qu'il y en a de plus d'une classe? mais nous supposons qu'il aura cru bonnement que cette petite fiction pouvait lui être passée ou comme une licence poétique, ou comme une gaieté de carnaval ; peut-être même aura-t-il su qu'un homme d'esprit disait quelque part :

Les sots sont ici bas pour nos menus plaisirs ;

et qu'en conséquence il aura conclu modestement que les gens d'esprit devaient être pour les siens. Or, comme il présume apparemment qu'entre les hommes d'esprit il n'en trouvera jamais de meilleure

composition que ces bonnes gens de lettres, ce sont ceux-là qu'il attaque, et Dieu sait avec quelles armes ! il en emprunte à tous les anciens et à tous les modernes ; il en cherche dans les lieux communs les plus communs ; bien sûr de les ennoblir en les destinant à un aussi noble emploi. On croira, peut-être, que parmi tant d'innocentes victimes, leur agresseur inconnu en choisit une ou deux, tout au plus, pour montrer ce qu'il sait faire ; non, il ne veut pas que personne échappe : c'est l'armée entiere des gens de lettres qu'il rassemble au fond de sa pensée, et qu'il forme, pour ainsi dire, en colonne pleine, afin de la mitrailler à son plaisir. Quelques moralistes un peu rigides pourraient trouver à redire à l'intention, et c'est en vain qu'on leur répondrait, en faveur de l'auteur, que les coups ne portent point ; il espere sûrement bien le contraire, et d'ailleurs, quelqu'éventée que soit la poudre, est-il permis de tirer sur le monde ?

Nous n'avons l'honneur de connaître le poëte en question, ni de près, ni de loin, et nous aimons à supposer que c'est ici la premiere explosion d'un très-jeune talent, parce que la jeunesse sert à la fois d'excuse à l'audace et à la faiblesse ; mais alors pourquoi notre jeune espiegle n'a-t-il point consulté quelqu'ami en âge de raison ? Ce galant homme ; sans doute, n'aurait pas manqué de lui dire : Méchant enfant, tu bats ta nourrice. Ces gens de lettres que tu attaques sans distinction, sont tes premiers bienfaiteurs ; ils ont donné leurs soins à tes jeunes années ; ils ont dirigé tes études ; ils ont guidé, ils ont soutenu tes premiers pas dans la carriere ; car sans leurs leçons, sans leurs conseils, on ne parvient pas à faire des vers..... même comme les tiens. Si tu ne leur dois pas davantage, crois-moi, ce n'est point à eux qu'il fallait t'en prendre ; on ne passe point la mesure du vase, on ne fait point tenir un fleuve dans une cruche.

La cause est malheureusement si belle, qu'on rougirait de la plaider, et que ce serait allumer de la bougie pour montrer le soleil. Nous ne prétendons certainement pas soutenir que les gens de lettres soient tous parfaits ; le poëte en question prouve le contraire, et mieux peut-être qu'il ne s'en flatte. Mais le grand défaut qu'il leur reproche, un défaut capital à ses yeux, et qu'il regarde comme un vice... le croirait-on? c'est le défaut de fortune. Hélas! monsieur l'auteur, puissiez-vous les en corriger tous!

..... *Et eris mihi magnus Apollo.*

Mais vous auriez de la peine, parce qu'il y en a plus d'un chez qui ce malheureux défaut-là est volontaire, et qui pensent, dans leur orgueil, avoir toujours mieux à faire que de s'enrichir. Cependant ce défaut même dont ils ne disconviennent point, notre accusateur trouve encore moyen de l'exagérer. En effet, tout homme, tant soit peu digne du nom d'homme de lettres, a dû nécessairement recevoir une éducation tant soit peu soignée. Or, comme dans ce bas monde on n'a rien pour rien, et que toutes les cultures entraînent des frais, jusqu'à celle de l'esprit, cette éducation annonce d'ordinaire qu'on ne sort pas des classes les plus indigentes ; car il est probable que celui qui a eu de quoi étudier, doit avoir à-peu-près de quoi vivre. Nous savons néanmoins qu'on a vu des esprits appelés à la gloire en dépit de la misere, et qui ont brisé par leurs propres forces les dures entraves qui semblaient devoir à jamais les retenir: mais de tels hommes sont plus riches que les riches, plus nobles que les nobles : et ceux-là, certes, ne tomberont pas plus dans la bassesse que des aigles dans la boue.

Au reste, quand il existerait encore dans les basses classes de nos colléges des écoliers assez novices pour s'amuser des antiques gentillesses dont

cette nouveauté fourmille, ils reconnaitront en grandissant, que les auteurs ont de tout temps préféré leur cabinet, leur grenier à la meilleure table. Les choses parlent d'elles-mêmes, et rien que leurs portraits à presque tous suffisent pour démentir leur accusateur. Regardez Sénèque, le Dante, le Tasse, Pétrarque, Pope, Montesquieu, Barthélemy, et surtout Voltaire: en bonne foi, sont-ce là des figures de parasites, des faces de gloutons? ne ressemblaient-ils pas plutôt à autant de squelettes dont les âmes étaient déjà passées dans l'Elysée?

N'importe, si nous en croyons M.***, soit besoin, soit gourmandise, les gens de lettres n'ont de salut, n'ont de félicité qu'à la table des riches? c'est là qu'il aime à se les représenter comme autant de guerriers scandinaves assis après leur mort à l'éternel banquet d'Odin, nageant dans la joie, et payés de leurs travaux par une éternelle bombance. On dirait même que, tout en feignant d'en rire, M.*** ne serait pas trop fâché d'être de la partie : car il nous décrit cette chere merveilleuse, cette longue suite de plats, ces sauces piquantes, ces mets succulents, ces excellents morceaux, plutôt en amateur qu'en censeur, et de maniere à faire admirer son appétit au moins autant que son goût.

Enfin, nous en reviendrons toujours à dire, comme dans je ne sais quel opéra comique :

Demandez-moi pourquoi, pourquoi cette colere.

et contre les gens de lettres, et contre les riches qui sont ici également bien traités. Les uns sont une bande d'écornifleurs, de flatteurs, de drôles; les autres sont un tas de faquins, de fripons, d'imbécilles. Quoi donc! M. ***, est-ce que les pauvres riches auraient eu le malheur de se passer de votre société et de ne pas vous faire l'accueil que vous méritiez, peut-être même que vous désiriez? Ah! sans doute, ils voient à présent ce que c'est qu'un poëte irrité :

. . . . . *Genus irritabile vatum.*

Ou bien est ce que ces sottes gens d'esprit auraient eu l'indiscrétion d'assiéger votre table? Alors, vous ne pouviez mieux vous y prendre pour vous en débarrasser; et, après le plat que vous leur servez, je doute qu'ils y reviennent. Ou plutôt est-ce que vous ne pardonneriez pas aux riches d'être plus riches que vous, et aux hommes de lettres plus hommes de lettres? Car il faut bien qu'il y ait en vous je ne sais quelle maladie secrete, je ne sais quelle humeur *peccante*, pour avoir tant de peine à digérer les bons dîners que les uns donnent et que les autres font.

Quant à nous, qui ne nous vantons pas d'être assez hommes de lettres, et encore moins assez riches pour nous regarder comme personnellement intéressés dans la querelle, nous allons de nouveau jeter un coup-d'œil sur l'ouvrage, sans humeur ni faveur, *absque irâ et studio*, et nous faisant un point d'honneur d'être justes, même envers qui ne le serait pas.

Nous pourrions nous dispenser de parler du plan; car, à vrai dire, il n'y en a point. Ce sont huit à neuf cents vers appartenant en partie à messieurs tels et tels, et en partie à l'écrivain, et disant tous à-peu-près la même chose. On a eu l'heureuse idée de les partager en quatre divisions à-peu-près égales pour leur donner un faux air de poëme en quatre chants, sans trop s'embarrasser de la coupe et des repos que les regles de l'art exigent en pareil cas. Mais qu'est-ce que les regles de l'art pour qui s'est mis autant au-dessus de celles de la bienséance?

Cherchez un tailleur assez sot pour vous faire un habit à crédit, et puis cherchez un riche assez sot pour vous offrir sa table; flattez le tailleur, flattez le riche, flattez la dame, flattez les valets; n'é-

pargnez ni fadeurs, ni mensonges, ni bassesses : voilà le précis de ce beau travail, que l'entrepreneur a jugé à propos de couronner par un éloge des *Lettres champenoises* et une insulte à l'Institut. D'après le canevas, qui, pour la décence et les égards, n'est encore rien en comparaison de la broderie, il paraît que M. *** désire au moins autant se faire des ennemis que des amis; et, s'il poursuit, nous osons lui prédire qu'il réussira. On dirait que son projet est de détacher les riches des gens de lettres, et les gens de lettres des riches: c'est une grande entreprise, mais qui se bornera peut-être à détacher les uns et les autres de lui.

Nous avons promis d'être justes, nous le serons, et nous ne refuserons point à l'auteur de cette petite brochure une versification assez facile, une gaieté assez soutenue, une diction quelquefois assez élégante, une plaisanterie quelquefois assez légere, et de temps en temps des pensées ingénieuses qui seraient dignes de se trouver en meilleure compagnie. Cette parodie de prologue, au commencement du second chant, n'est point, à beaucoup près, sans grâce ni sans esprit :

> O mes amis! fuyez, fuyez le mariage ;
> C'est un état fort triste et peu fait pour le sage.
> Quels terribles secrets, que de soins, que d'ennuis
> Sombre tyran des cœurs, il entraîne après lui!
> A son joug odieux sachez donc vous soustraire ;
> Laissez faire les sots, ils peupleront la terre.

A l'endroit où il est question d'imaginer une généalogie pour Mondor, nous avons remarqué ce vers :

> Pour prix de ses dîners, donnez-lui des aïeux.

Ceux-ci peuvent encore être cités. L'auteur conseille d'attendre, pour hasarder les flatteries les plus absurdes, que le vin de Champagne ait commencé à circuler.

Alors tu peux tout dire, alors tout est souffert ;
Tel doute à l'entremets, qui croit tout au dessert.

Mais surtout rien de plus gai que ce petit échantillon de la littérature de Mondor, siégeant à sa table et discourant au milieu de ses amis :

. . . . . Messieurs, je vous l'ai déjà dit,
Ce Voltaire entre nous n'était pas sans esprit.
Je le voyais souvent et le trouvais aimable ;
Il m'a lu son Irene, elle est fort agréable :
Sa lettre à l'archevêque est un joli morceau,
Je n'en disconviens pas ; je fais cas de Rousseau,
Son Emile a du bon, et sa Mérope est belle ;
Mais pourquoi publier cette horrible Pucelle ?
Je vous le dis encore, à tous nos grands auteurs
Je préfere Piron, il respecte les mœurs ;
Estimable écrivain ! sa Didon, ses Cantiques
Ne peuvent offenser les oreilles pudiques.
Hé Messieurs sans les mœurs, les mœurs du bon vieux temps
Que deviendrait la bourse ? . . . . .

C'est assez montrer notre impartialité à un auteur qui semblait en dispenser ; nous allons faire plus, et lui prouver notre intérêt. Abjurez la satire, lui dirions-nous, si nous le connaissions ; on ne sait trop si elle a jamais eu une grande utilité ; mais son temps est passé, et d'ailleurs elle est si rarement de bonne foi ! Si c'est la haine du vice, si c'est le zele du bien qui vous anime, que pouvez vous espérer après Horace, Juvénal, Régnier, Boileau et l'inapprochable Moliere ? Il n'est pas clair cependant qu'ils aient beaucoup avancé le perfectionnement de la société : mais croyez-moi, ce qu'ils n'ont pas fait en ce genre est infaisable, et prouve seulement que nous sommes incorrigibles. Si au lieu de ce but sublime vous n'aspirez qu'à un peu de gloire, sachez que celle qu'on attend de la méchanceté finit tôt ou tard par être bien cherement payée, et qu'on se pique aux orties dont on fouette les autres. Enfin, renoncez au genre burlesque dont on ne peut attendre

aucune renommée et même aucune estime : cette parodie éternelle des beautés les plus consacrées, prouve qu'on ne les sent point assez ; elle porte presque toujours avec elle une apparence de dérision. C'est d'ailleurs l'annonce ordinaire d'un talent faible ; j'ai pensé dire ici parasite, qui ne trouve en lui-même ni son appui, ni son aliment. On en rit, direz-vous. Oui ; mais souvent on rougit d'en rire. Il en est comme de ces plaisant de profession à qui on trouve, dans la chambre, une habileté merveilleuse à rendre les intonations, les gestes, le jeu de visage, la contenance des plus célebres acteurs ; mais transportez ces mêmes histrions sur un véritable théâtre, le charme a disparu, et vous les verrez pour la plupart, d'une faiblesse pitoyable ou risible. Pourquoi cela ? c'est que singer n'est pas imiter, et que contrefaire n'est pas faire.

BOUFFLERS.

VARIÉTÉS ÉTRANGERES.

Buonaparté n'assista point à la fête que lui donna la ville de Bruges ; mais S. A. I. l'Archiduchesse Marie-Louise, accompagnée du frere Jérôme, y fut présente et fit oublier par son affabilité l'impolitesse du Corse. Avant de sortir, elle fit le tour de la salle en adressant un mot aimable à chacune des dames devant lesquelles elle passait. Le lendemain, tous les habitants la bénissaient : " On voit bien, disaient-ils, qu'elle est de bonne maison, et qu'elle a du savoir vivre." La princesse laissa 6000 francs aux pauvres de cette ville, et Buonaparté, par forme d'expiation pour les crimes de ses anciens protecteurs et amis les Jacobins, donna à la ville de Bruges 12,000 fr., qui seront employés à la réparation des tombeaux des anciens souverains du pays que les révolutionnaires ont brisés, mais dont on a rassemblé les débris dans la cathédrale. Lorsqu'il alla avec la princesse visiter ces restes échappés à la fureur des barbares, celle-ci se prosterna avec une piété touchante devant les ossements épars de ses ancêtres.

Buonaparté est si content de sa figure qu'il donne son portrait à tous les maires des villes où il passe. Il est vrai que cette effigie se trouve toujours enchassée dans une boëte de grande valeur qui rend le cadeau plus *précieux* pour celui qui le reçoit. Ceci nous rappelle l'anecdote de Dominique à qui Louis XIV fit un jour donner de sa table deux perdrix sur lesquelles ce fameux histrion avait les yeux fixés ; celui-ci s'écria en prenant le plat d'or sur lequel on les lui apportait : " Eh ! quoi, Sire, et les perdrix aussi ?"

Personne n'aime mieux les transmutations de propriétés que Napoléon et la cession de Ratisbonne en est une des mille et une preuves. Ratisbonne lui a été cédée par l'Autriche, il l'a cédée ensuite au coadjuteur d'Arberg, qui l'a cédée au duc de Francfort, Eugene Beauharnois, lequel la rend au commissaire de Buonaparté, le général Campans, qui à son tour est chargé par son maître d'en faire la remise au baron de Weichs, commissaire Bavarois. La principauté de Bayreuth complettera les récompenses que Buonaparté donne au Roi de Baviere pour l'indemniser des trésors et surtout de l'honneur qu'il a perdus en le servant. Nous ne voyons pas que Napoléon ait encore rempli sa promesse de rendre la maison de Baviere aussi puissante que celle d'Autriche.

C'est Davoust, dit Prince d'Echmuhl, lequel reçut un jour d'un général en chef de l'armée du Rhin, des coups de plat de sabre pour sa lâcheté, qui recevra de Buonaparté pour ses services, les belles salines de Nauenheim qui appartenaient au Landgrave de Hesse-Cassel, et dont le revenu est de 300,000 francs (plus de 12,000 liv. st.)

Buonaparté s'est amusé pendant son voyage à faire des cadeaux à la ville de Bruxelles, à laquelle il porte sans doute beaucoup d'amitié, parce qu'elle donna asile à Barras, l'auteur unique de la grandeur actuelle du grand empereur. Il a donné à cette cité un emplacement pour construire des prisons, et des étangs pour que ses habitants puissent pêcher en eau trouble ; il a en outre ordonné que les remparts seraient démolis pour faire place à des boulevarts ; il lui a fait présent d'un marché aux poissons, et a, enfin, ordonné qu'il fût construit *aux frais de la ville* une salle de spectacle.

Buonaparté vient de lever le masque avec les

villes anséatiques, en déclarant, que les troupes qui y sont en quartier seraient entretenues aux frais desdites villes. Il laisse encore subsister les sénats qui les gouvernent, jusqu'à ce qu'ils aient entierement épuisé leur influence pour faire payer à leurs compatriotes les contributions journalieres qui leur sont imposées, et lorsque ceux-ci seront ou incapables ou fatigués de les acquitter, il se déclarera leur maître, et levera de nouveaux impôts à coups de sabre, comme dans tous les pays qui lui sont soumis.

L'évêque de Gand, en félicitant S. A. I. la Princesse Marie-Louise de ce qu'elle est devenue l'épouse du mari de Joséphine, lui a dit : " Associée aux destins d'un Empereur dont la gloire est encore plus *vaste* que l'empire n'est immense, vous apparaissez parmi nous au printemps, cette riante aurore de l'année, parée comme elle de jeunesse et de grâces et la nature seme de fleurs la trace de vos pas." (On voit que M. l'évêque est un peu mondain, et qu'il oublie la gravité de son état pour dire des galanteries à la jeune princesse, qui probablement le fera nommer par Buonaparté : Poëte suivant la cour.

Buonaparté, pendant son dernier voyage, ne laissait pas à sa nouvelle épouse plus de repos qu'il n'en prenait lui-même ; à peine était-il arrivé dans une ville que sur-le-champ il l'a faisait monter en caléche, quelle que fût sa lassitude, et l'obligeait à visiter avec lui les fortifications, les chantiers, les bassins, les canaux. Il n'est pas douteux, que dans quelque temps, il ne l'oblige à sauter après lui les fossés, dût-elle se casser le cou, comme le général Bertrand. C'est ainsi que cet homme sait aimer. A Dunkerque, entr'autres, où il arriva à une heure après midi, il se hâta de monter en caléche avec elle, et visita avec elle jusqu'à six heures et demie du soir les divers travaux du port et des fortifications. Il l'obligea en partie d'écouter les discours des auto-

rités constituées, et à neuf heures du soir, après lui avoir accordé une heure pour son dîner et sa toilette, il l'envoya recevoir les fatigants honneurs d'une fête préparée par la ville. Telle est à-peu-près la vie de tous les jours de cette jeune princesse, qui doit être harassée de se trouver dans le tourbillon d'activité de cet homme pour qui le repos serait la mort.

Buonaparté s'est emparé pour son compte du parc de Mousseaux, et il en permet l'entrée aux personnes d'une mise décente. Nous doutons qu'avant l'époque où Barras le tira de la misere, et, lorsqu'il couchait chez le comédien Baptiste, sur un lit de sangle, Napoléon eût été du nombre des personnes admises dans ce parc.

Buonaparté a assisté à Lille à une représentation de Richard Cœur de Lion, piece proscrite par les Jacobins, parce qu'elle leur offrait une image de leurs crimes, ou du moins parce que leurs ennemis y trouvaient des allusions à l'affreuse captivité de Louis XVI. Aujourd'hui l'usurpateur du trône des Bourbons, l'héritier des forfaits de la démagogie, celui qui d'une main audacieuse a posé sur sa tête la couronne sanglante de l'infortuné monarque qui le dernier a régné sur la France, ne craint pas de voir et de faire représenter une pieçe qui faisait couler des yeux des Français les larmes de la pitié et du repentir, sans doute parce qu'il croit avoir éteint dans leurs cœurs tous les souvenirs d'amertume et de douleur qu'y avait laissé le sort du plus innocent et du plus pur des hommes, comme du meilleur des rois. Mais nous sommes loin d'avoir la même opinion, et de penser que cette nation, malgré tous les artifices de son oppresseur, ait oublié les expiations qu'elle doit au sang des rois qui ont si long-temps régné sur elle.

M. Schmidt, inventeur d'une machine à l'aide de laquelle on peut descendre dans la mer, a fait le

24 Mai, sur la Seine, deux expériences qui ont pleinement réussi. Elles ont eu pour témoins une foule considérable que la curiosité avait attirés. Le sieur Schmidt est descendu dans la Seine à l'aide de son homme de cuivre ; il y est resté une demi-heure, pendant laquelle, quoiqu'il fût à une grande profondeur, il a donné ses ordres et répondu à toutes les personnes qui, à l'aide du porte-voix, ont lié conversation avec lui. La construction de la machine est telle, qu'il peut avancer, reculer, monter descendre à la hauteur qu'il désire, et se mouvoir dans tous les sens. L'homme de cuivre est attaché à une corde qui tient à un cylindre mobile, et par ce moyen on l'éleve et on l'abaisse à volonté, ensuite on conduit le bateau où il désire aller. Il distingue parfaitement tous les objets, et a plusieurs fois, pendant son expérience, indiqué l'heure précise qu'il était à sa montre. Ses bras sont libres et il peut attacher des cables et préparer l'enlevement d'objets de la plus grande pesanteur. Le sieur Schmidt n'éprouve aucune gêne au fond de l'eau, et assure pouvoir y rester plusieurs heures sans en être incommodé.

Les circonstances n'ont pas fait diminuer le nombre des productions typographiques mises en vente dans la derniere foire de Leipsick ; mais on remarque que la bonté intrinseque des ouvrages décroît d'année en année. Le débit des livres étant diminué par les troubles politiques, les auteurs et les libraires n'osent plus publier des ouvrages solides, et se sont jetés avec avidité sur plusieurs genres frivoles qui ont de la vogue. On remarque cependant quelques ouvrages supérieurs, dignes de l'attention de l'Europe. Le *Mithridates* de feu M. Adelung vient d'être achevé ; M. Becker a publié deux nouvelles livraisons de son *Augusteum*, ou Description de la Galerie de Dresde ; M. Boettiger

nous donne un commentaire sur les *Noces Aldobrandines;* l'Histoire universelle de la Littérature, par Eichom, s'avance vers sa fin; celle de l'Eglise Chrétienne, par M. Hencke, est achevée; l'Encyclopédie Allemande, commencée par Krunitz, est arrivée au 144 volume; le poëte Mathison a publié, sous le titre de Souvenirs, plusieurs petits voyages sentimentaux et pittoresques; l'Histoire universelle, ouvrage posthume de Jean de Muller, forme la premiere livraison des Œuvres completes de l'auteur, dont à-peu-près tous les gouvernements de la confédération du Rhin ont défendu la contrefaçon sous des peines séveres. Il paraît un cinquieme volume de l'édition des *Annales Russes*, de Nestor, par Schletzer; M. Wicheking a donné des Mémoires importants sur l'Architecture hydraulique, principalement par rapport aux ponts, quais et môles; on a publié six livraisons des Bas-Reliefs antiques de feu M. Zoega; enfin, M. Cotta a eu la générosité de faire connaître tous les procédés de l'*Art d'imprimer sur Pierre*, dont il a acheté le secret.

Il a paru très-peu d'ouvrages de littérature, et le succès du nouveau roman de Goethe *(les Affinités électives)* se trouve un peu ralenti par les critiques dont il a été l'objet. On a donné quarante éditions ou traductions des auteurs grecs et latins. On remarque aussi une édition d'un poëme allemand d'une haute antiquité et de beaucoup d'intérêt pour l'histoire des langues européennes, intitulé *le Chant des Nibelungues:* c'est une espece d'épopée; mais on en ignore l'origine, l'âge et l'auteur.

Beaucoup d'écrivains s'occupent de l'histoire des arts et des artistes, surtout des musiciens; mais peu de leurs écrits ont autant de valeur réelle que l'*Histoire de la Peinture en Italie*, par Ripenhausen, et l'*Almanach des Beaux-Arts*, contenant les lettres et mémoires des artistes demeurant à

Rome, et qui est rédigé par M. Sickler, savant antiquaire.

Les journaux de Berlin avaient annoncé la rétractation de feu M. Ritter, relativement à la *rhabdomancie*, ou l'art de trouver les eaux et les métaux cachés dans les entrailles de la terre, au moyen de la baguette divinatoire. Les mêmes journaux ont depuis déclaré qu'ils se voyaient obligés, à regret, d'avouer que M. Ritter a persisté jusqu'à sa fin dans son attachement à des folies méprisées de tous les vrais savants.

M. d'Arétin a été démasqué comme auteur d'une petite imposture littéraire, qui consistait à annoncer dans un journal une prétendue *Histoire des Académies*, ouvrage non existant, mais qui lui fournissait l'occasion de dénigrer l'académie de Munich, dont il est lui-même membre.

Auguste La Fontaine a donné six ou huit volumes de romans, dans lesquels il ressasse encore ses Tableaux de famille. On a parlé beaucoup d'*Ini*, roman du 21e. siecle, par Jules Voss; des Nouvelles de Reinbeck, et des Contes comiques de Laun. Les romans comiques ont le plus de vogue; cependant, le catalogue de la Foire offre encore un bon nombre de brigands, de sorciers et d'associations secretes. Le théâtre n'a rien fourni de marquant. M. de Kotzebue est heureusement arrivé au 15e. volume de son Théâtre, et au 9e. de son Annuaire Dramatique. Les traducteurs se disputent à qui rendra mieux les pieces de Shakespeare, déjà tant de fois traduites, et dont le public n'est point encore rassasié. Les Tragédies d'Oelenslager, qu'on appelle déjà le Shakespeare danois, sont traduites aussitôt qu'elles paraissaient; mais cela n'a rien d'étonnant, attendu que c'est l'auteur lui-même qui prend la peine de se traduire. Dans une de ses dernieres préfaces, ce poëte traite les Français de *Chinois d'Occident*.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Buonaparté fait les plus grands apprêts pour réaliser ses menaces contre l'Espagne et le Portugal ; d'immenses renforts sont arrivés à ses armées et Masséna lui seul commande, dit-on, 80,000 hommes avec lesquels il va entreprendre la conquête du Portugal, dont Buonaparté lui a promis la couronne.

D'après les lettres de Portugal du 29 Mai, les quatre divisions formant cette armée, dite *l'Armée du Portugal*, s'étendaient de Salamanque à Truxillo. Les armées anglaise et portugaise étaient fortes de 56 bataillons, et s'avançaient jusqu'à St. Felicis. Le quartier-général Anglais était à Colerico et celui des Portugais à Fornas. Massena avait quitté le 16 Mai Salamanque pour se rendre à Valladolid.

Le 12 Mai, un officier de l'état major de l'armée française s'était présenté devant Ciudad-Rodrigo pour sommer cette ville de se rendre, mais le gouverneur avait répondu qu'il ne voulait avoir d'autre communication avec les Français qu'à coups de canon.

Le Marquis de la Romana était toujours à Badajos, communiquant avec la division du général Hill. Un corps commandé par le général O'Donnel occupait les montagnes de St. Pedro, et s'étendant jusqu'au Tamaja, embarrassait la communication entre le corps de Régnier posté sur la Guadiana et l'armée française.

Le siége de Cadix se continuait lentement ; les assiégeants ne recevant qu'avec difficulté des vivres et des munitions, et étant exposés aux attaques continuelles des partis patriotes venant de l'intérieur. Les mêmes raisons ont arrêté la marche de Sébastiani, qui était entré en Murcie, ainsi qu'on l'a vu dans notre dernier Numéro. Les habitants de la

Galice, de la Manche et de la Catalogne montraient la plus grande ardeur pour la cause commune.

Le détail suivant des pertes essuyées par les Français durant le mois de Mars dans le royaume d'Arragon, servira à donner une idée de tout ce que leur coûte l'exécution du projet insensé qu'ils ont formé de subjuguer l'Espagne. Vers la fin de Février, O'Donnell attaqua les Français dans les plaines de Vich, ceux-ci perdirent dans cette affaire 2000 hommes. Suchet essaya de s'emparer de Valence, mais il se retira après avoir resté cinq jours devant les murs de cette ville. En même temps, la division arragonaise de Villa Campa attaquait les garnisons que Suchet avait laissées derriere lui pour assurer ses communications, et leur faisait perdre en tués et prisonniers 430 hommes. A Mica, les Français perdirent 200 hommes; à Perenna plus de 300, à Orguz 100, à Villa Franca 900, à Esparaguera 1200, à Manreza 800, etc. etc., en tout 7,130 hommes en tués, déserteurs et prisonniers.

Un officier français décoré de l'aigle de la légion d'honneur, qui a déserté et s'est rendu au camp anglais le 21 Mai, a rapporté que malgré la force numérique de l'armée française, ses généraux ne la regardaient pas comme suffisante pour tenter l'invasion du Portugal. La maladie a fait les plus grands ravages dans les corps qui sont près de Ciudad Rodrigo, et les a mis presqu'hors d'état d'entreprendre le siége de cette place, qui d'ailleurs est bien approvisionnée et défendue par une nombreuse garnison.

La politique de la Russie paraît chanceler depuis quelque temps; aujourd'hui on annonce que le cabinet de St. Pétersbourg a subi un changement complet, et qui est entierement favorable aux intérêts de la Grande-Bretagne; mais il est à craindre que ce bruit ne soit sans fondement, et qu'il n'ait eu d'autre but que de produire une hausse légere

dans les denrées coloniales. Cependant il a été ouvert des paris d'un contre deux que la paix sera conclue entre la Grande-Bretagne et la Russie pour le 1er Juin 1811. L'Empereur de Russie doit apercevoir maintenant dans quels piéges il a été entraîné par sa condescendance pour les vues de Buonaparté. Celui-ci après l'avoir forcé de se battre contre les Suédois, ne lui a point encore garanti les conquêtes qu'il a faites sur eux, et après l'avoir engagé contre les Turcs, il lui ôtera même la partie de la Galicie qui devait l'indemniser des frais d'une guerre malheureuse. On prétend que cette province toute entière va être remise entre les mains de l'Usurpateur qui en disposera sans doute pour le nouveau royaume qu'il va créer en Pologne.

Il a été publié à Stockholm un décret qui défend l'importation des denrées coloniales à Stralsund sous quelque pavillon que ce soit. Mais malgré ces mesures accordées par la lâcheté pour contenter la haine frénétique de Buonaparté contre l'Angleterre, celle-ci parvient à introduire ses marchandises sur le continent, et des flottes nombreuses les y conduisent sous les yeux mêmes des agents employés pour les intercepter. La diète de Suede doit s'assembler le 16 de Juillet pour offrir encore la succession à la couronne à quelque prince étranger. On croit savoir que le Duc d'Oldenbourg, proche parent de l'Empereur de Russie, sera choisi pour remplacer le défunt Prince royal. Buonaparté permettra-t-il ce choix qui mettrait la Suede entierement à la disposition de la Russie ?

On a reçu des journaux américains jusqu'à la date du 14 Mai. Ils contiennent des extraits de deux lettres, adressées, au mois de Février dernier, par M. de Champagny au Général Armstrong, dans lesquelles il déclarait, 1°. " Que les Américains ayant, sans avoir de sujet de plainte contre la France, prohibé l'entrée de leurs ports aux vaisseaux Français sous peine de confiscation, S. M. I. a ju-

gé nécessaire d'ordonner que les vaisseaux américains fussent traités de même non-seulement dans ses états, mais même dans tous ceux qui sont sous son influence: 2°. Que les Etats-Unis devraient révoquer leur déclaration d'indépendance ou prendre des mesures pour empêcher leur commerce ou leur industrie d'être taxés par les Anglais; ce qui les rend plus dépendants de ceux-ci que la Jamaïque même qui a au moins une assemblée de représentants et des priviléges." Le ministre français finissait par assurer M. Armstrong des bonnes dispositions de la France envers les Etats-Unis dans le cas où leur politique lui permettrait de les manifester. Enfin, dans sa seconde lettre, Champagny reprochait au gouvernement américain d'avoir manqué d'énergie dans ses discussions avec M. Jackson; " Il aurait dû," disait-il, " renvoyer ce ministre, " confisquer les propriétés anglaises et déclarer la " guerre à la Grande-Bretagne."

Il s'est manifesté dans le Canada des troubles assez sérieux pour obliger le gouverneur à faire arrêter un grand nombre d'habitants, parmi lesquels on remarque l'auteur et l'imprimeur d'une gazette publiée en Français, dans laquelle on censurait vivement ses actes.

Voici la Proclamation publiée à ce sujet par Sir James Craig, gouverneur du Canada:

Attendu qu'il a été imprimé, publié et répandu dans cette province dont le gouvernement est confié à nos soins, des écrits séditieux, dangereux et infectés de trahison; et attendu que le but de ces écrits a été d'égarer les fideles sujets de S. M. de leur inspirer de la défiance et de l'inquiétude contre le gouvernement, d'aliéner leur affection de la personne de S. M. et de répandre le mépris sur l'administration de la justice et du gouvernement; et attendu que dans le cours de ces menées séditieuses, ceux qui en ont été les auteurs n'ont pas hésité d'avancer audacieusement les mensonges les plus grossiers, et de faire les plus grandes dépenses pour les répandre et pour les accréditer sans qu'on sût par

quels moyens ils pouvaient y fournir, ce qui dévoile suffisamment avec quelle persévérance et quelle animosité ils poursuivent leurs plans; et attendu qu'avec les devoirs qui me lient envers S. M. et la sollicitude que je dois éprouver pour le bien-être et la prospérité des habitants de cette colonie, il était impossible que je souffrisse plus long-temps des menées qui tendent directement à bouleverser le gouvernement du premier, et à détruire le bonheur de ces derniers, j'annonce en conséquence qu'avec l'avis et le concours du conseil exécutif de S. M., il a été adopté les mesures convenables, et après avoir donné les avis nécessaires à trois des membres dudit conseil exécutif, il a été lancé des décrets de prise de corps en vertu desquels, les auteurs, imprimeurs et distributeurs des écrits mentionnés plus haut, ont été arrêtés et emprisonnés.

Profondément pénétré du désir de rendre heureux autant que possible, les habitants de cette province, et agissant d'après les instructions du meilleur des Souverains dont j'ai été le serviteur fidele à peu près autant de temps que le plus ancien des habitants a été son sujet, et dont j'encourrais le déplaisir si je ne faisais pas de ce désir la regle de ma conduite, ce serait avec le plus vif chagrin que j'apprendrais qu'il y a lieu de croire que les artifices de ces hommes factieux et malintentionnés ont produit quelqu'effet et que des doutes et des inquiétudes égarent l'esprit de quelques individus trompés.

Je rappellerai à ces derniers et même au public en général, l'histoire de tout le temps pendant lequel ils ont vécu sous le gouvernement de S. M. Qu'ils se souviennent dans quel état ils se trouvaient lorsqu'ils sont devenus sujets britanniques; et qu'ils calculent les progrès qu'ils ont faits vers la prospérité, le bonheur, la sûreté et enfin la liberté sans bornes dont ils jouissent maintenant. Pendant cinquante ans qu'ils ont été sous la domination britannique, ont-ils eu à se plaindre d'un seul emprisonnement arbitraire ou d'une violation de leurs propriétés? Avez-vous, dans une seule occasion, été privés du libre exercice de votre religion? Et dernierement encore, quand toute l'Europe nageait dans le sang, et que d'autres colonies et possessions de S. M. éprouvaient les horreurs de la guerre, et que quelques-unes, au milieu des vicissitudes de cette situation, ont été privés de l'inestimable bienfait de vivre sous les lois anglaises en devenant temporairement la proie du vainqueur, n'avez-vous pas joui d'une sûreté et d'une tranquillité parfaite sous la puissante protection de ce gouvernement

dont les soins paternels ont toujours pour but votre prospérité intérieure ? Quels sont donc les moyens que peuvent employer ces personnes mal-intentionnées pour faire réussir leurs projets perfides et ambitieux ? Par quels arguments espèrent-elles engager un peuple qui jouit de tout ce qui peut constituer le bonheur dans ce monde, à y renoncer pour servir leurs desseins ? Par quels arguments peuvent-elles engager un peuple qui, jusqu'à présent, a éprouvé l'attachement le plus vif et le plus sincère pour le meilleur des Rois, dont le regne leur a offert une série continuelle de bienfaits, à renoncer à ces sentiments de loyauté et à devenir des monstres d'ingratitude dignes de l'exécration de l'univers. Il est vrai que les calomnies les plus révoltantes sont insidieusement propagées : d'un côté on annonce que j'ai l'intention de vous enrôler et de faire de vous des soldats, et que m'étant adressé à la Chambre des Représentants, afin qu'elle me donnât les moyens de former de cette maniere un corps de douze mille hommes, je l'ai dissoute parce qu'elle m'a opposé un refus. Cela n'est pas seulement essentiellement faux, attendu que je n'ai jamais eu cette idée, ni manifesté en aucune maniere cette intention ; mais c'est une invention également atroce et infâme, parce qu'ayant été propagée par des personnes qu'on devait croire bien instruites à cet égard, elle n'en pouvait que mieux vous égarer. D'un autre côté, on vous dit que je voulais imposer des taxes sur vos terres, et que la Chambre des Représentants n'ayant voulu taxer que le vin, je l'ai dissoute pour cette raison. Habitants de St. Denis, cela est encore de toute fausseté. Je n'ai jamais eu la moindre idée d'imposer sur vous aucune taxe, et lorsque cette Chambre m'offrit de payer la liste civile, je ne pus accepter cette offre sans avoir auparavant reçu à ce sujet les instructions de S. M^j^ et ce ne fut que long-temps après qu'on délibéra sur la maniere dont elle devait être payée.

Ainsi désespérant de m'accuser sur ce que j'avais fait, on a eu recours à ce que je n'avais pas fait, et l'on vous déclare audacieusement que je veux vous opprimer. Mais quel est l'acte qui dans toute ma vie peut justifier une telle assertion ? Canadiens, interrogez ceux que vous avez toujours considérés et respectés, interrogez les chefs de votre église qui ont eu les occasions de me connaître ; ce sont là les hommes d'honneur, les hommes éclairés auxquels vous devriez demander des renseignements, et non des

chefs de partis, des démagogues factieux : ces gens-là n'ont aucune liaison avec moi, ils ne peuvent pas me connaitre.

Pourquoi vous opprimerais-je ? serait-ce pour servir le Roi ? Eh, quoi ! le monarque qui durant cinquante ans, n'a pas rendu un ordre qui n'ait pour but votre avantage et votre bonheur, qui est aimé, honoré, adoré de ses sujets et qui descend vers la tombe couvert de gloire et accompagné des bénédictions d'un peuple reconnaissant, voudrait-il démentir tout le cours d'une vie illustrée par les plus hautes vertus, pour ordonner à ses serviteurs d'opprimer ses sujets du Canada. Il est impossible que vous puissiez un moment croire à une telle supposition. Vous repousseriez avec indignation le misérable qui oserait vous la suggérer.

Serait-ce donc pour moi que je vous opprimerais ? mais par quel motif ? serait-ce par ambition ? que pouvez vous me donner ? serait-ce par amour du pouvoir ? hélas, mes bons amis ! avec une vie qui s'avance rapidement vers son déclin, sous l'influence des infirmités que j'ai contractées au service de mon pays, je ne demande qu'à passer au milieu de mes amis, dans la retraite, le peu de jours qu'il plaira à Dieu de m'accorder encore. Je ne reste parmi vous que pour obéir aux ordres de mon roi. Quel pouvoir puis-je désirer ? serait-ce pour acquérir des richesses que je vous opprimerais ? demandez à ceux qui me connaissent si je cours après les richesses ; je ne les ai jamais recherchées lorsque je pouvais en jouir, à plus forte raison ne puis-je les désirer lorsqu'elles me sont inutiles. Dût-on mettre à mes pieds toutes celles de votre pays je préférerais à leur possession la certitude d'avoir dans une seule circonstance contribué à votre prospérité.

Dans d'autres circonstances je considérerais comme au dessous de moi de descendre à de tels détails ; mais rien n'est ni déplacé, ni au dessous de moi lorsqu'il tend à vous tirer du gouffre du crime et de l'infortune dans lequel des hommes coupables voudraient vous plonger.

Il est maintenant de mon devoir de vous avertir particulierement de l'objet de cette proclamation ; en conséquence, d'après l'avis du conseil exécutif, j'avertis et j'exhorte de la maniere la plus pressante d'être sur leurs gardes et de ne pas prêter l'oreille aux suggestions dangereuses des méchants et des factieux, qui en répandant de faux bruits, et en publiant des écrits séditieux, attribuent au gouvernement de S. M. des projets d'oppression, et cherchent à aliéner l'affection des habitants et à les entraîner dans des

actes de rébellion et de trahison; réquérant toutes les personnes bien intentionnées et particulierement les curés et les ministres de la sainte religion d'employer tous leurs efforts pour empêcher les effets de ces tentatives sédieuses et incendiaires, de détromper, de ramener à leur devoir ceux qu'elles ont égarés et de leur rappeller les véritables principes de loyauté envers le Roi et d'obéissance aux lois . . . . . .

Fait, et publié à Quebec, le 21 Mars 1810.

(Signé) J. H. Craig, Gouverneur.

Le Marquis de la Romana a trouvé dans une lettre interceptée par ses troupes la copie d'une épître de Buonaparté à la Reine de Naples, dont toute l'authenticité repose sur l'autorité d'une Dame Beuret qui l'adressait à son mari, colonel du 17 régiment, employé dans l'armée française en Espagne, et qui la tenait, disait-elle, d'un ami du duc de Bassano, (Maret.) Cette lettre longue, travaillée, dont les idées sont assez liées et le style plus modéré que celui de toutes les autres productions de Buonaparté, peut bien avoir été adressée par celui-ci à la Reine de Naples, mais il ne nous paraît pas qu'il y ait autant contribué qu'aux diverses lettres qu'il a écrites quelquefois aux têtes couronnées de l'Europe.

Est-il bien vraisemblable qu'après les injures que Buonaparté a prodiguées à la Reine de Naples, et l'effronterie qu'il a eue de les faire insérer dans ses bulletins, il écrive à cette princesse pour se justifier de l'avoir détrônée, et qu'il lui parle de toutes les douleurs qu'il a éprouvées lorsqu'il s'est vu dans la nécessité de la chasser de son royaume ?

Lettre de sa Majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, &c. a sa Majesté la Reine de Sicile.

Se non vera, e bene trovata.

Madame ma Cousine,

Les événements de l'an 1805 ont interrompu l'amitié et l'harmonie entre nous. Une coalition formidable contre la France, artificieusement formée dans le cabinet de M. Pitt, et masquée d'une maniere extraordinaire, avait mis en mouvement les armées russes, allemandes et prussiennes contre mes légions qui étaient postées sur les côtes de l'océan. Dans cette position critique, mon devoir était de sauver la France de cette lutte, de dissiper cet effroyable orage, ou au moins d'en diminuer les effets. J'y parvins, en rappellant la Prusse, le Wirtemberg et la Baviere au sentiment de leurs intérêts, et en concluant avec le Roi Ferdinand, époux de Votre Majesté, un traité par lequel il s'engageait de ne recevoir dans son Royaume ni troupes russes ni troupes anglaises. En conséquence, mes troupes évacuerent ses états. La guerre éclata; mais à peine mes aigles furent-elles entrées en triomphe à Vienne que j'appris que la cour de Naples avait violé la foi sacrée du traité, et qu'elle admettait au même moment une armée dans sa capitale.

Je reconnus aussitôt que l'or séducteur de l'Angleterre, employé à propos par son agent Acton, avait triomphé de la faiblesse du Roi Ferdinand. La bataille d'Austerlitz m'assura l'heureux résultat d'une guerre injustement provoquée; et la France et ses alliés demanderent à hauts cris la destruction de la dynastie de Naples que son parjure avait couverte de honte. Placé dans cette situation critique, et étant un monarque constitutionnel, quelle ressource me restait-il? Votre Majesté qui a éprouvé l'arrogance de ses sujets, sait, ou doit savoir que nous autres souverains, devons souvent étouffer nos propres inclinations par égard aux intérêts et même aux préjugés des peuples que nous gouvernons. Ainsi fut déterminé le sort de la maison de Naples; elle fut condamnée à perdre son royaume sans qu'il me fût possible de l'empêcher. Que de peines cette résolution ne m'a-t-elle pas coûtées! Combien le sceptre

et la couronne me parurent odieux quand je me vis forcé à un procédé si opposé à mes sentiments! Je ne perdis pourtant pas de vue les intérêts d'une dynastie égarée et déshonorée; et lorsqu'il me devint impossible de la rétablir en Italie, je songeai à lui donner un équivalent ailleurs. Les propositions que je fis d'Erfurth au Roi George ne laissent aucun doute du fait. A la guerre d'Allemagne, malgré les ouvertures pacifiques par Lord Lauderdale, et l'annonce du voyage du messager russe, Nowosilzoff, succéda immédiatement la guerre de la Prusse, dont le souverain ne voulut pas accéder aux propositions modérées que je lui fis. Instigué et aveuglé par la Russie, ainsi que par les insinuations et les promesses de l'Angleterre, il osa, en quelque sorte, me dicter la loi, lorsque sa situation aurait dû l'avertir de se tenir plutôt prêt à la recevoir. Il suffit de quelques jours pour le convaincre de son erreur, et malgré sa conduite, ma modération le laissa en possession de la moitié de ses états. La paix de Tilsit rendit encore une fois la tranquillité à l'Europe; et j'aurais mis fin aux calamités de la guerre, si je n'avais pas été convaincu de la mauvaise foi de la maison d'Espagne, qui quoique mon alliée, n'hésita à se déclarer contre moi que parce qu'elle fut atterrée par la victoire d'Jéna. Les querelles scandaleuses du pere et du fils, l'ambition et la conduite sordide du Prince de la Paix, le desir de rendre heureuse et d'affranchir de ses préjugés une nation du premier rang, me firent tourner les yeux sur ce Royaume. Les Espagnols étaient mécontents du gouvernement du Roi Charles; et le Prince Ferdinand, présenté à l'Europe par son pere comme un traître, ne pouvait monter sur un trône qui, depuis Louis XIV, avait appartenu à la France. D'un autre côté, le Portugal était une province anglaise; et le parlement de cette nation ayant décrété la guerre perpétuelle, il fut nécessaire d'exclure leurs escadres du continent, avant qu'ils pussent avoir une occasion de commettre une atrocité pareille à leur attaque de Copenhague. Forcé par cette réunion de motifs, j'envoyai mes troupes dans ces royaumes, et tous les changements que j'avais projetés se seraient effectués sans trouble, si les Espagnols n'avaient pas été égarés par l'argent des Anglais et le fanatisme des moines. La confiance et la sûreté que je nourrissais à cet égard, et l'ignorance de quelques-uns de mes généraux, ont occasionné les pertes légeres que j'y ai éprouvées et que les ennemis de l'ordre ont célébrées d'une maniere extraordinaire. Mais l'Europe n'a pas tardé à voir ce qu'il y avait

à attendre des Espagnols et de la Junte de Séville dont les mesures furent totalement renversées d'abord par la bataille de Tudela, et en dernier lieu par celle d'Ocana.

Le royaume d'Arragon qui conservait quelque attachement à la maison d'Autriche, est le seul qui m'ait opposé une résistance réguliere, et parmi les événements qui se sont passés depuis deux ans en Espagne, les seuls qui méritent quelque attention, sont les défenses de Sarragosse et de Gérone, qui sont encore plus dues à l'entêtement et au fanatisme des moines qu'à la valeur et à la discipline de leurs garnisons. Enfin, l'Espagne est conquise et les Anglais n'y ont plus aucun point d'appui, excepté Cadix et une poignée d'insurgés à la tête desquels est le traître la Romana. Les forces qu'ils ont en Portugal n'attendent que de voir mes troupes en mouvement pour se rembarquer sur-le-champ, et je suis convaincu que l'armée portugaise éprouvera un sort désastreux. N'est-ce pas le caractere des nations commerçantes de sacrifier leurs alliés? le cœur des Anglais est métallifié; ils n'agissent que par l'appât du gain. Il n'y a avec eux ni honneur ni foi; et ils ne regardent aucune obligation comme sacrée. Ils ont sacrifié la maison de Votre Majesté, le Danemark, la Suede, la Hollande, l'Autriche, la Prusse, et en dernier lieu l'Espagne et le Portugal. Mais, en ce moment, ils n'ont aucun ami sur le continent, ils ont perdu toutes les relations qu'ils y avaient. J'entre dans ces détails avec Votre Majesté pour vous pénétrer de la vérité de mes expressions, et de la nécessité absolue dans laquelle je me trouve de sacrifier encore quelques dynasties. Mais il va s'ensuivre un nouvel ordre de choses et il sera porté remede à tout. La France, quoique amie des innovations, porte néanmoins beaucoup d'attachement et une grande déférence aux usages et coutumes établies.

Le même peuple qui a détruit le trône n'a pas eu de relâche jusqu'à ce qu'il ne l'ait eu rétabli avec plus de pompe et de splendeur qu'il n'en avait auparavant. Je me suis trouvé dans la nécessité de créer une noblesse, à laquelle néanmoins j'ai donné une forme plus convenable que dans l'ancien ordre de choses. C'est ainsi que la France Monarchie réclame et insiste sur ses droits aux couronnes qu'elle possédait anciennement. Votre Majesté doit s'apercevoir en un instant que les événements peuvent amener un changement de dynastie en France, mais qu'ils n'apportent aucune altération dans ses droits ni dans ses rapports. De ce moment, j'ai résolu de placer les couronnes d'Espagne et d'Italie sur

la tête de freres et parents à moi, qui indépendamment de ce qu'ils sont des Princes de ma maison, pensent qu'ils ont contribué à mon élévation au trône. Votre Majesté, qui n'ignore pas que toutes les choses de ce monde se tiennent par des lois immuables, verra la nécessité qui m'a forcé à suivre cette marche. Quant aux changements dans le Nord, j'assure Votre Majesté que je n'y ai aucun intérêt particulier. Je ne les ai permis qu'afin de diminuer le pouvoir et l'influence de la Russie, qui regardant les autres états de l'Europe comme continuellement divisés, et ayant toujours des intérêts différents, comme les républiques de la Grece des temps anciens, peut devenir un jour ce que la Macédoine était par rapport à eux, et l'Alexandre moderne subjuguer peut-être plus de nations que celui qui pénétra jusques dan l'Inde. Les préjugés de la maison d'Autriche, qui s'est mise en avant impolitiquement pour soutenir les droits de la maison de Bourbon, sont cause que j'ai agi jusqu'à présent contre mes intentions de maniere que j'ai été obligé de temporiser avec le Czar des Russies, dont les intérêts sont différents des miens, et dont les inclinations suivent l'impulsion qui leur est donnée par les partis et les intrigues de sa cour.

La derniere guerre avec l'Autriche a éclairé l'Empereur François sur ses intérêts ; et comme je suis attaché à l'ancien systême de la France, j'ai proposé et j'ai obtenu une alliance avec une de ses filles. C'est avec la plus vive satisfaction que j'annonce à Votre Majesté ce coup de politique de ma part, puisqu'en même temps qu'il assure le bonheur de la plus grande partie de l'Europe, il me fournit un moyen d'obtenir la considération et l'estime de Votre Majesté. Je suis jaloux que ce mariage soit représenté par Votre Majesté à l'Europe ce qu'il est réellement, juste, égal et convenable. Fidele à mes promesses, assez puissant pour les remplir, je m'acquitterai avec reconnaissance envers Votre Majesté de l'intérêt qu'elle prendra ainsi au repos de tant de nations. Les dynasties de Bourbon seront toutes indemnisées de leurs pertes. Les Princes de la maison d'Espagne recevront leurs indemnités dans des pays qui n'ont aucun contact avec la France et dans lesquels leurs relations ne pourront pas être opposées à ma dynastie. Quant à la maison de Votre Majesté, je ferai tous les efforts possibles en sa faveur. Maître de l'Espagne du Portugal, il me sera facile de prendre Gibraltar, et alors je chasserai les Anglais de la Méditerranée. Ils perdront Malte, et je

trouverai sur les côtes d'Afrique et en Egypte des colonies supérieures à celles que j'ai perdues. La France, par sa situation, n'a pas besoin d'îles ; mais si Votre Majesté veut la regarder topographiquement, elle verra que dans la réalité il ne lui en appartient aucune sous ce point de vue. La Sicile, la Sardaigne, la Corse, Malte, les îles Ioniennes et plusieurs de celles de l'Archipel formeront le patrimoine de la branche de Votre Majesté qui alors pourra se regarder comme l'Angleterre de la Méditerranée. Que Votre Majesté ne persiste point à vouloir recouvrer les états que votre famille possédait anciennement en Italie. Des circonstances impérieuses m'ont forcé à faire tant de changements, qu'il est maintenant impossible de les altérer. Les îles que je viens d'énumérer, forment un équivalent complet.

J'ai développé pleinement mes idées à Votre Majesté ; je vous ai parlé avec la sincérité qui convient à quelqu'un qui est sur le point de devenir votre neveu. De ce moment, tout sentiment d'animosité, de passion et de vengeance doit cesser. J'oublie les injures que j'ai reçues ; Votre Majesté doit me regarder à l'avenir comme votre parent et votre allié. Ma cause et mes intérêts doivent être ceux de Votre Majesté, comme ceux de Votre Majesté deviendront les miens. J'agrandirai les possessions de la maison d'Autriche, je lui rendrai son ancienne splendeur, je la rendrai maîtresse du Danube, je lui donnerai des ports sur la Mer-Noire, et enfin une marine qui dominera toute cette mer et dont le pavillon sera respecté dans l'Archipel.

Je l'assiterai dans ses démêlés avec la Russie ; et les princes, freres de l'Empereur François, régneront sur les pays que cette puissance a usurpés depuis le temps de Pierre-le-Grand. Pour prix de tout cela, je ne demande que l'amitié et la bienveillance de Votre Majesté. Le bonheur de plus d'un million d'hommes en dépend, et moi, qui suis intéressé au bien-être de tant de nations, je prie et supplie Votre Majesté de seconder mes intentions. Que les préjugés, qu'une fausse connaissance de vos véritables intérêts, et surtout que les séductions et les artifices des Anglais, ne fassent pas perdre à Votre Majesté une conjoncture si favorable.

Que V. M. fasse usage de ses talents naturels et de sa perspicacité pour ne pas être surprise par ceux qui entourent son époux, que l'Europe ne voie pas s'évanouir cette base de sa félicité ; en conséquence de laquelle toutes les dynasties se trouvant unies et conciliées elles tomberont de tout leur poids sur les pirates. Que la présente génération, à la

tête de laquelle la providence nous a placés, soit témoin du sacrifice que les monarques sont disposés à faire de leurs passions. C'est ce que j'attends de V. M. et je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde, &c. &c.

MADAME CLARKE.

La fameuse Madame Clarke vient de publier un livre qui jette quelques lumieres sur les intrigues qui ont précédé et suivi la dénonciation du Colonel Wardle contre le Duc d'York; mais le titre qu'elle donne à cette production semble lui-même le résultat de quelque calcul tendant à répandre des divisions dans la famille royale, et il doit par là même faire admettre avec beaucoup de précaution les détails et les aveux qui ne sont fondés sur la simple assertion de cette femme. En intitulant son livre: *The Rival Princes* (les Princes Rivaux), Madame Clarke a voulu accuser S. A. R. Mgr. le Duc de Kent d'avoir eu quelque part au complot dont son illustre frere a été la victime l'année derniere.

S. A. R. a répondu à cette inculpation en faisant insérer dans les journaux un interrogatoire qu'il a fait subir devant le comte d'Harrington et le colonel Vesey au major Dodd son secrétaire particulier, que Mad. Clarke prétend avoir été employé dans cette ténébreuse affaire par S. A. R. le Duc de Kent. Il résulte des réponses du major Dodd que jamais ce Prince n'a sanctionné, conseillé, ni encouragé aucune attaque contre le Duc d'York; qu'il n'a jamais eu aucune liaison ni communication avec le col. Wardle, ni avec Mad. Clarke; qu'il a constamment regretté qu'on eût cherché à exalter dans quelques écrits son propre caractere aux dépens de celui du Duc d'York; enfin que dans les conversation les plus intimes, ayant ouvert son cœur blessé à l'occasion de circonstances relatives au service, S. A. R. n'a jamais exprimé aucune inimitié contre le Duc d'York ni aucun désir de s'elever par sa chûte.

On souscrit chez M. PELTIER, 7, Duke Street, Portland Place.
De l'Imprimerie de Vogel et Schulze, 18, Poland Street, Oxford Street

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCLXI.—*Le* 30 *Juin* 1810.

OUVRAGE NOUVEAU.

Notices sur l'Intérieur de la France.

Nous donnons ci-après un fragment d'un ouvrage très-important et rempli de détails curieux, publié en Russie par un homme qui après avoir, dit-il, vainement attendu en France une époque où il résulterait quelque bien des principes mis en avant par les divers partis qui l'ont dominée, et après avoir, dans cette espérance, rempli dans ce pays des fonctions administratives, l'a quitté par haine pour le despotisme de Buonaparté. " J'ai quitté, ajoute-t-il, une terre infortunée, sur laquelle la vérité et le droit n'habitent plus depuis long-temps, et j'ai cherché sur un sol hospitalier les principes libéraux expulsés de la France. Je les ai retrouvés, leur asile est devenu le mien, et je respire," M. Faber, l'auteur de

cet ouvrage, dont il n'a été publié que le premier volume, parce que la paix de Tilsit a livré à l'influence de Buonaparté le pays où il s'imprimait, a consacré un de ses chapitres aux Français, et nous devons dire que c'est celui qui nous a paru le plus profondément pensé et le mieux écrit de tout l'ouvrage. Il y prouve que les crimes de la révolution ne sont pas le fait de la nation française, mais bien celui d'un parti, d'une faction, d'un nombre d'individus ou d'un individu seul, qui parvenus à disposer du pouvoir dominant du moment, employent des instruments correspondants à leur caractere, à leurs vues et à leurs fins. " Partout, dit-il, la populace est populace, et chez toute autre nation que la nation française elle aurait sans doute commis les mêmes excès. La populace du peuple le plus phlegmatique du monde, du peuple hollandais, massacra à la Haye en 1672, les deux vertueux freres de Witt, les bienfaiteurs du pays. Les corps sanglants de ces martyrs furent plus maltraités que celui de l'infortunée princesse de Lamballe ne le fut à Paris." L'auteur prouve ensuite que la nation Allemande, qui est celle qui a mis le plus d'amertume dans les reproches faits aux Français au sujet de leurs contradictions dans les événements de la révolution, a cependant fidelement suivi dans les pays conquis par la France, ces événements et ces changements politiques.

" Il y a eu, dit l'auteur, des clubs à Mayence, à Coblentz, à Cologne, à Cleves ; on a abattu avec fureur les armoiries, on a renversé les crucifix..... On a excellé en adresses de félicitation..... les fonctionnaires qui rédigeaient et envoyaient ces compositions étaient des Allemands, bien allemands ; les habitants, dont on croit lire le vœu, sont cependant bien mécontents. Que conclure de là, si non, que des fonctionnaires allemands payés pour faire les volontés du gouvernement, servent d'instruments

à ses vues, et qu'ils y obtemperent avec promptitude comme leurs collegues français." L'auteur conclut ce chapitre par les réflexions suivantes que nous ne pouvons nous refuser au plaisir de citer à raison de leur justesse. " Enfin, il faut le dire, la maladie qui accompagne la haute civilisation de notre siecle, l'égoïsme, est la source de la soumission des uns et de l'audace des autres. Les uns veulent tout conserver les autres tout acquérir.....et les Français, on ne saurait le cacher, attachés plus qu'aucune autre nation à toutes les jouissances que produit une haute civilisation, souffrent le plus de la maladie du siecle. Le souvenir des pénibles privations qu'ils ont éprouvées, les fait frémir. C'est du repos qu'ils demandent, et si jamais les peuples étaient appelés à se rendre heureux par le moyen des révolutions, les Français se leveraient les derniers."

Dans l'article sur l'administration, M. Faber prouve que c'est l'égoïsme le plus sordide qui est le seul mobile de la plupart des administrateurs. " Le chef suprême du gouvernement en montre, dit-il, l'exemple avec une franchise tout-à-fait neuve dans les annales de l'égoïsme." Il parle ensuite de l'ignorance des préfets nommés par Buonaparté, à qui il ne faut que des hommes qui fassent *marcher militairement* les trois principales branches de son administration : contributions, conscription, police. La partie administrative ne forme plus un état auquel on se voue, c'est une faveur qui n'est pas accordée à tout le monde.

L'auteur prouve que Buonaparté contribue beaucoup lui-même à diminuer les connaissances administratives des préfets par le principe qu'il a adopté de ne jamais les placer dans les départements où ils sont nés ou possessionnés, ce qui les rend étrangers aux connaissances locales et les met à la disposition des subordonnés pour y suppléer. Par le principe du *dépaysement*, aucun préfet ne peut rester

long-temps dans le même département ; de sorte que regardant son séjour comme un passage, il s'attache aux circulaires, qui lui tracent d'avance tout ce qu'il a à faire, c'est-à-dire, qu'il fait tout pour le gouvernement, rien pour le pays.

M. Faber parle ensuite de l'extrême difficulté qu'une grande quantité de villes éprouvent en France pour faire face à leurs dépenses locales. " Cependant, dit-il, malgré leur pénurie, elles font à Buonaparté, lorsqu'il les visite, les réceptions les plus pompeuses, elles multiplient les illuminations, les repas, les bals, les fêtes.....Mais cette soirée passée, qu'arrive-t-il ? On retranche encore plus sur les dépenses de la ville, on se prive du nécessaire. Il y a des villes où l'on a été forcé de renoncer à allumer les réverberes pendant tout un hiver, à raison des frais que leur avait coûté le passage ou le couronnement de Buonaparté. Les jours de fêtes ordonnées pour Buonaparté ou sa famille ont, dit M. Faber, un caractere particulier d'ostentation et de mesquinerie, de bruit et de tristesse.....J'ai assisté aux dîners que les administrateurs donnent par souscription dans ces jours solennels, et j'ai vu sur tous les fronts l'aveu d'une pénible contrainte et la honte d'être gais officiellement. On dit ensuite dans les gazettes que les illuminations ont été spontanées et générales. Ces épithetes brillerent un jour à l'occasion d'une illumination de la ville de B.....? Je l'avais vue : dans des rues entieres on ne découvrait que cinq ou six chandelles donnant une triste lueur, et un cordonnier qui, le jour même, avait reçu un billet d'exécution pour ses contributions, l'avait placé en transparent contre les carreaux de sa petite fenêtre."

Des anecdotes de ce genre décomposent tout le merveilleux dont les journaux de Buonaparté entourent les fêtes dont il est l'objet ; elles montrent la misere à côté de la magnificence, la contrainte et la tristesse dans des occasions où le despotisme veut

que tous les visages montrent une gaîté qu'il flétrit au fond des cœurs ; enfin elles prouvent que, malgré son rang suprême, Buonaparté est l'objet des sarcasmes des classes les plus basses de la nation qu'il opprime.

L'auteur détaille ensuite tout le charlatanisme des actes de Buonaparté et des proclamations de ses administrateurs ; il cite entr'autres une circonstance où il fit distribuer 10,000 francs à 30,000 malheureux qui avaient tout perdu dans une inondation, ce qui produisit quelques sous pour chacun d'eux. Les papiers publics, disaient alors : " que la générosité de Buonaparté avait fait oublier aux infortunés habitants du canton de.....tous leurs maux ; et ils l'appelaient le pere de tous les infortunés de ce vaste empire." Pendant que ces 30,000 infortunés recevaient un don qui insultait à leur misere, des millions furent dépensés à leur proximité en fêtes, en solennités occasionnées par le passage de Buonaparté et de son épouse. Presque toutes les reconstructions ou les embellissements que Buonaparté ordonne dans les villes où il passe, ne sont pas plus réels que les secours qu'il accorde, dit-on, aux infortunés. On sait avec quel éclat il avait fait annoncer que Lyon allait sortir de ses ruines. Le Moniteur avait annoncé les encouragements, les secours, les exemptions accordés aux propriétaires des maisons de la place Bellecour, pour qu'ils y fissent des constructions conformément à un plan adopté par le gouvernement. Trois ans s'étaient écoulés que cette place était encore couverte de ruines, et comme Buonaparté qui allait se faire couronner à Milan devait passer par Lyon dont on l'avait proclamé le restaurateur, ses flatteurs, pour lui épargner le dépit de voir son nom associé à des ruines, imaginerent de faire rendre par le corps législatif une loi qui accordait de nouveaux encouragements aux propriétaires de la place Bellecour, et qui donna à Buonaparté le courage d'entendre sans rougir les louanges

que les administrateurs Lyonnais lui prodiguerent à son passage.

L'auteur dit ici, au sujet de l'avilissement de ces administrateurs: " Et cependant si tous ces hommes qui se sentent avilis aux yeux de leurs contemporains et de leur propre conscience, fatigués du plus honteux des jougs, reprennent un jour leur dignité; que le voile des iniquités se déchire; que l'homme qui l'a tissu, reste là à découvert dans sa honteuse laideur: quel moment! quelle vengeance que celle que la nation prendra sur l'homme qui lui a ravi avec sa liberté politique sa liberté morale.....Un système d'état fondé sur la mauvaise foi et l'imposture ne peut pas durer; il porte le germe de sa destruction dans son sein."

Dans son chapitre intitulé l'Ancien Temps et le Nouveau, M. Faber fait très-bien observer que Buonaparté en rétablissant tous les dehors de l'ancien régime qui avaient joui d'une certaine faveur dans l'opinion, n'a pas pour cela satisfait les souvenirs qu'il rappelle, ni les vœux dont il est l'objet. En rétablissant ce qui était autrefois entouré de la prédilection publique, il n'a rétabli que les décorations; la scene sur laquelle elles étaient posées, n'est plus la même. Le temps, les auteurs, la piece, tout est changé; et quelqu'effort que fasse Buonaparté, il ne produira qu'une faible imitation du passé, qui ne fera que mieux sentir ce qu'on n'a pas....L'homme du vulgaire ne se laisse pas long-temps tromper par les apparences, lorsqu'elles ne sont pas d'accord avec ses intérêts; c'est le sentiment de son bien-être qui fixe son jugement. Buonaparté peut imposer silence à la bouche, mais il ne fera pas taire ce sentiment irrésistible, et en remettant en scene les apparences du passé, il donne matiere à des comparaisons qui lui seront défavorables, aussi long-temps qu'il y aura tant d'intérêts blessés par lui."

L'auteur entre ensuite dans toutes les contra-

dictions, dans toutes les dissonances qu'offre la conduite de Buonaparté, depuis qu'il veut singer les Bourbons et s'entourer de tout l'appareil de l'ancienne cour. Il fait sentir combien il est ridicule de voir l'homme qui a abjuré le christianisme en Egypte, entendre la messe dans la même chapelle et à la même heure où les rois de France l'entendaient; de voir l'homme qui voulait incendier Vérone parce que cette ville avait donné asile à Louis XVIII, et qui a été l'atroce meurtrier du duc d'Enghien, faire rétablir les tombeaux de St. Denis, et ériger trois autels expiatoires en réparation des outrages faits aux cendres des souverains des trois races de l'ancienne monarchie..... N'est-ce pas de la part de Buonaparté un manque de tact que de provoquer ainsi des rapprochements qui prouvent son hypocrisie, et si l'opinion est assez soumise pour ne pas manifester l'impression qu'elle en reçoit, la croit-il assez dépravée pour adopter aveuglement tout ce qu'il lui prescrit de croire?

Nous avons vu avec plaisir que dans un ouvrage où l'on a réuni sur l'état actuel de la France, plus de données exactes, plus d'observations justes, plus de faits positifs que dans tout ce qu'on a publié depuis dix ans à cet égard, on ne traite pas d'insensés ceux qui esperent et désirent le rétablissement de l'ancienne monarchie, et qu'au contraire on y parle des regrets qui accompagnent le souvenir des Bourbons et des vœux formés pour leur restauration.

A mesure que Buonaparté s'éleve, on veut se persuader qu'il s'affermit, et plus il se rend odieux plus on veut croire qu'il est puissant. Telle est la doctrine que depuis quelque temps ses partisans, ses admirateurs et les hommes faibles qui n'encensent que la fortune, ont voulu accréditer, surtout depuis qu'il s'est allié à une des maisons les plus illustres de l'Europe; la conclusion de cette doctrine est que la famille dont Buonaparté a usurpé les droits est sans

espoir de les recouvrer jamais, qu'il faut la considérer comme ne faisant plus partie des familles souveraines, la dévouer à l'oubli, même à la proscription, parce qu'elle est un obstacle à la paix et au nouveau système qui va régir l'Europe, enfin qu'étant entierement oubliée des Français ce serait faire violence à leur volonté, à leur liberté, que de favoriser ses prétentions. Aujourd'hui c'est un homme qui, étranger à la France, et par conséquent aux affections, aux préjugés même qu'on prétend reprocher à ceux qui regrettent le régime qui faisait la gloire et le bonheur de ce royaume, c'est un homme qui, pendant la révolution, a été successivement instituteur, administrateur et journaliste, qui en indiquant l'état actuel de l'opinion publique en France, qui, en calculant les probabilités qui s'offrent pour l'affermissement de la nouvelle dynastie, déclare d'après sa conscience et les observations les plus désintéressées, qu'il n'y a rien dans l'opinion publique qui soit favorable aux plans de Buonaparté, et que tout ce qu'il fait pour la magnificence de sa cour et pour l'illustration de sa dynastie, concourt à réveiller les souvenirs qu'a laissés l'ancienne cour de France et les regrets qui se rattachent à l'illustre famille des Bourbons.

En supposant, comme on le dit, que la génération qui a vécu sous l'empire des Bourbons, est presqu'éteinte, que celle qui s'éleve ignore presque leur existence, comment persuadera-t-on aux gens qui refléchissent, qu'en trouvant dans les récits de ceux qui ont connu et béni leur administration paternelle, et dans les histoires que l'usurpateur n'a pu ni tronquer ni détruire, tant de traits qui prouvent leur grandeur, leur popularité, leur bienfaisance, et la douceur de leur longue administration, des vœux ne s'éleveront pas en leur faveur par le contraste de la conduite du farouche Napoléon, avec celle des souverains qu'il a l'effronterie d'appeller ses prédécesseurs et d'indiquer presque comme ses ancêtres !!!!

Extrait des NOTICES *sur l'Intérieur de la France en* 1806.

CHAPITRE VIII.

BUONAPARTÉ ENTOURNÉE.

Buonaparté, devenu chef d'état, institua les tournées, et en fit un des caracteres distinctifs de son gouvernement, d'avec ceux qui l'avaient précédé. Lui-même il joignit l'exemple au précepte : il fit des voyages. De grands souverains étaient à alléguer pour en avoir ainsi usé. Ces déplacements convenaient au caractere et au goût du nouveau chef d'état ; son esprit inquiet et remuant demandait des changements d'idées et d'alentours, et il fallait de grands mouvements à son âme comme à son corps.

Les bons princes de la terre s'étaient montrés aux peuples pour voir de leurs yeux, reconnaître les besoins, y remédier, répandre des bienfaits. Buonaparté, à l'imitation de ces princes, annonça un but semblable. Son premier voyage fut à Saint-Quentin, pour reconnaître le terrain d'un canal à confectionner pour la jonction de la Somme à l'Escaut, à l'Oise et la Sambre. La Belgique devait être mise en communication avec Paris. Ce voyage présentait un but d'utilité marquée, et la conception à exécuter, de la singularité, puisque le canal devait être conduit pendant quelques lieues sous terre. Le Consul fut reçu avec joie par les habitants des contrées, auxquels il promettait bonheur et abondance. Il y avait de la cordialité dans la réception qu'on lui fit. Mais ces voyages changerent de caractere à mesure qu'ils se répétaient : le but politique devint dominant. On voulut donner à l'univers le spectacle d'un accord d'hommages et d'attachement, venant au devant du nouveau dominateur de la France. Ce spectacle fut systématiquement organisé, et le Moniteur, suivi des innombrables journaux français, proclama le résultat. Buonaparté voyagea et se fit recevoir en grand souverain. Il en reçut les honneurs, les assurances, les démonstrations, les offres, les présents ; il en avait le cortége et en déploya le faste. Bientôt l'accessoire étouffa l'essentiel. Encore Consul, Buonaparté ne voyageait plus que pour arriver et être reçu. Empereur, il a fait régler les cérémonies à pratiquer, par des décrets, et il en existe un, développant à travers plusieurs feuilles du Moniteur le céré-

monial à observer pour tous les cas échéants. Chaque préfet doit se trouver aux limites de son département, chaque sous-préfet à celles de son arrondissement; chaque maire doit, à la tête du conseil municipal, venir à, je crois, 500 pas au devant de l'empereur. Chaque curé doit se trouver à la porte de son église, chaque évêque à celle de sa cathédrale, avec dais, bénitier et encensoir. Le temps du cérémonial à remplir donne celui de changer, ou de faire reposer les chevaux. Comment voir pendant ce temps ce qui pese aux habitants, consoler, soulager, créer? Aussi le terme technique pour désigner quelqu'un faisant tournée, est qu'il *parcourt* son ressort; ce terme est officiel, et se retrouve employé au grand sérieux, dans tous les papiers et actes publics. Assez au commencement de son regne consulaire en l'an IX, Buonaparte charges par arrêté formel les Conseillers d'état Barbé-Marbois, Duchatel et Fourcroy " de *parcourir* les départemens de l'ouest, pour en reconnaître la situation " et cicatriser toutes les blessures que la guerre y avait frap- " pées." Certes, c'était beaucoup entreprendre en course! —Je me suis trouvé un jour à côté d'un maire d'une ville importante, haranguant Buonaparté à son arrivée. Le maire avait bien appris son discours, mais Buonaparté ne lui donna pas le temps de présenter les clefs et de réciter le passage qui y avait rapport. Un coup de tête fit finir au maire et poursuivre au cocher. On se contenta de lire le lendemain la remise des clefs et le discours entier, dans la gazette.—" Point de discours, Messieurs!" c'est souvent la décourageante apostrophe que les gens de la suite de Buonaparté adressent aux députations tremblantes, ils les demandent par écrit, pour les faire insérer. La hâte du voyageur n'est pas en proportion avec les besoins du pays visité, elle ne l'est pas même avec le cérémonial, tout au plus elle l'est avec l'estime de l'homme harangué pour les harangueurs.

En courant ainsi, on ne touche que des roues du carrosse la superficie du sol, on ne voit pas plus que la superficie des objets qu'il porte; on n'en veut, ni doit voir davantage. Les administrateurs ne s'en cachent pas. Lorsque Buonaparté, premier consul, dut arriver pour la premiere fois à Bruxelles, le préfet y résidant, M. Doulcet-Pontécoulant, prescrivit aux habitants, demeurants dans les rues que l'illustre voyageur avait à traverser à son entrée, de faire blanchir et peindre les façades de leurs maisons, pour, était-il dit dans la circulaire du préfet, donner au chef du gouvernement le spectacle de l'aisance, écarter de sa vue les

sombres couleurs de la pauvreté ou du mécontentement. Je puis me tromper, pour quelque terme de la circulaire préfectoriale, puisque je cite de mémoire, mais je ne me trompe pas, en en rapportant le sens et le but, qui étaient très-précis. La piece officielle de M. Doulcet-Pontécoulant a été publiée par l'impression et est venue à la connaissance de toute la France qui lit, et les tombeaux blanchis du préfet de la Dyle ont trouvé des imitateurs.

Buonaparte ne s'informe pas plus de ce qui est blanchi que de ce qui ne l'est pas; il sait que tout est décoration, et les solennités, les arcs de triomphe, disposés en son honneur, ne le frappent pas; souvent il semble ne pas les apercevoir. C'est qu'il regarde tout comme lui étant dû, et qu'il sait mieux que personne que tout est de commande. Une ville lui avait élevé depuis quelque temps déjà, sur une de ses places publiques, un obélisque permanent, quoiqu'en planches, qui attestait les efforts de la ville. Des inscriptions en quatre langues répétaient le nom de Buonaparté. Il séjourna près de huit jours dans cette ville, tous les jours il se trouva près du monument, il n'y a jamais jeté un regard, et les administrateurs municipaux ont été cruellement punis, en ce que Buonaparté ne prit pas la peine de faire une seule question de curiosité, au sujet du monument. Cependant, s'il ne voulait louer les efforts faits pour sa personne, il devrait les défendre, car il n'ignore pas la détresse des communes. L'ameublement des appartements où il est logé ordinairement, devrait lui rappeler la disproportion entre les efforts, et les moyens mis en jeu. Le gouvernement ne possede pas de maison pour le pied-à-terre dans les départements et les villes. Si Buonaparté descend chez le préfet, sa maison est tapissée, meublée et décorée à neuf, aux frais du département; s'il séjourne dans une ville qui n'est pas chef-lieu, le maire fait emprunter, pour le temps du séjour, chez les habitants aisés de la ville, glaces, chaises, tables, rideaux, peintures, pendules; les magasins de meubles et de bronzes sont mis en réquisition pour fournir les pieces de décoration; les travaux sont faits aux frais de la commune. Si Buonaparté loge chez un riche maire, ou autre fonctionnaire, les fourriers de la cour le précedent, disposent, ordonnent, arrangent dans la maison, le maître lui-même doit la quitter pour le temps du séjour; Buonaparté lui dit en partant " qu'on n'est pas mieux logé à Saint-Cloud," et lui laisse la croix de la légion d'honneur, en signe de satisfaction.

Le premier objet qui occupe Buonaparté dans les lieux, où il s'arrête, c'est la présentation des autorités publiques. C'est dans ces audiences qu'il doit apprendre la situation de la contrée qu'il visite. On connaît l'esprit des fonctionnaires. Buonaparté leur adresse des questions relatives à leurs fonctions. Lors de ses premiers voyages, on voulut reconnaître dans ces questions, la plus profonde connaissance de toutes les branches de l'administration, mais reproduites presque littéralement à chaque nouveau voyage et en chaque endroit, elles devraient cesser de faire l'admiration et le sujet des exclamations des articles de gazette. Voici à quoi se réduisent à-peu-près les questions que Buonaparté fait aux fonctionnaires.

Aux maires, comme chefs des communes: Combien avez-vous d'habitants dans votre endroit? Quelle est la proportion de la mortalité dans votre mairie? Combien rapportent vos biens-communaux? Combien en avez-vous en bois?—Quel est le rapport de votre octroi municipal? N'est-il pas nécessaire d'en augmenter le tarif? A combien montent vos dépenses municipales? Quel a été votre contingent dans la conscription de l'année présente, et quel a-t-il été l'année passée?

Il demandera aux juges des tribunaux de première instance: Combien de membres avez-vous parmi vous, nés hors du département? Combien sont indigenes? Combien de jugements rendez-vous par an, en matiere civile? Combien en matiere correctionnelle? Combien d'appels de vos jugements y a-t il dans l'année? Combien de procès ont été réformés par le tribunal de cassation?

Il demande aux évêques: Vos succursales sont-elles toutes organisées? Leur nombre est-il suffisant pour les besoins des fideles? Avez-vous les prêtres nécessaires pour les desservir? Avez-vous trouvé les moyens de loger convenablement les curés. Avez-vous avisé aux moyens d'établir un séminaire? Comment faites-vous des éleves pour l'état de prêtrise? Quel est le nombre général de vos diocésains? Combien faites-vous de confirmations par an? Y a-t-il des protestants et d'autres sectaires dans votre diocese?

D'après ces questions on peut se faire une idée de celles que Buonaparté adresse aux députations des différentes autres autorités auxquelles il donne audience. Quiconque a une légère idée de la complication des intérêts et besoins des hommes en société et de l'administration d'un pays, concevra qu'il est impossible de découvrir par de semblables questions,

les plaies qui sont à sonder et les maux dont la source est à tarir. Mais il faut convenir aussi qu'il est impossible à tout chef d'état, d'en faire d'autres, à moins d'interroger chacun en particulier et d'entrer dans des détails qu'un homme, fût-il doué de la plus étonnante pénétration, ne saurait deviner. Mais alors un chef d'état cesserait de l'être et il faudrait que ses journées fussent des années et que ses années devinssent des siecles. Si Buonaparté par ses questions, faites dans une audience passagere, pouvait découvrir la vérité cachée, il serait plus heureux que bien des souverains légitimes qui, avec les meilleures intentions, souvent ne peuvent y parvenir. Car tel est le sort des hommes qui gouvernent, quel que puisse être d'ailleurs le titre ou le prédicat qu'ils portent, que rarement ils peuvent voir par eux-mêmes et qu'ils se trouvent ordinairement réduits à en croire aux yeux d'autrui!

Mais si Buonaparté apportait véritablement dans les pays qu'il visite, les intentions de faire le bien, possede-t-il les connaissances administratives nécessaires pour le réaliser? On peut débiter un nombre de questions générales comme lui, sans être grand administrateur; les répéter, c'est établir le soupçon qu'on les récite par cœur, comme des formules. En administration il ne suffit pas d'avoir des talents, c'est une science pratique, où il faut de l'expérience. Buonaparté a prouvé par tout son systême d'économie d'état, que la vraie science administrative lui est entierement étrangere. Les principes nouveaux qu'il a posés pour base de son édifice, comme ceux qu'il a conservés des temps antérieurs, ont été toujours les plus mauvais possibles. Chaque branche du régime intérieur de la France le prouve: finances, commerce, industrie, agriculture. Il se donne pour un souverain achevé et en a souvent pris le ton envers d'autres souverains, mais je suis persuadé qu'après son dix-huit Brumaire il a été effrayé de s'être si légerement avancé à administrer la France. Bien des engagements n'auraient pas été pris, bien des promesses n'auraient pas été données, s'il avait eu quelque idée des difficultés qui l'attendaient. Son ignorance a peut-être quelquefois été la cause de sa mauvaise foi, et l'une a aggravé les fausses mesures que l'autre avait dictées. Pour être juste, on ne peut lui imputer à tort de ne pas posséder des connaissances administratives, car destiné depuis son enfance à l'état militaire, il n'a eu ni l'occasion, ni la vocation d'en acquérir, et depuis qu'il se trouve à la tête de l'état,

il n'a pas eu le temps de remplir les lacunes de son instruction premiere. Mais ce qui lui mérite des reproches, c'est de vouloir paraître universel en connaissances et talents de souverain. Comme un jour il aida à discuter dans le conseil d'état le code civil, à quoi il n'entendait sûrement pas beaucoup et qu'il eût la hardiesse de faire insérer ses avis en perpétuelle mémoire, dans les suppléments du Moniteur, de même il prétend par ses tournées faire naitre le bonheur, partout où il parait. A voir les feuilles françaises, on dirait que son *veni, vidi* suffit pour soulager, ranimer, rétablir, créer.

Il n'y a pas eu de ville sur son passage, dont la gazette n'eût rapporté le lendemain de son arrivée quelque déclaration à lui faite en ces termes: Vous arrivez, et les ressources se développent, les plaies se cicatrisent, l'industrie se ranime, l'agriculture prospere, le crédit se rétablit, les arts, les sciences refleurissent. . . . Certes, il faut être bien ignorant pour ne pas savoir qu'il n'est dans le pouvoir d'aucun mortel, quelle que fût d'ailleurs sa puissance, de produire la millieme partie des effets qu'on attribue à la présence de l'homme en tournée, et que le commerce, l'industrie, l'agriculture et le crédit tiennent à des fils tout autres, que ceux par lesquels on fait mouvoir des soldats. Ces tournées sont, comme tous autres actes d'administration, des représentations, dictées par l'amour-propre et la politique; les articles et discours qui en prônent la bienfaisance, le sont par l'adulation. Les auteurs de ces compositions, pour faire leur métier avec distinction, font semblant d'être ignorants. Ils ne le sont pas; ils se trouvent sur les lieux, ils voyent que rien ne se releve à la voix tout-puissant et que partout les ruines restent immobiles. Quelquefois, il est vrai, ces sortes de discours et d'articles renferment adroitement des vérités qu'on ne saurait énoncer directement, ils indiquent souvent ce qui est à faire, ce qui devrait déjà être fait, ou ce qui devrait se faire encore. Certaines pieces concernant Lyon, sont des modeles dans ce genre de rédaction. Rien de plus adroit que de dire à Buonaparté que la ville de Lyon lui doit son avenir; rien de mieux et de plus astucieusement conçu que l'article suivant, publié à Lyon le lendemain de l'arrivée de Buonaparté dans cette ville, en Avril 1805. " Après avoir entendu la messe et donné audience aux nombreuses autorités, dit l'article, Sa Majesté s'est entretenue très-long temps avec les membres du conseil général du département et du

corps municipal de tous les objets qui pouvaient intéresser le commerce, les manufactures, l'embellissement et la salubrité de la ville. Elle sait mieux que nous-mêmes ce qui importe à notre prospérité, continue l'article et il finit par cette phrase: *elle nous a également comblés par l'étendue et la bienfaisance de ses vues.*" Cette phrase paraît d'un vague insignifiant, mais prononcée par une bouche lyonnaise, après tant de bienfaits précédemment vantés et restés sans effet, elle est d'une ironie amere. Buonaparté devrait défendre ces sortes d'articles. Il sait que les hommes qui parlent de lui, n'osent avoir l'intention de l'ironie; il n'a pas tort: pour les intentions il peut se dispenser de lire d'avance les articles qui doivent parler de lui dans les gazettes, mais à la longue tout ce qu'on pourra dire de lui dans ses voyages, avec les intentions les plus innocentes, paraîtra ironie.

Mais il est un reproche plus grave à faire à Buonaparté que celui de viser à la représentation et de ne pas posséder des connaissances administratives, c'est celui de faire semblant de ne pas connaître le malheur et d'en ignorer la voix. Buonaparté veut par là se mettre au niveau de souverains nés, et il cherche à leur ressembler par un trait qu'ils regardent comme un triste sort attaché à leur condition. Si Didon se fait aimer en disant: *Non ignara mali, miseris succurrere disco;* si Henri IV et tous les bons princes, dont le ciel a fait présent à la terre, s'échappent à la sphere qui les isole, et cherchent à voir de près les hommes, Buonaparté suit une route opposée: il s'en écarte, pour s'isoler. Il a un bonheur, dont rarement un homme placé à la tête d'un état, peut se vanter; né et élevé dans dans la classe ordinaire des hommes, ayant éprouvé les chances de la vie commune, il apporte au timon du gouvernement des expériences précieuses, pour entendre le cri des infortunés; il a acquis le coup-d'œil qui découvre le malheur. On attendait de lui qu'il s'attacherait à arriver au cœur des souffrants. Avec de si immenses moyens disponibles, il y aurait eu immensement de bien à faire! Buonaparté l'a voulu autrement. Ce souverain d'hier a mis une prodigieuse distance entre ce qu'il est, et ce qu'il était; il voudrait anéantir tout ce qui a précédé, jusqu'aux traces de sa naissance, pour ne paraître que ce qu'il est et veut être dans le moment présent. Il n'est pas impossible qu'un jour il se dise d'origine *divine;* du moins il est hors de doute qu'il trouverait des hommes sans nombre qui le prouveraient, dès qu'il le voudrait. Il a élevé les barrieres insurmontables de l'étiquette et d'une représentation

théâtrale entre lui et les millions qu'il gouverne. Des fonctionnaires entourent et exécutent. Si un infortuné perce la phalange, Buonaparté a l'air de n'en pas entendre le langage, ses questions sont insignifiantes et quelques napoléons-d'or de dix francs deviennent une largesse impériale: l'on écarte des pétitions comme des poignards.

Mais Buonaparté en tournée ne fait-il aucun bien dans les endroits où il passe? Ces récits des travaux auxquels il s'adonne, sont-ils tous des fictions?—Tout comme quand il séjourne à Paris, Buonaparté déploye dans ses voyages une prodigieuse activité. Hors des audiences qu'il donne aux autorités locales, il travaille avec des conseillers d'état, ou avec les ministres. Il prend peu de repos; souvent il fait appeler au milieu de la nuit le ministre des relations extérieures, ou de la guerre. A trois heures du matin, il se fait lire un rapport, ou il dicte les idées pour une piece officielle. On cite dans les gazettes cette infatigable application, on a raison, car elle passe les forces ordinaires d'un homme; mais chaque ville où elle se développe, en induit qu'elle a ses intérêts locaux pour objet, et elle a tort. Il serait peu politique à Buonaparté de ne s'en point occuper. Mais ils forment la moindre partie de sa sollicitude et de ses soins. Les décrets concernant les objets locaux, paraissent rarement pendant le séjour de Buonaparté sur les lieux; souvent on n'y laisse que des promesses, et la gazette se console de suppositions. Buonaparté étant, lors de son voyage au couronnement en Italie, en 1805, à Turin, le journal de cette ville du 20 Août disait: " L'empereur a travaillé hier " toute la journée avec ses ministres. Aujourd'hui à quatre " heures du matin il a fait appeler l'administrateur général, " M. Menou, et dans un travail qui a rempli la matinée " toute entiere, il s'est sans doute occupé de nos intérêts " qui lui sont toujours présents, même lorsqu'il est loin de " nous." Le mot *sans doute* était significatif. Quelque temps après, parut le décret, fixant le cérémonial à observer dans le nouveau royaume d'Italie, ce décret, statuant que le vice-roi se tiendra découvert en présence du portrait de Buonaparté, placé sous le dais du trône. On ne s'est point aperçu que des décrets eussent été rendus relativement aux intérêts du pays, à moins qu'on ne veuille nommer ainsi les interêts d'un nouveau trône, élevé par Buonaparté. Mais on s'est aperçu que les travaux ordinaires qui auraient été faits à Paris, Buonaparté y étant, se faisaient dans le Pié-

mont et dans la Lombardie, pendant que Buonaparté y voyageait.

C'est ainsi que du château de Stupinigi près Turin, Buonaparté rendit à la même époque un décret confirmatif d'une décision du conseil d'état, concernant la responsabilité des communes de France, pour des délits commis dans leur sein: qu'il rendit onze brévets d'invention pour autant d'artistes français; un long réglement sur la comptabilité des receveurs des hôpitaux et établissements de charité. A Milan il fit paraître un grand nombre de décrets, étrangers au pays et sur des objets les plus disparates, tel que celui contenant un nouveau tarif des chevaux de poste en France: un grand nombre pour acceptations de legs et donations, faits à des hospices de différents départements, comme du Puy-du-Dôme, des Bouches du Rhône, du Nord, du Calvados, de la Somme: puis un décret pour la nomination d'un habitant de la Sarre pour auditeur au conseil d'état; l'établissement d'une école d'arts et métiers à Treves; un autre, portant fixation de nouveaux droits sur la bierre rouge: enfin il y parut encore une longue suite d'autres décrets. Tous ces décrets, discutés et préparés à Paris, auraient pu paraître partout ailleurs, et ne tenaient sûrement pas au voyage de celui qui les rendit, mais Buonaparté en voyage, c'est le gouvernement de France en voyage, et le cabinet de Saint-Cloud en ambulance. D'ailleurs tel décret tout rédigé et expédié d'avance, est emporté en route et revient à Paris, signé d'un endroit éloigné. C'est étendre son existence au-delà d'elle-même que de l'étendre par des faits à des lieux séparés par de grandes distances, c'est multiplier son être que d'en multiplier le souvenir par le nombre des lieux auxquels on l'attache. Le nom de Charlemagne se retrouve sur la Seine, sur le Rhin, sur le Danube, sur le Pô, sur l'Ebro en Espagne, sur l'Eider en Holstein et sur le Raab en Hongrie. Buonaparté a signé des décrets à Gênes, Bologne, Mantoue, Plaisance, Strasbourg, Bruxelles, Mayence. Le réglement pour l'octroi de la ville de Gênes a été signé au camp de Boulogne près la Manche; un décret y a été signé qui fixe l'intérêt légal de l'argent pour les départements Piémontais. Près de trente décrets existent qui ont été signés à *Braunau;* tous regardent l'intérieur de la France et plusieurs ont des intérêts très-bornés pour objet. A côté du mot *Braunau*, se trouve placée la détermination " *en Haute Autriche.*" Quel rapport y a-t-il entre Saint-Quentin et Austerlitz? Il existe un décret signé

du dernier endroit, qui concerne le canal du premier. Sa date est du 16 Frimaire an XIII.

Ces mises de dates et lieux n'ont pas besoin de commentaire. Les voyages au dehors, comme les tournées dans l'intérieur ont les mêmes motifs, le même but. L'étonnante activité du voyageur n'est pas celle que réclame le lieu où il passe, et le moment qui est présent, mais celle que son caractere et ses vues politiques prescrivent. J'ai attentivement examiné toutes les dispositions locales dont il a constaté son passage par des villes et des départements, je n'ai jamais vu un véritable acte de générosité, pas même de justice, et voici le système imperturbablement suivi.

La premiere disposition qui est offerte, ou prescrite aux villes, c'est l'établissement d'un octroi municipal, ou l'augmentation de celui qui peut exister. Puis on ordonne des travaux publics qui sont réclamés, tels que la fondation d'un port de sûreté; d'un entrepôt de marchandises prohibées, dit port franc; la construction d'une bourse, d'un pont; l'établissement d'une nouvelle route, ou d'un canal; la réparation d'une cathédrale, ou d'une prison, ou d'un hôpital. La regle constante est de faire supporter les frais à ceux qui ont besoin d'un établissement. Si les fonds communaux et les revenus de l'octroi ne suffisent pas, on établit des taxes extraordinaires, ou l'on ajoute de nouveaux centimes additionnels à ceux que les rôles des contributions contiennent. Les canaux, devant joindre le Pô au Rhin, le Rhin au Rhône, la Meuse au Rhin, sont tous à exécuter aux frais des habitants. Le fameux canal de Saint-Quentin, qui devait mettre au jour la générosité du chef de l'état, a fini par devenir une charge pour les habitants des départements qu'il traverse. Les bourses, les ports à exécuter, sont toujours mis en partie à la charge des commerçants, et en partie à celle des communes; quelquefois le gouvernement s'engage pour une part, c'est celle qui fait languir l'entreprise, ou qui n'est point acquittée. Les habitants des villes de Montjoie et Cornéli-Munster réclamerent un chemin de communication: un décret ordonna une augmentation des centimes additionnels pendant dix ans, pour exécuter le chemin réclamé. Dans onze départements septentrionaux de la France les canaux se trouvent délabrés: pour les réparer un décret ordonne une taxe à acquitter par les habitants pendant un nombre d'années. Il en est de même au sud, à l'ouest, et à l'est, il en est ainsi partout. Tout ce que dans d'autres états le gouvernement exécute moyennant les revenus pu-

blics, Buonaparté en fait des charges aux endroits qui en profitent, et s'empare de la gloire qui en résulte. Lorsque Buonaparté se trouvait en Avril 1805 à Brienne, endroit où il a reçu son éducation dans l'école militaire, qui y existait sous le régime des rois, la municipalité du lieu vint le supplier de vouloir bien accorder à leur ville un collége, comme un monument commémoratif de la principale instruction qu'il avait puisée à Brienne. Buonaparté promit d'accorder la demande, dans le cas où il trouverait l'ancien bâtiment capable de recevoir le nouvel établissement d'instruction. L'inspection faite, il trouva le contraire, et comme la commune n'avait pas le moyen de faire des fonds pour l'établissement, Buonaparté refusa la demande des administrateurs de Brienne. On aurait cru que cette fois la politique l'aurait emporté sur l'exigence de son avarice!

Il n'y a pas de générosité dans ce que Buonaparté fait pour les endroits qu'il touche dans ses voyages; pour les mesures qu'il ordonne, il ne fournit jamais plus que le décret et son nom. Les faveurs qu'il accorde, sont toujours des charges, les bienfaits qu'on vante de lui, sont toujours des impôts. J'ai vu des administrateurs et des administrés qui auraient voulu voir rapporter tel décret, dont on les avait gratifiés. La ville de R*** désire la réparation de son canal encombré, sa misere lui fait espérer d'y retrouver quelque ressource. Le canal rétabli par l'état, aurait ranimé les espérances de la ville déchue et l'aurait comblée de joie; c'est ce qu'elle avait demandé. Arrive un décret qui lui prescrit de payer pendant six années une augmentation d'impôts, pour faire face aux dépenses nécessaires. La misere de la ville de R*** augmente, et probablement le canal ne sera jamais achevé. Rien de grand, rien de vraiment libéral n'a été opéré par les fameuses tournées de Buonaparté: il n'a jamais rendu un acte qui eût soulagé la totalité des habitants d'une ville ou d'une contrée. Il est vrai que le délabrement des finances n'aurait pas permis de faire des largesses positives, dont on voulait se donner l'apparence dans les gazettes, en annonçant des travaux et établissements publics, mais il y aurait eu un puissant moyen de faire du bien, sans rien tirer du trésor de l'état. Cette bienfaisance négative en aurait été une bien véritable. Partout où Buonaparté passait, le peuple était écrasé d'impôts. Si dans telle ville il eût remis le droit d'enrégistrement pour un an, qu'il eût dispensé telle autre commune pour un an de contribuer aux droits réunis, ou seulement

des patentes, ou de la taxe des portes et fenêtres; qu'il eût remis dans un seul arrondissement rural les arriérés de contribution fonciere, il aurait fait un véritable acte de largesse, qui eût été signalé par la reconnaissance. Louis XIV remit aux peuples, lorsque Colbert vint à remplacer Fouquet, tout ce qui était dû d'impôts depuis 1647, jusqu'en 1656, et en outre trois millions de tailles. Buonaparté cherche les grands modeles à imiter, il va les chercher au loin, et il n'est pas capable de faire pour un seul endroit, et pour une seule année, ce qui a été fait sur les mêmes lieux où il vit, pour une suite d'années, et pour tout un royaume; il faut aussi avouer, il est vrai, que jamais pareille demande n'a été faite On n'ose former de tels vœux. On est si accoutumé à souffrir et l'on connaît si bien l'esprit peu libéral du dominateur, qu'on ne demande, ni ne désire ce que l'on sait ne pouvoir être accordé jamais.

Les mesures locales, ordonnées dans les tournées de Buonaparté, ne présentent pas de générosité; quels sont les traits de justice qu'elles offrent? Une ville obtient la promesse d'être remboursée des sommes qu'elle a été forcée d'avancer pour la construction d'une prison, d'une maison servant de résidence aux tribunaux, d'une caserne, de bâtiments qui doivent être élevés par l'état, ou par des autorités autres que celles de la commune. Une autre ville reçoit l'assurance d'être liquidée pour des fonds absorbés par des fournitures faites aux armées. Les habitants d'une ville frontiere obtiennent la permission de faire entrer les vendanges, provenant de leurs propriétés au delà de la frontiere, et regardées jusqu'ici comme des vins étrangers. Des fabricants, chefs de filatures de coton, ayant demandé que les cotons filés de l'étranger ne soient pas admis par des bureaux de douanes désignés, reçoivent une décision favorable. A la demande d'autres chefs de fabriques l'introduction du fil de fer, nécessaire à la fabrication des aiguilles, et jusqu'ici non confectionné en France, est permise. Un diocese demande que les droits d'entrée fixés dans le tarif pour la morue, formant la principale nourriture des catholiques dans le temps des jeûnes, soient limités. Des chefs d'ateliers demandent des réglements disciplinaires pour leurs ouvriers et des statuts pour le temps de leur service, et pour tous les rapports réciproques entre maître et compagnon. Des négociants demandent une distinction pour les droits d'entrée de la canelle, et de ceux de la *Cassia lignea*. Si ces sortes de demandes sont accordées, on ne fait que termi-

rer des injustices trop longtemps exercées. Le gouvernement ne fait que remplir des devoirs négligés, il redresse des torts, rectifie des erreurs qui n'auraient pas dû être commises, et s'essaye dans le métier de l'administration, dont on lui indique les lacunes. Quelques particuliers qui gagnent directement aux décisions prises, en deviennent les panégyristes, les fonctionnaires font leur métier dans leur discours et les actes publics, les gazetiers dans leurs articles. Il est facile de paraître juste, où tout est injustice.

C'est ainsi que le mérite des voyages et tournées de Buonaparté se réduit à bien peu de chose. Bien des objets qu'il y décide, auraient pu l'être à Paris. Si sa présence a été nécessaire, pour rectifier un article révoltant du tarif des douanes, ses employés intermédiaires n'ont pas fait leur devoir, ils servent mal le chef de l'état et le public. Pour reconnaître que la livre de morue paye huit fois plus d'entrée qu'elle ne devrait, faut-il que le chef de l'état, et tout le ministere se déplacent de cent-vingt lieues? Bien d'autres objets auraient pu être décidés dans le cabinet de Buonaparté aux Tuileries, ou à Saint-Cloud. Etait-il nécessaire de signer les décrets pour Gênes, ou pour le Piémont sur les bords de la Manche, celui qui regarde Saint-Quentin à Austerlitz, et d'expédier cent et cent autres décrets qui frappent plus par la distance mise entre les lieux, que par l'objet qu'ils décident? . . . . Tout calcul fait, il ne reste de ces voyages de Buonaparté que la représentation théâtrale. Elle n'a jamais été plus en apparence et rien n'a fait perdre à ces voyages plus de leur crédit que celui qu'il fit en 1804 pour le camp établi sur les côtes de la Manche. D'immenses démonstrations et préparatifs avaient été faits, l'attente générale leur était proportionnée. On ne s'attendait à rien moins à Paris qu'à voir le détroit franchi par les soldats français, la superbe Carthage enfin détruite, et la paix dont on avait tant besoin, dictée sur ses ruines. Au lieu d'accomplir ces espérances, une grande représentation théâtrale est donnée par Buonaparté. Cent-vingt mille hommes sont rangés autour de lui. Lui-même, monté sur un tertre, décoré de toutes les attributions de la chevalerie, distribue des croix d'honneur, et . . . . s'en revient à Paris. Jamais l'opinion n'avait osé se montrer à découvert comme dans cette circonstance, une sourde voix de désapprobation se fit entendre partout, et c'en était fait du crédit des voyages.

Mais il est une activité déployée dans ces voyages, qui surprend l'observateur. A peine descendu de voiture,

Buonaparté a reçu les autorités. Au sortir de l'audience il monte à cheval, pour faire le tour de la ville, en reconnaître la situation et les alentours. S'il arrive tard, cette reconnaissance se fait le lendemain à la pointe du jour, quelquefois à 6 heures, à 5 ou à 4 heures. Avant que les habitants se levent, Buonaparté est souvent de retour dans son logement. Je sais qu'en mettant pied à terre, il a proposé une partie de chasse et que cette partie a duré plusieurs heures. Toutes ses courses de reconnaissance se font avec une extrême rapidité : Buonaparté, monté sur son cheval arabe, laisse ordinairement bien en arriere de lui ceux qui l'accompagnent ; en attendant qu'ils rejoignent, il gagne le temps de faire ses observations. A l'exception de quelque général peut-être, extraordinairement bien monté, peu des personnes de la suite peuvent tenir le pas avec lui ; son Mamelouk favori Roustan, menant les chevaux de main, ne le peut souvent pas. Le bourgeois, officier-garde d'honneur, qui a obtenu la permission de suivre, est ordinairement le premier obligé d'abandonner la partie violente. Buonaparté a quelquefois fatigué dans une course autour d'une ville de médiocre grandeur, deux chevaux. Les chutes de cheval ne sont pas extraordinaires dans sa suite ; j'ai vu moi-même en faire une à Roustan. Buonaparté cherche toujours les abrégés de chemin, il ne suit point les détours, et les obstacles ne l'arrêtent pas : il franchit des fossés, des murs et des haies, laissant à ceux qui le suivent, d'en faire le tour. Il escalade à cheval des montagnes presqu'inaccessibles au piéton, et en descend de même ; on l'a vu mouter ainsi à une hauteur presqu'à pic, située près d'Aix-la-Chapelle, et en descendre. Il fait souvent avec ses arabes des sauts périlleux : on lui a fait remarquer le danger auquel il s'expose, et sa réponse a été un jour : *Ne savez-vous pas que je suis le premier cavalier du monde?* Buonaparté est véritablement bon cavalier, sans grâce et sans maintien il est vrai, mais avec une fermeté et un sang froid rare, il se montre partout maître absolu de sa monture. Partout où il passe, il laisse le souvenir de la rapidité de ses courses, de la hardiesse de ses sauts et d'une activité sans exemple.

Cependant il laisse aussi partout dans les esprits qui réfléchissent, l'impression d'une activité, toute autre que celle d'un administrateur, c'est celle d'un militaire endurci aux fatigues. Ses tournées autour des villes ne sont que des reconnaissances d'un général ; il a l'air partout de reconnaître les terrains propres à des positions pour des armées, à

des forts et redoutes. On dirait, à voir sa hâte active, qu'il s'agit de livrer bataille le lendemain. Ville de fabriques, ville de commerce, ville agricole, les tournées de Buonaparté ont le même caractere, il porte partout le même coup-d'œil. Il est vrai que ce coup-d'œil est juste, c'est toujours celui d'un ingénieur exercé et qui peut devenir fort utile, lorsqu'il est nécessaire. A la premiere vue Buonaparté indiquera la meilleure direction à donner à un canal projeté, la meilleure place pour une usine à établir, pour un port ou une digue à construire. Une ville située sur une riviere navigable avait depuis long-temps voulu établir un port de sûreté sous ses murs. Pendant de longues années, les gens de l'art et les habitants éclairés avaient discuté et débattu, sur lequel de deux points donnés, ce port serait à placer. Il y avait partage d'opinion. Buonaparté à sa premiere tournée indiqua au juste le point préférablé, en développant en un clin-d'œil tous les motifs dictés par le terrain, par la pente des eaux, et la direction des vents. Son opinion avait été toujours celle des hommes les plus entendus et expérimentés de toute la contrée. Buonaparté a le coup-d'œil pour tous les terrains, et pour leur aptitude.

Buonaparté semble vouloir établir en chaque lieu le souvenir qu'un homme extraordinaire en toute chose, y a passé. Il a l'air de ne vouloir admettre en aucun point son égal; tout en lui doit frapper, étonner, imposer à l'imagination; on dirait qu'il veuille écraser la conception ordinaire par l'idée de son être et régner sur tous les esprits par l'étonnement. L'étonnement est voisin de la crainte. Il ne veut pas être aimé, et il n'a rien d'aimable. Il ne vient pas en pere qui veut être entouré d'enfants, il apparaît comme un maître qui marche à travers des esclaves. On le salue, il n'y fait pas attention; des milliers de têtes se découvrent où il passe, il ne fait pas la moindre inclination; jamais son chapeau ne se déplace de sa tête, il semble sourd aux cris de *Vivat* et *Hourra!* Jàmais la moindre impression n'est visible sur son visage, rien ne l'étonne, ni ne l'égaie. Quand on lui parle, sa physionomie reste immobile et semble exprimer qu'il sait d'avance ce qu'on peut lui dire. Il se fait réciter les discours, comme des formules qu'il sait être dictées; c'est une peine pour lui de les écouter, il se soumet à cette peine, non pour lui, mais parce qu'il a besoin que le monde apprenne ce que les hommes lui disent, pour avouer leur assujettissement. S'il fait des demandes, c'est du ton dont on commande. Il veut qu'on réponde promptement: il veut être promptement obéi. Il vaut mieux lui donner une

réponse fausse, que d'hésiter.—Le fonctionnaire scrupuleux dans ses assertions, encourt des réprimandes. Des hommes instruits ont été transposés dans d'autres départements, pour n'avoir su répliquer avec assurance. D'autres ont obtenu des croix d'honneur, pour avoir répondu avec hardiesse. Il connaît les instruments aveugles de ses volontés, il entend avec indifférence leurs démonstrations; il ne daigne pas les regarder, il a besoin d'eux, mais il en est dégoûté: le hardi méprise les lâches. J'ai vu dans une ville, où Buonaparté était abhorré, un groupe d'hommes apostés faire mine de dételer sa voiture pour la traîner. Si les gardes, incertains des intentions de ces gens officieux, ne les en avaient empêchés, la gazette aurait vanté l'enthousiasme des habitants de cette ville, et dans toutes les villes de France à la ronde on aurait vu traîner Buonaparté par des bêtes de somme à face humaine.

Si Buonaparté ne veut pas être aimé, il est bien payé de retour. Nulle part de l'attachement, nulle part de l'enthousiasme, parce que celui-ci n'est pas sans celui là. La foule curieuse qui se porte sur le passage de Buonaparté dans ses tournées, est muette. Cette foule est innombrable il est vrai, elle se compose de tous les âges et de tous les états, les femmes veulent voir l'homme dont le nom leur est devenu familier, et les enfants dont il est l'épouvantail. C'est un sentiment tout à fait autre que l'attachement, qui amene ces milliers; les hommes veulent voir le météore qui s'élance au dessus de leurs têtes, et ils aiment les frissons secrets qu'il leur inspire. Pas un son ne se ferait entendre sur son passage, si la police n'avait soin d'en organiser les accords. J'ai vu aposter par les autorités locales dans différents groupes de peuple, des aboyeurs pour entonner d'une voix de Stentor le *vive l'Empereur*. Ils entraînent la foule et y dominent par la terreur. Leurs voix percent à travers les groupes, et pour leur argent on peut les entendre en différents endroits et en différents moments sur toutes les autres. J'ai vu qu'on a été obligé de leur faire baisser la voix, leur jeu étant trop grossier et à découvert. Dans les villes ayant l'idiôme italien ou allemand, on entend des voix françaises isolées sortir des groupes des indigenes. Dans ces villes le mot d'*Empereur* réveille de bien d'autres idées, et il n'est point dans les bouches françaises, c'est celui du *vive le roi*, qui y est. C'est de l'étonnement que Buonaparté demande, et on le lui donne. Quelquefois des journalistes français ont essayé de forger des anecdotes à la

Henry IV sur Buonaparté. Il y en a une, où l'Empereur Buonaparté est pris par un campagnard pour quelqu'un de sa suite; il y en a une autre, où on le fait prendre du lait dans la cabane d'une bonne vieille femme. On découvre trop l'original du tableau et l'intention du copiste. La popularité et le sentiment ne conviennent point à ce caractere froid et rude, et lui-même il n'y prétend pas. Il veut s'écarter des hommes en mettant l'étonnement entre lui et eux; les sentiments sont au dessous de lui, il les laisse à son épouse.

Madame Buonaparté ne les dédaigne pas. La bonté paraît faire le trait principal de son caractere, elle en porte l'expression sur son visage. Les gazettes prônent les dons qu'elle fait à des institutions publiques et à des particuliers, mais ce n'est pas d'après ces dons qu'il faut la juger; ils sont mesquins comme les moyens dont elle peut disposer. Ceux-ci le sont au point que pendant que Madame Buonaparté séjournait en 1805 à Strasbourg, on a été obligé de ramasser à la hâte les derniers restes de fonds qui se trouvaient dans les caisses des départements voisins, pour faire face aux dépenses journalieres que la sustentation de la cour de Madame Buonaparté nécessitait. Madame Buonaparté donnerait bien plus qu'elle n'est obligée de faire par représentation, si elle pouvait suivre tout le penchant de son cœur et une certaine générosité qui paraît lui être naturelle. Il est des moments et des situations, où elle paraît bien plus estimable que là où le gazetier la controle. Son œil sait découvrir les malheureux: il existe des traits de bienfaisance qui n'ont été sus que de ceux qui en ont connu les objets; elle paraît encore bien estimable, lorsque, rencontrant dans ses voyages des personnes aimables de son sexe, elle oublie l'étiquette de la cour, pour les serrer dans ses bras avec intimité, ou pour presser contre son cœur des enfants intéressants qu'elle aperçoit. Elle parait saisir ces moments avec une avidité qui trompe sa circonspection et ne laisse voir que l'aimable abandon de son sexe. Ces moments sont sans doute rares dans la sphere de Saint-Cloud! Madame Buonaparté est intéressante, lorsque dans ses voyages une belle matinée, une belle soirée déploie un ciel serein au dessus de sa tête, ou qu'un beau site se développe devant elle. Elle l'est encore, lorsqu'elle s'occupee de ses fleurs et de ses plantes, et qui voudrait lui envier les hommages qu'elles lui offrent? Un flatteur a nommé, je ne sais quelle plante, d'après le nom de famille de Madame Buonaparté, la *Pageriana*, et dans quelques

jardins publics on a élevé son buste près de celui de Linné. Ces hommages ne sont pas purs, comme ceux des fleurs. Si Madame Buonaparté ne s'en est pas sentie flattée, elle a dû voir avec un sentiment pénible que même ses goûts simples et innocents ne sont pas hors de l'atteinte de l'adulation. A l'exemple qu'elle a donné, la botanique est devenue une mode parmi les belles de France. Il serait à souhaiter que toutes les modes dans le pays qui en fournit à l'univers, eussent ressemblé à celle-ci. Tous ces traits n'étonneraient pas dans d'autres femmes, ils sont ordinaires à leur sexe, mais il est heureux qu'une épouse de Buonaparté les possede.

Estimable dans ses mœurs privées, Madame Buonaparté ne se présente pas désavantageusement sur la grande scene, sur laquelle une destinée inattendue et impérieuse l'a portée. Elle a de la dignité dans son maintien, des grâces dans ses mouvements, et du goût dans sa mise. Le diadême qu'elle ceint dans les jours de représentation, n'efface pas les traits de bonté dans sa physionomie. Dans les grandes cérémonies d'éclat, sous ce dais d'église, conduite vers les marches d'un trône et entourée de nuages d'encens, sa modestie la fait paraître gênée, sans cependant lui donner un air emprunté. Ses regards et tout son être semblent dire, qu'elle suit une impulsion étrangere, et que par elle-même elle n'aurait pas choisi un rôle auquel elle ne s'était pas crue appelée. A travers de la fumée de l'encens, montant aux degrés de son siége, elle a eu l'air quelquefois d'une victime conduite vers l'autel, et elle en inspirait l'idée avec les sentiments qui en naissent.

Lorsque Madame Buonaparté arriva pour la premiere fois dans certaines villes, on n'a pas toujours vu en elle l'épouse de l'empereur français, mais simplement Madame Buonaparté. Une impératrice dont l'élévation était si récente et si rapide, était un spectacle auquel il fallait s'accoutumer. Aucune voix ne s'est élevée quelquefois à son entrée; voilée, elle se tenait au fond de la voiture et semblait rendre un manque de complaisance par un manque d'attention pour les regards curieux. C'était montrer du tact et donner à entendre qu'elle sentait l'étendue de sa triste grandeur, par ce qu'on lui refusait. Mais partant des mêmes villes, qui lui avaient fait une telle réception, elle était par fois suivie des vœux de la reconnaissance: nul malheureux ne l'avait approchée, sans être soulagé. Buonaparté semble ne vouloir céder à son épouse aucune particule de la gloire et aucune acclamation qu'il se croit due. Il

arrive et part rarement avec son épouse. Quelquefois il y a plusieurs jours de distance; aussi la police les sert-elle bien différemment en fait d'acclamations. Le bien que Madame Buonaparté fait, lui appartient comme personne privée; comme impératrice elle n'a aucune influence et ne peut rien. Je n'ai jamais pu découvrir des traces de mauvais traitements, exercés par Buonaparté envers son épouse; mais il n'a point de ménagement pour elle, dès qu'elle paraît avoir employé son ascendant pour des affaires sérieuses. J'ai connaissance d'un acte de mariage, pour lequel Madame Buonaparté s'était vivement intéressée, et qui fut cassé par Buonaparté, sans égard à l'œil malin du public attentif, et à l'honneur de son épouse compromis. Dans les voyages, Buonaparté montre l'exemple de l'union domestique et des mœurs régulieres. L'heure ordinaire du coucher est à 10 heures; s'il y a des fêtes, on se retire à 11 heures, guere plus tard qu'à minuit. Buonaparté couche avec son épouse dans le même appartement et dans le même lit. Les employés de la cour qui préccdent le couple voyageant, mettent au premier rang de leurs soins de choisir cet appartement et de commander le lit, dont il n'existe pas ordinairement de la largeur prescrite, elle est de huit ou de dix pieds. J'ignore le motif de cette énorme dimension. En plusieurs endroits on a vu Roustan coucher de travers à l'entrée de la porte de cet appartement.

Je l'ai vu cet homme, dont le nom est *Buonaparté;* je l'ai vu officier de l'artillerie, général d'armée, consul, empereur. Lorsque encore l' *U* italien de son nom ne le gênait pas, tout était italien en lui, sa physionomie, son teint; il n'avait ni la tournure, ni les manieres, ni les agréments de la figure que demande le Français; les mouvements roides et les formes aigües de l'étranger déplaisaient. Un air froid et réservé lui donnait les dehors de l'indifférence pour tout ce qui l'entourait De tout temps il marchait concentré en lui-même. Il ne songeait pas aux événements qui l'attendaient, mais tout occupé de sa gloire, il paraissait déterminé à faire tout ce qui pourrait l'y conduire. Attaché à nul être qu'à soi-même, il ne s'attachait à aucun parti que pour servir sa gloire: il a été républicain, conventionnel, directorial, modéré, les preuves en existent dans les actes publics; on l'accuse d'avoir été terroriste, ce n'est pas prouvé, mais il est prouvé qu'il a juré à tous les principes et qu'il les a tous abjurés.

J'ai vu cet homme—au milieu de la foule et du fracas,

en tout lieu et en tout temps, il paraît être seul et isolé. Rien des alentours ne saurait l'atteindre. Lui seul, il fait le monde. Les hommes ne lui sont rien ; ils sont les moyens, le but de tout, c'est lui. Sa bouche est affreuse quand il leur sourit; c'est un sourire de mépris, un sourire de pitié qui doit rassurer des lâches sur l'immobilité terrible du reste de ses traits. Ce seul sourire lui a été donné par le ciel.

J'ai vu cet homme.—Il est simple dans ses habitudes privées, dans ses goûts, ses besoins. L'uniforme le moins apparent, le chapeau noir sans autre décoration que la cocarde, voilà sa mise. Le faste qu'il affiche, n'est pas pour lui, c'est pour les autres. Il en est esclave, pour régner sur les autres; il est emprunté dans le manteau impérial, il l'est dans le chapeau à la Henri IV, il l'est dans tous les costumes, mais il vaut mieux être emprunté que de n'être pas conséquent.—Il n'a ni le goût de la table, ni des femmes, ni des beaux-arts ; ces goûts le mettraient de niveau avec les hommes ; il n'a que celui d'être au dessus d'eux.

Il parle peu, il parle sans recherche et avec une espece d'incorrection. Il donne peu de suite à ses idées; il se contente de les esquisser à grands traits. Prononcées d'une voix grêle, ses paroles sont des ordres; il ne s'occupe pas de la forme qu'il leur donne, pourvu que la pensée pese, frappe, renverse. Aussi reste-t-il souvent quelque chose de commun au tour qu'il employe. Il écrit comme il parle. Des flatteurs lui ont trouvé le style de Montesquieu, c'est comparer deux hommes qui ne présentent aucun point de comparaison. Les discours publics de Buonaparté ont été secs et froids. Celui qu'il adressa au directoire, lorsqu'il lui remit le traité de Campo-Formio, était insignifiant. Au 18 Brumaire, son inattention à la forme de ses pensées a failli de faire tourner la journée contre lui. Se trouvant dans les cours du bâtiment où étaient assemblés les législateurs, Buonaparté voulut haranguer les soldats, pour s'assurer d'eux. " N'est-ce pas, soldats" leur dit-il, " vous " n'abandonnerez pas votre général qui vous a tant de fois " conduit à la victoire? vous ne prêterez pas vos bras aux " factieux qui déchirent la République? Vous ne soutien- " drez-pas ceux qui ont fait perdre à la patrie le fruit de " tant de triomphes?" . . . A ces apostrophes et quelques autres, exprimées toutes négativement, les soldats qui se trouvaient à sa proximité, répondirent par des *Non, non, non!* qui remplissaient les airs. Ces *non* répétés par mille bouches, se perpétuaient au loin par les rangs, et les corps

éloignés, supposant que leurs camarades repoussaient par ces *non* des propositions attentatoires à leur honneur et à la liberté, firent également entendre des *non* avec le ton de la désapprobation et du refus. Il y eut pendant plusieurs moments une hésitation dans les rangs qui allait devenir opposition et faire perdre à Buonaparté tout le fruit de la journée. C'est alors que son frere Lucien par sa présence d'esprit, redressa la faute commise par un manque d'attention à la forme. Il monta à cheval, parcourut les rangs, et adressa aux soldats les questions que son frere leur avait faites, de maniere à obtenir pour réponse des *oui* unanimes. Ces *oui* déciderent la journée et la grandeur future de Buonaparté.—Après ce moment critique, dans la salle même du conseil des Cinq-Cents, il parla sans suite et sans élévation. Ses discours du trône. . . . sont des discours du trône.

J'ai vu cet homme, lorsqu'il était l'espérance de l'humanité, je l'ai vu lorsqu'il avait préféré d'en être le fléau. C'est la terreur personnifiée, dans laquelle s'accomplit la prédiction des têtes criminellement exaltées, que la révolution ferait le tour du monde et renverserait tous les trônes des rois.

J'ai vu cet homme; . . . . je l'ai vu de près ; sa tête est une rare réunion de traits marqués. Tout portrait de Buonaparté sera reconnaissable, quand même il ne ressemblera pas. Il en est, comme des portraits de Frédéric le grand; il prête à la charge. Il fallait qu'une bouche, où le mépris des hommes devait résider éternellement, fût placée entre la protubérance d'un tel menton et entre la concavité d'une telle transition du nez à la levre supérieure. Le portrait en pied fait par Isabey, représentant Buonaparté dans les jardins de Malmaison, tout en embellissant les formes, exprime bien le caractere de l'original.

J'ai cherché l'œil de Buonaparté : cet œil évite d'être saisi. Un observateur allemand en a indiqué les difficultés, de main de maître. On suppose cet œil vif, fulminant, ouvert, grandement voûté. Les gravures, les médailles et monnaies le représentent ainsi, mais toutes, elles le flattent, en voulant l'approcher de l'antique. Cet œil ne laisse rien échapper de ce qui se passe en dedans; il paraît éteint et fatigué par des efforts auxquels il a servi d'organe. Des yeux, je n'en ai pas trouvé dans ces enfoncements, j'ai trouvé deux places, où il y en avait eu. Ce sont deux crateres, montrant des traces de la lave qui s'est fait jour par leur voie,

et avertissant de l'abîme effrayant dont ils présentent les bords. Peut-être à l'instant le volcan, grondant dans sa profondeur, prépare la mort et la destruction : peut-être à l'instant il éclate et va anéantir tout ce qui se trouve autour.

Comment était cet œil, lorsque Buonaparté résolut la destruction du trône de Naples ; l'abaissement de l'Autriche ; l'anéantissement de l'empire germanique ; l'humiliation de la Prusse ? . . . Comment était cet œil, lorsque Buonaparté résolut l'exil de son bienfaiteur Barras ? la mort de Moreau ? Comment, lorsqu'il ordonna de ramener le jeune d'Enghien, touchant les faubourgs de Paris, vers Vincennes, et que Madame Buonaparté nageait en larmes à ses genoux ? . . . Je voudrais voir cet œil, lorsqu'il a besoin de sommeil ! . . . Se ferme-t-il ? . . . Comment dort Buonaparté ? &c &c.

(La Continuation dans les Numéros suivants.)

Conquête de l'Isle de Sainte Maure.

EXTRAIT DE LA GAZETTE DE LONDRES DU 23 JUIN 1810.

Downing-Street 21 Juin.

Il a été reçu au bureau du Comte de Liverpool des dépêches du Lieutenant Général Sir John Stuart, datées de Messine le 24 Avril 1810, auxquelles était jointe la copie d'une dépêche avec inclusé du Brigadier Général Oswald, dont suit la copie:

Quartier-Général, au Camp devant St. Maure, le 24 Mars 1810.

Monsieur,

J'ai l'honneur de rendre compte à V Exc. que les troupes et les forces navales aux ordres du capitaine Eyre, du vaisseau de S. M. le Magnificent, ont fait voile de Zante dans la matinée du 21, et sont arrivées le même soir à l'île de Ste. Maure. Le lendemain de grand matin, l'armée a débarqué au Midi de la ville. L'ennemi s'étant retiré des batteries, à l'approche du vaisseau de S. M. l'Imogene et des canonnieres, les troupes s'avancerent immédiatement; le lieut. col. Lowe, commandant de l'avant-garde, dont une partie (l'infanterie légere Grecque), sous les ordres du major Church, resta sur le flanc, et délogea un détachement d'Albanois des hauteurs adjacentes. La ville fut trouvée évacuée; le général Camus s'étant retiré avec toutes ses troupes (montantes à plus de 1000 hommes) dans la forteresse et les forts et ouvrages de campagne y attenant; ayant annoncé en même temps à l'administration civile qu'il ne pouvait pas la protéger plus long-temps.

La forteresse de Ste. Maure est située sur un isthme étroit et sablonneux, de trois miles en longueur, par lequel elle se joint à l'ilè, et de plus, elle a une communication directe avec la ville par une chaussée très-étroite d'un mile d'étendue. La langue de terre, est défendue par deux fortes redoutes, et un retranchement de construction réguliere, capable d'une résistance assez, formidable pour faire déclarer

à l'ennemi qu'il retarderait nos progrès d'un mois pour le moins. Ayant laissé le lieutenant-colonel Lowe pour veiller aux mouvements que ferait l'ennemi, je le fis soutenir par le colonel Wilder et deux bataillons, et avec un corps d'infanterie légere, je m'avançai pour reconnaître l'isthme. Je trouvai que le major Church avec quatre compagnies de l'infanterie légere grecque, avait d'éjà emporté la premiere redoute; l'ennemi se repliant sur ses retranchements voisins où il demeura en force, et complétant avec activité ses moyens de défense. Il était évident qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour emporter ces travaux; en conséquence le bataillon de détachements sous le major Clarke du 35eme régim ent, fut tiré de la ville pour soutenir l'attaque que leurs succès précédents et les meilleures dispositions en apparence m'engagerent à confier à l'infanterie légere grecque. Le capitaine Eyre qui débarqua avec les troupes, ordonna au vaisseau de S. M. le Léonidas de se placer de maniere à favoriser l'assaut. Le capitaine Brisbane, de la marine royale, qui était aussi à terre, communiqua cet ordre et mes intentions au capitaine Griffiths.

La ligne qui devait être attaquée s'étendait d'une mer à l'autre, elle était armée de quatre pieces de canon bien flanquées, elle avait en front un fossé plein d'eau et un abbatis; elle était défendue par environ 500 hommes d'infanterie et éloignée de la mer au point d'être presque à couvert du feu des vaisseaux, le Léonidas jetta l'ancre aussi près que la sonde le permit; en même-temps, les troupes formées en colonne s'approcherent, et jusqu'à une certaine distance furent protégées par le terrain. A mesure que le retranchement se découvrait, elle furent exposées à un feu bien dirigé de canon à mitraille et de mousqueterie. Les Grecs eurent recours à leur méthode usitée de combattre, qui, en plusieurs occasions, est très-avantageuse; les efforts les plus intrépides du major Church, du capitaine Tiffin, inspecteurs, et de quelques-uns de leurs officiers, ne purent les faire avancer avec cette célérité qui en pareil cas garantit la sûreté et le succès. Je ne puis re dre assez de justice aux efforts de mon état-major, aux officiers de l'artillerie royale, au corps royal du génie qui m'accompagnerent dans cette occasion critique. Les capitaines Eyre et Stephens de la marine royale, furent parmi les plus actifs au combat, et furent tous deux blessés en déployant la valeur qui caractérise leur profession. Trouvant que la tête de la colonne ne pouvait pas être menée à l'assaut, j'ordonnai sur

le-champ au major Clarke d'y conduire le bataillon de détachements, qui consistait en deux compagnies des soldats de marine sous les capitaines Snow et Stuart, deux compagnies du régiment de Rolle sous le major Bosset, et deux compagnies du corps franc de calabrois, sous le major Oswald. Les soldats de marine conduits par le major Clarke, ayant leurs officiers à leur tête, forcerent l'abbatis et chargerent dans les retranchements; ils furent noblement soutenus par le major de Bosset; et aucun motif de délicatesse ne peut m'empêcher de citer les vaillants efforts du major Oswald, en menant son corps à la charge. Le combat ne fut pas de longue durée. L'ennemi fuit sur tous les points, poursuivi à la baïonnette d'ouvrages en ouvrages, et sa retraite fut si précipitée qu'il n'abandonna pas seulement le camp et le canon de la ligne attaquée, mais encore la forte position qui lui restait, suivi par l'ordre du major Clarke jusqu'aux portes de la forteresse. Sa fuite fut accélérée par un plan concerté d'avance et très-bien exécuté, par le lieutenant-colonel Lowe, avec les tirailleurs de son corps, soutenus par une compagnie du 35eme et deux compagnie des chasseurs corses. Ce parti ayant à sa tête le lieutenant-colonel, marcha en avant le long de la chaussée étroite et totalement à découvert qui joint la ville à la forteresse. Cette marche inattendue conduisit sur les derrieres de l'ennemi et contribua à lui faire abandonner ses fortes redoutes aussi promptement qu'une attaque de front seulement l'aurait pu faire. Le lieut. colonel dans son rapport exalte la bonne conduite des officiers et des soldats, et mande que le lieutenant Boccheciampe se distingua particulierement en restant, après avoir reçu une blessure, pour couvrir la retraite d'une partie des tirailleurs que le feu de l'ennemi força de se retirer; et dont quelques-uns, jetés de la chaussée dans la mer, se trouvent égarés.

(Le brigadier général Oswald donne ensuite des louanges à la valeur et à l'intrépidité du capt. Wynyard, aide-quartier-maître-général, inspecteur de l'infanterie légere grecque, du major Oswald, de la division calabroise, du capitaine Vicenzo, du même corps, et du capitaine Parker du corps royal du génie, qui tous furent légérement blessés. Le zele de M. Gunning chirurgien de forces, et du lieutenant Hatzenbuhler des chasseurs corses ancien officier de mérite, est loué avec chaleur, aussi bien que les services de Mr. Foresti. La dépêche finit par rapporter que l'ennemi est renfermé dans la forteresse, et que quoiqu'un des postes fut

placé favorablement pour commencer les approches, la nature étroite du terrain les rendrait difficiles et pénibles.)

J. Oswald Brig. Gén.
Commandant des troupes dans les Isles Ioniennes.

A Sir John Stuart, &c.

Camp devant Ste. Maure, le 17 Avril 1810.

Monsieur,

C'est avec une extrême satisfaction que j'annonce à V. Ex. que la forteresse de Ste. Maure s'est rendue aux armes de S. M. le 16 de ce mois, neuf jours après que les batteries, garnies de deux pieces de 32, neuf pieces de 18, quatre obusiers et six mortiers, eurent commencé à jouer sur elle; cependant une partie de cette artillerie n'a été employée que pendant trois jours. La place était parfaitement casematée; et je n'hésite pas à convenir que sa situation et sa défense nous ont présenté de plus grands obstacles que je n'avais cru que nous en rencontrerions. L'esquisse que j'ai eu l'honneur d'envoyer avec ma derniere dépêche fera voir à V. Ex. le front étroit et ouvert sur lequel nous avions à opérer; et elle jugera aussi que, par égard pour les habitants, j'ai été forcé de construire les batteries de protection un peu trop loin des ouvrages. Les amples secours que V. Ex. nous a promptement expédiés nous ont mis en état de soutenir la canonnade et le bombardement avec tant de vivacité, qu'il est devenu inutile d'avoir recours à une batterie en brêche, mesure que nous avions projetée, et que vu l'habileté et l'intelligence que le capt. Thackeray a montrées dans toutes les occasions, je ne doute pas qu'il n'eût exécutée avec succès. L'artillerie de l'ennemi et l'intérieur de la forteresse ont souffert; mais ses murs sont intacts. Les troupes ont exécuté les dangereux et pénibles travaux du siége, avec l'intrépidité et la persévérance qui les caractérisent. Dans le cours des opérations, une ou deux attaques de nuit sur les avant-postes de l'ennemi, leur ont fourni l'occasion de déployer se haut degré de discipline et de valeur que ces actions exigent. Dans la soirée du 15, le capt. Thackeray voulant reconnaître l'avenue et le terrain convenable pour la batterie en brêche qu'on se proposait alors d'ériger, il devint nécessaire de chasser l'ennemi du retranchement qu'il gardait à trois cents pas de son rempart. Cette opération fut confiée au lieut.-col. Moore, du 35e régiment, qui se mit à la tête des

grenadiers de ce corps, de la compagnie légere du régiment de Roll, et des petits détachements des carabiniers corses, et des soldats de marines. Ce corps s'étant avancé avec intrépidité, au milieu d'un feu vif de mitraille et de mousqueterie, emporta la ligne de l'ennemi à la pointe de la baïonette. Le lieutenant-colonel et le capitaine Thackeray m'ayant fait rapport qu'il était pratiquable d'y établir nos troupes, le détachement reçut ordre de tenir ferme; et moyennant un travail continuel et judicieux durant la nuit, le retranchement fut converti en une seconde parallele, d'où le feu de l'ennemi, quoique violent, ne put le déloger. Nos chasseurs et notre infanterie ont de là grandement incommodé l'artillerie de l'ennemi, et je suis convaincu que c'est ce qui a accéléré sa détermination à se rendre.

Dans le cours de ces opérations, j'ai vu avec une satisfaction infinie que l'habileté de nos officiers et le courage de nos soldats ont constamment converti les travaux de l'ennemi en ouvrages de sûreté pour nous-mêmes. J'ai du plaisir à dire qu'au total notre perte a été légere; ce qui est très-remarquable, considérant les circonstances du siége.

L'habileté et l'attention de M. Gunning, chirurgien des forces, (que je ne puis citer ni recommander à Votre Excellence en des termes trop forts) et des autres chirurgiens, me font espérer qu'ils sauveront la vie si précieuse de nos officiers et soldats blessés. C'est avec le plus grand regret que je suis forcé de dire que, depuis mon dernier rapport, un boulet perdu a enlevé à l'armée, le major Clarke, officier dont les exploits précoces et les qualités distinguées promettaient de le rendre un de nos plus beaux ornements. Le malheur survenu au capitaine Eyre ne lui permit pas de se trouver à terre, mais le Magnificent a été près de la scene de l'action, et j'ai constamment profité de ses avis et de son assistance. L'escadre a donné les plus grands secours; elle a fourni la munition et les canons pour les batteries, avec des officiers intelligents et de braves matelots pour les manier; leur feu a eu le plus grand effet. Les capitaines Mowbray, Brisbane et Griffiths de la marine royale coopérerent avec le plus grand zele; les deux derniers officiers reprirent leur station devant Corfou, tandis que le capitaine Mowbray par ses efforts constants facilita nos plans, et fournit à nos besoins. L'ardeur et l'intrépidité de la marine royale furent observees à Votre Excellence dans mon dernier rapport, et je ne puis que vous assurer qu'elle s'est fait remarquer durant tout le service. Le colonel Wilder inspecta les travaux de la ligne

à ma plus grande satisfaction. Le lieutenant-colonel Lowe commanda dans la ville, et fut infatigable à employer les ressources de l'île, à projeter et à dresser le mode d'attaque par le lac, au cas que l'opiniâtreté de l'ennemi nous eût réduits à cette mesure. Les arrangements faits par le capt. Williamson commandant l'artillerie furent excellents, les officiers et soldats de son corps déployerent leurs talents et leur valeur accoutumée. L'activité du capt. Thackeray commandant des ingénieurs fut constante, ses projets judicieux et ses batteries bien construites. Les officiers de ce département eurent un devoir pénible et s'en acquitterent de la maniere la plus louable. L'armée a été abondamment pourvue par l'activité des commissaires sous la direction de l'aide commissaire Forbes, qui a rempli ses devoirs si étendus, et si compliqués, à mon entire satisfaction. Depuis que le capt. Wynyard a été blessé, l'emploi d'adjudant-général a été rempli par le brigadier-major Cust, officier de mérite, long-temps sous mes ordres. Le capitaine A'Court, qui est venu de Sicile en qualité de volontaire, arriva à temps pour me rendre le service le plus essentiel dans le département de quartier-maître-général. Les limites d'un rapport ne me permettent pas de m'étendre davantage sur le mérite des individus ; mais je puis assurer Votre Excellence que toutes les personnes attachées à cette armée ont rempli exactement leur devoir, et mérite l'éloge de leurs supérieurs.

Les motifs qui m'ont engagé à proposer cette entreprise à V. Exc. se sont accrus à mesure que j'ai mieux connu la position locale et les relations politiques et militaires de l'île. L'ennemi avait à notre débarquement 1600 hommes de troupes tant régulieres qu'irrégulieres ; force qu'il pouvait augmenter à volonté, et faire agir aisément contre les îles les plus voisines et les moins protégées. La judicieuse mesure suggérée par le ministre de S. M., M. Foresti, et approuvée par V. Exc., de prendre les Albanois à notre service, et la levée de l'étendard Grec national les ont induits à abandonner une cause que jamais ils n'avaient embrassée de bon cœur. Un grand nombre sont retournés dans leur pays, et d'autres ont proposé de s'enrôler avec nous sur un pied qui a été approuvé. Durant tout le service dans cette île, M. Foresti est resté au camp, et il a partagé avec moi les fatigues de la campagne. Je joins ici les articles de capitulation, les états des tués et blessés, ainsi qu'un rapport des prisonniers et des munitions prises. Cette dépêche

sera présentée par le lieut. Hartzenbuhler, mon aide-de-camp que je recommande derechef à la protection de V. Exc.

J'ai l'honneu, etc.

(Signé)

J. Oswald, brig.-gén. commandant les troupes de S. M. dans les Iles Ioniennes.

P. S.—Dans ma derniere lettre j'oubliai de rapporter que le lieutenant Charters avec les soldats de marine de la Belle-Poule, formait une portion du parti qui donna l'assaut aux lignes de l'ennemi ; je prie V. Exc. de permettre qu'ici je supplée à cette erreur et rende témoignage à leur conduite signalée dans cette occasion.

T. Oswald, brig.-gén.

Articles de Capitulation convenus entre le Lieutenant-Colonel Lowe *et le Capitaine* Mowbray *de la Marine Royale, de la part du Brigadier-Général* Oswald, *Commandant les Forces de Terre de Sa Majesté Britannique, et du Capitaine* Eyre, *commandant les Vaisseaux de S. M. et le Général* Camus, *commandant la Garnison Française de la Forteresse de Ste Maure, le* 16 *Avril* 1810.

Art. I. La garnison de la forteresse de Ste. Maure évacuera cette forteresse avec les honneurs de la guerre et avec armes et bagages, elle sera embarquée à bord des vaisseaux Anglais à l'ancre dans la rade, et débarquée au port de Trieste ou d'Ancône, appartenant à Sa Majesté l'Empereur Napoléon.—Réponse. La garnison sortira avec les honneurs de la guerre, et après avoir mis bas les armes, sera embarquée sur les transports, et conduite au port le plus convenable des états de Sa Majesté Britannique. Il sera permis aux officiers de retourner en Italie, sur parole de ne pas servir avant d'être échangés. Les officiers garderont leurs épées.

Art. II. La garnison sortira par le Port d'Epire, et sera embarquée au Port Niccolo.—Réponse. Accordé.

Art. III. Aussitôt que la garnison sera sortie, la barriere d'Ammarichi sera occupée par les troupes de Sa Majesté Britannique.—Réponse. Les barrieres de la forteresse seront remises aux troupes Anglaises dès que la capitulation sera signée.

Art. IV. Les non-combattants seront conduits à Corfou.—Réponse. Accordé.

Art. V. Les malades et blessés resteront dans la place jusqu'à leur guérison, et seront ensuite transportés à Corfou. Ils sont recommandés à la générosité du gouvernement Anglais.—Réponse. Accordé.

Art. VI. Les officiers et soldats des forces auxiliaires seront traités de même que la garnison.—Réponse. Accordé.

Art. VII.—Le bagage des officiers et les havresacs des soldats seront respectés.—Réponse. Toute propriété particuliere sera respectée; mais en même temps toutes dettes particulieres et obligations envers les habitants doivent être remplies.

Art. VIII. Toute propriété publique, de quelque description qu'elle soit, argent, magasins, provision, canons, ammunitions, plans d'ingénieurs et des départements d'artillerie seront remis aux officiers chargés de les recevoir dans leur état actuel, et les officiers chargés de les recevoir entreront dans la forteresse au même temps que les troupes occuperont les barrieres, et par eux des sentinelles seront fournies jusqu'à ce que l'embarquement de la garnison ait lieu.

(Signé)

MOWBRAY, Marine Royale.
H. LOWE, Lieut.-Col. Commandant.
Le Général de Brigade, CAMUS.

Etat de la Garnison qui s'est rendue Prisonniere de guerre dans la Forteresse de Ste. Maure, le 16 *Avril* 1810.

1 brigadier-général, 1 aide-de-camp, 2 attachés à l'état-major, 1 lieut.-col., 3 officiers d'état-major, 4 capitaines, 8 lieutenans, 27 sergens, 39 tambours, 638 soldats.—Total 714.

N. B.—17 malades et 69 blessés ne sont pas compris dans l'état ci-dessus.

(Signé)

CUST, fais. fonct. d'aide-adj.-gén.

Etat des Morts, Blessés, et manquants, parmi les Troupes sous les ordres du Brig.-Général Oswald, *dans l'Assaut de trois des Batteries, retranchées des Ennemis. Ste. Maure, 22 Mars* 1810.

Camp devant Ste. Maure, 24 Mars 1810.

Etat Major—1 capitaine, 1 enseigne, blessés.

Corps Royal du Génie—1 capitaine blessé.

35eme Régiment—2 soldats blessés.

Marine Royale—6 soldats tués; 1 capitaine, 1 subalterne, 2 sergents, 23 soldats blessés.

Détachement du Régiment de Rolle—1 sergent, 8 soldats blessés.

Détachement du Corps Francs de Calabrois—1 enseigne, 1 soldat tués; 1 major, 1 capitaine, 2 bas officiers, 15 soldats blessés.

Chasseurs Royaux de Corse—3 soldats tués; 1 bas officier, 1 sergent, 1 soldats blessés, 17 soldats manquants.

Infanterie Légere Grecque—2 soldats tués; 1 major, 3 capitaines, 2 bas officiers, 23 soldats blessés.

Total. 1 enseigne, 12 soldats tués; 2 majors, 7 capitaines, 6 bas officiers, 1 enseigne, 4 sergents, 74 soldats blessés; 17 soldats manquants.

Noms des Officiers tués et blessés.

Tués.—Du Corps Franc des Calabrois. Quartier-Maître Marioti, blessé. Etat Major, Capt. Wynyard, du 1er Régiment des Gardes à pied, aide adjudant-général, dangereusement, M. Gunning, chirurgien des forces, légerement.

Du Corps Royal du Génie—Capitaine Parker, dangereusement.

Des Marines Royales—Capitaine Snow, du vaisseau de S. M. le Montaigu, légerement; le Lieutenant Morrison, du vaisseau de S. M. la Belle Poule, légerement.

Du Corps Franc de Calabrois—Le Major Oswald, dangereusement; le Capitaine Vincenzo Taberna, de même; le Lieutenant Amantina, légerement; le Lieutenant Tarastina, de même.

Infanterie légere Grecque—Le Major Church, inspecteur, dangereusement; le Capitaine Tiffin, aide inspecteur, légerement; les Capitaines Stratti et Turcolecco, les Enseignes Ordioni et Petronesa, légerement.

Chasseurs Corses — Le Lieutenant Boccheciampe, légerement.

(Signé) R. Cust,

Faisant fonction d'aide adjudant-général.

Etat de Tués et Blessés, parmi les Troupes sous les Ordres du Brig.-Gén. Oswald, *devant la Forteresse de Ste. Maure, du* 23 *Mars au* 16 *Avril* 1810.

Total. 1 sergent, 10 soldats, tués; 1 major, 32 soldats, blessés.

Noms des Officiers blessés.

Le Major C. W. Clarke, du 35eme régiment, commandant le bataillon de détachements, depuis mort.

(Signé)

R. Cust,

Faisant fonction d'aide adjudant-général.

SIR FRANCIS BURDETT.

Le Parlement ayant été prorogé le 21 de ce mois, Sir Francis Burdett est sorti de la Tour immédiatement après que les formalités qui s'observent ordinairement pour cette prorogation, ont été remplies. Depuis plusieurs jours les partisans de ce *Roi des Halles* avaient fait publier, dans les journaux, le cérémonial qui s'observerait à sa sortie de la Tour, pour lui rendre ce qu'ils appelaient un hommage *national;* un comité qui s'était formé spontanément, avait indiqué l'ordre de la procession qui devait avoir lieu pour accompagner le *martyr de la liberté;* les points de rassemblement, ceux de départ tout avait été prévu, et jamais on n'organisa le désordre avec plus de régularité ni de prévoyance. Des bannieres avaient été préparées, on dit même que douze cents uniformes avaient été commandés, mais il paraît que ce symptôme de conjuration parut trop prononcé aux moins exaltés des meneurs, et qu'on le fit prudemment disparaître; enfin tout ce qui constitue les honneurs d'un triomphe devait orner celui du Baronet. Dès l'aube du jour, le peuple était en mouvement, de toutes parts on entendait le son de la musique; plusieurs habitants de la paroisse de Ste. Anne qui est véritablement le quartier-général de la faction Burdettiste, se mirent en route pour la Tour dès neuf heures du matin, pour aller former la garde d'honneur du prisonnier, et à dix heures tous les lieux de rendez-vous indiqués pour les habitants de Westminster étaient remplis de ses partisans. On remarquait dans les rues par lesquelles la procession devait passer, une foule de gens qu'affichaient les couleurs du

Baronet, mais on en avait fermé les boutiques, moins pour indiquer que le jour de sa délivrance était un jour de fête que pour prendre des précautions contre ses nombreux amis. La populace montrait de toutes parts la plus grande exaltation ; son amour pour l'idole des tabagies, n'y contribuait pas plus que les copieuses libations au moyen desquelles on avait cherché à produire l'yvresse publique ; et les largesses qui avaient contribué à l'exciter avaient été si précoces et si abondantes, qu'on remarquait partout des Burdettistes vacillants sur leurs jambes à une heure qui, à Londres, est ordinairement celle de la sobriété.

En même temps que la joie publique se manifestait par des symptômes un peu repoussants, des précautions étaient prises pour la réprimer dans le cas où elle aurait pris une direction dangereuse. Les magistrats étaient à leur poste ; on avait augmenté considérablement le nombre des constables, les pompiers des compagnies d'assurance contre le feu avaient tous été investis de cette fonction, les corps de volontaires étaient sous les armes, et la capitale était entourée de troupes de ligne.

Vers deux heures, toute la procession était prête à se mettre en mouvement, et la plus grande impatience se manifesta dès lors parmi la multitude qui la composait. A trois heures et demie, Lord Moira se rendit à la Tour et fut accueilli sur son passage par les acclamations publiques. Il en sortit peu après pour annoncer aux meneurs de la procession que le triomphateur se dérobant modestement aux honneurs qui lui avaient été préparés, avait traversé la riviere et s'était réfugié comme Cincinnatus à sa maison de campagne. Cette nouvelle ne trouva d'abord que des incrédules : on ne pouvait se persuader que Sir Francis Burdett eût pu insulter à ce point à la majesté du peuple et mystifier ainsi le comité qui avait à grands frais et au moyen

des soins les plus assidus et de l'ardeur la plus infatigable, préparé pour lui ce grand témoignage de la faveur publique. D'abord on ne vit dans cette annonce qu'un subterfuge employé pour opérer la dispersion des amis du Baronet, et rendre son cortége moins nombreux, et personne ne parut disposé à quitter son poste. Les Sheriffs qui étaient entrés dans la Tour pour se convaincre que Sir Francis Burdett n'y était plus, revinrent bientôt confirmer cette désastreuse nouvelle, et il fallut toute l'influence que donnent à M. le Sheriff Wood les opinions qu'il a manifestées dans les dernieres circonstances, pour persuader enfin à la populace que Sir Francis Burdett n'avait pas été la victime d'un coup d'état.

Il est impossible de peindre l'effet que produisit cet événement inattendu : la populace—les électeurs de Westminster—les *gentlemen* à cheval—les *gentlemen* à pied — les membres du conseil commun de la Cité de Londres, muets d'étonnement, se regardaient les uns les autres, portaient ensuite leurs yeux vers la Tour comme pour lui redemander le captif qui s'était échappé de son sein, levaient leurs mains au ciel comme pour le conjurer de ramener en prison celui dont la délivrance avait été l'objet de tant de vœux et devait être celui d'une si grande joie. Enfin ce silence solennel fut interrompu par des cris, des imprécations contre les ennemis de l'honorable Baronet et contre l'honorable Baronet lui-même : les uns disaient qu'on l'avait confiné dans un cachot, d'autres qu'il avait été enlevé par force, d'autres insinuaient qu'il avait été la victime d'une trahison encore plus inhumaine ; ceux qui savent que les exécuteurs de la loi n'ont ni le pouvoir ni la volonté de commettre un acte qu'elle réprouve, n'accusaient que Sir Francis Burdett et se plaignaient du peu de respect qu'il avait montré pour le peuple son souverain. Cependant

pour ne pas perdre l'effet de la procession qui avait été préparée, il fut résolu parmi les meneurs qu'elle avancerait en forme et selon l'ordre déjà indiqué. Une bande de musiciens ouvrait la marche; venait ensuite une cavalcade nombreuse sur six de front, à la tête de laquelle était le major Cartwright; on y remarquait aussi plusieurs des guides de la procession ayant des baguettes blanches à la main. Le colonel Hanger dont le cheval blanc est aussi connu à Londres que celui de la Fayette l'était à Paris, paraissait ensuite conduisant une autre troupe de cavaliers. Venaient ensuite de nombreuses bannieres qui portaient diverses inscriptions en lettres d'or, telles que: " Le triomphe de la vertu," " Obéissez aux lois," "La Constitution," "Le jugement par jurés," "La grande chartre," " Burdett et la liberté," " Le Roi et Burdett," etc. etc. Venait ensuite un phaëton monté sur des roues très-basses, tiré par quatre chevaux bais, et conduit par des postillons portant la livrée de Sir Francis Burdett et surchargés de ses couleurs. Mais hélas! ce char destiné au triomphateur populaire, était vide!!! Il n'y avait point là de Sir Francis! En vain les admirateurs et les jolies femmes qui garnissaient les fenêtres depuis la Tour jusqu'à Piccadilly et qui ne connaissaient pas encore sa fuite désastreuse, déployaient les bannieres et les devises préparées pour lui, et agitaient dans les airs leurs mouchoirs blancs comme des lys: Sir Francis n'était pas là pour jouir de leurs hommages ni de son triomphe! C'était comme une procession dans laquelle l'image du saint ne paraissait pas, ou comme une armée sans général, ou enfin comme une représentation d'Hamlet donnée par des comédiens ambulants et dans laquelle le rôle d'Hamlet est omis, à raison de circonstances imprévues ou d'obstacles insurmontables.

Ce vide fatal détruisit tout l'effet du reste de la procession. Après le char que n'occupait pas le

Baronet et qui semblait, d'après le nom qu'il portait, destiné à indiquer la chute des espérances des *amis de la liberté*, venait une autre cavalcade, laquelle était suivie d'un grand nombre de carrosses et de barouches dans lesquels siégeaient tristement les Waithman, les Quin, et tous les autres Démosthenes populaires du conseil commun de la Cité de Londres, qui, après avoir perdu l'espérance de voir se réfléchir sur eux un des rayons de l'auréole du triomphateur et d'entendre peut-être la *voix publique* mêler leurs noms au sien dans les aeclamations, semblaient plutôt assister à des funérailles qu'à une marche triomphale. On remarquait ensuite les voitures publiques qui, enveloppées sur la route par le cortége, paraissaient en faire partie ; enfin venait une foule innombrable de piétons. C'est dans cet ordre que toute cette procession se rendit dans Piccadilly à la résidence de l'honorable Baronet, où elle arriva vers huit heures du soir. Au milieu des regrets que causait l'événement désastreux qui avait détruit tant d'espérances, un rayon de lumiere vint tout-à-coup percer ces nuages accumulés sur la solennité du jour, et offrir une espece de consolation à ceux qui s'attendaient à disputer aux chevaux attelés au phaëton de Sir Francis Burdett, l'honneur de le traîner. Tandis qu'une foule immense attendait dans les transports de la joie le moment où elle contemplerait sa fragile idole et lui prodiguerait ses éphémeres hommages, tandis que les clairons de l'allégresse se préparaient à annonçer la sortie du Baronet, M. Gale Jones, la cause premiere de tout ce tumulte, celui dont Sir Francis Burdett avait hautement blâmé l'emprisonnement et séditieusement demandé la délivrance, sortait de Newgate, sans bruit, sans entours, sans acclamations et se rendait chez lui dans un modeste fiacre. Tout-à-coup il est reconnu, on se souvient qu'il existe, et cet homme qu'un instant auparavant per-

sonne n'avait remarqué, se trouve à l'improviste l'objet des hommages préparés pour le démagogue mystificateur; la populace dételle sur-le-champ les chevaux qui le conduisaient et le traîne en triomphe à son domicile, où sans doute il réfléchit à ces coups de fortune qui ne sont que la trop fidele image des égarements et de l'inconstance de la faveur populaire.

Dans la soirée, la populace voulut des illuminations et cassa les fenêtres de ceux qui refuserent d'obéir à ses ordres, entr'autres celles d'un marchand de chandelles dans le Hay-market, sans doute parce qu'il ne pouvait pas objecter le défaut de moyens pour illuminer. Il y eut aussi une attaque dirigée contre l'imprimerie du *Morning-Post*; mais les officiers de police parvinrent bientôt en arrêtant les instigateurs de cette expédition à rétablir l'ordre et à dissiper la foule. Ainsi finit cette journée qui trompa les espérances des uns en ne leur offrant pas l'homme dont ils avaient préparé le triomphe, et les craintes des autres en ne produisant pas le tumulte contre lequel on avait pris les précautions les plus sages et les plus efficaces.

Sir Francis put quitter la Tour quelques minutes après la prorogation du parlement, au moyen d'une espece d'arrangement télégraphique concerté d'avance. Un messager placé à la barre de la Chambre des Lords s'empressa de la quitter aussitôt qu'il entendit le dernier mot du discours des Lords Commissaires, et se porta au pont de Westminster, d'où au moyen d'un signal fait avec un drapeau et qui fut répété sur d'autres points, on fut instruit à la Tour de la fin de la session. Sir Francis Burdett entra sur-le-champ dans un bateau et se rendit de l'autre côté de la riviere où sa voiture l'attendait pour le conduire à Wimbledon.

Presqu'en même temps, la délivrance de M. Gales Jones s'effectuait de la maniere suivante: M.

Newman, le concierge de Newgate, ayant reçu notification de la fin de la Session, envoya un des géoliers avertir M. G. Jones qu'une personne qui paraissait de marque l'attendait dans le vestibule: il s'y rendit et ne le voyant pas, il demanda au guichetier où elle était: celui lui répondit " A la porte extérieure où vous pouvez aller lui parler, si cela vous convient." M. Gale Jones ne l'eut pas plutôt franchie qu'elle fut à l'instant fermée sur lui, à son grand étonnement, et on dit même à son grand regret. Tous ses efforts et toutes ses instances pour être admis de nouveau en prison ayant été inutiles, on prétend qu'il harangua le peu de personnes assemblées autour de lui sur la violation des droits sacrés de la liberté, leur représentant combien il était dur pour lui d'être renvoyé illégalement de prison, sans qu'on lui eût même donné le moment de la réflexion.

Le lendemain, il fut publié dans les journaux, non une apologie de la part de Sir Fracis Burdett, qui probablement avait appris dans sa prison à apprécier ses partisans, mais une espece d'application de la part du secrétaire du comité des *amis* de Sir Francis Burdett. Voici cette piece qui n'est pas ce qu'il y a de moins remarquable dans cette grande affaire.

" Sir Francis Burdett n'ayant point paru en public d'aujourd'hui, M. Nicholson, un des membres du comité qui a arrangé la procession et moi nous nous sommes rendus chez Sir Francis Burdet à Wimbledon où nous eûmes avec lui la conversation suivante, qu'il nous a autorisés à publier :

" Nous fûmes reçus par Sir Francis Burdett en présence de son frere. Sir Francis nous dit que sa conduite d'aujourd'hui était le résultat des plus sérieuses réflexions ; qu'elle avait occupé son esprit pendant plus de la moitié du temps qu'il avait été renfermé à la Tour; qu'il savait que l'attente du public avait été trompée, et que celui-ci exprimerait sans doute son mécontentement avec aigreur, mais que malgré cela il était convaincu que, dans six semaines, il

n'y aurait pas un homme capable de réflexion dans le royaume qui n'approuvât ce qu'il avait fait. Nos ennemis, ajouta-t-il, ont été assez vils pour m'accuser du sang qui a été répandu ; et si j'avais, pour satisfaire ma vanité personnelle, été la cause d'un seul accident ou de la mort de qui que ce soit, j'y aurais songé avec douleur tout le reste de ma vie.

" Nous lui observâmes qu'il était impossible d'après les précautions qui avaient été prises, qu'il survînt le moindre malheur. Sir Francis répondit qu'on ne pouvait répondre du sentiment public.

" Nous ajoutâmes que sa détermination aurait dû être connue d'avance. Sir Francis répondit à cela qu'il était nécessaire que l'opinion publique s'exprimât de quelque maniere ; que cette expression était maintenant complette, et que sa présence à la procession n'y aurait rien ajouté. Nous dîmes que nous aurions désiré que quelques-uns de nos amis eussent été dans la Tour pour l'obliger à entrer dans la voiture préparée pour lui.

Sir Francis exprima sa reconnaissance pour cette expression obligeante, comme pour tout ce qu'avaient fait ses amis ; mais il observa que cela aurait eu l'air d'une finesse ; qu'il n'envisageait que la cause publique, qu'il était convaincu qu'elle prospérerait par la conduite qu'il avait tenue, et que ses amis en seraient bientôt eux-mêmes persuadés."

" Plus nous réfléchissons, dit le *Morning Post*," le lendemain que cette piece fut publiée, " à la conduite de Sir Francis Burdett, plus nous sommes persuadés de ses méchantes intentions, et plus nous abhorrons ses détestables principes. Il dit, pour s'excuser de n'avoir pas paru dans la procession qui avait été préparée pour lui, que ses ennemis lui auraient reproché le sang qui aurait pu être répandu. Si tel eût été son motif, nous ne l'aurions pas désapprouvé, mais un moment de réflexion prouve qu'il n'y a rien de vrai dans cette excuse. S'il désirait réellement d'empêcher les accidents ou l'effusion du sang, pourquoi ne pas annoncer que son intention était de ne pas joindre la procession ? Pourquoi souffrir que son comité employât tous les moyens possibles pour rassembler toute la population de la métropole? Son

absence de la procession n'avait pas pour but d'empêcher les accidents, et s'il était survenu quelque chose de fâcheux, il aurait été sous le point de vue moral aussi responsable que s'il avait été présent. Il savait bien qu'il était difficile d'assembler une foule aussi immense sans courir le risque de provoquer des accidents et même l'effusion du sang, et cependant il permet à son comité de donner l'éveil à la populace quinze jours avant celui de sa délivrance, et alors il croit obéir suffisamment à sa conscience en s'évadant le jour du danger, et en abandonnant ses admirateurs et ses amis à leur propre destinée. MM. Nicholson et Powell ont très-sagement fait sentir au Baronet son inconséquence ; ils ont senti que si réellement il avait voulu empêcher les accidents, il aurait naturellement dû faire connaître d'avance son intention de ne pas se trouver au milieu du cortége préparé pour lui, ce qui aurait prévenu le rassemblement d'une si grande multitude. L'observation qu'ils ont faite au Baronet lui a arraché la vérité, car il leur a dit, " qu'il était absolument nécessaire qu'il y eût une manifestation de l'opinion publique ; qu'elle avait eu lieu complétement, et que sa présence n'y aurait rien ajouté." De sorte qu'il est aujourd'hui évident que le même Sir Francis qui aurait été malheureux le reste de ses jours si quelqu'un avait perdu la vie, a réellement voulu que des rassemblements nombreux fussent formés, et qu'une procession eût lieu, ce qui assurément n'était pas un moyen d'empêcher l'effusion du sang ; qu'il a en outre souffert que pour flatter sa vanité, son comité se rendît ridicule et que tous les habitants de la capitale fussent en mouvement les uns pour lui rendre des hommages tumultueux, les autres pour réprimer les écarts qui auraient pu en être la suite. S'il a cru qu'il n'y avait aucun inconvénient à craindre de la procession, il aurait dû y assister ; s'il craignait qu'il en résultât quelqu'accident, il était cruel à lui d'ex-

poser ses amis à des dangers qu'il ne voulait pas partager lui-même.

" Il est évident que Sir Francis s'est joué de ses amis, comme auparavant il l'avait fait du sergent d'armes, en leur disant le contraire de ce qu'il se proposait de faire. En exprimant la crainte qu'il a éprouvée d'être la cause de la mort de qui que ce fût, il a directement reconnu que l'inculpation qu'il attribue à la bassesse de ses ennemis est fondée.

" Lorsque MM. Powell et Nicholson ont dit à Sir Francis Burdett que, d'après les précautions qui avaient été prises, il n'était pas probable qu'il pût arriver un seul accident, il leur a répondu qu'on ne pouvait prévoir jusqu'où le public se laisserait emporter par ses sentiments. Ici nous trouvons l'explication franche et non déguisée de la cause qui a produit l'effusion du sang lors de l'émeute qui a eu lieu lors de l'arrestation de Sir Francis. Ce n'est pas aux gardes du Roi, à ces *bouchers de Piccadilly*, comme les appellent les journaux patriotiques, qu'il faut attribuer l'effusion du sang, mais à *ces émotions publiques dont on ne peut répondre*, ou en d'autres termes aux fureurs de cette populace qui une fois déchaînée ne peut plus être reglée ni contenue par ses meneurs.

" Ce n'était pas la personne de Sir Francis Burdett ni sa présence au milieu de ses partisans qui pouvaient mettre en danger la vie des individus et troubler le repos de la capitale ; mais une multitude immense assemblée au nom et pour les vues de Sir Francis Burdett, qu'il fût présent ou non. Ces rassemblements se livrerent lors de son arrestation aux mêmes excès qu'il a paru depuis redouter, et cependant il n'était pas présent au milieu d'eux ! La seule différence entre les actes et les dispositions probables de la multitude, avec ou sans la présence de Sir Francis, est donc, que, dans le premier cas, il eût été personnellement responsable ;

et que, dans le second, il ne l'aurait été nullement. Sir Francis se tapit dans son coin, ayant bien soin de laisser derriere lui une multitude immense suffisamment agitée par ces sortes *d'émotions publiques* dont on ne peut répondre. Telle est la preuve qu'il nous a donnée de son respect pour le repos de la capitale et pour la vie de ses semblables. Il est évident que le but de ses précautions était de se mettre lui-même à l'abri, et d'exposer ses concitoyens et les troupes de Sa Majesté à tous les malheurs que pouvait produire même une effusion accidentelle de ce sentiment public dont on ne peut prévoir ni calculer les écarts."

S'il nous est permis maintenant d'ajouter quelques observations à celles qui précédent, nous dirons qu'il n'y a jamais rien eu de plus pitoyable ni de plus puéril que les excuses que Sir Francis a données aux membres du comité qui sont venus l'interroger sur les motifs de sa fugue. Il paraît que surpris par l'arrivée de ses amis les membres du comité Burdettiste, il n'a pas eu le temps de prendre l'avis de ses conseillers pour l'explication qu'il devait donner de sa conduite. Ceux-ci ne lui auraient certainement pas permis de dire qu'on ne sait jusqu'où peut aller le peuple lorsqu'il est mis en mouvement, surtout lorsque, depuis plusieurs semaines, les agents du parti de l'honorable Baronet cherchaient par tous les moyens possibles à échauffer la populace pour le jour destiné au triomphe de son idole; ils lui auraient représenté que c'était traiter avec un grand mépris l'immense rassemblement formé pour l'accompagner, que de dire qu'il fallait que le sentiment public s'exprimât de quelque maniere, et que cette manifestation était maintenant complette; que par là il montrait que dans cette circonstance la multitude et ceux qui l'avaient rassemblée à si grands frais et par de si prodigieux efforts, n'étaient que des

instruments aveugles dont les mouvements et les actions devaient servir les vues de Sir Francis ; ajouter à son influence, sans qu'il osât courir les mêmes chances qu'eux, ni même sans qu'il daignât prendre par-là ce qu'ils faisaient pour lui prouver leur dévouement. N'était-ce pas leur dire : " Il convenait à mes vues que le jour de ma sortie de la Tour parût un jour de fête pour la capitale, que mes ennemis vissent toute l'étendue de la popularité dont je jouis, et que l'intérêt que j'inspire, ajouté à la curiosité qu'excitent toujours une cérémonie extraordinaire et un homme fameux, mît en mouvement l'immense population de Londres. En me mêlant parmi vous, j'étais loin d'ajouter à mon triomphe ; il était au contraire plus complet si mon absence n'en diminuait point l'éclat. Vous vous êtes montrés, cela suffit à ma gloire, cela remplit mon but, peu m'importent après cela votre mécontentement et vos murmures ?" C'est ainsi que les prétendus amis du peuple le jugent et l'estiment, c'est ainsi qu'ils se jouent des hommages qu'il leur rend ! ! ! Cette mystification si froidement continuée par l'honorable Baronet pendant son emprisonnement à la Tour, a un peu diminué de sa popularité, et déjà les chanteurs des rues n'osent plus célébrer ses vertus civiques.

Le parti auquel il tient, ou plutôt les hommes qui le font mouvoir, ont si bien senti l'inconvenance de sa réponse qu'ils contestent déjà la véracité du rapport de M. Powell et qu'ils annonçent un récit plus *fidele*.

AFFAIRES D'AMÉRIQUE.

Les papiers américains ont publié la correspondance qui a eu lieu entre M. Pinckney et le Marquis de Wellesley au sujet des griefs des Américains et principalement de la conduite de M. Jackson. La lettre de M. Pinkney n'est qu'une longue répétition de tout ce qu'on connaît jusqu'à présent des éternelles demandes des Américains, constamment réfusées par la fermeté et la sagesse du gouvernement Britannique. La réponse du Marquis de Wellesley est écrite avec un ton de modération, de franchise et en même temps de dignité, qui en fait un morceau très-remarquable. Nous nous empressons de la communiquer à nos lecteurs.

Du Bureau des Affaires Etrangeres, le 14 Mars 1810.

Monsieur,

La lettre que j'ai eu l'honneur de recevoir de vous sous la date du 2 Janvier, ainsi que le paragraphe additionnel, reçu le 24 Janvier, ont été soumis au Roi.

Les diverses conférences que j'ai eues avec vous relativement aux transactions auxquelles votre lettre a rapport, vous ont, je l'espere, convaincu du désir sincere que, dans cette occasion, le gouvernement de S. M. éprouve d'éviter toute discussion qui pourrait mettre des obstacles au rétablissement des relations amicales entre les deux nations.

La correspondance entre M. Jackson et M. Smith a été soumise à l'examen de S. M.

S. M. m'a ordonné d'exprimer son regret de ce que les communications officielles entre le ministre de S. M. en Amérique et le gouvernement des Etats-Unis ont été interrompues, avant qu'il ne fût possible à S. M. de prouver par l'interposition de son autorité qu'elle est invariablement disposée à maintenir les relations d'amitié avec les Etats-Unis.

S. M. m'a ordonné de vous informer que j'ai reçu de M. Jackson les assurances les plus positives que ce n'était pas son intention d'offenser le gouvernement des Etats-Unis par aucune des expressions contenues dans ses lettres, ni par aucune partie de sa conduite.

Cependant les expressions et la conduite du ministre de S. M. en Amérique ayant paru offensantes au gouvernement des Etats-Unis, la marche naturelle dans une telle circonstance, aurait dû être d'abord d'adresser à Sa Majesté une plainte en forme contre son ministre, et de demander la réparation qui aurait paru la plus assortie à la nature de l'offense alléguée.

Cette maniere de procéder aurait mis S. M. en état de faire de tels arrangements, ou d'offrir des explications telles qu'on aurait évité les inconvénients qui résultent toujours de la suspension des communications officielles entre des pouvoirs amis.

Toutefois, S. M. est toujours disposée à avoir les plus grands égards pour les désirs et les sentiments des Etats en amitié avec elle ; et il lui a plu en conséquence d'ordonner le retour de M. Jackson en Angleterre.

Mais S. M. n'a exprimé en aucune maniere qu'Elle fut mécontente de la conduite de M. Jackson, qui s'est long-temps distingué au service de S. M. par son intégrité, son zele et son habileté, et qui ne paraît pas, dans la circonstance présente avoir eu l'intention de commettre aucune offense contre le gouvernement des Etats-Unis.

Je suis chargé de vous informer que M. Jackson a reçu ordre de remettre la direction des affaires de S. M. en Amérique à une personne qui est autorisée à entretenir les relations ordinaires entre les deux gouvernements que S. M. désire sincerement de cultiver sur le pied le plus amical.

Pour vous donner une preuve additionnelle de cette disposition, je suis autorisé à vous assurer que S. M. est prête à recevoir avec des sentiments toujours également vifs d'amitié et de bonne volonté, toutes les communications que le gouvernement des Etats-Unis jugera avantageuses aux intérêts mutuels des deux pays, et pour lesquels il choisira tel mode de négociation qu'il croira convenable.

Je vous prie de recevoir les assurances de la haute considération avec laquelle,

J'ai l'honneur, etc., etc.

(Signé) WELLESLEY.

Nous citerons au sujet de cette réponse des observations tirées du journal anglais *(The Courier)* qui nous ont paru d'une grande justesse.

" Le gouvernement américain, dit l'Editeur de ce Journal, est évidemment trompé dans son attente, et ses remarques sont dictées par un esprit qui est loin d'être favorable à l'idée d'un arrangement amical des différends qui existent entre les deux pays. La réponse du Marquis de Wellesley à la longue lettre de M. Pinckney a notre approbation la plus entiere; elle est ferme sans être violente, et modérée sans être faible. Le gouvernement américain se plaint de ce qu'en opposition à ce qu'il avait droit d'attendre, M. Jackson n'est pas remplacé par un homme de rang et de talents; mais qu'une espece de chargé d'affaires est nommé pour entretenir les communications ordinaires; 2°. de ce qu'au

lieu du prompt rappel de M. Jackson, on se contente de donner l'assurance qu'il a plu à S. M. d'ordonner le retour de M. Jackson en Angleterre, et que bien loin de présenter son rappel comme une conséquence de sa grossiereté, on dit à M. Pinckney que S. M. n'éprouve aucun mécontentement contre ce ministre, qui d'ailleurs possede tant d'intégrité, de zele et d'habileté ; 3°. ce gouvernement se plaint enfin de ce qu'on ne donne aucune explication au sujet du refus de confirmer l'arrangement de M. Erskine ; qu'on n'a offert aucune réparation de l'outrage commis contre la Chesapeake, qu'on continue de presser les matelots, et surtout de ce que le gouvernement anglais veut seulement recevoir et non proposer les communications au sujet des différends qui existent.

" Il n'existe rien d'officiel qui permette de supposer que le gouvernement américain eût le droit d'attendre que M. Jackson serait blâmé par son gouvernement, et qu'il serait remplacé par un ministre de rang et de talents. On cite à la vérité, à l'appui de cette supposition, une lettre reçue par le secrétaire américain, mais on ne dit pas qui l'a écrite, et si c'est un membre du gouvernement britannique. Il paraît même qu'on croit généralement en Amérique qu'elle a été supposée pour servir quelqu'intrigue relative aux élections. Si l'on juge des sentiments du gouvernement américain par ce qu'il en a laissé transpirer pendant la session du Congrès, on doit penser qu'il veut la guerre. Lorsque M. Giles un des membres ministériels proposa certaines résolutions dans le Congrès, il ne dissimula pas qu'il s'attendait que la guerre en serait le résultat. La tendance ouverte des mesures des Américains était hostile, et maintenant ils se plaignent de ce qu'elles ne nous ont pas forcés à des concessions et à des humiliations. Le gouvernement américain n'a aucun droit de trouver mauvais que le Marquis de Wellesley ne lui ait

donné aucunes explications au sujet de M. Erskine, puisqu'il les avait déjà reçues de M. Jackson. M. Rose lui en avait offert au sujet de l'affaire de la Chesapeake qu'il avait rejettées, en renvoyant le ministre qui les donnait.

" Il est difficile de concevoir comment, après le renvoi de deux de nos ministres, le gouvernement américain peut s'attendre que nous chercherions à l'adoucir par des concessions, et cela au moment même où il se montrait évidemment hostile dans sa correspondance avec M. Pinckney et dans les mesures qu'il proposait au Congrès.

" Le but ostensible de la lettre de M. Pinckney en date du 2 Janvier, est d'obtenir le rappel de M. Jackson. On lui répond que M. Jackson est rappelé et qu'il a été nommé un chargé d'affaires. M. Pinckney ne demanda point l'envoi d'un ministre, il dit au contraire expressément. " Si pour opérer un arrangement amical, on considere mon ministere comme pouvant l'obtenir d'une maniere plus prompte et plus satisfaisante, ce mode sera tout-à-fait agréable au gouvernement américain." Comment d'après cela le ministere américain peut-il se plaindre d'un manque de foi en ne lui envoyant pas un nouveau ministre qui fût un homme de rang et de talents ?"

Discours des Commissaires de S. M. B., prononcé par le Lord Chancelier, lors de la Prorogation du Parlement.

" Mylords et Messieurs,

" Les affaires publiques étant terminées, le Roi a jugé à propos de mettre fin à la présente session du Parlement.

" Sa Majesté nous a commandé de vous exprimer la satisfaction que lui cause la conquête de la Guadeloupe, événement qui pour la premiere fois, dans l'histoire des guerres de la Grande-Bretagne, a enlevé à la France toutes ses possessions dans cette partie du monde, et qui, avec la prise subséquente des seules colonies des Indes Occidentales qui restassent en la possession des Hollandais, a privé les ennemis de S. M. de tous les ports situés dans ces mers, d'où les intérêts de S. M. ou le commerce de ses sujets puissent être molestés.

" Messieurs de la Chambre des Communes,

" Le Roi nous a ordonné de vous remercier des généreux et amples subsides que vous avez accordés pour les services de la présente année.

" Sa Majesté regrette vivement l'étendue nécessaire des besoins que ces services ont créés ; mais elle nous a ordonné de vous exprimer la consolation qu'elle éprouve en voyant que les ressources du pays, qui se manifestent par toutes les marques possibles de prospérité, par un revenu croissant dans presque toutes ses branches, et par un commerce qui s'est étendu par de nouveaux canaux et avec plus de vigueur, en proportion des vains efforts que l'ennemi a faits pour le détruire, vous ont mis en état de pourvoir aux dépenses de l'année, sans im-

poser le fardeau d'aucune nouvelle taxe sur la Grande-Bretagne; et que, tandis que les taxes auxquelles il a fallu nécessairement avoir recours pour l'Irlande, ont été imposées sur des articles qui ne nuiront pas à la prospérité croissante de ce pays, vous avez trouvé compatible avec un juste égard pour ses finances, de diminuer quelques-unes des charges, et de mitiger quelques-uns des réglements concernant le revenu, qui avaient été trouvés les plus onéreux dans cette partie du Royaume-Uni.

" Le Roi nous ordonne en outre de vous faire ses remercîments pour la provision que vous l'avez mis en état de faire pour l'établissement de Son Altesse Sérénissime le Duc de Brunswick.

" Mylords et Messieurs,

" Sa Majesté nous commande de vous informer que le Portugal, délivré de l'oppression de l'ennemi, par la puissante assistance des armes de Sa Majesté, a fait avec vigueur et énergie tous les préparatifs possibles pour repousser, avec la continuation de l'aide des forces de Sa Majssté, toute nouvelle attaque de la part de l'ennemi; et qu'en Espagne, malgré les revers qui ont été éprouvés, l'esprit de résistance contre la France subsiste toujours et n'est point affaibli : et Sa Majesté nous ordonne de vous assurer qu'elle est fermement et invariablement convaincue, que non-seulement l'honneur de son trône, mais aussi les plus grands intérêts de ses états, exigent qu'elle prête la plus vigoureuse et constante assistance aux glorieux efforts de ces braves nations.

" Sa Majesté nous a ordonné de vous recommander, à votre retour dans vos comtés respectifs, de faire tous vos efforts pour exciter cet esprit d'ordre et d'obéissance aux lois, et cette concorde générale entre toutes les classes des sujets de Sa Majesté, qui seuls peuvent donner un plein effet aux soins paternels de Sa Majesté pour le bien-être et le bonheur

de son peuple. Le Roi se repose entierement sur l'affection de ses sujets, dont la loyauté et l'attachement l'ont soutenu jusqu'à présent dans cette période longue et fertile en événements, durant laquelle il a plu à la divine Providence de confier à ses soins les intérêts de ces Etats. Sa Majesté sent que la conservation de la paix et de la tranquillité intérieure, sous la protection de la loi, et en obéissance à son autorité, est au nombre des importants devoirs qu'elle doit remplir envers son peuple.

" Sa Majesté nous commande de vous assurer qu'elle ne manquera pas de remplir ce devoir ; et Sa Majesté comptera toujours avec confiance sur la continuation de l'appui de ses loyaux sujets, pour pouvoir résister avec succès aux desseins des ennemis étrangers, et transmettre intacts à la postérité les bienfaits de la Constitution Britannique."

Sur le Discours des Commissaires de S. M. B.

Ce discours est d'une simplicité remarquable, quand on le compare à ceux dans lesquels les ministres de Buonaparté vantent les succès de son administration, de ses armes et de ses calculs. Ceux-ci ne peuvent déguiser le mauvais état des finances de la France, les douleurs et les privations des peuples, les effets de cette tyrannie qui atteint tous les individus, que par les pompes du style et les exagérations les plus absurdes ; mais pour peindre la prospérité de l'Angleterre, qui croît lorsque tout succombe et dépérit autour d'elle, qui doit ses progrès autant aux folles tentatives de l'ennemi, qu'à la sagesse de l'administration publique ; pour peindre cette situation unique d'aisance et de sécurité d'un peuple assailli de toutes parts, poursuivi par les mesures fiscales d'un homme qui dispose de presque tout le continent, il ne faut ni descriptions sur-

chargées, ni vaines digressions, il ne faut que dire la vérité, et son langage est simple, clair et précis. Buonaparté rend compte chaque année des puissances nouvelles qu'il a ou détruites ou subjuguées, des peuples qu'il a enveloppés dans les souffrances et les privations auxquelles sont condamnées toutes les nations qui vivent sous ses lois ; il fait le roman plutôt que l'histoire des succès de son administration et des progrès de sa prospérité ; il raconte les monuments qu'il a élevés, les routes qu'il a construites ou réparées, les canaux qu'il a ouverts. Mais en supposant que ses récits soient vrais, que ses tableaux ne soient pas enluminés, on ne peut se dispenser d'éprouver une douleur sympathique, un secret effroi, quand on songe au sort de ces puissances qu'il avilit et qu'il subjugue, de ces peuples qui, en recevant son joug, sont dévoués à tous les fléaux qu'entraîne après lui le despotisme militaire ; et de voir dans les pompeuses descriptions des travaux qu'il a entrepris ou achevés, non les efforts du génie, mais bien les effets de cette tyrannie qui sacrifie tout sans prévoyance à ses gigantesques projets, qui détruit le commerce quand il semble lui ouvrir des routes nouvelles ou de nouveaux débouchés, qui fait tomber les chaumieres, en ruines quand elle éleve des palais, enfin qui ne pourrait pas employer tant de bras à ces constructions dans lesquelles sa vanité se complaît, si partout elle n'avait pas éteint ou découragé l'industrie et tari les sources de la prospérité individuelle. Qu'au contraire on entende S. M. Britannique annoncer les conquêtes nouvelles qui ont illustré ses armes, alors le cœur se dilate, parce qu'on voit des hommes arrachés au joug de Buonaparté, et associés aux bienfaits que répand partout autour d'elle une administration paternelle, prévoyante et libérale. Par suite de la politique aveugle et emportée que suit Buonaparté, de son mépris, de sa haine pour tout ce qui contribue à encoura-

ger le commerce, et de son désir de bannir de tous les pays où il domine, ce grand moyen de prospérité et de civilisation, S. M. Britannique a été forcée d'enlever à la France et à la Hollande toutes leurs colonies occidentales. Il y a long-temps que l'Angleterre aurait pu s'en emparer, mais une puissance dirigée par une politique éclairée, ne saisit pas tout ce qu'elle peut conquérir ; elle sait que la modération est le principe conservateur de la force, et elle ne se précipite pas aveuglement dans toutes les routes que la fortune ouvre à son ambition. Buonaparté au contraire se jette avidement sur toutes les proies qui s'offrent à lui, il n'en méprise aucunes, il les prend, les entasse, les accumule pêle-mêle sans s'inquiéter comment il les conservera. Il en rattache les lambeaux épars aux masses incohérentes qu'il a formées, sans s'inquiéter s'il y a de la concordance entre leurs éléments respectifs. Il ne respecte pas les lignes de démarcation fixées par la nature, par les habitudes ou par la politique. Il disseque un état, il éparpille une nation, sans songer qu'il brise des liens depuis long-temps établis, et qu'il confond ensemble des territoires destinés à être séparés, des peuples que leurs antipathies ont depuis bien des siecles isolés les uns des autres, composant ainsi sans prévoyance un ensemble informe, qui porte dans son sein le principe de sa dissolution, qui est ébranlé avant d'avoir des bases, et désuni avant que ses parties aient de la cohérence. Ainsi il attache à la Russie un fragment de la Suéde et de la Pologne, à l'Autriche un fragment de la Russie, à la Baviere un fragment de l'Autriche, tandis que des dépouilles de toutes ces puissances et des compensations qu'il leur ravit, il forme des royaumes qu'il augmente et diminue à volonté, qu'il agrandit, qu'il écourte, qu'il fait successivement passer sous des maîtres différents, et qu'ensuite il prend pour lui en tout ou en partie. Cette conduite comparée avec celle de

l'Angleterre, montre la différence qui existe entre une puissance établie et un pouvoir éphémere, entre un gouvernement qui en soignant ses propres intérêts, ne veut pas blesser ceux des autres, et une tyrannie qui croit n'être forte que quand elle est formidable, et qui ne se croit stable, que quand elle s'appuye sur des ruines. Nous avons donné quelqu'étendue à ce contraste, parce qu'il est important de le bien caractériser, dans un moment où l'on veut opposer aux douces lumieres de la civilisation, de l'indépendance et de la liberté, les lueurs fantastiques de la barbarie, de l'ignorance et du despotisme, où l'on veut associer aux prérogatives de la légitimité, le crime heureux et l'usurpation triomphante, où l'on veut faire entrer dans la ligne sociale un pouvoir monstrueux qui a franchi toutes les bornes de la morale et de la justice, et qui cherche à rejetter les nations dans le cahos qui a précédé l'établissement du système politique qui les régit depuis tant de siecles.

Quelle a dû être la rage de Buonaparté lorsqu'il a appris que cette Angleterre sur laquelle il veut précipiter la masse de toutes les nations du Continent, à laquelle il veut en fermer toutes les avenues, continue la guerre, envoye des armées presque dans toutes les parties du monde, soudoie 30,000 Portugais, fournit des secours abondants aux Espagnols, et que malgré les frais immenses qu'entraînent des entreprises qui embrassent le salut du monde, le ministere anglais n'a point recours à de nouvelles taxes. Ici il doit éprouver le tourment le plus cruel qui soit réservé au cœur d'un ambitieux, il doit avoir le sentiment de son impuissance avec tous les moyens qui constituent la puissance; il doit être convaincu que malgré ses prohibitions arbitraires, et cette triple ligne de douaniers qu'il éleve partout contre le commerce britannique, il n'a pu lui communiquer un instant de langueur, ni opposer le moindre obstacle à la prospérité du peuple

anglais. Buonaparté a employé contre l'Angleterre tous les artifices de sa politique et cette force surabondante que chaque jour il croit augmenter parce que chaque jour il y ajoute les moyens des peuples vaincus. Il s'est jetté comme un tigre sur tous les souverains, sur tous les peuples à qui il a supposé des relations avec le ministere anglais. En les déchirant il croyait exercer sa fureur sur cette nation qu'il ne peut atteindre; il a construit des vaisseaux qui de ses chantiers sont presque tous venus dans nos ports, et des bateaux qui ont pourri dans les siens; il a rassemblé ses armées sur les rivages de la mer, mais pour leur montrer ce pays où elles ne peuvent aborder, mais pour exciter leur avidité contre une proie qu'il ne peut leur livrer; enfin, tout ce que l'abus et l'appareil de la puissance peuvent produire de plus injuste et de plus effrayant, il l'a employé pour intimider le peuple anglais ou pour lui nuire. Combien donc il doit souffrir en trouvant dans une seule phrase où il n'y a ni apprêt ni exagération, le tableau d'une prospérité dont il ne peut arrêter le cours, en apprenant que la résistance vigoureuse qu'on lui oppose n'augmente point les charges publiques, et que tandis que les tributs de l'Europe continentale peuvent à peine alimenter son luxe et ses guerres, une nation isolée, qui ne forme pas le quart de la population dont il dispose, et qui occupe un territoire qui n'est guere plus étendu que le plus petit des royaumes qu'il a créés, l'attaque sans s'épuiser et lui résiste sans se lasser!

Nous voyons avec plaisir dans le discours de S. M. que le ministre montre la plus grande confiance dans l'énergie et les ressources du Portugal. Avec l'avantage d'avoir une armée nationale organisée et disciplinée et celui d'être secondés par les troupes anglaises, les Portugais seront libres s'ils veulent l'être, et les menaces du brigand auquel Buonaparté a promis le droit de les tyranniser s'il

parvenait à les vaincre auront été aussi ridicules que celles de celui-ci contre l'Angleterre.

Quant à l'Espagne, sans dissimuler ses revers, elle est mentionnée dans ce discours de la maniere la plus honorable ; elle y est peinte d'un seul trait, quand on dit d'elle : " que l'esprit de résistance qui l'anime contre la France n'est ni découragé ni abattu par ses revers." Elle doit voir aussi dans l'engagement solennel que S. M. prend de lui continuer ses secours, tout ce qu'elle doit attendre d'un pays qui a presqu'identifié son existence avec la sienne, qui souffre de ses malheurs, qui s'afflige de ses revers, se réjouit de ses triomphes et admire sa noble et constante énergie. Ici il n'y a rien d'équivoque : on n'a point voulu que les Espagnols pussent douter un instant de la ferme volonté où l'on est de les soutenir ; S. M. déclare à la face de l'univers que c'est sa conviction *ferme* et *inaltérable* que non-seulement *l'honneur de son trône*, mais encore les *intérêts les plus chers de ses états*, l'obligent à seconder avec autant de vigueur que de persévérance les efforts des nations Espagnole et Portugaise. Quelle touchante union de la grandeur et de la loyauté ! Quel tableau présente cette nation anglaise mettant ses moyens, ses trésors, ses soldats et sa gloire en commun avec ces deux peuples qui repoussent l'affreuse tyrannie sous laquelle gémit le continent, dont l'un a déjà acquis une gloire immortelle par des efforts presque surnaturels, et dont l'autre a préparé en silence ses moyens de résistance, et s'est livré sans réserve, sans jalousie et sans inquiétude à la puissance dont il avait réclamé l'appui.

S. M. recommande ensuite aux membres de son fidele Parlement de s'employer à répandre dans toutes les classes cet esprit de loyauté, de concorde, d'obéissance aux lois, qui seul peut seconder les efforts paternels de S. M. pour le bien-être et la félicité de ses peuples.

Cette touchante invitation sera plus favorable à la tranquillité publique que les proclamations les plus menaçantes. Buonaparté avait cru sans doute voir des symptômes de rébellion où il n'existait que l'effervescence de la vigueur ; il avait espéré qu'un tumulte créé moins par les calculs d'un parti que par l'opiniâtreté d'un homme qui ne se connaît pas plus lui-même qu'il ne connaît son pays, était le prélude d'un mouvement qui effrayerait les ministres et les obligerait à se relâcher de la vigueur et de l'activité avec lesquelles ils poursuivent la guerre extérieure : l'attente de l'ennemi de l'humanité a été trompée ; l'appareil encore plus que l'usage de la force armée a suffi pour faire exécuter la loi, et la seule mesure que prenne le gouvernement est de donner une mission de paix et de loyauté aux membres du Parlement Britannique.

SPECTACLE DE PARIS.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

*Premiere Représentation d'*Andromede, *Ballet-Pantomime en trois Actes de M. Gardel.*

Ovide a fait sur ce sujet un petit poëme épique très-intéressant ; Corneille, une tragédie assez faible ; Quinault, un opéra qui vaut mieux que la tragédie de Corneille. A la place des vers d'Ovide, de Corneille et de Quinault, M. Gardel a mis la pantomime et les danses ; il a travaillé pour les yeux.

Nous ne savons pas à quel point l'art du machiniste et du décorateur était perfectionné du temps de Corneille et de Quinault. Si l'on en juge par les descriptions qu'on lit dans leurs ouvrages, et par les estampes qui les embellissent, la tragédie d'Andromede et l'opéra de Persée étaient remplis de prodiges et d'enchantements. Persée, monté sur Pégase, planait dans l'air, et combattait un monstre marin ; les dieux descendaient du ciel, ou sortaient du sein des mers ; Persée et toute la famille d'Andromede étaient enlevés dans l'Olympe, et changés en astres lumineux : ce sont là sans doute de grandes merveilles ; mais attendu que celles qui sont les plus modernes comptent déjà cent vingt-huit ans, et qu'elles n'existent plus que dans de vains récits, celles que nous voyons sont bien préférables ; et il faut croire que depuis un siecle les machines et les décorations théâtrales se sont extrémement perfectionnées, comme toutes les sciences : la danse surtout et la pantomime ont fait des progrès infinis. Ainsi, quoiqu'on soit forcé de convenir que tous les

miracles de la fable d'Andromede ont déjà paru autrefois sur la scene, il est plus que probable que ce n'étaient pas des miracles aussi bien faits que ceux d'aujourd'hui. Le compositeur des ballets, M. Gardel ; le machiniste, M. Bourbon ; le décorateur, M. Degoty ou M. Isabey, sont des thaumaturges bien plus habiles que Torelli et les autres Italiens qu'on avait fait venir du temps de Louis XIV pour produire ces magnifiques illusions, et que le peuple prenait pour des sorciers.

Ce qu'il y a de plus merveilleux, selon moi, dans toute cette sorcellerie, c'est la grâce, la légéreté, la souplesse, l'expression vive et les belles attitudes de tout ce peuple de danseurs et de danseuses qui semblent animés par un pouvoir magique, et dont le grand enchanteur Gardel dirige tous les mouvements. La danse et la pantomime tiennent de plus près au goût et au génie : le jeu des machines et des décorations dépend davantage des procédés mécaniques. Mad. Gardel, en charmant la cour d'Ethiopie par ses grâces naturelles et sa modestie virginale, par l'élégance parfaite et l'admirable précision de ses pas, me paraît un plus beau spectacle qu'Andromede attachée à un rocher de carton sur le bord d'une mer factice. Mesd. Clotilde et Bigottini, disputant le prix de la danse, m'attachent plus que le cheval ailé et la tête de Méduse. Mlle. Chévigny, exprimant tout le délire de la tendresse maternelle, est un objet qui m'intéresse plus que le monstre marin chef-d'œuvre de mécanique ; ces groupes de jeunes nymphes tenant des corbeilles de fleurs, la variété de leurs attitudes forment à mes yeux des tableaux plus enchanteurs que toutes ces machines admirables qui servent de voiture aux dieux du ciel et de la mer : les machines vivantes et naturelles me plaisent mieux que la toile peinte, soit dit sans offenser, ni le machiniste, ni le décorateur, dont je respecte infiniment l'étonnante magie, et qui ont de quoi se con-

soler de mon mauvais goût, par le ravissement où ils jettent la multitude.

Jamais la mythologie des Grecs ne s'est plus rapprochée de nos romans de chevalerie que dans cette aventure d'Andromede. Persée est plus noble que tous les Amadis et les Roland, c'est un bâtard de Jupiter. Son cheval Pégase vaut mieux que Bayard et Bride-d'Or : ces coursiers si fameux, avec toute leur force et leur agilité, ne faisaient que galoper sur la terre, sans pouvoir s'élever dans les airs. Jamais ni l'armet de Membrin, ni la lance d'Argaïl, ni l'épée de Roland, ne furent comparables au bouclier de Persée, qui avait pour écusson la tête de Méduse, et qui changeait en pierre tous ceux qui osaient le regarder. C'est avec cette arme terrible que l'invincible fils de Jupiter et de Danaé, digne modele de nos chevaliers errants, extermine seul des bataillons entiers ; mais il n'a recours à ce moyen qu'au moment où sa valeur est accablée par le nombre, et qu'il court risque d'être pris par derriere. Ovide a fait cependant un outrage à la gloire de ce héros ; car s'il faut en croire le poëte latin, Persée, en se promenant dans les airs avec ses ailes aux talons, aperçoit Andromede attachée toute nue à un rocher : de loin, il la prend pour une belle statue de marbre blanc, quoiqu'Ovide, dans un autre endroit de ses ouvrages, nous assure qu'Andromede était une brune à la mode d'Ethiopie :

Andromede patriæ fusca colore suæ.

Quoi qu'il en soit de la couleur, Persée en s'approchant de cette beauté, basanée ou non, en devient amoureux, et entreprend sa défense ; mais en chevalier peu délicat, il prend d'abord toutes ses sûretés : il fait son marché avec les parents d'Andromede, et stipule que la princesse deviendra la propriété de son libérateur. Il a bon marché des parents : dans l'excès de la douleur et de la crainte, ils donnent leur fille ; ils y joignent leur royaume, et se donneraient eux-mêmes. Corneille, Quinault et M. Gar-

del ont rétabli l'honneur de Persée, diffamé par Ovide ; ils en font le chevalier le plus généreux.

C'est le plan du Persée de Quinault que M. Gardel a suivi. Dans l'opéra, comme dans le ballet, le mariage d'Andromede avec Phinée se prépare au premier acte ; on célebre des jeux, on propose différents prix, et celui de la danse est le plus vivement disputé. Mlles. Clotilde et Bigottini sont les deux concurrentes : avec des talents de cette force, les juges sont embarrassés, et ne peuvent se tirer d'affaires qu'en donnant deux prix, comme a fait dernierement l'Académie à l'égard des deux avocats de la littérature du dix-huitieme siecle.

L'union d'Andromede avec Phinée n'est pas faite pour donner une grande envie de danser à Persée, son malheureux rival : forcé de lui céder le prix de l'amour et du bonheur, il ne doit pas être fort tenté de lui disputer le prix de la danse ; il entre cependant en lice, et les spectateurs sans examiner si Persée a raison de prétendre mieux danser que Phinée, jouissent du combat que se livrent Vestris et Albert. Le talent des deux rivaux a excité une admiration générale. Le programme assure que Phinée est forcé de céder le prix à son rival ; il est vrai que c'est Vestris qui reçoit le prix, et qu'il n'y en a pas un second pour Albert. Pour être plus fidele au programme, Albert n'aurait pas dû si bien danser. Mad. Gardel, au contraire, n'a pas fait mentir le programme, où il est dit qu'étant invitée à danser, *elle déploie tout ce que l'art a de gracieux* ; c'est la pure vérité ; la danse de Mad. Gardel est la perfection de l'art, parce que l'art s'y cache pour ne laisser voir que la nature.

Pendant qu'on danse dans la place publique, les Gorgones, trois monstres femelles suscités par la colere et la jalousie de Junon, exercent d'horribles ravages dans la ville : elles pétrifient tout ce qu'elles rencontrent ; et si on les laisse faire, la capitale du

bon roi Céphée ne sera bientôt plus qu'une immense carriere. On a dans les Mille et Une Nuits des exemples de ces pétrifications. Junon est irritée du faste de Cassiope, dont le palais est plus beau que tous les temples de la déesse ; elle voit aussi avec dépit ce Persée, ce fils de sa rivale Danaé, vivant trophée des infidélités de Jupiter.

Dans ce danger, Persée se déclare pour l'amant d'Andromede ; c'est pour plaire à ses beaux yeux qu'il va combattre les Gorgones : il demande sa main pour prix de sa victoire ; on la lui promet malgré Phinée. Mais pourquoi Phinée ne dispute-t-il pas à Persée l'honneur de combattre et de mourir pour sa maîtresse ? Ce ne serait pas trop de deux champions pour faire tête à un ennemi tel que la Gorgone Méduse, qu'on ne peut regarder sans être changé en pierre. Phinée ressemble à l'eunuque du serail : il ne fait rien, et ne veut pas que d'autres fassent ; cela ne fait pas d'honneur aux chevaliers éthiopiens.

Jupiter n'abandonne pas son fils dans cette entreprise : il lui envoie le sage Mercure pour lui donner de bons conseils ; Vulcain lui forge une excellente épée ; on lui attache des ailes aux talons, non pour fuir l'ennemi, mais pour voler à la victoire ; Pallas lui envoie un bouclier de diamants ; Pluton lui fait présent de son propre casque, qui a la vertu de rendre invisible. Avec tout cela, Persée a son courage, la meilleure de toutes les armes,

Tæloque animus præstantior omni ;

il a l'amour de sa dame, qui rend un chevalier invincible. Paraissez, Gorgones, et tout ce qu'il y a de monstres dans les Enfers ! Persée en a bientôt triomphé : le vainqueur traverse le théâtre avec la rapidité de l'éclair, tenant en main la tête de Méduse, et monté sur Pégase, né du sang de la Gorgone.

Junon ne se tient pas pour battue : au défaut des Gorgones, elle a recours aux Néréides, divinités qu'on n'aurait pas cru devoir être inhumaines, puis-

que la fable parle beaucoup de leurs amours. Neptune et Amphitrite, avec toute leur cour arrivent dans une vaste et magnifique gondole: sur les instances de Junon, la mort d'Andromede est résolue. Un monstre marin, choisi par Neptune, doit dévorer la princesse, et des Tritons viennent l'arracher des bras de sa mere: c'est un beau moment pour le talent de Mlle Chevigny. On attache Andromede au rocher, le monstre arrive; sa vue fait frémir tous les spectateurs; mais l'intrépide Persée, monté sur Pégase, n'en est point ému. Après un combat terrible, il pétrifie avec la tête de Méduse le monstre qui avait résisté à la bonne épée de Vulcain. La princesse est délivrée; mais son libérateur est lui-même prêt à périr par la trahison de son rival Phinée, qui vient fondre sur lui à la tête d'une foule de conjurés. Il faut à Persée une troisieme victoire pour assurer son bonheur: il taille en pieces une grande partie des soldats de Phinée, et pétrifie le reste.

Le fils de Jupiter est au terme de ses travaux; l'Olympe descend tout entier sur la terre pour couronner le vainqueur et présider à son hymen. C'est un magnifique spectacle que cette descente de la cour de Jupiter à la cour du roi d'Ethiopie! Cette assemblée de toutes les divinités avec leurs attributs est un tableau céleste. Hébé fournit les rafraîchissements du bal, Zéphire se sert de ses ailes comme d'un éventail pour tempérer la chaleur des belles danseuses, Flore parfume l'air, l'Amour unit son flambeau à celui de l'Hymen. Mlle Hullin joue ce rôle, et l'on peut dire que c'est l'Amour en personne.

On invite à danser le marié et la mariée; je vous laisse à penser s'ils s'en acquittent bien: Terpsichore même en est jalouse. La mariée est Mad. Gardel, et le marié est Vestris: n'en demandez pas davantage. Le bal fini, Jupiter emmene avec lui dans le ciel toute la noce, et les mariés couchent à la belle étoile.

GEOFFROI.

RÉVOLUTION

Dans la Province de Vénézuela, l'une des Colonies Espagnoles de la Côte Ferme d'Amérique.

Il est arrivé dans le cours de la semaine derniere, par voie de Curaçao, de St. Thomas et de la Trinité, des lettres et des gazettes de Caracas, datées de la fin du mois d'Avril, annonçant une révolution qui a eu lieu dans le gouvernement de la province de Vénézuela, les 19 et 20 dudit mois. Les membres de l'administration, nommés par la Junte centrale d'Espagne, ont été déposés par le peuple, et déportés au nombre de treize hors du pays, les uns disent à Cuba, les autres aux Etats-Unis. Le gouvernement de cette riche province a été confié provisoirement à une assemblée composée de 28 habitants des plus notables, sous la dénomination de Junte Suprême, à la tête desquels a été placé le Marquis de Casa Léon, ayant sous lui quatre secrétaires d'état, des affaires étrangeres, de la justice, des finances, et de la guerre et marine. Le 20, le gouvernement publia un manifeste pour justifier ses démarches. Cette piece contient un résumé des événements qui ont suivi le passage des défilés de la Sierra Morena par l'armée française. On y expose la situation désespérée des affaires en Espagne, et l'on y déclare que l'objet de cette révolution est de se garantir des séductions du cabinet français, et même de tous les desseins que les anciens représentants de la nation espagnole pourraient avoir formés contre leur pays ; de se maintenir dans leur dignité politique ; de maintenir autant que possible la dignité légitime de l'Espagne ; de rendre plus

tolérable la situation de leur malheureux Roi Ferdinand VII, si jamais il a le bonheur d'être arraché à sa captivité ; et enfin de soutenir la gloire du nom espagnol, en conservant les restes de cette noble et généreuse nation; et en offrant à leurs freres de la mere-patrie un asile assuré, non-seulement contre l'oppression française, mais même contre toute tentative de la part des autres nations de l'Europe.

La Junte s'est occupée aussitôt de plusieurs mesures de réforme. Elle a supprimé entr'autres le droit d'*alcavala*, sur la vente des provisions et autres objets de consommation indispensables. Les Indiens ont été exemptés du tribut auquel ils avaient été soumis jusque-là. Toutes les autorités ont prêté serment au gouvernement provisoire, et le consulat a mis à sa disposition tous les objets d'intérêt mercantile, collectivement et individuellement. Il a été fait des souscriptions considérables en argent, en bestiaux, en provisions et en habillements pour le soutien du nouveau gouvernement.

Comme la sûreté intérieure serait exposée, si toutes les provinces qui composaient autrefois le gouvernement de Vénézuela ne formaient pas avec la capitale une confédération qui sanctionnât les résolutions de celle-ci, le gouvernement provisoire a choisi parmi les natifs de ces provinces des personnes qui par leur attachement à la cause commune, et par leur influence sur leurs concitoyens, étaient les plus propres à remplir les devoirs d'une mission qui, par l'utilité réciproque dont elle doit être à toutes les parties du nouvel empire, promet les plus heureux résultats.

Il a été remis à ces députés, outre leurs instructions, des proclamations adressées aux habitants de l'intérieur, dans lesquelles on leur fait sentir la nécessité de la paix et de la subordination. en leur inculquant la maxime " que sans la vertu il n'existe ni bonheur public ni bonheur particulier. Outre

ces proclamations, ils sont porteurs d'un manifeste d'un ton plus relevé, adressé en général à tous les Espagnols des deux Amériques. Il est de la teneur suivante :

" *Causa quæ sit videris ; nunc quid agendum sit considerate.*

" Américains !

" L'ordre politique de l'autre hémisphere a réduit l'Espagne à devenir la victime de la perfidie et de l'oppression ; et ce peuple généreux, après une suite de malheurs, est sur le point d'être rayé de la liste des nations, et condamné à ne plus exister que dans le souvenir du genre humain, et dans les annales de l'héroïsme.

" Les rapports qui jusqu'ici nous ont fait partager sa destinée, sont au moment de finir, ou peut-être n'existent-ils déjà plus ; car la puissance qui bouleverse et opprime l'univers, a accéléré la catastrophe fatale qui doit à jamais séparer les deux mondes.

" L'Europe, frappée d'étonnement, et ignorant le sort qui lui est finalement réservé, a jusqu'ici tenu ses yeux fixés sur l'Amérique, destinée à devenir la garantie et la victime de toutes les conventions et de tous les traités, par lesquels les cabinets d'Europe se sont réciproquement trompés. Notre fidélité inviolable à notre Roi, à notre pays, à notre religion commune, a tenu suspendu sur l'Espagne le glaive que la France a tiré du fourreau contre elle, dans la conviction que la conquête de ses armes entraînerait nécessairement après elle l'asservissement de notre opinion.

" Vénézuela étant la province la plus à portée de la rapacité de l'usurpateur, et environnée des établissements maritimes d'autres nations ayant des intérêts différents, avait plus de raisons d'être alarmée sur son sort futur, et de s'intéresser davantage à s'assurer de celui de l'Espagne. Elle a eu plus de facilité à le faire, et des motifs plus urgents d'être la premiere à pourvoir à sa propre sûreté. Nous avons vu que ni nos trésors, ni notre fidélité, ni l'héroïsme de nos freres, n'ont pu délivrer l'Espagne de cette oppression commencée par la perfidie, et consommée par les efforts unis de tous les éléments de désorganisation soulevés contre son existence politique.

" Notre objet a été de nous séparer de son sort, afin de préserver notre existence, et de nous mettre à même d'offrir un asile à nos concitoyens contre les malheurs qui les menacent. Avec ces objets sacrés en vue, nous avons résolus de reprendre parmi nous cette indépendance politique que l'ordre des événements nous a rendues, et nous l'avons fait avec toute la modération, toute l'humanité, tout le succès dont une pareille cause était digne.

" Américains!

" Vénézuela s'est déjà rangée au nombre des *Nations Indépendantes* d'Amérique, événement qu'elle se hâte de notifier à ses voisins ; afin que, si les sentiments du Nouveau Monde sont d'accord avec les siens, ils puissent lui prêter une main secourable dans la grande mais difficile carriere où elle vient d'entrer.

" La valeur et la modération ont été jusqu'ici sa devise; la fraternité, l'union, la générosité doivent être la vôtre; afin que l'opération combinée de ces grands éléments puisse consommer le grand œuvre qui doit élever l'Amérique à la dignité politique qui lui appartient à si juste titre."

VARIÉTÉS.

Un journal du Dimanche fait le portrait suivant de Sir Francis Burdett: " Si on le juge comme individu, on trouvera que ses qualités ne le cedent à celles d'aucun autre homme. Il a la libéralité d'un Prince, il est charitable sans ostentation, et quand il donne il le fait avec une grâce et une aisance qui prouvent que sa générosité est le résultat de ses habitudes et non d'un effort qu'il fait sur lui-même—comme homme public, nous croyons qu'il agit d'après sa conscience, mais nous ne pouvons nous empêcher de dire que son ardeur l'a quelquefois jeté dans des erreurs funestes."

Le *Morning-Post* qui est le journal anglais qui s'est le plus fortement prononcé contre les orgies

populaires qui ont eu lieu à l'occasion de Sir Francis Burdett, a donné dans un de ses derniers numéros une facétie fort ingénieuse qu'il intitule : *Délibérations de la Société des Réformateurs de St. Giles,* dans laquelle il tourne en ridicule les actes des nouveaux amis de la liberté et de l'égalité. Le président M. Conkeybeau, demande pardon à la société de prendre le fauteuil si tard, mais il espere qu'on applaudira aux motifs qui l'ont retenu loin de ses freres, quand on saura qu'il s'est occupé pendant la procession qui a eu lieu au sujet de Sir Francis Burdett, à exercer une punition salutaire sur les traitants et sur les marchands de places au parlement, en les dépouillant de leurs gains illégitimes. Il annonce ensuite à la société l'évasion de Sir F. Burdett. Là-dessus, la société s'écrie : " A bas, à bas, Sir Francis nous a mis dedans," et sur ce que le président la conjure de suspendre son jugement, elle lui répond : " Non, non, suspendons Sir Francis." Le président rétablit l'ordre en menaçant de jeter des pots à la tête de ceux qui l'interrompent. La société procede ensuite aux divers toasts qui vouent à la confusion, à la destruction ceux qui supportent le Roi et la constitution, les juges incorruptibles et les membres loyaux du Parlement.

A la suite de ces toasts, un des membres qui faisait partie de la cavalerie qui s'était assemblée à Moorfields pour escorter le patriote par excellence, annonce que les patriotes n'ayant pu, à raison de l'absence de Sir Francis, travailler à l'œuvre de la réforme, se sont dispersés dans les tabagies voisines pour délibérer sur le parti qu'avait pris Sir Francis Burdett. Chacun a été d'opinion que si réellement Sir Francis n'y avait pas réfléchi pendant plus de la moitié du temps qu'il avait passé à la Tour, et que s'il n'avait songé à disparaître que d'après les solli

citations employées auprès de lui le jour même qu'il en était sorti, il n'était qu'un idiot, un mannequin.

Un autre observe que le préopinant a diffamé Sir F. Burdett en disant que celui-ci ne s'était déterminé qu'après de profondes réflexions, car on ne connaît pas une seule circonstance où le baronet se soit donné la peine de réfléchir un seul instant. Et dans le fait, s'il s'est décidé après de mûres réflexions, il doit être évident qu'il a sciemment et malignement insulté ses amis, et que sa conduite doit être regardée comme une insulte préméditée. Quant à la douleur qu'il aurait éprouvée si la vie de quelques personnes avait été sacrifiée à cause de lui, c'est une faiblesse qu'on lui prête, car on sait que sa grande âme est au-dessus de ces sentiments vulgaires. Mais si une circonstance de ce genre avait dû réellement l'affecter, ce que sa conduite antérieure est loin de prouver, l'opinant soutiendrait encore que si réellement il a agi d'après un mûr et profond examen, il n'est qu'un fou et un vaurien—un fou pour croire que son absence l'absout du mal qui peut se faire, et un vaurien parce qu'il insulte ses amis. (*Marques universelles d'approbation)* Mais il fait à Sir Francis Burdett l'honneur de lui supposer d'autres vues. Celui-ci a pensé qu'une fois que la populace serait en mouvement, elle userait victorieusement de ses droits. En trompant son attente, il comptait si fort sur le mécontentement qui s'emparerait d'elle qu'il en résulterait un tumulte bien plus grand que s'il avait été présent. Si ses efforts étaient couronnés du succès, alors il venait se mettre à sa tête; s'ils ne l'étaient pas, il se conservait pour un temps plus favorable. Quant à lui, il pense que Sir Francis était yvre ou qu'il s'est laissé mener par sa femme, car il ne peut le croire aussi stupide que le préopinant a prétendu le dépeindre, etc., etc., etc.

Arrivée Extraordinaire.

Le général Sarrazin, commandant en second de Boulogne, s'est sauvé de France sur un bateau pêcheur au moyen duquel il s'est fait conduire à un bâtiment de guerre anglais qui était en vue de la côte. Le général Vandamme commandant la division où ce général était employé, a publié un ordre du jour, dans lequel, tout en l'accusant de trahison, il rend justice à ses qualités militaires, à ses talents, à son zele pour le service. Il est assez étonnant que sous un gouvernement aussi despotique que celui de Buonaparté, un général se permette de faire un éloge pompeux, d'un camarade qu'il accuse en même temps de trahison. Toutes les circonstances de cette évasion sont si mystérieuses, qu'elles ont donné lieu à beaucoup de conjectures de la part des journalistes. Les uns ont prétendu que cette évasion n'était qu'un prétexte pour couvrir une mission secrette dont Buonaparté a chargé le général Sarrazin; d'autres que c'était un moyen employé par le premier pour faire transporter sûrement en Amérique un général qu'il désire y envoyer; enfin quelques-uns ont dit que ce général était venu dans ce pays pour invoquer son assistance en faveur des Hollandais mécontents qui sont déjà, dit-on, en pleine insurrection. Nous n'ajouterons pas nos conjectures à celles-là, parce qu'elles seraient tout aussi vagues; il nous suffira de dire que le général Sarrazin est à Londres, et que le bruit se répand que le gouvernement ne se souciant pas de sa présence en Angleterre, va l'envoyer en Amérique. Ce général se trouvait, dit-on, de garde près de Buonaparté lorsque celui-ci était à Boulogne avec l'Archiduchesse Marie-Louise. Cette Princesse se trouvant sur les hauteurs qui dominent la mer, découvrit, avec un télescope, une frégate (la Theban), qui croisait à quelque distance. Elle demanda ce que c'était; on lui répondit que c'était un bâtiment anglais.

Apercevant cinq autres bâtiments dans le port, elle fit la même question à leur sujet, et sur ce qu'on lui répondit qu'ils appartenaient à l'Empereur, elle demanda ingénuement pourquoi ils n'allaient pas prendre le vaisseau appartenant à l'ennemi? Dans ce moment, Bonaparté qui, pendant toutes ces questions, avait montré une vive impatience, ne put se contenir plus long-temps, et arrachant brusquement la lunette des mains de Marie-Louise, il s'écria en français avec une grande impétuosité : " Parce que " le vent n'est pas favorable."

La grande quantité d'articles importants contenus dans ce Numéro ne nous laisse pas d'espace pour un Résumé Politique. Beaucoup de rumeurs, de conjectures, l'attente de quelques grands événements, ont occupé les esprits depuis quelques jours, faute de nouvelles positives.

L'armée combinée anglo-portugaise occupe toujours la même position. Massena auquel on a attribué une proclamation aussi follement sanguinaire que la politique du tyran qu'il sert, est loin, dit-on, de commander une armée aussi considérable que celle qu'on avait répandu d'abord. On prétend aujourd'hui qu'elle ne monte pas au delà de 60,000 hommes. Malgré sa pétulante ardeur, cet enfant gâté de la victoire n'a pas encore osé attaquer les anglais, quoiqu'il ait des forces supérieures aux leurs.

On annonce que l'Empereur François II a fait un traité défensif avec Buonaparté, en vertu duquel l'Autriche doit fournir 150,000 hommes à la France. Nous ne ferons ni réflexions ni conjectures sur la probabilité de ce nouvel acte de faiblesse de la part d'un souverain qui s'est dévoué à toutes les hontes après avoir subi celle d'avoir Buonaparté pour gendre.

Le Roi de Prusse a été obligé de recevoir à Konisberg des consuls français qui seront plus maîtres que lui dans cette ville sous prétexte d'empêcher l'introduction des marchandises anglaises. Nous avons déjà dit qu'un des préfets de Buonaparté avait plus de pouvoir et de considération que les souverains auxquels il permet de régner encore quelques jours.

FIN DU VINGT-NEUVIEME VOLUME.
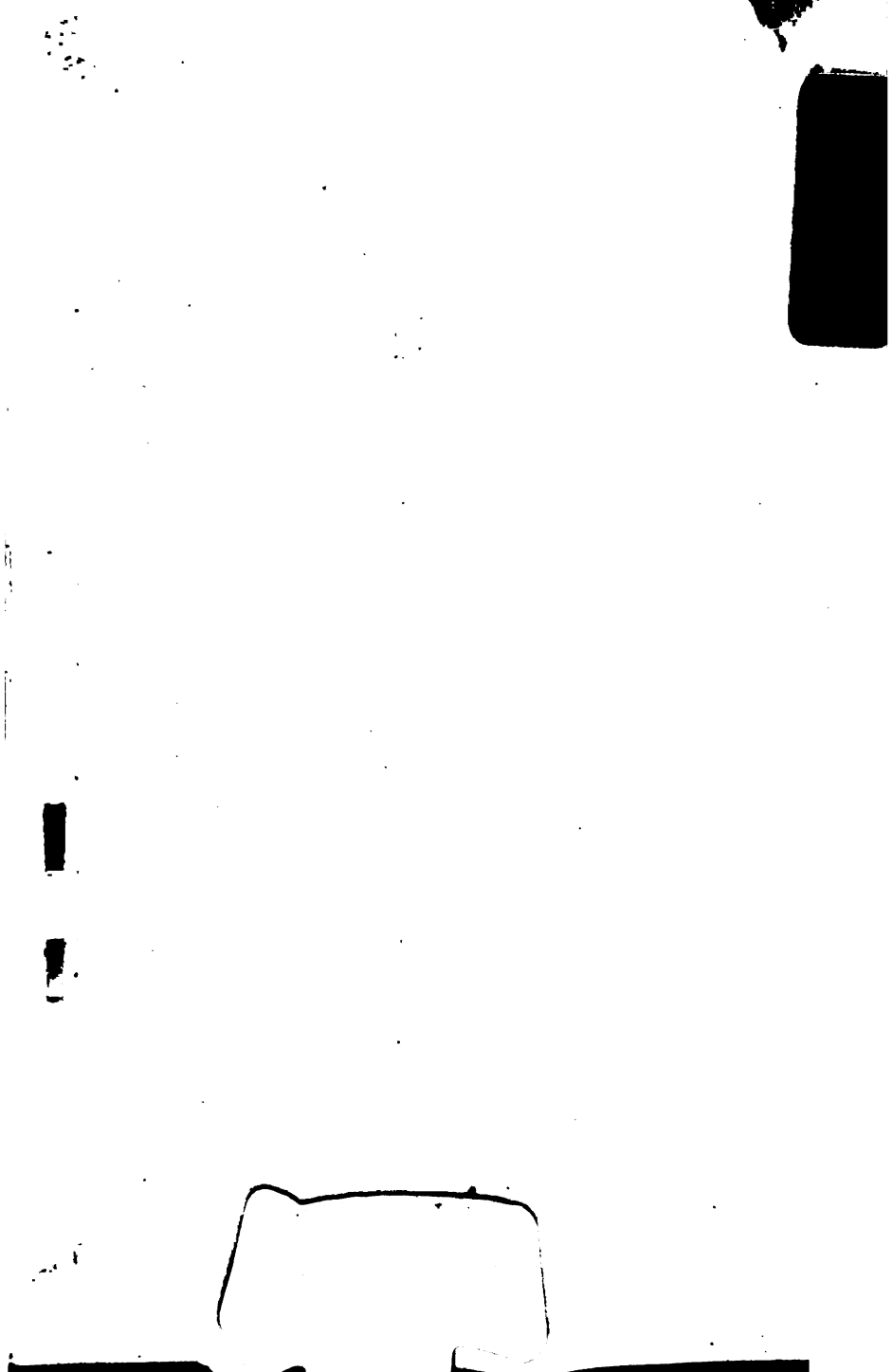
On souscrit chez M. PELTIER, 7, Duke Street, Portland Place.
De l'Imprimerie de Vogel et Schulze, 13, Poland Street, Londres.